This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Bibliothèque
de M. le comte Riant

·us 250.12

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT

MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST

MDCCCC

GIFT OF J. RANDOLPH COOLIDGE
AND ARCHIBALD CARY COOLIDGE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DESCRIPTION DES TOMBEAUX

DE

GODEFROID DE BOUILLON

ET

DES ROIS LATINS DE JÉRUSALEM.

Digitized by Google

CET OUVRAGE SE VEND

AU PROFIT DE L'HÔPITAL CATHOLIQUE

FONDÉ À JÉRUSALEM

PAR MONSEIGNEUR LE PATRIARCHE VALERGA.

L'Auteur et l'Éditeur ont rempli les formalités voulues par les lois pour conserver la propriété de cet ouvrage.

Digitized by Google

DESCRIPTION DES TOMBEAUX

DE

GODEFROID DE BOUILLON

ET

DES ROIS LATINS DE JÉRUSALEM,

JADIS EXISTANT DANS L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE
OU DE LA RÉSURRECTION,

PAR
Alexis Guillaume Charles Prosper, baron de
~~LE BARON DE~~ HODY, —

BRUXELLES,
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE H. GOEMAERE,
RUE DE LA MONTAGNE, 52.

1855

Digitized by Google

Crus 250.12

Harvard College Library
Ellery Collection
Gift of J. [illegible] Coolidge
and Archibald Cary Coolidge
Feb. 26, 1903.

Digitized by Google

En 1849, le ministre de l'intérieur informa l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique (1), qu'il avait fait exécuter en pierre de France, pour le musée royal d'armures et d'antiquités, un petit modèle du tombeau de Godefroid de Bouillon, *tel qu'il existait jadis à Jérusalem*, et qu'il en avait fait mouler en plâtre quelques copies.

M. le ministre adressait à l'Académie une de ces copies, en faisant remarquer que le tombeau de Baudouin était parfaitement semblable à celui de Godefroid, à l'inscription près.

L'Académie dut se borner à remercier le ministre de cet envoi, et il ne serait pas équitable de la rendre responsable de l'anachronisme qui déparait le prétendu *fac-simile* dont on lui faisait hommage. Il importe cependant que le modèle exécuté en 1849 par les ordres du ministère, et qui se trouve déposé au musée royal d'armures et d'antiquités, ne puisse servir de guide pour la restauration éventuelle du mausolée de Godefroid de Bouillon

(1) Classe des lettres, séance du 4 juin 1849 ; Bulletin de l'Académie, t. XVI, 1re partie, p. 636.

Digitized by Google

dans l'église du Saint-Sépulcre, s'il est démontré que la gravure d'après laquelle ce modèle a été exécuté ne méritait pas la confiance que lui a témoignée le gouvernement. Il importe également que l'anachronisme qui dépare ce modèle, exécuté du reste dans des proportions trop réduites, ne soit pas imputé à ceux qu'on supposerait à tort avoir été consultés en cette circonstance.

Le travail ci-joint n'a qu'un mérite, celui de la reproduction fidèle de mes lectures, en ce qui concerne les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de ses successeurs à Jérusalem ; ces lectures, entreprises d'abord dans le simple but de me créer une distraction dont j'avais besoin, m'ont procuré une foule de notions auxquelles il me semble utile de donner une certaine publicité. Grâce à elles, j'ai pu reconnaître plus d'une erreur, éclaircir plus d'un fait peu connu ou mal apprécié, et constater l'unanimité des sentiments de respect avec lesquels tous les voyageurs s'occupent du Brabançon Godefroid. Ces lectures ont été pour moi un véritable pèlerinage ; elles ont été poursuivies pendant deux ans avec ferveur, et je serais heureux qu'elles pussent rendre de plus en plus populaire l'idée de revendiquer pour nous seuls la gloire du héros chrétien, enfant, comme Charlemagne dont il descendait, de cette Belgique si petite par son territoire aujourd'hui, si grande par sa place dans l'histoire.

Bruxelles, 24 mai 1854.

Digitized by Google

INTRODUCTION.

—

Les annales du royaume de Jérusalem, fondé en 1099 par les croisés, se divisent en deux parties bien distinctes. La première s'arrête à la conquête de la ville sainte par Salah-Ed-Din, en 1187 ; la seconde à la chute de Ptolémaïs, en 1291. Les recherches qui forment la matière de cet opuscule ne concernent que les huit princes enterrés dans l'église du Saint-Sépulcre et dont les tombeaux ont entièrement disparu.

Ces huit princes furent Godefroid de Bouillon, mort le 17 août 1100 ;

Baudouin I, son frère, mort en 1118 ;

Baudouin II, son cousin, mort le 21 août 1131 ;

Foulques, comte d'Anjou, époux de la princesse Mélisende, fille de Baudouin II, mort le 13 novembre 1143 ;

Digitized by Google

Baudouin III, fils des précédents, couronné en 1152, mort le 10 février 1162;

Amaury, frère du précédent, mort le 31 juillet 1174;

Baudouin IV, son fils, dit le Lépreux, couronné à 13 ans, mort le 16 mars 1185;

Baudouin V, neveu du précédent, couronné le 20 novembre 1183, mort en août 1186.

Digitized by Google

GODEFROID DE BOUILLON,

AVOUÉ DU SAINT-SÉPULCRE.

1099 — 1100.

I

Les savants auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* (1) faisaient remarquer en 1747, avec infiniment de raison, que Godefroid n'avait pas eu jusqu'alors un seul auteur qui eût donné son histoire complète. *Il serait à désirer,* disaient-ils, *de voir un aussi riche sujet traité avec une juste étendue par quelque plume habile.* Un siècle s'est écoulé, et ce vœu ne s'est point réalisé (2).

(1) *Histoire littéraire de la France,* par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, t. VIII; Paris, in-4°, 1747.

(2) Dans sa belle et riche introduction au poëme de *Godefroid de Bouillon,* le baron de Reiffenberg dit avec modestie : *Ce n'est pas l'histoire de Godefroid de Bouillon que nous avons la prétention d'écrire* (p. XVII). Personne plus que lui n'était en état d'entreprendre cette difficile biographie pour laquelle il faudrait tout à la fois de la science, de la sagacité et une plume brillante.

Digitized by Google

En écrivant en 1841 l'histoire de la première croisade (1), M. H. Von Sybel a démontré toutes les difficultés de cette tâche : la nôtre ne consiste heureusement qu'à esquisser superficiellement la vie de ce héros.

Godefroid le Courageux, de la maison d'Ardenne, devint en 1043 duc de la *Basse-Lotharingie* ou Lothier, dont faisait partie ce qu'on appela plus tard le *duché de Brabant*. Il était fils aîné de Godefroid le Grand. Son frère Gothelon II obtint le duché de Mosellane (Haute-Lotharingie); Frédéric, le cadet des trois frères, reçut les ordres et devint plus tard souverain pontife, sous le nom d'Étienne IX.

Godefroid le Courageux mourut en 1069, laissant un fils qui hérita du titre ducal, et une fille, Ida, mariée en secondes noces à Eustache, comte de Boulogne et de Lens (2). Son fils Godefroid, dit le Bossu, fut un prince distingué par sa bravoure et ses qualités morales : époux de l'illustre Mathilde, marquise de Toscane, il mourut sans enfants et après avoir adopté l'un de ses neveux (3), celui qui devait illustrer le nom de la petite ville de Bouillon.

(1) Geschichte des ersten kreuzzugs von Heinrich von Sybel, doctor der philosophie und privatdocenten des geschichte an der universität zu Bonn; Dusseldorf, 1841, in-8°.

(2) Eustache aux Grenons était veuf de Goda ou Godoia, fille d'Ethlred II, roi d'Angleterre, et veuve de Gauthier, comte de Mantes, qu'il avait épousée en 1050. Il mourut en 1093 au plus tard.

(3) Qui, sine liberis decedens, nepotem suum Godefridum, Ydæ

Digitized by Google

Son beau-frère, Eustache aux Grenons (1), était ce valeureux guerrier qui ornait son casque de deux longues aigrettes en fanons de baleine, symbole de son comté, situé sur les rivages de l'Océan, où vint plus d'une fois, même de nos jours, échouer ce monstrueux cétacé.

Comtes de Boulogne de père en fils, les Eustache montaient de petits navires, se livrant aux expéditions les plus aventureuses : ils sortaient, dit-on, de la ligne collatérale des premiers comtes de Flandre, et par conséquent le sang germanique de Charlemagne coulait dans leurs veines. (Albert d'Aix, liv. II.)

Ida eut trois enfants : Eustache, qui succéda à son père ; Godefroid de Bouillon et Baudouin qui fut le premier roi de Jérusalem.

Guillaume de Tyr donne à Ida, mais à tort, un quatrième fils du nom de Guillaume, lequel serait resté près de sa mère, tandis que les trois aînés partaient pour la croisade. Les divers actes de donation auxquels intervinrent la comtesse de Boulogne

sororis suæ filium, in filium adoptavit, dit Bernard le Trésorier, ch. LXXVII.

Dans une charte de 1094, Godefroid s'intitule ainsi : « Ego Godefridus, legitimus *successor et hæres Godefridi Barbati, filiique « ejus potentissimi et justissimi ducis Godefridi* avunculi mei. » Miræus, t, I, p. 761.

(2) *Guernons, Grenons,* moustaches que portaient les soldats, dit Roquefort. Celles d'Eustache étaient sans doute remarquables par leur longueur.

Digitized by Google

et ses fils mentionnent uniformément Eustache, Godefroid et Baudouin. Sa légende, insérée dans les *Acta Sanctorum,* ne parle également que de ces trois fils ; mais Guillaume de Tyr a pu se tromper, comme le fait remarquer l'*Art de vérifier les dates*, t. I, p. 762, de même que Boèmond I, prince d'Antioche, paraît s'être mépris lorsque dans une lettre à Roger son frère, rapportée par Baronius (ad an. 1098, n° XIV), il donne à ce même Godefroid un frère nommé Hugues : *Godefridus et Hugo Bullionii fratres.*

Maints auteurs pensent que Godefroid fut l'aîné des trois frères : c'est une erreur. La vie de la bienheureuse Ida est formelle à ce sujet :

« Primus filiorum ejus fuit Eustachius, vir po-
« tens et in omnibus artibus sæculi ac religione
« laicali egregius..... Secundus quippe fuit Gode-
« fridus, avi sui vocabulo et possessione Dux vocita-
« tus, qui, Deo propitiante, Turcis triumphatis, sub
« nova gratia Rex primus factus fuit in Jerusalem
« prædestinatus. Huic autem natu posterior, sed
« non minùs in actu potentiâque potentior, fuit ter-
« tius bonæ memoriæ Balduinus. » (*Act. Sanct.*, ad XIII april, p. 141.)

D. Bouquet (*Hist. des Gaules*, t. XIV, p. 113) ajoute en note : « Eodem ordine hi tres recensentur
« in genealogia Caroli Magni superiùs laudata (t. XIII,
« p. 585) ; Ordericus et qui Eustachium cæteris
« postponunt ad ordinem dignitatis respexisse vi-
« dentur. » — V. *Orderic. Vital.*, lib. IV ; item, *Guillaume de Malmesbury,* lib. IV, p. 143.

Digitized by Google

C'est encore une autre erreur que d'avoir donné à ces trois princes des sœurs, dont l'une aurait épousé l'empereur Henri IV, et l'autre Conon, comte de Montaigu. — V. *Histoire des Gaules,* t. XIV, p. 113, et *Order. Vital.*, lib. IX, p. 756.

Eustache revint en Europe après la bataille d'Ascalon : il avait assisté au siége de Jérusalem, et on le cite parmi les premiers croisés qui en escaladèrent les murailles. Il hérita des fiefs paternels et épousa Marie, fille du roi d'Écosse. A la mort de Baudouin son frère, il paraît qu'on l'engagea à venir ceindre à Jérusalem la couronne royale et qu'il se mit même en route à cette fin. Mais arrivé dans la Pouille et au moment de s'embarquer, il apprit l'élection de Baudouin du Bourg; aussitôt il se hâta de rebrousser chemin, en s'écriant : *A Dieu ne plaise que ce royaume remis par la vaillance de mes frères sous l'obéissance de Jésus-Christ soit troublé par moi et devienne par mon ambition le théâtre d'une guerre civile!* Ce récit ne se trouve que dans Guillaume de Tyr et dans la compilation d'Albéric de Trois-Fontaines. (D. Bouquet, t. XIII, p. 693.)

Fils adoptif de Godefroid le Bossu, Godefroid fut élevé en Brabant, et l'on prétend même qu'il y naquit au château de Baisy, près de Genappe.

Cette tradition, glorieuse pour le Brabant, ne peut être dédaignée par un écrivain brabançon ; j'en ferai l'objet d'un examen particulier.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

Godefroid de Bouillon est-il né dans le Brabant ou à Boulogne-sur-Mer? Tel est le problème historique à la solution duquel, Belges ou Français, nous devons chercher à fournir des arguments exempts de toute animosité.

La chose semble n'avoir pour la Belgique qu'une importance secondaire, car, vassal (1) de l'empire germanique, soit en sa qualité de marquis pour la Marche d'Anvers, soit en sa qualité de duc pour la Basse-Lotharingie, Godefroid est incontestablement un prince belge, qu'il soit né dans le Brabant ou à Boulogne. Né Français, Godefroid en perdit évidemment la qualité en acceptant l'héritage de son oncle maternel, Godefroid le Bossu ; héritage qui, indépendanment des deux fiefs prémentionnés, le forçait à faire hommage à l'Empereur (2). Dès lors la France

(1) *Vassal*, celui qui doit foi et hommage à raison d'un fief. C'est la définition moderne de ce mot; mais jusqu'au XIIIe siècle, il n'emportait avec lui aucune idée de subordination. Voilà pourquoi *valet*, formé de *vassaletus*, dit M. P. Paris, se prenait souvent pour *bâchelier* ou *chevalier mineur*.

(2) M. de Villenfagne croit toutefois que la terre de Bouillon, étant un franc-alleu, n'était point soumise aux lois de la féodalité et

Digitized by Google

peut-elle réclamer Godefroid comme prince français, elle qui, à la fin du xe siècle, ratifia l'usurpation de Hugues Capet et repoussa l'héritier légitime de la couronne, Charles de France, notre duc de Lothier, par l'unique considération qu'à ce titre de vassal de l'Empire, il n'était plus digne de porter la couronne?

Reconnaissons que si Godefroid de Bouillon est né à Boulogne, il n'en résulte en aucune façon que cette ville puisse encore le revendiquer comme sien : sa gloire est irrévocablement attachée à la couronne de duc de Lothier, et ce dernier était prince de l'Empire. C'est ce que dit avec beaucoup de sens le moine contemporain Robert : *Associatur cuidam duci Teutonicorum, nomine Godefrido, qui erat Eustachii Boloniensis comitis filius,* SED OFFICIO DIGNITATIS, DUX ERAT TEUTONICUS. (Lib. I, cap. 9.) C'est ce qu'indique aussi très-bien l'*Art de vérifier les dates,* où se trouve l'extrait suivant : « Le comte de Flandre se mit en marche l'an « 1096..... il emmena avec lui l'élite de la noblesse « flamande; Eustache, comte de Boulogne, qui « avait pris les mêmes engagements, préféra, comme « vassal de la France, la compagnie de Robert à « celle de Godefroid de Bouillon, son frère. Arrivés « en Vermandois, le comte Hugues le Grand, frère « du roi, se mit à leur tête. » (T. III, p. 7.)

Godefroid de Bouillon, fils puîné du comte de

ne relevait pas de l'Empire. *Recherches sur l'hist. de la princip. de Liége*, t. I, p. 214.

Digitized by Google

Boulogne et d'Ida, sœur du duc de Lothier, était né prince français; adopté par son oncle, ou plutôt institué son héritier, il répudia ce titre pour se faire le sujet de l'Empereur : il mourut duc bénéficiaire de la Basse-Lotharingie, et ce ne fut qu'à sa mort qu'il fut remplacé en cette qualité. Lui élever une statue à Boulogne, c'est comme si la ville de Pau s'avisait d'élever une statue au roi de Suède Charles XIV. Or, n'est-il pas évident qu'en acceptant la couronne de Suède, le général français Bernadotte a cessé d'appartenir à la France (1) pour prendre rang, légitimement et historiquement parlant, parmi les princes suédois?

Que la ville de Boulogne ne fasse donc point pour Godefroid de Bouillon ce qu'il serait absurde de faire à Pau pour le général Bernadotte!

Avant d'examiner si les prétentions du Brabant sont fondées, examinons celles de Boulogne-sur-Mer.

Dans un mémoire rédigé en 1832 pour la *Société des arts de Boulogne,* M. P. Hédouin a tenté d'établir les droits de cette localité à la paternité du héros chrétien, et dans la dernière édition de ce mémoire (2),

(1) On le comprend si bien en France, que l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle* ne donne sa biographie, du reste équitablement écrite, qu'au supplément consacré aux rois de Suède, et le nom de Bernardotte ne figure seulement pas à la lettre *B*.

(2) *Histoire de Notre-Dame de Boulogne,* par A. Leroi, 9e édition, continuée par M. Hédouin. Boulogne-sur-Mer et Paris, 1839, in-8°.

Digitized by Google

il assure que M. Michaud avait manifesté l'intention de l'insérer dans une nouvelle édition de sa *Bibliographie des croisades*. Il lui prête en outre ces paroles : *Désormais on devra regarder comme certain le fait de la naissance de Godefroid à Boulogne-sur-Mer*.

M. Michaud abandonnait donc sa première opinion, puisque dans son *Histoire des croisades* il avait reconnu que Godefroid était né à Baisy, dans le Brabant, près de Genappe.

Ce mémoire, que M. De Ram appelle un érudit plaidoyer (*Bulletins de l'Académie*, t. XIX, p. 3), ne m'a aucunement convaincu, et je vais en exposer sommairement le contenu.

Ferry de Locres (Ferreolus Locrius), dans sa chronique de Belgique, et Malbrancq (*de Morinis*, t. II, p. 746 et 828) avaient soutenu que Godefroid reçut le jour à *Wasta* (Wastenée), près de St-Omer (1) ; ils ajoutent que, du château de ce nom, il fut conduit à Boulogne et élevé dans l'endroit où fut érigée l'abbaye de St-Wulmer. Cette désignation de *Wasta* serait, d'après M. Hédouin, une première erreur résultant de la confusion de noms de lieux se ressemblant sous le double rapport de l'orthographe et de la consonnance. En effet, dit-il, il existe dans le Boulonnais un bourg nommé *Le Wast*, où les comtes faisaient souvent leur résidence dans un château qu'Ida, mère de Godefroid, affectionnait et où elle fonda un prieuré. Ferry de Locres et Malbrancq au-

(1) Le P. Malbrancq était de Saint-Omer.

Digitized by Google

raient donc confondu *Le Wast* avec *Wasta* ou *Wastenée*, en Artois.

D'autres ont placé le berceau de Godefroid dans le château de Longvilliers (Longum Villare), uniquement parce qu'on y voyait une vieille tour crenelée, appelée la tour de Godefroid. Or, la tradition rapportait seulement que durant son enfance, Godefroid y avait été transporté de Boulogne, à cause d'une maladie qui y faisait des ravages.

M. Hédouin ne doute pas que Godefroid ne soit né à Boulogne même : « Comment, dit-il, s'est-on « éloigné de cette idée si simple, si naturelle, que « Godefroid est né dans la ville où son père et sa « mère résidaient, et où était le siége du comté *au-* « *quel il devait succéder?* »

Ceci n'est point exact. L'aîné des enfants d'Ida était Eustache, et c'est ce dernier qui devait hériter du comté de Boulogne. C'est ce que dit formellement Guillaume de Malmesbury, t. IV, p. 143 : « *Ida ergo..... magnis spebus ad co-* « *mitatum Lotharingorum petendum filium Godefri-* « *dum erexit, namque seniori filio Eustachio hæredi-* « *tas paterna obtigerat.* » N'est-ce même pas pour cela qu'on avait donné à ce dernier le prénom de ses aïeux?

M. Hédouin triomphe surtout de l'opinion de Guillaume de Tyr, liv. IX : « *Godefridus oriundus* (1) « *fuit de regno Franciæ, de Remensi provinciâ, civi-*

(1) *Oriundus, originaire, descendu, né, issu.* — (Trevoux). Ce

Digitized by Google

« *tate Boloniensi, quæ est secùs mare anglicum sita* (1) :
« Godefroid était originaire du royaume de France,
« de la province de Reims et de la ville de Boulogne,
« située sur le rivage de la mer d'Angleterre. »

Ce témoignage rend complète, dit-il, la démonstration du fait de la naissance de Godefroid de Bouillon à Boulogne-sur-Mer. M. Hédouin perd de vue que le mot *oriundus, originaire,* constate non pas la naissance proprement dite de Godefroid, mais son origine. Né accidentellement hors du comté, d'un prince français, il en était néanmoins originaire. C'est ainsi que l'on dit de Rubens, qui naquit

mot se rapporte à l'origine, à l'extraction, plutôt qu'à la naissance matérielle et physique.

(1) *Remensis provincia* signifie l'archevêché de *Reims,* métropole de la deuxième Belgique. Guillaume de Tyr substitue le nom de la métropole à celui de la province.

Au même chapitre, Guillaume de Tyr fait succéder Godefroid de Bouillon à Godefroid le Bossu, son oncle, dans le duché de Lothier, immédiatement après la mort de ce dernier, assassiné en 1076, tandis qu'il n'en fut pourvu qu'en 1089 : première erreur.— Il dit qu'il devint duc de Lothier *par droit d'hérédité ;* or, l'on sait très-bien qu'à cette époque la Basse-Lotharingie n'était encore qu'un duché bénéficiaire, et cette dignité était si peu héréditaire, qu'à la mort de Godefroid le Bossu elle fut conférée, sans réclamation, au propre fils de l'Empereur. Ces deux erreurs n'entameraient-elles pas singulièrement la confiance que mériterait Guillaume de Tyr, quant au lieu de naissance. Ce qui prouve d'ailleurs que souvent ce prélat n'était pas bien informé, c'est que, seul, il donne à Ida un quatrième fils, nommé Guillaume, et qui serait resté près de sa mère pendant que ses frères partaient pour la première croisade. V. page 7, ci-dessus.

Digitized by Google

à Cologne d'un père Anversois, qu'il était originaire de la ville d'Anvers.

L'opinion de Guillaume de Tyr ne confirme donc en rien la thèse de M. Hédouin.

Passons à ses autres arguments, à ce qu'il appelle *des preuves positives parfaitement en harmonie avec toutes les vraisemblances.*

On lit dans un manuscrit du prêtre *Luto*, qui vivait au commencement du siècle dernier : « *Les « registres de la ville de Boulogne marquent un lieu où « Godefroid, surnommé de Bouillon, est né; c'est dans « l'endroit où sont aujourd'hui les boucheries de la « ville, au-dessous du beffroy, où étoit autrefois le pa- « lais des comtes.* »

L'opinion de Luto, savant très-laborieux, mérite d'autant plus de confiance, dit M. Hédouin, qu'il avait feuilleté les archives de Boulogne et que c'est dans les registres qui les composaient qu'il avait copié les détails que transmet son manuscrit.

M. Hédouin poursuit : En outre, dans un manuscrit de 1650, provenant de la bibliothèque de notre modeste et laborieux compatriote Henry, et dont l'auteur est inconnu, on lit ce passage confirmatif du fait énoncé par Luto : « *Aucuns disent que Ide, « la mère de Godefroid, accoucha en la ville de Boulo- « gne, en l'hostel de ville* (1) *qui est sur la place, et « auquel on a élevé un beffroy ou clocher pour servir à*

(1) M. Hédouin assure qu'antérieurement à l'an 1231, le palais des comtes de Boulogne existait sur le terrain de l'hôtel de ville

Digitized by Google

« *ladite ville pour les découvertes; autres qu'il est né*
« *dans le bâtiment vis-à-vis, qui a été depuis dédié*
« *en abbaye nommée St-Wulmer.* »

Voilà donc les preuves positives de M. Hédouin : deux traditions contradictoires consignées dans des manuscrits du siècle dernier et le témoignage de Guillaume de Tyr!

Ce dernier témoignage, nous l'avons réduit à sa véritable valeur; quant à la tradition constatée au XVIIIe siècle par M. Luto et son acolyte inconnu, n'est-elle pas bien faible, bien suspecte et bien intéressée?

Bien faible, car une tradition n'est respectable que lorsqu'elle remonte à un temps immémorial et se trouve constatée d'âge en âge par des témoignages irrécusables.

Bien suspecte et bien intéressée. En effet, l'idée de s'attribuer la paternité de celui que la voix publique et populaire s'obstine à appeler le chef de la première croisade, le roi de Jérusalem, quoiqu'il n'ait été ni l'un ni l'autre, ne devait-elle pas venir naturellement à l'esprit de ceux qu'avaient gouvernés ses ancêtres et de la ville qui lui devait des reliques précieuses, souvenirs de sa piété et de sa bienveillance?

Cette tradition se forma naturellement et découla logiquement de l'enchaînement des faits qui se rapportaient à la famille à laquelle appartenait Gode-

actuel et était bien certainement la résidence d'Eustache aux Grenons, père de Godefroid.

Digitized by Google

froid; mais, suspecte et intéressée, elle ne mérite pas d'être accueillie sans réserve.

Il est temps de passer aux arguments à l'aide desquels le Brabant revendique la paternité de l'illustre Godefroid.

Je m'occuperai d'abord des écrivains qui ont émis en ce sens une opinion affirmative; je terminerai ma revue par l'examen de la tradition d'après laquelle ce prince, à jamais célèbre, serait né à Baisy (1) en Brabant.

La première mention relative à la naissance de Godefroid de Bouillon en ce lieu se trouve dans une chronique découverte récemment par M. le professeur Bormans et qui constituait les feuillets de garde d'un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Liége (2). L'écriture est environ celle de 1269, époque du mariage de Jean I avec Marguerite de France. Le manuscrit commence par ces mots : *Incipit genealogia Karoli Magni :* c'est l'une des plus anciennes chroniques du Brabant.

On y lit : « Godefridus Dux genuit Godefridum

(1) M. Hédouin parle constamment des écrivains du Brabant qui veulent faire naître Godefroid à *Baily;* c'est sans doute une erreur typographique, mais il importe de la relever.

(2) M. De Ram, *Recherches sur les comtes de Louvain et leurs sépultures à Nivelles,* p. 27.

Digitized by Google

« gibbosum ducem et sanctam Ydam Bononiensem « comitissam, matrem Godefridi de Boilon, ducis « Lotharingie post mortem Godefridi gibbosi et re- « gis Hierusalem, et Eustacii, comitis Bononiensis (1) « *qui licet nominati sunt de Boilon*, NATI TAMEN « *et nutriti sunt in Brabantiâ, scilicet apud Baisin* « *apud Genepiam castrum ducis Brabantiæ.* »

On trouve dans la vie de sainte Ide, publiée par Henschenius dans les *Acta Sanctorum aprilis* (2) : « *Apud Bruxellam, vel circa eam magna ex parte* « *vitæ suæ mansionem fecit et juxta Genepiam cum* « *filiis honestissimè conversans, habitavit. Monstra-* « *tur illùc* (à Baisy) *usque hodiè fons sacri baptis-* « *terii, in quo Godefridus, ejus primogenitus* (3), *fer-* « *tur fuisse initiatus.* »

Enfin, Albert d'Aix, écrivain contemporain de la

(1) On sait que sainte Ide survécut à son fils Godefroid : elle mourut le 13 avril 1113. Son époux était décédé au plus tôt l'an 1093. (*Art de vérifier les dates*, t. XII, p. 352.)

(2) Le baron Leroy, dans sa topographie historique du Brabant wallon, dit à ce sujet : « *Confirmatur traditio illa* (la nais- « sance de Godefroid à Baisy) *ex codice MS. monasterii rubeæ* « *vallis propè Bruxellas, parte I Hagiologii Brabantiorum,* « *collecta et transcripta à Joanne Gillemans, ejusdem loci* « *canonico regulari, qui ante ducentos annos, magna industria* « *et labore, plures sanctorum vitas collegit, interque eas vitam* « *sanctæ Idæ viduæ et Boloniensis comitissæ de stirpe Karoli-* « *darum.* »

(3) Nous avons déjà fait remarquer que l'aîné de ses fils fut Eustache, qui succéda à son père dans le comté de Boulogne; nous examinerons plus loin la tradition du baptême de Godefroid.

Digitized by Google

première croisade, après avoir rapporté la maladie de Baudouin 1er, à El-Arisch, et ses instances pour être enterré sous le Calvaire, près de son cher Godefroid, ajoute : « *Et hoc dicto,* VIR IN TERRA NATIVITATIS « SUÆ DE LOTHARINGIA *ex nobili sanguine nobilissimus,* « *rex in regno Jérusalem gloriosissimus ac victorio-* « *sissimus, Dei athleta fortissimus, spiritum vitæ* « *exhalavit, in fide Christi stabilis et in confessione* « *Domini purgatus, Dominici corporis et sanguinis* « *perceptione munitus.* » (Lib. XII, ch. 26, p. 378.)

Ce passage que n'ont pas remarqué, que je sache, les écrivains qui se sont occupés du lieu de naissance de Godefoid de Bouillon, dit formellement que Baudouin, son frère, était natif de Lotharingie : *In terra nativitatis suæ de Lotharingia.* S'il y est né, le fait de la naissance de ses frères dans la même contrée devient aussi probable que l'ont déclaré invraisemblable ceux qui veulent rattacher la naissance de tous les enfants d'Ida à la résidence habituelle d'Eustache aux Grenons à Boulogne-sur-Mer.

Ne voyons-nous pas tous les jours de bonnes mères se rendre par prédilection, vers l'époque de leurs couches, dans un lieu déterminé et bien éloigné de leur séjour habituel? Et Ida de Boulogne, cette bonne et pieuse mère, n'avait-elle pas un immense intérêt à rapprocher ses enfants de l'oncle puissant qui devait leur transmettre des apanages considérables et des honneurs auxquels ne pouvaient guère aspirer les cadets de la maison de Boulogne?

Voilà donc des écrivains d'une antiquité non dou-

Digitized by Google

teuse, à savoir le manuscrit du XIIIe siècle découvert par M. Bormans, et la vie de sainte Ide, sortie probablement d'une plume contemporaine, qui nous apprennent que Godefroid naquit et fut élevé dans le Brabant; Albert d'Aix, son contemporain, confirme indirectement leur témoignage.

Ajoutons à ces respectables autorités — A, ce que nous révèle la grande chronique belge (1) écrite vers 1477 : « Godefridus II, inter duces Lotharingiæ XVI in « ordine, fuit filius Gozelonis, ducis Lotharingiæ, et « frater Stephani Papæ IX atque Odæ uxoris Lam- « berti junioris, comitis Lovaniensis et Bruxellensis. « Genuit Godefridum Gibbosum ducem et S. Idam « matrem Godefridi, Eustachii et Balduini, fratrum « Boloniensium, qui adepti sunt principatum Bolo- « niensem et Lotharingensem post mortem Gode- « fridi Gibbosi eorum avunculi. Nati sunt in Bra- « bantia apud Basin, juxta Genapiam castrum. »

B, La *chronique généalogique de Nivelles* (2), achevée en 1314, qui porte, p. 129 : « Gerberga genuit « Henricum seniorem comitem de Bruxella, marcio- « nem imperii, cujus pater erat Lambertus cum « barba, frater Ragineri, comitis Hanoniæ. Hic

(1) *Magnum Chronicon* in quo cum primis Belgicæ res et familiæ diligenter explicantur, authore vel collectore ordinis S. Augustini canon. regul. propè Nussiam religioso, t. III, p. 143. — Rerum germ. script. curante Struvio; Ratisbonnæ, 3 vol. in-fol. 1726. Cette chronique s'arrête à l'an 1474.

(2) *Chronicon genealogicum nivellense*, publié par J. J. Chiflet, à la suite de son *Faux Childebrand;* Bruxelles, in-4°, 1659.

Digitized by Google

« Lambertus fuit princeps Brabantiæ ex parte uxoris
« suæ Gerbergæ, qui Lovaniensem ecclesiam con-
« struxit, et Baldricum Leodiensem episcopum et
« exercitum ejus in bello vicit apud Hugardin in
« Brabantia. Hic Lambertus posteà apud Florines
« præliando occubuit; qui genuit Henricum et Lam-
« bertum, dictum Baldricum, comitem Bruxel-
« lensem, imperii marcionem, et Matildem quæ pe-
« perit Eustacium, comitem Boloniensem, qui genuit
« ex S. Ida Eustacium comitem Boloniensem et
« Godefridum ducem Lotharingiæ et Balduinum.
« Hi reges fuerunt in Jerusalem, christianorum
« primi et civitatibus excellentissimi, *qui nati ac*
« *nutriti fuerant in Brabantia,* scilicet apud Baisin,
« juxta Genapiam castrum Ducis Lotharingiæ et
« Brabantiæ. Hi dicti fuerunt de Bulhon, quia ipsi
« adepti sunt principatum de Bulhon, post mortem
« avunculi sui Godefridi Gibbosi. »

On lit dans l'*Histoire diplomatique du Brabant*, par P. Van der Heyden, dit à Thymo, chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles, chronique estimée du xve siècle :

« Godefridus de Bullione fuit enutritus in quadam
« villa nomine *Basin,* in confinio Genapiæ, castello
« ducis Brabantiæ, qui cum adolescentior fieret,
«avunculo suo Godefrido Gibboso, Lotharingiæ
« duci, adhæsit. »

De Vaddere nous apprend que *Divaeus* dans ses commentaires manuscrits, ann. 1070 et 1057, faisait également naître en Brabant les fils d'Ida, mais non

Digitized by Google

à Baisy : « Ida, soror ejus (Godefridi Gibbosi) cùm « Eustachio, filio Eustachii comitis Boloniensis, « nupsisset, Genapiæ castello, Nivellae propinquo, « habitabat; *illic filios Godefridum, Balduinumque « peperit*, ac in vico contiguo Basin educari cura- « vit (1). »

On lit à peu près la même chose dans les mémoires de Jacques Du Clercq, publiés par le baron de Reiffenberg : « Par ung vendredy XVII de juil- « let 1459, la fille du duc de Savoye et femme à « Loys aisné, fils du roy de Fransche, en son « chasteau de Genappe en Braband, accoucha d'ung « fils, lesquelles nouvelles on vint dire prestement « au duc de Bourgogne, qui lors estoit à Bruxelles, « dont le duc fust moult joyeux, et donna mille « lyons d'or à celluy qui lui rapporta les nou- « velles, puis fait prestement escrire lettres par « toutes les bonnes villes de son pays, que ils « allumassent feus et feissent joye pour la no- « ble venue dudit enfant; ce qu'on feit partout « moult honorablement; *et le cinquième jour d'aoust « fust le dit enfant baptisé ès fons de la paroisse « dudit Genappe, esquels, tout comme on disoit, « avoit jadis esté baptisé Godefroy de Bullon, qui « jadis avoit conquesté Hiérusalem et en avoit esté « roy et sy avoit esté né au dit chasteau.* »

Dans une notice insérée dans la *Belgisch museum*

(1) *Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant*, t. I, p. 304. Ces manuscrits ne paraissent pas avoir vu le jour : Divaeus mourut en 1581.

Digitized by Google

voor de Nederduitsche tael-en letterkunde, 4e deel, Gent, 1840, in-8°, p. 391, Ch. Willems a cherché à prouver que ces fonts se trouvaient, non dans l'église actuelle de Genappe, mais à Baisy, à savoir dans l'enclos où se voit encore la fontaine que la tradition appelle *les fonts de baptême de Godefroid de Bouillon*. Il était plus simple de reconnaître que Du Clercq, qui ne portait guère son attention que sur les faits relatifs au dauphin royalement hébergé au château de Lothier-lez-Genappe, aura appliqué à cette dernière localité la tradition qui courait le pays en ce qui concernait le village voisin de *Baisy*.

Au surplus, les témoignages de Divaeus et de Du Clercq prouvent, malgré les erreurs dont ils sont entachés, que la tradition faisait naître Godefroid sur ce point du territoire brabançon : seuls, ils seraient de petite valeur ; mais ils corroborent les autres témoignages qui attribuent en grand nombre à Baisy même la paternité du fils de la bienheureuse comtesse de Boulogne.

Quant à la tradition d'après laquelle Godefroid serait né à Baisy, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître tous les caractères d'une existence immémoriale.

Et d'abord faisons remarquer qu'à la différence de celle dont se targue Boulogne-sur-Mer, il n'y a ici rien de suspect. Comment aurait pu naître celle de Baisy, si elle n'avait sa racine dans un fait populaire et notoire?

Digitized by Google

Nous avons déjà vu que la légende trouvée par les auteurs des *Acta Sanctorum*, dans les manuscrits de *Rouge-Cloître*, affirmait qu'*Ida de Boulogne passa près de Bruxelles la plus grande partie de sa vie, qu'elle habita Genappe avec ses fils et qu'on voyait à Baisy les fonts qui avaient servi à son baptême.*

Quel intérêt pouvait avoir l'auteur inconnu de ce manuscrit à faire honneur à un village ignoré du Brabant de la naissance de Godefroid? A-t-il pu inventer qu'on y voyait encore les fonts qui avaient servi pour son baptême?

Ecrivain du xve siècle, le P. Gielemans ne contredit pas la tradition qui se trouvait dans la collection des légendes à laquelle il travailla pour l'abbaye de *Rouge-Cloître* et dont le manuscrit semble perdu.

Paquot (1) écrivait en 1770 : « *Le héros chrétien « naquit non à Boulogne, ni à Watène, près de Saint- « Omer, comme plusieurs l'ont cru sans fondement, « mais à Basy on Baisy, village du Brabant-Wallon, « près de Genappe. Ceux du village de Baisy le « croient ainsi; ils disent que Godefroid de Bouillon « fut élevé chez eux, et ils montrent proche leur église « paroissiale l'endroit où étoit le château qui lui « donna naissance.* »

Le baron Leroy avait dit avant lui, dans son ouvrage intitulé : *Topographia historica Gallo-Brabantiæ*, Amstel., 1692, in-folio :

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des* XVII *provinces des Pays-Bas;* Louvain, 1770, t, III, in-folio.

Digitized by Google

« *Baisy est un village du Brabant-Wallon : on l'ap-*
« *pelle communément Basy ; il est sur le territoire de*
« *Genappe, contre la Dyle. Les habitants de ce village*
« *croient que Godefroid de Bouillon y est né et y a*
« *été élevé : on y montre encore, non loin de l'église, la*
« *place du vieux chastel qu'il auroit habité* (1). »

Aubert Le Mire, dans une note écrite en 1636, avait dit que les habitants de Baisy assuraient que cette tradition *leur avait été transmise de père en fils* (2).

Jean Blondeau, dont Leroy cite fréquemment les *mémoires sur le Brabant-Wallon*, avait également dit : « Il
« se trouve presque autant de lieux qui se veuillent
« attribuer la naissance de Godefroid de Bouillon
« qu'il y a eu de villes en Grèce qui ont opiniâtré-
« ment disputé la naissance du poëte Homère. C'est
« en quoy la vertu se faict essentiellement remar-
« quer..... Quoy qu'aucuns en veullent dire, il est
« assuré que Godefroid de Bouillon, duc de Lothier
« et marquis du Saint-Empire et puis roy de Jérusalem

(1) « Est dictum Baseium Pagus Gallo-Brabantiæ, de quo nunc
« agimus, versùs Comitatum namurcensem, vulgo Basy, in territo-
« rio Genapensi ad fluvium Tiliam, *in quo pago ab incolis creditur*
« *Godefridum Bullionum natum fuisse et educatum*, monstratur-
« que propè templum veteris castelli sedes. »

(2) « Est autem Baseium, vulgo Basy, vicus Gallo-Brabantiæ
« ad fluvium Tiliam, haud procul a Villariensi monachorum cis-
« tertiensium abbatiâ : in quo vico natus et nutritus fuit Godefri-
« dus Bullionius, ut in MS. nivellensi Genealogia ducum Braban-
« tiæ legitur, utque traditione velut per manus acceptâ illius loci
« incolæ narrant. » *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 695.

Digitized by Google

« a print sa naissance en ce lieu (Baisy), et y at esté « nourri et élevé dèz sa tendre jeunesse par Ide, « comtesse de Boulogne, sa mère, au chasteau « qu'elle avait illec qui at esté ruiné passé longues « années, restant encore néantmoins la motte sur la- « quelle il estoit basti. C'estoit un alleu qui luy « appartenoit et où elle faisoit sa résidence ordi- « naire comme on pourra reconnoistre par ce que j'ay « déduict en traittant de la franchise de Genappe (1). »

Enfin les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, qui avaient parcouru tout le nord de ce royaume et qui rapportent diverses particularités sur les reliques que Godefroid avait envoyées de Jérusalem à sa mère, n'hésitent pas à condamner les prétentions de Boulogne : « Go- « defroid, disent-ils, *naquit à Boulogne-sur-Mer ou* « *plutôt à Basy, dans le Brabant françois* (ou wallon). »

On possède aux archives du royaume un manuscrit d'une écriture du xve siècle, intitulé : *Chore van 't landt van Waes*. Ce volume, qui n'est point paginé, contient sur deux colonnes, à partir de 1301, la liste des échevins de la ville de Gand, et au pied l'indication des événements remarquables qui se sont passés sous chaque échevinage.

(1) Une copie du manuscrit de Blondeau faisait partie de la collection de Gérard et se trouve, dit-on, aux archives de La Haye : je n'en connais pas de duplicata en Belgique.

Digitized by Google

Ainsi, aux années 1457 et 1458, l'auteur rapporte que, le 3 février, la femme du dauphin arriva à Gand incognito et partit le lendemain pour Bruges où se trouvait le prince son époux (1), et plus bas, à mi-marge :

« In dit scependom van 58 (2) omtrent den inganc
« van Hoymaent was ghebooren te Genepien boven
« Brussele Johasin Sdaulphin zone van Vranckerye,
« ende was kerstin ghedaen op de cautre daer Go-
« defroyt van Builloen kerstin ghedaen was, ende
« men hielt ter zelver tyt, binnen Ghend groote
« feesten van diensteludene, vierne, esbattementene
« ende andersins (3). »

(1) Il paraît que le prince français aimait à parcourir le pays. On lit, en effet, dans Divaeus, *Annales oppidi Lovaniensis*, lib. VI, p. 52, ad. an 1456 : « Mense septembri, Ludovicus Delphinus « Lovanium venit. Lovanienses admoniti à duce ut eum officiose « exciperent, vini optimi octo hamis donârunt. »

(2) Ce fut le 17 juillet 1459, et non 1458, que naquit à Genappe le jeune prince Joachim, fils de Louis, dauphin de France, et de sa femme, fille du duc de Savoie. Il mourut en 1460, ainsi que le constate un petit monument placé dans la chapelle de la Sainte-Vierge en la grande église de Hal.

(3) Il paraît que la Belgique entière fut en liesse à cette occasion ; on trouve, en effet, dans le même Divaeus, lib. VI : « Mense « julio, uxor Ludovici Delphini filium peperit Genappæ, cujus bap- « tismum Lovanienses decorârunt legatione, Jacobo ex Liemingis, « consule, et Ludovico Radulphi, illùc missis. » — Nous avons vu par l'extrait de Jacques Du Clercq, p. 24, que cette liesse officielle était le résultat des instructions positives de Philippe le Bon, *adressées prestement à toutes les bonnes villes de ses pays*, et c'est là ce qu'on appelle l'ère des libertés communales !

Digitized by Google

Cette note n'est pas d'accord avec ce que dit Jacques Du Clercq à propos de ce baptême. L'écrivain français dit positivement que Godefroid fut baptisé ès fonts de la paroisse de Genappe, tandis que l'annotateur flamand, d'accord avec la tradition locale, dit que le fils du dauphin fut baptisé dans le champ (cauter) où l'avait été Godefroid de Bouillon. Nous verrons plus loin que c'est en effet dans un enclos et non dans une église que se trouvent *les fonts* où la voix publique veut que Godefroid ait été plongé dans les eaux du baptême. C'est Jacques Du Clercq qui doit avoir tort : le château de Lothier, situé sur la droite de la Dyle, appartenait à la paroisse de Baisy; il est même à remarquer que les terrains situés à gauche de la rivière, en face du château, jusqu'à Vieux-Genappe, dépendaient jadis de la paroisse d'Houtain; état de choses qui s'est prolongé longtemps.

M. Schrant, professeur de littérature néerlandaise à l'université de Gand, auteur d'un éloge de Godefroid de Bouillon (1), eut la louable idée de se

(1) Lofrede op Godfried van Bouillon, door J. N. Schrant, Gend, 1826, in-8°. Cet éloge avait été proposé en 1824, par la *Société pour la langue et la littérature hollandaises de Gand*. L'auteur avait étudié son sujet, mais il n'a pas su dégager ses yeux du faux éclat qui environne Godefroid. Pour lui, c'est toujours le *véritable héros chrétien, le chevalier sans peur et sans reproche, l'idéal des paladins!* « Met een woord, Godfried vertoont ons den echt chris-

Digitized by Google

transporter à Baisy, qu'il pense également être le lieu de naissance du héros; après avoir cité comme preuves du fait la *grande chronique belge, celle de Nivelles,* et la *vie de sainte Ide,* il ajoute :

« Niet minder pleit daarvoor de getuigenis der « inwooners van Basy, op eene aloude overlevering « gegrond. *By my onderzoek aldaar,* toonde men « mij, in den omtrek der kerk, de plaats van het « kasteel, waar men wil dat Godfried geboren, « alsmede de vont, waarin hij gedoopt is. Een steen, « met den naam van Godfried, in zeer oude letters, « aldaar voorheen geplaatst, was, tot wezenlijk ver- « lies, bij het herbouwen der kerk, als grondsteen « van den toren gebezigd. » Note 7.

« L'un des arguments de la naissance de Godefroid « à Baisy, c'est, dit-il, l'opinion des habitants de « Baisy, basée sur une très-ancienne tradition. Lors « de l'enquête que j'y fis, on me montra l'emplace- « ment du château où l'on veut que naquit ce « prince, ainsi que les fonts dans lesquels il fut « baptisé. Une pierre, portant le nom de Godefroid

« telyken held, den Ridder zonder vrees en blaam, het ideaal der « Ridders, p. 3. »

Cet écrit est dédié au prince Frédéric : *Godfried van Bouillon was het sieraad van zyn eeuw ; uwe koningklijke Hoogheid is het sieraad der onse!* Cette flagornerie n'aura pu que déplaire au prince modeste et distingué à qui elle s'adressait.

En tête de *l'éloge* se trouve, d'après le vitrail de la cathédrale d'Anvers, le portrait idéal de Godefroid de Bouillon, portrait qui n'a pas plus de valeur historique que celui donné par Thevet.

Digitized by Google

« en caractères antiques, y était jadis placée; mais « lors de la reconstruction de l'église, on s'en servit « pour les fondations de la tour (1). »

J'ai voulu imiter M. Schrant et je me suis aussi rendu à Baisy, pour voir la place où furent l'antique manoir du héros brabançon et ce qu'on appelle ses *fonts de baptême*.

L'église, reconstruite au siècle dernier (2), est située, dit-on aujourd'hui, en face de l'ancien château d'Ida de Boulogne : on le suppose ainsi d'après des fondations qu'on y a mises plus d'une fois à découvert. J'incline à croire que le château était plutôt situé dans la prairie dite de la *Motte*, jadis étang, au milieu de laquelle se trouve encore une motte qui peut avoir été l'emplacement du chastel. Au devant se trouve la place publique, avec les débris du pilori seigneurial.

(1) La commission royale des monuments vient d'arrêter le modèle d'un monument destiné à honorer la mémoire de Godefroid. On le placera à juste titre dans le chœur même de l'église.

(2) Elle le fut en 1763, sous le curé Jacques d'Anvoy, aux dépens de l'abbaye d'Aywières, principale décimatrice du lieu. Elle n'offre rien de remarquable, si ce n'est la pierre tumulaire d'une demoiselle Cupis-Camargo, décédée à Baisy en 1755. Cette pierre, ornée de ses armoiries et de ses quartiers, mériterait d'être encastrée dans la muraille : placée, comme elle l'est, sur le passage quotidien des campagnards, elle est menacée d'une prochaine dégradation.

On sait que l'un des régiments belges qui se distinguèrent en Allemagne, sous Wallenstein, portait le nom de *Camargo*. D'autres souvenirs se rattachent à ce nom, qui mérite peut-être une notice spéciale.

Digitized by Google

En descendant de la hauteur sur laquelle se voit l'église et en traversant un chemin public, l'on arrive dans une autre prairie au milieu de laquelle on remarque une source assez abondante, entourée, à ras de terre, d'un mur de pierres blanches en forme de puits sans margelle, et que recouvre un couvercle de bois remplaçant, dit-on, une vieille pierre, prétendument utilisée lors de la construction de la tour de l'église actuelle. Au delà de cette prairie est l'ancien presbytère, aujourd'hui converti en étable, et dont cette prairie formait une dépendance.

De la source s'échappe, à l'aide d'un conduit souterrain, une eau vive qui forme avec d'autres rivulets le ruisseau connu sous le nom de *Ry* (1) *de Godefroid* ou de la Falise.

Il est probable que le jeune Godefroid a été baptisé (2) dans la source de la prairie ; en tout cas, l'eau qui fut employée à son baptême en provenait certainement, puisqu'à cette époque, vu l'exiguité des églises semblables à celle de Baisy, c'était au presbytère même qu'on baptisait les nouveau-nés. Au XIe siècle, il n'y avait apparemment qu'une population minime à Baisy, et la tradition désigne encore l'endroit dit *les Barraques*, sur la grande route de Charleroi, comme étant les constructions primitives de la commune.

(1) Ry, expression dérivée du latin *rivus*, comme une foule d'autres mots appartenant à l'idiome wallon, ce fidèle représentant de notre vieux français.

(2) L'usage de baptiser par immersion existait encore, d'après l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle*, V° *Baptême*, à l'époque de la

Digitized by Google

Quant au baptême du fils du dauphin de France en 1459, l'on peut se demander comment ce dernier prince a pu être baptisé à Baisy, comme le dit le manuscrit flamand cité ci-dessus, et non à Genappe. Ceci s'explique par cette double considération que le château de Lothier, situé à droite de la Dyle, dépendait, sous le rapport religieux, de la paroisse de Baisy, tandis que la ville actuelle de Genappe, qui n'avait ni curé ni église avant 1837, dépendait de l'église de Vieux-Genappe et ne possédait qu'une toute petite chapelle. Aubert Le Mire avait dit avec raison : « *Est* « *autem Baseium, vulgo Basy, vicus Gallo-Brabantiæ* « *ad fluvium Tiliam.* » En effet, si la Dyle qui a sa source à Houtain-le-Mont, arrondissement de Nivelles, ne passe pas dans le village proprement dit de Baisy, et si c'est entre la Dyle et la Thyle, son affluent, que sont situés l'église, l'ancien château et le noyau proprement dit du village, il n'en est pas moins vrai que la commune de Baisy et son territoire longent la Dyle, comme le disait Le Mire, ce

naissance de Godefroid, et Bergier, dans son Dictionnaire de théologie, t. Ier, p. 281, contient sur cette matière le passage suivant qu'il m'a paru intéressant de rapprocher de la tradition dont nous nous occupons. « Le mot baptême, dit-il, signifie en général « *lotion*, immersion, du mot grec βαπτω, ou βαπτιζω, je lave, « je plonge. Tous les peuples ont compris que l'action de la- « ver le corps était un symbole de la purification de l'âme. Les « premiers chrétiens n'avaient d'autres baptistères que les fon- « taines, les rivières, les lacs ou la mer, qui se trouvaient plus à « portée de leurs habitations. »

Digitized by Google

que répètent De Vaddere, *Histoire des ducs et du duché de Brabant*, t. I, p. 304, Desroches, *Epitome historiæ Belgicæ*, et Schrant, dans son éloge de Godefroid de Bouillon. C'est le lieu de faire remarquer que les anciens auteurs appellent indistinctement la Dyle, Tylia, Thila, Thilia, ou Dylia (v. Miraeus, *Donat. piar.*, p. 53, etc.; Divaeus, *Rerum Lovan.*, lib. I, c. 3), et je ne dois pas omettre que Gramaye (1), s'écartant de l'opinion qui place à Houtain les sources de la Dyle, considère la Thyle qui passe à Villers, et sort du territoire de Tilly d'où dériverait son nom, comme la véritable Dyle, au préjudice du cours d'eau qui arrose Genappe. Mais Grammaye doit avoir tort; la Thyle qui traverse l'ex-abbaye de Villers et qui a sa source à Sart-Dame-Aveline plutôt qu'à Tilly, n'est réellement qu'un affluent de la Dyle, et cette dernière a sa véritable source à Houtain, arrondissement de Nivelles.

La tradition que M. Schrant était allé constater sur les lieux en 1825 et que j'ai étudiée de la même manière en 1854, est vivace, populaire et assez vague pour écarter toute idée de sophistication. Ce n'est pas une de ces traditions frelatées qu'entretiennent et qu'amplifient les artistes et les savants, après les avoir fait naître; c'est une bonne et simple tradition villageoise qui s'est perpétuée de père en fils et qu'attestent les vieillards d'aujourd'hui

(1) Gallo-Brabantia ad limitem Hannonicum : Bruxellis, 1606, in-4°, p. 7 et 10.

Digitized by Google

comme l'attestaient, de 1825 à 1829, les vieillards de l'époque à M. l'abbé Mortas, alors curé de Baisy et qui exerce aujourd'hui les mêmes fonctions dans l'église Saint-Boniface à Ixelles.

Cette tradition s'est perpétuée d'âge en âge d'une manière exceptionnelle et frappante. Nous la trouvons une première fois au XIIIe siècle, pour la retrouver aux XIVe et XVe siècles; postérieurement, elle se trouve acceptée par les auteurs les plus sérieux; elle se propage par l'imprimerie et se maintient dans le petit village de Baisy, habité par des paysans illettrés qui ne savent guère ce qu'est Godefroid de Bouillon, et qui se passent de père en fils le joyau de la tradition qu'à mon tour j'ai voulu étudier consciencieusement, sans parti pris et même, je dois l'avouer, avec un certain esprit d'incrédulité; mais je n'ai pas tardé à lui appliquer ce passage de Malte-Brun :

« Une tradition populaire peut n'être pas d'un « grand poids aux yeux des savants, lorsqu'elle est « opposée au témoignage de leur raison et aux faits « qui forment la base d'une science; mais lors- « qu'elle s'accorde avec ce témoignage et ces faits, « elle doit être considérée comme une preuve de « quelque importance. » (*Précis de la géographie universelle,* t. IV, p. 238.)

Le résultat de cette étude loyale, bien qu'intéressée, puisque, enfant du Brabant, je ne puis dissimuler ma joie de pouvoir donner le titre de compatriote à l'illustre Godefroid de Bouillon, le résultat

Digitized by Google

de cette étude, dis-je, me semble de nature à démontrer que la tradition de sa naissance à Baisy est des plus respectables et mérite une créance plus vive que n'en méritent ordinairement les traditions de ce genre.

Que cette tradition immémoriale, attestée de siècle en siècle par des chroniqueurs et des écrivains dignes de respect, soit désormais pour tout Brabançon un article de foi et pour le Brabant l'un de ses principaux titres de noblesse !

Digitized by Google

Digitized by Google

III

Victime d'un odieux assassinat, Godefroid le Bossu mourut le 26 février 1076. Son fils adoptif se mit en possession de ses biens patrimoniaux, mais il n'obtint point de l'Empereur la dignité ducale; il dut se contenter de la Marche d'Anvers (1). Renfermé dans le château de Bouillon, avec sa mère, il s'y vit bientôt assiégé par le comte de Namur, Albert, qui s'avisait de faire revivre d'anciens droits sur cette seigneurie et qui s'était ligué avec l'évêque de Verdun. Cette dernière ville, ancien patrimoine de la famille d'Ardenne, tomba au pouvoir du prélat; mais Godefroid défendit sa forteresse avec une éner-

(1) C'est de là qu'on l'appelle, improprement du reste, *Marquis d'Anvers*, tandis qu'il ne prit jamais que le titre de *Marchio*. Ce terme, synonyme de Mark-Graef, commandant des frontières, provient de *Marca*, terme de basse latinité qui signifiait *marches, frontières, limites, confins*. Les marchis ou marquis étaient, avant l'hérédité des fiefs, les gouverneurs des villes situées sur les marches ou frontières d'un État. Dans les temps modernes, le marquisat n'était plus qu'une terre qui conservait le titre et que l'on ne pouvait vendre ou acheter à volonté. En Allemagne, le *Margrave* était devenu l'égal des princes souverains.

Digitized by Google

gie au-dessus de son âge : il n'avait alors que 17 ans. Il ne tarda pas à trouver un puissant protecteur dans l'évêque de Liége, Henri, dont la famille était alliée à la sienne. L'intervention de ce prélat puissant força le comte de Namur à se désister de son entreprise, et le jeune prince fut dès lors généralement connu sous le nom de *Godefroid de Bouillon*.

Vassal de l'Empereur, Godefroid lui fut constamment fidèle (1) ; toutefois il ne semble pas lui avoir rendu les éminents services que lui attribuent la plupart des historiens modernes. C'est ce qu'explique parfaitement M. Von Sybel, déjà cité, et dont l'ouvrage, trop peu connu en Belgique, mériterait assurément les honneurs d'une traduction française, destinée à mieux faire connaître la critique savante et judicieuse du professeur allemand.

M. Von Sybel s'attache à prouver que pour avoir été un prince distingué, pieux (2), plein de bravoure et de générosité, un héros enfin dans toute l'acception du mot, Godefroid ne fut pas un être parfait, et n'est même pas ce géant que nous ont fait le roman,

(1) Divers auteurs parlent d'un combat singulier ou d'une bataille entre l'Empereur et Godefroid de Bouillon, au sujet des mauvais traitements infligés par le premier à la princesse Praxède, sœur de Godefroid. Cette princesse était Russe, et nous avons vu que Godefroid n'eut pas de sœur.

(2) Godefridus..... vir magnæ potentiæ et famosi nominis eâ intentione quâ cæteri, *sed majori devotione quam plures alii*, dit Gilles d'Orval, apud Chapeauville ; *Gesta pontificum tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*. Leodii, 1612, 3 vol. in-4°.

Digitized by Google

la légende et la poésie. Avec ce guide excellent, il faut rejeter les récits concernant l'arrivée pompeuse de Godefroid à la cour de l'empereur Henri IV et la part brillante qu'il prit à l'expédition de son suzerain contre Rodolphe de Rhinfeld, duc de Souabe. Rien ne prouve que la veille de la bataille de Volcksheim, il ait été, comme le plus digne entre tous, proclamé porte-étendard de l'Empire; rien ne constate qu'il ait déterminé le succès de cette journée (15 octobre 1080), en tuant Rodolphe de sa propre main.

Quoi de plus exagéré que ses exploits au siége de Rome? Quoi de plus romanesque que le prétendu vœu qu'il aurait fait pour se débarrasser d'une fièvre contractée en campant sous les murs de cette ville?

En fait, on voit Godefroid, résidant en son château patrimonial, fortement occupé de ses propres affaires et se souciant du reste peu des intérêts du pape et de l'Empereur.

Ainsi, il se met en hostilité avec le comte Théodore de Flamme, l'un des féaux de l'Empereur, le bat et le retient prisonnier jusqu'à sa mort. Les évêques de Liége sont les chauds partisans de l'Empire; néanmoins, si Godefroid s'entend bien avec Henri, c'est que l'évêque le soutient contre le comte de Namur, et il se brouille immédiatement avec son successeur Obert, parce que celui-ci attaque l'abbaye de St. Hubert, à cause de sa conduite envers le pape. Godefroid ne protége toutefois l'abbaye, dont il était l'avoué, que par des considérations de famille et il per-

Digitized by Google

sécute l'évêque de toutes les manières, sans s'inquiéter, en agissant ainsi, ni de Rome ni de l'Empire.

Les mêmes raisons qui motivaient ses relations amicales avec l'évêque de Liége, Henri, le brouillent avec l'évêque de Verdun. Les seigneurs de Bouillon étaient encore en 1076 en possession du titre de comtes de Verdun. L'évêque Théodoric ayant trouvé bon de reconnaître en cette qualité le comte de Namur, Albert, Godefroid agit à son égard comme envers l'évêque de Liége, Obert : sans égard pour les alliances impériales de Théodoric et de son successeur Richer, il dévaste leur diocèse et ne leur accorde aucun répit. En agissant ainsi, il ne songe nullement aux intérêts de la cour de Rome, et il est néanmoins visible qu'en paralysant les forces des plus chauds partisans de l'Empereur, il faisait grand tort à la cause de ce dernier.

Ce ne fut qu'en 1089 que Godefroid obtint la dignité de duc de Lothier (Basse-Lotharingie). Déjà avant cette époque c'était un prince puissant, héritier des comtés de Bruxelles et de Louvain, qui répondaient assez bien au Brabant actuel (1), ce coin de l'ancienne Lotharingie où vécurent obscurément les derniers Carlovingiens (2).

(1) Jacques de Vitry l'appelle *duc de Brabant ;* mais ce titre fut porté pour la première fois par Godefroid dit le Barbu, premier duc du Brabant et de Lothier, l'an 1106.

(2) Charles le Gros, fils puîné de Louis d'Outremer et oncle de Louis V, fut investi par l'empereur Otton du duché de Lothier ou de Basse-Lorraine. Il séjournait habituellement à Bruxelles dans un

Digitized by Google

L'heure des croisades avait sonné, et Godefroid mit son bras et son épée au service de cette sainte et chevaleresque expédition. Qu'il l'ait fait uniquement par piété, c'est encore une exagération dont M. Von Sybel a fait justice. Et ce qui prouve que

palais qu'il s'y fit bâtir en 980, dans une des îles qu'y forme la Senne, non loin de l'église de Saint-Géry, détruite à la fin du siècle dernier. Ce fut lui qui y transporta du monastère de Moorsel, près d'Alost, le corps de sainte Gudule.

A la mort de Louis V, Charles voulut revendiquer le trône de France; mais Hugues Capet, duc de France, se fit reconnaître roi à l'assemblée de Noyon, se basant sur ce que, vassal de l'Empire, Charles avait perdu les droits qu'il tenait de sa naissance. Le duc de Lothier, que des courtisans de la nouvelle dynastie ont dépeint comme un prince faible et sans caractère, mais que les loyaux auteurs de l'*Art de vérifier les dates* appellent un *héros*, à propos du siége de Laon, marcha courageusement contre les Français et remporta deux victoires consécutives : il fut battu dans une troisième rencontre et fut obligé de s'enfermer dans la ville de Laon. Trahi par l'évêque du lieu et livré à son ennemi, il fut conduit à Orléans et y languit jusqu'à sa mort, arrivée en 992.

D'après Paquot (*Origine des ducs et du duché de Brabant*, par Devaddere, p. 224) Charles, relâché ou échappé de prison, serait mort à Maestricht en 1001, d'après une inscription antique, gravée sur un cercueil de plomb, trouvé, en 1666, dans la petite crypte de la collégiale de Saint-Servais. (*Acta Sanct.* maii, t. VII, p. 67.)

Le malheureux duc de Lothier laissa un fils, Othon, qui mourut sans postérité en 1005, après avoir reçu de l'Empereur, à titre de consolation, dit Fisen, l'investiture du duché de Lothier; il préféra une vie paisible aux risques d'une couronne à reconquérir. Ses deux sœurs, Gerberge et Ermengarde, épousèrent, l'une Lambert Balderic, comte de Louvain, et la seconde, le comte de Namur Albert. Gerberge eut pour sa part, à titre d'alleux, le territoire de Bruxelles, une partie de la forêt de Soignes, etc.

Digitized by Google

tout en montrant pour cette entreprise un très-grand dévouement, il n'entendait pas renoncer à sa patrie, c'est, d'une part, qu'il n'abdiqua pas la dignité ducale (1), et, d'autre part, qu'il se borna à engager plutôt qu'à vendre, comme on l'énonce habituellement, son domaine de Bouillon.

Le fameux concile de Clermont (2), en Auvergne, s'ouvrit en 1095. Ce fut là que Godefroid prit la résolution de s'associer à la croisade prêchée par le

(1) Ce ne fut qu'après sa mort que l'Empereur conféra à Henri I, comte de Limbourg, le titre de marquis pour la Marche d'Anvers et celui de duc de Lothier. Godefroid continuait à en assumer le titre, même après la prise de Jérusalem, comme le démontre la célèbre épître dont se chargèrent les croisés qui se décidèrent, après la victoire d'Ascalon, à regagner leurs foyers.

On lit dans la *grande Chronique belge*, p. 155 : « Godefridus... « commisit ducatum suum in manus Henrici ducis lymborgensis, « viri utique minùs fidelis, ut pro patulo claruit. » Cette délégation prouve bien que Godefroid, en partant pour la Palestine, n'entendait aucunement renoncer à ses titres de duc et de marquis dans l'Empire.

(2) Commencé le 18 novembre, il se termina le 28 du même moi. On y vit, dit l'*Art de vérifier les dates*, t. I, p. 183, treize archevêques et 250 prélats portant crosse, tant évêques qu'abbés : d'autres en comptent 400.

On y fit plusieurs canons nouveaux : le 29e porte que si quelqu'un, poursuivi par ses ennemis, se réfugie auprès de quelque croix sur les chemins, il doit y trouver asile comme dans les églises : de là l'usage de planter des croix sur les grandes routes.

On y confirma le *Trêve de Dieu*, et l'on y excommunia le roi de France, Philippe, à raison de son mariage avec Bertrade; enfin, on y établit le petit office de la Vierge pour tous les jours, et son office canonial pour tous les samedis non empêchés.

Digitized by Google

pape Urbain. Il s'occupa aussitôt à organiser son armée et à se procurer les ressources pécuniaires que comportait un pareil armement. Il vendit ses châteaux de Stenay et de Mouzon à l'évêque de Verdun; il accorda aux habitants de Metz le rachat de la suzeraineté qu'il exerçait sur leur ville; enfin, il céda aussi à l'évêque de Liége la seigneurie de Bouillon, sous condition que trois de ses plus proches héritiers, spécialement dénommés, pourraient, opérer le retrait de la citadelle ou du pays de Bouillon, pendant le terme de quatorze années.(Chapeauville, t. II, p. 40.)

Il proposa, dit le baron de Gerlache, à l'évêque de Liége de lui céder la forteresse de Bouillon, qui était située sur les confins de la Basse-Lorraine, de la France et du pays de Liége. La citadelle de Bouillon, dont la garnison faisait des courses fréquentes sur les terres voisines et rançonnait les habitants, avait causé de grands embarras à ses prédécesseurs : Obert saisit avec empressement l'occasion de se rendre maître de ce poste important. On fixa le prix de la vente à 1,300 marcs d'argent pur et à trois marcs d'or (1). Comme l'évêque n'avait pas cette somme à sa disposition, il dépouilla la châsse de Saint-Lambert, qui était couverte de plaques d'or, et il aliéna les pierres précieuses qui décoraient l'autel, la chaire de vérité

(1) C'est ce que dit Gilles d'Orval. Orderic Vital parle de 7,000 marcs d'argent, et Albéric de 1,500 marcs.

Digitized by Google

et les vêtements sacerdotaux de la cathédrale. Comme tout cela ne suffisait point, il spolia les couvents de son diocèse. L'église de Saint-Hubert, dit l'auteur du *Cantatorium,* ne fut point épargnée. La table du maître autel était d'une grande richesse ; il n'y laissa qu'une pierre nue. Il existait dans cette même église trois grandes croix d'or auxquelles Henri de Verdun avait défendu de toucher sous peine d'excommunication ; Obert fit enlever ces croix pour battre monnaie. (*Histoire de Liége, depuis César jusqu'à Maximilien de Bavière;* Bruxelles, 1840, in-8°, p. 68.)

La série des donations pieuses qu'il fit en vue de son expédition, est considérable. Dès 1090, il arrache au comte Arnould et restitue à l'abbaye de Gorze, diocèse de Metz, *(monachis Gorziensibus)* l'église de Saint-Dagobert, à Stenay : il lui fait en outre pluplusieurs largesses en 1096, de concert avec son frère Baudouin.

En 1094, et avec le consentement de sa mère et de ses frères, il accorde l'église de Baisy au monastère de Saint-Pierre à Bouillon. (Miræus, *Donat. piarus,* caput LXVI.)

Avant de quitter ses États, il institue à Anvers le chapitre de Saint-Michel, transféré plus tard en l'église de Notre-Dame. Cette fondation fut rappelée en 1616 par un vitrail que l'on voit encore dans cette cathédrale. (Divæus, *Rerum Brabant.*, p. 26, Miræus, *Diplom. belg.*, c. LV, cap. LXXVIII.)

En 1096, il assigne au monastère d'Afflighem cinq

Digitized by Google

manoirs (1) situés dans le territoire de Genappe, et la même année la famille entière, réunie, donne au même monastère l'église de Genappe avec ses dîmes et ses revenus.

Non content de ces actes de pieuse générosité, Godefroid donne à l'église de la Sainte-Vierge à Verdun, après s'être réconcilié avec l'évêque de cette ville, le château de Falkenstein, qu'il venait de bâtir, et au chapitre de Saint-Servais, à Maestricht, la terre de Ramioul-sur-Meuse.

Outre tout ce qui précède, Ida, de concert avec Godefroid et Baudouin, vendit au chapitre de Nivelles, évidemment pour augmenter leurs ressources et leur permettre de soudoyer leur armée, les alleux *(allodia)* de Genappe et de Baisy.

Malgré ces largesses réellement considérables et le titre *d'avoué du Saint-Sépulcre,* à la délivrance duquel il avait si puissamment contribué, Godefroid ne fut pas canonisé, ainsi que le fut jadis Charlemagne, l'un de ses ancêtres. C'est que l'Église ne se laisse pas guider en cela par des considérations exclusivement terrestres. Juste-Lipse s'en étonne cependant : « Quem mirari aliquandò subiit non et « ipsum relatum in divorum numerum, tam claris « testatisque meritis (t. IV, *Monita et exempla poli-*

(1) Mansus (quantitas terræ) dictus a manendo, quod integrum sit duodecim jugeribus. (Ducange, *Glossar.*) Notre savant Rapsaet cite toutefois une charte de 856 qui attribue 30 bonniers à chaque *mansum.* (*Analyse hist. des Belges et Gaulois,* Gand 1825, t. II, p. 194.)

Digitized by Google

« *tica*, p. 178). » Le baron de Reiffenberg l'explique (*Le Chevalier du Cygne et Godefroid de Bouillon*; introd., p. XXIII) par des raisons politiques qu'on ne saurait admettre : *La croix rouge du croisé n'effaçait pas*, dit-il, *la tache indélébile du Gibelin*.

Godefroid ne fut pas canonisé, parce que l'Église, toujours sage et prudente, s'en est tenue sur son compte à la réalité et ne se laisse pas entraîner par l'enthousiasme des masses.

Il est à remarquer qu'ici encore l'opinion publique qui impose à Godefroid, contre sa volonté, le titre de roi de Jérusalem, l'inscrit d'office, et sans ouïr l'Église, au rang des Bienheureux. Gazet (*Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, Arras, 1614, in-4°) l'indique comme l'un des saints qui sont honorés dans le diocèse d'Anvers; et l'inestimable recueil des Bollandistes ne croit pas pouvoir lui refuser au 18 juillet l'hommage d'une mention : « Godefridi Bullionii vir-
« tutes breviter prosecuti sumus inter omissos XV
« hujus, ibidemque monuimus hoc ipso die obiisse :
« ast honores ecclesiasticos ipsi legitime delatos,
« ut ut eos meritum nonnulli velint nobis hactenùs
« conspectum non est. » (*Acta Sanctorum* julii, t. IV, p. 345.) Le même recueil nous apprend qu'en l'église de Sainte-Waudru, à Mons, l'on voyait au maître-autel un portrait de Godefroid avec cette épigraphe : *au Bienheureux Godefroid de Bouillon*.

Digitized by Google

Godefroid partit pour la Terre-Sainte au mois d'août 1096; il se distingua pendant toute l'expédition par sa valeur, par sa sagesse et par sa prudence : il fut l'un des chefs qui assurèrent le succès des armes des croisés; mais il ne fut aucunement le chef de la première croisade, comme le proclame l'opinion du vulgaire. On a pris souvent pour un commandement effectif, pour une délégation officielle, la suprématie morale qu'il exerça réellement. C'est de cette suprématie résultant uniquement de son influence personnelle que dérive l'immense popularité de notre Godefroid, popularité dont nous trouvons encore un souvenir sur les rives du Bosphore. La tradition veut que l'armée des princes, avant de passer en Asie, campa dans la belle vallée de Buyuk-Déré, où se voient aujourd'hui les résidences d'été des ambassadeurs chrétiens accrédités à Constantinople. C'est dans cette vallée que s'élèvent de vieux platanes qui portent le nom de Godefroid de Bouillon. Ces arbres, groupés ensemble au nombre de huit, ont des troncs énormes, dont les cavités, dit M. Michaud, (*Voyage en Orient*, lettre 38), suffiraient pour servir de cabanes aux pâtres ou de cellules aux derviches.

Notre duc fut aussi l'un des premiers qui pénétrèrent dans la ville sainte, mais non le premier, et ce fut à lui que les croisés, avant de se disperser, les uns pour se fixer dans les contrées conquises par leur valeur, les autres pour retourner dans leurs foyers, déférèrent l'autorité suprême.

Digitized by Google

C'est, toutefois, encore une erreur trop générale de donner à Godefroid le titre de roi de Jérusalem.

Cette erreur n'est, du reste, pas moderne : elle remonte pour ainsi dire à la conquête même de Jérusalem. Tout en mentionnant cette pieuse résolution de ne pas vouloir porter la couronne d'or dans une ville où le Seigneur avait été couronné d'épines, Raymond d'Agiles, Robert le Moine, Baudry l'archevêque, l'abbé Guibert, Bernard le Trésorier lui donnent le titre de *roi*, mais Tudebode, Albert d'Aix et Foucher de Chartres continuent à ne lui donner que le titre de *Duc*. Il n'est guère étonnant que la plupart des chroniqueurs lui aient ensuite attribué la dignité royale : tels sont Robert du Mont (*Appendix ad chonographiam Sigeberti*, 1210); la chronique anglaise de Raoul de Coggeshale : *Martène et Durant*, t. v (1200); la grande chronique belge; item *Chronicon J. Bromton, in histor. anglicanæ script. éd. Rog.* Twysden, Lond., 1652, in-fol.

La chronique de Rombaut, archevêque de Salerne, (Muratori, t. VII (1181) dit qu'après la prise de Jérusalem Godefroid fut choisi chef et protecteur de la cité sainte : « *Capta itaque Hierusalem, christiani statuerunt sibi Gothfridum ducem ac protectorem* » (p. 177.)

Sigebert de Gembloux (1112), avait dit de son côté : *Duce autem Godefrido elato ad principandum remanentibus in Jerusalem, cœteri principes repatriant.*

Otton de Frisingen dit qu'après le départ des prin-

Digitized by Google

paux croisés en 1099, Godefroid gouverna sagement ceux qui restaient : *Ducatum eorum qui remanserant strenuissime rexit.* (lib XII, ch. V.)

Une chronique liégeoise, celle de Saint-Jacques, dont le premier auteur mourut en 1194, porte ce qui suit : « Post multa prœlia diversarum gentium, dux « noster Godfridus cum omnium principum elatione « et totius populi victoris proclamatione, *Hieroslymorum sumit principatum.* Post cujus decessum, « Balduinus, frater ejus, de principatu Armeniæ accessit ad regnum sumitque regium diadema de « manu patriarchæ. *Lamberti Calvi, Leodiensis*, « *S.-Jacobi monasterii, Chronicon, a Reinero ejusdem cœnobii asceto continuata.* » (Martène et Durant, t. V.)

La *chronique universelle de Gobelin*, (1418) se borne à dire : « Gotfridus præfectus est civitati.... « Anno sequenti obiit, et successit ei Baldewinus, « frater suus, qui deinde Rex Hierusalem appellatus est. » *Gobelini Personæ Cosmodromium, rerum germanic script.*, t. III, *ed Meibomio, Helmaestadii* (1668 *in folio*).

Sans nier qu'il ait été question parmi les croisés d'élire un roi, on pourrait soutenir que probablement Godefroid n'eut pas à refuser la couronne, et l'on en trouverait la preuve dans un fragment historique que Duchesne a jugé digne d'admettre dans sa précieuse collection; il est ainsi conçu :

« Facto conventu, statuunt letanias celebrare, « agere jejunia, quatenus Salvator eis manifestaret

Digitized by Google

« quem eorum regali sceptra dignus judicaret. Fac-
« tis itaque crebris letaniis et jejuniis unanimi con-
« silis eligunt *ducem Godefridum sibi præesse,* qui
« promptior cæteris ducibus et manu et consilio pro-
« batus fuerat. *Cauti in hoc, quod nequaquam ei li-*
« *cere judicant regium diadema infra urbem eamdem*
« *portare :* solus enim Christus ejus urbis Rex di-
« gnus judicatur, qui pro peccatis nostris in
« eadem suscepit spineam coronam..... » *Historiæ Francicæ fragmentum à Roberto ad mortem Philippi regis.* Duchesne, t. IV p. 85.

En ce qui concerne la prise de Jérusalem, Godefroid de Bouillon se trouvait pendant le dernier assaut sur la plate-forme supérieure de la tour qu'il avait fait construire et qu'on était parvenu à rapprocher des murailles. C'était la position la plus périlleuse, car pour écarter à coups de flèches les défenseurs des remparts, il devait évidemment se trouver à découvert : c'est à cette position périlleuse que se rapportent les vers du poëme de Gilon de Paris sur l'expédition de Jéruslem :

Stans comes Eustachius in castro cum Godefrido,
Susceptos ictus reddit cum fœnore duro.
Ilia Turcorum transverberat a duce missa
Non tantum contenta latus transire sagitta.
Dux Ducis exequitur curam, fortisque laborem.
Multis hortatus pugnantes, pugnat et ipse;
Pugnat pro duplici regno, quia quærit utramque
Jerusalem, decertat in hâc, ut vivat in illâ.

Digitized by Google

Cette position explique fort bien l'impossibilité où il se trouvait d'entrer le premier dans la ville. Dès que la tour fut assez rapprochée des murailles pour qu'on pût laisser tomber le pont-levis sur le parapet, les plus ardents se précipitèrent en avant, et ce fut alors seulement que Godefroid et Baudouin, abandonnant la plate-forme supérieure, purent descendre à l'étage intermédiaire et se mettre à la tête de leurs soldats. C'est ce qu'explique fort bien Albert d'Aix : « *Dux .... in eminentiore cœnaculo arcis obtinuerat* « *mansionem*, omneque genus jaculorum saxorum- « que in medium vulgus conglobatorum cum suis « intorquebat et stantes in muro sine intermissione « a mœnibus arcebat..... ad hoc fratres prænomi- « nati Ludolfus et Engelbertus, sine mora, sicuti « muro erant propiores, a *secundo cœnaculo in quo* « *manebant*..... primùm in urbem cum virtute ar- « morum descenderunt.... Dux vero, fraterque ejus « Eustachius *hos urbem jam ingressos intelligentes* « *extemplò à superiore arce descendentes*, mox et ipsi « in mænibus consistentes, ad opem illorum descen- « derunt. »

N'oublions pas que Ludolphe ou Léthold et Engelbert étaient de Tournai, *ambo Flandrigenæ*, dit l'auteur anonyme de l'histoire *De via Hierosolymis* etc. (mus. italic. t. 1, 2. p. 131.)

D'autres auteurs disent que les premiers qui se jetèrent dans la place furent Raimbaud Croton (Orderic Vital) ou Bernard de Saint-Valery (Historia *De via Hierosolymis*, p. 222).

Digitized by Google

C'est ici le lieu de faire remarquer l'erreur singulière dans laquelle est tombé l'un de nos bons artistes en gravant pour *les Belges aux croisades* de M. Van Hasselt, la planche destinée à reproduire la tour de Godefroid. Il suffit de la mettre en regard du plan qu'en a donné le chevalier Folard dans son *Traité de l'attaque des places,* à la suite de son commentaire sur Polybe : ce plan est tout à fait en rapport avec la description qu'en font les historiens contemporains. On trouve également dans *Montfaucon* (*monuments de la monarchie française*, t. I, p. 52) le dessin des vitraux consacrés aux croisades dans l'église de Saint-Denis. L'un d'eux reproduit une tour d'attaque, construite à peu près comme celle du chevalier Folard, mais avec cette différence que cette dernière est munie d'un pont-levis qui devait s'abattre sur les remparts de l'ennemi ; tandis que la première est munie d'un pont fixe, soutenu par deux jambages.

S'il ne fut pas roi, Godefroid en obtint le pouvoir, mais n'en reçut pas les insignes, soit qu'il les ait dédaignés, d'après une tradition trop ancienne pour ne pas être respectée, soit parce qu'on évita de l'investir de la dignité royale.

C'est donc encore un rayon qu'il faut arracher à l'auréole de sa gloire. Godefroid avait été élu, non parce qu'il était *le général en chef* de *l'armée des princes,* comme le représentent certains auteurs trop

Digitized by Google

préoccupés de la phraséologie moderne, mais probablement à titre de transaction. On sait en effet combien les divers princes rangés sous la bannière de la Croix professaient des sentiment d'indiscipline, d'ambition et d'indépendance. Le puissant comte de Flandre, Hugues le Grand, frère du roi de France, le comte Raymond de Toulouse, le comte Robert de Normandie, Bohémond, prince de Tarente, eussent pu tous élever des prétentions à la couronne. Godefroid fut élu par une véritable transaction, et sa mort fut pour le nouveau royaume une calamité sans remède.

Il était évident en effet que pour fonder à Jérusalem une colonie chrétienne et pour la rendre viable, elle devait avoir un caractère européen, ou plutôt catholique; elle ne devait être ni flamande ou française, ni normande ou provençale, ni espagnole ou italienne. Délivrée du joug des infidèles sous la bannière de la Croix, elle devait être gouvernée par celui-là seul qui pouvait tenir cette bannière haut et ferme, en dehors des ambitions féodales et des jalousies internationales. Elle devait, en un mot, constituer un Etat neutre, comme on dit aujourd'hui, ou plutôt un nouveau fief de Saint-Pierre, administré par un délégué du saint-siège et soutenu par le bras séculier.

C'est ce que Godefroid de Bouillon comprit admirablement. Tandis que la plupart des princes croisés cherchaient en Orient des aventures de chevalerie, des fiefs ou des principautés, le valeureux duc de

Digitized by Google

Lothier, digne fils de la bienheureuse Ida, ne voulut accepter que le rôle assigné par les papes aux soldats du Christ. Il conserva son titre ducal et se borna à y ajouter celui *d'avoué du Saint-Sépulcre* (1). Il fit plus : décidé à ne pas se marier, Godefroid déclara, selon Guillaume de Tyr, le jour de Pâques, devant le clergé et le peuple assemblés au saint sépulcre, que la tour de David et la cité de Jérusalem avec ses dépendances appartiendraient en toute souveraineté à l'Église, s'il mourait sans enfants.

Déjà, le jour de la Purification, il avait fait pareille déclaration pour la forteresse de Jaffa et son territoire.

En agissant ainsi, Godefroid qui avait fait ses preuves comme soldat, comme administrateur, comme général, se montrait homme d'Etat : il empêchait la couronne de Jérusalem d'être une pomme de discorde entre tous ces princes indociles et ambitieux qui avaient si souvent failli compromettre

(1) « Domno Papæ romanæ Ecclesiæ et omnibus episcopis et « universis christianæ fidei cultoribus, Pisanus archiepiscopus, « et alii episcopi et *Godefridus, gratiâ Dei Ecclesiæ, sancti sepul-* « *cri nunc advocatus*, et Robertus, comes sancti Egidii et universus « Dei exercitus qui est in terrâ Israël : salutem et orationem. Mul- « tiplicare preces et orationes cum jucunditate et exultatione in « conspectu Domini, quàm Deus magnificavit suam misericor- « diam, complendo in nobis ea quæ antiquis temporibus promi- « serat.... etc. »

Ce document précieux fut remis après la bataille d'Ascalon aux croisés qui quittaient la Terre-Sainte : tout le monde le connaît.

Digitized by Google

le succès de la croisade par leurs déplorables querelles; il maintenait le faisceau des sympathies chrétiennes acquises au St.-Sépulcre et à la cité sainte, dès que les préoccupations terrestres pouvaient se taire ou s'apaiser.

C'est cependant cette concession, si indignement foulée aux pieds par l'esprit féodal et par l'ambition de Baudouin, immédiatement après la mort de Godefroid, qui, exploitée contre le clergé latin par l'esprit philosophique et gallican, est devenue pour lui l'objet d'attaques aussi animées que peu raisonnables. C'est ce que prouve l'histoire de l'archidiacre Arnould de Rohes, prêtre belge, qui fut le 3e patriarche de Jérusalem reconquise.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

Peu de jours avant la prise de Jérusalem, les princes, entre lesquels continuait à régner peu d'union (1), délibérèrent pour savoir qui serait élu roi de Jérusalem (2). Alors intervint, dit-on, le clergé qui, comprenant très-bien que cette opération allait être le germe de nouvelles divisions et exposait

(1) M. Von Sybel explique la chose autrement : « La confiance « des assiégeants, dit-il (p. 486), était si grande qu'ils délibérèrent « pour savoir à qui serait dévolue la couronne du St-Sépulcre; « mais, après certaines discussions, on s'arrêta au parti le plus « raisonnable, celui de prendre d'abord la ville et de ne s'occuper « qu'après de ce qu'on en ferait. » Je trouve qu'ici la sagacité ordinaire de M. Von Sybel est en défaut : en s'occupant de cette question et en différant de la résoudre, l'on ne prouva qu'une chose : c'est-à-dire l'impossibilité de s'entendre et l'ambition de ceux qui flairaient la pourpre et la voulaient chacun pour soi.

(2) *Habuimus eo tempore conventum*, dit Raymond d'Agiles, p. 176, *quia principes male inter se conveniebant. Et quæstio habita est de Tancredo eo quòd Bethleem occupasset et super Ecclesiam Dominicæ Nativitatis, quasi super communem domum, venillum suum posuisset. Quæsitum est ut aliquid de principatu in Regem eligeretur, qui civitatem custodiret, ne communis facta, si nobis illam traderet Deus, à nullo custodita, communiter destitueretur.*

Digitized by Google

même le siège à être abandonné, proposa de ne point élire un roi à Jérusalem, mais d'y établir un chef militaire, chargé d'assurer la défense de la place et d'y entretenir une garnison à l'aide de contributions publiques (1).

Ces observations, dit Raimond d'Agiles, firent ajourner la délibération : *atque his et aliis de causis multis dilata electio et impedita....* Quelles étaient ces autres causes? Évidemment l'animosité qui remua toutes les têtes, dès que l'on craignit de voir déférer à son voisin ce qu'on désirait ardemment pour soi-même (2).

Cet incident et celui de l'élection d'un patriarche ont été singulièrement dénaturés, à mon avis, par les historiens. L'un et l'autre, ils ont servi contre le clergé latin de base aux accusations les plus passionnées; et, chose étonnante, ce ne sont pas cette fois les écrivains anti-catholiques qui sont les plus injustes.

J'ai déjà fait remarquer que la seule organisation

(1) *Quibus principibus,* dit encore Raimond d'Agiles, *ab episcopis et à clero responsum est : non debere ibi eligi Regem ubi Deus passus et coronatus est.... sed esset aliquis advocatus qui et civitatem custodiret, et custodibus civitatis tributa regionis divideret et redditus.*

(2) Le huitième jour après la prise de la ville, dit Wilken, les princes se réunirent de nouveau et convinrent que la défense et le gouvernement de Jérusalem passeraient à l'un d'eux avec le titre de roi : *parmi eux, toutefois, il n'en était aucun qui ne se tint plus digne de cet honneur que son voisin,* (t. I, liv I, ch. X, p. 26.)

Digitized by Google

politique praticable en Terre-Sainte était celle des États-Pontificaux eux-mêmes. Il fallait établir à Jérusalem un patriarche, relevant du saint-siége et représentant la chrétienté entière. Émanation de l'Europe, alors réunie dans la même foi pour son bonheur, le patriarcat de Jérusalem devait s'appuyer sur les bras robustes des guerriers accourant de tous les points de l'occident à la défense du saint sépulcre. Ces guerriers eussent dû se ranger sous la bannière de celui d'entre eux à qui l'Église de Jérusalem eût donné le titre et la dignité *d'avoué,* à l'instar de ce que pratiquèrent tous les établissements religieux du moyen âge.

Idée grande et pratique, elle ne pouvait être conçue et proposée que par le clergé, seul dépositaire, à cette époque, des lumières et du raisonnement : elle dut s'évanouir au contact des idées féodales qui ne connaissaient et ne respectaient que la force matérielle. Godefroid de Bouillon seul se montra digne de la comprendre, et lorsqu'il fut investi de l'autorité suprême, il sut, sans forfanterie et sans fausse modestie, se réduire au rôle que le clergé de la croisade voulait assigner à l'autorité laïque. Il se contenta du titre *d'avoué du St-Sépulcre;* mais sa mort remit tout en question, et la féodalité l'emporta.

Ce n'était cependant pas pour l'établir en Terre-Sainte que les papes l'avaient entamée en Europe en provoquant les croisades ; c'est ce que fait très-bien ressortir l'Encyclopédie du XIXe siècle : « Urbain II « fit changer l'aspect civil et politique de l'Europe....

Digitized by Google

« la féodalité était trop puissante, et il fallait mettre « un terme à la férocité de ces seigneurs vagabonds, « de ces routiers qu'on mènerait aujourd'hui aux « galères, et qui rançonnaient sans pitié les voya- « geurs dans leurs jours de clémence. En jetant « tous les hommes grossiers et ambitieux vers « l'Orient, Urbain II débarrassa l'Europe d'un fléau, « et la grandeur des vues du souverain pontife « amena peu à peu en Occident la liberté que les « Césars y avaient étouffée..... Urbain II est une « des gloires de l'Église : nul souverain pontife n'a « mieux compris sa mission ; ce fut un grand homme, « et si les croisades provoquées par lui n'ont amené « aucun résultat comme conquêtes, elles en ont eu « d'immenses sous le rapport des arts, des sciences, « de la liberté, de la politique et de l'humanité. »

Or, le jour où la féodalité triompha, la domination chrétienne en Orient fut frappée au cœur. Au lieu d'être un fief de la chrétienté, le royaume de Jérusalem devint le patrimoine d'une dynastie, et la passion des lieux saints s'affaiblissant de jour en jour, la couronne de Jérusalem dut un jour tomber à terre sans que personne sût la ramasser. Et ainsi se justifièrent les paroles prêtées à Godefroid qui ne voulut pas *estre sacré ne coroné à Roy el dit royaume parce qu'il ne volt porter corone d'or là où le Roy des Roys Jésu-Christ, le Fils de Dieu, porta corone d'espines le jour de sa passion.*

Sept ou huit jours après la prise de Jérusalem, les seigneurs en revinrent à l'organisation du pou-

Digitized by Google

voir; ils se réunirent en assemblée générale pour élire un roi. Alors parut dans l'assemblée une députation du clergé qui s'exprima ainsi : « Nous ap-
« prouvons le but de cette assemblée, s'il s'agit
« d'une chose juste et régulière; nous entendons
« par là que vous procédiez d'abord à l'organisa-
« tion du pouvoir spirituel, les choses du ciel devant
« avoir le pas sur les choses de la terre; et
« immédiatement après, nommez celui qui doit pré-
« sider au gouvernement laïque : si vous agis-
« siez autrement, nous ne saurions ratifier vos
« décisions. »

Tel est le récit de Raimond d'Agiles, p. 179 : il ajoute que ces conseils mirent les seigneurs dans une grande exaspération et les engagèrent à précipiter l'élection : *Principes cùm hæc audiissent, irati nimiùm, electionem tamen nihilominùs accelerabant.*

Voyez-vous ces seigneurs qui, avant la conquête, ne savaient pas se passer des évêques et des prélats, à la parole desquels ils déposèrent souvent des armes fratricides; les voyez-vous, dis-je, s'exaspérer au premier conseil que se permettent de leur donner, après la victoire, ceux à la voix desquels ils avaient pris la croix et avec lesquels ils avaient marché de pair à la conquête de Jérusalem!

Ils s'exaspèrent, parce que le clergé, qui lisait dans l'avenir, voulait empêcher l'un d'eux d'obtenir une couronne pour lui et pour ses enfants; ils s'exaspèrent parce que les hommes lettrés, qui se croyaient niaisement les égaux, sinon les supérieurs des hommes

Digitized by Google

d'armes, parlent d'organiser l'Église plutôt que de fonder une dynastie royale!

Une fois victorieux, les croisés avaient perdu de vue l'origine et le but de la sainte expédition : c'était cependant au service de la Croix qu'ils s'étaient exclusivement engagés. C'était à la voix du pape qu'ils avaient fait le vœu du pèlerinage armé, et c'était sous la bannière de l'Église qu'ils s'étaient engagés. Baudry, qui avait assisté au concile de Clermont, le déclare en termes formels : « Adhé-
« mar, évêque du Puy, dit-il, s'agenouilla pour re-
« cevoir l'autorisation de se croiser, ainsi que la
« bénédiction pontificale : il reçut en outre du saint-
« siége l'autorité sur tous les croisés et la charge
« de guider l'armée au nom de son office. Dès que
« l'on connut ce digne chef, les seigneurs se mon-
« trèrent enchantés et s'empressèrent de coudre sur
« leurs habits le signe de la croix, car tel avait été
« l'ordre du pape (1).

(1) *Inter omnes autem in eodem concilio,* NOBIS VIDENTIBUS, *vir magni nominis et summæ ingenuitatis episcopus Podiensis, nomine Naimarus, ad dominum Papam vultu jucundus accessit, et genu flexo, licentiam et benedictionem eundi poposcit et impetravit : insuper et ab apostolico mandatum promeruit,* UT OMNES EI OBEDIRENT, ET IPSE PRO OFFICIO SUO IN OMNIBUS EXERCITUI PATROCINARETUR, *utpotè quem omnes magnæ strenuitatis et singularis industriæ præsulem noverant.* DIGNO ITAQUE EXERCITUI DEI INVENTO PRIMICERIO, *prœbuit assensum multitudo multa nobilium : et statim omnes in vestibus superamictis consuerunt sanctæ crucis vexillum, sic etenim Papa prœceperat.....* lib. I, p. 88. C'est ce que dit aussi Albert de Stade, dans sa chronique : His omnibus venerandæ

Digitized by Google

« Dans le concile de Clermont, dit M. P. Paulin, « dans son *Introduction à la chançon d'Antioche,* un « seul guide avait été désigné par le pape : ce fut « Aimar de Monteil, évêque du Puy, honneur éter- « nel des généreuses maisons de Grignan et de « Castellane. Aimar fut le Calchas de l'héroïque « voyage. Il représenta dans l'armée le chef visible « de l'Église; il combattit, il concilia, il avertit, il « consola; en un mot, il fut l'âme de ce corps im- « mense. Sans le secours de sa parole toujours « ferme, de sa charité toujours ardente, la bravoure « la plus héroïque n'eût pas empêché l'armée chré- « tienne de périr, victime nécessaire de l'inexpé- « rience, de la discorde et de l'indiscipline. »

C'était donc à la voix de la papauté que s'était ébranlée l'Europe pour délivrer le saint sépulcre.

« La tiare, dit de Maistre, nous a sauvés du crois- « sant. Elle n'a cessé de lui résister, de le combat- « tre, de lui chercher des ennemis, de les réunir, « de les animer, de les soudoyer et de les diriger. « Si nous sommes libres, savants et chrétiens, c'est « à elle que nous le devons. » *Du pape,* lib. III, ch. 7, p. 355.

« Les papes découvrirent avec des yeux d'Anni- « bal que pour repousser ou briser sans retour une « puissance formidable et extravasée, il ne suffit

senectutis et sapientiæ virum Hadamarum episcopum præfatus Apostolicus præfecit cui etiam ligandi solvendique potestatem suâ vice exercendam concessit.

Digitized by Google

« pas du tout de se défendre chez soi, mais qu'il « faut attaquer chez elle. Les croisés, lancés par « eux sur l'Asie, donnèrent bien aux soudans d'au- « tres idées que celle d'envahir ou seulement d'in- « sulter l'Europe.

« Ceux qui disent que les croisades ne furent « pour les papes que des guerres de dévotion, n'ont « pas lu apparemment le discours d'Urbain II, au « concile de Clermont. Jamais les papes n'ont fermé « les yeux sur le mahométisme, jusqu'à ce qu'il se « soit endormi lui-même de ce sommeil léthargique « qui nous a tranquillisés pour toujours. » Ibid, p. 556.

Pendant l'expédition elle-même, avait-on eu besoin de voix éloquentes pour apaiser les discordes incessantes qui menaçaient de la faire avorter, c'était aux prêtres, soldats du saint-siège, qu'on avait eu recours; avait-on eu besoin d'hommes dévoués pour s'aboucher avec l'ennemi, c'était encore à eux qu'on s'était adressé pour servir d'ambassadeurs. Associés aux hommes d'armes, tant que dura le danger, ces prêtres courageux qui s'étaient rendus solidaires des périls, des travaux et des souffrances des croisés, crurent avoir voix au chapitre lorsque le but commun eut été atteint : ils crurent pouvoir exprimer leur opinion sur l'organisation de la conquête qu'ils avaient provoquée et facilitée. Quelle fut leur erreur! les seigneurs ne daignèrent seulement pas discuter avec eux : *irati nimiùm, electionem nihilominùs accelerabant.*

Digitized by Google

L'estimable historien des croisades, M. Michaud, ne me semble pas avoir été suffisamment impartial envers le clergé latin. Rédacteur de la *Quotidienne*, qu'il fonda en face des échafauds de la terreur, et qu'il dirigea pendant 40 ans, homme profondément et sincèrement religieux, il s'est fait, contre le clergé des croisades, l'écho aveugle des accusations passionnées de Guillaume de Tyr. Pour lui, le clergé a tort lorsqu'il n'approuve pas l'élection d'un roi ; il a tort lorsqu'il réorganise l'Eglise latine ; il a toujours tort lorsque des démêlés s'élèvent entre les patriarches et le roi.

Pendant que les opinions restaient incertaines, dit-il, *le clergé s'indignait qu'on s'occupât de nommer un roi avant de donner un chef spirituel à la ville sainte*, etc.

Enfant du XVIIIe siècle, M. Michaud ne voit dans les légitimes conseils que les prélats de la croisade avaient assurément le droit de donner à ce sujet à leurs associés, qu'*un effet de l'ambition du clergé romain*. Après avoir prononcé ces terribles mots, il n'ajoute rien : en cette matière les preuves sont superflues apparemment !

M. Poujoulat, dans son intéressante *Histoire de Jérusalem*, t. 2, ch. XXXI, blâme aussi *l'ambition patriarcale qui voulait se mettre à la place de l'autorité de l'épée*.

Fleury n'est guère plus favorable au clergé de Jérusalem : *Histoire ecclésiastique*, liv. LXV, ch. 2, etc.

Pour M. Michaud comme pour M. Poujoulat, Da-

Digitized by Google

gobert n'est qu'un fougueux disciple de Grégoire VII. Voilà assurément un terrible grief! Que voulait ce pape illustre que l'Eglise a justement élevé sur les autels? Il voulut énergiquement la liberté et l'indépendance de l'Eglise et du sacerdoce : il voulut en outre le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Aussi ce grand pontife s'attira-t-il la haine du méprisable Henri IV, empereur d'Allemagne, et celle des prélats concubinaires et simoniaques dont il voulait purger la sainte Eglise romaine. Alors naquit cette longue querelle, dite des investitures, qui dure encore, témoin le grand-duché de Bade. L'impudique empereur voulait mettre les bénéfices ecclésiastiques à l'encan et faire de l'Eglise, dit de Maistre, un fief relevant de sa couronne. Voici ce que voulait Grégoire VII, d'après ses propres paroles : « Unum « volumus, videlicet ut omnes impii resipiscant « et ad creatorem suum revertantur. Unum deside- « ramus, scilicet ut sancta Ecclesia, per totam or- « bem conculcata et confusa et per diversas partes « diffusa, ad pristinum decorem et soliditatem re- « deat. Ad unum tendimus, quia ut Deus glorifice- « tur in nobis, et nos cum fratribus nostris, etiam « cum his qui nos persequuntur, ad vitam æternam « pervenire mereamur, exoptamus. Nous ne vou- « lons qu'une chose, à savoir que l'impiété vienne « à résipiscence et s'incline devant le créateur. « Nous ne désirons qu'une chose, à savoir que la « Sainte Église, partout persécutée couverte de « confusion, et travaillée par la zizanie, recouvre

Digitized by Google

« son ancien lustre et son ancienne vigueur. Nous « ne recherchons qu'une chose, à savoir que « Dieu soit glorifié dans notre personne, et nous ne « souhaitons que la vie éternelle en société de nos « frères et de nos persécuteurs ! »

Faute d'avoir apporté dans cette partie de son histoire une critique plus sévère et plus impartiale, M. Michaud est tombé dans une autre erreur non moins fâcheuse.

On sait que lors du pèlerinage de Pierre l'ermite, ce fut surtout le patriarche de Jérusalem qui l'engagea à implorer les secours de l'Europe en faveur des lieux saints. Siméon était un vieillard respectable (*vir religiosus ac timens Deum*, dit Mathieu Paris, *Hist. major*, p. 19). Ce fut lui qui remit à Pierre une lettre destinée au saint-père, et qui le chargea en outre d'autres lettres destinées aux princes et prélats de la chrétienté. A l'approche des croisés, Siméon crut prudent de quitter sa ville épiscopale; il se retira dans l'île de Chypre. Il *mourut*, dit Michaud, *au moment où les ecclésiastiques latins se disputaient ses dépouilles, et sa mort vint fort à propos pour excuser leur injustice et leur ingratitude.*

Ce reproche est encore moins fondé que celui dont nous avons ci-dessus cherché à faire justice. En effet, le premier grief imputé an clergé latin, et

Digitized by Google

consistant dans sa manière de voir au sujet de l'organisation du pouvoir dans Jérusalem reconquise, paraîtra encore sérieux, malgré la réfutation que j'ai tenté d'en faire, aux yeux des hommes imbus de certains préjugés anti-cléricaux. Ces hommes ne veulent en effet ni la séparation de l'Église et de l'État, ni à plus forte raison la suprématie du pouvoir spirituel dans aucun cas. Pour eux, un gouvernement dirigé par un évêque ou par le pape est une théocratie, et à ce mot il n'y a plus qu'à se voiler la face. Il n'y a cependant théocratie ou *gouvernement de Dieu,* que si Dieu l'exerce immédiatement par lui-même ou s'il désigne extérieurement l'homme qui doit l'exercer en son nom. Le gouvernement fondé par Moïse était théocratique; celui des princes-évêques de Liège, était une véritable république; ce n'était en aucune façon un État théocratique, pas plus que ne l'étaient en Allemagne les principautés ecclésiastiques successivement victimes de la rapacité de leurs voisins, ou les Réductions du Paraguay (1).

On peut être parfaitement heureux sous cette forme

(1) Ce fut en 1586 que se forma au Paraguay la première des missions de la Compagnie de Jésus. Ces établissements s'accrurent si rapidement. qu'en 1629 on en comptait déjà vingt et un. C'étaient des communautés, dites réductions, ayant le triple caractère religieux, militaire et manufacturier. Chacune d'elles avait une ville considérable habitée exclusivement par des Indiens, avec une église en pierres, magnifiquement ornée, et deux ecclésiastiques seulement pour exercer les fonctions pastorales et présider à l'ad-

Digitized by Google

de gouvernement; on peut y être réellement libre, excepté pour le mal, mais qu'importe? Il est une école qui ne veut pas qu'on soit heureux autrement qu'à sa manière, et qui ne comprend la liberté que dans son sens le plus absolu, oubliant qu'alors la liberté perd son nom et ne mérite plus que celui de licence.

Si la pensée féodale n'avait pas voulu le rétablissement d'un royaume de Jérusalem, la cité sainte eût été administrée comme le furent longtemps en France, Avignon et le comtat Venaissin.

Le deuxième grief, celui qui consiste *dans le partage des dépouilles patriarcales* de Siméon, n'est qu'une grosse erreur historique et j'espère qu'à cet égard tout le monde sera de mon avis, contre M. Michaud.

« Tandis que les princes, dit ce dernier, con-
« fiaient ainsi au duc de Bouillon le gouvernement
« du pays conquis par leurs armes, le clergé s'oc-
« cupait de consacrer des églises, de nommer des
« évêques et d'envoyer des pasteurs dans toutes les
« villes soumises à la domination des chrétiens,
« mais les prêtres grecs furent, malgré leurs droits,
« sacrifiés à l'ambition du clergé romain. Le chape-
« lain du duc de Normandie se présenta pour occu-
« per la chaire patriarcale de Siméon, qui avait
« appelé les guerriers de l'Occident : ce dernier

ministration civile. A la suppression de l'ordre, ces beaux établissements tombèrent dans l'anarchie et ne tardèrent pas à être ruinés.

Digitized by Google

« était encore dans l'île de Chypre, d'où il n'avait « cessé d'envoyer des vivres (1) aux croisés pendant « le siége. Il mourut au moment où les ecclésiasti- « ques latins se disputaient ses dépouilles, » etc.

Ainsi l'on *dépossédait* Siméon, on le *dépouillait avant sa mort*, lui l'un des promoteurs de la sainte expédition !

Ces critiques amères n'ont reçu à ma connaissance aucune contestation : si j'en juge d'après mes propres et premières impressions, elles ont du produire un détestable effet sur l'esprit des lecteurs. Un secret instinct me disait cependant que ces guerriers généreux, que ces prélats dévoués devaient, en face du saint sépulcre, avoir été innocents d'une ingratitude aussi noire et aussi odieuse. Je crus pouvoir me demander si l'élection d'un patriarche latin n'était pas un fait nécessaire, indispensable, corrélatif de l'élection d'un roi, et de l'organisation du nouveau gouvernement?

(1) « Migravit idem Patriarcha ab Jerusalem et sepulchro Do- « mini, audito adventu et sede christianorum circà mænia Antio- « chæ, profectus ad insulam Cyprum propter minas Turcorum et « importunitatem Sarracenorum. Fuit quippè vir grandœvus et « fidelis Christi servus, qui à prædictà insulà plurima caritatis « dona duci Godefrido cæterisque principibus misit in initio obsi- « dionis Jerusalem, interdùm *fructum arboris qui dicitur malum* « *granatum*, interdùm *pretiosa poma cedrorum Libani*, interdùm « *pavones saginatos* aut *laudabile vinum* et quæcumque juxtà pos- « sibilitatem suam consequi poterat. » Albert Aquens, lib. VI, p. 285. Ce n'étaient pas des vivres que Siméon envoyait aux croisés, c'étaient des présents qu'il offrait aux princes!

Digitized by Google

Je me demandai ce qu'était ce patriarche Siméon qui semblait ne pas avoir de relations avec le Saint-Siége avant l'arrivée de Pierre l'Ermite, lequel dut l'engager à écrire une lettre destinée au pape?

Siméon était un patriarche schismatique, et ainsi tombaient toutes les déclamations contre l'ambition et l'ingratitude du clergé romain envers ce vieillard.

Après l'élection de Godefroid, Dagobert, archevêque de Pise, fut élu patriarche de Jérusalem, *et dès lors cette ancienne Église et ce nouveau royaume prirent une forme régulière.* (*Histoire générale de l'Église*, d'après Bérault-Bercastel, Paris, 1836, in-8°, t. IV, p. 533.)

On lit aussi dans l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle*, V. *Patriarches* (1) : « Les quatre grands patriarches se « partagèrent l'Église d'Orient : ils l'entraînèrent « malheureusement dans le schisme. Les croisades « rétablirent momentanément l'unité catholique avec « la primauté romaine dans quelques parties de « cette malheureuse Église grecque, sans pouvoir

(1) Il n'y eut dans le principe que trois patriarches : celui de Rome pour l'Occident, ceux d'Alexandrie et d'Antioche en Orient; l'évêque de Jérusalem obtint ensuite les honneurs du patriarcat, mais sous réserve des droits de la métropole, qui était alors Césarée. Le même honneur fut accordé à l'évêque de Constantinople appelée la *nouvelle Rome*. Le nombre des patriarches ayant juridiction fut porté au concile de Chalcédoine, septième session, à cinq, et ce nombre demeura invariable. Je citerai pour mémoire et comme dignités modernes, les patriarches de Cilicie et de Babylone et le patriarche de Lisbonne et des Indes.

Digitized by Google

« la rappeler à la vie. Les patriarches grecs ne « comptant plus dans le gouvernement de l'Église, « les croisés établirent des patriarches latins à Jé- « rusalem (1099), à Antioche (1100) et à Constanti- « nople (1204)..... Après la chute des deux États « fondés par les croisés à Jérusalem et à Constanti- « nople, les patriarches latins cessèrent eux-mêmes « de résider dans leurs églises, qui devinrent des « titres de patriarches *in partibus.* »

On sait, dit Maimbourg, que dès les premiers siècles l'Église chrétienne fut partagée en deux principales divisions : l'Église d'Occident ou la latine, qui comprend toutes les provinces du patriarcat de Rome, et celle d'Orient ou la grecque, laquelle est composée des provinces et églises sujettes aux patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jésuralem, *qui ont reconnu constamment, dans les huit premiers siècles, la primauté et la supériorité du Pape comme chef de toute l'Église catholique.* (*Histoire du schisme des Grecs,* Paris, in-4°, 1686, liv. I, p. 3.)

L'abbé de Nogent, Guibert, qui avait assisté au Concile de Clermont, dit positivement, en parlant de l'état de l'Église de Jérusalem, que la foi des Orientaux s'était écartée de la tradition, et que sous le rapport de la soumission au pontificat romain, comme sous d'autres rapports, il n'y avait presque plus rien de commun entre l'Église latine et l'Église orientale (1).

(1) Nunc de Hierosolymitanæ vel Orientalis statu, qui tunc erat,

Digitized by Google

Ainsi le schisme était prépondérant à Jérusalem : nous voyons que vers 1048 des marchands d'Amalfi, au royaume de Naples, qui trafiquaient en Syrie et visitaient souvent les lieux saints, obtinrent du calife du Caire la permission d'établir à Jérusalem une chapelle où l'on pût célébrer l'office divin selon le rite de l'Église latine. Cette chapelle prit le nom de *Sainte-Marie des Latins, pour la distinguer des autres églises où l'on ne suivait pas le rite latin*. Ils y adjoignirent un monastère de religieux de l'ordre de Saint-Benoît, pour recevoir les pèlerins, et un hôpital pour les malades. Godefroid de Bouillon et d'autres firent à cet établissement des donations considérables : ce fut l'origine des hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, appelés plus tard chevaliers de Rhodes et de Malte. C'est ce que nous lisons dans la chronique de Saint-Bertin : « Voici, « dit-il, comment commencèrent les ordres mili- « taires... Avant l'arrivée de Godefroid de Bouillon, « les Grecs et les Syriens obtinrent, moyennant tri- « but, de demeurer aux alentours du Saint-Sépulcre, « et *comme les Latins supportaient avec peine l'obli-*

Ecclesiæ aliquantisper agamus..... Orientalium autem fides, cùm semper nutabunda constiterit et rerum molitione novarum mutabilis et vagabunda fuerit, semper à regulâ veræ credulitatis exorbitans, ab antiquorum patrum auctoritate descivit..... Undè hæc ipsorum et in arte seculari et in christianâ professione nugacitas, ad hoc usquè tempus in tantum viguit, ut neque in Eucharistiæ confessione, neque in apostolicæ sedis subjectione penè quicquàm illis commune nobiscum sit. Lib. I, cap. 2; apud Bongars, p. 472.

Digitized by Google

« *gation de devoir communiquer avec ces schismati-*
« *ques,* certains marchands d'Amalfi obtinrent du
« soudan d'Egypte la permission de bâtir près du
« temple de la Résurrection une église spécialement
« réservée au rite latin ; ce qui dura jusqu'à l'épo-
« que de la première croisade, etc. (1). »

L'épithète *schismaticis* se trouve formellement

(1) « Militares ordines omnes ab ordine nigrorum monachorum
« B. Benedicti sumserunt exordium : nam Fratres S. Johannis in
« Jerusalem, qui alio nomine dicuntur Hospitalarii, primò fue-
« runt fratres laïci sub abbate B. Mariæ de Latinis in Jerusalem or-
« dinis S. Benedicti professi, et sub eodem arma sumserunt et mi-
« litiam. Ex eorum exemplo orti sunt alii militares religiosi professi.
« Susceperunt autem sic antè tempora passagii Godefridi. Sarace-
« ni tunc Jerusalem occupantes, Græcis et Surianis christianis
« sub eorum jugo manentibus, quartam partem civitatis Jerusa-
« lem, versùs S. Sepulchrum sub tributo concesserunt a dinhabi-
« tandam : et *quoniam ritum Græcorum omnes observabant, La-*
« *tini molestè ferebant hujusmodi schismaticis communicare;*
« propter quod quidam mercatores italici de Amalphiâ civitate
« Apuliæ obtinuerunt ab Ægypti principe juxtà ecclesiam S. Se-
« pulchri ecclesiam construi Latinorum. Construxerunt ergò abba-
« tiam ordinis S. Benedicti nigrorum monachorum quæ dicitur
« B. Mariæ de Latinis, Latinos abbatem et conventum habens,
« ad quam ecclesiam confluere possent Latini ad divinum officium
« more romano celebrandum. Ideò abbas et monachi in ingressu
« monasterii sui construxerunt hospitale et capellam in honore
« beati Johannis Eleëmosynarii, ad latinos advenas et peregrinos,
« pauperes et infirmos recipiendum..... sicque duravit usquè ad
« tempora Godefridi, etc., etc.

— *Johannis Iperii chronicon S. Bertini*, cap. XII, pars IV, p. 625. Jean d'Ypres, abbé de Saint-Bertin, mourut en 1383, comme l'attestent Martène et Durand : *Thesaur. nov. anecdot.* t. III, p. 443.

Digitized by Google

dans la chronique de cet abbé célèbre et renverse l'hypothèse de ceux qui voudraient faire croire que les Grecs et Syriens se bornaient à cette époque à pratiquer des rites particuliers, sans être pour cela en dehors de la communion catholique. Toute Église du rite grec était alors schismatique, puisque ce ne fut qu'aux conciles généraux de Lyon, en 1274, et de Florence, en 1439, qu'eurent lieu des réconciliations partielles avec l'Église romaine.

Si l'on doutait de l'exactitude de l'opinion émise par l'abbé de Saint-Bertin sur l'hétérodoxie des Grecs et des Syriens à l'époque de la première croisade, je me bornerais à rappeler, d'après Foucher de Chartres, c. xv, pag. 394, la lettre écrite au pape Urbain II, après la prise d'Antioche, par les princes qui lui annonçaient la mort regrettable du vénérable évêque du Puy, son légat : ils l'engagent à venir honorer l'Orient de sa présence, pour dompter le schisme, comme ils avaient eux-mêmes dompté les musulmans : « Quid igitur in orbe rectius esse vide-
« tur quam ut tu, qui pater et caput christianæ reli-
« gionis existis, ad urbem principalem et capitalem
« christiani nominis (1) venias et bellum quod tuum
« est, ex tuâ parte conficias? Nos enim Turcos et
« paganos expugnavimus; hæreticos autem græcos

(1) Antioche était, en effet, le premier patriarcat d'Asie : celui de Jérusalem ne venait qu'en deuxième ligne, et l'évêque de cette dernière ville ne reçut, dans le principe, et par simple déférence, nous l'avons déjà fait remarquer, que les honneurs du patriarcat, sans cesser de dépendre de l'Église de Césarée.

Digitized by Google

« et Armenos, Syros, Jacobitasque expugnare ne-
« quivimus. » — « Ne serait-il point parfaitement
« régulier, très-saint Père, vous, la tête et le père de
« la chrétienté, de voir Votre Sainteté se transporter
« dans la ville principale du nom chrétien, pour di-
« riger la partie de la guerre sainte qui vous concerne
« spécialement? Nous avons en effet bien pu dompter
« les Turcs et les païens; mais nous sommes restés
« impuissants contre l'hérésie des Grecs, des Armé-
« niens, des Syriens et des Jacobites. »

Jacques de Vitry, le vertueux et savant évêque de Ptolémaïs, est encore plus positif, et il fait des Grecs et des Syriens un portrait à l'exactitude duquel on ne peut guère refuser de croire.

Voici ce qu'on lit au chapitre LXXIV de son histoire (1) ; le passage est un peu long, mais je n'en puis rien retrancher :

(1) « Sunt alii homines à diebus antiquis sub diversis dominis
« in terrâ commorantes, sub Romanis, Græcis, Latinis et Barba-
« ris, Saracenis et Christianis, vicibus subalternis longo tempore
« jugum passi servitutis; ubique servi, semper tributarii, ad usus
« agriculturæ et ad alias inferiores necessitates, dominis suis re-
« servati; prorsùs imbelles et prœliis velut mulieres inutiles, ex-
« ceptis quibusdam qui inermes et ad fugam expediti, arcubus et
« sagittis tantùm utuntur. Hi Suriani nuncupantur, vel à civitate
« dictâ *Sur*, quæ inter Syriæ civitates magnam à priscis tempori-
« bus obtinet præeminentiam, vel à Syriâ, Y conversâ in *U*, Suriani
« dicuntur, qui in scripturis antiquis Syri nominantur. Sunt au-
« tem homines magnâ ex parte infideles, duplices et more Græco-
« rum velut vulpes dolosi, mendaces et inconstantes, amici for-

Digitized by Google

« Il y a une autre race d'hommes qui, de temps « immémorial, habite cette terre sous les divers « maîtres qu'elle a dû subir; sous les Romains, « comme sous les Grecs, sous les Latins comme « sous les Barbares, sous les Sarrasins comme sous « les Chrétiens, ils ont toujours été esclaves avec des « chances diverses. Constamment tributaires, ils « furent réservés par les conquérants pour les tra- « vaux de l'agriculture et d'autres occupations « peu considérées; ce sont des hommes sans cou- « rage, aussi peu propres que les femmes à la « guerre, à l'exception toutefois d'un petit nom- « bre de gens qui, privés de toute armure et « prompts à lever le pied, ne se servent que d'arcs « et de flèches. On les appelle *Suriens*, dénomina- « tion tirée de la ville de *Sur*, ville ancienne et « considérable de la Syrie, soit du nom de la Syrie « elle-même, l'*u* ayant été substituée à l'*y*, et en

« tunæ, proditores et qui ad munera facile inclinantur; aliud in « ore, aliud in corde habentes, furtum et rapinam pro nihilo repu- « tantes, secreta christianorum, pro modico pretio facti explora- « tores, nuntiant Saracenis, inter quos nutriti sunt, quorum etiam « linguâ libentiùs utuntur quàm aliâ, et quorum mores perversos « ex parte magnâ imitantur..... Consuetudines autem et insti- « tutiones Græcorum, in divinis officiis et in aliis spiritualibus Su- « riani penitùs observant et eis tanquàm superioribus suis obe- « diunt. Latinorum autem Prælatis, in quorum diœcesibus com- « morantur, non corde sed ore tantùm et superficialiter se dicunt « obedire, timore scilicet secularium dominorum; habent enim « proprios episcopos græcos; nec Latinorum excommunicationes « vel alias quascumque sententias in aliquo formidarent, nisi ab

Digitized by Google

« effet de vieux documents leur donnent le nom de « *Syriens*. Ce sont des hommes de peu de foi en « général, faux et menteurs à l'instar des Grecs; « perfides comme les renards; inconstants, amis de « la fortune et traîtres, ils sont toujours prêts à re- « cevoir des cadeaux : leur langue n'exprime jamais « leur pensée; ils n'ont aucune répulsion pour le « vol et la maraude : espions des chrétiens, ils « vendent leurs secrets, pour une bagatelle, aux « Sarrasins parmi lesquels ils ont été élevés, dont « ils préfèrent l'idiome et dont ils imitent en grande « partie les mœurs détestables..... Pour ce qui con- « cerne le culte et leurs devoirs spirituels, ils sui- « vent les coutumes et les pratiques des Grecs, et « leur obéissent comme si c'étaient leurs supé- « rieurs, et ce n'est que par crainte du bras sécu-

« eorum communione, in contractibus et in aliis necessitatibus « Laici nostri se subtraherent : dicunt enim inter se quòd Latini « omnes excommunicati sunt, undè non possunt aliquos aliquâ « sententiâ innodare. Cùm igitur tàm Græci quàm Suriani, ut « prædictum est, omnes Latinos excommunicatos reputent, altaria « suprâ quæ Latini celebraverunt divina, priusquàm in ipsis cele- « brent, abluere consueverunt. Sacramentis etiam nostris nul- « lam exhibent reverentiam, nec assurgere volunt, quandò corpus « Domini ad visitandos infirmos nostri deferunt sacerdotes.... « ..... Sed et in multis aliis sanctæ et summæ romanæ Ecclesiæ, « à quâ propriâ authoritate recesserunt, ipsi schismatice contra- « dicunt, contrà Dei dispositionem, qui romanam civitatem to- « tius mundi metropolim et capitaneam, sicut in temporalibus om- « nibus præerat, ità in spiritualibus universis fidelibus voluit præ- « fuisse.

Digitized by Google

« lier qu'ils font semblant de respecter les prélats « latins dont ils habitent les diocèses ; ils ont en « effet leurs évêques particuliers, et ils se soucieraient « peu de l'excommunication ou d'une autre sentence « quelconque, s'ils ne craignaient de voir les Latins « rompre toute relation avec eux. Ils tiennent en « effet que ces derniers sont eux-mêmes excommu- « niés et qu'il leur est donc impossible de prononcer « une sentence valable. Il en résulte qu'ils ont bien « soin de purifier les autels sur lesquels les Latins « ont célébré les saints mystères, avant de s'en servir « eux-mêmes. Par une autre conséquence, ils ne « montrent aucun respect pour nos sacrements et « refusent même de se lever lorsque nos prêtres « vont porter le Saint-Viatique aux infirmes... Enfin, « il est une foule de points sur lesquels ils sont en « contradiction avec la Sainte Église romaine, de « laquelle ils se sont séparés de leur propre autorité « et par un schisme évident, contre la volonté de « Dieu qui a voulu que Rome, de même qu'elle « avait été la métropole de l'univers pour les « choses terrestres, le devînt également pour le « spirituel. »

Je désire du reste m'être trompé : je serais heureux de devoir reconnaître que le patriarche Siméon et les Grecs qui habitaient la Terre-Sainte vers l'époque des croisades étaient réellement orthodoxes, bien que suivant un rite différent de celui de l'Église romaine ; mais dans ce cas encore les croisés ne méritent aucun reproche pour avoir songé, après la

Digitized by Google

prise de Jérusalem, à la nomination d'un patriarche et au rétablissement des églises appartenant au rite latin (1). Rien ne mettait obstacle à l'existence simultanée de prélats des deux rites : c'est ainsi que nous voyons à Gran, en Hongrie, deux évêques, l'un grec-uni, l'autre latin, et à Lemberg, en Gallicie, trois archevêques, le premier latin, le deuxième arménien, le troisième grec-ruthène, tous catholiques et orthodoxes.

C'est encore ce qui arriverait en Palestine si le Saint-Père, de même qu'il a jugé dans sa sagesse pouvoir fixer à Jérusalem, en 1847, le siége du patriarche catholique, se décidait à renvoyer en Orient les divers patriarches et évêques qui se trouvent actuellement à Rome, pourvus de siéges *in partibus*. On verrait alors les divers rites simultanément en exercice, de même que l'on eût pu voir fonctionner dans la même église le patriarche latin Dagobert et le patriarche grec Siméon, ou leurs successeurs respectifs.

Je ne dois pas cacher, en effet, que, tout en reconnaissant l'injustice des reproches adressés par M. Michaud au clergé des croisades, à propos de la nomination d'un patriarche latin avant la mort de Siméon, l'un des savants hommes qui continuent l'œuvre de Bollandus, consulté par moi, semble

(1) C'est ce qu'a dû reconnaître le gallican Fleury lui-même, si hostile à cette réorganisation. — *Histoire ecclésiastique*, t. XVIII, 6e *discours sur les croisades*.

Digitized by Google

avoir des doutes sur l'hétérodoxie du patriarche Siméon.

Il faut avouer que les paroles d'Albert d'Aix justifient jusqu'à un certain point l'hypothèse que Siméon n'était pas schismatique :

« L'assemblée songea ensuite à établir un pa-
« triarche qui gouvernât la population des fidèles
« et la Sainte Église. Celle-ci était en effet veuve de
« son pasteur, le patriarche Siméon, ce saint homme
« étant mort dans l'île de Chypre pendant le siége
« de Jérusalem. Après une longue discussion, on
« ne trouva personne qui fût digne d'un tel hon-
« neur ni qui fût à la hauteur d'une telle adminis-
« tration (1). »

Il y avait, à mon avis, plusieurs autres raisons pour ne pas nommer un patriarche en ce moment : d'abord, le légat du Pape, le vénérable Adhémar de Monteil, évêque du Puy, était mort en 1198 au siége d'Antioche et n'était pas encore remplacé ; les princes eurent ensuite la sagesse de reconnaître qu'il ne leur appartenait pas de désigner l'évêque de Jérusalem (2).

(1) « Post hæc placuit universo cœtui fidelium..... ut pastor
« etiam et Patriarcha restitueretur, qui gregi fidelium sanctæque
« præesset Ecclesiæ. *Nam viduata erat pastore suo, Patriarcha,*
« *viro sanctissimo, in insulâ Cypro tempore obsidionis Jerusalem,*
« *ex hâc luce subtracto*..... Quapropter consilio inter christiano-
« rum principes habito et sæpiùs discusso, ut prædictum est, qui
« tanto viro succederet non aliquis repertus est tanto honore et di-
« vino regimine dignus. » *Lib.* VI, p. 285.

(2) Il faut toutefois remarquer qu'à cette époque la désignation

Digitized by Google

Ainsi, schismatique ou non, le patriarche Siméon ne pouvait se plaindre de la nomination d'un patriarche latin.

Schismatique, c'était à bon droit que, vu les idées de l'époque, on l'éloignait d'une Église où la loi religieuse ne permettait pas la promiscuité des cultes.

Orthodoxe, mais du rite grec, il ne pouvait se plaindre qu'on organisât à côté de lui l'Église latine, qui était celle des croisés.

Mais, à mes yeux, je le répète, Siméon appartenait au schisme (1), et quelque respectable qu'il fût d'ailleurs, les croisés devaient, sans mériter le reproche de M. Michaud, le remplacer par un prélat orthodoxe et du rite latin.

La nécessité d'organiser l'Église latine après la

des patriarches n'était pas absolument réservée au Saint-Siége, car on lit dans Butler (*Vies des Pères, Martyrs,* etc.) qu'en 1204, les chrétiens de la Palestine nommèrent l'évêque de Verceil, Albert, pour succéder au deuxième patriarche de Jérusalem, et *que le pape Innocent III* applaudit à ce choix, persuadé qu'Albert était plus propre que personne à conduire une Église qui se trouvait dans des conjonctures fort critiques.

(1) L'abbé Gaume est du même avis, lorsqu'il dit dans son *Catéchisme de Persévérance,* 28e leçon : *les mahométans ravagèrent d'abord les provinces de l'Asie et de l'Afrique, coupables d'hérésie...* Le crime appelle le *châtiment, comme l'aimant attire le fer.*

Digitized by Google

prise de Jérusalem une fois démontrée, qui en fut le premier patriarche?

Ce fut, disent les uns, l'archevêque de Pise, Dagobert, qui n'était arrivé qu'à la fin de 1099 en Terre-Sainte en qualité de légat. Ainsi l'assure Foucher de Chartres, chapelain du duc de Normandie et qui s'attacha ensuite à la fortune de Baudouin I. D'autres veulent que le premier patriarche fut Arnould de Rohes (Hernoldus sive Arnulfus de Rohes); mais c'est une erreur évidente.

Je vois en effet, dans Foucher de Chartres, *qu'après l'élection de Godefroid, l'on différa celle du Patriarche jusqu'à ce que le Saint-Siége eût fait connaître sa volonté :* « quippè Godefrido primo principe facto..... « Patriarcham tunc fieri decreverunt prolungare, « donec a romano Papâ consilium quæsivissent, « quem præfici placeret, p. 399. »

Et l'on trouve dans d'autres écrivains contemporains d'autres détails concernant l'intérim de cette dignité, intérim qui fut confié à Arnould, en sa qualité d'archidiacre (1) de l'église du Saint-Sépulcre.

(1) Indépendamment des fonctions attachées à leur ordre, les diacres administraient les revenus de l'église, prenaient soin des pauvres et distribuaient les aumônes des fidèles. Les évêques se reposaient sur eux d'une infinité de soins et ils les regardaient comme leurs premiers ministres. Comme dans toutes les églises épiscopales, à l'imitation de ce qui eut lieu à Jérusalem, on nommait sept diacres : leur chef portait le nom d'archidiacre. Cette supériorité l'investissait d'une grande confiance, et par la suite il devint le principal ministre de l'évêque. — *Origines et raisons de la liturgie catholique*, par l'abbé Pascal ; Paris, 1844, in-°8.

Digitized by Google

« Les seigneurs et le peuple proclamèrent roi « Godefroid de Bouillon, et créèrent immédiatement « après des chanoines chargés de la garde du Saint- « Sépulcre. A leur tête, ils placèrent Arnould et lui « conférèrent l'autorité patriarcale, jusqu'à ce qu'ils « pussent savoir du Pontife de Rome ce qu'ils de- « vaient faire en cette matière (1). »

Albert d'Aix dit également : « On ajourna l'élec- « tion du patriarche jusqu'à ce que l'on trouvât « quelqu'un qui fût propre à ces fonctions; mais « ils nommèrent chancelier de l'église de Jérusa- « lem, conservateur des reliques sacrées et trésorier « des aumônes publiques, Arnould de Rohes, prê- « tre d'une rare sagesse et d'une admirable élo- « quence (2). »

C'est ce qu'indique fort bien Orderic Vital, dans son *Histoire ecclésiastique,* lib. IX, p. 756 : « Après « l'élection de Godefroid, dit-il, Arnould de Zocres

(1) « His itaque omnibus, ut dictum est, patratis, Primates et « populi Godefridum ducem in regem ac principem civitatis Jeru- « salem et totius regionis extulerunt.... Canonicos autem qui Do- « mini sepulcro inservirent iidem statim creaverunt : *Ernulphum* « *verò quasi Patriarcham eis præposuerunt,* donec à romano « Pontifice quid agendum foret, requisivissent. — *Gesta Franc.* « *expugn. Hierus.* p. 577.

(2) « Dilatio facta est, donec inveniretur aliquis qui ad hoc pon- « tificale officium foret idoneus, et tantùm Arnulfum de Rohes, « clericum miræ prudentiæ et facundiæ, cancellarium sanctæ ec- « clesiæ Hierosolymitanæ, procuratorem sanctarum reliquiarum « et custodem eleemosynarum fidelium constituerunt. » *Lib.* VI, p. 285.

Digitized by Google

« fut appelé à occuper par intérim le siége épisco-
« pal : *Tunc etiam Arnulfus de Zocris ad vices epis-*
« *copi supplendas elatus est.* » C'est ainsi qu'à la mort de chaque évêque, on élit aujourd'hui, à titre provisoire, un vicaire général capitulaire, investi, quant à l'administration du diocèse, de tous les pouvoirs de l'évêque lui-même.

Enfin, je trouve dans Duchesne, *Hist. des Gaules*, t. IV, p. 92, ce fragment d'un auteur inconnu, qui achève de préciser la position d'Arnould :

« Les seigneurs voulurent alors nommer patriarche
« un prêtre nommé Arnould, qui leur avait rendu
« d'éminents services durant toute la campagne.
« Mais celui-ci refusa cet honneur, protestant qu'il
« n'accepterait un pareil fardeau que sur l'ordre du
« pape. Il consentit cependant à diriger les affaires
« ecclésiastiques jusqu'à ce que le pape Urbain leur
« eut envoyé comme patriarche un prélat irrépro-
« chable, nommé Dagobert, et qui était évêque de
« Pise (1). »

Cette partie de l'histoire ecclésiastique s'explique donc parfaitement avec un peu de réflexion. Tout

(1) « Patriarcham verò quemdam clericum, nomine Arnulfum, or-
« dinare voluerunt, qui eos plurimùm verbo consolationis in cunc-
« tis eorum laboribus sustentaverat. Sed renisus est ille, dicens
« se minimè absque Papæ præcepto tantum onus suscepturum.
« Curam tamen ecclesiasticarum rerum assumpsit, donec Papa
« Urbanus dirigeret illis in Patriarcham virum omni probitate de-
« coratum, dominum videlicet Dagobertum, episcopum Pisanum,
« quem cum gaudio suscipientes, Patriarcham constituerunt.

Digitized by Google

en méprisant, après la prise de Jérusalem, les conseils et les vues du clergé supérieur en ce qui concernait l'organisation du pouvoir, les princes n'allèrent pas jusqu'à vouloir organiser, sans l'intervention du Pape, l'Église latine : on se borna donc à établir dans l'église du Saint-Sépulcre des chanoines chargés de la garde des lieux saints; ils furent placés sous la direction d'Arnould, nommé archidiacre. Ce dernier fut en outre chargé de gérer le patriarcat jusqu'à ce que le Saint-Père eût fait connaître son choix, et l'on ne voit pas trace de la moindre opposition faite par qui que ce soit à l'admission du patriarche régulièrement désigné par le Souverain Pontife.

Je vois au contraire dans *Raoul de Caen*, ch. CXL, p. 298, qu'Arnould s'empressa de reconnaître l'archevêque de Pise, légat du Saint-Siége, promu à la dignité de patriarche, et cela par les motifs les plus honorables : « Dagobert, archevêque de Pise, ayant « été élevé au patriarcat de Jérusalem, Arnould, « homme d'un grand caractère, quoiqu'il eût eu lui- « même la promesse de cette dignité à la suite d'une « élection, s'empressa de le reconnaître, espérant « que les intérêts de l'Église se trouveraient mieux de « cette nomination que de la sienne propre (1). »

(1) « Dagobertus, Pisanorum episcopus..... in Patriarchatum « Jerusalem sublimatus. Arnulfus autem, magnæ indolis vir, quam- « quàm dignitatis hujus electione donatus fuerat, tamen obedien- « tissime annuit, *sperans christianitatem ibi magis in illo, quàm « in se, profuturam.* »

Digitized by Google

Il semble en effet que dès cette époque il avait été sérieusement question d'élever Arnould à cette dignité, car Guibert de Nogent (liv. VII, c. 12) nous apprend que le légat du Pape, Dagobert, ayant trouvé que la nomination d'Arnould serait contraire aux canons, en ce qu'on inculpait sa naissance, les princes voulant consoler l'archidiacre de cet échec, lui demandèrent à qui, selon lui, ils devaient offrir la dignité patriarcale. Arnould leur conseilla de choisir le légat lui-même, et les princes suivirent son conseil. Ceci prouve la grande influence qu'il exerçait autour de lui.

Guibert de Nogent, qui se montre hostile à Arnould, ne manque pas de trouver dans cette conduite une nouvelle preuve de sa jalousie contre ses égaux et contre les prélats plus jeunes que lui; mais sa mauvaise humeur le rend évidemment injuste, car il s'emporte jusqu'à contester les rares capacités de l'archidiacre et à le traiter d'intrigant : « Cùm enim « scientiâ litterali plurimùm posset, dit-il, et in- « genio ac eloquentia non deesset, uberiorque jam « copia cognitiorem redderet, cœperat nostros cre- « bris animare sermonibus, *famamque suam propa- « gare in talibus : inopia namque litteratorum vi- « rum fecerat clariorem*. . . . . »

Cet Arnould de Rohes est certes l'un des principaux personnages de la première croisade : il fut nommé lui-même patriarche en 1112, après Gibelin, successeur de Dagobert, également nommé grâce à son influence, selon quelques chroniqueurs.

Digitized by Google

Il jouit de toute la confiance de Baudouin I, et succomba à la douleur que lui causa la mort de ce roi célèbre, qui avait consolidé les conquêtes des croisés et porté le royaume à sa plus haute splendeur.

Arnould présida aux funérailles du roi Baudouin et ne put se consoler de cette perte immense : *Jam sepulto tam clarissimo principe Jerusalem,* dit Albert d'Aix, lib XII, ch. 29, *Arnulfus, Patriarcha venerabilis, piœ dolore mortis tanti regis et athletæ christi vehementi infirmitate correptus et spatio trium hebdomadum male habens, vitam finivit...*—Profitant du dernier souffle de vie qui lui restait, il sacra, avant d'expirer, le successeur de Baudouin I : c'était une dernière marque de dévouement qu'il voulait donner à la dynastie lotharingienne.

Cet homme était un parvenu : cette circonstance explique la haine et l'envie contre lesquelles il eut à combattre pendant sa vie, et dont sa mémoire souffre encore, car il est peu de personnages historiques qui aient été aussi fortement attaqués et aussi faiblement défendus.

Guibert de Nogent, liv. II, c. XV, nous apprend que déjà le comte de Normandie, à la sollicitation de sa sœur dont il avait dirigé l'éducation, lui avait promis le premier évêché vacant : il nous apprend aussi que l'opulent évêque de Bayeux, qui s'était croisé avec le comte Robert et Arnould, étant mort pendant le voyage, institua ce dernier son légataire universel. Arnould était donc déjà riche et dans une position élevée lorsqu'il arriva en Terre-Sainte.

Digitized by Google

Il était de la Flandre, dit Albert d'Aix, liv. VI, c. VIII, p. 277 : *Arnulfus de Rohes, castello Flandriæ.....*

M. Van Hasselt (1) pense que ce personnage pourrait bien être le même qu'*Arnulphe de Rode*, qui figure comme témoin dans l'acte du mois de février 1096, par lequel Ida, comtesse de Boulogne, donna l'église de Genappe, avec ses dîmes et ses revenus, à l'abbaye d'Afflighem. (V. p. 46, ci-dessus.)

Serait-il impossible de préciser son lieu de naissance? M. Van Hasselt l'a déjà essayé : il dit que RODE est une dépendance de GODVEERDEGEM, arrondissement d'Audenarde, canton de Sotteghem. Cette commune possède en effet un hameau de ce nom sous sa dépendance. Le savant abbé Carton estime qu'il faut donner la préférence à Ardenburg, jadis Rodenburg, qui faisait partie du *pagus Rodinensis* dans le *Mempiscus*.

HANSBEKE, village de l'arrondissement de Gand, canton de Nevele, possède un hameau du nom de RHO, où l'on trouve encore les vestiges d'un ancien château, auquel semble malheureusement ne se rattacher aucune tradition.

Nous avons aussi Rhode-Sainte-Agathe, dans l'arrondissement de Louvain, et Rhode-Saint-Genès, dans l'arrondissement de Bruxelles, tous les deux à une faible distance de Genappe et de Baisy, résidence habituelle de Godefroid de Bouillon et de sa mère.

En présence du texte positif d'Albert d'Aix, qui

(1) *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. VI, p. 101.

Digitized by Google

assure qu'Arnould était d'*un château de la Flandre,* je ne sais ce que peuvent valoir :

1° L'opinion d'Orderic Vital qui nous apprend qu'Arnould était de Zocres : *vir eruditissimus, ad vices episcopi supplendas elatus est,* lib. IX, p. 756 (1);

2° Celle de Gilles d'Orval, qui le dit natif de *Choques*. L'abbaye de ce nom, dit Gazet (*Hist. ecclés. des Bays-Bas,* p. 290), fut premièrement bâtie en l'honneur de la Vierge, au bourg de *Choques,* près de Chasteau, l'an 1100. — *Choque,* dit Meyer, fol. 34, est un village en Artois, dépendant autrefois de l'avouerie de Béthune. — *Choque*, dit le P. d'Oultreman, est au diocèse de Térouanne, mais tenant au comté d'Artois. Dans des vers sur les hommes illustres de ce diocèse qui prirent part à la première croisade (Martène et Durand, t. V, p. 539) on trouve les vers suivants :

« Primus Evermarus sedit Patriarcha sepulchri,
« Post hunc Arnulfus, oriundus uterque Cickes....

Enfin 3°, celle des auteurs de *l'Art de vérifier les dates* (2), qui le nomment *Arnoul des Roches,* ou *de Rocas,* château situé dans le Hainaut, t. IV, p. 52.

Il me semble évident qu'aucune de ces indications ne peut détruire celle d'Albert d'Aix, et il faut admettre avec lui qu'Arnould était né dans l'un ou l'autre château de Flandre. Où était situé ce châ-

(1) C'est ce que répète le P. Malbrancq, *De Morinis,* t. III.
(2) T. 1er, p. 273, in-fol.

Digitized by Google

teau? c'est ce qu'on ne découvrira sans doute pas d'une manière précise. Mais pourquoi ne serait-ce pas au hameau de *Rho,* sous Hansbeke, arrondissement de Gand, canton de Nevele?

M. Van Hasselt, comme je l'ai déjà dit, soupçonne qu'Arnould ou Arnulfe de Rohes n'était autre qu'*Arnulfe de Rode,* qui figure comme témoin dans l'acte du mois de février 1096, par lequel Ida, comtesse de Boulogne, du consentement de ses fils Godefroid et Baudouin, donna l'église de Genappe, avec toutes ses dîmes, et tous ses revenus à l'abbaye d'Afflighem, en rappelant que son fils avait donné à la même abbaye les cinq manoirs (60 bonniers) situés dans le même domaine.

Je ne trouve rien qui puisse confirmer cette hypothèse, si ce n'est certain passage de l'*Histoire de l'abbaye d'Afflighem* (L. d'Achéry, spicilegium, t. x, p. 585). On y lit, p. 775, que Godefroid et Baudouin étant allés à Gand, sans doute pour conférer avec le comte de Flandre au sujet de la croisade, furent invités à loger, au retour, au monastère d'Afflighem, et que là, touché du bon accueil qu'il y reçut, Godefroid s'approcha de l'autel de Saint-Pierre et y offrit, avec Baudouin, à l'église du lieu, les 60 bonniers prémentionnés. L'acte de cette donation fut rédigé peu de temps après à Maestricht, et signé, entre autres, par Arnulfe de Rode. Il ne serait donc pas impossible qu'Arnould, mis en rapport à Gand avec les deux princes lorrains, qui s'occupaient en ce moment des préparatifs de la croisade et engageaient

Digitized by Google

des hommes d'armes pour leur expédition (1), eût sollicité l'autorisation de s'attacher à leurs personnes, qu'il les eût accompagnés à leur retour, qu'il eût séjourné avec eux à Afflighem, qu'il eût été ainsi témoin de l'offrande qu'ils y firent sur l'autel de Saint-Pierre et qu'il eût été appelé ensuite à signer l'acte qui constatait cette donation, acte dressé en février 1096, à Maestricht, dans l'église de Saint-Servais, avec grande solennité.

(1) Caput XVII, p. 775.

« Contigit intereà ut duo filii dominæ Idæ, Boloniensium comi-
« tissæ, dux videlicet Godefridus et frater ejus Balduinus, qui
« uterque posteà unus post alium regni sceptro potiti sunt, Hiero-
« solymam proficisci disponerent, in id ut loca sancta quæ ab infi-
« delibus et impiis obsessa tenebantur, Dei adjutorio per manum
« validam christianæ religioni restituerent; coadunantes igitur
« longè latèque fidelium exercitum, in hujus quoque provinciâ ter-
« minis convenerant, in quâ plerisque pauperibus cænobiis de
« propriis patrimoniis larga beneficia contulerunt. Quo comperto
« frater Godefridus cognomento Niger, quoniàm ante conversio-
« nem suam memorato duci Godefrido notus erat, Gandavum ubi
« tunc fortè venerat, illi obviàm properat, quem ut in reditu suo
« hospitandi causâ Afflighemium divertat, multis precibus expostu-
« lavit. Dux autem religiosus ac pius preces tam devotas parvi
« pendere noluit, sed mox disperso penè exercitu hâc illacque, ne
« multùm per ipsum Fratres gravarentur, cum fratre suo comite
« Balduino atque comite Godefrido, qui posteà ducatûs vexillum
« strenuus gessit, *et cum reliquis quos secum detinuit* ad memo-
« ratum cænobium declinavit.

« Susceptus igitur à fratribus cum debito honore et reverentiâ,
« omnique illi humanitate exhibitâ, volens beneficiis Fratrum
« vicem rependere, *cum optimatibus suis ad altare sancti Petri*
« *accessit*, ibìque quinque patrimonii sui mansos in loco qui *Hu-*

Digitized by Google

Les relations qui se seraient ainsi établies, dès cette époque, entre Arnould, Godefroid et Baudouin, expliqueraient naturellement l'inaltérable dévouement que le futur archidiacre ne cessa de montrer au roi Baudouin I.

Quoi qu'il en soit, *Rho* reproduit très-bien le *Rohes* des chroniqueurs, et le hameau de ce nom possède encore, je le répète, les débris d'un ancien manoir auquel, toutefois, ne semble se rapporter aucun souvenir historique.

M. Van Hasselt avait cru que le lieu de naissance d'Arnould serait plutôt *Rode*, hameau de Godveerdeghem, canton de Sotteghem, entre la Dendre et l'Escaut, et la différence seule d'orthographe ne serait pas de nature à faire rejeter cette opinion, puisque les gens du peuple ont en Flandre comme

« *glintrau* dicitur, concedente fratre suo Balduino, eidem ecclesiæ « juxtà statuta Principum legaliter obtulit. Verùm quia frater « eorum comes Eustachius huic donationi non intererat, non par- « vus metus Fratribus omninò inerat, ne post discessum eorum « aliquid ab eo pateretur adversitatis incommodum. Inito itaque « consilio Fratres quidam ex ipsis Boloniam properant, atque hoc « fratrum suorum beneficium suâ auctoritate corroborari expostu- « lant. Ille autem non solùm fratrum suorum donationi non resti- « tit, verùm etiam quidquid sui juris erat superaddens, ratam et « inconcussam, matre suâ annuente, imò compellente, in perpe- « tuum statuit. Porrò nobilium filiorum mater æque generosa ac « nobilis, in his posteà finibus iter agens, apud idem cænobium « hospitium sibi elegit, atque inter cætera largitatis suæ beneficia « altare de Genepiâ, quod sui juris erat, liberè et ab omni abolitum « exactione fratribus devotissimè tradidit. » — *Historiæ Afflighemensis*, lib. unus. L. d'Archéry, Spicilegium, t. x.

Digitized by Google

en Brabant, l'habitude d'élider la lettre *d* dans tout les noms de villages qui s'appellent Rode ou Rhode; mais il est une autre raison qui ne permet pas d'accepter l'indication de M. Van Hasselt : c'est que *Godveerdeghem* ne faisait pas partie, au XIe siècle, de la Flandre (1), mais bien de la Lotharingie, laquelle, ainsi que l'Austrasie et le diocèse de Cambrai, longeait l'Escaut depuis Tournai jusqu'à Gand, et se prolongeait jusqu'à la mer à l'aide de la fosse othonienne.

Le château de *Rho,* sous Hansbeke, situé au contraire au delà de l'Escaut, dans la direction de Bruges, faisait partie du pays qui portait à cette époque le nom de Flandre, et offre ainsi toutes les conditions qu'indique le texte d'Albert d'Aix, qui le fait naître *è castello Flandriæ.*

Examinons maintenant ce qu'était Arnould de Rohes.

C'était, dit Tudebode, un homme sage et honorable : « *similiter elegerunt patriarcham quemdam* « *sapientem et honorabilem virum, nomine Arnul-* « *fum, p.* 28.

« Il parut convenable, dit Robert le Moine, qu'à-

(1) « Flandria imperialis, Brabantiæ hodiernæ contigua, est ex « antiquo Brabanto decerpta..... Gerardi-mons et Ninive seu « Ninovia, oppida nunc Flandriæ, *Brabanto adhùc* XIIo *seculo* « *annumerata,* uti et Herlingova, vicus propè Ninoviam ,miraculis « et S. Amandi corpore tum eò delato nota. — Brevis notitia, ex « Actis Sanctorum digesta, Antv. 1658, in-12. 2e édition, Bruxel- « les, 1843, in-8o.

Digitized by Google

« près avoir choisi pour leurs corps un gouverneur « accompli, ils donnassent à leurs âmes un guide « possédant les mêmes qualités. Ils élurent donc « un prêtre, nommé Arnould, parfaitement instruit « dans les choses du ciel et de la terre. C'était un « écrivain savant, dont l'érudition et l'éloquence « étaient un véritable trésor (1). »

Baudry, l'archevêque, met dans la bouche des chefs de l'armée le discours suivant, également flatteur pour Arnould :

« Quant au choix du patriarche, le meilleur parti « auquel nous puissions nous arrêter serait de dé- « signer Arnould, cet homme si instruit dans les « belles-lettres, et de lui conférer l'exercice de ces « fonctions éminentes. . . . . En effet, « nous le connaissons aussi éloquent qu'habile à « administrer la justice : il a en outre une foule « de qualités qui conviennent à un évêque. Mais « comme nous manquons en ce moment du temps « nécessaire à une affaire aussi importante, conten- « tons-nous de lui confier l'intérim du patriarcat..... « jusqu'à ce que le Seigneur ait mieux fait connaître « sa volonté (2). »

(1) « Congruum quoque deinceps erat, ut qui sibi gubernato- « rem corporum decenter et docenter elegerant, rectorem anima- « rum pari modo sibi proponerent. Elegerunt itaque quemdam cle- « ricum, nomine Arnulfum, divinâ et humanâ lege bene eruditum. « Erat autem scriba doctus in regno cœlorum, id est in sanctâ « ecclesiâ qui benè poterat de thesauro suo proferre nova et ve- « tera. *Histor. Hierosol.* lib. IX, p. 76.

(2) « Porro de personâ (Patriarchæ) eligendâ nihil ad præsens

Digitized by Google

L'abbé Ekkard l'appelle un homme vénérable, un prêtre savant : *Arnoldus quidam venerabilis et benè litteratus clericus* (1).

Ce fut à Arnould de Rohes que *Raoul de Caen* dédia son ouvrage : « Je t'ai choisi, ô savant patriarche, dit-il dans sa préface, pour améliorer et corriger mon ouvrage, car tu es un homme universel, et tes observations, quelles qu'elles soient, auront pour moi la douceur du miel (2). »

« occurrit meliùs, quàm ut dominum Arnulfum, virum litteris ap-
« prime liberalibus eruditum, conveniamus, et huic curæ vica-
« rium præficiamus.... Novimus enim eum justitiæ censurâ præe-
« minentem, linguæ facundiæ pollentem; insuper plurima quæ
« conveniunt in episcopo, in eo concurrunt. Sed quoniam non
« possumus in præsentiarum hoc statuere consilium (ad alias si-
« quidem properamus), rem istam, de quolibet videlicet inthroni-
« zando, censemus induciandam : excepto quod dominum Arnul-
« fum nominemus, qui vices suppleat episcopi et interim respon-
« deat ore pastoris..... Nunc interim episcopetur consilio, donec
« quem Deus idoneum sibi providerit, episcopetur officio. » *Histor. Hieros.* lib. IV, p. 135.

On sait que l'archevêque Baudry n'assista pas à la première croisade, bien qu'il eût été présent au concile de Clermont; mais il a écrit d'après la relation d'un témoin oculaire et il soumit son ouvrage à Pierre, abbé de la Mailleraie, qui avait suivi les croisés, et ce prélat lui répondit en louant son style et son exactitude.

(1) *Ekkardi abbatis libellus qui dicitur Hierosolymita*, etc., § 28, p. 530; Martène et Durand, *Ampliss. Collect.* t. V, Paris, 1724, in-folio. Cette chronique, dit M. Michaud, a tout l'intérêt d'une production contemporaine.

(2) « Elegi te, Arnulphe Patriarcha, doctissime doctorum, qui
« paginæ meæ superflua reseres, rimas impleas, obscura il-
« lustres, arida superfundas; nulliùs etenim scientiæ te cognovi-

Digitized by Google

Arnould de Rohes, chapelain du duc de Normandie, avait rendu de nombreux services durant la marche des croisés. Ce fut à la suite de l'un de ses sermons que Tancrède et Raymond, qui avaient eu entre eux de longs démêlés, s'embrassèrent sur le Mont des Olives, à la vue de toute l'armée, peu de jours avant la prise de Jérusalem. C'est Albert d'Aix qui nous l'apprend en ces termes : « Le sixième jour, « l'armée chrétienne fit processionnellement le tour « de Jérusalem. Lorsque les croisés arrivèrent sur « le Mont des Oliviers et à l'endroit où le Seigneur « enseigna à ses disciples l'oraison dominicale, « ils s'arrêtèrent pénétrés de sentiments d'humble « dévotion. Pierre l'Ermite et Arnould de Rohes « adressèrent ensuite la parole au peuple et étouf- « fèrent la zizanie qui, pour divers motifs, régnait parmi les pèlerins (1). » D'après l'archevêque Baudry, il n'y eut qu'un seul sermon dans cette cérémonie :

« mus exortem; præsertim mellita mihi erit quæcumque cor- « rectio tua. » — Gesta Tancredi in expeditione Hierosolymitanâ, auctore Radulfo Cadomensi, ejus familiari. (*Thesaur. nov. anecdot.*, t. III.)

(1) Sextâ ferià processionem universi christiani circa urbem fa- « cientes, deindè ad montem Oliveti venientes, in loco ubi Domi- « nus Jesus cœlos adscendit, ac deindè procedentes in alio loco « ubi discipulos suos orare docuit, in omni devotione et humilitate « constiterunt. Illic in eodem loco montis Petrus Eremita et Ar- « nulfus de Rohes, castello Flandriæ, clericus magnæ scientiæ et « facundiæ, ad populum sermonem facientes, plurimam discor- « diam quæ inter peregrinos de diversis causis excreverat, ex- « tinxerunt. » *Lib.* VI, c. 8, p. 277.

Digitized by Google

on peut donc sans témérité l'attribuer à Arnould de Rohes.

Ce fut ce dernier qui, à la bataille d'Ascalon, porta la sainte croix, en guise de labarum.

Ce fut encore lui qui fut chargé de haranguer, au siége de Joppé (Jaffa), tout le peuple assemblé, et il le fit en termes magnifiques.

Ce fut lui enfin qui, élevé au siége patriarcal en 1112, c'est-à-dire après 12 années passées dans l'une des premières fonctions de l'église de Jérusalem, celle d'archidiacre, poste qui supposait un rare mérite, dut aller se justifier à Rome de toutes les infamies qu'on avait accumulées sur son compte.

Il s'en justifia complétement, car nous trouvons dans le *Cartulaire du Saint-Sépulcre* un bref pontifical qui semble de nature à devoir réduire tous ses détracteurs au silence; ce bref accepte l'affirmation d'Arnould, qu'il était pur des accusations dont il avait été poursuivi et lui accorde des dispenses quant à l'illégitimité de sa naissance, seul et dernier grief qui subsistait et qui semblait avoir quelque consistance, grâce à la manière dont se constatait alors l'état-civil. Cette dispense lui est accordée, dit le Saint-Père, à cause de ses grands mérites qu'il serait trop long d'énumérer, des immenses services qu'il a rendus depuis le commencement de la croisade, et parce que la paix et les intérêts de l'Église de Jérusalem ne pouvaient se passer de lui : « Porrò personæ ipsius utilitas ab « initio expeditionis Hierosolymitanæ quanta penès

Digitized by Google

« vos fuerit et quanta sit, non solùm nos sed uni-
« versus penè agnoscit..... quod de ipsius genitura
« vulgatum est, pro multis et variis personæ utili-
« tatibus, quos dinumerare prolixum est, pro pace
« ac necessitate Hierosolymitanæ Ecclesiæ...., apos-
« tolicæ dispensationis provisione duximus tole-
« randum. » — Datum Priverni, XIV kalend. august.
« indict. IX, J. D. an. MCXVII. » — *Cartulaire du Saint-Sépulcre*, publié par M. de Rozière, Paris, 1848, in-4°, p. 11.

Raimond d'Agiles, l'abbé Guibert et Guillaume de Tyr sont les écrivains qui se sont rendus les échos de toutes les turpitudes reprochées à Arnould.

— C'était le fils d'un prêtre concubinaire.

— Il n'était pas même sous-diacre.

— Il avait des relations criminelles avec deux femmes qu'il faisait passer pour ses nièces et dont l'une était même une sarrasine, dont il avait un fils..

— Il donna en dot à l'une de ses nièces les revenus considérables de Jéricho et de ses dépendances.

— Enfin ce fut lui qui poussa Boudouin I à demander, à cause de son opulence, la main de la princesse de Sicile, bien que sa femme légitime fût encore vivante.

Il ne faut point perdre de vue qu'homme sans naissance et fils de ses œuvres, Arnould dut exciter maintes jalousies. Ce qui dut surtout irriter violemment contre lui une partie notable des croisés, ce fut sa conduite à propos de la prétendue lance miraculeuse trouvée dans Antioche, alors que le fa-

Digitized by Google

rouche Kerboga, prince de Mossoul, en faisait le siége. Qui ne connaît ce curieux incident de la première croisade : Pierre Barthélémy, prêtre du diocèse de Marseille, vint révéler une apparition de saint André, qui lui avait dit : « Va dans l'église de « Saint-Pierre ; près du maître autel tu trouveras, en « creusant la terre, le fer de la lance qui perça le « flanc de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce fer sa- « cré, porté à la tête de l'armée, opèrera la dé- « livrance de l'armée et percera le cœur des infi- « dèles (1). »

Pendant trois jours l'armée chrétienne se prépara par le jeûne et la prière à la découverte du fer sacré : dès le matin du troisième jour, douze croisés, choisis parmi le clergé et les chevaliers, se rendirent au lieu désigné avec des ouvriers chargés des instruments nécessaires : toute l'armée, assemblée aux portes, attendait avec impatience le résultat des fouilles. Jusqu'au soir elles furent infructueuses ; l'impatience commençait à gagner les chrétiens, et les ombres de la nuit à s'étendre : tout à coup Barthélémy, qui se tenait avec les douze témoins sur les bords de la fosse, s'y précipite et reparaît, élevant le fer sacré qu'il venait d'apercevoir et de saisir.

(1) Tous les historiens des croisades rapportent la découverte de la lance et les prodiges qu'elle opéra. Guillaume de Tyr, Raimond d'Agiles, Guibert de Nogent, Robert le Moine n'élèvent aucun doute sur l'authenticité de la lance : Foucher de Chartres, Albert d'Aix et Raoul de Caen ne l'admettent point, sans toutefois la combattre en termes exprès.

Digitized by Google

Cet événement porta jusqu'au délire l'enthousiasme des soldats, et bientôt Kerboga, vaincu en bataille rangée, s'enfuit vers l'Euphrate, laissant près de 100,000 hommes sur le terrain, s'il faut en croire certains historiens.

Mais tout le monde n'avait pas cru au miracle : bientôt l'on en discuta la réalité, bientôt l'on traita l'événement de fraude pieuse. Raimond d'Agiles, chapelain du comte de Toulouse et le plus crédule de tous, dit qu'Arnould de Rohes *était l'âme des incrédules : Arnulfus capellanus comitis Normaniæ... caput omnium incredulorum erat, et quia litteratus erat, credebant ei multi.*

Arnould, tout en attaquant l'authenticité de la lance prétendument découverte par Pierre Barthélémy, était loin de dédaigner les pratiques d'un culte raisonnable ; et ce fut apparemment d'après son conseil que les seigneurs, après l'épreuve du feu dans laquelle avait succombé le prêtre provençal qui s'était attribué l'honneur de cette découverte, décidèrent qu'il serait fait, de l'or le plus pur, une image du Sauveur : « On fit un appel, dit Raoul de « Caen (c. cx), à la dévotion du peuple ; on n'oublia « pas de lui représenter les bienfaits qu'il avait « reçus et ses fréquentes victoires sur l'ennemi ; on « l'invita à rendre grâces à Dieu pour les périls « auxquels il avait déjà échappé, à le supplier pour « ceux qu'il pourrait avoir encore à éviter. Ce fut « Arnould qui fut chargé d'adresser au peuple ces « exhortations *et qui dirigea le cœur de ses auditeurs*

Digitized by Google

« *ainsi qu'il le voulut*. L'évêque de Mortura ou Mar-
« taro, homme un peu plus savant que les igno-
« rants, mais lettré presque sans science, se tenait
« auprès d'Arnould pour étendre la main droite sur
« le peuple et lui donner la bénédiction à la suite du
« sermon. » S'il ne savait point parler, ce prélat sut mourir pour la délivrance du Saint-Sépulcre. Il faisait partie de l'armée qui allait livrer la terrible bataille d'Ascalon : ayant été renvoyé à Jérusalem en mission, il tomba, au retour, dans l'un des partis ennemis qui battaient la campagne et l'on n'entendit plus parler de lui. Cette mort rachète bien des fautes, s'il en a commis, comme le prétendent plusieurs écrivains. C'était l'un des amis d'Arnould : *inde iræ*.

Ce dernier, sans nier l'intervention de la puissance divine, dit Michaud, n'admettait d'autres prodiges que ceux de la valeur et de l'héroïsme des soldats chrétiens : les croisés du Nord se rangèrent à son opinion ; ceux du Midi au contraire, et les Provençaux surtout, avec leur imagination ardente, ne cessaient de reprocher aux partisans d'Arnould leur peu de foi et leurs sacriléges railleries. Les choses en vinrent au point que pour ramener la paix, Barthélémy dut finir par se soumettre à l'épreuve du feu ; il y succomba, et la lance miraculeuse cessa d'opérer des prodiges ; mais les Provençaux n'en furent que plus irrités contre Arnould : ils ne lui pardonnèrent jamais la mort de Barthélémy et le discrédit qu'il avait jeté sur ce prétendu

Digitized by Google

miracle. Les pauvres, à qui était distribuée une partie des offrandes considérables faites aux dépositaires de la sainte lance, éclatèrent aussi en murmures contre le chapelain du duc de Normandie.

Je n'attribue pas d'autre cause aux chansons satiriques qui le poursuivirent et aux imputations injurieuses dont Guillaume de Tyr s'est surtout rendu l'écho. L'animosité fut telle qu'elle menaça d'aller jusqu'au meurtre. Raoul de Caen nous raconte (chap. CIX) que Raymond de Toulouse et ses complices lui dépêchèrent des assassins, mais qu'averti à temps, Arnould put s'échapper et accourut près du comte Robert de Normandie. Celui-ci était occupé à souper avec le comte de Flandre. Les deux princes se mirent aussitôt à la poursuite des assassins, et ceux-ci n'échappèrent à leur juste colère qu'en feignant d'avoir une mission tout autre que celle dont ils avaient été réellement chargés. Il faut bien admettre que si les soudards de Raymond descendaient au rôle de sicaires, ses troubadours ne se faisaient point faute de draper l'archidiacre à leur manière. « Les hauts barons, dit M. P. Paris, « n'avaient pas seulement emmené avec eux des « clercs et des chapelains, les ménestrels et les « jongleurs faisaient une partie non moins obligée « de leur équipage et présidaient à toutes les fêtes. « C'est à eux évidemment qu'on devait les chants satiriques composés contre l'archidiacre Arnould. »

Ne pouvant s'en défaire, les ennemis d'Arnould auront voulu du moins l'assassiner moralement, et

Digitized by Google

des écrivains trop crédules ou peu impartiaux se sont chargés de la vengeance de Pierre Barthélémy.

Mais Arnould ne cessa, jusqu'à sa mort, de marcher tête levée et de pratiquer courageusement son devoir chaque fois que le cas l'exigeait, sans se préoccuper des haines et des clameurs qu'il pouvait soulever contre lui. Ainsi, non-seulement il donna une règle nouvelle aux vingt chanoines préposés par Godefroid de Bouillon à la garde du Saint-Sépulcre, et les rendit *réguliers* de *séculiers* qu'ils étaient, réforme louable qui froissa peut-être ces dignitaires; mais nous le voyons, peu de jours après la prise de Jérusalem, traduire, avec une hardiesse peu commune, devant l'assemblée générale des chefs de la croisade, le valeureux Tancrède, l'une des sommités de l'expédition. Nous entendons Arnould expliquer hardiment les faits devant cette assemblée, véritable conseil de guerre convoqué à sa requête; nous entendons Tancrède s'y défendre avec l'emportement propre à son caractère. Arnould parle avec éloquence, non pour lui-même, mais dans l'intérêt de l'Église. Tancrède ne nie point les griefs que lui impute l'archidiacre; il les avoue avec morgue, et prenant corps à corps son adversaire, il lui jette à la face les ignobles cancans qui couraient dans les bas-fonds de l'armée. Cependant les chefs, placés entre l'alternative de condamner Tancrède, ce qui pouvait être fort dangereux, ou de donner tort à Arnould, c'est-à-dire de condamner la cause de la justice et de la vérité, prononcent une sentence qui justifie

Digitized by Google

complétement l'accusation et satisfait l'accusé en lui laissant la majeure partie de ses rapines. Voici le fait :

Tancrède avait appris par deux prisonniers sarrasins l'existence d'immenses trésors accumulés dans la mosquée bâtie sur le mont Moriah : aussi, dès qu'il eut pénétré dans la ville, il se précipita vers le temple, renversant tout sur son passage ; y arrivant avant la masse des fuyards et avant ceux qui les poursuivaient, il y planta son drapeau (1) et s'empara

(1) Ce fait se présente souvent dans l'histoire de la première croisade et prouve l'orgueil et l'avidité des seigneurs. Déjà Tancrède et Baudouin s'étaient honteusement disputés pour la possession de Tarse. Ce fut une pareille contestation entre Baudouin et Bohémond qui fit perdre aux croisés l'occasion de s'emparer d'Haran. Le drapeau qu'y avait planté Tancrède fut jeté à bas et remplacé par celui du frère de Godefroid, ce qui faillit amener une effusion de sang.

Peu de temps avant la prise de Jérusalem, Tancrède avait également arboré son drapeau sur la sainte église de Bethléem, comme il eût pu le faire sur une propriété ordinaire. Raymond de Toulouse, qui avait déjà trouvé fort mauvais que les croisés ne voulussent pas l'aider à s'emparer pour son compte personnel de la ville d'Archas, avait arboré son gonfanon sur la tour de David, le point le plus fortifié de Jérusalem, et refusa d'en faire la cession à Godefroid. Le même Raymond voulut s'approprier Ascalon par un procédé analogue : cette indignité irrita Godefroid au plus haut degré et lui fit commettre la seconde des deux seules fautes qu'on puisse lui reprocher dans tout le cours de la guerre sainte. Même après la prise de Jérusalem, Tancrède refusa de céder Caïphas et méconnut l'autorité du roi Baudouin : il ne fut tranquille que lorsqu'il eût obtenu la principauté d'Antioche.

Digitized by Google

des trésors qu'il contenait. Les musulmans qui s'y trouvaient, et qui s'étaient réfugiés sur la plate-forme du temple, furent momentanément sauvés du massacre ; mais le lendemain ils furent tous passés au fil de l'épée.

Plus tard, la mosquée ayant été convertie en église chrétienne, Arnould de Rohes, qui en sa qualité d'archidiacre était le conservateur naturel des trésors et des revenus de l'église de Jérusalem, ainsi que l'administrateur des aumônes, prétendit que les trésors qui s'étaient trouvés dans la mosquée, au moment de la conquête, ne pouvaient appartenir légitimement à Tancrède seul ; et sur le refus de celui-ci de s'en dessaisir, il en référa à l'assemblée des princes : « Les chefs de l'armée chrétienne, dit « Michaud, appelés à juger ce grand débat, ne vou- « lurent point condamner Arnould ou blesser l'or- « gueil de leur compagnon : ils décidèrent que sur « les trésors de la mosquée d'Omar on prélèverait, « comme dîme du butin, sept cents marcs d'argent « pour les donner à l'église du Saint-Sépulcre. »

L'unique reproche qu'adresse Guillaume de Tyr à Baudouin I, c'est d'avoir trop écouté Arnould de Rohes, *homme de mauvais conseil et de mauvaises mœurs*. Ce reproche est vraiment bizarre. Le règne de Baudouin est le plus brillant de tous ceux dont se compose l'histoire de Jérusalem : ce fut ce grand guerrier qui consolida la conquête de Godefroid. Jusqu'à sa mort, il repoussa l'islamisme sous l'influence de son regard, et, comme jadis on le prati-

Digitized by Google

quait à Sparte, on rapporta à Jérusalem son cadavre sur son bouclier. Quel mauvais conseil lui a donné Arnould? Est-ce lui qui l'avait engagé à mépriser les dernières volontés de Godefroid et à se faire conférer la dignité royale au détriment de l'Église de Jérusalem? Guillaume de Tyr lui reproche d'avoir engagé Baudouin à épouser la comtesse de Sicile, quoique sa première épouse fût encore vivante; mais l'on sait qu'à la suite d'une maladie mortelle, le roi la répudia par scrupule de conscience pour obéir à son confesseur : or, si Arnould avait conseillé ce mariage adultère, comment concilier cette répudiation avec cet empire qu'il exerça jusqu'à sa mort sur Baudouin et que lui reproche aigrement l'archevêque de Tyr? Ce fut d'ailleurs Arnould lui-même qui rompit ce mariage irrégulier et scandaleux; il est vrai que l'*Art de vérifier les dates* ajoute que ce fut sur l'ordre du Pape.

Enfin peut-on admettre qu'un prélat flétri par l'opinion publique eût été solennellement maintenu ou rétabli dans sa dignité par le Saint-Siége? Le bref de Pascal II ne parle-t-il pas assez haut en sa faveur?

En résumé, la grande physionomie d'Arnould de Rohes, ou plutôt de *Rho*, n'a pas été assez remarquée, à mon avis, et mérite d'être étudiée avec attention. Il m'a semblé que l'on pouvait réhabiliter sa mémoire et revendiquer pour la Belgique l'honneur de lui avoir donné naissance.

Comme Pierre l'Ermite, il sortit de l'obscurité,

Digitized by Google

mais il n'y rentra point (1). Comme lui, il eut une grande influence sur les croisés; mais, à la différence de Pierre, il se montra capable de soutenir l'édifice qu'il avait contribué à fonder. Esprit fantasque, aventureux et sans portée, Pierre, qui s'était déjà dégoûté de la guerre sainte, comme il s'était apparemment dégoûté de la vie érémitique et de tout ce qu'il avait entrepris dans sa jeunesse, s'éclipsa de la Palestine dès qu'il en trouva l'occasion : il suivit le comte de Montaigu qui revenait en Belgique après la bataille d'Ascalon, et alla terminer prosaïquement ses jours au monastère qu'il fonda grâce aux largesses de ce seigneur. En un mot, Pierre l'Ermite fut un exalté qui fut pris d'un accès d'enthousiasme. Il devint entre les mains du pape Urbain II, véritable auteur de la première croisade, un instrument utile. Un beau matin l'instrument se trouva émoussé; on n'en parla plus. Arnould de Rohes, au contraire, grandit avec les événements; il met son éloquence au service des généraux de la croisade; il paye de sa personne à l'occasion, et c'est lui qui, à la terrible

(1) Arnould ne rougissait point de son obscurité première. Dans le discours qu'il prononça devant les princes assemblés pour juger une contestation qui s'était élevée entre Tancrède et le chapitre du Saint-Sépulcre, l'archidiacre est plutôt tenté de s'en vanter. « Vous m'avez tiré, dit-il, d'un état obscur; d'inconnu que j'étais, « vous m'avez rendu illustre; vous m'avez élevé à votre niveau, « en m'admettant à participer aux tributs, et cela par grâce spé- « ciale, par un effet de cette antique libéralité de vos aïeux, qui « s'est tout récemment étendue sur moi. » — *Raoul de Caen*, « ch. CXXXV.

Digitized by Google

bataille d'Ascalon, où les croisés étaient un contre vingt au moins, portait la sainte croix en tête de leurs bataillons; ce fut lui qui organisa l'Église latine de Jérusalem, et cela au milieu des attaques les plus violentes, les plus furibondes. Le courage et la vie ne lui manquent qu'à la nouvelle de la mort inattendue du moderne Machabée dont il sentait que le bras était nécessaire au soutien de l'État, et pour éviter l'anarchie, il emploie son dernier souffle à sacrer le troisième roi qui doit porter le fardeau, de plus en plus lourd, hélas! de cette couronne qu'avait refusée Godefroid!

Je veux bien admettre après cela qu'Arnould n'eut point les vertus d'un cénobite, qu'il n'eut point l'humilité d'un moine, mais il avait les vertus et les qualités de la position qu'il occupait. Dignitaire de l'Eglise dans un temps barbare, au milieu d'une ville essentiellement guerrière, Arnould de Rohes me rappelle ces pontifes du moyen âge, qui apparaissaient au besoin sur le champ de bataille. Arnould fut un homme d'une trempe supérieure, tel qu'il en fallait à cette époque. Baudouin I et Arnould sont les deux grandes physionomies du royaume chrétien de Jérusalem, après Godefroid. Dignes l'un de l'autre, ils consolidèrent, je le répète, la conquête des chrétiens : c'étaient des hommes d'élite; mais il ne fut jamais question de les canoniser.

L'on ne sait en vérité comment concilier les reproches violents adressés simultanément au premier patriarche Dagobert et à Arnould de Rohes, que

Digitized by Google

Guillaume de Tyr (lib. x) va jusqu'à appeler l'*enfant de perdition, le premier né de Satan.*

Il faut reconnaître qu'Arnould fut l'homme du pouvoir civil et qu'il abandonna les premières prétentions qu'avait manifestées le clergé au moment de l'organisation du pouvoir en 1099 et à la mort de Godefroid en 1100. Il fut évidemment l'homme de confiance de Baudouin I, puisqu'on reproche à ce dernier de l'avoir trop écouté. Or, Guillaume de Tyr qui articule ce reproche ne traite pas le patriarche Dagobert plus favorablement.

Légat du Saint-Siége, l'archevêque de Pise n'arriva en Palestine avec la flotte des Pisans qu'à la fin de l'année 1099. Élu patriarche, il adopta complétement les vues du clergé en ce qui concernait le gouvernement de ce petit coin de terre aride que l'orgueil féodal voulait métamorphoser en nouveau royaume de Jérusalem. Fils de la république de Pise, il devait envisager avec peu de faveur cette contrefaçon des royautés d'Europe ; fils de l'église, il devait prendre en pitié ces aspirations de l'esprit féodal et désirer, à l'exclusion de tout intérêt terrestre, l'organisation que comportait le gouvernement des lieux saints reconquis au seul nom du Seigneur.

Nous avons vu que Godefroid la désira comme lui, et il est probable que si le vaillant duc de Lothier eût vécu, Dagobert eût été son conseiller fidèle, comme Arnould fut celui de Baudouin.

Dagobert et Arnould furent deux hommes émi-

Digitized by Google

nents, mais il y a entre eux les mêmes dissemblances qu'entre Godefroid et son frère. Dagobert, qui avait obtenu de Godefroid ce que demandait le clergé dès la prise de Jérusalem, prétendit naturellement qu'à sa mort l'Église seule devait succéder au prince qui venait de mourir. Les hommes d'armes ne l'entendaient point ainsi ; ils prirent possession de la tour de David et de tous les lieux fortifiés de Jérusalem. Un instant l'on put craindre une guerre civile, car Tancrède accourut de Caïphas, dont il venait de s'emparer, pour défendre la cause du prélat ; mais on lui ferma les portes de la ville et il n'y put pénétrer. Alors Dagobert, dans une lettre dont Guillaume de Tyr nous a conservé le texte, rappela au prince d'Antioche, Bohémond, l'exemple de Robert Guiscard, son illustre père, qui jadis avait délivré Grégoire VII, et il le supplia d'empêcher Baudouin de parvenir à Jérusalem, où ce dernier était appelé par ses partisans pour se mettre à la tête du gouvernement.

Cette lettre ne parvint pas à Bohémond, qui venait d'être fait prisonnier par un émir de la Mésopotamie, et le comte d'Edesse, Baudouin, s'empressa d'accepter la couronne qu'on lui offrait au mépris des dernières volontés de son frère.

A son approche le peuple et le clergé vinrent au-devant de lui : Grecs et Syriens partagèrent l'entraînement général. Tous le proclamèrent roi, et le patriarche fut réduit à se retirer seul et en silence sur le mont Sion. Toutefois, il consentit bientôt à se rap-

Digitized by Google

procher du roi, qui reçut de ses mains, à Beitlhéem, l'onction sacrée et la couronne royale.

Cet acte de condescendance ou de soumission rétablit momentanément l'harmonie entre le patriarche et Baudouin; mais la lettre écrite par le premier à Bohémond étant tombée entre ses mains, le roi ne sut point la lui pardonner. Dagobert s'éloigna de Jérusalem et alla trouver le pape Pascal; au bout de trois années d'absence, il allait s'embarquer à Messine pour reprendre possession de son siége, lorsqu'il tomba malade et y mourut le 27 juin 1107 (1).

Il fut remplacé par le vieux archevêque d'Arles, Gibelin, légat du Saint-Siége. Cette élection toute naturelle devint de nouveau un grief contre l'archidiacre Arnould : ce fut, dit-on, par son influence qu'elle se fit, et cela prétendument dans l'espoir de recueillir promptement son héritage. Ce ne fut cependant que cinq ans après, en 1112, qu'il fut élevé lui-même sur le siége patriarcal, et il s'y maintint jusqu'à sa mort. L'élection de Gibelin, comme celle de Dagobert, avait été la conséquence toute simple de leur titre de légats du Saint-Siége : l'élection d'Arnould fut la conséquence non moins naturelle des services éminents qu'il avait rendus aux croisés pendant leurs premières campagnes et à l'Église de Jérusalem, à l'organisation de laquelle il avait en quelque sorte présidé. Que la faveur du roi Baudouin y ait ensuite contribué, je suis loin de le nier, et il faut même

(1) V. Guillaume de Tyr, liv. XI, chap. 4.

Digitized by Google

qu'on en ait prévu l'imputation, car on lit dans la bulle du Saint-Père qui confirme son élection : Venerabiles quidem fratres, Aschetinus, episcopus Bethleem, Hugo, abbas monasterii de valle Josaphat, Arnoldus prior ecclesiæ de monte Sion, Petrus et Guillelmus, canonici dominici Sepulcri, tactis sacro-sanctis Evangeliis, in hæc verba juraverunt : « Pro pace et necessitate Ecclesiæ Hieroso-
« lymitanæ communi voto et consensu eligimus nobis
« in Patriarcham Dominum Arnulfum, *remota vio-*
« *lentia regis.* » *Cartulaire du Saint-Sépulcre*, p. 11.

Je ne crois pas qu'on puisse mieux clore ce panégyrique sommaire que par l'extrait suivant du discours que prononça Arnould devant les princes réunis, à sa demande, en conseil de guerre (1) pour statuer sur la réclamation qu'il avait cru devoir formuler à charge de Tancrède, relativement au trésor qui existait dans la grande mosquée au moment de la prise de Jérusalem et que ce guerrier s'était approprié au détriment de la régie des biens ecclésiastiques, régie à laquelle présidait Arnould, en qualité d'archidiacre du chapitre du Saint-Sépulcre.

Nous avons fait connaitre, page 108, la décision des princes qui n'osèrent condamner Tancrède et adoptèrent un terme moyen auquel ce dernier se soumit sans observation.

« C'est avec vous, Messeigneurs, dit Arnould,

(1) Raoul de Caen (*Gesta Tancredi*), ch. CXXXV. Thesaur. nov. anecdot., p. 193.

Digitized by Google

« c'est avec vous que j'ai travaillé, sans jamais vous « abandonner (1). Dès le commencement de cette « guerre, Nicée a senti les effets de ma vigilance : « j'y gourmandais la paresse, et la valeur même s'en- « flammait à mes paroles; j'encourageais les jeunes « gens, et les vieillards eux-mêmes se rajeunissaient « à ma voix. Dans la vallée de Dorylée, enveloppés « par les ennemis, nous avions la mort devant les « yeux et nous tremblions pour notre vie, mais la « peur ne me fit point perdre la tête; la fraude ne « dirigea pas mes conseils, et mes avis ne demeu- « rèrent point stériles. Voyant qu'il fallait envoyer « auprès de nos compagnons qui ignoraient ce qui « se passait, pour le leur annoncer et rassembler « ceux qui étaient épars, j'en donnai le conseil et je « l'exécutai moi-même. Je n'allai point charger « frauduleusement de ce fardeau les épaules d'un « autre; ce que les miens mêmes me refusaient, « je l'entrepris, accompagné d'un seul homme; « encore celui-ci était-il sans armes et ne savait-il « pas combattre. Je passai au travers de milliers « d'ennemis; j'"échappai à tous ceux qui me pour- « suivaient; j'annonçai ce qui se passait : je rame- « nai la victoire, je fus le véritable vainqueur!

« Ce que j'ai été à Antioche (2), les ennemis peu- « vent l'attester. Mais je ne veux point rapporter les

(1) Allusion à la fuite de Pierre l'ermite et autres.

(2) N'est-ce pas à ce passage que se rapporterait cet extrait de Tudebode, liv. IV, c. XX, p. 14. « Boamundus jussit celeriter ad « se vocari quemdam servientem suum, videlicet *malam coronam*,

Digitized by Google

« détails de cette longue lutte. Je me tairai aussi
« sur Marrah, presque conquise par moi, pour rap-
« peler du moins Archas (1) et cette nouvelle expé-
« dition qui se fit d'une manière toute différente,
« mais sans plus de timidité. Quelle barque légère
« me porta tout près des murailles, à travers les
« flottes ennemies, le long des rivages de Méraclée,
« de Tortose, de Valénie, de Gibel, et me mena
« enfin à Laodicée? De là, passant de nouveau à
« travers mille périls, j'arrivai à grande peine à An-
« tioche, et je reprochai aux chefs leurs longs

« eique præcepit ut quasi præco commoneret Francorum maximam
« gentem, quatenùs fideliter præpararet se in Saracenorum itura
« terram, factumque est ita... »

Les ennemis d'Arnould lui avaient donné, je ne sais pourquoi, le sobriquet de *mâle couronne;* d'un autre côté il était attaché à Robert de Normandie et non à Bohémond, mais l'on doit se rappeler que dans l'épisode de Pierre Barthélemy et de la sainte alliance, Bohémond, soutenu par Arnould, fut le premier à contester l'authenticité du fer sacré.

(1) Ce fait est attesté par Raoul de Caen, ch. CVII :

« Cùm exercitus noster nihil in obsidendo proficeret, præscripto
« dant mandatum Arnulfo ut Antiochiam revertatur, quatenùs
« morantium Godefridi Robertique Flandrensis quietem increpa-
« ret, bellumque nunciet adesse Damascenum. Arnulfus autem,
« *ut semper ipse ad reipublicæ utilitatem promptissimus,* libens,
« ultrò, scapham ascendit; præter navalia hostium, intrà littora
« Tortuosæ, Maracleæ, Valoniæ, Gibel, tandem Laodiciam per-
« venit; inde Antiochiam per multa pericula, paucis comitantibus,
« excurrit. Illìc principes causam viæ expergisci monet, docet
« bellum imminere, cujus fortunam, nisi maturatum fuerit, horum
« terminabit absentia.

Digitized by Google

« retards. O vous, chefs que je ramenai alors,
« je vous prends à témoins !

« Depuis ce jour, jusqu'au jour présent, Phébus ne
« m'a jamais vu oisif; Phébé ne m'a jamais vu en-
« gourdi par le sommeil; jamais une bonne table ne
« m'a vu en face; jamais mon esprit ne s'est aban-
« donné au repos, car je sers l'intérêt public, et, sans
« cesse je veille, je vieillis, je meurs pour lui ! »

Quel homme! et quel langage! En plein conseil il invoque le témoignage *des chefs qu'il a ramenés :* il va au-devant des invectives que ne manquera pas de lui prodiguer le violent Tancrède; il cite une foule de services qui devaient être dans la mémoire de toute l'armée et qui étaient bien importants, puisqu'il dédaigne de citer les traits honorables que j'ai recueillis et cités plus haut à sa louange. Tancrède, pour se défendre, ne rougit point de ramasser les historiettes de corps de garde que se permettaient les ennemis de l'archidiacre, et, ne pouvant les nier, il travestit les faits qu'Arnould avait présentés comme ses titres d'honneur.

Cela se passait en 1099.

En 1112, Arnould était nommé patriarche; mais l'inimitié de certains hommes n'était point assoupie, et pour en finir, il alla s'en expliquer devant le Saint-Siége. Ce fut son dernier triomphe. Par un bref solennel, Pascal II le maintint, en 1117, sur son siége (1),

(1) Le Saint-Père ne se doutait guère que plus tard la franc-maçonnerie réclamerait Arnould comme l'un de ses adeptes. Voici,

Digitized by Google

en déclarant à la face de l'univers qu'il le faisait surtout à cause des services incontestables que, depuis le commencement de la sainte expédition, il n'avait cessé de rendre et de ceux qu'il rendait encore tous les jours à l'Église de Jérusalem. *Roma locuta est*. Devant des inimitiés si persévérantes, mais écrasées par le jugement du Saint-Père, ne faut-il

en effet, l'incroyable historiette qu'on lit dans l'ouvrage intitulé : l'*Arche sainte* ou le *Guide du franc-maçon*.... 2e édition, Lyon, 1851, in-18, p. 153 :

« Dix-huitième grade ou rose-croix. — Un écrivain attribue l'institution de ce grade à Godefroy de Bouillon. Voici dans quelles circonstances il aurait été créé :

« Godefroy après la conquête de la Terre-Sainte s'en fit déclarer roi par son armée. Il céda la principauté d'Édesse à son frère Baudouin. Tous deux crurent devoir faire consacrer leur puissance par l'autorité religieuse. Baudouin s'adressa au patriarche d'Orient, chef du rite grec, qui s'empressa de répondre à ses désirs ; Godefroy voulut avoir la sanction de l'évêque de Rome, mais celui-ci, au lieu de souscrire au vœu du conquérant, lui envoya un légat pour lui annoncer que les lieux saints ne pouvaient rester au pouvoir d'un laïc et qu'il en prenait possession au nom du Saint-Siége. Godefroy chassa le légat de Jérusalem et se passa de la consécration de l'évêque romain.

« Il y avait depuis un temps immémorial aux environs du temple de Jérusalem une société dont les membres portaient le titre de *Templiers*, à cause de leur position même à côté du temple. L'origine de cette société datait des Thérapeutes et des Esséniens, sectes philosophiques de la Judée, dont nous avons parlé dans le cours de cet ouvrage.

« Les fondateurs de cette société, qui avaient été initiés aux anciens mystères par les Esséniens, avaient ensuite embrassé le christianisme. Leurs successeurs communiquèrent ces mystères à

Digitized by Google

pas que toutes les incertitudes s'évanouissent et qu'Arnould de Rohes soit proclamé l'un des hommes les plus célèbres de la première croisade?

Godefroy. Celui-ci, aidé des lumières d'Arnauld (*sic*), chapelain du duc de Normandie, qui visait au poste de patriarche de Jérusalem, institua un culte nouveau en rapport avec l'initiation ancienne et les mystères chrétiens. Cette institution porta ensuite le nom de Rose-Croix !!..... »

Digitized by Google

V.

Je n'en dirai pas autant de Pierre l'Ermite, à qui la ville d'Amiens vient d'ériger une statue et au sujet duquel s'est élevée dernièrement une singulière discussion : les antiquaires de Picardie le proclament Picard, tandis que M. le président Grandgagnage conteste le fait (1) et soutient qu'il est né à Huy, ou tout au moins dans les environs.

Un résumé des raisons alléguées de part et d'autre ne semble point déplacé dans un opuscule consacré aux souvenirs nationaux que nous offrent les croisades.

D'Oultreman a publié sur l'ermite Pierre un ouvrage devenu fort rare et dont je n'ai pu me procurer un exemplaire qu'avec beaucoup de difficultés. Cette monographie, véritable roman qui ne mérite aucune créance, n'est guère que la reproduction d'un travail généalogique rédigé en 1602 par Nico-

(1) *Bulletin de l'Académie royale* du 5 avril 1855, p. 121, t. II. — Idem, *Chaufontaine ; Wallonade*, par G.G.G.G. Bruxelles, 1853, in-8°.

Digitized by Google

las de Campis *(Deschamps)*, de Maubeuge, roy d'armes de Philippe II et de Philippe III, en faveur de la famille l'Hermite. C'est le baron de Reiffenberg qui nous a fait connaître dans *les Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. II, p. 249, le manuscrit de Nicolas de Campis, jadis propriété du libraire Verbeyst (1).

D'Oultreman raconte avec les plus grands détails, et comme s'il s'agissait d'un personnage parfaitement connu, la naissance de Pierre l'Ermite, ses aventures et son mariage avec *Béatrice de Roussy, de noble et illustre maison de Normandie, mais qui n'estoit ni jeune ni riche*. Elle était par conséquent vieille et pauvre, et laide sans doute par-dessus le marché; mais ces qualités négatives ne l'auraient pas empêchée d'avoir postérité, et c'est d'elle que serait sortie toute la lignée des l'Hermite possibles, l'Hermite de Picardie, l'Hermite des Pays-Pas (2),

(1) *La vie du vénérable Pierre l'Ermite, auteur de la première croisade et conqueste de Jérusalem, père et fondateur de l'abbaye de Neuf-Moustier et de la maison des l'Hermite, — avec un brief recueil des croisades suivantes, qui contient un abrégé de l'histoire de Jérusalem jusques à la perte finale de ce royaume, par le P. Pierre d'Oultreman,* Valenciennes, 1682. Ce titre a été estropié par la plupart de ceux qui ont cité cet ouvrage, dont je ne connais que deux exemplaires en Belgique : l'un appartient à M. le chanoine Wilmet, à Namur, le second à M. Ulysse Capitaine, à Liége.

(2) Voir sur le diplôme accordé le 22 janvier 1630 aux l'Hermite des Pays-Bas, *Bulletins de l'Académie royale*, 1837, p. 474, et 1854, p. 415. Les armoiries qui s'y trouvent sont tout à la fois celles que Deschamps et d'Oultreman donnent à Pierre l'Ermite et celles que

Digitized by Google

l'Hermite de Soliers (1), etc., etc. Pierre l'Ermite, qui serait né à Amiens, en 1053, de Regnaut l'Hermite, originaire d'une noble et ancienne maison d'Auvergne, aurait assisté avec Eustache de Boulogne à la bataille de Cassel, y aurait déployé une grande bravoure et aurait été fait prisonnier avec Eustache.

Dégoûté du mariage, comme il l'avait été de l'état militaire et de l'étude des belles-lettres, Pierre se serait fait ordonner prêtre et serait devenu le précepteur des enfants d'Eustache, et de la comtesse Ida, son épouse; fait capital dont ne parle aucun historien du temps et qui est d'une invention évidente. Ce ne fut assurément qu'au retour de son voyage à Jérusalem que Pierre, ayant reçu du patriarche grec Siméon des lettres à l'adresse du Pape et des princes

lui donne Favyn, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, etc., Paris, 1620, 2 vol. in-4°. Consultez également le P. Anselme, *Histoires généalogiques*, t. VIII, in-fol.

(1) *J. B. l'Hermite de Solières: La Toscane française, contenant les éloges historiques et généalogiques*, Paris, 1661, in-4°. En tête se trouvent les armoiries de l'auteur, J. Jacques l'Hermite de Soliers, gentilhomme de la chambre du Roy, dit Tristan : ces armoiries diffèrent de celles que d'Oultreman accorde à Pierre l'Hermite, mais elles sont surmontées de la croix de Jérusalem ès champ d'argent. Ç'a dû être assurément pour M. Michaud un grand effort de complaisance que de faire imprimer cette note : « Plusieurs « familles ont prétendu descendre de Pierre l'Hermite : la préten- « tion la plus raisonnable et la plus appuyée est celle de la famille « de Souliers, qui existe encore dans le Limousin. » Livre 1er, p. 54. (Édit. de Brux.)

Digitized by Google

chrétiens, put nouer quelques relations avec la famille des seigneurs de Boulogne.

En recourant aux écrivains contemporains, l'on obtient facilement la conviction qu'on ne sait presque rien sur le fameux personnage connu sous le nom de Pierre l'Ermite; il sort de l'obscurité pour se faire l'instrument de la Providence et des Souverains Pontifes, auteurs réels des croisades; il y rentra dès que le but fut atteint.

L'on suit assez bien ses faits et gestes durant la première croisade, mais on n'y voit aucune trace d'aventures qui puissent, même de loin, corroborer les fables acceptées avec tant de bonhomie par d'Oultreman; car l'on ne peut guère tirer des conséquences quelconques de ce fait qu'il y eut à Jérusalem un patriarche du même nom, lequel serait son petit-fils; particularité fort douteuse que nous révèle Anselme de Gembloux : *Albertus Eremita, Petri Eremitæ qui belli sacri auctor Urbano II Pontifice fuit pronepos, ex episcopo Bethlemitano Patriarcha Hierosolymitanus post Heraclium, à Celestino III P. constituitur.*

Je suis très-disposé à croire que ce prélat n'était pas plus de la famille de Pierre l'Ermite que ne l'était l'archevêque de Bourges, Guillaume l'Ermite (1209), qui reçut ce surnom à cause de la simplicité de ses mœurs, comme le dit formellement l'auteur anonyme de la vie mentionnée dans les *Acta Sanctorum*, au 10 janvier; et cependant l'éditeur de cette vie ne craint pas d'écrire en note « qu'il n'est pas

Digitized by Google

« impossible que l'archevêque prémentionné et son « oncle, l'archidiacre de Soissons, ne fussent de la « famille de Pierre l'Ermite, qui avait laissé en « France et en Belgique, selon d'Oultreman, des « descendants légitimes. » Toujours d'Oultreman!

Mais Butler (1) dit que le patriarche Albert, d'une famille noble d'Italie, naquit à Castro di Gualteri, dans le diocèse de Parme. Ce fut le fondateur de l'ordre des Carmes. Ces religieux étaient primitivement des ermites qui vivaient sur le Mont Carmel, et c'est de là, sans doute, que provient l'épithète d'*Eremita,* donnée à Albert par Anselme de Gembloux.

Quels furent le nom et le lieu de naissance de cet homme singulier?

A mon avis, c'est bien en vain que les diverses familles qui portaient le nom patronymique de *l'Hermite* se sont rattachées à celle dont il faisait partie et sur le compte de laquelle, je ne puis assez le répéter, on ne sait absolument rien.

En disant que Pierre était *ermite de nom et d'effet,* Guillaume de Tyr ne me semble aucunement viser son nom de famille. Il s'est borné à indiquer que cette épithète n'était pas un simple sobriquet, selon

(1) *Vies des Pères, Martyrs et autres principaux Saints; traduit librement de l'anglais d'Alban Butler*, par l'abbé Godescard. Nouvelle édition du chanoine De Ram; Bruxelles, 1848, t. I, in-8°.

Digitized by Google

l'usage du temps ; témoin entre autres le courageux chevalier *Gauthier sans Avoir* (1), ou *Guillaume le Charpentier,* mais exprimait sa profession réelle. « Inter eos, dit-il (lib. I, ch. II), qui orationis gratia « et causa devotionis ad loca accedebant venera- « bilia, sacerdos quidam, Petrus nomine, de regno « Francorum, de episcopatu Ambianensi, qui re et « nomine cognominabatur Heremita, eodem fervore « tractus, Hierosolymam pervenit. »

C'est ce que confirme le texte français de cet auteur, texte qui est, peut-être, celui de la composition originale :

« Bien vous ai dit desus que de maintes terres « venoient pelerins en Jhérusalem. Entre les autres « en i vint ung qui estoit del règne de France, nez de « leveschie d'Amiens, c'est-à-dire Pierres qui avoit « esté hermites el bois, porce l'apeloit-on Pieron « l'ermite. Cist estoit petiz hom de cors et ansint « come despite chose par semblant, mes merveilles « estoit de grant cuër de cler angin et de bon en- « tendement et parloit trop bien. » (Extrait du manuscrit n° 9492, folio 7 recto, de la Bibliothèque de Bourgogne.)

L'usage des noms de famille proprement dits n'exis-

(1) Je ne sais pourquoi M. Léon Paulet l'appelle *Gauthier Saint-Sauveur ;* Albert d'Aix l'appelle *Walterus cognomento Zenzavehor ;* Guillaume de Tyr, *Galterus cognomento Sensaveir ;* Baudry, *Walterius cognomento sine Habere ;* Tudebode, *Gualterius sine Habere ;* Foucher, *Gualterius sine Pecuniâ*, et Foulques d'Anjou, *Gualterius sine Avero.*

Digitized by Google

tait pas encore à cette époque, et M. Heeren, dans son *Essai sur l'influence des croisades*, le compte même parmi les résultats les plus positifs de ces merveilleuses expéditions. Les autres résultats furent le rétablissement de la paix publique en Europe, la diffusion des connaissances historiques et géographiques, le développement des arts, la division des grandes propriétés, l'affranchissement des communes, la naissance du commerce et de l'industrie, etc., etc.

« Dans tous les pays de langue salique, burgonde « ou gothique, dit M. Ed. Fournier *(Encyclopédie « du* XIXe *siècle, art. Noms)*, il n'y avait qu'un nom « pour chaque homme, et pendant plusieurs siècles, « ce dut être un usage général dans toutes les pro- « vinces situées au nord de la Loire. Mais dans les « grandes et permanentes réunions d'hommes de « tout rang et de toute condition, entraînés par la « croisade dans les pays lointains, il fallait bien que « chacun cherchât à s'individualiser et à se faire « reconnaître facilement. C'est par les surnoms et « les armoiries qu'il y fut pourvu.

« Les surnoms se tirèrent d'un fief, d'un alleu, « du lieu de naissance : souvent on le fit dériver « de quelques particularités personnelles et surtout « de l'état que l'on avait dans la société. »

Tel fut apparemment le cas de l'ermite Pierre, illustré par la première croisade (1) et par la fondation

(1) D'Oultreman lui attribue aussi l'invention du chapelet; mais

Digitized by Google

de Neuf-Moustier. Il serait étonnant, en effet, qu'à la différence de la généralité des personnages de la croisade, Pierre eût seul possédé un nom de famille (1), et ce qui prouve surabondamment que l'*Ermite* ne fût pas le sien, c'est que les chroniqueurs l'appellent indistinctement *Petrus Eremita*, *Petrus Sacerdos* et *Petrus Monachus*.

c'est encore là, selon toute probabilité, un fait controuvé : les écrivains contemporains ne lui en font aucunement l'honneur. On lit même dans la vie de sainte Gertrude, qui vivait au VIIe siècle, qu'elle se servait pour honorer la Sainte Vierge d'un objet assez analogue au chapelet. Les Indiens, les Israélites et les mahométans eux-mêmes ont des chapelets que n'a certes pas inventés Pierre l'Hermite. Il avait, dit-on, imaginé d'enfiler des grains de bois, sur lesquels les soldats croisés, qui, pour la plupart, ne savaient pas lire, pussent réciter un certain nombre de *Pater* et d'*Ave* qui variait selon la solennité. — (*Origines et raisons de la liturgie catholique*, par l'abbé Pascal; Paris, 1844, in-8°, p. 305. — Bergier, *Dictionnaire de Théologie*, t. I, p. 286, et t. III, p. 550. — Wichmans, *Brabantia Mariana*, p. 89, lib. I, cap. VII.) C'est de là que proviennent les armoiries accordées par d'Oultreman à Pierre l'Ermite : *de sinople au dixain au pater-nostre d'or, enfilé et houppé de même et mis en chevron, accompagné de trois quinte-feuilles d'argent percées, deux en chef et l'autre en pointe.* Les L'Hermite des Pays-Bas portaient les mêmes armoiries *écartelées au second et troisième d'argent à la bande de gueules de six pièces.* V. *Diplôme du 22 janvier* 1630. — A. Favyn, *Théâtre d'honneur et de chevalerie, ou l'histoire des ordres militaires des roys et princes de la chrétienté*, Paris, 1620, 2 vol. in-4°, donne à Pierre l'Ermite *d'azur aux trois gerbes d'or.*

(1) Michaud (*Biograph. univers.*) trouve que le nom de l'Ermite ne peut être qu'un nom de famille, *chose très-naturelle dans le* X^e *siècle!*

Digitized by Google

Au surplus, Guibert de Nogent dit formellement que l'*ermite* n'était pas un nom de famille : « *Petrus* « *verò quem Heremitam agnominant*, dit-il, en rapportant le triste épisode de Civitot, lib. I, p. 484, ap. Bongars.

Robert le Moine dit de même : « Erat in illis die- « bus quidam, *qui eremita extiterat*, nomine Petrus. » Lib. I, p. 32.

Foulques d'Anjou l'appelle *Heremita quidam, Petrus achiriensis*.

On pourrait multiplier les preuves de ce genre; mais je considère toute démonstration ultérieure sur ce point comme complétement superflue. Tout le monde aujourd'hui, j'en suis fâché pour les honorables familles qui se croiraient encore issues de Pierre l'Ermite, doit être convaincu que le fondateur de Neuf-Moustier ne fut qu'un pauvre homme faisant des pèlerinages, soit pour son propre compte, soit pour autrui.

Ce ne fut même qu'un simple ermite et non un moine ou un prêtre (1). Je ne vois en effet dans les écrivains des croisades aucune trace d'un acte quelconque de sa part se rapportant au saint ministère; et lorsqu'après la prise de Jérusalem et à la veille de

(1) M. Vion (*Pierre l'Ermite et les croisades*, Amiens, 1853) s'est donné infiniment de peine pour démontrer que son héros avait été moine au couvent du Mont Saint-Quentin, près de Péronne. Mais, à mon avis, il est bien loin d'y être parvenu, et son argumentation ne saurait détruire la dénégation du docte Mabillon.

Digitized by Google

la bataille d'Ascalon on le laissa à Jérusalem, il ne remplaça le patriarche que pour organiser les processions et les prières publiques propres à appeler les bénédictions du ciel sur les armes des combattants.

Quant à son lieu de naissance, Albert d'Aix, son contemporain, dit qu'il était d'Amiens : « Sacerdos « quidam, Petrus nomine, quondàm eremita, ortus « de civitate Amiens (1), quæ est in occidente, de « regno Francorum. » P. 283.

Guibert de Nogent, autre auteur contemporain, dit qu'il était d'une ville du diocèse d'Amiens : « quem « (Petrum Heremitam) ex urbe, nisi fallor, Ambia- « nensi ortum, in superiore nescio quâ Galliarum « parte, solitariam sub habitu monachico vitam « duxisse comperimus (2). »

(1) Ce mot Amiens est nécessairement, j'en conviens, le fait d'une main étrangère qui se sera avisée de traduire en français le mot primitif ; mais en tout cas les mots *de regno Francorum* n'ont pas été interpolés, et ces mots, décisifs contre Huy et ses environs, se retrouvent presque partout.

(2) MM. Grandgagnage et Du Mortier se font contre Amiens une arme des termes dubitatifs dont se sert Guibert, qui demeurait dans le voisinage, à Nogent, dans le Soissonnais; mais l'on sait que l'abbé de Nogent s'est borné à mettre en beau langage la relation de Tudebode et qu'il n'entretenait guère de relations directes avec le siècle, ainsi que le fait justement remarquer M. Paulin Paris.

Digitized by Google

Voici comment M. Du Mortier, dans une notice insérée au mois de juin 1854 dans la *Revue catholique* et ailleurs, traduit cette phrase, en changeant la ponctuation ordinaire de la plupart des éditions : « Nous apprenons que Pierre, originaire « de je ne sais quelle partie de la Gaule supérieure, « avait mené la vie de solitaire dans la ville d'A- « miens, si je ne me trompe. »

Singulier solitaire que celui qui s'en va choisir une ville pour s'y faire ermite !

Je doute fort que MM. les antiquaires de Picardie acceptent cette traduction ; et même, en adoptant la ponctuation proposée par M. Du Mortier, il faudrait traduire ainsi : « Ce que nous savons, c'est que ce « Pierre, de la ville d'Amiens, si je ne me trompe, « et originaire de je ne sais quelle partie supérieure « des Gaules, avait mené la vie de solitaire, sous « l'habit religieux. »

L'auteur anonyme de la relation intitulée : *Historia de viâ Hierosolymis,* se borne à mentionner un homme nommé Pierre, qui avait été ermite dans les Gaules : « Fuit quidam eremi accola in Galliarum regione, « Petrus nomine. » *Musæum Italic.*, t. I, p. 131.

« Parmi les nombreux pèlerins qui se rendaient « par dévotion à Jérusalem, dit Sicardi, se trouva

Guibert en est à regretter, en commençant son ouvrage, d'ignorer le nom si célèbre, si populaire, d'Adhémar, évêque du Puy, légat du Saint-Siége, le seul et véritable chef de la croisade ! Et l'on voudrait qu'il pût parler pertinemment de la patrie du *petit* Pierre !

Digitized by Google

« un prêtre français, nommé Pierre, ermite de pro-
« fession, etc. (1). »

Nous avons vu que l'archevêque de Tyr, qui séjourna si longtemps à Jérusalem et y remplit des fonctions importantes, pensait que Pierre l'Ermite « estoit del règne de France, nez de l'eveschie « d'Amiens : *Sacerdos quidam, Petrus nomine, de « regno Francoram, de episcopatu ambianensi.* »

Jacques de Vitry n'est pas moins précis : « Pierre « l'Ermite, dit-il, était un pauvre homme du royaume « de France, menant la vie de solitaire dans l'évêché « d'Amiens (2). »

On lit dans la chronique dite d'Albéric de Trois-Fontaines, l'extrait suivant de Guy de Bazoches, écrivain de la dernière moitié du XII siècle :

« Petrus quidem sacerdos de regno Francorum « et pago Ambianensi, verè cognominatus eremita, « statura contemptibilis, sed venerabilis sanctitate « eò pervenit. »

En s'appropriant littéralement ce passage, le

(1) « Venientibus itaque multis peregrinis, causâ devotionis « (Hierusalem) venit quidam sacerdos Francigenus, nomine Pe- « trus, officio eremita, qui videns sancta profanari, protinùs re- « diens, christianis suasit ut ad liberandùm sanctam civitatem ab « infidelibus festinarent. » *Muratori*, t. VII, p. 521.

(2) « Ecclesiæ Hierosolymitanæ afflictionem et humiliationem « Dominus respiciens, cuidam pauperi et religioso homini, de « regno Franciæ, in Ambianensi episcopatu vitam eremiticam « agenti, qui et Petrus Eremita dicebatur, inspiravit quatenùs se- « pulcrum Domini adiret. » P. 1064.

Digitized by Google

premier éditeur de la *Grande Chronique belge* (1) remplaça *Ambianensi* par *Aloianensi*. Ce mot parut à Struve (2) une simple erreur de copiste et il rétablit le mot *Ambianensi*. M. Hardouin n'a pas manqué de se prévaloir de cette rectification dans sa lettre à M. Léon Paulet, insérée dans le n° 4, p. 107, du *Bulletin de la Société des antiquaires de la Picardie*, 1853. Mais voici que se présente un nouveau champion qui la rejette avec indignation :

Oui..... c'est la bonne édition !
Voilà bien, pages neuf et seize,
Les deux fautes d'impression,
Qui ne sont pas dans la mauvaise.

Pagus Aloianensis, dit-il, c'est Halloy, sous Braibant, canton de Ciney. Cet endroit, éloigné de Huy de plus de cinq lieues, appartenait, il est vrai, comme Huy, à l'ancien pays de Liége ; mais il n'y est pas resté la moindre tradition concernant le fondateur de Neuf-Moustier, et je ne saurais blâmer Struve d'avoir substitué *Ambianensi* à *Aloianensi*.

Mathieu Paris disait au XIIIe siècle : « *Sacerdos* « *quidam Petrus nomine et Heremita professione, de* « *regno Francorum*.

(1) Magnum chronicon, in quo cumprimis Belgicæ et familiæ diligenter explicantur, authore vel collectore ordinis S. Augustini canonicorum regularium, propè Nussiam, religioso, Ed. Pistorio. Francof., 1634, in-fol. Cette chronique va jusqu'à l'année 1474.

(2) Magnum chronicon, etc. ed. Struvio ; Rer. Germ. scriptor, Ratisbon. 1726, 3 vol. in-fol.

Digitized by Google

Le *Chevalier du Cygne,* poëme révisé au XIVe siècle, mais certainement écrit antérieurement et peut-être par le pèlerin Richard, trouvère qui avait assisté à la première croisade, dit que Pierre était natif d'Amiens :

5827. Et Pieres ly hiermites qui les grenons ot blans
Il estoit nés d'Amiens, ce nous dict ly romans.
(*Edit. de* M. De Reiffenberg.)

M. Paulin, en répétant ce vers de *la Chanson d'Antioche* (1), qui est positivement l'œuvre du même trouvère Richard :

« *Il fut nés en Ermine, si avoit sa maison.* »

ajoute cette note : « Il faudrait, et le véritable au-
« teur avait certainement écrit :

« *En Aminois fut nés, et si ot sa maison,*

« c'est-à-dire il naquit et demeurait dans le diocèse
« d'Amiens; mais un premier copiste aura mal lu
« et tous les autres auront répété sa bévue. »

Tels sont les arguments que produit Amiens pour justifier sa paternité : ils n'équivalent certes pas à l'acte de naissance qu'exigerait aujourd'hui le conseil héraldique; mais pour le XIIe siècle on peut être moins exigeant.

(1) La *Chanson d'Antioche*, composée au commencement du XIIe siècle par le pèlerin Richard, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douay, publiée pour la première fois par Paulin Paris; 2 vol. in-8°, 1848.

Digitized by Google

Voici maintenant les arguments à l'aide desquels on veut accorder à Pierre l'Ermite la grande naturalisation belge.

Orderic Vital, compilateur du XIIe siècle, s'explique en ces termes : « *Petrus de Acheris, monachus* « *doctrinâ et largitate insignis, de Franciâ peregrè* « *perrexit* (1), » et l'*Histoire d'Anjou*, fragment attribué à Foulques le Réchin, père du troisième roi de Jérusalem, l'appelle *Petrus Achiriensis* (2). Petrus de Acheris ou Achiriensis dérive, dit un auteur peu connu (3), d'*Achers* ou *Acherstradt*, à trois lieues de Verviers et à six lieues de Liége. Il n'existe malheureusement aucun village de ce nom, même entre Aix-la-Chapelle et la frontière belge : à trois lieues de Verviers se trouve, il est vrai, la petite ville d'Eupen (Néau) où l'oreille française de M. Collin de

(1) Histor. Normannorum script. antiqui, ed. Duchesnio ; Lutetiæ. Paris, 1619, in-folio.

(2) « Deindè quidam eorum temerè præcedentes alios cùm mare « transiissent, impetum Turcorum et aliorum paganorum sustinere « non potuerunt : et ex his quadraginta millia interempti sunt ; « quorum duces fuerunt Heremita quidam Petrus Achiriensis et « Galterius sine Avero. (*Historiæ Andegavensis fragmentum per Fulconem, comitem Andegavensem. L. d'Achery, spicilegium*, t. x, p. 367.)

(3) *Les grandes Chroniques belges*, par Collin de Plancy ; Bruxelles, 1842, in-8°. Cet ouvrage accepte sur Godefroid de Bouillon toutes les fables imaginées par le roy d'armes Deschamps : de pareilles publications ne peuvent que fausser le jugement de l'opinion publique. Il serait bien temps qu'une vie populaire de Godefroid vît le jour.

Digitized by Google

Plancy aura probablement entendu prononcer le nom *d'Acherstrasse, rue d'Aix-la-Chapelle*. Mais il existe réellement en France un village nommé Achéry, près de Laon, et l'on trouve également dans l'arrondissement d'Abbeville la commune d'Acheux, dont la partie basse porte encore aujourd'hui le nom d'Achéry. Est-ce de là que proviennent *de Acheris*, *Achiriensis?* C'est aussi probable que simple et naturel.

« Orderic Vital, dit M. Du Mortier (1), désigne « l'apôtre des croisades sous le nom de Pierre « d'Acher, *Petrus de Acheris*. M. H. Hardouin « éprouve une alarme à la vue de ce nom, et il re- « connaît avec bonne foi qu'il s'agit ici de la loca- « lité de naissance de Pierre l'Ermite, qui est non « plus à Amiens, non plus à Huy, mais dans un « lieu appelé *Acher*. Or, nous trouvons, nous, « qu'*Acher* est un village sous Hamoir en Condroz, « ancien diocèse de Liége, à cinq lieues de Huy, dans « la direction de Bouillon! Acher est donc le lieu « de naissance de Pierre l'Ermite, et le nécrologe « trouve ici une importante confirmation, lorsqu'il « nous dit que le pays de Liége était son pays « natal.

« C'est au reste ce que confirme encore la chro-

(1) *Pierre l'Ermite, Picard ou Liégeois*, art. de M. Grandgagnage, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1854. — *Pierre l'Ermite et M. Grandgagnage*, article de M. Du Mortier, dans la *Revue catholique de Louvain*, 1854, 4e liv., p. 292.

Digitized by Google

« nique de l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges, en « disant que Pierre était indigène de la Germanie « inférieure, *Hujus Germaniæ in fer is indigena.* »

Voici le revers de la médaille.

Achet, comme il s'écrit dans les actes officiels, est un hameau sis sur le ruisseau dit le *Bocq* en wallon : il compte environ 275 habitants et appartient à la commune de *Hamois,* village qui appartient au canton de Ciney, tandis que Hamoir sur l'Ourthe est du canton de Nandrin. C'est donc de Hamois, canton de Ciney, qu'a voulu parler M. Du-Mortier, et l'on voit que pour *Achet* comme pour *Hamois,* il remplace la lettre finale par un *r,* mais je n'en vois pas la raison.

La chapelle actuelle d'Achet, construite au siècle dernier, offre au-dessus de la porte l'inscription suivante :

1715. *Deo, Virgini, Divoque Johanni*
hanc donabat ACHET.

Dans les actes du commencement du XVIIe siècle, les plus anciens documents qu'ait pu se procurer M. Hauzeur, juge de paix du lieu, à qui je dois ces renseignements, Achet s'écrit constamment avec un *z* à la fin : ce magistrat a vainement recherché des documents latins qui fissent mention de cette localité.

Achet se termine également par un *z* dans l'excellente carte du pays de Liége publiée au siècle dernier par P. Maire, d'après les observations faites sur les lieux par le R. P. Nicolas Leclerc.

Digitized by Google

M. Du Mortier aura donc à prouver ultérieurement, pour rattacher l'indication d'Orderic Vital à *Achet*, que le nom de ce village se terminait au moyen âge par la lettre *r*. Jusque-là son argument ne sera que fort ingénieux, et j'aimerais presque mieux la traduction du mot *Aloianensi*.

Avant de continuer l'examen des arguments de ceux qui veulent faire naître Pierre en Belgique, je dois faire remarquer que certains historiens ont placé bien loin de nous le lieu de naissance du fameux ermite.

Dodequin (1), dont la chronique s'arrête à l'année 1200, lui donne une origine espagnole : « *Ecce* « *quidam inclusus, cui nomen erat Petrus, in fini-* « *bus Hispaniæ constitutus, claustris egressus, totum* « *commovit orbem.* »

Helmode de Posen, dont la chronique s'arrête à l'an 1170, avait déjà dit la même chose (1).

L'*annaliste saxon* s'exprime ainsi : « Quidam cui « nomen Petrus erat, in finibus emersit Hispaniæ, « qui, ut ferebatur, primùm reclusus, inde claustris

(1) *Dodechini appendix ad Mariani Scoti chronicon. rer. germ. script.* ed. Struvio, t. I, p. 663.

(1) *Chronica Slavorum Helmodi, presbyteri Bosoviensis et Arnoldi, abbatis Lubecensis.* C'est à tort que M. Vion dans son ouvrage intitulé : *Pierre l'Ermite et les croisades*, Amiens, 1853, p. 152, donne à Helmode la qualité d'*Espagnol*, récusant à ce titre son témoignage : Prêtre à Busow, près du lac de Ploen, cet écrivain avait eu pour précepteur, selon Moreri, l'évêque de Lubeck, Herold.

Digitized by Google

« exiens, prædicatione suâ totam commovit pro-
« vinciam (1). »

Enfin l'abbé de Stade, Albert, dans sa chronique finissant à l'année 1256, dit également que Pierre était d'origine espagnole : « *Petrus quidam genere* « *Hispanus, professione monachus,* etc. »

Passons à la chronique du monastère de Saint-André-lez-Bruges (2). On y lit, chap. I, p. 3 : « Ad « quod peragendum, ipsum maximè animavit Petrus, « sanctus heremita, hujus inferioris Germaniæ « indigena, qui ipsorum sanctorum locorum pro- « vinciam perlustrare gestiens, miseram ipsorum « desolationem non tàm auribus perceperat quàm « tunc oculis inspexit. »

La principauté de Liége doit certes être placée dans la Germanie inférieure, puisqu'elle faisait partie

(1) Ex chronico saxonico seu annalista saxonico. — D. Bouquet, *Historiens des Gaules,* t. XIII, p. 715. —Ce même texte se retrouve avec de légères variantes dans le manuscrit anonyme de la Bibliothèque de Gottingue, intitulé : *Alia descriptio Jerosolimitanæ profectionis.* On trouve la qualification de *moine* appliquée à Pierre l'Ermite dans les ouvrages suivants : *Florentii Wigorniensis chronicorum chronicon.* (D. Bouquet, *Hist. des Gaules,* t. XIII, p. 67.) — Ekkardi, abbatis. *Libell. de sacrâ expeditione Hierosolymitanâ,* cap. I, p. 514. (Martène et Durand, *Ampl. collect.* t. V.) *Historiographia* Alberti, *abbatis stadensis, a condito orbe usquè ad auctoris aetatem, id est A. J. C. MCCLVI.* — Wittemberg., 1608, in-4°. — Voir aussi M. Vion : *Pierre l'Ermite et les croisades,* p. 188.

(2) *Chronica monasterii S. Andreæ juxtà Brugas, Benedicti ordinis,* par Arnoldum Goethals, ejusdem monasterii monachum, Gandavi, 1841, in-4°.

Goethals mourut en 1505, à l'âge de 90 ans.

Digitized by Google

à cette époque de la Lotharingie, vassale de l'Empire : la Picardie en était exclue. Voilà donc un témoignage qui contredit formellement celui dont se prévaut la France; mais l'auteur de cette chronique est du xve siècle, et l'on rejette comme trop moderne l'autorité de Guillaume de Tyr, écrivain du xiie !

Le grand argument de ceux qui veulent faire naître Pierre l'Ermite dans la Belgique actuelle, est le prétendu acte de décès inscrit dans le nécrologe manuscrit de l'ex-abbaye de Neuf-Moustier-lez-Huy, que possède aujourd'hui M. Ch. Grandgagnage, président de chambre à la cour d'appel de Liége. Ce document est de la teneur suivante (1) :

« Julii. Anno Domini MCXV. viii id. Obiit Domi-
« nus Petrus pie memorie venerabilis sacerdos et
« Heremita qui primus predicator sancte crucis a
« Domino meruit declarari. Hic post acquisitionem
« sancte Terre, cum reversus fuit ad natale solum,
« ad petitionem quorumdam virorum nobilium et
« ignobilium fundavit ecclesiam istam in honore
« sancti sepulchri et Beati Johannis-Baptiste, in
« quâ elegit sibi sepulturam. »

De retour au pays natal, Pierre fonda cette église. *De ces termes de l'acte résulte*, dit M. Grand-

(1) M. Polain, archiviste de l'État à Liége, est d'avis que ce nécrologe est de la première partie du xiiie siècle et n'a été composé qu'à l'occasion de la translation des restes de Pierre l'Ermite, en 1242. Voir n° 8, t. xxi du *Bulletin de l'Académie royale ;* je regrette infiniment de n'en avoir eu connaissance que durant l'impression de cet ouvrage.

Digitized by Google

gagnage, *une assez grande présomption que le fondateur était né aux environs de Huy, dans le pays de Liége;* mais c'est bien à tort que l'honorable magistrat rattache cette présomption à la découverte du précieux manuscrit dont il est l'heureux propriétaire.

Déjà l'expression avait été employée par l'ancien compilateur de la chronique de Neuf-Moustier, dite d'Albéric de Trois-Fontaines (1). Voici comment cette chronique explique, d'après Guy de Bazoches, la fondation de cet établissement religieux : « Cono « de monte acuto et Lambertus filius ejus, comes « de Claromonte, Leodiensis diocœsis, cum aliis « etiam viris nobilibus et ignobilibus inter quos « et venerabilis sacerdos Petrus Eremita, pri- « mus hujus sanctæ peregrinationis prædicator et « auctor, cum quibusdam burgensibus revertuntur « ad natale solum (2) et cum essent in mare in « magno periculo positi, ità ut de suâ salute omnes « desperarent, communi assensu parique voto hu- « mili prece voverunt Deo et Domino nostro Jesu-

(1) D. Bouquet, *Histor. des Gaules,* t. XIII, p. 683. La *Chronique* dite d'*Albéric de Trois-Fontaines* a été commencée et continuée en partie par des moines de l'abbaye de Neuf-Moustier. Voyez Villenfagne, *Recherches sur la principauté de Liége,* t. II, p. 533, et Petit-Radel, *Histoire littéraire de la France,* t. XVIII.

(2) Remarquons que ces termes ne s'appliquent positivement qu'à Conon de Montaigu et à Lambert de Clermont, qui pouvaient très-bien être accompagnés de diverses personnes étrangères à la principauté de Liége. Le texte n'est donc pas aussi positif que celui de l'obituaire. La chose est dite plus nettement par Gilles d'Orval : *ad partes Leodienses revertitur,* mais il faut don-

Digitized by Google

« Christo construere ecclesiam, si eos Dominus
« liberaret ab his imminentibus periculis. . . . .
« cumque ad Galliam Belgicam prædicti peregrini
« Dei devenissent, volentes voto suo satisfacere,
« Petrum exhortantur, plurima munera largientes
« quatenùs Deo adimpleat quod promiserant : qui,
« zelo Dei accinctus instinctu prædictorum (1) Hoium
« veniens, ad orientalem plagam illius oppidi. . . .
« fundavit ecclesiam in honore sancti sepulchri
« Domini et B. Joannis-Baptistæ. »

La *Grande Chronique belge,* déjà citée, raconte à peu près comme Guy de Bazoches les circonstances merveilleuses qui se rattacheraient à la fondation de Neuf-Moustier et à la tempête qui mit en péril les jours des comtes de Montaigu et de Clermont, au retour de la terre sainte : « Cono de Monte-Acuto
« comes et Lambertus, ejus filius, comes de Clare-
« monte, in Leodiensi diocœsi, cum multis viris nobi-
« libus dùm redirent ab expeditione Jerusalem cum

ner à ces mots le sens général que je crois devoir attribuer à la phrase *ad natale solum reversus* du nécrologe. Les mots *reversus, revertitur* se rapportent au retour de Pierre en Europe, sans aucune spécification de patrie. Telle est évidemment la seule signification qu'on puisse leur donner à une première lecture. Il faut creuser la phrase pour y découvrir ce qu'y trouvent MM. Grandgagnage et Du Mortier.

(1) Ces termes *instinctu prædictorum* détruisent cette sentimentale hypothèse de M. Grandgagnage : « *Les prédilections de* « *patrie ne se révèlent-elles pas dans le choix du lieu de la fon-* « *dation comme de la sépulture ?* » Sans l'insistance de ses compagnons, ce n'est pas à Huy que Pierre serait allé se retirer.

Digitized by Google

« Petro venerabili eremitâ et quibusdam burgensibus
« Hoyensibus, in mari in maximo discrimine, vove-
« runt construere ecclesiam, si liberarentur à peri-
« culo, statimque secuta est tranquillitas. Per
« manus ergo dicti Petri votum impleverunt, fun-
« dantes hoc monasterium (novum monasterium
« in suburbio Hoiensi) in honorem sepulchri Do-
« mini et sancti Johannis-Baptistæ. »

On ne peut s'empêcher de remarquer entre les textes de la Chronique de Neuf-Moustier, de la *Grande Chronique belge* et de l'obituaire de Neuf-Moustier, un grand air de parenté. Seulement, d'après l'obituaire, il faudrait répudier les circonstances miraculeuses selon lesquelles la fondation de l'abbaye aurait été la conséquence d'un vœu que Pierre et ses compagnons de voyage auraient fait au milieu d'une tempête apaisée subitement par leurs prières.

Rien de plus naturel, selon cet obituaire, œuvre de l'un des religieux du lieu, que la fondation de l'abbaye : Pierre avait reçu de l'archidiacre Arnould ou Arnulphe des reliques du Saint-Sépulcre et de saint Jean-Baptiste ; de retour en Europe, il bâtit, à la demande de quelques fidèles, une église pour les y déposer, et de même qu'à Jérusalem, il en confia la garde à des chanoines de l'ordre de Saint-Augustin.

Ce qui est certain, c'est qu'il en fut le premier prieur (1) et qu'il y reçut la sépulture. En 1242, ses

(1) « Petrus Eremita, qui cum Godefrido duce Hierosolymam

Digitized by Google

restes, qui avaient été inhumés hors de l'église, furent transférés à l'intérieur ; en 1793, ils disparurent avec l'église elle-même, et c'est à tort que M. Léon Paulet (*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1853, p. 69) suppose qu'ils ont été transportés dans la cathédrale de Namur. L'on voit encore dans le jardin de la villa que la bande-noire a substitué au moustier vénéré, un caveau vide qu'on assure être celui où reposa pendant près de sept siècles le corps de l'un des promoteurs de la première croisade.

Quant à Conon de Montaigu et à Lambert de Clermont, dont il vient d'être fait mention à plusieurs reprises, ce sont évidemment deux seigneurs belges. La Chronique de Neuf-Moustier, dite d'Albéric de Trois-Fontaines, le dit formellement : *ils étaient*, assure-t-elle, du *diocèse de Liége*. D'après M. P. Paris (*Chanson d'Antioche*, t. II, p. 344), il s'agirait au contraire d'un comte de Clermont en Beauvoisis et par conséquent d'un seigneur français.

« profectus fuerat, *dit Gilles d'Orval*, acceptis reliquiis à domino « Arnulfo Hierosolymitano Patriarchâ, de sepulchro scilicet Do- « mini et de reliquiis B. Joannis Baptistæ cum privilegio cruce « signatorum domino Otberto Leodiensium episcopo transmisso, ad « partes Leodienses revertitur ubi, fundavit ecclesiam Hoii novi- « monasterii in honore sancti sepulcri et B. Joannis-Baptistæ, in « quâ vir vitæ venerabilis, assumptis aliquantis viris religiosis, « plantavit regulam sanctissimi patris Augustini. » Ex gestis Pontificum Leodiensium autore Ægidio Aureæ-Vallis religioso, apud Joan. Chapeauville, script. rer. Leod., t. II, in-4°, 1612.

Digitized by Google

Conon de Montaigu et son fils Lambert sont nommés par Albert d'Aix, lib. IV, p. 255, et par Guillaume de Tyr, lib. VIII, p. 758, parmi les guerriers qui entrèrent les premiers dans Jérusalem avec Godefroid de Bouillon. Conon de Montaigu est, en outre, l'un des témoins qui figurent dans les actes de vente et de donation de 1096, par lesquels Ida, comtesse de Boulogne, et ses fils gratifièrent le chapitre de Nivelles et l'abbaye d'Afflighem.

Lambert-le-pauvre est cité par Tudebode, liv. IV, ch. 23, et Bongars, dans sa *Liste générale des croisés,* a bien soin de le distinguer de *Lambert, fils de Conon de Montaigu.*

Clermont est du reste un village du canton de Nandrin, à 12,500 mètres de Huy, et le baron de Reiffenberg, ce savant aimable, mort prématurément, nous apprend, avec d'autres détails, dans sa belle introduction au *Poëme de Godefroid de Bouillon*, p. CXIII, que le château de *Montaigu* avait donné son nom à un comté érigé sur l'Ourthe, entre Marche et Laroche, et dont le chef-lieu était le village de Marcourt ou Méricourt, situé au pied du château. Conon de Montaigu mourut, dit M. de Reiffenberg au château de Dolhain (Limbourg) le 30 avril 1105, et son fils Lambert en 1147, laissant tous ses biens à sa sœur Longarde, épouse d'un comte de Duras, de la maison de Looz.

C'est à tort que M. Grandgagnage, après avoir fait remarquer *que les historiens modernes étaient unanimes pour placer à Amiens le berceau du promoteur*

Digitized by Google

des croisades, ce qui n'est pas exact (1), attribue à la découverte du nécrologe manuscrit de l'abbaye de Neuf-Moustier la possibilité de démontrer le fondement de l'opinion contraire. En effet, Molanus (2), qui inscrit au 8 juillet l'anniversaire, de Pierre l'ermite, eût déjà pu élever au XVIe siècle la prétention dont M. Grandgagnage peut hardiment se reconnaître le père; car après avoir mentionné la fondation du monastère et avoir dit positivement que Pierre était né dans le diocèse d'Amiens, il ajoute immédiatement les paroles ci-jointes, qui ne sont que la répétition du nécrologe de M. Grandgagnage :

« Octavo idus julii, anno Domini millesimo cen-
« tesimo decimo quinto, obiit dominus Petrus, ve-
« nerabilis sacerdos et eremita, qui primus prædi-
« cator sanctæ crucis in Domino meruit declarari.
« Hic post acquisitionem terræ sanctæ, cum rever-
« sus fuit ad natale solum, ad petitionem quorumdam
« virorum nobilium et ignobilium fundavit eccle-
« siam istam, in honorem sancti sepulcri et sancti
« Johannis-Baptistæ, in quâ idoneam sibi elegit se-
« pulturam (3). »

(1) Nous avons démontré plus haut que cette assertion manque d'exactitude, puisque certains chroniqueurs le font venir d'Espagne, et la *Chronique de Saint-André*, de la Germanie inférieure. Nous verrons plus loin qu'Albert d'Aix semble lui donner le Berry pour patrie.

(2) *Natales sanctorum Belgii*, Lovanii, 1559, p. 157.

(3) On lit en marge : « *Ex monumentis et scriptis Novi Monas-*
« *terii quæ dominus Judocus Dorius, prælatus loci, ostendit et*
« *communicavit.* » — C'était évidemment le nécrologe que possède

Digitized by Google

Ces expressions, on le voit, et celles du nécrologe que Molanus doit avoir eu sous les yeux sont indentiques : il ne s'avise cependant pas de déduire de ces mots, *reversus ad natale solum*, la preuve ni même la présomption que Pierre fût né à Huy ou dans ses environs.

Elles doivent suffire, dit M. Grandgagnage, *pour Pierre l'Ermite comme elles ont suffi pour Charlemagne. C'est en effet une indication indentique qui a fixé l'opinion des historiens sur la naissance de cet empereur.*

Ici encore, je le regrette vivement, je ne puis me rallier à l'opinion de l'estimable magistrat. Voici ce que dit le moine de Saint-Gall (1), à propos de l'église bâtie par Charlemagne à Aix-la-Chapelle.

« Cum strenuissimus imperator Karolus aliquam « requiem habere potuit, non otio torpere, sed « divinis servitiis voluit insudare, adeò ut *in genitali solo basilicam* antiquis Romanorum operibus « præstantiorem *fabricare* propria dispositione mo- « litus, in brevi compotem se voti sui gauderet. »

Ce que M. Guizot traduit ainsi : « Lorsque le vaillant empereur Charles put jouir de quelque repos, « ce ne fut pas pour languir dans l'oisiveté, mais

M. Grandgagnage. MM. les savants de Picardie auraient du reste mille fois tort de suspecter l'authenticité de ce manuscrit : le caractère honorable et sérieux de ce magistrat ne se prêterait pas à une fraude quelconque. M. Polain en a d'ailleurs trouvé aux archives de l'État, à Liége même, une copie faite au XVIIe siècle.

(1) *Hist. Franc., script. operà* Fr. Duchesne, t. II, p. 119.

Digitized by Google

« pour s'occuper avec zèle de tout ce qui intéressait « le service de Dieu. Son ardeur à bâtir, d'après ses « propres plans et *dans son pays natal*, une basi- « lique beaucoup plus belle que les ouvrages des « anciens Romains, fut telle, qu'il eut bientôt le « plaisir de jouir de l'accomplissement de ses vœux. »

Certes, le texte est beaucoup plus positif en faveur de Charlemagne que ne l'est celui du nécrologe de Neuf-Moustier en faveur de Pierre l'ermite. Ici, le retour de Pierre dans sa patrie, qu'on ne nomme pas, et l'érection postérieure d'une église; là, une construction de basilique *dans son lieu natal*, à Aix-la-Chapelle. Or, la phrase du moine de Saint-Gall n'a rien résolu jusqu'à ce jour, et une foule de localités diverses continuent à disputer à Liége (1), la paternité du grand empereur : Aix-la-Chapelle, Carlstadt, Munich, Mayence s'attribueront encore longtemps cet insigne honneur, et pour les mettre d'accord, il serait superflu que son biographe Eginhard, qui ne savait rien lui-même de sa naissance (2), revînt sur la terre.

(1) Ferd. Hénaux, *Recherches hist. sur la naissance de Charlemagne à Liége*. Liége, 1854, 2e édit. in-8°.

(2) « De cujus nativitate atque infantiâ vel etiam pueritiâ, quia « neque scriptis usquàm aliquid declaratum est, nec quisquàm « modò superesse invenitur, qui horum se dicat habere notitiam, « scribere ineptum judicans. » — *Vita Caroli*, c. IV. Duchesne, t. II, p. 95. On sait qu'Eginhard, ou plutôt Einhard, secrétaire de Charlemagne, fut aussi abbé de Saint-Pierre et de Saint-Bavon, à Gand.

Digitized by Google

Pour montrer combien il faut se défier de ces demi-preuves résultant de phrases à double entente, je citerai un passage d'Albert d'Aix, qui, sans prouver grand'chose à mes yeux, ne peut guère être récusé par les partisans de l'interprétation que défendent MM. Grandgagnage, Du Mortier, etc. Albert rapporte (1) la vision qu'eut Pierre l'ermite dans l'église du Saint-Sépulcre : « Lève-toi, lui dit « Jésus-Christ, et va trouver le patriarche; qu'il te « donne un bref constatant la mission dont je te « charge et *retourne au plus tôt dans la patrie de tes « parents*, etc., etc. »

L'ermite reçoit ses pouvoirs du Patriarche et, pour accomplir sa mission, s'empresse de retourner dans son pays. Or, où se rend-t-il? En Belgique? non, mais au Puy-de-Dôme, à Clermont en Auvergne ou dans le Berry.

« Petre, dilectissime fili christianorum, surgens « visitabis Patriarcham nostrum, et ab eo sumes, « cum sigillo sanctæ crucis, litteras legationis « nostræ et in terram cognationis tuæ iter quanto- « ciùs accelerabis. . . . . .

« Acceptâ hinc licentiâ, in obedientiâ legationis « ad natales horas regressus est. . . . . Hujus « viæ constantiam primus hortatus est, in *Beru* « regione præfati regni (Francorum) factus prædi- « cator. »

Ces phrases rapprochées de celles que j'ai déjà

(1) *Historia Hierosolymitanæ expeditionis*, lib. I, cap V.

Digitized by Google

citées p. 138, ne permettraient-elles pas à la région de la France où se trouvent le Puy et Clermont, de revendiquer la paternité de Pierre, comme le réclame la région de la Belgique où fut érigé le prieuré de Neuf-Moustier et qu'habite M. Grandgagnage? Elle ne manquerait pas de se prévaloir, outre ce que dessus, d'une tradition attestée par d'Oultreman, et d'après laquelle Regnaut l'Hermite, père de Pierre, descendait d'un puîné des comtes de Clermont en Auvergne, qu'une alliance avec Alix de Montaigu aurait transporté en Picardie. Il existe encore des familles du nom de l'Hermite, dit-on, dans cette partie de la France.

Relativement à la Terre-Sainte, Pierre revenait dans ses foyers, *ad natale solum*, du moment où il était parvenu à regagner la France ou la Belgique, ou même l'Occident. Cette expression ne doit pas être prise à la lettre (1) : elle n'a qu'un sens, qu'un but, et l'auteur qui la transcrivait ne songeait qu'à l'idée du retour de Pierre en Europe, après avoir échappé en Asie aux dangers de la croisade.

Revenu en Occident avec les comtes de Montaigu et de Clermont et avec d'autres personnages distingués, Pierre dont la bourse était aussi légère qu'au

(1) Les anciens auteurs ne mettaient pas dans leurs narrations l'exactitude géographique que nous exigeons aujourd'hui. Ainsi, je vois dans le manuscrit anonyme de la chronique déjà citée d'*Albert de Stade*, qu'il place Clermont en Auvergne sur les frontières d'Espagne, *generale concilium in Hispaniæ confinio congregari fecit (Urbanus Papa)*.

Digitized by Google

départ, disons-le en son honneur, ne dut pas éprouver une bien grande répugnance à dépasser les frontières de sa patrie proprement dite et à aller fonder, un peu plus loin, un monastère dans la contrée qu'habitaient ses compagnons de voyage.

Mais, dit M. Grandgagnage, *une tradition locale, dont un écrivain, M. A. d'Héricourt, dans l'Encyclopédie moderne, publiée par F. Didot, a constaté l'existence, fait naître le promoteur des croisades aux environs de notre Huy, et les traditions, on le sait, ont aussi leur autorité.*

Faut-il qu'une semblable tradition soit attestée par un étranger, et ce au XIXe siècle? Au lieu d'aller fureter derrière les presses de M. Firmin Didot, je préfère m'en tenir à un livre du cru, et sans chercher longtemps, je rencontre, pour combattre M. d'Héricourt, l'*Histoire de la ville de Huy,* par *Laurent Mélart,* continuée jusqu'à nos jours par M. Gorrissen, professeur d'histoire au collége communal de Huy (1839, in-8°). *J'y vois,* ch. VII, p. 68, *que le vénérable Pierre l'Ermite est né à Amiens, dans le courant de l'année* 1053!

Mélart était né à Huy en 1578; « ce fut, dit Foppens, l'honneur de sa patrie : Pluries ibi consul (bourgmestre), vir in politicis versatissimus, magnum regionis patriæque suæ ornamentum. (*Biblioth. belg.* t. II, p. 809.)

M. Léon Paulet, dans une lettre insérée dans le n° 2 du *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie* (1853), *assure qu'il a parcouru le pays et que personne ne lui a parlé de la tradition qu'atteste*

Digitized by Google

M. d'Héricourt. Il reconnaît, toutefois, que Pierre avait habité la vallée de Huy, *dans un petit ermitage que l'on montre encore et que l'on appelle dans le pays la Grotte de l'Ermite;* mais je ne puis m'empêcher de mettre cette grotte à côté du berceau de M. d'Héricourt. M. Grandgagnage, qui accepte si facilement le témoignage de ce dernier, repousse avec raison celui de M. L. Paulet, dans son dernier opuscule intitulé : *Pierre l'Ermite, Liégeois ou Picard :* « *Personne ne connait ici,* dit-il, *ni cette grotte, ni* « *cet ermitage.* »

Gilles d'Orval (1), écrivain du XIIIe siècle, et le Liégeois Chapeauville, au XVIe, rapportent, sans la moindre observation ou réserve, les vers suivants composés en l'honneur de Pierre l'ermite, à propos de la translation de son corps, en 1242, par maître Godin de Huy, ami intime, comme Gilles d'Orval, de Maurice, chanoine de Neuf-Moustier et auteur probable, selon M. Polain, d'une relation manuscrite de la translation précitée, relation qui repose aux archives de l'État à Liége.

« Nasceris Ambianis, Petre, mundi spretor inanis
« Ac ibi degis ita, quòd diceris hinc Heremita
« Presbyter efficeris, mare transis, flensque vereris
« Templa Dei : flentem recreat mens cœlica mentem.

(1) Gilles d'Orval est l'une des autorités acceptées par MM. Grandgagnage et Du Mortier : c'était lui qui, mentionnant le retour de Pierre en Occident, avait dit qu'il était revenu au pays de Liége, *ad partes Leodienses revertitur.*

Digitized by Google

« Inde crucis Christi devotus præco fuisti.
« Tecum posse ducis Godefridi trans mare ducis;
« Te duce terra datur sacra nostris, gensque fugatur:
« Victor, Petre, redis, Prior hujus et auctor es ædis.

Le savant Molanus, qui a composé sur les Saints de la Belgique un ouvrage que l'on consulte encore, et dont nous avons déjà invoqué l'autorité, n'eût pas manqué, si la tradition de la naissance de Pierre à Huy avait existé de son temps, d'en faire une mention quelconque. Or, voici ce qu'il contient à la date du 15 juil-
« let: 15 julii: liberatio civitatis Jérusalem de mani-
« bus Turcorum, festum olim duplex, cum octavâ.
« Sicut enim Judæi annuè celebrare solent luctum
« eversæ Jérusalem, cujus testem habemus beatum
« Hieronymum, ita majores nostri memoriam ereptæ
« à Turcis urbis sacræ celebrârunt, usquè dùm vox
« solemnitatis versa est in planctum, eratque prin-
« cipium divini officii : *Ecce nomen Domini venit de*
« *longinquo* (Isaïæ, 30). Convenienter autem tale
« exordium canebatur, quia nomen Domini potissi-
« mum illius veniebat per Francos et Teutones, qui
« in longinquo ab Jerusalem dissiti sumus, quam-
« vis nec Italos, Anglos, Scotos aliasque gentes
« ab hâc gloriâ secludamus;. . . Fuerunt autem
« ejus sacri belli, quo nullum unquàm fuit glo-
« riosius, primarii auctores Petrus Eremita et Gode-
« fridus dux de Buyllon, *uterque origine Francus,*
« *sed habitatione Belga,* in regno Teutonico. » V. *Natales Sanctorum Belgii*, p. 156.

Digitized by Google

Fisen a publié un livre curieux intitulé : *Flores ecclesiæ Leodiensis, sive vitæ vel elogia sanctorum et aliorum qui illustriori virtute hanc diocœsim exornârunt.* 1647, in-folio.

Au 8 juillet, l'on y trouve : « Ven. Petrus Eremita, « conditor novi monasterii, gente Ambianus, fuit « domo eremita. . . . in Leodienses fines procul â « patriâ se recepisse proditum est. »

Et ailleurs : « Pius ille vir patriâ erat Gallus ex « Ambianis, captâque Hierosolymâ reversus in Bel- « gium apud Huyum, oppidum ditionis Leodiensis, « Mosæ ad situm substitit, ibique monasterium in « suburbio construxit, subsidiis fretus munificis « Cononis, comitis Montis Acuti et Lamberti, comi- « tis Clari-Montis. »

Encore un Liégois qui n'a pas songé à revendiquer Pierre l'ermite pour compatriote!

Ainsi nous voyons que les écrivains qui assistèrent à la première croisade, sauf le pèlerin Richard, ne disent rien du lieu de naissance de Pierre l'ermite ; ni Tudebode, ni Robert le Moine, ni Raoul de Caen, ni Foucher de Chartres ne nous apprennent rien à cet égard ; Guibert de Nogent et Albert d'Aix, qui furent ses contemporains. le font naître hors de l'empire germanique.

Ils le font tous naître au delà de la Lotharingie, *in regno Francorum,* s'écartant, en employant cette expression, de l'acception plus générale que recevait ce mot en Orient à l'égard des occidentaux. Ici elle ne se rapporte qu'aux grandes divisions terri-

Digitized by Google

toriales connues d'abord sous les noms de Neustrie et d'Austrasie, ou de Lotharingie plus tard.

Leur opinion a été suivie par la plupart des chroniqueurs, et en particulier, ce qui est remarquable, par les moines de Neuf-Moustier mêmes qui composèrent la *Chronique* dite d'Alberic de Trois-Fontaines.

La *Chronique de Saint-André,* seule, dit que le célèbre ermite naquit dans la Germanie inférieure; mais c'est une composition de la fin du xve siècle. Ce n'est donc qu'une autorité bien secondaire.

Que faut-il conclure de tout ce qui précède? 1° Que la ville d'Amiens ne prouve que très-imparfaitement sa paternité, mais qu'il y a de grandes présomptions que Pierre l'ermite est né dans le diocèse d'Amiens, comme l'avaient déjà pensé les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates,* t. I, p. 435, 3e édit. in-folio; 2° qu'il faut rejeter l'opinion de ceux qui voudraient le faire naître ailleurs, soit en Belgique, soit dans le Berry, soit en Espagne; 3° que la Belgique doit s'en tenir à avoir été le lieu de son décès (1) : et encore M. Paulin Paris le conteste. « Il est fort douteux, dit-il, que Pierre « soit revenu de la croisade et se soit entendu « aussitôt son retour avec Lambert le Pauvre, sei- « gneur de Clermont en Beauvoisis, pour fonder

(1) C'est ce qu'a démontré M. Polain de main de maître à la séance de l'Académie royale de Bruxelles, du 31 juillet 1854. J'ai déjà exprimé le regret de n'avoir connu que tardivement ce travail nerveux et substantiel.

Digitized by Google

« l'abbaye de Neuf-Moustier dans le pays de Liége.
« Les abbayes des Flandres (1) ont eu trop souvent
« le tort de rattacher leur fondation à des circons-
« tances romanesques. » (*Chanson d'Antioche*, t. II,
« p. 353).

Je ne sais ce qui a pu porter ce savant à émettre

(1) Placer Neuf-Moustier-lez-Huy dans les Flandres, c'est une erreur topographique un peu forte, mais Victor Hugo, dans son voyage intitulé *le Rhin*, n'y a-t-il pas placé Dinant? « On s'y arrête, « dit-il, un quart d'heure, juste assez de temps pour remarquer « dans la cour des diligences un petit jardin qui seul suffirait pour « vous avertir que vous êtes en Flandre..... »

Voici un autre passage du même ouvrage : on y traite fort lestement ces *Flamands* que M. Victor Hugo ne dédaigne cependant pas de vouloir convertir en citoyens français. « Le clocher du petit « Givet est une simple aiguille d'ardoises ; quant au clocher du « grand Givet, il est d'une architecture plus compliquée et plus « savante. Voici évidemment comment l'inventeur l'a composé : « le brave architecte a pris un bonnet carré de prêtre ou d'avo- « cat ; sur ce bonnet carré, il a échafaudé un saladier renversé ; « sur le fond de ce saladier devenu plate-forme il a posé un su- « crier, sur ce sucrier une bouteille, sur la bouteille un soleil em- « manché dans le goulot par le rayon inférieur vertical, et enfin « sur le soleil, un coq embroché dans le rayon vertical supérieur. « En supposant qu'il ait mis un jour à trouver chacune de ces « six idées, il se sera reposé le septième jour.

« Cet artiste devait être Flamand. »

Si le caustique voyageur était entré dans l'église, il eût pu lire sur le maître-autel :

VAUBAN, 1682.

Ce fut, en effet, sous Louis XIV que fut reconstruite l'église actuelle, brûlée en 1675 !

Digitized by Google

ce doute. Serait-ce l'opinion d'André Thevet (1) qui dit en effet que Pierre l'Ermite, ayant été envoyé en ambassade par les princes vers l'Empereur, trépassa à Constantinople, et que sa mort ne fut pas sans soupçon d'avoir été avancée par quelque poison? Il assure l'avoir ainsi appris des Grecs eux-mêmes, ajoutant que son corps vénérable fut enterré dans l'église des Saints-Martyrs à Constantinople même. *Quant à moi,* dit d'Oultreman, p. 100, *je ne trouve rien à disputer en ce fait, veu que l'auctorité d'André Thevet est de fort bas alloy.*

S'il faut parler franchement, je ne vois pas que la Belgique doive regretter le parti qu'a pris la ville d'Amiens d'ériger la première une statue (2) à Pierre l'ermite. Ce personnage possède assurément, à cause

(1) *Pourtraicts et vies des hommes illustres grecs, latins et payens, recueillis de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes,* par André Thevet, Augoumoysin, premier cosmographe du Roy, Paris, 1584, in-folio. En tête de la notice de Pierre l'Ermite se trouve un portrait tiré *du cabinet de la Royne mère du Roy.* Selon le P. Lelong, *Thevet fut un insigne menteur et un écrivain fort ignorant.*

(2) Les journaux rapportent que cette statue a été inaugurée le 29 juin 1854, au milieu d'une immense affluence qu'attirait le sacre de Monseigneur Gerbet, appelé à l'évêché de Perpignan, et auquel assistaient entre autres deux prélats belges, les évêques de Liége et de Bruges.

Digitized by Google

de sa participation à la première croisade, une grande célébrité; mais il est loin d'être un grand homme. C'était un original qui eut un éclair d'enthousiasme; ce fut un esprit sans portée et sans intelligence. A mes yeux, il ne fut que la mèche qui mit le feu aux poudres.

Les premiers, les seuls, les véritables auteurs des croisades furent les Souverains-Pontifes, et il est remarquable qu'une foule de chroniqueurs qui s'occupent des croisades et qui ne manquent jamais de citer Godefroid de Bouillon comme l'un des principaux capitaines auxquels en fut dû le succès, ne prononcent seulement pas le nom de Pierre l'ermite, bien qu'ils fussent parfaitement à même de le connaître (1). Les papes en eurent la première et la dernière pensée; ils en étaient tellement pénétrés, qu'Urbain III mourut de douleur en apprenant les victoires de Saladin et la prise de Jérusalem (2).

(1) Chronicon S. Medardi Suessionensis; Chronicon Andrensis monasterii; Narratio restaurationis abbatiæ S. Martini Tornacensis, Spicilegium, t. II, etc. Radulphi de Diceto abbreviationes chronicornm et ymmagines historiarum—Chronicon Joannis Bromton, abbatis Jornalensis. — Rer. anglic. script. ed. Rog. Twysden, Lond. 1652, in-folio. — Chronicon Anglicanum auctore Radulfo Coggeshale abbate, Martène et Durand, ampliss. collect., t. v.

(2) « Cumque Urbanus Papa, qui Lucio successerat, tam flebi« lem casum de Terrâ Hierosolymitanâ audiisset, nimio obiit pro « dolore. » J. Bromton, chronicon ad ann. 1187. C'est ce que mentionne tout aussi laconiquement la chronique de l'abbé de Stade : « Urbano isti venit verus nuncius dicens captam Jerusa« lem et Papa dolore obiit. »

Digitized by Google

Pierre l'ermite, Godefroid de Bouillon, les rois et les seigneurs qui prirent successivement la croix pour la conquête et la défense des lieux saints, ne furent que les instruments de la Providence : les papes surent habilement s'en servir pour entamer l'islamisme et l'empêcher de déborder en Europe : ce sont les croisades qui nous ont empêchés de devenir musulmans.

En esquissant rapidement la biographie de Pierre l'ermite, je serai obligé de le traiter sévèrement : je veux cependant m'en tenir rigoureusement aux données de l'histoire, et tout en le réduisant à sa véritable valeur, surtout sous le triple rapport du courage, de l'éloquence et du prestige qu'il exerça sur l'armée, je n'en ferai ni un méchant homme, ni un être méprisable. Je suis le premier à croire que sa plus grande faute fut de n'avoir pas su apprécier son insuffisance et de s'être cru appelé à un rôle au dessus de ses forces. C'est ce qu'il aura louablement reconnu lui-même à la fin, en allant achever paisiblement ses jours dans l'obscurité du cloître de Neuf-Moustier et en s'y comportant de manière à ne plus faire parler de lui, ni en bien ni en mal.

Selon certains écrivains, Pierre n'aurait été qu'un personnage ridicule, et c'est pourquoi Anne Comnène, dans l'*Alexiade*, l'aurait appellé Κυκυπετρος, petit Pierre, d'après le mot picard *Kiokio*, sobriquet qu'il avait sans doute reçu de la plèbe qu'il commandait, et que justifiaient d'ailleurs parfaitement la taille et

Digitized by Google

les allures de l'ermite, qui n'avait qu'un âne pour monture habituelle.

« Cujus nimirùm color penitùs incultus erat, spi-
« ritus fervens, pedes nudi, *statura brevis*, facies
« macilenta, tegimen vilissima cappa ; qui non equi,
« non muli mulæve, *sed asini tantùm vehiculo*, quo-
« cumque pergebat, *utebatur*. » — (*Histor. de viâ Hierosolym*), mus. ital. t. 1, p. 131. C'est ce qu'assure aussi la *Chanson d'Antioche* en différents endroits :

« Un grand asne chevauce qui bien est assentiés. »

Raoul de Caen (chap. LXXXI) dit qu'il montait un cheval semblable à un petit âne et harnaché comme le sont les ânes.

Je n'irai pas jusqu'à en faire un conseiller d'anthropophages, comme l'a fait le pèlerin Richard, en racontant le repas de cannibales que firent au siége d'Antioche *les Truands*, dont il était le véritable chef, ayant sous lui le roi *Tafur* ou des Tafurs, c'est-à-dire le roi des mendiants et des gens sans aveu.

Richard attribue formellement à Pierre ce conseil féroce :

« Alés, prenés ces Turcs, qui sont là mort jetés,
« Bon seront à mangier, s'ils sont cuit et salés.
« Et dict li rois Tafur : vous dites vérité. »

Cet épouvantable épisode du siége d'Antioche a

Digitized by Google

été nettement indiqué par Guibert de Nogent, liv. VII, c. XX.

Je n'irai pas jusqu'à l'accuser, avec le même pèlerin Richard, d'être le véritable auteur de la découverte soi-disant miraculeuse de la lance qui aurait percé le flanc de Jésus-Christ, fourberie contre laquelle s'éleva Arnould de Rohes et qu'on attribue généralement à Pierre Barthélémi, prêtre provençal. Le savant éditeur de *la Chanson d'Antioche* est bien près cependant de donner la préférence à Pierre l'ermite : « On conçoit, dit-il, que les doutes sur-« venus depuis sur l'origine de la lance aient porté « les chroniqueurs latins à désintéresser Pierre « l'Ermite dans cette affaire. »

Je m'efforcerai, en discutant la valeur réelle de ce personnage, de m'éloigner autant que possible de ceux qui ne virent en lui qu'un visionnaire et même pis que cela; opinion justifiée jusqu'à un certain point par la mission céleste qu'il se donna à la suite d'une prétendue vision qu'il aurait eue dans l'église de la Résurrection. Il y aurait reçu en effet de Jésus-Christ lui-même l'ordre de délivrer les lieux saints : « O le plus cher de mes enfants, lui « aurait dit le Seigneur, lève-toi, va trouver le Pa-« triarche; demande-lui des lettres de crédit, « dûment scellées, et reviens au plus tôt pour « venger les outrages infligés à ces lieux et délivrer « les lieux saints (1). »

(1) Petre, dilectissime fili christianorum, surgens visitabis Pa-

Digitized by Google

vision, bien qu'évidemment controuvée à x, a pu être l'effet de l'imagination exaltée e : elle a eu d'admirables résultats dont il faut lui tenir compte. Son seul tort fut peut-être d'avoir cru à un rôle surnaturel dans le grand drame qui allait s'ouvrir.

Ce fut une faute immense, et elle accuse peu de modestie et une grande présomption. Elle peut même être appréciée plus sévèrement, lorsqu'on la rapproche d'un autre fait surnaturel que nous révèle un manuscrit anonyme de la Bibliothèque de Gottingue, intitulé : *Alia descriptio Jerosolimitanæ profectionis* où l'on trouve ce qui suit : « Primi « quemdam Petrum sequebantur, quem ipocritam « multi dicebant, qui in finibus emersit Hispaniæ « primùm reclusus, deindè claustris exiens, prædi- « catione sua totam commovit provinciam, et non « solùm pios plebeios, verùm etiam principes nec non « episcopos, clericos, monachos, ut sequerentur « persuasit : quamdam circumferens cartulam quam « de cœlo asserebat lapsam, in quâ continebatur uni- « versam de cunctis mundi partibus christianitatem « Jerosolimam armis instructam migrare debere, « indèque paganos propulsantem eam cum finibus

« triarcham nostrum et ab eo sumes cum sigillo sanctæ crucis lit- « teras legationis nostræ, et in terram cognationis tuæ iter quan- « tociùs accelerabis, calumn as et injurias populo nostro et loco « sancto illatas reserabis et suscitabis corda fidelium ad purganda « loca sancta Jerusalem et ad restanranda officia sanctorum. » *Alber. Aquens*, lib. I, c. V.

Digitized by Google

« suis in perpetuum possidere (1). Les premiers « croisés suivirent un certain Pierre que plusieurs « traitaient d'hypocrite : celui-ci était parvenu à se « faire suivre non-seulement par le peuple, mais « encore par des seigneurs, des évêques, des prêtres « et des moines. Il portait une lettre qu'il préten- « dait être tombée du ciel, et d'après laquelle toute « l'Europe chrétienne devait se porter en armes sur « Jérusalem pour en chasser les païens et en « prendre à toujours possession. »

Le même fait est rapporté par l'abbé de Stade, Albert, dans sa chronique : « Petrus quidam genere « Hispanus, professione monachus, ingressus fines « romani imperii, vocem prædicationis emisit in « universo regno, adhortans populum in Hieroso- « lymam pro liberatione civitatis sanctæ, quæ tene- « batur à barbaris. Protulit autem epistolam quam- « dam, quam de cœlo affirmavit allatam, in quâ « continebatur scriptum quia impleta sunt tempora « nationum et cætera. »

Quoiqu'il en soit, outre l'intérêt vif et sincère qu'il devait porter aux lieux saints, Urbain II se préoccupait vivement des dangers que courait la chrétienté de la part de l'islamisme. Lorsque Pierre l'ermite se présenta devant lui, avec les supplica-

(1) Cette relation se trouve transcrite à la suite du manuscrit intitulé : *Chronicon in usum Cœnobii Polidensis* (*Poelde en Brunswick*) *scriptum, ab initio mundi usque ad annum* 1182. J'en dois la communication à l'obligeance de M. A. Oldenhove, secrétaire du consulat de Hanovre, à Bruxelles.

Digitized by Google

tions de l'Église de Jérusalem, le Saint Père vit dans ce singulier personnage un auxiliaire imprévu : par un trait de génie, il ne le rebuta point ; il s'en empara, au contraire, et l'encouragea dans la mission qu'il s'était donnée. On sait le reste : l'Europe s'ébranla et se rua sur l'Orient.

Ce succès inespéré semble avoir tourné la tête au *Petit Pierre :* il eut l'idée fantasque et désastreuse de conduire lui-même, comme général d'armée, les bandes indisciplinées qui voulaient courir sus aux Sarrasins. Cette conduite a été sévèrement critiquée par saint Bernard, prédicateur éclairé de la deuxième croisade (1). Couvert de son froc et n'ayant pour monture que l'âne avec lequel il avait parcouru l'Europe, Pierre prit le commandement supérieur et se vit ainsi à la tête de près de cent mille hommes (2). Long et triste serait déjà le récit des excès et des misères de cette armée, même dans sa marche à travers l'Allemagne, la Hongrie et l'em-

(1) Fuit in priori expeditione vir quidam Petrus nomine, cujus et vos, nisi fallor, sæpè mentionem audistis. Is sibi populum qui sibi crediderat, non solùm cum suis incedens, tantis periculis dedit ut aut nulli aut paucissimi eorum evaserint, qui non corruerint aut fame aut gladio, (Epist. 322.)

(2) « On vit dès le mois de janvier 1096 des nuées de ribauds, « de truands et de va-nu-pieds passer la Meuse et le Rhin aux « cris formidables de *Diex li vot ! Diex li vot !* Quel chef eut la té- « mérité de diriger ces hordes? Pierre l'Ermite, celui dont l'élo- « quence avait éveillé les premiers vœux de croiserie, homme de « petite apparence, de médiocre jugement, que l'imagination inté-

Digitized by Google

pire grec : elle fut exterminée dans les plaines de Nicée, et Pierre qui eût dû savoir mourir avec ceux dont il avait accepté le commandement, n'assista même pas à la dernière catastrophe. Il s'était retiré à Constantinople après avoir perdu toute autorité sur ces gens qui ne voyaient en lui, au moment du départ, qu'un envoyé du ciel. Heureusement, la perte des milliers de croisés que l'Europe avait vus partir n'arrêta point la marche des autres soldats de la foi, et lorsque l'armée des princes, après avoir traversé militairement l'Europe et le Bosphore, arriva devant l'ennemi, elle put encore contempler dans la plaine de Nicée les ossements humains qui jonchaient partout le sol, les lambeaux des étendards, des armes déjà rouillées, les restes des autels chrétiens et mille autres débris !

Comment expliquer l'absence de Pierre dans ce moment suprême? Les uns l'attribuent à l'indiscipline de sa troupe qu'il ne savait plus contenir, les autres à sa prudence et à l'intérêt qu'il portait à ses compagnons (1).

C'est aussi la version de l'archevêque Baudry, de

« ressée de nos temps modernes a transformé en preux chevalier « de fait et d'origine. Pierre était plutôt un homme de naissance « obscure et d'éducation grossière. Il avait le don naturel de la « parole, il n'avait pas celui de la sagesse. Méprisé de la chevale- « rie, oracle de la populace, c'est en promettant des triomphes mi- « raculeux qu'il sema la Hongrie, la Servie, puis les champs de « l'Asie Mineure des cadavres de ses misérables compagnons. » (P. Paris, *Introduction à la Chanson d'Antioche*, p. XIV.)

(1) « Dùm Vesaniam ejus quem conglomaverat gentis compes-

Digitized by Google

Robert le Moine et de Tudebode. Cette raison n'est guère valable : il connaissait depuis longtemps l'indiscipline et l'inconduite de ses gens; il en avait même été victime au point de perdre en Bulgarie, par leur faute (1), le chariot sur lequel se trouvaient la caisse de l'armée et tous ses objets précieux. Guillaume de Tyr croit qu'il était retourné à Constantinople pour faciliter l'arrivée des vivres et en diminuer le prix : « Pro plebe sibi commissa valde « sollicitus, ad urbem regiam profectus erat, ut re- « rum venalium, si posset, alleviaret pretium, et « humaniorem commerciis obtineret conditionem. » (Lib. I, c. XXIII.) Tel est aussi le récit d'Albert d'Aix, lib. I, ch. XIX.

D'autre enfin veulent qu'il fut présent au massacre de Civitot, mais qu'il parvint à se sauver : *Il se sauva de la tuerie, trouvant bon de se conserver pour une autre occasion*, dit une naïve chronique que cite M. Hardouin.

« En reparaissant à Constantinople, il eut soin « de rejeter sur les Allemands la responsabilité des « désastres dont il était la véritable cause.... On lui « permit de rester au milieu de la véritable armée, « ou plutôt dans les rangs indisciplinés de la se- « conde *échelle* de menue gent, assez bien avisée du

« cere non valeret, dit Guibert, Constantinopolim providè reces- « serat, quia ipsorum effreni et incircumspectâ levitate involvi « metuerat. » Lib. I, p. 484.

(1) Voyez Guillaume de Tyr, liv. I, ch. 21; Albert d'Aix, liv. I. ch. XII.

Digitized by Google

« moins pour n'être partie que sous la protection « des barons. Ces *pions* ou fantassins formèrent « deux corps distincts : l'un, docile à la rude expé- « rience de Pierre l'Ermite, se mit à la disposition « des chevaliers qui pouvaient lui donner quelque « participation aux fortunes de la campagne ; l'au- « tre, composé de gens plus indomptables, plus fé- « roces, ne voulut rien tenir des barons ni s'enga- « ger dans aucun lien de discipline. Il marcha dans « toute sa liberté... » (P. Paris, *ibid.*)

Ce n'est point là de la médisance ; cette position est nettement indiquée par Guibert de Nogent : « Principibus igitur, qui multis et magnis obse- « quentium ministeriis indigebant sua morose ac « dispensative tractantibus, *tenue illud quidem* « *substantia*, sed numero frequentissimum *vulgus*, « Petro cuidam Heremitæ *cohæsit*, eique interim, « dum adhuc res intra nos agitur ac si *magistro pa-* *ruit*. » (Lib. I, c. VIII.)

Le même auteur avait déjà décrit les mœurs et les exploits de cette horde, au livre septième, ch. XX.

Robert le Moine raconte qu'au siége d'Antioche, Pierre l'ermite, qui s'était joint à l'armée des princes, ne sut point résister à la famine dont les chrétiens eurent à souffrir devant cette place. Il prit honteusement la fuite et dut être ramené au camp par Tancrède, qui lui fit jurer de n'abandonner dorénavant l'entreprise qu'après sa réussite.

Je n'ignore pas que d'Oultreman et Molanus nient positivement cette fuite, mais à tort. Voici ce que

Digitized by Google

dit ce dernier à ce sujet. « Ce que lui impute Robert « le Moine n'est qu'une calomnie que se sont permise « quelques Français contre l'ermite allemand. — « Quæ autem contra eum scribit Robertus Monachus, « ea non dubito calumnia fuisse quorumdam Fran- « corum contra Teutonicum sive imperii eremitam. « Quod facile probarem et jam olim a Fr. Petrarca « est animadversum, dum duos libros de vita soli- « taria in Galliis scriberet. » Mais, je le demande, que signifie cette insinuation, puisqu'à l'époque de Robert le Moine tout le monde était pour ainsi dire d'accord pour représenter notre fuyard comme étant du diocèse d'Amiens?

Robert le Moine était d'ailleurs très-favorable à Pierre l'ermite : *Apud illos qui terrena sapiunt, magni æstimabatur*, dit-il, *et super ipsos præsules et abbates apice religionis efferebatur*. Lib. I, p. 32.

Super abbates! L'éloge n'est pas mince dans la bouche du bon moine, qui avait été abbé lui-même. Voici cependant ce qu'il dit sur la fuite de notre héros (1) : « Faut-il s'étonner que les petits et les « pauvres se découragèrent, lorsqu'on vit faiblir ceux « qui passaient pour les colonnes de l'armée? Pierre

(1) « Et quid mirum si pauperum, si imbecillium animi nuta- « bant cùm illi qui videbantur quasi columnæ esse deficiebant om- « ninò : Petrus enim eremita et Willelmus Carpentarius nocturno « elapsu in fugam versi sunt, et à sacrâ fidelium Dei societate « disjuncti sunt.... quos fugæ discidium ut Tancredus miles fortis et « integer animo cognovit, vehementer condolens, insecutus est illos « et comprehendit et cum dedecore reverti coegit. » (Lib. IV, p. 48.)

Digitized by Google

« l'ermite et Guillaume le Charpentier décampèrent « une belle nuit, abandonnant la société des serviteurs de Dieu. Le brave Tancrède ayant appris « cette désertion, entra dans une grande colère et « se mit à leur poursuite : il les rattrapa bientôt, « les arrêta et les fit honteusement revenir sur « leurs pas. »

Les mêmes détails se retrouvent dans Guibert de Nogent ; mais, à la différence des procédés que l'on emploie envers Guillaume le Charpentier et Pierre l'ermite, l'on voit en quelle petite estime les princes tenaient ce dernier. Ils ne daignent pour ainsi dire pas le semoncer, tandis qu'ils se montrent courroucés au suprême degré contre le premier.

Ainsi Robert le Moine n'est pas le seul à constater cette désertion : Guibert de Nogent répète la même accusation (1) et lui lance en outre cette piquante mercuriale :

« Siste gradum ! veterem recolas eremum, jejunia prisca !
« Junxeris hactenùs ossa cuti ; tenui radice ruentem,
« Tendere debueras stomachum pecuali gramine vesci.
« Quid dapis immodicæ memor es? Nil tale monasticus ordo,
« *Nil tua te genitura docet*, vel te tua dogmata pulsent?
(Lib. IV, c. VIII, p. 501.)

Guibert de Nogent reproche à Pierre la bassesse de sa naissance. Ce n'est là qu'un grief relatif. Il est

(1) « Hos itàque piæ obsidionis, immò sanctæ passionis refugas, « Tancredus, vir pertinacis in hoc Christi negotio constantiæ, « persequitur, comprehendit et, ut par erat, non sine plurimâ eos « contumeliarum illatione reduxit. Quibus tamen reditum sermone

Digitized by Google

beau d'être le premier de sa race ,et la plupart des grands hommes remplacèrent la naissance par le génie :

« Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'ayeux. »

Aussi n'est-ce que dans un moment de légitime indignation que Guibert reproche à Pierre l'ermite d'avoir abandonné le siége d'Antioche, parce qu'il ne pouvait s'y nourrir d'une façon délicate : « Ne te rappelles-tu plus, dit-il, la solitude où tu as « vécu, les jeûnes sévères auxquels tu étais assujetti ? « la maigreur que t'imposait une nourriture insuffi- « sante? Que parles-tu de bonne chère? Ce ne sont « assurément ni le cloître ni ta naissance qui ont pu « t'y avoir habitué? »

Envoyé en ambassade vers Kerbôga, prince de Mossoul, Pierre tint à ce prince un langage imprudent, qui provoqua la colère de ce redoutable ennemi et qui eût pu lui valoir de terribles désagréments : il méconnut en cette occasion le caractère d'un diplomate qui doit à tout prix assurer le succès de sa mission. Aussi mauvais ambassadeur qu'il avait été piètre général, Pierre, qui avait pour mission d'engager Kerbôga à une prompte retraite ou à un combat singulier, au résultat duquel on eût pris, de part et d'autre, l'engagement de se soumettre; Pierre l'irrite en pure perte, avant d'avoir ouvert

« spondentibus, credulitatem distulit donec fide mediâ uterque « pepigit quòd ad exercitùs communionem redirent et principum « judicio pro militiæ desertione satagerent. — (*Guibert. Abbat.* lib. IV, c. IX.)

Digitized by Google

la bouche. Introduit avec Herluin devant le prince musulman assis sur son trône, il refuse de le saluer : « Antè cujus faciem minimè se inclinaverunt, sed « erectâ cervice adstiterunt : quod cùm Turci vide- « runt, dit Robert le Moine, ægrè tulerunt et nisi « nuntii essent, superbæ continentiæ ignominiam « vindicassent (1). »

La position des croisés était cependant critique et Tudebode comme Foucher de Chartres et Raoul de Caen ne nous cachent point la vérité sur ce point : « Exercitus noster in utrâque tremefactus « dit le premier, ignorabat quod faceret. Ex unâ « enim parte coangustabat eos cruciabilis fames; in « aliâ constringebat timor Turcorum. » — « Notre « armée totalement démoralisée ne savait à quel saint « se vouer : d'un côté une famine horible ; d'autre part « la panique excitée par la présence des Turcs. »

D'après Raoul de Caen et l'auteur de la *Chanson d'Antioche,* ce ne serait point la colère des musulmans, mais leur gaîté, que Pierre aurait excitée. Ces deux auteurs sont d'accord sur le *fiasco* de l'ambassadeur :

« Quand l'entent Corbarans, s'en a un ris jeté...
« Quand Corbarans l'entent, ne peut muer n'en rie !
(*Richard-le-Pélerin, strophes* 24 *et* 25.)

« En voyant son habit, son visage et tout le reste

(1) Consultez sur ce curieux épisode Robert le Moine, lib. VII, p. 62 ; Baudry, liv. III, p. 119 ; Tudebode, liv. IV, c. XXVIII, Guillaume de Tyr, liv. VI, c. XVe et XVI ; Albert d'Aix, liv. IV, c. XLIV ; Foucher de Chartres, c. II, p. 593, et Raoul de Caen, c. LXXXI.

Digitized by Google

« de son équipage, les Perses se réjouissent. . . .
« . . . . . Tandis que Pierre adresse ces propo-
« sitions aux Perses qui l'environnent, la troupe
« des chefs en rit, la foule du peuple en rit aussi;
« tous éclatent de rire devant ce malheureux qui
« parle comme un homme portant une longue
« robe. » (*Raoul de Caen,* LXXXI, traduction de M. Guizot.)

Dans tous les cas, son ambassade n'obtint aucun succès, et il fut très-heureux de pouvoir s'esquiver sain et sauf. A son retour, le fanfaron, qui ne devait compte de sa mission qu'aux chefs de l'armée, ne s'avisa-t-il pas de pérorer devant la populace et de raconter tous les détails de son ambassade! Il fallut que Godefroid de Bouillon, perçant les rangs de la multitude, allât lui imposer silence, le prît à part et lui dictât ce qu'il pouvait raconter! C'est-ce que nous rapportent à peu près dans les mêmes termes Albert d'Aix et Guillaume de Tyr (1).

Albert d'Aix fait intervenir honorablement Pierre

(1) « Ecce universi principes in circuitu Petri conglobantur cum « cœteris christianis quid Corbahan respondit auscultare deside- « rantes.... Petrus circumfusus fidelium turbis, Corbahan bellum « desiderare indicat, nihilque nisi in superbiâ magnâ et fiduciâ « multitudinis suæ locutum fuisse asserit, et cœtera minarum, « quæ audierat, referre incipit. Sed eum procedere ulteriùs Dux « Godefridus non patitur, sed seorsûm ductum monuit ne quic- « quàm de omnibus quæ audierat ulli indicet, ne populus præ ti- « more et angustiâ deficiens, à bello subtraheretur. » (*Albert d'Aix,* lib. IV, c. XLIV.)

« Dùmque Petrus secundùm verborum seriem, principis ad

Digitized by Google

l'ermite dans l'un des épisodes qui précédèrent la prise de Jérusalem. Ce fut lors de la célèbre procession faite au Mont des Oliviers et pendant laquelle intervint entre les croisés une réconciliation générale; mais il faut remarquer que Pierre ne fut pas le seul à porter la parole en cette circonstance. Il fut éloquemment secondé, tout au moins, par Arnould de Rohes, chapelain du duc de Normandie; *clericus magnæ scientiæ et facundiæ,* dit à ce sujet Albert, sans ajouter un mot sur l'éloquence de Pierre. Il est même permis de supposer que la présence de ce dernier n'était requise que pour raviver le souvenir du concile de Clermont, où il avait paru à côté du Pape : il était impossible que le Petit Pierre eût perdu tout prestige (1), mais il ne faut rien exagérer

« quem missus fuerat superbiam, minas et immoderatum fastum « præsente populo universo, seriatim proponere decrevisset, ti- « mens vir illustris Dux Godefridus, ne si cuncta ex ordine populo « continuis afflicto laboribus et jàm præ ærumnarum immanitate « deficiente panderentur, plebs nimis deterreretur et timore defi- « ceret, volentem in narratione procedere compescuit, seorsùm « ducens eum à turbâ frequentiori et suggerens ut, omissis aliis, id « solùm breviter et in summâ significetur, quòd bellum exigant « hostes et ad id omninò se præparent. » (*Guillaume de Tyr*, lib. VI, ch. 16.)

(1) Le passage suivant le démontre; il est vrai qu'il s'agit de la population de Jérusalem, qui ne le connaissait guère : « Pauperes « christiani qui in Hierusalem morabantur et barbaram passi fue- « rant servitutem, quùm vidissent virum venerabilem Petrum ere- « mitam, hujus sanctæ peregrinationis initiatorem, quem quinto « jàm anno elapso primùm in Hierusalem agnoverant, statim pro- « fusis lacrymis ad genua procumbentes tanquàm suæ libertatis

Digitized by Google

et Baudry ne parle que d'un seul discours prononcé en cette occasion : « Antequàm ergò civitatem ag-« grederentur, Pontifices et sacerdotes amictu amicti « sacerdotali allocuti sunt populares et aliquis in « loco editiori sic locutus est.... » (lib. IV, p. 132.) S'il n'y eut qu'un prédicateur, ce fut assurément Arnould de Rohes et non Pierre l'ermite. Telle est l'opinion de M. Michaud, *Histoire des croisades*, t. II, p. 100, édit. de Bruxelles.

Ce qui démontre tout à la fois le peu de confiance qu'inspirait Pierre aux croisés, ainsi que le désir qu'ils éprouvaient cependant de le faire valoir et de lui montrer leur reconnaissance, c'est qu'à la veille de la terrible bataille d'Ascalon, dans laquelle allait se décider le sort de l'armée, on lui confia la mission d'organiser à Jérusalem des processions, d'instituer des prières publiques et de régler le service des messes célébrées pour appeler sur les combattants la miséricorde divine (1). Mais que restait-il à Jérusalem, si ce n'est des femmes, des vieillards, des enfants, et peut-être des malades? Et qui portera à la

« Deo auctore ministrum, magnis excipiebant plausibus, salvato-« rem in eo Dominum devotissimè collaudantes. » (*Bernard. Thesaur., de acquis. terræ sanctæ*, caput. LXXV.)

(1) Patriarcha quidem dereliquit vices suas Petro Eremitæ, ut missas ordinaret, orationes constitueret et processiones componeret ad sepulchrum, ut Deus homo, qui in eo jacuit, populo suo fieret in præsidium. (*Rob. Monach.* lib. IX, p. 77.) Ce que d'Oultreman traduit ainsi : « Godefroy se confiant en la prudence et prud'homie de « Pierre l'Ermite, le laissa pour vice-roy et gouverneur-général de « la ville de Jérusalem. » (P. 187)!!

Digitized by Google

bataille, en guise de labarum, la sainte croix qui venait d'être retrouvée? Ce fut l'archidiacre Arnould de Rohes qui fut investi de cette charge périlleuse.

Immédiatement après la victoire, la plupart des princes croisés se dispersèrent et retournèrent dans leurs foyers : Pierre qui eût dû se fixer, lui qui n'avait ni foyers ni famille, dans le voisinage des saints lieux dont il avait prêché l'affranchissement, se rembarque aussi pour l'Europe et s'en va mourir à Neuf-Moustier, prieur du monastère fondé à l'aide des largesses des seigneurs qui l'avaient ramené vers le sol natal et à leur demande expresse.

Ainsi voilà l'homme qu'Amiens proclame l'apôtre de la première croisade, quittant froidement cette terre qu'il avait reçu du ciel mission de purger du contact des infidèles, après y avoir joué le triste rôle que nous savons! Capitaine, il avait survécu aux 300,000 croisés que sa présomption orgueilleuse avait menés à la boucherie; la famine l'avait rendu déserteur, et il fallut la force pour le ramener sous les drapeaux; ambassadeur des croisés, il manqua de se faire empaler; prédicateur heureux de la croisade, il resta en dehors de l'organisation de l'Église latine; enfin, témoin de la victoire et de la délivrance des lieux saints, il s'en éloigne stoïquement, pour courir sans doute de nouvelles aventures, mais se gardant bien de reprendre la vie érémitique, et nous le voyons mourir prieur d'un bon monastère!

C'eût été à lui d'écrire l'histoire de la guerre sainte, à partir de la vision qu'il eut dans l'église du

Digitized by Google

Saint-Sépulcre jusqu'à la bataille d'Ascalon et son retour en Europe. Il le pouvait d'autant plus commodément, que, grâce à la munificence et à la dévotion de ses derniers compagnons de voyage, il avait gîte excellent et *otium cum dignitate*. Qu'a-t-il écrit cependant sur ce magnifique sujet pendant les 14 ans (1) qu'il vécut dans son monastère? On l'ignore, et je doute fort que l'on parvienne à découvrir un jour le manuscrit de la *relation de la première croisade écrite par le prieur de Neuf-Moustier*.

Ce serait cependant pour sa statue, à Amiens comme à Huy, un bien beau piédestal!

Il m'importait fort peu que Pierre l'ermite fût né à Amiens ou dans l'Amiennois : je me suis borné à vérifier s'il était né en Belgique. La chose ne me semble aucunement établie. Les écrivains de la première croisade ne se sont pas expliqués suffisamment sur la question, et Pierre l'ermite qui, selon M. Du Mortier, n'aurait amené que des Belges avec lui, est au contraire entouré, selon Orderic Vital, d'une foule de Français. Nombre d'écrivains rapprochés de Pierre l'ermite le font naître en France : personne ne songe à contester la chose avant M. Grandgagnage ; or, sur quoi s'appuie cet estimable magistrat? Sur un manuscrit récemment

(1) Il mourut, en 1114, n'étant âgé, selon d'Oultreman, que de 62 ans.

Digitized by Google

découvert par lui, mais dont le contenu était parfaitement connu de nos anciens auteurs, témoin *l'extrait littéral* qu'en a donné Molanus, et sur une phrase de ce manuscrit comprise pendant des siècles dans un sens contraire à la thèse que le président liégeois soutient avec persévérance et courtoisie. Plus subtil que Molanus et Fisen, que M. Grandgagnage même, M. Du Mortier croit compléter sa démonstration en attribuant à un hameau des environs de Huy la paternité de Pierre l'ermite; mais malheureusement le prétendu hameau d'*Acher* n'existe pas plus dans le canton de Ciney que n'y existe *Hamoir*, sous lequel il le plaçe, abusé sans doute par des renseignements inexacts. Reste en lice Halloy-sous-Braibant, canton de Ciney, qu'indiquerait l'ancien texte de la *Grande chronique belge*, publié par Pistorius, et sur lequel le savant Struve avait cru pouvoir porter une main téméraire.

L'éditeur érudit de la *Chanson d'Antioche* n'est guère admirateur de Pierre l'Ermite, et il le réduit durement à sa moindre valeur. Dans une introduction que doit lire quiconque veut bien comprendre la première croisade, M. Paulin Paris, s'appuyant sur le poëme du pèlerin Richard, l'un des premiers croisés, nous indique en ces termes la véritable position de Pierre dans l'armée des princes :

« Pierre, dont on a voulu plus tard faire un gen-
« tilhomme, honneur d'une famille du nom de l'*Her-*
« *mite,* Pierre, dis-je, était plus vraisemblablement
« un pauvre clerc du diocèse d'Amiens, menant vie

Digitized by Google

« d'ermite et faisant des pèlerinages pour lui et « pour les autres à Saint-Jacques de Galice, au Saint- « Sépulcre de Jérusalem. Son éloquence, sa façon « de vivre, sa physionomie étrange, ses traits d'une « laideur expressive, tout contribuait à produire « une impression vive sur tous les auditeurs. Mais « son exaltation ne lui donnait pas la prudence et « l'expérience nécessaires pour la conduite des ar- « mées. Revenu d'un premier désastre, il continua « le voyage à la suite de Godefroid de Bouillon, « mais il n'avait aucun crédit auprès des chefs de « l'expédition. Il vivait avec les truands, les gou- « jats de l'armée ! »

Voilà un portrait tracé par une plume française compétente et sur lequel j'appelle l'attention de MM. Grandgagnage et Du Mortier, ainsi que celle de MM. les antiquaires de la Picardie. Il est de nature à calmer l'ardeur des combattants !

Digitized by Google

VI.

Pour le malheur de la Palestine, Godefroid fut retiré trop tôt de ce monde: Bernard le Trésorier regrette avec raison que son règne ait été de courte durée, *car ce prince avoit volonté et pouvoir de faire grands biens au royaume, mais Dieu avoit voulu l'appeler à lui, afin que la malice du monde ne corrompît point son cœur*.

Sa mort fut le triomphe des féodaux, tandis qu'il eût fallu subordonner la force physique à la force morale.

Son successeur, ou plutôt ceux qui appelèrent Baudouin d'Édesse à Jérusalem, transportèrent définitivement en Orient le système de la féodalité, qui éparpillait l'autorité supérieure sur une foule de points du territoire. Dans ce système, le roi, il est vrai, restait suzerain; mais qu'était alors la royauté?

Le royaume de Jérusalem avait été partagé en quatre parties (1) qui devaient relever de la couronne à la manière des grands fiefs de France savoir : la

(1) *Voyez l'Art de vérifier les dates*, t. I, p. 436, 3e édition, in-fol.

Digitized by Google

seigneurie de Jérusalem, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli et le comté d'Édesse.

La seigneurie de Jérusalem fut laissée au roi comme la principale, d'où elle est appelée ordinairement par Albert d'Aix et Guillaume de Tyr le Royaume, *Regnum*. Commençant à un ruisseau qui est entre Giblet et Baruth, villes maritimes de Phénicie, elle finissait vers l'Égypte au désert. Elle comprenait Jérusalem, Naplouse, Acre et Tyr, avec d'autres bourgs et villages qui formaient le domaine spécial du roi, en outre, 3 baronnies, qui relevaient immédiatement du roi, savoir les comtés de Jaffa et d'Ascalon et la principauté de Galilée, desquels relevaient à leur tour une foule de seigneuries inférieures.

Les propriétaires de ces trois baronnies jouissaient du droit de battre monnaie et de celui de haute justice.

La domination chrétienne et le régime féodal étaient deux faits antipathiques l'un à l'autre. Les croisés purent se soutenir tant qu'ils eurent à combattre des forces ennemies divisées entre elles : ils succombèrent, d'une part, parce que les vices de l'organisation féodale ne firent que s'accroître; d'autre part, parce que les musulmans parvinrent à reconstituer leur unité politique et religieuse. Comme l'a très-bien dit M. le chevalier Marchal (*Bulletins de l'Académie*, t. XI, Ire part. p. 175), *le régime féodal importé par les croisés fut la cause principale qui fit avorter les croisades.*

Digitized by Google

L'abus du système féodal était arrivé à un tel point qu'au siége de Ptolémaïs, en 1291, les français, les anglais, le patriarche de Jérusalem, les trois ordres militaires, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Arméniens, etc., avaient chacun leur quartier, avec leur juridiction propre, leurs tribunaux respectifs et leurs magistrats, tous indépendants les uns des autres, tous avec le droit de souveraineté. Tous ces quartiers étaient autant de cités différentes qui n'avaient ni les mêmes coutumes, ni le même langage, ni les mêmes intérêts : à l'entrée de chaque quartier s'élevaient une forteresse et des portes avec des chaînes de fer.

La gloire de Godefroid est immense, mais, il faut l'avouer, cette gloire est un véritable phénomène dont je ne puis mieux comparer les effets qu'à ceux du mirage. On ne peut se mettre à la suite de l'héroïque duc de Lothier, sans être exposé à faire d'heure en heure un faux pas. Dans son histoire, la fable ne cesse de se mêler à la vérité : le roman et la poésie se sont emparés de cette puissante individualité et en ont fait un colosse dont la taille dépasse de plusieurs coudées celle de ses contemporains les plus fameux.

Véritable Atlas, Godefroid supporte avec aisance le poids des fables et des exagérations sous lequel tout autre succomberait, et la part de la vérité, en ce qui le concerne, est si belle, si grande et si attractive qu'au rebours d'une foule de faits historiques que l'opinion relègue dans le domaine de la fa-

Digitized by Google

ble, les aventures romanesques dont se trouve parsemée sa biographie, ont pris les proportions et la force des données historiques les plus avérées.

Ainsi, par exemple, ne lui attribue-t-on pas, à titre personnel, la rédaction des assises de Jérusalem, voire la fondation de l'ordre du Saint-Sépulcre? Cependant il est évident qu'au bout d'une année de règne, qui succédait à plusieurs campagnes pénibles, il était absolument impossible de voir s'élever un monument législatif tel que celui des *assises de Jérusalem*. Dans son *Mémoire sur l'ancien droit Belgique,* couronné par l'Académie royale de Belgique, M. Britz ne craint pas *d'affirmer que Godefroid lui-même et son chancelier eurent leur part dans la rédaction de ce travail.* Déjà avant lui les savants religieux, auteurs de *l'Histoire littéraire de la France,* avaient apprécié Godefroid comme écrivain et comme législateur et lui avaient attribué également, à titre personnel, la composition des Assises.

Tout porte à croire cependant que ce recueil considéré comme un travail de codification proprement dit, élaboré et publié par Godefroid ou en son nom, n'est qu'une compilation rédigée en 1250, c'est-à-dire après la chûte du royaume, par Jean d'Ybelin, comte de Jaffa et d'Ascalon; elle fut une seconde fois revue en 1369, sur l'ordre du roi de Chypre, Jean de Lusignan, par seize hommes choisis dans l'assemblée des États du royaume, puis placée au trésor de l'église de Nicosie, dans un coffre muni de quatre sceaux.

Digitized by Google

Ce fut apparemment cette dernière circonstance qui, par la suite des temps, Chypre une fois prise par les Turcs en 1489, et un seul manuscrit des assises ayant été sauvé pour aller s'enfouir dans les archives du conseil des dix, donna lieu à cette fable que l'autographe des *assises* arrêtées par Godefroid avait été déposé dans l'église du Saint-Sépulcre, en une grande *huche* bien fermée.

Guillaume de Tyr qui n'oublie pas d'énumérer toutes les fondations pieuses de Godefroid et toutes ses entreprises militaires, ne dit pas un seul mot des institutions qui auraient été données par lui au royaume naissant de Jérusalem. On peut le citer au contraire comme constatant l'existence de coutumes non écrites, lorsqu'il dit de Baudouin III : « Juris « consuetudinarii plenam habebat experientiam, « ità ut in rebus dubiis seniores regni ejus con- « sulerent experientiam et consulti pectoris erudi- « tionem mirarentur, (lib. XVI, c. II.)

Il me semble que s'il y avait eu un texte écrit, on n'aurait pas dû s'en rapporter aux souvenirs du prince. M. Von Sybel relègue aussi dans le domaine du roman la prétendue rédaction des *assises* par Godefroid (1). En 1120, dit-il, une assemblée publia à Naplouse différentes ordonnances judiciaires; une partie de ces ordonnances concernait des besoins locaux, mais d'autres se rapportaient aux affaires gé-

(1) Die positive Knüpfung an Gottfried stütst sich nur auf sagenhaft uberlieferung, p. 517.

Digitized by Google

nérales. On y arrêta des peines contre l'adultère, le vol, le brigandage, mais l'on n'y fait pas la moindre allusion à des lois antérieures : et en 1132, lorsque le comte de Jaffa fut accusé de haute trahison, ce fut en se basant sur le droit français, non sur les *assises* de Godefroid, que la Cour féodale le contraignit au combat judiciaire. (Guillaume de Tyr, XIV, 15.)

Quant à la fondation d'un ordre militaire, dit du Saint Sépulcre, il n'en est fait mention dans aucun écrivain contemporain, et ce ne fut que sous le règne de Baudouin II que les ordres du Temple et de saint Jean prirent naissance : tous les autres sont postérieurs. Pour rattacher l'ordre du Saint-Sépulcre aux fondations de Godefroid, il a fallu, comme l'ont fait M. Michaud et d'autres, le confondre avec le chapitre des chanoines réguliers du Saint Sépulcre, et supposer que ces derniers, institués réellement par Godefroid de Bouillon pour prier auprès du saint tombeau, s'étaient, à l'exemple des Hospitaliers et des Templiers, revêtus du casque et de la cuirasse, pour combattre parmi les soldats de Jésus-Christ.

Il ne faut guère s'étonner du reste de l'empressement que mirent les modernes à rattacher cette création au célèbre duc de Lothier : ne lui a t-on pas attribué, par un sentiment analogue, la fondation des trois plus anciens serments de Bruxelles, (1) et Puteanus

(1) Le serment des archers ou de saint Sébastien avait même

Digitized by Google

ne dit-il pas formellement que *telle avait été l'opinion de tous les siècles* (1)? M. A. Wauters rejette avec raison cette tradition (2) : « Ce serait, dit-il, « faire remonter les commencements des Gildes « d'Archers ou d'arbalétriers à une époque où il « existait à peine, en Brabant, des Gildes de bour- « geois. » Cette tradition prouve du moins combien était vivace à Bruxelles le souvenir des croisades dans lesquelles se distinguèrent toujours nos ancêtres. Encore aujourd'hui nos cloches ne sonnent-elles pas chaque année à toute volée (3) pour célébrer le retour d'un certain nombre de croisés Bruxellois, le 19 janvier 1101?

adopté pour armoiries, en témoignage de cette noble origine, les armes de Jérusalem, à savoir *d'argent à la croix potencée d'or et aux quatre croisettes de même*. C'est ce qu'on nomme des *armes à enquérir*. Primitivement, en effet, les armes de Jérusalem étaient d'argent à la croix et aux croisettes potencées de gueules, en souvenir des cinq plaies du Sauveur : en plaçant métal sur métal, et en violant ainsi l'une des premières règles du blason, les chefs des croisés voulurent, dit-on, que si quelqu'un s'avisait de dire que les nouvelles armes étaient fausses, on pût immédiatement rattacher à ce changement le triomphe des Chrétiens et la conquête de Jérusalem.

(1) Ad splendorem verò argumenti facit collegia tria prima à Godefrido Bullionio, Lotharingiæ duce... deducta videri. Hæc constans hactenùs sœculorum opinio est. Eryc. Puteani Bruxella septenaria, Bruxell. 1646, in-4°, p. 79.

(2) Notice historique sur les anciens serments ou gildes d'arbalétriers, d'archers, d'arquebusiers et d'escrimeurs de Bruxelles, par Alp. Wauters, Bruxelles, 1848, in-4°, p. 3.

(3) *Histoire de la ville de Bruxelles*, par Henne et Wauters, Bruxelles, 1845, t. Ier, p. 30.

Digitized by Google

M. Félix Devigne nous apprend de son côté que la Gilde de saint Sébastien, à Gand, avait pour armoiries celles de Jérusalem (1) et M. Wauters ajoute ce qui suit : « Dans le registre des escrimeurs ou « Gilde de saint Michel à Gand, on lit qu'en 1099 « Godefroid de Bouillon lui permit de prendre les « armoiries de Jérusalem, en récompense des ser- « vices qu'elle avait rendus lors de la prise de cette « ville. » Ces armoiries étaient également celles des archers de Tournai, Anvers, Hal, etc. Nos anciennes sociétés militaires aimaient évidemment à se placer sous le patronage du héros de la *Jérusalem délivrée* et à le faire passer pour leur fondateur.

Quelque controuvées que soient ces traditions, elles offrent un grand intérêt et sont dignes d'être mentionnées avec respect. Elle méritent même qu'on s'y arrête avec une certaine complaisance, car elles rappellent les prouesses de nos pères, leur bravoure, leur piété, leur gloire.

(1) *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et des corporations de métier*, etc. Gand 1847, in-8°, p. 29.

Digitized by Google

VII.

Plusieurs auteurs veulent que l'ordre du Saint-Sépulcre fut fondé (1) l'an 69 de Jésus-Christ par Saint-Jacques, premier évêque de Jérusalem; d'autres se contentent de lui donner pour fondateur

(1) Le chanoine Verduc prétend que les chanoines, établis par Godefroid de Bouillon pour prier auprès du Saint-Sépulcre, remplacèrent des religieux de l'ordre de la Sainte-Croix, appelés vulgairement Croisiers. « Cet ordre fut fondé, dit-il, par saint Clet, troisième pape, l'an 81 de l'ère chrétienne : Sainte Hélène fit bâtir « un monastère auprès du Saint-Sépulcre et y plaça douze religieux de cet ordre : leur chef fut saint Quiriace. Comme, à la « prise de Jérusalem par les croisés, ils ne voulurent pas renoncer « à reconnaître le patriarche grec de Constantinople, ils furent « contraints de céder la place aux nouveaux chanoines latins du « Saint-Sépulcre. »

Ce fut une réforme de cet ordre qu'introduisit en Belgique, à la suite d'un pélerinage en terre sainte, le bienheureux Théodore, fils du baron de Celles, château des environs de Dinant, qui appartient aujourd'hui aux comtes de Liedekerke-Beaufort. Les Croisiers étaient surtout répandus en Belgique, et leur maison principale était à Huy, où Théodore de Celles mourut et fut enterré le 17 août 1236.

L'ordre des Croisiers a survécu à la tourmente révolutionnaire :

Digitized by Google

Godefroid de Bouillon. *Le plus sûr*, dit l'auteur d'une publication récente (1) *serait de descendre encore jusqu'à l'an* 1496, *et de considérer l'ordre comme une institution du Pape Alexandre VI, créée pour réchauffer le zèle de la foi et des pélerinages.*

Il est facile néanmoins de prouver qu'antérieurement à cette prétendue bulle de 1496, il y avait des chevaliers armés au Saint-Sépulcre.

Dans les notes que Meibomius a annexées à la chronique des comtes de Schawenburg (2), on lit que

réfugié d'abord en Hollande, il a fondé récemment une nouvelle maison à Diest et s'y consacre avec succès à l'enseignement public. *Voyez la vie du bienheureux Théodore de Celles,* par le chanoine Verduc, Périgueux, 1681, in-4°.

(1) *Histoire des ordres de chevalerie,* publiée par Auguste Wahlen, Bruxelles, 1844, in-8°.

C'est à tort que cet ouvrage représente la décoration des chevaliers du Saint-Sépulcre comme surmontée d'une couronne royale : elle se compose exclusivement de la croix de Jérusalem, à savoir d'une croix potencée de gueules, cantonnée de quatre croisettes de même et suspendue à un large ruban noir, ou à une chaîne d'or.

(2) « Laudatissimus omninò Princeps fuit Adolphus Hierosoly-
« mitanus (sic eum appellare libet ab iteratâ in Palestinam pere-
« grinatione)..... Expiandorum delictorum Deique placandi gratiâ
« bis in Palestinam profectus est, primò cum Frederico Barba-
« rossâ Imp. anno 1189, sed vix Tyrum ingressus, nuncium ac-
« cepit de Holsatiâ a Duce Saxoniæ Henrico Leone..... totâ
« occupatâ. Hortatu igitur amicorum è vestigio ad suos rediit;
« verùm religione tactus, quòd votum non exsolvisset, alteram
« suscepit peregrinationem, institutam ab Henrico sexto Imp.
« quem tamen mors intercepit ne belli sacri dux esset... Incidit
« hæc secunda peregrinatio in annum Christi 1197. *Legi in*
« *quodam M. S. Chronico incerti, sed non ineruditi scriptoris,*

Digitized by Google

le comte Adolphe III alla deux fois en Palestine et qu'il reçut de ce chef le surnom de Hiérosolymitain. Il partit une première fois en 1189 avec l'empereur Frédéric : il s'enrôla une deuxième fois, en 1197, sous les drapeaux de l'empereur Henri VI. Lors de cette seconde expédition, *il fut créé chevalier par des ecclésiastiques constitués en dignité : à primoribus quibusdam ecclesiasticis equitem sive militem, ut vocabant, creatum.* Meibomius n'en dit pas davantage, de sorte que nous ne pouvons guère comprendre quels étaient les ecclésiastiques qui lui conférèrent l'ordre de chevalerie : ce n'étaient plus les chanoines du Saint-Sépulcre, puisqu'ils avaient dû quitter la ville avec le patriarche; ce n'étaient ni les Dominicains, ni les Franciscains qui n'existaient pas encore.

« Lorsqu'en 1187, Saladin s'empara de la cité du

« *Adolphum Schawenburgium in hâc expeditione à primoribus qui-*
« *busdam ecclesiasticis equitem sive militem, ut vocabant, creatum,*
« eorumque hortatu avita insignia aliquâ accessione auxisse, in
« hunc modum ut urticæ foliis tres adjecerit clavos, quales in pas-
« sione Christi usurpatos credimus, galeæ imposuerit coronam è
« spinis contextam. Atque hoc ei pietatis simulque fortitudinis
« ergò concessum fuisse, quòd præ reliquis commilitonibus terram
« sanctam, in quâ filius Dei unigenitus ab impiis Judæis nostræ
« salutis causâ rhamno ad ludibrium coronatus ferreisque clavis
« infami ligno affixus esset, ex tyrannico Saracenorum jugo in
« pristinam libertatem vindicare voluisset..... Insignia hæc
« nova domum reversus Adolphus Schawenburgius oppida sua
« tàm in Holsatiâ quàm in comitatu Schawenburgio deinceps
« etiam usurpare voluit. » *Rerum Germanic.* t. III, Helmaestadii, 1688, in-folio, p. 523.

Digitized by Google

« Christ, l'église de la résurrection rachetée à « grand prix par les Syriens, maintenant si pau- « vres, dit la correspondance d'Orient, lettre 118, « fut le seul sanctuaire de Jérusalem qui resta au « culte de la croix (1). » S'agit-il ici de Syriens orthodoxes ou schismatiques? je l'ignore (2); mais il est évident que le comte de Schawenburg n'a pu être armé chevalier en 1197 que par des prêtres de la communion à laquelle il appartenait lui-même, c'est-à-dire par des prêtres du rit latin. Or, nous lisons dans l'itinéraire du roi Richard, par G. Vinisauf et dans la chronique de Jean Bromton (3),

(1) Ce n'est pas précisement ce que dit Bromton, dans son intéressante chronique qui s'arrête à l'an 1198 : son récit est tout à fait dans le sens de la magnanimité que montra Saladin dans l'occupation de la ville sainte et permet de croire que la remise de l'église du Saint-Sépulcre aux Syriens fut une nouvelle et noble concession de sa part : « Aliquantulam verò reverentiam, dit le « chroniqueur anglais, Dominico sepulchro exhibuit, quod omni « quidem aureo et argenteo ornatu sublato, Siros illius terræ in- « digenas christianos custodire præcepit, edictum adjiciens ne quis « alienus irreverenter accederet. » Hist. anglic. script. ed. R. Twysden, Lond. 1652, in-folio.

(2) Voici cependant ce qu'on trouve à ce sujet dans la chronique de Ricobaldo, auteur du XIIIe siècle : « Rimasero nella città di « Gerusalemme, poichè Latini furono tutti partiti, *Suriani*, Jaco- « biti, Greci, Armeni, Georgiani e Maroniti *e altre eretiche sette* « *di christiani*, i quali con molto oro ottennero la chiesa del santo « sepulchro, e essi sotto annual tributo si obligarono servi perpetui « al soldano. *Istoria imperiale di Ricobaldo* : Muratori, rer. ital. « script. t. IX. p. 331. »

(3) « Populus igitur sepulcrum Domini visitare volens, in tres

Digitized by Google

qu'en 1191, Richard-cœur-de-lion, malade et pressé de regagner ses foyers, conclut avec Saladin une trève de trois ans, à la suite de laquelle l'évêque de Salisbury se rendit en pélerinage au Saint-Sépulcre et obtint du terrible conquérant la faveur d'y faire admettre deux prêtres et deux diacres du rit latin, pour y célébrer les divins mystères, concurremment avec les Syriens (1). C'est par eux indubitablement que notre brave comte fut armé chevalier.

Du Cange nous apprend que les prêtres pouvaient régulièrement pratiquer cette cérémonie : « Interdùm « militiæ cingulum ab episcopis et abbatibus ipsis « conferebatur in ipsâ ecclesiâ, sacris vestibus in- « dutis.... A Lanfranco Dorohernensi episcopo mi- « litiæ cingulum accepisse Henricum, postmodùm

« turmas dividitur ; quarum primæ præfuit Andreas de Cheveigni, « secundæ Robertus Tesun, tertiæ Hubertus, Sarisbiriensis episco- « pus, qui in omni expeditione individuus extiterat comes regis ; « per quem Rex propter pericula emergentia à suis ire in proprià « personâ non consultus, oblationem devotionis regiæ illuc misit.

« Expeditâ christianorum peregrinatione, Saladinus episcopum « ad suì colloquium invitavit : post quod Saladinus episcopo dixit, « ut ab eo peteret quod optaret. *Qui petiit ut apud dominicum se-* « *pulcrum et in Bethleem atque Nazareth duo presbyteri latini,* « *cum tot diaconis, divina possent celebrare : quod obtinuit.* Et « tunc dictus episcopus, expleto peregrinationis officio, ad regem « cum gaudio remeavit. »

(1) Itinerarium Regis Anglorum Richardi et aliorum in terram Hierosolymorum, auctore Gaufrido Vinisauf. — *Histor. Angl. Script.* Op. Th. Gale, Oxoniæ, 1691, t. II, cap. 34. — Voir ibid. Chronica Walt. Hemingford ; de gestis Regum Angliæ, cap. 61.

Digitized by Google

« regem Angliæ, primum cognominatum, tradunt « Ordericus, lib. VIII, Willelmus Malmesb. lib. IV « et Math. Paris, ann. 1088, etc. » (*Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, Francof. 1681, in-8°, v° *miles*.

En 1318, un gentilhomme nommé Guill. de Baldensel (1) se rendit en Orient et visita successivement le Caire, Jérusalem et Damas. On possède la relation de son voyage; on y trouve ce qui suit : « Je fis célébrer, sur le Saint-Sépulcre même, la « messe de la Résurrection et plusieurs de mes « compagnons y reçurent la communion. Après la « messe j'armai chevaliers deux gentilshommes, « en leur ceignant l'épée et en observant les autres « formalités qui se pratiquent dans la réception des « chevaliers. *Suprà sepulchrum Christi, pulchram feci « de resurrectione Domini missam celebrare et aliqui « de meis sociis corpus Christi devotè sumpserunt.*

(1) *Bulletin de l'Académie royale*, t. XI, 1re part. p. 176. — T. Tobler, *topographie de Jérusalem*, t. I, p. XXVII. Il existe à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles un exemplaire manuscrit du voyage de Baldensel. C'est un petit vol. in-4° en parchemin, n° 8779. Cette relation se trouve imprimée dans Canisius, antiquæ lectionis t. V, p. 95. Le nom de ce voyageur a été orthographié d'une foule de manières différentes : l'on trouve ainsi Bolunzele dans le manuscrit de Bruxelles, de Baldensel dans Canisius, puis Boldensel, Boldeselle, Bouldeselle, Boldenslève et Boldensele, Bolenzele, Bolerisèle, Botzencelle, Bottenzell. Baldensel se contente de dire : « *Egressus igitur de Alemaniâ, terrâ nativitatis meæ.* » M. Tobler suppose que c'était un chevalier de Westphalie.

Digitized by Google

« *Post missam* (1) *feci duos milites nobiles suprà* « *sepulchrum, gladios accingendo et alia observando* « *quo in professione militaris ordinis* (2) *fieri con-* « *sueverunt.* »

L'histoire de l'abbaye de Saint-Bertin fut écrite par Jean d'Ypres, qui mourut en 1383. Cette célèbre chronique mentionne à deux reprises, au chapitre XL, part. 3 et 4, les chevaliers du Saint-Sépulcre parmi les ordres militaires. Elle les nomme d'abord *Fratres Sancti Sepulchri,* puis *milites Sancti Sepulchri, qui cruces vestibus suis laïcalibus apponunt.* « Ce « sont, dit-elle, des confrères, des chevaliers, qui « portent une croix sur leurs habits de laïcs (3). » Il

(1) « *Nos anciens chevaliers,* dit La Curne de Sainte Palaye, *ne se dispensaient presque jamais d'entendre la messe, lorsqu'ils étaient levés, suivant le précepte qu'on lit dans le doctrinal manuscrit de saint Germain,* t. II, p. 59.

(2) Le prince de Radzivill et Jean Van Kootwyck (Cotovic) prennent en tête de leurs intéressantes relations le titre de *Miles Hierosolymitanus :* G. de Baldensel, dans sa lettre à l'abbé Pierre, celui de *Miles in cœlesti Hierusalem ;* Canisius et Quaresmius lui donnent celui d'*eques auratus Hierosolymitanus :* le prince de Radzivill reçoit le même titre dans une lettre que lui adresse le Custode de la Terre sainte.

(3) L'obligation de porter constamment la croix de Jérusalem est formellement prescrite par l'art. 29 des statuts que reproduit Quaresmius, t. I, p. 645, et auxquels il accorde une haute antiquité : « Intendimus et deliberamus quotidiè dictas quinque cru- « ces dicti ordinis S. Sepulchri nostris vestimentis appositas de- « ferre. Quas dicti milites et viatores, sive eos bellum gerere « adversùs dictos Infideles et alibi adire, seu aulas regias et convo- « cationes, seu cœtus Principum et aliorum Christianorum populo- « rum frequentare contigerit, similiter deferre tenebuntur. »

Digitized by Google

ne s'agit donc pas d'une association de chevaliers vivant sous une règle commune, assujétis à des vœux spéciaux, et en particulier à la loi du célibat, comme les Templiers, les Hospitaliers et tous les membres des ordres militaires proprement dits (1).

Monstrelet, ch. III, p. 640, édit. Buchon, rapporte que messire Hector de Flavy, en Hainaut, dans un combat singulier contre Mallotin de Bours, combat qui eut lieu à Arras le 20 juin 1431, avait dans ses armoiries la figure d'un tombeau, parce qu'il avait été armé chevalier sur le Saint-Sépulcre. Voici ses propres expressions : « Lequel pavillon de dessus « dict messire Hector estoit armoyé moult riche- « ment de seize manières de blasons, c'est à savoir « des costés dout luy et ses ancestres estoyent « issus et dedans iceluy estoit figuré un Sépulchre,

(1) « Dices posse hujus ordinis milites uxores ducere et matri- « monio copulari, quod videtur derogare illorum spirituali digni- « tati. Respondeo hoc effici ne sint per se et simpliciter religiosi, « ut claustrales monachi, quod jam concessimus; sed non ideò « sunt culpandi, quòd absolutè religiosi non sint, quia matrimo- « nium sanctum est et ex se immaculatum, imò etiam in casu præ- « ceptum, eòque potest quis militari ordini cui non repugnat, « Pontificis auctoritate, adscribi, sicut accidit in hoc ordine et « aliis similibus..... Deniquè expedit hos milites matrimonio « copulari, quia cùm instituti sint ad pugnandum materialibus ar- « mis pro sanctâ Dei ecclesiâ, ne illorum familiæ deficiant, pa- « ternæ virtutis æmulos, filios castè et sanctè ab illis procreari « convenit, qui parentum suorum vestigiis insistant pro catholicæ « ecclesiæ et fidelium utilitate. » Quaresmius, *Elucidatio Terræ Sanctæ*. Antverpiæ, 1639, in-fol. t. I, liv. 2, ch. 64, p. 672.

Digitized by Google

« parce que iceluy messire Hector avoit esté faiet « chevalier au Saint-Sépulchre de Jérusalem. »

En 1449, nous rencontrons à Jérusalem une troupe de nobles pélerins, Etienne de Gumpenberg, Frédéric de Wolfstel, Jean de Kameraw, accompagnés de Jean Stiegel et Nicolas Magerer, bourgeois de Meraw. Le 8 octobre on créa quatorze chevaliers devant le Saint-Sépulcre, dit la relation de leur voyage (1). « Allda machtet man die ritter vor dem heiligen « grab; der waren vierzehen. »

En 1465, George Emerich de Görlitz, dit M. T. Tobler, fut armé chevalier et obtint du Père Gardien le chronogramme suivant, comme témoignage de sa réception (2).

eMeRICUs CUsTos qUI gnavUs reXerat UrbIs
FRENA, sUPER ChrIstI bUsta CreatUs eqUes.

En 1470, Anselme Adornes, de Bruges, accompagné de son fils Jean, alla visiter Jérusalem, Sainte-Catherine, le mont Sinaï et l'Égypte : il mourut en 1482 ou 1483. La généalogie de sa famille lui donne le titre du *chevalier de Jérusalem, de Sainte-Catherine et du mont Sinaï*. Ce fut son père et son oncle, Pierre et Jacques Adornes, qui achevèrent à Bruges, vers le commencement du xve siècle, la chapelle dite de

(1) Reisbuch des heyligen Lands, Francf. S/M. 1609, in-fol. p. 442.

(2) Umstandliche beschreibung der heilgraber zu Görlitz.—Görlitz, 1829, etc.

Digitized by Google

Jérusalem, commencée, paraît-il, par leurs ancêtres. Comme ceux-ci, ils visitèrent les lieux saints et M. Gailliard dans son ouvrage intitulé : *Recherches sur l'Église de Jérusalem à Bruges*, 1845, in-4°, assure que Pierre Adornes y fut même créé, ce qui est fort probable, chevalier du Saint-Sépulcre.

Jean Tucher, bourgeois de Nuremberg qui visita la Terre-Sainte en 1497, raconte que le 6 août de cette année, se trouvant dans l'église du Saint-Sépulcre, il y vit armer chevaliers neuf personnes. « Frère Jean de Prusse (1), dit-il, de l'ordre des « Frères-Mineurs, arma d'abord chevalier le duc « Balthazar de Mechelburg : celui-ci arma les huit « autres personnes avec une épée que je portais. « L'on doit faire cette cérémonie en secret, à cause « des infidèles : c'est pourquoi l'on s'y prit avant « que chacun ne pût entrer dans l'église. Les frères « allèrent ensuite dire leur messe au Saint-Sépulcre « et sur le Calvaire; on nous laissa ensuite sor- « tir (2). »

En 1483, nous trouvons simultanément à Jérusalem le comte de Solms d'une part, accompagné de Bernard de Breydenbach, Philippe de Bickes, etc., et d'autre part, les barons Truchsess de Waldpurg,

(1) Le frère Jean conférait encore la chevalerie seize ans plus tard ; voyez p. 198 ci-après.

(2) Verseichnutz des reyss zum heyligen land.... Alles trewlich an tag geben von dem achbarn und fürnemmen Johann Tuchern, burgern zu Nurnberg, etc. *Reisbuch des heyligen lands*, Francf. S/M, 1609, in-fol.

Digitized by Google

avec Werli von Zimber, Henri de Stöffel, Bernard de Rechberg, etc. Le voyage des premiers a été écrit par le célèbre écrivain Bernard de Breydenbach qu'accompagnait un artiste distingué, Érard Rewich d'Utrecht; le voyage des seconds l'a été par l'un de leurs compagnons, Félix Fabri (Schmidt), dominicain d'Ulm.

Breydenbach nous apprend sommairement que le 16 juillet la plupart des gentilshommes de sa société reçurent l'ordre de chevalerie : « Le 16 juillet à la « pointe du jour la plupart des gentilshommes nos « compagnons, ceignant l'épée et se conformant aux « cérémonies d'usage et aux formalités sacramen- « telles, à l'insu toutefois des infidèles, qui ne le « supportent que difficilement, reçurent les honneurs « de la chevalerie : après quoi les religieux célé- « brèrent des messes sur le Saint-Sépulcre.— In au- « rorâ diei crastinæ, id est XVI julii, ex nostris co- « peregrinis nobilibus plerique cingulum accipien- « tes militarem et consuetas ceremonias de more « observationesque peragentes, clam ipsis paganis, « quòd id non benè ferunt, gloriam adepti sunt mi- « litarem, quibus ritè expletis fratres sæpè dicti mis- « sas in Dominico celebravere sepulchro, etc. »

La relation de Fabri est plus complète et plus

(3) « Qui cingulum militare nondùm acceperant, dicebantur « *servi, servientes* famuli, germanicè *knechten*, knapen. post ac- « ceptam dignitatem dicebantur *milites*, germanicè *Ritter*. » J. H. Meibomii in H. Roslæ Herlingsbergam notæ, n° 341, p. 802. — Rer. Germ. t. III. Helmaesadii, 1683, in-folio.

Digitized by Google

intéressante : « Le 17 juillet 1483, à la chûte du « jour, nous fûmes introduits, dit-il, dans l'église « du Saint-Sépulcre et nous visitâmes les stations « décrites précédemment. Vers minuit, ceux des « pélerins qui étaient gentilshommes (1) et qui vou- « laient être créés chevaliers, se rendirent devant « le Saint Sépulcre, où ils trouvèrent le frère Jean « (Hanszell) qui les attendait et leur fit un beau « discours sur les droits, prérogatives et obligations « de la chevalerie qu'ils allaient recevoir de ses « mains (2). Il pénétra ensuite dans la chapelle du

(1) Cette qualité était tellement requise que toute fraude sur ce point annulait la création. Le bruit s'étant répandu, parmi les voyageurs prénommés, que quelques pélerins s'étaient fait armer sans être nobles, le frère Jean convoqua tous les nouveaux chevaliers dans le chœur de l'église et déclara déchus de l'ordre ceux qui l'avaient indûment obtenu. *Cette exécution,* dit Fabri, *rétablit le calme parmi les pélerins.*

(2) Frère Jean n'était pas moine et n'appartenait pas à l'ordre des frères Mineurs : il en portait toutefois la robe. C'était un vieillard de haute taille, avec une longue barbe grise : il était allemand et gentilhomme. C'était lui qui était l'homme d'affaires du couvent et qui traitait toutes les questions d'argent. Les Infidèles et le peuple le tenaient en grande vénération et c'était lui qui conférait sur le Saint-Sépulcre la qualité de chevalier.

Il le pouvait en sa qualité de gentilhomme. *Porrò quivis militari honore donatus alium militem facere poterat.* C'est ce qu'on lit dans le Glossaire de Du Cange. *V° Miles*, p. 542.

Ce fut encore lui qui donna l'ordre de chevalerie en 1495 au prince Palatin du Rhin, Alexandre, et au comte de Nassau. La relation du voyage de ces seigneurs lui donne le nom de *Hans von Preussen :* Tucher le désignait de la même manière en 1479, c'est-à-dire seize ans auparavant.

Digitized by Google

« Saint-Sépulcre et y fit entrer en premier lieu le « comte Jean de Solms, lui ceignit une épée cou- « verte d'ornements d'or, le chaussa de deux épe- « rons du même métal et le fit agenouiller devant « le tombeau du Christ. Alors tirant la lame du « fourreau, frère Jean le frappa du plat de l'épée « entre les épaules, l'armant ainsi chevalier, au nom « du Seigneur. Il appela alors Werli de Zimber et, « avec sa permission, ce fut le comte de Solms qui « fit la cérémonie. Puis vint le tour d'Henri de « Stöffel, qui fut armé chevalier par Werli de « Zimber, et de Jean Truchsess de Waldpurg, lequel « le fut par Henri de Stöffel. Ce dernier termina la « cérémonie en créant encore chevalier Bernard de « Rechberg. »

Nicole Le Huen, qui visita la Terre-Sainte peu d'années après, dit à propos de la troisième visite qu'il fit au Saint-Sépulcre le 5 août 1487 : « Après « disner retournâmes au Saînt-Sepulchre Nostre- « Seigneur, la tierce fois, perseverans en oraisons, « dévotions et prières (1) : et après minuit les « seigneurs desglise prestres firent comme devant. « Davantaige il fut faict de nobles seigneurs tant de « Frâce comme de Allemagne, Flandres et Espaigne « et de Normâdie aulcûs chevaliers. Sur le Saîct- « Sépulchre reçeurent l'ordre, et firent les serments

(1) N'est-ce pas là ce que les auteurs qui traitent de l'ancienne chevalerie appellent *la veillée des armes*.

Digitized by Google

« à ce faire de raison (1). Les esperôs dores, lespée « esbranlée pour la foy maintenir et por elle morir « s'il est nécessaire..... »

Enfin, en 1495, le prince Palatin du Rhin, Alexandre, le comte de Nassau et leurs compa-

(1) Voici les obligations des chevaliers de Jérusalem :

1. Miles Sanctissimi Sepulchri omni die, habita opportunitate, missam audire debet.

2. Miles Sanctissimi Sepulchri debet, cùm necesse fuerit, bona temporalia et vitam exponere; scilicet, quando est bellum universale contra infideles, et venire in propria persona, vel mittere idoneum.

3. Miles sanctissimi sepulchri, est obligatus sanctam Dei Ecclesiam, et eius fideles ministros, ab eorum persecutoribus defendere, et pro posse liberare.

4. Debet injusta bella, turpia stipendia et lucra, hastiludia, duellum, et huiusmodi, nisi causa militaris exercitii, omnino vitare.

5. Debet pacem et concordiam inter christi fideles procurare; Remp. zelare et augmentare; viduas et orphanos defendere; juramenta execrabilia, perjuria, blasphemias, rapinas, usuras, sacrilegia, homicidia, ebrietatem, loca suspecta, et personas infames, atque vitia carnis vitare, et tamquam pestem vitare; et se apud Deum et apud homines irreprehensibilem exhibere, ac etiam, verbis et facto, se dignum tanto honore demonstrare, ecclesias frequentando, et cultum divinum augmentando.

1° Ouïr chaque jour la messe, quand ils en ont l'occasion et le loisir;

2° Exposer, en cas de besoin, leurs biens et leur vie dans toute guerre générale contre les infidèles : y aller soi-même ou fournir un remplaçant convenable;

3° Défendre la sainte église et ses ministres contre leurs persécuteurs et les en délivrer, selon leurs moyens;

4° Éviter les guerres injustes, les salaires honteux, les bénéfices résultant de jeux de hasard, le duel, ainsi que les tournois qui ne seraient pas des exercices militaires;

5° Rétablir la paix et la concorde parmi les chrétiens; travailler au bien public; défendre les veuves et les orphelins; éviter le parjure, les blasphèmes, les rapines, l'usure, le sacrilége, l'homicide, l'ivresse, les lieux suspects, les personnes infâmes, et les fautes de la chair; se montrer pur devant Dieu comme devant les hommes, encourager le culte divin, pratiquer sa religion, enfin par son langage et par son exemple se montrer digne de l'honneur de la chevalerie.

Digitized by Google

gnons furent armés chevaliers sur le Saint-Sépulcre par le frère Jean déjà cité.

Voilà donc une foule de chevaliers du Saint-Sépulcre antérieurs à cette date de 1496 que l'auteur de l'*Histoire des ordres de chevalerie* publiée par A. Walhen assigne à la prétendue création de l'ordre par Alexandre VI : mais cette bulle de 1496, où la trouve-t-on? Je l'ai en vain cherchée dans la grande collection des bulles pontificales, et le docte Quaresmius, cet encyclopédique historiographe des Lieux Saints ne doit pas avoir été plus heureux que moi, car il se borne à répéter les allégations d'André Favin, dont il traduit mot à mot, t. I, p. 634, un extrait tiré du *Théâtre d'honneur et de chevalerie*. Favin est donc le seul qui affirme l'existence de la bulle de 1496, et encore n'en donne-t-il pas la date précise : il se borne à en mentionner l'année et le contenu. Or, ce Favin est une autorité fort contestable et Moréri disait déjà que ses ouvrages étaient *peu considérés de son temps et qu'on y observe des choses singulières, dont il serait à souhaiter qu'il eût cité ses garants*. Quaresmius, au contraire, toujours prudent et véridique, rapporte minutieusement ses autorités et voici ce qu'il se borne à dire, t. I, p. 487. en son propre nom : « Ce fut Léon X qui autorisa « verbalement en 1516, le père Gardien du mont « de Sion à créer des chevaliers du Saint-Sépulcre, « à l'instar de ses prédécesseurs; cela résulte d'une « lettre adressée à ce Père par je ne sais quel car- « dinal, lettre que j'ai lue dans la collection des pri-

Digitized by Google

« vilèges du mont de Sion. » Il ajoute, p. 488, qu'il en a également trouvé la mention dans un manuscrit intitulé : *reductorium Hierosolymitanum F. Josephi de Brunis* et contenant l'indication des privilèges accordés par les papes aux franciscains de Terre-Sainte.

Il faut donc se borner à supposer, si l'on ne préfère rejeter tout-à-fait le témoignage de Favin, que dès 1496, le pape Alexandre VI avait autorisé verbalement l'usage que ratifia Léon X en 1516, comme le ratifièrent successivement, selon les diplômes de l'ordre, Pie IV en 1561, Alexandre VII en 1665, Benoit XIII en 1727, Benoit XIV en 1746, et S. S. Pie IX, en dernier lieu.

Le rédacteur de l'*Histoire des ordres de chevalerie*, éditée par A. Wahlen, mentionne ironiquement les privilèges de l'ordre, *qui sont fort importants : seulement on ne sait comment le père gardien peut en garantir la jouissance.* N'en déplaise au spirituel éditeur de cette publication, le Père Gardien ne se trouve à ce sujet dans aucun embarras : les privilèges dont on se moque si agréablement n'étaient ni ridicules ni illusoires à l'époque où ils étaient conférés et il n'en est plus question aujourd'hui. Ils étaient, disaient les anciens diplômes, l'effet de concessions pontificales, impériales et royales : *à Pontificibus, Imperatoribus et Regibus concessa.* Ils ont disparu avec l'ordre politique sous l'égide duquel ils existaient, non-seulement pour les chevaliers du saint-Sépulcre, mais en

Digitized by Google

outre pour la Toison d'or, ainsi que pour d'autres dignités personnelles, et m'est avis que, même dans les États Pontificaux, bien mal avisé serait le chevalier qui en réclamerait aujourd'hui le bénéfice. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, ont eu leurs comtes palatins qui avaient droit de créer des tabellions et des notaires, et ceux de ces officiers ministériels que créaient les comtes du palais impérial pouvaient instrumenter partout, même hors de l'empire (nouveau traité de diplômatique, Paris, 1762, in-4°, ch. VII, art. 2). Les chevaliers de la Toison d'or, d'après les statuts de l'ordre, n'étaient pas justiciables des tribunaux ordinaires; ils ne pouvaient être jugés que par le conseil de Brabant, ou par leurs confrères (M. Ch. de Bavay, procès du comte d'Egmond, Bruxelles, 1853); ils étaient « exempts de payer en toutes villes et seigneuries « aulcuns droicts d'assis, gabelle, cueillottes ou « maltottes, à cause de leurs dicts vivres, bruvai- « ges et autres choses quelconques qu'ils auront et « prendront pour la despense et vivre d'eux, et de « leurs dicts hôtels et familles... de tous droicts de « tonlieux, péages, passages, travers, ou aultres « débits et exactions quelconques, et semblable- « ment de toutes tailles, aydes, impositions, sub- « ventions et aultres charges et contributions quel- « les qu'elles soient. » (Statuts du noble ordre de la Toison d'or — Cologne, 1689, in-12, p. 65). Une ancienne fondation attribue aux mêmes chevaliers « deux pots de vin et dix liards de pain chaque jour « qu'ils seront en cour de leur personne. » (Baron

Digitized by Google

de Reiffenberg, histoire de l'ordre de la Toison d'or, Bruxelles, 1830, in-4°). Ces statuts n'ont jamais été révoqués; qui songe cependant à revendiquer les privilèges qu'ils constatent? Et ces privilèges, *bien qu'il soit impossible d'en garantir aujourd'hui la jouissance*, empêchent-ils l'ordre de la Toison d'or d'être encore au XIXe siècle le premier ordre du monde? C'est le lieu de faire remarquer que les chevaliers du Saint-Sépulcre, d'après les anciens statuts, avaient le pas sur tous les ordres chevaleresques, la Toison d'or exceptée.

Le saint Père n'aurait donc fait en 1496, que régulariser un usage antique et respectable qu'il trouva établi à Jérusalem; il se borna à conférer aux Pères Gardiens du Saint-Sépulcre, Custodes de la Terre-Sainie, le privilège d'armer chevaliers les gentilshommes catholiques, qui leur paraîtraient dignes de cette grâce. Cette qualité de catholique est la première des conditions requises et ne comporte aucune dispense. Je ne sais trop s'il faut croire Jacques Wormbser (1) lorsqu'il nous assure qu'en 1561 le Père Gardien, induit sans doute en erreur, conféra la dignité de chevalier du Saint-Sépulcre à ceux de ses compagnons qui avaient cessé d'être catholiques, mais je crois pouvoir opposer à son témoignage celui de deux voyageurs protestants qui affirment le contraire. BREUNING DE BUOCHENBACH visita les lieux saints en 1579 et assure, après avoir raconté exactement toutes les cérémonies de la réception des

(1) V. sur ce Wormbser Quaresmius, t. I, liv. II, ch. LI, p. 653.

Digitized by Google

chevaliers, que les protestants ne pouvaient être reçus, à défaut de pouvoir prêter le serment qu'on exige encore aujourd'hui des récipiendaires. Breuning et son compagnon de voyage se gardèrent, dit-il, de se faire recevoir; toutefois en commémoration de ce voyage et des dangers qu'ils y avaient courus, ils augmentèrent leurs armoiries, à l'instar des chevaliers régulièrement reçus et en guise de symbole, *in perpetuam rei memoriam et loco symboli,* de la croix de Jérusalem et de la roue de sainte Catherine. Il nous apprend à ce propos que les chevaliers du Saint-Sépulcre qui n'avaient pas été plus loin que Jérusalem ou Bethléem ajoutaient à leurs armoiries, à dextre la croix de Jérusalem, à sénestre une demie roue, traversée d'un glaive, en souvenir d'une chapelle dédiée à sainte Catherine dans l'église de Bethléem, tandis que ceux qui poussaient leur voyage jusqu'aux monts Sinaï, Oreb et de sainte Catherine en Arabie, avaient le droit de prendre la roue entière, en témoignage de ce périlleux pélerinage (1). Je n'ai vu cela nulle part : toutefois Quaresmius énonce, t. I, liv. II, ch. 62, qu'il y avait jadis *des chevaliers de sainte Catherine au mont Sinaï,* et

(1) On voit dans la chapelle de Jérusalem à Bruges la pierre sépulcrale de Jean Adornes, fils de P. Anselme, et rédacteur de l'itinéraire paternel : on y remarqne ses armoiries accompagnées à dextre de la croix de Jérusalem, à sénestre de la roue de sainte Catherine.

L'usage qu'atteste Breuning de Buochenbach n'existe plus, mais il indique le motif pour lequel les chevaliers du Saint-Sépulcre placent quelquefois leurs armoiries au centre de la décoration.

Digitized by Google

l'on en trouve également la mention dans l'ouvrage intitulé : *Den Vaderlandtschen Herauld ofte Tractaet van Wapenen en Polityken adel, door Thomas de Rouck, 't Amsterdam,* 1645, in folio. On y lit ce qui suit : « Les pélerins de Jérusalem qui vont au mo-
« nastère de sainte Catherine y sont armés cheva-
« liers sur le tombeau dans lequel est conservé le
« corps de la sainte, après avoir assisté à la messe
« et y avoir reçu la communion. Ils reçoivent cet
« honneur du père gardien ou du principal des reli-
« gieux de ce monastère qui observent les mêmes
« cérémonies et prononcent les mêmes formules que
« celles dont on use à Jérusalem pour armer les
« chevaliers du Saint-Sépulcre. Ces chevaliers por-
« tent sur le côté gauche de leur manteau outre la
« croix de Jérusalem, le signe du martyre de sainte
« Catherine, à savoir une roue à six rayons. »

On peut également consulter à ce sujet André Favyn, théâtre d'honneur et de chevalerie ou histoire des ordres de chevalerie, Paris, 1620 in-4° t. II, p. 1665, et Honoré de Sainte-Marie, dissertations historiques et critiques sur la chevalerie ancienne et moderne, Paris, 1718, in-4°. liv. I p. 126.

L'anglican Joliffe, dans ses lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Égypte, écrites en 1817 et traduites par Aubert de Vitry, dit que l'ordre du Saint-Sépulcre est fréquemment conféré à des prêtres catholiques, qui en portent la décoration sur le cœur, et que si l'on admettait à cette distinction des ministres d'une autre communion, *on en recueil-*

Digitized by Google

lerait d'excellents résultats que tout bon esprit doit désirer. « Ayant été assez heureux, ajoute-t-il, « pour rendre à plusieurs catholiques quelques « légers services, dont l'importance fut fort exagé- « rée, les chefs de cette communion à Jérusalem en « prirent occasion de chercher à me donner quel- « que témoignage de leur satisfaction. Mais on « trouva les statuts trop positifs sur l'obligation im- « posée aux candidats de professer la religion « romaine, pour qu'il fût possible de conférer le « rang de chevalier à un voyageur anglais. Toute- « fois un protestant, au XIXe siècle, peut se relâcher un « peu de la sévérité habituelle de sa croyance, lors- « qu'il fixe son attention sur une institution à laquelle « s'associent tant de souvenirs dignes de respect. »

« Au XIIIe siècle, dit Mgr Mislin, c'est-à-dire à « l'époque où les armées chrétiennes allaient être « contraintes d'abandonner les lieux qu'elles avaient « conquis au prix de tant de sacrifices, Dieu suscita « d'autres croisés : Saint François d'Assise partit « pour les saints lieux à la tête d'une armée de douze « pauvres moines, et débarqua à Ptolémaïs l'année « 1219; il venait fonder un royaume beaucoup plus « durable que celui de Godefroid de Bouillon. »

Les premiers frères mineurs envoyés à Jérusalem furent massacrés dans l'église même de la résurrection par les Karismiens, en 1244, et pendant plusieurs siècles l'ordre eut à enregistrer une foule de

Digitized by Google

martyrs. Roger et Quaresmius entrent là-dessus dans de grands et lamentables détails; j'y vois, entr'autres, que le P. Hilaire, *Flamand,* allant de Nazareth à Acre fut rencontré par des soldats qui le blessèrent cruellement. En 1653, et grâce aux capitulations obtenues par les rois de France, le sang des franciscains ne coulait plus, mais leur situation n'en était pas moins digne de pitié. « Je ne veux « pas mettre en ligne de compte, dit le P. Roger, « les coups de bastons et de pierres, les gourmades « et injures que nous recevons à toute heure quand « nous allons dans la ville ou aux champs par la « racaille du peuple, car cela nous est ordinaire « comme à Paris d'estre saluez. Il est vrai que les « mahométans qui tiennent rang et office de no- « blesse et ceux qui sont en réputation d'honnêtes « gens ne nous disent ni font aucun mal. »

Ce fut en 1342 que le pape Clément V délégua définitivement (1) aux pères franciscains le soin des lieux saints, à la suite d'une convention consentie avec le soudan d'Egypte. Par sa bulle *gratias agimus,* il voulut, dit Bernardino dans sa préface, qu'il y eût continuellement des frères séjournant nuit et jour dans l'église du Saint-Sépulcre, pour y célébrer les offices divins. (Trattato delle piante ed immagini della terra santa, etc).

(1) D'après Quaresmius, t. I, liv. 1er, chap. 67, les Franciscains sont établis en Terre-Sainte et à Jérusalem, depuis l'an 1238.

Digitized by Google

Leurs couvents devinrent tout à la fois des hôtelleries, des écoles et des hôpitaux : la réception des des pélerins était une fête pour eux; ils les recevaient sans distinction de culte, avec des soins touchants que décrivent la plupart des relations jusqu'au XVIIIe siècle, époque où cette réception dut être abandonnée à cause du petit nombre de voyageurs.

Avant l'arrivée du patriarche actuel, le supérieur des franciscains était préfet des missions de Syrie, de Chypre et d'Egypte, gardien du Mont Sion et du Saint-Sépulcre, ainsi que Custode de Terre-Sainte : il ne dépendait que du général, qui est à Rome, et officiait pontificalement. Cette dignité était toujours dévolue à un italien : celle de vice-supérieur devait être donnée à un français, mais pendant longtemps il n'y eut plus de religieux de cette nation. La Belgique n'en avait également plus fourni depuis plusieurs années, lorsqu'on y envoya le P. Lefebvre, de Charleroi, qui ne put supporter le climat et faillit y mourir. Le nom de *flamand* était devenu tout-à-fait inconnu à Jérusalem et l'on ne voyait dans Godefroid de Bouillon et son frère que des *princes français*, qualification contre laquelle la Belgique ne peut cesser de protester. *Suum cuique.*

Ce sont les Pères Récollets qui sont depuis longtemps chargés, à l'exclusion des autres branches de l'ordre des franciscains, du service de la Terre-Sainte. Ce mot *Récollet* ne date que de 1502 : Les frères qui adoptèrent la réforme commencée vers la fin du XIVe siècle, sous le nom d'observance, prirent

Digitized by Google

le nom de *fratres recollecti* (de recueillement), que Jules II leur confirma.

Henri IV fut l'un des protecteurs des Récollets, qui s'établirent à Paris en 1603 : il les visitait souvent et conversait particulièrement avec le frère Antoine, jardinier du couvent, alors situé dans le faubourg Saint-Antoine.

Louis XIV les donna à ses armées en qualité d'aumôniers : à cet effet, Innocent XI leur accorda, en 1685, dispense de la règle, pour monter à cheval dans leur service à la guerre. L'un de ces pères figure au premier plan du beau tableau du Bruxellois Vandermeulen, que possède le musée de Bruxelles et qui représente le siége de Valenciennes.

Les Pères Récollets sont habituellement chargés, en qualité de commissaires de Terre-Sainte, de recueillir les dons et aumônes destinés à l'entretien des lieux saints. Le commissaire actuel est le Père Archange Wendrickx, du couvent de Saint-Trond; c'est un religieux instruit et zélé, qui fait à son ordre le plus grand honneur. C'est à lui qu'on doit la résolution d'envoyer désormais deux Pères belges au couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem, dans l'intérêt de nos nationaux qui ne parlent ni l'italien ni l'espagnol.

C'est donc exclusivement à la milice de saint François que fut longtemps confiée la garde des Lieux Saints, dont l'Europe et la chevalerie du moyen-âge n'ont pas su assurer la conquête.

Ils étaient dignes de recevoir ce privilége, ces

Digitized by Google

hardis franciscains qui, depuis plus de six siècles, montent courageusement la garde autour du saint tombeau, sentinelles héroïques et vigilantes que relève seule la mort, et dont le mot d'ordre se répète, avec une admirable fidélité, de génération en génération.

Les bulles pontificales concernant la création de chevaliers par le Supérieur des Franciscains de Jérusalem, furent la conséquence logique et naturelle de la bulle de 1342, mais elles n'innovèrent rien, elles ne créèrent rien. Elle constatèrent et régularisèrent un usage qui remonte au moyen-âge : elles codifièrent et légalisèrent les cérémonies traditionnelles, mais précises et non arbitraires, qui présidaient à la réception des chevaliers créés au Saint-Sépulcre.

Par les extraits qui précèdent, l'on a vu que la création des chevaliers se faisait de plusieurs manières : tantôt ce sont des ecclésiastiques qui interviennent, tantôt c'est le gentilhomme allemand que *Fabri* appelle le frère Jean, et tantôt nous voyons les seigneurs se donner successivement l'accolade en sa présence.

N'est-ce point là, je le demande, l'ancienne chevalerie du moyen-âge, telle que nous la font si bien connaître Du Cange et La Curne de Sainte-Palaye.

Des jeunes austères, des nuits passées en prière avec un prêtre et des parrains, dans des églises ou dans des chapelles; les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie reçus avec dévotion, des habits

Digitized by Google

blancs (1) pris à l'imitation des néophytes, comme symboles de pureté ; un aveu sincère de toutes les fautes de sa vie, une attention sérieuse à des sermons où l'on expliquait les principaux articles de la foi et de la morale chrétienne : tels étaient, dit La Curne de Sainte-Palaye, t. I, p. 69, les préliminaires de la cérémonie par laquelle le novice allait être ceint de l'épée de chevalier.

Le récipiendaire se mettait à genoux devant le le seigneur qui se disposait à l'armer, lui demandait dans quel dessein il désirait entrer dans l'ordre, et si ses vœux ne tendaient qu'au maintien et à l'honneur de la religion (2) et de la chevalerie ; le novice faisait les réponses convenables, et le seigneur, après avoir reçu son serment, consentait à lui accorder sa demande. Aussitôt le novice était revêtu de toutes les marques extérieures de la chevalerie : on lui donnait

(1) L'uniforme des chevaliers du Saint-Sépulcre fut, dès l'origine, un vêtement blanc, comme l'explique Quaresmius, t. I, liv. II, ch. 43.

Le costume actuel des chevaliers laïcs se compose, à l'instar des autres ordres militaires, d'un habit de drap blanc, boutonné droit sur la poitrine ; épaulettes à grosses torsades d'or ; pantalon de drap écarlate, avec un large galon d'or ; chapeau en feutre, bordé d'un galon d'or et de plumes d'autruche noires, avec la cocarde du pays auquel appartient le titulaire ; épée et éperons d'or.

(2) *Office de chevalerie est de maintenir la foy catholique*, dit l'auteur de l'ouvrage intitulé *l'ordre de chevalerie :*

« Chevaliers en ce monde-cy
» Ne peuvent vivre sans soucy ;
» Ils doivent le peuple défendre,
« Et leur sang pour la foy espendre.
(*Poésie du* XIVe *siècle*).

Digitized by Google

les éperons, le haubert ou la cotte de mailles, la cuirasse, les brassards et les gantelets ; enfin on lui ceignait l'épée, ce qui était le signe le plus essentiel de la chevalerie (1).

Alors le seigneur qui devait lui *conférer l'ordre* lui donnait l'accolade (2) : c'étaient ordinairemet trois coups du plat de son épée nue sur l'épaule ou le

(1) La tradition veut que l'épée et les éperons qui servent à la création des chevaliers du Saint-Sépulcre soient ceux de Godefroid de Bouillon : je n'en trouve la première mention que dans la relation de Villamont (1588), puis dans celle de Stochove, de Bruges (1631). Le père Nau (1674) doute déjà du fondement de cette tradition. Fabri, en rapportant les détails de la réception du comte de Solms, dit qu'on lui ceignit une *épée couverte d'ornements d'or* et qu'on le chaussa de deux éperons du même métal, et Jean Tucher (1479), assure que ce fut avec l'épée qu'il portait que le duc de Mechelburg et ses huit compagnons furent armés chevaliers par le frère Jean. Ils n'attribuent en aucune façon ces objets à Godefroid de Bouillon : j'en puis conclure que la tradition n'existait pas encore au xve siècle.

M. de Marcellus parle aussi des gants ou gantelets de Godefroid, mais je n'en retrouve la mention nulle part ailleurs, tandis que presque tous les voyageurs attribuent à Godefroid les éperons dont se chaussent les récipiendaires et l'épée à l'aide de laquelle on leur donne l'accolade. Faut-il reléguer cette intéressante tradition au rang des fables ? Je le regretterais, mais *amicus Plato, sed magis amica veritas*. Le musée d'artillerie à Paris possède aussi une armure complète qu'on prétendait être celle de *Godefroid de Bouillon*. Elle fut apportée à Sedan, en 1440, par Erard de la Marck, et les connaisseurs s'accordent à reconnaître que le fini de l'ouvrage ne permet pas de la regarder comme appartenant au xie siècle.

(2) Ce sont identiquement les mêmes cérémonies qui se prati-

Digitized by Google

cou de celui qu'il faisait chevalier : il prononcait en même temps ces paroles : *Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier,* auxquelles on ajoutait quelquefois ces mots : *soyez preux, hardi et loyal.*

Ne croirait-on pas entendre le récit de la réception d'un chevalier du Saint-Sépulcre? ce sont les mêmes cérémonies, bien légèrement modifiées. « Pendant la nuit que les pélerins demeurent enfer-
« més avec les religieux, dit Roger, s'il y a quel-
« ques gentilshommes ou autres personnes de mé-
« rite qui ayent rendu des services signalés aux
« saints lieux, et qui ayent dévotion d'estre cheva-
« liers du Saint-Sépulcre, après s'estre confessés et
« communiés, ils prient le père gardien de leur
« donner *l'ordre de chevalerie.* »

Les diplômes actuels des chevaliers du Saint-Sépulcre ne parlent point d'une fondation proprement dite : ils se bornent à constater que l'institution existe de temps immémorial; elle remonte en effet à Charlemagne lui-même (1), en ce sens que

quent au Saint-Sépulcre pour la réception des chevaliers : on peut s'en assurer facilement en feuilletant les relations de Fabri, du comte de Löwenstein, de Breuning de Buochenbach, de Villamont, de Zuallart d'Ath, de Jean Van Kootwyck, du prince de Radzivill, de Quaresmius, de Roger, de Thevenot et de Châteaubriant. Le rituel suivi à Jérusalem, aujourd'hui même, pour la réception des chevaliers est celui que déterminait le Pontifical romain pour cette imposante cérémonie. V. Pontificale romanum Clementis primi, nunc denuò Urbani P. VIII auctoritate recognitum. Antv, 1707.

(1) La chevalerie existait déjà sous Charlemagne, car nous voyons

Digitized by Google

grâce au rayonnement de la gloire de cet illustre empereur, les avenues du Saint-Sépulcre s'ouvrirent de nouveau aux pélerins catholiques. L'histoire nous apprend que le superbe Aaroun-al-Raschid, qui méprisait tous les princes de la terre, rechercha constamment l'amitié de Charlemagne et lui adressa même une ambassade solennelle; le moine de Saint-Gall (de vitâ Karoli) donne une curieuse description des fêtes qui furent offertes, à Aix-la-Chapelle, à ces ambassadeurs. La tradition rapporte qu'Aaroun, non-content d'accorder la permission d'honorer les saints lieux et d'y envoyer des présents, fit remettre en outre à Charlemagne les clefs de l'église du Saint-Sépulcre, lui cédant la souveraineté de Jérusalem et de la terre-sainte et ne s'y réservant que le titre de son lieutenant (1).

dans la *Vie de Louis-le-Débonnaire* par l'auteur qui s'intitule l'astronome impérial, que ce jeune prince fut armé chevalier à Ratisbonne, au moment d'accompagner son père dans son expédition contre les Avares : « Anno sequente (791) patri Regi rex Ludovicus Engeln-« heim ocurrit, indè Renesburg cum eo abiit, *ibique ense*, jàm ap-« pellens adolescentiæ tempora, *accinctus est*, ac deindè patrem « in Avaros exercitum ducentem usque ad Chuneburg comitatus, « jussus est reverti et usquè ad reversionem paternam, cum Fas-« tradâ manere Reginâ. » Duchesne, t. II. p. 286. V. Du Cange. *V. Miles*, p. 533.

(1) Voici tout ce que je trouve à ce sujet dans la vie de Charlemagne par Eginhard : Cum Aaron rege Persarum, qui, exceptâ Indiâ, totum penè tenebat Orientem, talem habuit in amicitiâ concordiam, ut in gratiam ejus omnium qui in toto orbe terrarum erant regum ac principum amicitiæ proponeret, solumque illum ho-

Digitized by Google

C'est encore une fois de l'exagération populaire, qui alla jusqu'à faire conquérir la Palestine par le grand empereur, fable étrange dont les *chroniques de saint Denis* n'ont pas dédaigné d'accueillir le merveilleux récit. Grâce à Charlemagne, l'accès au Saint-Sépulcre devint et resta libre : ce fut une concession importante, car l'esprit des pélerinages vers les saints lieux put derechef se développer.

Elle remonte aussi à Godefroid de Bouillon en ce sens que, grâce à la conquête de la cité sainte, on put y pratiquer les cérémonies préalables à la collation de la chevalerie, pratique qui était générale en Europe et qui devait revêtir à Jérusalem un caractère tout particulier d'enthousiasme religieux et militaire. L'usage de créer des chevaliers existait encore en Europe au XVIe siècle. Voici, tel que nous le raconte Symphorien Champier (1), un épisode de la fameuse bataille de Marignan : « Or, le roy, avant « de créer des chevaliers, appela messire Bayard,

nore ac munificentià sibi colendum judicâret. Ac proindè cùm legati ejus, quos cum donariis ad sacratissimum Domini ac Salvatoris mundi Sepulchrum, locumque Resurrectionis miserat, ad eum venissent et ei domini sui voluntatem indicâssent, non solùm quæ petebantur fieri permisit, sed etiàm sacrum illum et salutarem locum, ut illius potestati adscriberetur, concessit. Et revertentibus legatis suos adjungens, inter vestes et aromata et ceteras orientalium terrarum opes, ingentia illi dona transmisit, cùm ei antè paucos annos eum, quem tunc solum habebat, roganti mitteret elephantem. *Duchesne*, t. II, p. 99.

(1) *Vie du capitaine Bayard, gentilhomme du Dauphiné.*

Digitized by Google

« si luy dist : Bayard, mon amy, je veux que au-
« jourd'huy soye faict chevalier par vos mains,
« parce que le chevalier qui a combattu à pied et à
« cheval en plusieurs batailles, entre tous autres est
« tenu et réputé le plus digne chevalier. Or est ainsy
« de vous qui avez eu plusieurs batailles et con-
« questes et vertueusement combattu contre plu-
« sieurs nations.

« Aux paroles du Roy respond Bayard : Sire!
« celui qui est Roy d'un si noble royaume est che-
« valier sur tous autres chevaliers. Si, dist le Roy,
« Bayard, despeschez-vous ; il ne faut ici alléguer ne
« loix ne canons, soyent d'acier, cuivre ou de fer :
« faictes mon voloir et commandement, si vous
« volez estre du nombre de mes bons serviteurs et
« subjects. — Certes, respond Bayard, si ce n'est
« assez d'une fois, puisqu'il vous plaist, je le ferai
« sans nombre, pour accomplir, moi indigne, vostre
« voloir et commandement. Alors preinct son espée
« Bayard, et dict : Sire! autant vaille que si s'estoit
« Roland ou Olivier, Godefroy ou Baudouin, son
« frère (1). Certes, vous estes le premier prince que
« oucques feis chevalier. Dieu veuille que en guerre

(1) Touchant souvenir de nos deux héros Lotharingiens! Je m'étonne qu'on ne l'ait point déjà fait remarquer. Cet épisode de l'héroïque bataille de Marignan a pour nous, grâce à ce souvenir, un véritable intérêt de famille, si je puis m'exprimer ainsi. François Ier armé chevalier au nom de Godefroid de Bouillon! la chose mérite d'être enregistrée et honorablement mentionnée dans un travail exclusivement consacré aux souvenirs de la patrie.

Digitized by Google

« ne preniez la fuite. Et puis après, par manière de « jeu, cria humblement, l'espée en la main dextre : « Tu es bien heureuse d'avoir aujourd'huy à un si « vertueux et puissant roy donné l'ordre de chevalerie (1). Certes ma bonne espée, vous serez « moult bien comme reliques gardée et sur toutes « aultres honorée. — Et ne vous porteray jamais, « si ce n'est contre Turcs, Sarrazins ou Mores. Et « puis feit deux saults, et après remit au fourreau « son espée. »

Le *chevalier sans peur et sans reproche* était bien digne de baptiser, au nom de la gloire, le vainqueur de Marignan (1) : c'était le dernier et le plus noble représentant de la chevalerie au XVIe siècle. Vaincu à Pavie (1525) François I, s'écria : *Ah! chevalier Bayard, que vous me faites grande faute; je ne serais pas ici.*

(1) Ce sont absolument les mêmes expressions que celles qu'emploie le P. Roger pour la création des chevaliers du Saint-Sépulcre.

(2) La sanglante bataille de Marignano, gagnée par les Français sur les Suisses, le 13 septembre 1515, avait duré deux jours. Le roi-chevalier y fit des prodiges de valeur; à Pavie, il fut aussi brave, mais il dût succomber sous l'étoile de notre glorieux empereur Charles-Quint. Belges, il nous est permis d'admirer François Ier, mais il ne faut pas oublier qu'il fut l'ennemi de notre pays et que bien plus grande et plus légitime est la gloire de son illustre adversaire. Il serait digne de la Belgique regénérée de produire enfin une bonne histoire de ce géant que n'ont pu renverser de son piédestal les haines réunies des écrivains français et protestants, et dont la Belgique peut à bon droit se montrer fière, puisqu'il na-

Digitized by Google

Les chevaliers du Saint-Sépulcre sont souvent désignés sous la dénomination d'*equites aurati* (1). C'est encore un souvenir du moyen-âge.

« L'or était réservé, dit La Curne de Sainte-« Palaye, t. I, p. 287, pour les armes des cheva-« liers, leurs housses et les harnois de leurs che-« vaux : les écuyers devaient se contenter de pareils « objets en argent. De là, la dénomination : equites « aurati Hierosolymitani sancti sepulchri. »

La Curne de Sainte-Palaye nous apprend encore, p. 222, qu'outre le prix décerné au plus brave chevalier du jour, quelquefois au sortir d'un combat, d'un assaut ou d'une autre action, on donnait aux guerriers qui s'étaient signalés des chaînes d'or qu'ils pendaient à leur cou. C'est aussi une chaîne d'or, avec la croix de Jérusalem, qu'à la fin de la cérémonie le père gardien passe au cou des récipiendaires, mais ce serait erronément que l'on attribuerait ce collier à Godefroid de Bouillon,

quit au milieu de nous, et nous gouverna avec affection jusqu'à son abdication.

(1) C'est ce que nous apprennent Baldensel, Radzivill et Breuning de Buochenbach, dont nous avons invoqué ci-dessus le témoignage, à propos des protestants qui auraient été armés chevaliers sur le Saint-Sépulcre, bien que le père gardien connût leur hétérodoxie. J'admets que la chose a eu lieu plus d'une fois, mais sans doute grâce à une fraude que se permettaient certains pélerins peu délicats, de même que nous voyons souvent conférer l'ordre à des voyageurs qui n'ont guère de catholique que le nom et qui prêtent cependant, sans sourciller, le serment prescrit par les statuts de l'ordre.

Digitized by Google

comme l'ont fait certains voyageurs, trop enclins au merveilleux.

Il me semble démontré que l'ordre du Saint-Sépulcre n'est pas autre chose que l'ancienne chevalerie du moyen-âge, naissant avec les paladins de la Table-Ronde, mourant, comme institution civile, au XVIe siècle, mais subsistant encore aujourd'hui devant ce tombeau divin, symbole de l'éternité.

L'usage de créer des chevaliers, général en Europe, a dû être pratiqué de tout temps en terre sainte : c'était la récompense des pélerins qui avaient affronté les dangers du voyage, comme l'ordre de chevalerie était après une bataille la récompense des braves qui avaient survécu au carnage. Les chevaliers créés au Saint-Sépulcre ne formaient pas comme les Hospitaliers, les Templiers et autres, un ordre conventuel, moitié militaire, moitié monacal : c'étaient au contraire des chrétiens isolés qui rentraient, après leur pélerinage, dans la vie civile, obligés par un serment libre, volontaire et solennel, à ne pas s'en tenir, pour la splendeur et la défense des lieux saints, à de stériles vœux.

Confondant le lieu de la réception des chevaliers avec l'origine de l'institution elle-même, l'on s'est ensuite habitué à appeler *chevaliers du Saint-Sépulcre*, les chevaliers créés à Jérusalem dans l'église de la Résurrection, puis à en parler comme de membres d'un ordre pareil aux divers ordres militaires constitués en associations armées et permanentes, vouées par état à la défense des lieux saints et à la

Digitized by Google

guerre contre les infidèles. Enfin surgit cette singulière confusion entre les pélerins, créés chevaliers de Jérusalem à l'instar des chevaliers du moyen-âge, et les chanoines préposés par Godefroid de Bouillon à la garde du Saint-Sépulcre (1), chanoines d'abord séculiers, puis forcés, en 1114, par le patriarche Arnould, à vivre en communauté sous la règle de saint Augustin. Le chapitre du Saint-Sépulcre devint une corporation puissante et les *assises de Jérusalem* nous apprennent (chap. 331) qu'il devait fournir 500 sergents d'armes à l'État, c'est-à-dire autant que le Patriarche et la cité de Jérusalem elle-même. Les victoires de Saladin forcèrent en 1187 le Patriarche à s'exiler avec ces chanoines, qui se retirèrent comme lui à Ptolémaïs, conservant comme de raison la jouissance des biens qu'ils possédaient en Terre-Sainte et vraisemblablement dans diverses contrées de l'Occident.

A la chute de Ptolémaïs (1291) ces chanoines se

(1) Cette confusion se fait surtout remarquer dans le *Précis historique de l'ordre royal hospitalier, et militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, par le comte Allemand, Paris, 1815. — Cet ouvrage concerne *l'archi-confrérie du Saint-Sépulcre*, qu'on avait métamorphosée en ordre de chevalerie et qui délivrait des diplômes et des décorations, sous le patronage de Louis XVIII; ce prince, mieux informé, s'empressa de la supprimer en 1823. Cette suppression fut décidée à la suite d'une protestation formelle du R. P. Gardien, de la Terre-Sainte, publiée par le *Moniteur français* du 10 août 1822. — *Précis historique des ordres de chevalerie*, par Jacques Bresson, Paris, 1844, in-8°.

Digitized by Google

retirèrent, paraît-il, à Pérouse, en Italie : en 1489, le pape Innocent VIII les supprima et donna leurs biens à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, mais il semble que cette bulle ne fut pas mise à exécution. Quoiqu'il en soit, les historiens de l'ordre chevaleresque, religieux et militaire du Saint-Sépulcre, continuation de la chevalerie du moyen âge, le confondent presque continuellement avec les dignitaires du chapitre fondé réellement par Godefroid de Bouillon et qui n'eurent jamais rien de militaire, bien que, dans son estimable histoire des croisades t. III, liv. V, M. Michaud ait cru pouvoir dire : « La religion « avait sanctifié les périls et les violences de la « guerre; chaque monastère était comme une for- « teresse, où le bruit des armes se mêlait à la « prière. D'humbles cénobites cherchaient la gloire « des combats; des chanoines institués par Gode- « froid pour *prier auprès du Saint-Tombeau, s'étaient* « *revêtus, à l'exemple des hospitaliers et des templiers,* « *du casque et de la cuirasse* (1128) *et, sous le nom* « *de chevaliers du Saint-Sépulcre, se distinguaient* « *parmi les soldats de Jésus-Christ.* »

L'habitude qu'ont les écrivains français de ne citer que rarement leurs autorités m'a empêché de pouvoir découvrir ce qui a pu porter ce consciencieux écrivain à émettre l'idée d'une métamorphose que je crois radicalement démentie par les faits de l'histoire.

Pour moi il n'y a aucun doute : il y a identité entre les chevaliers créés à Jérusalem au Saint-

Digitized by Google

Sépnlcre et l'ancienne chevalerie. Grâce à l'esprit de vie et de conservation que représente l'autorité pontificale, les papes ont, au moment de son déclin, saisi et sauvé l'institution en la sanctifiant (1) : elle s'est régularisée et perpétuée sous l'égide, du pontificat romain, qui s'en réserva la grande maîtrise, tout en déléguant au supérieur de l'ordre de Saint-François, à Jérusalem, le privilége de créer les chevaliers, privilége transféré par le saint Père actuel Pie IX au Patriarche de Jérusalem, rétabli en 1847 sur son siége archiépiscopal (2).

(1) C'est ainsi que l'Église a sauvé la langue latine, en l'adoptant pour sa langue officielle, et les monuments des Césars, en les surmontant de la croix. C'est une remarque faite par M. l'abbé Gaume, dans son *Catéchisme de Persévérance*, IVe part. 10e leçon.

(2) Le Patriarche actuel, Mgr Valerga, est de Gênes : il connaît à fond les langues de l'Orient : missionnaire intrépide, il est tombé deux fois entre les mains des Turcomans qui l'ont attaqué dans le désert, dévalisé, et percé d'un coup de lance.

Digitized by Google

Digitized by Google

VIII.

En résumé, il y a deux hommes en Godefroid de Bouillon. L'un, prince distingué par ses qualités morales et physiques ainsi que par ses bonnes mœurs, plein de bravoure, d'expérience, et de générosité, pieux mais non dévôt, relativement pacifique et modéré, mais ayant parfois, comme tous les guerriers du moyen-âge, ses accès d'emportement et de violence; l'autre, supérieur à la nature humaine, opérant de véritables prodiges, prédestiné au sort le plus glorieux, venant au monde avec la figure d'une épée empreinte surnaturellement sur la partie extérieure du bras droit, depuis l'épaule jusqu'au poignet. *Valère André. bibl. belg.*, p. 291.

Le récit des querelles continuelles qui s'élevèrent entre les princes croisés, depuis leur départ jusqu'à la conquête de Jérusalem, offrirait une foule d'épisodes déplorables. Plus d'une fois les chrétiens furent sur le point de s'entr'égorger et cela devant un ennemi qui ne leur faisait point quartier. Godefroid lui-même, malgré sa modération exemplaire, ne sut pas toujours se maintenir dans de justes limites.

Digitized by Google

J'en citerai deux exemples :

Au siége d'Antioche, une tente richement ornée, qu'un prince arménien destinait à Godefroid, tomba entre les mains de Pancrace et fut envoyée par lui à Bohémond : ce fut un nouveau sujet de trouble et de discorde. Godefroid réclama avec hauteur, dit Michaud, p. 30, le présent qui lui était destiné : Bohémond refusa de le restituer. De part et d'autre on en vint aux injures et aux menaces : on fut près de prendre les armes, et le sang des croisés faillit couler pour une si misérable querelle! Le prince de Tarente finit toutefois par rendre la tente qu'il retenait à tort, et Guillaume de Tyr, qui nous a transmis ce récit, s'étonne de voir le sage Godefroid réclamer avec tant de chaleur un objet si frivole ! tout le monde partagera cet étonnement.

Après la bataille d'Ascalon, qui consolida la conquête de Jérusalem et de la Terre-Sainte, l'armée victorieuse arriva sous les murs de cette ville. Raymond de Toulouse reçut des habitants l'offre d'une capitulation qu'il accepta; puis il leur envoya son porte-étendard, qui planta son drapeau sur les remparts, en signe de souveraineté. C'était véritablement la clef du royaume : *Hæc enim civitas euntibus illicò Jerusalem et redeuntibus peregrinis porta recta esse solebat.* (Historia de viâ Hierosolymis, p. 229.) C'est ce que comprit Godefroid, qui s'empressa de réclamer contre l'avidité de Raymond : les princes lui donnèrent raison. Sur quoi Raymond, entrant dans une grande colère, se retira de la ville,

Digitized by Google

engageant les habitants à se défendre et leur conseillant de ne point se rendre au duc de Lothier, qui allait se trouver seul devant leurs remparts. C'est ce qui arriva, et Ascalon resta ainsi ès-mains de l'ennemi jusqu'en 1153. *V. Hist. de viâ Hyerosolymis*, p. 229, *et Orderic Vital,* liv. IX, p. 719.

En 1191, Saladin ne voulut consentir à une trève avec Richard-cœur-de-Lion que sous la condition de démanteler la ville d'Ascalon, qui était son cauchemar, dit l'historien anglais J. Bromton : *Obtinuit itaque* (Ricardus), *inducias sub hâc formâ, videlicet ut Aschalon civitas, quæ terror erat saladino, diruetur.*

Peu de jours après, Raymond renouvela cette indignité devant Arsouf, ville située sur le bord de la mer, au nord de Ramla. Raymond qui marchait le premier avec sa troupe voulut l'enlever, mais on lui opposa une vive résistance et il passa outre, après avoir averti la garnison qu'elle n'avait rien à redouter des attaques de Godefroid. Lorsque ce dernier vint assiéger la ville, il trouva les Sarrasins déterminés à se défendre, et apprit que leur résistance était le fruit des conseils de Raymond. Il ne put alors maintenir sa colère et marcha, enseignes déployées, contre le comte de saint Gilles, qui vint à sa rencontre, et qui se préparait au combat, lorsque les deux Robert et Tancrède se jetèrent entre les deux rivaux et parvinrent, non sans peine, à les réconcilier. Albert d'Aix déclare que la réconciliation fut sincère des deux côtés.

Digitized by Google

La conquête de Jérusalem fut, au moyen âge, un fait d'armes capital ; les imaginations en furent puissamment impressionnées : la fable et la poésie s'en emparèrent et Godefroid de Bouillon, héros de l'épopée et du roman, ne fut plus offert aux regards qu'à travers un prisme trompeur ; celui que, dès le principe la voix populaire s'obstina à décorer du titre de Roi de Jérusalem, devint le sujet d'une foule de compositions en prose et en vers.

L'un des romans les plus curieux qui aient en Godefroid de Bouillon pour héros est certes l'ouvrage publié sous ce titre déjà singulier : *Labores Herculis Christiani, Godefridi Bullionii, Insulis Flandrorum*, 1674, *Leodii*, 1684, in-12. Le P. Dewaha, auteur de cette bizarre composition, suppose un amour réciproque entre Godefroid de Bouillon et sa tante, Mathilde, veuve de Godefroid-le-Bossu : or, de son aveu, elle avait trente ans à l'époque de l'assassinat de son époux, ou plutôt trente-six, puisqu'elle mourut, dit-on, le 24 juillet 1115, âgée de 76 ans : Godefroid, né en 1060, n'en avait que 16. Les deux amants auraient fait vœu de chasteté, hypothèse qu'ont fait naître d'une part la chasteté réelle de Godefroid, et d'autre part, de cette circonstance que Mathilde, uniquement préoccupée de la défense du Saint-Siége et de ses propres possessions, parut se soucier fort peu soit de Godefroid le Bossu, avec qui sa mère, épouse en seconde noces de Godefroid-le-Courageux l'avait fiancée par esprit de famille (1), soit de Guelfe, duc de Bavière, qu'elle

Digitized by Google

épousa en 1089 par politique (1). Le fait est 1° qu'à la mort de Godefroid le Bossu, son héritier Godefroid de Boulogne, et sa veuve eurent des démêlés ensemble, car Godefroid ayant vendu à l'évêque de Verdun, en 1095, Mouzon et Stenai, Mathilde les réclama, et l'évêque dut lui compter de ce chef une bonne somme d'argent. (*Hist. des Gaules*, t. XIII, p. 631 et 688.) Je trouve en outre à propos d'une lettre écrite à Grégoire VII par l'archevêqne de Rheims, en 1077, cette note de D. Brial : *Hic (Godfridus) avunculo suo, non quidem tunc in Lotharingiæ ducatus, sed in alodiis seu latifundiis, Bullonio, Stenaio, Mozono, etc. quæ clientelari jure addicta erant Remensi Ecclesiæ*, ADVERSANTE SIBI FAMOSISSIMA ILLA TUSCIÆ COMITISSA (t. XIV, p. 611). Mathilde fit tous les efforts, dit *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 102, pour exclure le jeune prince de la succession de son oncle, mais ce fut en vain.

Croirait-on que parmi les ouvrages historiques, sérieusement désignés par l'encyclopédie du XIXe siècle

(1) « Uxor ejus Mathildis, relicto eo, Longobardiam rediit, sæ-
« piùsque mandante marito ut rediret, non solùm non obtempe-
« ravit, verùm edixit mandanti ut ad se ille veniret.... sed nec sic
« apud eam maritalem gratiam obtinuit, spretusque ab eâ et
« inactus ab Italiâ Lotharingiam rediit. » *Ex historiâ andagi-nensis monasterii*. (Historiens de France. t. XIII, p. 587.)

(2) « Secundis nuptiis juncta fuit Welphoni.... sed intacta ut
« anteà, ut Bertholdus et Baronius fusè narrant. » Aub. Miraei notitia ecclesiarum, p. 695.

Digitized by Google

pour étudier la biographie de Godefroid de Bouillon, l'on cite le roman de P. Dewaha ! Et cependant toutes les fables accueillies avec une si fâcheuse crédulité par d'Oultreman et consorts reçoivent l'hospitalité dans cette absurde composition. Rien n'y manque : Pierre l'Hermite a été le précepteur des enfants d'Eustache-aux-Grenons ; il appartient à la noble maison des *L'Hermite* de France et des Pays-Bas : il a fait d'excellentes études en Italie et en Grèce, et s'était avantageusement fait connaître chez le chancelier Godefroid, qui habitait Paris et était frère du comte de Boulogne. Pierre est ensuite allé à Jérusalem et Godefroid l'a rencontré en Italie. C'est Godefroid qui blesse mortellement Rodolphe de Souabe à la bataille sur l'Elster :élu roi de Jérusalem, il refuse de ceindre la couronne ; il l'accepte toutefois pour l'offrir, dit-il, à la plus digne, et il charge son frère Eustache d'en faire hommage à Notre Dame de Boulogne. Cet hommage rappelle une tradition qui existe en effet dans cette ville et que constatent les auteurs du *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717, in-4°, p. 179. L'on montrait jadis dans le trésor de l'église de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, nombre de reliques provenant de la piété de Godefroid, et surtout la couronne d'argent qu'on avait voulu placer sur sa tête et qu'il avait refusée. (*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, par Antoine Leroi, 9e édition, continuée par M. Hédouin, Bou-

Digitized by Google

logne et Paris, 1839, in-8°.) Les auteurs du *Voyage littéraire* précité assurent qu'il s'y trouvait une parcelle d'une épine de la couronne de Notre Seigneur. L'on sait du reste, grâce à une charte conservée par Miraeus, que Godefroid avait envoyé d'autres reliques précieuses à l'église de Lens. (*Diplom. Belg.*, cap. LXXXVI, p. 204.)

La composition du P. Dewaha est ce qu'on appelle de nos jours un roman historique, mais la lecture en est fastidieuse, car il répugne de voir Godefroid filer le parfait amour avec une princesse qui avait plus du double de son âge, pour laquelle il ne devait éprouver que des sentiments de respect, avec laquelle d'ailleurs il n'entretint jamais que des relations fort éloignées. Mathilde n'eut qu'une passion, celle de consolider le siége de saint Pierre, à qui elle fit des donations considérables et qu'elle sut défendre, les armes à la main, contre l'hostilité permanente de l'empereur Henri, dont Godefroid resta toujours, au contraire, le vassal fidèle.

Le magnifique tombeau de cette femme célèbre, qu'on appelle la *grande Comtesse*, a été construit par les frères Bernini, par l'ordre d'Urbain VIII, dans la basilique de Saint-Pierre : c'est le premier monument qu'une femme y ait obtenu. On y remarque un superbe bas-relief qui représente l'absolution donnée à l'empereur, le 25 janvier 1077, dans le château de Canosse, acte solennel qui s'accomplit par sa méditation et en sa présence.

Les notions de l'histoire, consignées dans des

Digitized by Google

manuscrits rares et difficiles à consulter, se confondirent avec les aventures merveilleuses que prêtèrent les trouvères à Godefroid de Bouillon. Guillaume-de-Tyr disait déjà au XIIe siècle qu'il avait eu soin d'élaguer de son histoire tout ce qui lui avait paru fabuleux : « Præterimus denique studiosè, licet id « verum fuisse plurimorum astruat narratio, Cygni « fabulam (1) unde vulgò dicitur sementivam ei fuisse « originem, eòquod à vero videatur deficere asser- « tio. » (Liv. IX, ch. VI.)

La conquête de Jérusalem ayant été le fait capital du siècle, Godefroid en devint le plus grand homme, grâce à cette tendance qu'a le vulgaire de personnifier les événéments : il en était arrivé de même pour Charlemagne. Les chansons *de gestes* qui célèbrent ce prince et ses paladins acquirent une telle popularité qu'elles passèrent d'âge en âge, dénaturées par mille additions fabuleuses. Comme le dit très-bien M. Moke dans son *Histoire de la littérature française*, l'imagination de la multitude élevait si haut ces grandes figures que le monde de la réalité semblait trop petit pour elles.

C'est précisément ce qui arriva pour Godefroid de

(1) La Commission Royale d'histoire a publié récemment en trois volumes in-4° et avec des prolégomènes savants de MM. de Reiffenberg et Borgnet, le poème intitulé : *le chevalier au cygne et Godefroid de Bouillon*, composition historique du XIVe siècle, dont l'auteur est resté inconnu et que l'on a un instant attribué à tort au trouvère Gandor de Douai, auteur de la *Chanson d'Antioche*, publiée par M. Paulin Paris, en 1848.

Digitized by Google

Bouillon, et ce n'est guère que sous bénéfice d'inventaire qu'on pourra lire la partie de l'histoire des croisades qui le concerne, tant qu'un écrivain compétent, armé du flambeau d'une critique sévère, n'aura pas donné au public sa biographie, dégagée de toutes les erreurs, de toutes les fables, de toutes les exagérations dont fourmillent les récits de cette vie si incidentée et si intéressante pour la Belgique.

Non-seulement les chrétiens ne durent pas à Godefroid de Bouillon le succès de la première croisade, mais ils la dûrent surtout à un concours de circonstances favorables qu'ils ignoraient et dont ils profitèrent à leur insu. Au moment où ils se précipitèrent sur l'Orient, tout y était en désordre. L'empire formé par les premiers successeurs de Mahomet était dissous. Les turcs ou Turcomans, sous la conduite des enfants de Seljiouk, avaient envahi la plus belle partie des contrées soumises par les Arabes : ils menaçaient à la fois l'Égypte et Constantinople.

Ajoutons à ce tableau des divisions religieuses profondes : les califes de Bagdad, réduits à la puissance spirituelle, et ceux du Caire se prétendaient, chacun de leur côté, seuls légitimes. Le calife d'Égypte était appuyé par les peuples qui reconnaissaient son autorité temporelle ; celui de Bagdad triomphait partout où triomphaient les Turcs.

Au moment de l'invasion chrétienne, les Egyptieus occupaient le littoral de la Syrie et de la Palestine ; ils étaient parvenus à rentrer dans Jéru-

Digitized by Google

salem : ce fut sur eux qu'elle fut reconquise (1).

Les croisés obtinrent leurs premiers succès en passant entre les deux grandes divisions de l'Islamisme : ils poursuivirent leurs conquêtes, grâce au schisme religieux et aux divisions politiques de leurs ennemis. Le jour où l'unité religieuse et politique de l'Islamisme fut rétablie, ils devaient succomber, à moins que l'Europe ne fît un effort gigantesque. Or, l'enthousiasme des croisades s'éteignit peu-à-peu, au lieu de s'enflammer de plus belle, et l'on entendit un jour celui qui se disait l'apôtre du XVIe siècle, l'indigne Luther, oser dire dans ses fameuses propositions si justement censurées par le Saint-Siége, *que c'était un péché de résister au Turc.* L'hérésie parvint ainsi à paralyser les tendances patriotiques et chrétiennes de Charles-Quint.

Réduit aux proportions de la nature humaine, Godefroid de Bouillon restera néanmoins l'un des héros les plus complets que puisse reproduire le pinceau de l'historien.

Grand dans l'action comme dans les conseils, parfait dans ses mœurs, à tel point que cette partie du tableau n'a pas la plus petite ombre, sincèrement religieux et aussi pacifique de caractère qu'on peut le désirer d'un guerrier du moyen-âge, les

(1) Ekkardi abbatis libellus qui dicitur Jerosolymita. (Martène et Durand, ampliss. collect. t. V, p. 507). De Germanorum prius a originie, moribus, institutis, legibus et memorabilibus, pace et bello, gestis..... Authore II, Mutio, p. 153, Ottonis Frisingen, lib. VII.

Digitized by Google

français le chérissaient parceque, né d'un prince vassal de la France, il parlait leur langue et était en quelque sorte un des leurs; les allemands le chérissaient aussi, comme vassal immédiat et fidèle de l'Empire et comme possédant égalemenl leur idiôme, circonstance heureuse pour Godefroid et qui lui permit souvent d'intervenir en conciliateur. *Peractâ vero victoriâ* (apud Ascalonem), dit Otton de Frisingen, lib. VII, chap. V. « reversis ad proprias « primoribus, Gotfridus ducatum eorum qui reman- « serant strenuissè rexit. Hic enim inter Francos, « Romanos et Teutonicos qui quibusdam amaris et « invidiosis jocis rixari solent, tanquam in termino « utriusque gentis nutritus, utriusque linguæ scius « medium se interposuit, ac ad commanendum « multis modis informavit. »

Les Italiens devaient le respecter aussi, parceque son grand-oncle Etienne, par ses qualités personnelles, avait été élevé à la chaire de saint Pierre : ce fut lui qui réconcilia l'église de Milan, soustraite à la suprématie romaine depuis 200 ans.

La présence de Godefroid au siège de Rome, sous les drapeaux de l'Empire, était un fait naturel et déjà oublie : en suivant à la guerre, même contre le pape, le chef de l'empire, Godefroid n'avait fait que céder à son devoir féodal, et d'après les idées du temps, nul ne pouvait lui en faire un grief : l'on n'avait pas encore inventé le système des bayonnettes intelligentes. Il ne put en éprouver lui-même aucun remords.

Digitized by Google

On ne peut d'ailleurs lui reprocher aucun des excès que commirent plus tard les soudards du connétable de Bourbon.

Godefroid était d'une belle figure et d'une force extraordinaire : les historiens nous le représentent comme abattant, d'un seul coup, la tête d'un chameau, en présence des Arabes étonnés, et séparant de la même manière, en deux parties, au siège d'Antioche, un cavalier ennemi : une partie, disent les historiens, tomba à terre, et l'autre, attachée à la selle, resta sur le cheval qui rentra dans la ville, redoublant ainsi la consternation des assiégés. (1)

Godefroid couronnait toute ses qualités physiques et morales par une majestueuse simplicité : pendant le siège d'Arsur, plusieurs émirs vinrent le saluer et lui offrir des figues et des raisins secs. Le prince était assis à terre sur un sac de paille (2), sans appareil et sans garde. Les émirs témoignèrent leur

(1) Radulfi de Diceto : Immagines historiarum in Hist. Anglicanæ script. ed, Rog, Twysden : Lond. 1652, in-fol.

Il fallait pour cela un bon bras et une bonne lance assurément : Guibert de Nogent nous apprend que les Lorrains étaient renommés pour la trempe de leurs épées : *Solent enim Lotharingi cùm longitudine tùm acie spatas habere mirabiles*, lib. VII, c. XI, p. 537. De là sans doute la tradition concernant l'épée de Godefroid, conservée jusqu'aujourd'hui dans l'église du Saint-Sépulcre.

(2) Ne serait-ce pas cette circonstance qui aurait produit cette tradition que rapporte Sanuto seul et d'après laquelle, refusant par humilité la couronne d'or des rois, il n'aurait accepté qu'une couronne de paille. *Marini Sanuti, de origine urbis venetæ*, Muratori, rerum Italic, script. t. XXII, p. 406.

Digitized by Google

surprise, et demandèrent comment un tel guerrier dont les armes avaient ébranlé l'Orient, était humblement couché à terre, n'ayant pas même un coussin ni un tapis à soi. « La terre, répondit notre cher « duc, d'où nous sommes sortis et qui doit être notre « demeure après la mort, ne peut-elle pas nous servir « de siège pendant notre vie. » Cette réponse, qui semblait avoir été dictée par le génie même des Orientaux, ne pouvait, dit M. Michaud, manquer de frapper vivement les émirs. Pleins d'admiration pour tout ce qu'ils avaient vu et entendu, ils quittèrent Godefroid en lui demandant son amitié, et dans tout Samarie on s'étonna qu'il y eut tant de simplicité et de sagesse parmi les hommes de l'Occident.

En finissant, je dirai que, s'il n'est pas un être surnaturel, Godefroid fut réellement un grand homme et qu'il y a certes lieu d'en être fier. Il sut constamment se montrer digne du nom qu'il reçut à son baptême (2).

(1) *Godfried*, est le synonime de *Théophile*. Les terminaisons *frid* ou *win* signifient *ami* : Adalfrid-Adalwin ; Alfrid-Alawin ; Baldfrid-Baldewin ; Sigfried ; Godfried (Godefroid) ou Godwin (Godevaert), c'est *l'ami de la noblesse, l'ami de tous, l'ami des audacieux, l'ami de la victoire, l'ami de Dieu*. Schrant, *Lofrede of Godfried van Bouillon*, note 105.

Ne fut-il pas vraiment *l'ami de Dieu* le prince qui, se montrant supérieur à son siècle, mérite qu'on se demande encore pourquoi il ne fut pas élevé sur les autels, et canonisé comme le fut Charlemagne, le grand empereur, dont le sang coulait dans ses veines ?

Digitized by Google

Digitized by Google

BAUDOUIN D'EDESSE

PREMIER ROI DE JÉRUSALEM.

1100 — 1118.

Méconnaissant la volonté de son frère et la pensée profonde d'après laquelle Jérusalem, au lieu d'être le prix de la valeur ou de l'ambition, devait rester la *ville sainte,* confiée à la dévotion et aux armes de la chrétienté européenne, Baudouin accourut à Jérusalem (1) aussitôt que son frère, après

(1) « Cùm autem prosperitate Balduinus sic frueretur, ecce « nuncius dicens ei : quia Godefridus, germanus ejus, apud Hiero- « solymam diem clauserat extremum, decimo quinto, kalendis Au- « gusti : quod anno post Hierusalem captam secundo contigit. Cui « cum promptum fuisset, quod omnis populus Hierosolimitanus « eum expectaret, in regni principem in locum fratris defuncti hæ- « redem substituendum, *dolens abiquantulùm de fratris morte* « *et plus gaudens de hæreditate*, accepto consilio, terram suam « locavit quam possedebat, Balduino cuidam propinquo suo eam « committens. (Foucher de Chartres, p. 402).

Raoul de Caen rapporte toutefois que, sur son lit de mort, Godefroid désigna son frère Baudouin comme son successeur au patriarche Dagobert, à l'archidiacre Arnulphe, et à quelques autres qu'il appela auprès de lui. Ce récit ne s'accorde guère avec ce que

Digitized by Google

avoir fermé prématurément les yeux à la lumière, eût été inhumé au pied du calvaire.

L'on sait comment l'ambitieux et violent Baudouin se sépara, dès Marasch *(Marésie)* de l'armée des princes et fut appelé à gouverner l'importante principauté d'Edesse qui s'étendait sur les deux rives de l'Euphrate, et sur le revers du Taurus. Ce coup de tête ne laissa pas que d'être fort utile à la première croisade, mais les avantages que retirèrent les croisés de la fondation de ce nouvel état ont trop fait oublier qu'elle fut le fruit de l'injustice et de la violence.

La principauté d'Edesse contribua, dit justement Michaud, à contenir les Turcs et les Sarrasins et elle fut, jusqu'à la seconde croisade, un des plus redoutables boulevards de l'empire des Francs du côté de l'Euphrate.

En jetant les yeux sur la carte des colonies chrétiennes en Orient, il est facile de voir que les Musulmans d'Alep et de Damas, attaqués simultanément par les princes d'Antioche et d'Edesse au nord, en même temps que par le roi de Jérusalem au sud, eussent difficilement pu résister aux armes des croisés. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que ceux-ci avaient eu dès le principe et avaient encore pour alliés secrets les nombreux chrétiens répandus en

dit Guillaume de Tyr des dernières dispositions de Godefroid, ni avec le seul titre que lui donnent des documents irréfragables, celui *d'avoué du Saint-Sépulcre*.

Digitized by Google

Orient; bien que ces correligionnaires fussent violemment comprimés par les Musulmans, il faut nécessairement qu'on en tienne compte, car il n'est pas probable qu'ils aient pu rester spectateurs indifférents de cette grande lutte entre le Coran et l'Évangile.

Ce que nous avons dit de la principauté d'Edesse s'applique également à la principauté d'Antioche, autre boulevard important des colonies chrétiennes au nord, et facile à ravitailler par sa position maritime.

Le fameux Zenguy comprit parfaitement l'importance stratégique de la ville d'Edesse et ce fut contre elle qu'il dirigea tous ses efforts. Les Musulmans l'appelèrent *saint*, pour l'avoir momentanément conquise, et la chute définitive de cet état en 1146 fut le signal de la décadence de la domination des croisés.

Appelé à Jérusalem par ses partisans, l'aventureux Boudouin n'hésita point; il céda le comté d'Edesse ou de Rohais, comme on disait alors, à son cousin Baudouin du Bourg, et, sans perdre de temps, se mit en marche pour Jérusalem, à la tête d'une

(1) Cette ville fut jadis capitale du petit royaume d'Osroène en Mésopotamie, appelée Edesse et Callirhoé par les Macédoniens, *Edesse* en commémoration d'Edesse de Macédoine, *Callirhoé* à cause d'une fontaine magnifique qui l'arrosait et que l'on suppose avoir été le bassin formé par les eaux de la rivière d'Ibrahim-Khalil, l'ancienne Scirtos des Grecs. On l'appelle aussi Antioche, en l'honneur d'Antiochus, roi de Syrie, et pour la distinguer des autres cités du même nom, on la désigna sous celui *d'Antiochia ad Callirhöen*. De ce dernier nom les Arabes firent Roha, et avec l'article, Arrhoa, Orroha, Al-Roha. Ourha, Ourfa : Orfa est son nom actuel.

Digitized by Google

petite armée composée de sept cents hommes d'armes et d'autant de fantassins. La plupart des pays qu'il allait traverser étaient occupés par les Musulmans.

Au passage des défilés de Beyrouth, à l'embouchure du Lysus, la situation de Baudouin devint périlleuse, mais par une manœuvre habile il sut remporter sur ses ennemis trop confiants une victoire complète; les défilés furent franchis avec succès et il se porta rapidement le long de la mer, passant devant Beyrouth, Ptolemaïs et Césarée. Le troisième jour, il arriva à Jaffa; le bruit de sa victoire l'avait précédé et toute la population de Jérusalem, l'armée et le clergé lui-même se portèrent à sa rencontre.

Seul, le patriarche Dagobert ou Daimbert, ex-archevêque de Pise, protesta par son absence : il se retira au mont Sion, abandonné de tous, même de son clergé.

Moins humble que son frère, Baudouin voulut se faire couronner, mais il n'osa pas encore se faire octroyer cet honneur à Jérusalem même. La cérémonie eut lieu à Bethléem, le 25 novembre 1100, à l'intervention du patriarche, qui ne crut pas devoir pousser trop loin sa résistance à l'entrainement populaire et féodal.

Baudouin n'était plus le croisé pieux, au cœur humble, mais un esprit ambitieux; ami du faste et voulant surpasser en magnificence les princes de l'Orient.

Digitized by Google

A Edesse, il entretenait une cour splendide, faisant partir devant lui, chaque fois qu'il se mettait en route, un bouclier d'or où était représenté un aigle, laissant croître sa barbe à l'asiatique, portant des vêtements trainants, exigeant des salutations profondes devant sa personne et n'entrant dans les villes que précédé de deux chevaliers qui sonnaient de la trompette.

Ennemi du scandale à la vérité, il n'avait pas les mœurs pures de Godefroid dont l'auréole, sous ce rapport, brille d'un éclat parfait.

Baudouin régna 18 ans et son règne fut un combat perpétuel : c'est la partie véritablement épique de l'histoire du royaume de Jérusalem, que sa valeur consolida et qu'elle sut agrandir.

Ce fut sous lui qu'Arsur, Césarée, Ptolemaïs, Tripoli, Beyrouth et Sidon furent acquis à l'empire fondé par les croisés. Plusieurs forteresses s'élevèrent pour la défense du royaume, non-seulement dans l'Arabie, mais dans les montagnes du Liban, dans la Galilée et sur toutes les avenues de la ville sainte. Ascalon seule resta aux mains des infidèles. C'était un pistolet perpétuellement placé sur la gorge de Jérusalem, sa voisine, et cela par la félonie de Raymond de Toulouse!

Tout ce règne fut empreint d'un grand caractère de poésie. Baudouin se livra aux expéditions les plus héroïques : aussi ses contemporains l'appelèrent-ils un autre Machabée.

Les Machabées! grande famille, dit Poujoulat,

Digitized by Google

que nulle famille de rois n'a surpassée : graves et belliqueux génies qui réalisèrent les plus beaux songes de la muse épique : vengeurs invincibles de Jérusalem, consolateurs puissants, réparateurs hardis et rapides !

En 1118, Baudouin rassembla l'élite de ses guerriers et résolut de tenter la conquête de l'Égypte. Déjà il foulait le sol égyptien : déjà, dit Albert d'Aix, les guerriers francs s'étaient baignés dans les eaux du Nil et y avaient pris une quantité de poissons, en les frappant de leurs lances, lorsque le roi tomba malade et ordonna la retraite. Arrivé à El-Arisch, il sentit qu'il allait mourir et l'on dut s'arrêter au milieu du désert. Autour de lui, les compagnons de ses victoires s'abandonnaient à la douleur : c'était lui qui les consolait, les engageant à ne pas perdre courage, à continuer de combattre pour l'héritage de Jésus-Christ et ne leur demandant qu'une dernière preuve d'affection, celle de ne pas laisser son corps sur la terre infidèle.

Les chevaliers fondaient en larmes, lui répondant que la tâche imposée à leur féaulté était bien rude et bien au-dessus de leurs forces. Comment conserver et transporter un corps privé de vie, au milieu des sables du désert, à travers des pays ennemis, sous un soleil dévorant?

Baudouin insistait : « Dès que j'aurai rendu mon « dernier soupir, que le fer, je vous en supplie, ou- « vre mon cadavre; qu'il soit rempli de sel et d'a- « romates; qu'il soit roulé dans du cuir et des ta-

Digitized by Google

« pis; qu'il soit transporté au pied du calvaire et « déposé près de mon frère Godefroid! »

Ses frères d'armes s'efforcèrent d'accomplir ses dernières volontés; son corps fut ouvert, frotté de sel et d'aromates; on arracha les entrailles qu'on déposa sous un cippe qui se voit encore au lieu dit *sables de Baudouin* (1), et les chrétiens se remirent en marche, cherchant à dissimuler aux yeux de l'ennemi et leur douleur et la mort de leur roi.

Le dimanche des rameaux, le peuple de Jérusalem, précédé du patriarche, descendait du mont des olives, portant des branches de palmier et chantant des cantiques pour célébrer l'entrée de Jésus dans Jérusalem. Tandis que la procession traversait la vallée de Josaphat, un cortège funèbre parut tout-à-coup au milieu de cette population remplie d'allégresse, qui chantait les hymnes sacrées : aussitôt un morne silence, puis de lugubres lamentations succèdent aux chants de l'église, et les dépouilles mortelles de Baudouin se dirigent vers l'église du Saint-Sépulcre, au glas funèbre de cette grosse cloche du beffroi qui, depuis 18 ans, annonça si souvent l'approche des Sarrasins, appelant les chrétiens à la garde de leurs remparts.

Ainsi qu'un vieux soldat estropié à la suite des guerres auxquelles il a seul survécu, ce terrible bef-

(1) Ses entrailles furent enterrées, dit l'art de vérifier les dates, t. I, p. 438, dans un lieu qu'on nomme encore aujourd'hui : *Hegiat Barduil*, le sépulcre ou la pierre de Baudouin.

Digitized by Google

froi, d'où Saladin fit précipiter la cloche de guerre et d'alarme, cette vieille et haute tour mutilée en 1187, se dresse encore fière et superbe à la gauche du portail de l'église du Saint-Sépulcre, mais la tombe qu'y avait sollicitée avec larmes un héros expirant, dernier service qu'il avait réclamé de ses frères d'armes dans les sables du désert, cette tombe a été détruite par des mains soi-disant chrétiennes et qui osent se proclamer exclusivement orthodoxes, celles des grecs schismatiques !

Digitized by Google

BAUDOUIN DU BOURG

DEUXIÈME ROI DE JÉRUSALEM.

1118 — 1131.

En face de la mort, Baudouin I ne songeait qu'à être enterré près de son frère, au pied du Calvaire : il désigna toutefois, dit-on, comme son successeur, son cousin Baudouin du Bourg, qui lui avait succédé au comté d'Edesse.

Fils du comte de Rethel, Baudouin du Bourg était né dans les Ardennes; il était ainsi appelé, à raison d'un apanage situé dans les états paternels et dont il est fait mention dans un acte de 1202, intervenu entre Hugues II et l'abbé de Saint-Remy de Reims (2).

(1) Rethel, sur l'Aisne, occupe sur une montagne l'emplacement d'un fort appelé *Castrum Retectum*, d'où provinrent successivement Retest, Ratest, Ratel, Retel et Rethel. Elle fait partie du département des Ardennes, et est proche d'Attigny, résidence d'été des rois de la première et de la seconde race, où séjourna notre infortuné Charles de France, avant de faire sa dernière et malheureuse campagne contre Hugues-Capet, l'usurpateur de la couronne des Carlovingiens.

(2) *Histoire de la ville de Rethel*, par Émile Jolibois. Paris, 1849, in-8°, appendice, n° XII.

Digitized by Google

Je ne sais pourquoi on l'appelle Baudouin de Monte-Henno dans les *gestes des comtes d'Anjou* (1), mais c'est bien en vain qu'une famille belge trop distinguée pour ne pas devoir recourir à de pareilles fables, a voulu se rattacher au 2e roi de Jérusalem, sous le prétexte que ce prince avait été apanagé, dans sa jeunesse et avant son départ pour la Terre-Sainte, de la seigneurie de *Burch* ou *Bourg*, située dans la paroisse de Saint-Rycquiers, près d'Avelghem, en la châtellenie de Furnes (2).

Il est certain que Baudouin, fils puiné d'Hugues I, comte de Réthel et de Mélisende de Monthléry, fut le seul de sa race à porter le surnom de Du Bourg, et cela pour se distinguer de son frère aîné Manassès, qui mourut en bas âge, et de Gervais, son frère cadet, en faveur de qui il céda, en prenant la croix, ses droits à la succession de son père. Ce dernier trépassa l'année 1118, c'est-à-dire vers l'époque où son fils fut appelé à la couronne de Jérusalem par le vœu de son cousin Baudouin I. Ce choix ne tarda pas à être ratifié : le jour de Pâques, Baudouin fut proclamé roi dans l'église de la Résurrection. L'on voit que les idées féodales avaient triomphé com-

(1) *Gesta consulum Andegavensium*, auctore Monacho Benedictino Majoris Monasterii, in L. d'Achéry Spicil. t. x, p. 505.

(2) *Dictionnaire héraldique de M. Goethals*, t. 1er, art. Van der Burch.

(3) *L'art de vérifier les dates*, t. I, p, 439, se contente de dire qu'il était parent de Baudouin I, J'ignore à quel titre il l'était.

Digitized by Google

plètement : Godefroid se contente du titre d'avoué du Saint-Sépulcre; Baudouin I veut la couronne, mais il n'ose se faire couronner en face du Calvaire, où le Christ porta sa couronne d'épines; Baudouin II s'y fait couronner, et l'on trouve que c'est la chose la plus naturelle.

Il règna 12 ans et non sans éclat, après avoir gouverné avec sagesse le comté d'Edesse pendant le long règne de Baudouin I. Il n'eut, dit Michaud, ni les défauts ni les qualités de son prédécesseur, son règne fut illustré par des conquêtes et des victoires auxquelles il n'eut point de part : c'est ainsi que durant sa captivité, l'armée chrétienne, aidée des Vénitiens, s'empara de la ville de Tyr après un siège de cinq mois et demi. Heureux et prévoyant dans ses entreprises, il eut le malheur d'avoir pour principal adversaire le fameux Emâd-Ed-din Zenguy, fils d'un émir d'Alep et prince de Mossoul. Deux fois prisonnier des Musulmans, il passa sept années dans les fers.

Baudouin II avait un esprit droit, une âme élevée, une douceur inaltérable : la religion présidait à toutes ces actions et l'habitude qu'il avait prise de rester prosterné pendant ses prières lui avait endurci la peau des genoux, jusqu'à la rendre calleuse.

Chrétien parfait, guerrier actif et valeureux, Baudouin ne put empêcher que son règne ne fût le signal du déclin de la monarchie. La discorde ne tarda pas à amener des calamités plus grandes que

Digitized by Google

celles de la guerre, qui était l'état normal du nouveau royaume. Au moment où il descendit du trône, les états chrétiens étaient au plus haut degré de prospérité; sous son successeur, ils marchèrent rapidement vers leur décadence.

Cette décadence eût marché plus promptement encore sans la fondation des ordres militaires qui tinrent bon pendant plusieurs siècles et se recrutèrent, constamment parmi les familles illustres de l'occident. Les chevaliers de saint Jean et du Temple, dit M. Michaud, furent comme une croisade qui se renouvelait sans cesse et qui entretenait l'émulation dans les armées chrétiennes.

Peu de jours avant sa mort. Baudouin se fit transporter chez les chanoines du Saint-Sépulcre et y mourut sous l'habit religieux (1).

Avec lui s'éteignirent le dernier des parents de Godefroid de Bouillon et la dynastie Lotharingienne : ce fut d'après Jacques de Vitry (ch. XCII, p. 50), un nouveau malheur et une nouvelle somme de dissensions : « *Ad cumulum autem malorum regnum Hierusalem in manus alieni hominis* (2) *(Foulques*

(1) Cœpit rex graviter infirmari, et coràm Patriarchà et Baronibus, se regali exuens dignitate, genero Fulconi filiæ que, sceptrum regni concessit, dixitque se velle Christi amore in pauperie mori et canonicorum regularium S. Sepulchri habitum suscepit; ubi et sepultus est. *Marin. Sanuti secreta fidelium crucis*, (gesta Dei per Francos, Hannoviæ, 1511, in-folio).

(2) C'est le même reproche qu'adresse Albert, abbé de Stade à Guy de Lusignan : « *Perdita est autem terra sancta ideò quia Regina*

Digitized by Google

d'Anjou) devenerat, qui non erat de semine illorum per quos salus facta est in Israël. Ob hanc causam magnæ erant discordiæ et dissensiones inter regni nostri barones. Ainsi se vérifiait déjà la sagesse de la conduite de Godefroid de Bouillon et du conseil que lui avaient donné les prélats, de ne point établir à Jérusalem une royauté laïque, parcequ'elle ne pouvait être entre les seigneurs croisés qu'une pomme de discorde et de convoitise!

Il faut croire d'autre part que Baudouin eut de graves motifs pour agir ainsi, et qu'il ne rencontra parmi les princes et seigneurs qui l'entouraient personne qui fût digne de monter sur le trône, puisqu'il envoya des hommes de confiance proposer au comte d'Anjou la main de sa fille Mélisende et la couronne de Jérusalem. C'est ce que nous révèle l'histoire déjà citée des comtes d'Anjou.

« *adamavit quendam Widonem de Limoche* (*sic*), *conducticium militem et fecit eum regem :* undè indignatus comes de Tripoli, qui « regnum tenebat, et alii principes terræ remissiùs se egerunt. »

Digitized by Google

Digitized by Google

FOULQUES D'ANJOU

1131 — 1143.

Mélisende, fille unique de Baudouin II, avait épousé Foulques, comte d'Anjou (1). Ce prince avait la barbe et les cheveux roux, mais contre la nature des personnes de cette couleur, dit Guillaume de Tyr, il était doux, pieux, affable et bon. Ajouter qu'il était brave et habile dans la guerre, c'est chose superflue : l'on ne se rendait pas en Terre-Sainte à cette époque sans avoir un bras vigoureux et un cœur chevaleresque.

Foulques, qui régnait en Anjou depuis l'an 1106, avait paru une première fois, en 1120, en Terre-Sainte, et s'y était distingué par sa libéralité. Guil-

(1) Foulques V, dit le Jeune, qu'on a quelquefois confondu avec Foulques-le-Noir, ou le Jérosolymitain à cause de divers voyages à Jérusalem, était fils du comte d'Anjou, Foulques dit *le Rechin*, ou le querelleur à cause de son humeur mélancolique et de ses mœurs farouches. C'est de ce mot que dérive le verbe *rechigner* qu'on écrivait jadis *rechiner*. En partant pour la Terre-Sainte, il remit à son fils Godefroid le gouvernement de ses états.

Digitized by Google

laume de Tyr dit qu'il y entretint cent chevaliers pendant un an. Il y reparut en 1129 : alors veuf, il accepta la main de Mélisende, que lui offrait Baudouin II, et fut créé à cette occasion comte de Ptolemaïs et de Tyr. Il avait plus de soixante ans quand il monta sur le trône (1) : il ne faut dès lors pas s'attendre à ces entreprises hardies, parfois téméraires, qui signalèrent le règne des deux premiers Baudouin. D'ailleurs, à l'intérieur, la discorde énervait les forces des Chrétiens, tandis qu'à l'extérieur celles des ennemis ne faisaient que s'accroître. Les Francs, trop occupés de conserver les villes et provinces maritimes, par lesquelles ils se maintenaient en rapport avec l'Occident, ne songèrent pas assez à étendre leurs conquêtes vers le nord. Il eût fallu que, portant leurs armes au delà de Damas et d'Alep, clefs de la Syrie, ils empêchassent les Musulmans, attérés par les grands coups d'épée de Godefroid et de Baudouin, de se reconnaître, et de se rallier sous des chefs habiles et heureux.

Ces chefs, les Musulmans les trouvèrent successivement dans Zenguy, dans Noureddin et dans Saladin.

(1) D'après les auteurs de *l'art de vérifier les dates*, t. I, p. 440, Foulques n'avait qu'environ 38 ans, au moment de son mariage avec Mélisende, étant né, en 1192, du mariage de Foulques-le-Rechin et de Bertrade de Montfort, qui ne s'était fait qu'en 1089, selon orderic Vital, ou même qu'en 1091, selon la chronique de Tours.

Digitized by Google

Les États fondés par les croisés se virent pressés, d'un côté par les Égyptiens qui, malgré leurs revers, conservaient l'empire de la mer; de l'autre côté, par les califes de Bagdad, les princes de Damas, de Mossoul et d'Alep, ainsi que par une foule de peuplades guerrières, parmi lesquelles on remarquait les Turcomans, originaires de la mer Caspienne.

Ce fut alors que l'on vit pour la première fois des Musulmans et des Chrétiens combattre sous le même drapeau. Le redoutable Zenguy ayant voulu s'emparer de Damas, le prince musulman qui gouvernait cette ville n'hésita point à implorer le secours des croisés : le prix de cette alliance fut Panéas, appelé *Dan* au temps de Josué, et Césarée de Philippe sous les Romains. Cette ville avait été enlevée aux Chrétiens peu d'années auparavant, et livrée à Zenguy. Ce succès fut le dernier du règne de Foulques d'Anjou, qui mourut en novembre 1143, d'une chûte de cheval, ne laissant pour lui succéder que deux enfants en bas âge.

Foulques n'eut jamais assez de force ni d'autorité pour être le chef d'un royaume environné d'ennemis redoutables : aussi s'occupa-t-il beaucoup de bâtir des forteresses, et il songea plus à défendre ses frontières qu'à les étendre; mais en pareil cas se réduire à la défensive, c'est se résigner à sa ruine. L'heure de la décadence du royaume de Jérusalem avait sonné, et tout ce qu'à partir de ce moment put produire l'héroïsme des ordres militaires qui composaient, à peu près seuls, l'armée des rois de Jérusa-

Digitized by Google

lem, ce fut de prolonger l'indépendance de la Sainte Cité, que le petit-fils de Zenguy, Saladin, devait détruire avant la fin de ce même siècle.

Digitized by Google

MÉLISENDE

REINE DE JÉRUSALEM ET RÉGENTE DU ROYAUME.

1143 — 1152.

La veuve de Foulques prit la régence, et gouverna le royaume avec prudence et justice; mais ces qualités ne suffisaient pas, et la ville d'Édesse ne tarda pas à succomber sous les armes du redoutable Zenguy, qui fut assassiné deux années après, le 11 septembre 1146. Cette mort permit à Josselin, comte d'Édesse, de rentrer par surprise dans sa capitale, mais les princes chrétiens de la Syrie ne le secondèrent pas, et l'un des fils de Zenguy, le terrible Noureddin ne tarda pas à paraître, avec un appareil formidable, devant les portes d'Édesse, qui fut reprise après un carnage horrible : le vainqueur, dans sa vengeance, la fit démanteler, ne respectant ni les édifices pnblics, ni les églises. Cette victoire contribua à étendre sa renommée et sa puissance : les imans et les poëtes lui promettaient déjà la conquête plus glorieuse de Jérusalem, tandis que les chrétiens, terrifiés par de sinistres présages, s'imaginaient quele ciel se déclarait contre eux.

La prise d'Édesse détermina une nouvelle croisade, à la tête de laquelle se mit le roi de France, Louis VII, pour qui elle fut une source de calamités; croisade dans laquelle se distingua de nouveau le

Digitized by Google

comte de Flandre, Thierry d'Alsace, avec ses belges, et à la suite de laquelle le divorce de Louis VII et d'Aliénor (Éléonore) fit passer l'Aquitaine au pouvoir de l'Angleterre.

La reine Mélisende, qui, dans la situation déplorable des colonies chrétiennes, eût semblé devoir se trouver heureuse d'abandonner le pouvoir à des mains viriles, eut le tort de ne pas savoir l'abdiquer, lorsque l'âge de régner sonna pour son fils aîné. Peut-être l'histoire a-t-elle été trop sévère contre elle à ce sujet. Ne s'obstinait-elle peut-être pas à conserver la régence, en vue de la légèreté et des défauts du jeune prince? Baudouin était en effet plein de bonnes qualités; il avait un esprit vif et pénétrant, une mémoire heureuse, des manières nobles et élégantes, mais, quoique plein de respect pour l'église et ses ministres, il eut, jusqu'à son mariage, des mœurs trop légères : l'amour des femmes et le jeu lui prenaient plus de temps, et lui tenaient plus au cœur, dit Michaud, qu'il ne convenait à un roi, et surtout au roi de la ville sainte. Heureusement il se corrigea avec l'âge, et l'archevêque de Tyr nous apprend qu'il parvînt à supprimer presque tous ses défauts, sans perdre ses bonnes qualités.

Les choses en vinrent au point que Baudouin, arrivé à l'âge de 21 ans, impatient de régner, assiégea la tour de David, où sa mère s'était réfugiée avec ses partisans, et se fit couronner dans l'église du Saint-Sépulcre, peu de jours après les fêtes de Pâques. Qu'est-ce qu'un couronnement sous de pareils auspices?

Digitized by Google

BAUDOUIN III

4e ROI DE JÉRUSALEM.

1152 — 1162.

Ce règne fut en quelque sorte inauguré par le téméraire projet qu'osèrent concevoir deux jeunes princes de la famille d'Ortoc : une armée qu'ils avaient rassemblée vint, du fond de la Mésopotamie, camper sur le mont des Oliviers. Il s'en fallut de peu que la cité sainte ne tombât, dès ce jour, aux mains des ennemis de la croix.

Le mauvais succès de la deuxième croisade avait ouvert les yeux aux Musulmans, et leur avait révélé le secret de la faiblesse des chrétiens.

Baudouin eut à lutter contre le célèbre Noureddin, le conquérant d'Édesse, prince distingué qui ranima le courage de l'Islamisme et réunit les forces de l'Orient en un faisceau qu'il dirigea avec intelligence et bravoure contre les colonies chrétiennes. Il entreprit d'arrêter ses progrès et fit admirer sa valeur dans plusieurs combats; il parvint même, en 1153, à s'emparer de l'importante position d'Ascalon, qui lui ouvrait le chemin de l'Égypte, et fermait aux Égyptiens celui de Jérusalem.

En 1155, il épousa la princesse Théodora, nièce de l'empereur grec de Constantinople, Manuel, mariage qui lui apporta des richesses dont le royaume avait grand besoin. On put espérer, un instant, que

Digitized by Google

ce mariage suspendrait ou affaiblirait les dissensions des Grecs et des Latins, divisés par un schisme fatal et par une déplorable antipathie qui les empêchaient de s'entendre contre l'ennemi commun.

Vaincu le 8 juin 1157, près du lac de Tibériade, par Noureddin qui venait de détruire Panéas de fond en comble, Baudouin obtint l'année suivante une revanche éclatante : aidé de son beau-frère, Thierry d'Alsace qui pour la troisième descendait en Palestine, il rencontra, le 15 juillet 1158, Noureddin près de l'endroit où le Jourdain sort du lac de Tibériade; les deux princes le défirent complétement, et furent même sur le point de le faire prisonnier.

Avant cette victoire, le comte de Flandre et sa femme étaient parvenus à réconcilier Baudouin avec sa mère : grâce à eux, la concorde et la confiance reparurent à Jérusalem. Thierry retourna peu de temps après aux Pays-Bas, laissant en Terre-Sainte, non sans regrets, la comtesse Sybille, sa femme, qui devint abbesse du monastère de Saint-Lazare, à Samarie.

Quatre ans après, atteint d'une maladie grave à Antioche, où il s'était rendu pour en réorganiser le gouvernement, Baudouin se fit transporter à Tripoli, puis à Beyrouth, où il expira.

Ses restes mortels furent, comme ceux de Baudouin I, ensevelis à Jérusalem, au pied du calvaire. Jamais roi ne fut plus regretté, et l'on vit même Noureddin, respectant la douleur du peuple, suspendre pendant plusieurs jours ses attaques contre les chrétiens.

Digitized by Google

AMAURY

5e ROI DE JÉRUSALEM.

1162 — 1173.

Baudouin III était mort sans postérité : la couronne revenait donc à son frère Amaury, qui n'était pas populaire. L'histoire adresse à ce dernier de nombreux reproches, mais au milieu des factions qui divisaient le royaume, il est probable que l'ambition de certains personnages puissants, qui aspiraient en secret au pouvoir, a singulièrement exagéré les griefs qu'on pouvait lui imputer.

Le fait est que son règne ne justifie pas les accusations passionnées qu'il a eues à subir, et Amaury est l'un des princes les plus remarquables qu'ait comptés le royaume de Jérusalem. Je pense cependant que M. le chevalier Marchal, dans son érudite notice sur *les relations commerciales des flamands avec le port d'Alexandrie d'Égypte,* a été trop loin, en l'appelant le plus grand roi de Jérusalem, après Baudouin.

Amaury comprit que, pressé de deux côtés par des ennemis formidables, le royaume devait périr : il con-

Digitized by Google

çut donc le hardi projet de conquérir l'Égypte, affaiblie en ce moment par des divisions intestines: traversant le désert, il ne revint qu'après avoir forcé les Égyptiens à acheter la paix. La possession de la Terre-Sainte était en partie attachée à la conquête de l'Égypte (1) : c'est ce qu'avait compris Amaury; c'est ce que comprit malheureusement aussi Noureddin. Ce dernier y envoya une armée qu'Amaury sut contraindre à la retraite. Au retour de cette expédition, Amaury, qui était veuf d'Agnès de Courtenay, imita la politique de son frère, et épousa une autre nièce de l'empereur grec de Constantinople, la princesse Marie. Il reprit ensuite avec vigueur son projet de conquête. Son plan, il est vrai, ne fut pas approuvé, selon Guillaume de Tyr, par une foule de personnages, au nombre desquels il place le grand-maître de l'ordre du Temple (2). L'on avait

(1) Dès la première croisade, les chétiens avaient voulu conquérir l'Égypte avant de faire le siége de Jérusalem, parce que c'était un acte de prudence d'anéantir la domination du Calife du Caire. Ce projet fut rejeté par le conseil des chefs de cette croisade. En 1420, Emmanuel Piloti, (manuscrit n° 15,701 de la bibliothèque de Bourgogne), auteur de l'ouvrage intitulé : *de modo, progressu et ordine in passagio christianorum per conquesta Terræ Sanctæ,* ouvrage traduit en 1441 en langue française, conseillait encore la conquête préalable de l'Égypte : *soit entendu ce que je dis, que qui veult tirer la Terre-Sainte des mains des payens, fault acquester premièrement le siège de Soudan, c'est le Cayre, et avec elle on aura tout.*

(2) Ce qui prouve que ce projet n'était pas si blâmable, c'est que

Digitized by Google

tout à craindre, disaient-ils, de Noureddin, tandis qu'on n'avait rien à redouter de l'Égyptien. Y envoyer des armées, c'était livrer la Syrie au fils de Zenguy, c'était sacrifier les villes chrétiennes, Jérusalem elle-même.

L'on perdait de vue que c'était dans les plaines de l'Égypte que devait se vider le duel entre Amaury et Noureddin. On le vit bientôt. Le jeune Saladin, mis à la tête des troupes de Noureddin en Égypte, soumit promptement la contrée entière, y abolit l'autorité des Califes Fatimites, dont la dynastie régnait depuis plus de deux siècles, et le nom du Calife de Bagdad fut seul prononcé dans les mosquées.

Dès lors les Musulmans d'Égypte et de Syrie, jusqu'alors divisés par un schisme, comme les grecs et les latins, n'eurent plus qu'une même religion et une même cause à défendre.

déjà Baudouin Ier l'avait conçu et ne fut arrêté dans son exécution que par la mort, qui le surprit à El-Arisch ; c'est que Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, mais qui régnait seulement sur quelques ports du rivage, tels que Saint-Jean-d'Acre, Tyr et Sidon, le reprit en 1215 et 1216 (notice du chevalier Marchal ; *bull. de l'Acad.* t. XI, 1re partie, n. 161); c'est que Pierre Ier, le plus célèbre des rois de Chypre, forma le projet de conquérir l'Égypte en 1365, certain qu'après cette conquête la Palestine ne tarderait pas à tomber en son pouvoir. Il ne faut pas oublier que la Palestine resta au pouvoir des Égyptiens jusqu'en 1515, époque de sa conquête par le Sultan Sélim Ier.

Enfin l'on sait la facilité avec laquelle en 1830, Méhémet-Ali, Pacha d'Égypte, s'empara de la Syrie entière, et s'y serait maintenu, sans les canons des chrétiens.

Digitized by Google

C'était toute une révolution. Saladin en profita seul, et tout en conservant certains ménagements envers Noureddin, il devint le maître réel de l'Égypte.

Noureddin, qui voyait passer avec dépit sa conquête ès-mains de son lieutenant, mourut sur ces entrefaites (1174), ne laissant qu'un fils en bas-âge, et incapable de gouverner.

Amaury n'eut pas le temps de profiter de cette crise : il mourut lui-même à Jérusalem, laissant le royaume dans une situation satisfaisante : les villes et les diverses baronnies de la Terre-Sainte devaient, pour le service de l'État, plus de 4000 chevaliers et près de 6000 sergents d'armes, ce qui pouvait former une armée de 12 à 15,000 hommes; non compris les Templiers, les Hospitaliers et les autres ordres militaires dont les forces étaient considérables. Toutes les villes avaient des remparts et des tours bien gardées; sur toutes les frontières du pays, sur toutes les avenues de Jérusalem, s'élevaient des forteresses remplies d'armes, de munitions et de soldats. Les montagnes de la Judée, les revers du Liban avaient des cavernes ou des grottes transformées en places de guerre; les ressources pécuniaires ne manquaient pas au royaume; l'industrie et le commerce maritimes étaient florissants.

Il n'eût fallu qu'un nouveau Baudouin I pour rétablir les affaires de la Terre-Sainte; mais le plus faible des Baudouin allait régner..... en face de Saladin!

Digitized by Google

BAUDOUIN IV

6e ROI DE JÉRUSALEM.

1173 — 1185.

Fils d'Amaury et d'Agnès, Baudouin n'avait que 13 ans à la mort de son père, auquel il ressemblait beaucoup. Guillaume de Tyr fut son précepteur, et fait un grand éloge de son élève. Ce dernier apportait les plus heureuses dispositions à l'étude de l'histoire et des lettres; il aimait la gloire, la vérité et la justice, mais ces bonnes qualités furent perdues pour le royaume, car il périt misérablement à l'âge de 20 ans.

Raymond, comte de Tripoli, fut choisi pour tuteur du roi pendant sa minorité. Dans les premières années de ce règne, l'on tenta une nouvelle expédition contre l'Égypte : elle fut aussi malheureuse que les premières.

Alors parut l'Attila de la Terre-Sainte, le terrible Saladin, qui était parvenu, par les armes ou par la corruption, à soumettre toutes les villes de la Syrie mahométane et qui s'était fait reconnaître sultan de Damas et du Caire par le Calife de Bagdad lui-même. Baudouin réunit ses troupes, le rencontra et le défit dans la plaine de Rama. L'an 1182, il l'at-

Digitized by Google

taqua résolument près de Tibériade, et dispersa de nouveau son armée.

Mais un ennemi encore plus terrible le menaçait de près : la lèpre, hideuse maladie dont nous ne pouvons plus nous faire une idée, vint paralyser toutes ses facultés, la lèpre, qui s'ajoutant aux fatales dissensions d'un royaume condamné dans les décrets de la providence, était un signe visible de la malédiction du Ciel ! L'infortuné perdit la vue; les extrémités de son corps tombèrent en putréfaction; il ne pouvait plus se servir de ses pieds ni de ses mains. Dans sa détresse, il nomma régent du royaume un seigneur français, appelé *Guy de Lusignan,* qui avait épousé sa sœur Sybille, veuve du marquis de Montferrat-longue-épée, et était ainsi devenu comte de Jaffa et d'Ascalon.

Ce choix fut déplorable, et Baudouin dut bientôt remplacer son beau-frère par Raymond, comte de Tripoli, qui avait été son propre tuteur. Descendant du fameux comte de Saint-Gilles, Raymond était doué, comme son aïeul, d'une activité infatigable, d'une bravoure sans égale et d'un caractère indomptable.

En même temps, le fils de Sybille et du marquis de Montferrat-longue-épée fut porté au Saint-Sépulcre, et couronné à l'âge de 5 ans.

Tels étaient, dit Gibbon (1) les gardiens de la

(1) *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain,* ch. LVIII.

Digitized by Google

Sainte Cité : un lépreux, un enfant, un lâche et un traître.

Cette tirade oratoire est peu digne de ce grave historien. Guy de Lusignan fut malheureux, mais il ne mérite pas le reproche de lâcheté. Les deux derniers Baudouin étant morts, dit un écrivain anglais, les Templiers, les Hospitaliers, les comtes, les barons, le clergé et le peuple choisirent pour reine la comtesse de Jaffa, mais à la condition qu'elle divorcerait d'avec Guy de Lusignan. *Tous rendaient justice à la valeur du comte* (1), *mais ils ne le trouvaient pas d'une noblesse assez illustre pour être l'épouse de la fille des rois* (2).

Où il fallait s'écrier d'une commune voix : *salus populi suprema lex esto!* l'on s'avisait de scrupules héraldiques! Guy de Lusignan (3) n'était en effet qu'un simple chevalier, mais il était d'une famille

(1) Ipsa (Sibylla) spretis indigenis, Widonem comitem Ascalonis, advenam scilicet elegantis formæ, *spectatæque fortitudinis*, virum adscivit, eumque regno induens, favente Patriarchâ nec non militibus Templi, sibi in matrimonium conjunxit. Undè reliqui principes valdè permoti sunt. *Incerti sed contemporanei auctoris appendix ad librum septimum chronici Ottonis Frisingensis*, *cap.* 29.

(2) Petri Petroburgensis vita et gesta Henrici II.— Oxoniæ 1735, in-folio.

(3) Luzignan ou Lézignan, petite ville du Poitou, située sur la Vienne, près de Poitiers, est renommée par les contes que l'on fait au sujet de la fée Mélusine, moitié femme et moitié serpent, qui aurait bâti le château de Lusignan, réputé imprenable. Mélusine, Mélissène et Mélissande ou Mélissendis est un même nom, qui a été porté par plusieurs femmes célèbres.

Digitized by Google

distinguée et les lâches ne s'avisaient point de porter leur épée en Orient. En 1189, il entreprit le siège de Ptolémais et dans une rencontre avec Saladin, qui accourait au secours de la place, le marquis de Tyr, abandonné des siens, resté seul dans la mêlée, ne dut son salut qu'à son courage. C'est à l'occasion de ce siège mémorable que Gauthier Vinisauf, écrivain contemporain, l'appelle *miles probatissimus;* or, l'historien de Richard-cœur-de-Lion devait être expert en bravoure.

L'on sait que ce fut pendant ce siège mémorable que moururent la reine Sybille et ses 4 enfants : Guy de Lusignan mourut lui-même, en 1194, roi de Chypre, couronne qu'il tenait de la générosité de Richard, ou qu'il avait achetée des Templiers, à qui l'île avait été engagée pour une somme de 25,000 marcs.

Quant au comte de Tripoli, il agissait comme les seigneurs féodaux de l'époque : implacable dans ses ressentiments, il ferma impitoyablement ses portes aux habitants de Jérusalem expulsés par Saladin en 1187 : il se croisa les bras à la vue des malheurs de Lusignan. En agissant ainsi, il froisse nos idées modernes, mais il ne doit point pour cela encourir le reproche de trahison, et nous avons vu que le fameux Raymond de Saint-Gilles agit comme lui, en 1099, sous les murs d'Ascalon et d'Arsur; nul cependant, parmi les écrivains du temps, ne lui

(1) *Itinerarium Regis Anglorum Richardi*, cap. XXXVI.

Digitized by Google

jette à la face l'un de ces reproches que même les écrivains ecclésiastiques prodiguaient, le cas échéant, aux lâches et aux traîtres.

Le tort de la plupart des écrivains, de ceux du XVIIIe siècle surtout, est de ne pas se transporter au milieu des événements qu'ils ont à décrire, mais de les juger toujours, au contraire, à leur point de vue personnel.

Digitized by Google

Digitized by Google

BAUDOUIN V

7e ET DERNIER ROI DE JÉRUSALEM.

1183 — 1186.

Couronné solennellement le 11 novembre 1183 dans l'église du Saint-Sépulcre, où il avait été porté sur les bras d'un chevalier du Temple, afin qu'il fût aussi haut que les seigneurs présents à la cérémonie, l'enfant royal, alors âgé de 5 ans, avait reçu pour tuteur le comte de Tripoli, nouveau régent du royaume. En 1184, ce dernier obtint quelques succès sur Saladin, et le força à abandonner le siège de Karac qu'il avait entrepris à la tête de toutes les forces de la Syrie, de l'Égypte, et de la Mésopotamie. Mais Baudouin IV expira le 11 mars 1185 et son neveu ne tarda pas à le suivre dans la tombe : ce petit ange, comme s'exprime l'inscription gravée sur son tombeau, mourut au mois d'août 1186. Les luttes des partis reeommencèrent aussitôt avec acharnement.

Sybille se fit reconnaître reine, et couronna elle-même, en 1186, son époux dans l'église du Saint-Sépulcre, tandis que le comte de Tripoli, dans une assemblée tenue sous ses auspices à Naplouse, pro-

Digitized by Google

posait de placer sur le trône Honfroid de Thoron, mari d'Elisabeth, seconde fille du roi Amaury, et sœur de Sybille.

Honfroid de Thoron refusa ce périlleux honneur et l'un des barons rassemblés à Naplouse proféra dans sa colère ces prophétiques paroles : *Lusignan ne sera pas roi pendant un an.*

Battu et fait prisonnier à la lamentable bataille de Hittin ou de Tibériade, Guy de Lusignan survécut à la prise de Jérusalem, livrée le 3 octobre 1187 au terrible Saladin : il mourut, comme Sybille, hors de la cité sainte ; l'un et l'autre furent ensevelis loin du Calvaire qu'à la différence de leurs glorieux prédécesseurs, ils avaient laissé tomber au pouvoir des infidèles !

Digitized by Google

TOMBEAUX

DE

GODEFROID DE BOUILLON

ET DES ROIS LATINS DE JÉRUSALEM.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPELLE DE GODEFROID DE BOUILLON, DITE D'ADAM, ETC.

C'était sur le sommet du Calvaire qu'on exécutait les criminels (1). C'est là que, Jésus-Christ voulut être crucifié ; c'est là que poussant un grand cri qui obscurcit le soleil et fendit le rocher (Matth. XVII, 31), IL EXPIRA.

(1) Mons Calvariæ, mons Petrosus et mediocriter altus erat, « hebraicè Golgotha, alias Goatha dictus, qui civitati, inter occi- « dentem et septentrionem, proximus erat, in quo noxii, publico « judicio damnati extremo supplicio plectebantur, ubi quovis tem- « pore, sicuti circà patibula videre est, passim jacebant caluariæ « ossa, viscera et sanies hominum suspensorum, decollatorum, « vel alio mortis genere occisorum. » Adrichomius, Theatrum Terræ Sanctæ, p. 175.

Digitized by Google

Le Calvaire était un monticule auquel on arrive aujourd'hui par un escalier de 20 marches (1); « On « se trouve alors, dit Mgr Mislin (2), sur une plate-forme « d'environ 46 pieds carrés; elle est divisée en deux « parties. La chapelle méridionale construite sur le « lieu où Notre-Sauveur a été cloué sur la croix, « s'appelle *chapelle du crucifiement;* l'autre est celle « *de la plantation de la croix.* »

En dessous se trouvent aujourd'hui l'ancienne chapelle d'Adam et le réfectoire ou le vestiaire des Grecs.

Le Calvaire était primitivement en dehors de Jérusalem. C'est ce que nous a enseigné, dès notre enfance, l'évangile qui se récite le vendredi saint : « Ils s'emparèrent de Jésus et l'emmenèrent : Et lui « portant la croix, il s'en alla vers le lieu qu'on ap- « pelle le Calvaire, Golgotha en Hébreu. Ce fut là « qu'ils le crucifièrent. Pilate fit écrire et placer sur « la croix un écriteau portant ces mots : JÉSUS DE « NAZARETH, ROI DES JUIFS. Une foule de gens lurent « cet écriteau, parce que le lieu où Jésus fit crucifié « était près de la ville. *Susceperunt autem Jesum et « eduxerunt, et bajulans sibi crucem exivit in eum*

(1) « A sinistrâ autem parte est monticulus Golgotha, ubi Do- « minus crucifixus est. » *Itinerarium à Burdigalâ Hierusalem usquè.*

(2) *Mislin*, t. II, p. 180. D'après les anciens auteurs, l'escalier qui conduisait au sommet du Calvaire, et qui était en partie taillé dans le roc, avait à peu près la même élévation. Brocard lui donne 18 degrés (Rudimentum novitiorum, Lubeck, 1475, p. 179) et Jacques Fauquemberg (1612), p. 19.

Digitized by Google

« *qui dicitur Calvariæ locum, hebraicè autem Gol-*
« *gotha* (1), *ubi crucifixerunt eum.... scripsit autem*
« *et titulum Pilatus et posuit super crucem. Erat au-*
« *tem scriptum :* JESUS NAZARENUS REX JUDÆORUM.
« Hunc ergo titulum multi judæorum legerunt, *quia*
« *propè civitatem erat locus ubi crucifixus est Jesus.* »

(1) « Golgotham collem exiguum à formâ cranii humani dictum « quam referebat, notum est. » Relandus, Palestina ex monumentis veteribus illustrata. Traject. Batav. 1714, in-4°, t. 2, p. 860.

« Calvaria, Syriacè *Golgoltha* et ad vocis asperitatem tollendam « *Golgotha*, quod *cranium* significat : ità vocatus vel ob hujus col- « lis formam, capitis instar, vel ob calvarias eorum qui ibi cruce « gladiove, extremo supplicio affecti sunt à tempore quo fuit sub « potestate Romanorum, vel uti alii putant, quia uti cranium calva « rupes erat, herbis carens, etc. » (*Dictionarium Evangelicum*, par Van de Wardt d'Onsel, ancien moine de Rolduc, mort à Louvain, doyen de la collégiale de Saint-Pierre, Anvers, 1817, in-8°.)

Je crois que c'est à tort que Jacques de Vitry et M. Tobler écrivent *Golgatha.*

Pendant le moyen-âge, fait observer Willis, le terme *Calvaire* s'appliquait à la surface entière de la colline, à savoir depuis le lieu de la plantation de la croix jusqu'à la chapelle de Sainte-Hélène ; mais le terme Golgotha était réservé à la place située immédiatement au-dessous de la partie occidentale du calvaire, laquelle fût couverte postérieurement d'une voûte destinée à former une espèce de parvis devant le trou où la Sainte Croix fut plantée. « In the middle ages, the term *Calvary* was ap- « plied to the entire surface of this hill, extending from the place « of crucifixion to the chapel of St Helena and of the salvation ; « but the therm Golgotha was limited to the spot immediately be- « low the western brow of Calvary, which we are now conside- « ring, or at least only included in addition the upper edge of this « brow, where the Cross was planted. » p. 103.

Digitized by Google

(Joan. ch. XIX. — Matth. XXXXVII, 33. — Marc XV, 22. — Luc XII, 33).

Jérusalem avait été détruite sous Vespasien : l'an 133, l'empereur Adrien la rebâtit, mais il laissa hors de son enceinte tout le mont Sion..... Il éleva au nord un mur qui renferma le mont Calvaire et le sépulcre du Sauveur. C'est ce qu'avait prédit le prophète Jérémie : « Ecce dies veniunt, dicit Dominus : « et ædificabitur civitas Domini à turre Hanancel « usque ad portam anguli. Et exibit ultrà norma « mensuræ in conspectu ejus super collem Gareb : « et circuibit Goatha (1). »

L'an 326 de Jésus-Christ, Sainte-Hélène vint renverser les monuments païens dont l'empereur Adrien avait embelli la nouvelle ville, appelée d'après lui *Ælia capitolina* : le temple de Vénus qu'il avait érigé sur le Calvaire, la statue de Jupiter qu'il avait dressée au-dessus du rocher dans lequel avait été taillé le Saint-Sépulcre, tout cela disparut pour faire place

(1) *Mislin*, t. II, p. 202, rapporte les opinions de ceux qui rattachent l'étymologie de ce nom à la tradition d'après laquelle Noë aurait enseveli sur le *Calvaire* la tête d'Adam, notre premier père. Quelque respeetable que soit cette tradition, par son ancienneté et par les écrivains célèbres qui l'ont admise, disons comme le P. Camille au Maréchal Marmont : *non è di Fede.*

Le carme belge Geubels avait dit avant lui : « *Ik laet zoo het is;* « *'t zyn geen poincten des geloofs.* »

Chez les anciens comme chez les modernes, l'histoire fourmille de traditions analogues qu'il appartient à la critique de mettre à l'écart.

Digitized by Google

à l'église de la Résurrection qui, souvent dévastée, toujours réparée ou reconstruite, subsiste encore aujourd'hui, et dont l'on rencontre de si fréquentes descriptions que ce serait folie d'en parler encore: notre planche VI représente, avec précision, d'après Willis, Bornstell, et Wonner, le lieu où étaient placés les tombeaux des rois latins enterrés à Jérusalem. Le plan de Willis est conforme à celui que donnent Quaresmius et la plupart des anciens voyageurs : celui de Bornstell est, d'après M. Tobler, *(topograph. Von Jerus.*, t. I, p. 268), le plus exact qui existe, et il le déclare préférable à celui qu'il avait joint à son ouvrage intitulé : *Golgotha, seine kirchen und klöster*, etc. Je crois pour ma part, d'après les explications que m'a donnée M. l'abbé Lebègue, qui a séjourné six semaines à Jérusalem, et en a rapporté une foule de croquis et de notes, que le plan de M. Wonner (1) est le plus conforme à l'état réel des lieux.

Le Calvaire fut partiellement enfermé dans une église qui, du temps des croisés, fut réunie à l'église proprement dite du Saint-Sépulcre, ou de la Résurrection (2), et qu'on appela église de Golgotha,

(1) *Journal d'un pèlerinage en Terre-Sainte*, par M. l'abbé Wonner, curé de notre-Dame de Metz — Metz, 1853, in-12.

(2) Alia etiam duo peculiaria templa, *passionis in Calvariæ « monte*, et S. Crucis in loco inventionis ejusdem ædificavit idem « Imperator, ut docet Eusebius in oratione de laudibus Constan- « tini, ubi enumerans sex ecclesias ab Imperatore in Palestinâ « ædificatas et has recenset cùm ait : *primam erectam esse in « memoriam Christi passionis*, secundam dedicatam in memoriam

Digitized by Google

ecclesia Golgothana. Il paraît certain qu'elle fut épargnée par le feu en 1808, et c'est là cependant que l'architecte grec a introduit le plus de changements, au grand préjudice de l'architecture et des souvenirs que rappelait cette partie de l'édifice. Heureusement, il n'a point touché au portail extérieur, derrière lequel se trouvait la place d'honneur assignée, au XIIe siècle, à la sépulture de Godefroid de Bouillon, et de ses sept successeurs immédiats.

Ce portail se compose de deux portes placées l'une à côté de l'autre, pour prévenir la confusion, l'une servant à l'entrée, l'autre à la sortie. Cette précaution n'est hélas! plus nécessaire depuis longtemps. Aussi l'une des portes se trouve-t-elle murée aujourd'hui : elle le fut sans doute lorsque Saladin, après avoir reconquis la ville sainte, permit aux pèlerins chrétiens de venir visiter le Saint-Sépulcre,

« sanctissimæ crucis, tertiam exædificatam in loco ubi sepultus « est. Docet etiam idem Tyrius eodem loco antequàm fideles « sanctâ civitate potirentur, Calvariæ locum, ubi Dominus cruci- « fixus et alterum illi proximum, ubi de cruce depositus fuit (Petra « Unctionis) cum aliis sanctis locis ad orandum accomodatis, « fuisse extrà circuitum templi resurrectionis : sed Dei misericor- « diâ captâ sub Godefrido Bullonio Hierosolymâ, maximis muris « templum montis Calvariæ cum altero Resurrectionis copulare « unumque amplum facere, continens petram unctionis cum aliis « sanctis locis, et ità fecerunt ut nunc videre est. » — Quaresm. lib. V, c. VI, p. 366, et Guil. Tyr, lib. I, c. 4. V. Doubdan qui est d'un avis contraire, ainsi que Saewulf (1102 — 1103), *Mémoires de la société géographique de Paris*, t. IV, p. 818.

Digitized by Google

moyennant un tribut qui se perçevait à l'entrée de l'église (1).

Ce portail que maints auteurs ont reproduit d'une manière inexacte (2) donnait accès à un véritable transsept, à la droite duquel se voient les chapelles du calvaire et les escaliers qui y mènent : à gauche se tiennent accroupis, sur un divan, les préposés du Pacha ; en face on rencontre la pierre de l'onction, et au-delà le grand chœur des grecs.

Avant l'incendie de 1808, une anti-chapelle, qui s'avançait dans le transsept, formait en quelque sorte le parvis de la chapelle d'Adam. Cette anti-chapelle qui avait 10 pieds de long, dit Surius, était entourée d'une muraille, haute de 8 pieds,

(1) Ce tribut a été supprimé en 1831, par Ibrahim-Pacha, lorsqu'il fit occuper Jérusalem : il adressa au Mollah et aux autres autorités de cette ville une proclamation qu'on trouve dans G. Robinson, (*voyage en Palestine et en Syrie,* Paris, 1838, 2 vol. in-8°), et dans laquelle on remarque le passage suivant : « Les couvents et « églises de Jérusalem servant de demeure aux religieux et prêtres, « qui y lisent l'évangile et y pratiquent les cérémonies de leur « culte, il est juste de les affranchir de toutes les impositions arbi- « traires que l'avidité des autorités précédentes en exigeait..... « En conséquence, toutes perceptions à titre de tribut, hommage « ou présent coutumier pour la caisse des Pachas et en faveur des « Cadis, mutzélims et autres fonctionnaires, commis, commissai- « res, etc., demeurent à l'avenir abolies et prohibées. Le Chafar « (droit de péage) exigé des chrétiens à leur entrée dans l'église de « la Résurrection, et celui établi à El-Charina (le Jourdain) sont « également supprimés. »

(2) De Bruyn, Zuallart et Bernardino, entre autres, qui substituent le plein-cintre à l'ogive byzantine.

Digitized by Google

selon Goujon, et dans laquelle était pratiquée une porte d'entrée. (1).

C'était là que se voyaient les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin, son frère.

« Je les cherchais, dit M. d'Estourmel (2); on m'a « montré deux bancs de marbre à l'entrée d'une « salle obscure pratiquée sous le Calvaire. Les « pierres tumulaires auront probablement été re- « tournées et, de la manière dont elles sont placées « aujourd'hui, elles ne donnent même plus l'idée « d'un tombeau. Cette pièce appartient aux Grecs « et communique avec leur réfectoire qui se trouve « ainsi, par une inconvenance bien choquante, oc- « cuper le dessous d'une partie du calvaire! »

En jetant les yeux sur le dessin qu'a donné ce voyageur de cette partie de l'église (pl. II), et en le comparant avec le dessin de Zuallart (pl. I), l'on voit, du premier coup d'œil, toute la différence qui existe entre le présent et le passé. Où l'on voyait, en 1586, la chapelle dite d'Adam, et un enclos faisant jadis partie du local réservé aux sépultures royales,

(1) Justement Dessoubz le lieu de Golgotha et crucifiement du Sauveur est encore une chapelle, mais non si grande ne si profonde que celle d'en haut.... aggrandie en longueur de quelque basse closture de mur environnant les sépulchres des nobles princes Godefroy, duc de Bouillon et Baudouyn, son frère. — Zuallart, ch. x, p. 69.

(2) *Journal d'un voyage en Orient*, par le comte Joseph d'Estourmel, Paris, 1844. t. 2, p. 165.

Digitized by Google

l'on ne rencontre aujourd'hui qu'une lourde maçonnerie, empiétant sur le transsept, et masquant la moitié des colonnes qui s'élèvent jusqu'à la voûte de l'édifice. Derrière cette maçonnerie dépourvue de style et de caractère, s'étend une crypte obscure que certains voyageurs modernes désignent sous le nom de *chapelle de la crevasse,* parce qu'on y voit, au fond, la fente miraculeuse du Calvaire, et que d'autres assimilent à un passage souterrain, car elle ressemble plus en effet à une casemate qu'à un oratoire. C'est dans cette crypte que se trouvent les deux bancs que le comte d'Estourmel et d'autres voyageurs ont pris à tort pour des fragments des tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin. Au bout de cette crypte se voit un petit réduit où M. Tobler but en 1846 du café (1) et à droite le grand réfectoire des Grecs (2).

Un café, une antichambre, un réfectoire, voilà ce qui remplace la crypte d'honneur que les croisés avaient assignée à la sépulture des rois latins !

(1) « Eine kleine thüre führt nahe dem altar nördlich in eine « kaffeeküche, wo man feuer anmacht und kocht. In die seltsamen « kaffehause trank auch ich kaffee den ich wie bei einen andern « kaffeewirthe, bezuhlte. » — *T. Tobler, Golgotha, seine kirchen und klöster,* etc., p. 293.

« Durch eine thüre an den südwand der Adamskapelle gelangt man « ins grosse refektorium der Griechen, das südlich von der süd- « maüer (façade) der grabkirche begrenzt ist..... gegen abend ist « jest das refektorium geschlossen. Id. p. 297.

(2) Willis dit, p. 99, que ce dernier emplacement constitue leur vestiaire : « The south chapel is nevertheless an uppen floor, raised

Digitized by Google

Aussi combien est-elle grande, unanime et expansive, l'indignation de tous les voyageurs qui ont visité l'église du Saint-Sépulcre depuis 1810!

« Les tombeaux de Godefroid et de Baudouin « disparurent, dit M. Poujoulat (1), à la suite de « cette catastrophe (l'incendie de 1808); des témoins « oculaires m'ont assuré que les sépulcres des deux « rois avaient été épargnés par le feu, et que les « Grecs les avaient eux-mêmes détruits, au milieu « des désordres de l'incendie. Les tombes des deux « rois étaient comme le palladium des religieux « latins; c'étaient là les titres glorieux des monas- « tères de Terre-Sainte, et les Grecs, ennemis des « couvents latins, ont voulu se débarrasser de ces « monuments. Maintenant deux bancs de pierre, re- « couverts d'une natte, ont remplacé les deux sé- « pulcres; les cendres de Godefroid de Bouillon et « de Baudouin, mêlées aux cendres et aux décom- « bres de l'incendie, profanées et jetées au vent (2), « ont été perdues sur la terre de Palestine, et ces « deux grandes ombres, chassées du temple jadis

« upon a vault, and the apartment below it is used for a vestry, « and appears to be held in no veneration whatever. This anomaly « is alluded by quaresmins, p. 444.

M. l'abbé Michon dit que cet emplacement *sert aujourd'hui de sacristie et de divan, et qu'au fond est un magasin.* Solution nouvelle de la question des Lieux-Saints; Paris, 1852, in-18.

(1) *Correspondance d'Orient,* par MM. Michaud et Poujoulat, t. v, p. 210, Bruxelles, in-8°.

(2) C'est là une simple figure de rhétorique; en effet les deux

Digitized by Google

« conquis par leur épée, n'ont plus que votre his-
« toire pour suprême refuge, pour dernier monu-
« ment. »

monuments dont parle avec une si touchante émotion M. Poujoulat, ne contenaient pas les ossements des deux héros. C'étaient de véritables cénotaphes, et non des sarcophages.

Il est probable que les huit premiers rois latins de Jérusalem furent réellement enterrés au pied du Calvaire, et que des monuments en pierre furent ensuite posés au-dessus de leurs cercueils respectifs. Il serait donc possible, en faisant des fouilles sous le Calvaire, qu'on retrouvât les ossements de ces princes illustres, mais je me garderais bien de porter dans ce sol sacré une bêche téméraire, dans un simple but de curiosité archéologique.

Que leurs os reposent en paix sous cette terre, victime depuis sept siècles de tant de bouleversements, sans que leur mémoire ait pu s'y obscurcir !

Mgr Mislin, faisant allusion à la terrible invasion des Karismiens, en 1244, s'explique avec aussi peu d'exactitude que M. Poujoulat : « Autour de la pierre de l'onction, on remarque les lieux où se « trouvaient les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Bau- « douin, son frère. Ils étaient tous deux au pied du Calvaire ; les « Grecs ont profané et fait disparaître ce que l'incendie et les Mu- « sulmans avaient respecté. Il était facile de prévoir que la nation « qui a mis tout en œuvre pour empêcher les croisés d'approcher « de Jérusalem, profiterait de la première occasion pour effacer de « l'Église du Saint-Sépulcre les noms les plus illustres des croisa- « des. *D'autres barbares avaient déjà au treizième siècle, livré « aux flammes les dépouilles de ces héros,* t. II, p. 201, ch. 21.

M. Eugène Boré (*Question des Lieux Saints,* Paris, 1850) dit également, avec la même hyperbole : « Les moines grecs ont violé « ces tombes, *dispersé les ossements,* brisé les marbres dont les « inscriptions latines attestaient, comme l'étoile de Bethléem, nos « droits de propriété.... »

Digitized by Google

« Je cherchais vainement, dit le comte de Forbin (1), « deux nobles tombes dans l'église du Saint-Sé- « pulcre : elles en furent enlevées par les Grecs, il y « a peu d'années : leurs mains sacrilèges osèrent « mutiler et détruire les tombeaux de Godefroid de « Bouillon et de Baudouin son frère.

« Indigné de cet outrage, oubliant que je n'avais « nullement la mission de redresser un pareil tort, « je courus chez le Patriarche grec pour connaître « la vérité, pour lui demander compte de ces monu- « ments respectables. J'essayais de faire partager « ma sainte colère au drogman qui m'accompagnait ; « nous cherchions ensemble à recueillir une quan- « tité de choses que nous devions dire à ces Grecs, « et qui toutes me paraissaient sans réplique.

« Le patriarche était entouré d'évêques, servi res- « pectueusement par des caloyers, et gardé par plu- « sieurs janissaires à la solde des Grecs. Cette « soldatesque leur fait la cour, en maltraitant les « catholiques romains.

« Le Patriarche et les archimandrites, ses dia- « cres, se confondirent en politesses. Ils sont tous « d'une finesse ignorante, et je comptai peu sur le « succès de ma réclamation, dès que je me fus « assuré qu'aucun d'eux n'avait entendu parler des « croisades et ne savait ce que c'était que *la Jé-* « *rusalem délivrée* : que dire à de pareilles gens ? Ils

(1) *Voyage dans le Levant*, en 1817 et 1818, par M. le comte de Forbin, Paris, in-8°, 1819.

Digitized by Google

« affirmèrent que ces tombeaux avaient été détruits
« par l'incendie, tandis que l'incendie n'attaqua pas
« cette portion de l'église du Saint-Sépulcre.... »
p. 118.

« Brûlée partiellement en 1808, restaurée complé-
« tement (1) en 1810, la nouvelle église, dit M. Pou-
« joulat, ne diffère en rien de l'ancienne et n'en est
« cependant qu'une grossière imitation; la grande
« nef, entièrement réparée, est d'une fort mauvaise
« architecture; rien de beau, rien d'élégant, rien de
« pur : à la place de ces colonnes corinthiennes
« tout admirées (2), nous trouvons de lourds piliers
« carrés : cet ancien dôme aérien qui semblait
« planer au sommet du temple, comme une cou-
« ronne suspendue, a été remplacé par une coupole
« assez ordinaire (3), telle qu'on en voit sur les prin-
« cipales mosquées des villes d'Orient; le saint

(1) Nous avons déjà fait remarquer que le portail extérieur, contenant l'unique porte d'entrée, avait été épargnée par l'architecte grec : il en a été de même de la chapelle d'Hélène dont l'atlas de Roberts fait très-bien connaître les splendeurs architectoniques.

(2) Il faut consulter à ce sujet les deux beaux dessins qu'en donne Corn. De Bruyn, dans son voyage en Asie, Delft. 1698, 2 vol. in-fol.

(3) Cette construction semble avoir été si mal dirigée qu'en 1853 la grande coupole exigeait des réparations importantes. et le Sultan ne sachant comment concilier les prétentions des catholiques, des grecs et des arméniens, qui voulaient s'en charger chacune exclusivement, offrait de la réparer à ses frais. Cette réparation était l un des points qu'eut à traiter à Constantinople l'ambassadeur français, marquis de La Valette.

Digitized by Google

« tombeau, placé comme un catafalque ou une « maisonnette de marbre au milieu de l'enceinte de « la nef, surchargé de figures d'un genre qui n'a « pas de nom, montre tout ce qu'il y a de mesquin « et de futile dans le goût des Grecs d'aujour- « d'hui (1). »

(1) Je ne comprends pas pourquoi M. Poujoulat et M. de Châteaubriant, avant lui, peuvent appeler *catafalque* le petit monument qui recouvre le Saint-Sépulcre. Selon le dictionnaire de l'Académie française, ce mot signifie *une estrade, une décoration* qu'on élève au milieu d'une église, pour y placer un cercueil ou la représentation d'un mort, à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs.

C'est, dit le dictionnaire de Trévoux, un échafaud ou élévation, ou une décoration d'architecture, de peinture ou de sculpture, *établi sur un bâti de charpente* pour l'appareil et pour la représentation d'un cercueil ou d'un tombeau élevé dans les pompes funèbres, *Tabulatum ad representandam tumuli pompam extructum.*

Ce mot vient de l'italien *cadafalco,* qui signifie proprement échafaud.

Le monument qui recouvrait le Saint-Sépulcre et dont on peut voir le fac-simile dans une foule d'ouvrages, avait été reconstruit au XVIe siècle (1535), par le P. Boniface Stefani, gardien du mont Sion, avec les secours pécuniaires de l'Empereur Charles-Quint et de Philippe II, son fils. — Voyez sa lettre du 13 mai 1570.

Ce petit monument offrait tous les caractères de l'architecture ogivale qui règnait à cette époque : c'est par erreur que De Bruyn et d'autres voyageurs lui donnent des arceaux en plein-cintre. Le monument remplacé par le P. Boniface devait appartenir exclusivement au style roman; c'est aussi le caractère que celui donne Breydenbach, chez lequel se voit le seul dessin que je connaisse de cette intéressante construction. Il n'est pas à supposer que *Reu-*

Digitized by Google

Les croisés et les premiers pèlerins ne donnèrent aucun nom à la crypte dans laquelle furent enterrés les rois latins, de 1100 à 1186.

On peut s'en assurer en recourant aux textes de Foucher de Chartres, de Guillaume de Tyr, de Jacques de Vitry, de *l'epitome bellorum sacrorum,* de Maundeville (1321) (1), de Rodolphe de Zuchen (1336-1250) (2), de Lannoy (1421) (3) et de Brocard (4) qui ne donnent même pas le nom de chapelle à l'espace situé sous la voûte du Calvaire.

Sous la domination des Francs, on appela *Golgotha* le lieu situé immédiatement au-dessous du calvaire : c'est ce qu'attestent les auteurs contemporains, ainsi que Saewulf (1102) et d'autres.

Adornes de Bruges (1476) parle le premier d'une *petite chapelle* placée sous le calvaire et dans laquelle se voit la fente miraculeuse : « sub hoc « monte in parte meridionali est capellula parva, « ubi adhuc videtur fissura quæ descendit in monte : « in hâc jacet nobilissimus ille Godefridus, etc.

Les auteurs suivants parlent aussi d'une *chapelle,* sans lui donner une dénomination quelconque :

wich, cet artiste distingué, *artificiosus pictor,* qui l'accompagnait, et qui a si bien reproduit le portail d'entrée, se soit trompé dans la reproduction de la chapelle du Saint-Sépulcre.

(1) *Reisbuch des heiligen landt,* francf. s/m. 1609, in-folio, p. 774.

(2) *Ibid.*, p. 844.

(3) *Voyages et ambassades;* Mons, 1840, in-8°, p. 58, (publication de la société des bibliophiles du Hainaut).

(4) *Rudimentum novitiorum,* Lubeck, 1475, p. 179.

Digitized by Google

V. Ghistelles (1482); Fabri (1483); comte de Nassau (1496); P. De Smet (Van Steebroek, 1505); Jean de Zillebeke (1515); Jacques Le Saige (1518); Léonard Rauchwolffen (1573); Breuning (1579); Radzivill (1583); etc.

Jean Tucher (1479) fait un pas de plus : « unter « dem berg calvarie da man die stiegen wider herab « kommet, zum lincken hand, da ist auch ein capel- « len, genannt unser lieben frauwen ound sanct « Johannes Capell, an der statt Golgota genannt..... »

Cette dénomination semble l'une des plus anciennes. Déjà Brocard avait dit : « Locus verò ubi « stetit beata virgo cum mulieribus aliis juxtà cru- « cem non fuit nec sub ipso barchio crucis ad aqui- « lonem, sicut volunt quidam, sed antè faciem filii, « ferè ad occidentem. Monstratur enim locus stacio- « nis ejus contrà faciem filii pendentis à cruce, sub « monte et rupe in quâ crux fuit fixa et veneracioni « habetur à fidelibus, quem locum etiam pluries « vidi. »

Des Saints Pères et sainte Brigitte, dans ses révélations, disent que ce fut au même lieu, et à la vue du crucifiement de son fils, que la mère de Dieu souffrit le plus cruel de tous les martyres; ce fut là qu'elle tomba, dit saint Bonaventure, à demi-morte, entre les bras de Marie Magdelaine. *Tunc mater semimortua cecidit inter brachia Magdalene.* — Lettre du P. Néret, missionnaire de la compagnie de Jésus: mémoires du Levant, Paris, 1810, t. I, in-12.

Digitized by Google

Willis, dans son *histoire de l'église du Saint-Sépulcre,* est du même avis : « Remembering the pro-
« minent position which the Virgin and St. John
« occupy in all mediaeval representation of the cru-
« cifixion, in which they are always placed one on
« each side of the cross, we need not be surprised
« to find a chapel dedicated to theu immediately at
« the foot of the cross. » p. 232.

Jusque dans ces derniers temps, la confusion continue à régner sur ce point, et nous voyons encore Mgr Mislin dire qu'à *côté du Calvaire, mais en dehors de l'Église* est la chapelle de *Notre-Dame des Douleurs,* où l'on monte par un petit escalier qui est à droite de la grande porte d'entrée. « C'est là,
« dit-il que se tenait la sainte Vierge avec saint
« Jean et les saintes femmes, pendant que l'on cru-
« cifiait Notre-Seigneur. »

Breydenbach (1483) dit qu'en descendant du Calvaire, à gauche, à l'endroit dit Golgotha, l'on voyait une chapelle dédiée à la sainte Vierge et à saint Jean : « Sub monte Caluariae, descendendo ad
« sinistrum, est alia quædam capella in honore Vir-
« ginis Mariæ et sancti Johannis consecrata, in loco
« Golgotha dicto ». . . . . .

Le Huen (1487) l'appelle *la chapelle en lonneur Anane et de Monseigneur Sainct Jehan.*

Jean Tucher (1479) et Jean d'Ehrenberg (1556) lui donnent de nouveau le nom de chapelle de Notre-Dame et de saint Jean.

Zuallart s'exprime ainsi : « Justement dessoubs

Digitized by Google

« le lieu de Golgotha et crucifiement du sauveur est « encore une chapelle, mais non si grande ne si « profonde que celle d'en haut, dite la chapelle de « saint Jehan l'évangeliste ou de l'onction, à raison « que la pierre sur laquelle le corps mort de Jésus- « Christ fut oint est illec voisine.

« Au costé de l'autel de laquelle chapelle se voit « encore la dite crevasse du Mont et en icelle est « tousjours une lampe ardente, à cause que, selon le « dire et la tradition des Orientaux, nostre premier « père Adam y a esté ensevely, et au devant est une « teste de mort fort grande et réputée pour la « sienne. p. 165.

C'est aussi le nom de *chapelle de saint Jean l'évangéliste,* que lui donnent exclusivement : Villamont (1588); Van Kootwyck (Cotovicus, 1598) (1); Beauvau (1605); Fauquemberg (1612) (2); Bénard (1617); Vanderlinden (1633) (3); Doubdan (1652) (4); Ladoire (1719); Geubels, de Sinay (1772) et Rotthier 1776).

Je trouve la première dénomination de chapelle d'Adam, *sacellum Adae*, dans Castillo (1627). Je la retrouve dans Quaresmius (1630); Surius (1644); Gonzalès (1665); Goujon (1671); Nau (1674); De Bruyn (1681); Caffin, de Liège (1754); et J. Mariti (1760).

(1 et 2) Ils omettent toutefois le titre *d'Évangéliste*.
(3 et 4) ou de l'onction, ajoutent-ils.

Digitized by Google

Thevenot (1655) et Myller (1726) l'appellent la *chapelle de Notre-Dame des douleurs.*

Melchior Von Seydlits (1556) dit qu'*elle est dédiée à la sainte Vierge.*

M. Tobler (Golgatha..., p. 295) nous apprend en outre qu'elle fut désignée sous le nom de *chapelle de saint Grégoire* (1) et de *Melchisedech* (2), mais je n'ai rien trouvé qui pût expliquer la première dénomination; quant à la seconde, je tâcherai de montrer ce qu'elle vaut.

Enfin le P. Bernardino (1596), dont l'ouvrage (3) est l'un des plus importants que l'on puisse consulter sur l'église du Saint-Sépulcre, ne lui donne que le nom de *chapelle de Godefroid de Bouillon.*

On y lit, p. 40, ch. XXVIII, la description de cette chapelle et des tombeaux qui s'y trouvaient, sous ce titre qui ne permet aucune équivoque : *Pianta particulare della capella di Gottifredo, sotto il monte Calvario;* v. pl. VIII, et ci-après, p. 309.

Quaresmius, que nous avons vu parmi les écri-

(1) « *Appresso il luogo che si chiama Golgota si è la capella di* « *S. Ghirigoro*, e nel detto luogo *fu trovato il capo d'Adamo.* » Sigoli, 154.

(2) Il pellegrino nell' Asia, cioè viaggi del dottor Angelo Legrenzi, Venetia, 1705, in-12.

(3) Trattato delle piante ed immagini de sacri edifizi di terra santa, disegnate in Jerusalemme, secondo le regole della prospectiva e vera misura della lor grandezzà, dal B. S. F. Bernardino amico, da Gallipoli, dell' ord. di S. Francesco, de Minori osservant. — In Firenze, 1620, in-4°.

Digitized by Google

vains qui donnent à ce sanctuaire le nom de *chapelle d'Adam,* ne peut s'empêcher de dire, p. 484, t. II :

« Nec credo sacellum Adæ appellari quia sit « ad ejus honorem ædificatum, sed quia continet « locum illius sepulturæ, *quâ ratione posset* (1) *etiam « appellari Godefridi Bullonii vel regum Jérusalem « sacellum.* »

La planche X, ci-annexée, est extraite de l'ouvrage intitulé : « Viaggio da Venetia al santo sepolcro ed al « monte Sinaï, con il disegno delle città, castelli, « ville, chiese, monasterii, isole, porti e fiumi, che « sin là si ritrovano, etc., etc. — *In Venetia,* 1598, in-12.

Cet ouvrage, qui offre une représentation grossière de la chapelle de Godefroid de Bouillon, m'a paru mériter d'autant plus d'attention qu'il remonte évidemment à une date bien antérieure à celle qu'il indique sur son titre (2).

(1) Cette opinion est d'autant plus remarquable que Quaresmius, loin de rejeter la tradition d'Adam, l'accueille au contraire formellement : « Igitur ut concludamus, communem illam traditio- « nem sustinere possumus, Adae, primi omnium parentis, caput « fuisse sepultum sub memorato loco montis Calvariæ, de quo su- « periùs, et ab eo sacellum denominationem mutuasse; et hoc se- « quendo secundam vel tertiam sententiam antè propositam, tùm « quia illam amplectuntur gravissimi patres, veteres et recentiores, « tùm quia pietati conformis, tùm denique quia scripturæ sacræ, vel « alterius Ecclesiastici scriptoris auctoritas efficaciter illi non ad- « versatur, ut vidimus. » t. II, lib, V, c. 4, p. 493.

(2) Je soupçonne que c'est le même ouvrage que celui qu'indique M. T. Tobler, dans la curieuse nomenclature qui précède son bel

Digitized by Google

On y voit en effet une gravure offrant le panorama de Rhodes et à l'entrée de son port une galère portant à la proue, selon l'usage ancien, la bannière de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : la gravure est donc antérieure à la conquête de l'île par les Ottomans en 1522.

Une autre gravure représente un navire sans les mâts de hune, qui ne furent employés qu'après la découverte de l'Amérique, en 1492-1497, par suite des exigences de la grande navigation.

Enfin on y lit à la fin : « Dirovi come noi si par-
« timmo da Beffanta, e passammo per l'Isola di Bef-
« fanta, ed in brevi di si retrovammo à Nicosia ove
« dimora il Re di Cypro, ed andammo per la licen-
« tia, che niuno non può uscire del suo reame senza
« licentia..... » Or l'on sait que le dernier roi de Chypre mourut en 1473 (1); ce fut donc avant cette époque que dut être composé, en tout cas, l'o-

ouvrage sur la topographie de Jérusalem, sous ce titre : *Viaggio da Venetia al S. Sepolcro ed al monte Sinaï.* Venet. 1518, Il en indique une 2e édition de 1605.

(1) A cette île de Chypre se rattache derechef un souvenir national : je n'en veux omettre aucun. Lorsque Richard-cœur-de-lion se fut emparé de l'île de Chypre (1192) sur Isaac Comnène, il accorda la main de sa fille à Thierry de Flandre, petit-fils de Thierry d'Alsace. Se rendant aux Pays-Bas, la princesse fut enlevée par un parti d'hommes d'armes : livrée au comte de Toulouse, elle alla se réfugier dans un couvent de Marseille. Elle y vécut ignorée pendant 6 ans. Thierri de Flandre, ayant ressaisi son épée pour prendre part à la nouvelle croisade prêchée par Foulques de Neuilly. retrouva à Marseille, où il avait dû relâcher, la princesse de

Digitized by Google

puscule dont nous nous occupons, et qui parle de la *chapelle de Godefroid de Bouillon.*

Mais je suppose que cet imprimé, qui se distingue par la mauvaise qualité du papier, par ses caractères fatigués et par ses gravures grossières, n'est en réalité qu'un de ces livrets ou itinéraires, qu'on vendait à vil prix aux nombreux pèlerins qui partaient habituellement de Venise, comme le constatent les récits des XIIIe, XIV et XVe siècles.

Ce livret, certainement antérieur à l'année 1473, remonte peut-être au XIVe siècle (1) et c'est sous ce rapport qu'il est intéressant, en ce qu'il prouve qu'à

Chypre : elle dépouilla aussitôt ses habits de deuil, et Thierri, devenu son époux, alla réclamer son patrimoine : « Il prit des flamens, « raconte Bernard le trésorier, et alèrent devant le roi Hemeri. Il « li requist qu'il li rendict l'isle de Chypre, car il avait à fame la « fille de l'empereur qui illec fu et chon devait estre, et il cuidoit « bien à l'aide du comte de Flandre qui ses paren estoit et des « flamens, qu'il r'eust l'isle de Chypre... » Il échoua dans cette entreprise. Ce curieux épisode se trouve parfaitement raconté par M. Kervyn de Lettenhove, dans le bulletin de l'académie royale, t. XVIII, 2 p. 333.

(1) L'on pourrait même sans témérité faire dater du XIIIe siècle son acte de naissance. L'on y voit en effet que la chapelle de Godefroid de Bouillon était desservie par des Dominicains, qu'on y appelle *Jacopini*, ou Jacobins, ainsi appelés en France, parce que leur première maison, à Paris, était située rue St-Jacques. Or nous lisons également dans *les assises de Jérusalem*, qu'il y avait en dehors de l'église du Saint-Sépulcre *un moustier que l'on appelle saint Jacques des Jacopins* et une chapelle qu'on appelait *Sainte-Trinité :* « Cele chapelle si estoit moult grans, car on y espousoit

Digitized by Google

cette époque l'on appelait communément *chapelle de Godefroid de Bouillon* ce sanctuaire trop négligé. La gravure que j'ai cru devoir reproduire est informe à la vérité; elle ne donne aucune idée convenable ni des lieux, ni des tombeaux eux-mêmes : au lieu de monuments funèbres, on a sous les yeux des caisses quadrangulaires, supportées sur quatre pieds sans proportion, et reposant immédiatement sur le sol. Je ne reproduis cette grossière ébauche que pour démontrer qu'au XIVe siècle, et peut-être auparavant, il y avait, sous le Calvaire, une *chapelle de Godefroid de*

« toutes les fames de la cité et là estoit li fons où on baptizoit tous « les enfans de la cité. »

Les premières bulles accordées aux Franciscains pour la garde des Lieux Saints sont de l'an 1230 ou 1257, et d'après M. Artaud de Montor, il y avait, dès 1228, un custode de Terre-Sainte, nommé Jean de saint Martin, qui aurait gouverné 12 ans. Ce ne fut, il est vrai, qu'en 1342 qu'ils obtinrent officiellement du saint-siège la garde exclusive des sanctuaires latins de la Terre-Sainte. Il est très-probable que les Dominicains abandonnèrent les Lieux Saints avant la fin du XIIIe siècle, et ce fut par cette raison que les Frères Mineurs furent définitivement préposés par le Pape à la garde des sanctuaires, qui déjà leur appartenait de fait.

La bulle de l'an 1342 fut accordée à la demande de Robert, dit le bon ou le sage, roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, etc. Il mourut le 19 janvier 1343. Il avait épousé Sanche d'Aragon, fille de Jacques, roi de Majorque : après la mort de son époux, dont elle n'avait pas eu d'enfants, elle se retira au monastère de Sainte Croix, qu'elle avait fondé; elle y mourut le 28 juillet 1345.

Bernardino et d'autres auteurs le désignent par le seul nom de *roi de Sicile*, s'exposant ainsi à produire une confusion, résultant

Digitized by Google

Bouillon (1), souvenir national que l'indifférence inexplicable de nos pères a laissé s'obscurcir! dénomination glorieuse pour la Belgique, et que je propose de lui restituer!

L'on ne sait généralement pas que les auteurs sont loin d'être d'accord sur le véritable âge de l'église du Saint-Sépulcre.

Willis, dans son curieux ouvrage sur l'architecture de l'église du Saint-Sépulcre (2), est d'avis que la basilique, élevée si magnifiquement par Constantin,

de ce qu'en 1342, Pierre d'Aragon et son fils Louis furent de fait rois de Sicile, par suite des dissensions qui existaient entre les deux grandes familles d'Anjou et d'Aragon.

L'ordre de saint Dominique fut confirmé en 1216, et comptait en 1277 trois couvents en Orient, savoir à Ptolémaïs (Achon), Nicosie et Tripoli : *Script. ord. prædicat. ed. J. Echard, Paris*, 1719, t. I, *in-folio*. Il y eut cinq patriarches de Jérusalem *in partibus* pris dans l'ordre de saint Dominique. En 1305, je ne trouve plus de couvent de Dominicains en Terre-Sainte ; celui de Nicosie subsiste encore, mais il y en a deux nouveaux, à Famagouste et à Limisso. Le frère Brocard avait été envoyé, dit Echard, en Terre Sainte, *propagandæ fidei eausâ*, et y avait passé 24 ans : on ne s'expliquerait pas ainsi, s'il y avait eu à cette époque des Pères Dominicains en mission permanente.

(1) Je retrouve cette même dénomination dans l'ouvrage suivant : *Fra Noë, dell. ord. di S. Francesco, viaggio da Venetia al S. Sepolcro ed al monte Sinaï*, Lucca, 1602.

(2) The architectural history of the church of the holy sepulchre

Digitized by Google

fut détruite par les Perses en 614 : là finit, selon lui, la première période architecturale des constructions destinées à couvrir le sépulcre du Seigneur et le Calvaire.

La seconde période serait celle des travaux exécutés par Modeste, supérieur du monastère de Saint-Théodore, qui aurait nommément élevé l'église dite du Golgotha (1).

La troisième période se rapporterait aux travaux de restauration que rendit nécessaires la destruction ordonnée par le calife Hakem en 1010, travaux qui se seraient poursuivis sous les empereurs Romain (1034), Michel (1041), et Constantin Monomaqne (1054). Les Croisés auraient mis la dernière main à cette restauration, et c'est d'eux que proviendrait le portail d'entrée. « *The porch of the right hand of the*

at Jerusalem, by the rev. Robert Willis, Jacksonian professor of the university of Cambridge.

Cette monographie forme le chapitre III du premier volume de l'ouvrage intitulé *the Holy city, historical, topographical and antiquarian notice of Jerusalem, by Georges Williams, Fellow of the kings college, Cambridge.* 2e édition, London, 1849, 2 vol. in-8°.

(1) « Modestus..... templa Salvatoris nostri Jesu-Christi, quæ « quidem barbarico igne conflagràrunt, in sublime erigit omni « prorsùs digna veneratione, puta aedes sanctæ Calvariæ ac « sanctæ resurrectionis. » Antiochi monachi epist. ad Eustachium, magn. bibl. Patr. Paris, 1648, t. XII, p. 10.

C'est à cette opinion que se rapporte celle de Mgr Mislin, quand il dit, ch. XV. « Tout ce qui a été épargné par l'incendie de 1808 est évi- « demment de style byzantin, notamment les deux portes d'entrée. »

Digitized by Google

« *entrance doors in the court* (1), *is the forme of an* « *elegant turret in two stories, surmounted by a cu-* « *pola. It is in the same style as the front of the* « *church, and evidently the work of the Crusaders.* »

L'argumentation de Willis est des plus intéressantes; elle s'appuie sur des textes qu'expliquent divers plans qui la rendent extrêmement spécieuse, et semble devoir entraîner la conviction. Cependant M. Barth. Du Mortier, membre de la chambre des représentants et de l'académie royale des sciences, lettres et beaux arts de Belgique, l'un des hommes les plus savants et les plus laborieux dont s'honore la Belgique, professe une opinion tout-à-fait contraire. « Il est incontestable, dit-il (2), que l'église de la « nativité à Bethléem et *celle du Saint-Sépulcre à* « *Jérusalem* ont été construites par Constantin et « sainte Hélène.

« Le plan de ce monument est assez irrégulier, « en ce qu'il devait comprendre tous les lieux

(1) Willis p. 229. Le premier étage de cette construction est appelé quelque-fois chapelle de *Notre-Dame des douleurs :* elle servait jadis d'entrée à la chapelle dite du crucifiement. La petite chapelle située en dehors, au rez de chaussée, et qu'on appelle parfois *de sainte Marie l'Égyptienne*, est désignée par Mgr Mislin sous le nom de sainte-Marie-in-Golgotha.

(2) Note sur les hémicycles de la cathédrale de Tournay, par M. B. Du Mortier, t. 2 des bulletins de la société historique et littéraire de cette ville, 1850.

C'est aussi l'opinion qu'émettait Châteaubriant, en disant : « l'ar- « chitecture de l'église est évidemment du siècle de Constantin : « l'ordre corinthien y domine partout... »

Digitized by Google

« Saints, voisins du Saint-Sépulcre. Il se compose « d'une vaste nef circulaire, en forme de dôme, et « terminé par un sanctuaire à apside ou hémi- « cycle.....

« L'Église présente à l'extérieur deux dômes py- « ramidaux, l'un situé au-dessus du Saint-Sépulcre, « et supporté par vingt colonnes placées en ligne « circulaire au rez-de-chaussée. Le second dôme, « situé au centre des transepts et formant le chœur, « est supporté par quatre énormes piliers fascicu- « lés. Le chœur, plus long que large, se prolonge « en un sanctuaire terminé par une apside ou hé- « micycle, qui est le chevet de l'église, et l'empla- « cement du maître-autel.

« A la vérité, Guillaume de Tyr affirme qu'en « l'an 1011, le calife Hakem fit abattre et raser « jusqu'aux fondements l'église du Saint-Sépulcre « construite par Constantin, et il ajoute qu'en 1048, « elle fut reconstruite à la demande de Romain III, « empereur d'Orient, et par les soins de son suc- « cesseur Constantin Monomaque. Mais les histo- « riens byzantins et les écrivains sur la Terre- « Sainte, même les contemporains, ne confirment « aucunement cette assertion. Ni Eugésippe, qui « écrivit un itinéraire de la Terre-Sainte en 1060, « ni Phocas, qui visita Jérusalem en 1185, ni Beda, « ni Épiphane Hagiopolite, ni Perdicas d'Éphèse, « ni l'auteur anonyme de la *description des Lieux* « *Saints* ne font aucune mention de la destruction « du temple du Saint-Sépulcre et de sa prétendue

Digitized by Google

« reconstruction sous Constantin Monomaque; au
« contraire, tout ce que ces écrivains racontent de
« ce célèbre édifice se rapporte au temple construit
« par Constantin et sainte Hélène. Beda, dans son
« *traité des Lieux Saints*, déclare expressément que
« l'église du Saint-Sépulcre, existante de son temps,
« était celle construite par Constantin. Cédrénus
« est le seul qui nous apprenne que, sous Romain II,
« les Turcs ruinèrent un temple chrétien à Jérusa-
« lem, mais sa narration ne concorde nullement
« avec celle de Guillaume de Tyr. Le temple que
« les Turcs détruisirent à Jérusalem était, d'après
« Cédrénus, celui de N. S. Il ajoute que l'empe-
« reur désira le restaurer, et que cette restauration
« fut faite, non par Constantin Monomaque, mais
« par Michel Paphlagonien. On sait qu'il y avait
« plusieurs temples dédiés à N. S. dans Jéru-
« salem; à Constantinople il y avait quarante-neuf
« églises dédiées à la Vierge, et quatre au Sauveur.
« Or, Cédrénus désigne le temple ruiné par les Turcs
« sous le nom d'église du Sauveur : ναος τοῦ κυριοῦ
« και σωτήρος ἡμῶν Ιησοῦ Χριστοῦ. Ce n'est nullement là
« l'église du Saint-Sépulcre, désignée invariable-
« ment par touts les écrivains grecs sous le nom de
« ναος τοῦ αγου Ταφος.

« Le temple du Saint-Sépulcre était alors, comme
« aujourd'hui, le plus célèbre de l'Orient et de la
« chrétienté; c'était le lieu de pèlerinage des fidèles.
« La destruction d'un tel édifice n'aurait pas man-
« qué d'être signalée par tous les écrivains qui ont

Digitized by Google

« parlé du règne de Romain ou de Constantin Mo-
« nomaque : elle servirait de texte aux justes lamen-
« tations des pèlerins et des écrivains sur les Lieux
« Saints. Or, nous ne trouvons rien de semblable.
« Il y a plus : Cédrénus a écrit compendieusement
« la vie de Constantin Monomaque, et il ne dit rien
« de la restauration de ce temple célèbre, que cet
« empereur aurait exécutée.

« Ni lui, ni Scylitzès, ni Glicas, ni Manassès, ni Zona-
« rès qui ont traité des règnes de Romain et de Con-
« stantin Monomaque, ne disent un seul mot d'une
« destruction qui devait remplir de deuil toute la
« chrétienté, ni d'une reconstruction qui, seule, pou-
« vait illustrer un règne. Il est donc évident que
« Guillaume de Tyr a fait erreur, 1° en appliquant
« à l'église du Saint-Sépulcre ce que Cédrénus dit
« de la destruction d'une basilique dédiée au Sau-
« veur; 2° en attribuant la restauration de cet édi-
« fice à Constantin Monomaque, tandis qu'il fut
« restauré par Michel Paphlagonien; 3° en exagé-
« rant la destruction, même dans l'exactitude du
« fait énoncé (1).....

« Ce qui prouve, aussi bien que les documents
« contemporains, l'inexactitude de l'assertion de

(1) Quaresmius se rapproche assez de cette dernière opinion.
« Crederem, dit-il, lib. v, c. vi, p. 366, templum hoc, quoties fuit
« destructum ab infidelibus et à fidelibus reparatum, fuisse repa-
« ratum ad similitudinem prioris operâ Constantini ædificati, etsi
« fortè, ob inopiam et defectum, non tot sumptibus, tantâque
« magnificentiâ. »

Digitized by Google

« Guillaume de Tyr, c'est que l'église du Saint-
« Sépulcre, telle qu'elle existait au commencement
« de ce siècle, correspond en tous points à la des-
« cription qu'en fait Eusèbe de Césarée, et tous les
« auteurs byzantins. »

Entre ces savants joûteurs, le plus prudent est de ne point se prononcer : dût l'église du Saint-Sépulcre ne dater que des Croisés, je n'ai guère à m'occuper que du Calvaire, dont l'existence n'est point incertaine, et des tombeaux qui obtinrent l'insigne honneur d'être déposés au pied de cette colline à jamais sacrée. Or, sans nous préoccuper des opinions si divergentes des auteurs sur l'âge des divers édifices destinés à couvrir et à convertir en oratoires les Lieux Saints, voisins du sépulcre de Jésus-Christ, nous voyons qu'à partir de Constantin jusqu'à ce jour, il exista toujours une église couvrant, sinon toute la colline du Calvaire (1), au moins la partie où fut élevée la croix du Rédempteur, et où il expira. Cette colline qui allait en pente vers la porte judiciaire, où le Seigneur tomba pour la 2e fois, se terminait à pic, du côté opposé à Jérusalem : ce fut au pied de cet escarpement que se tint la sainte Vierge pendant le supplice de son fils ; ce fut là qu'elle ouït ses dernières paroles ; ce fut là enfin que s'élevèrent plus tard les tombeaux de Go-

(1) Le couvent des grecs est situé derrière les chapelles de la plantation de la Croix et du crucifiement : il est bâti en partie sur le Calvaire même.

Digitized by Google

defroid de Bouillon et de ses successeurs, pendant l'occupation de la sainte cité par les Croisés. Ce fut spécialement cet endroit que l'on désigna généralement sous la dénomination de chapelle d'Adam, d'après une tradition que rappelle encore aujourd'hui la tête de mort peinte ou sculptée habituellement au pied de nos crucifix (1).

L'église de Golgotha figure dans le plan de la basilique de Constantin donné par Willis : elle en fait partie intégrante. Elle constitue un oratoire séparé, dans le plan qu'il donne des constructions de la deuxième période, ainsi que dans celui qu'a donné saint Adamnan, d'après saint Arculfe (2) : enfin elle figure dans tous les plans de l'église de la Résurrection, à partir de 1099. La chapelle d'Adam fut sans doute primitivement la cavité qu'on y fit pour y placer un autel, et dont parle Arculfe, p. 505 : « Dans cette « même église de Golgotha, l'on remarque sous « l'endroit où fut plantée la croix, une cavité taillée « dans le roc : là se trouve un autel sur lequel on « célèbre le saint sacrifice pour les âmes de certains « personnages qu'on veut honorer : in eâdem verò « ecclesiâ (Golgothanâ) quædam habetur in petrâ

(1) Molanus, *historia S. imaginum et picturarum*. Lib. IV, c. 9.

(2) Adamnani abbatis Hiiensis libri tres de locis sanctis, ex relatione Arculfi episcopi, Galli. — *Acta sanctorum ordinis S. Benedictini*, *sec.* III, *pars* II. Paris, 1672, in-folio. — *Adamnan* ou *Adomnan*, évêque de S. Colomb en Ecosse, florissait vers la fin du VIIe siècle.

Digitized by Google

« excisa (1) spelunca infrà locum Dominicæ crucis,
« ubi super altare pro quorumdam honoratorum
« animabus sacrificium offertur. »

A cette époque, le calvaire avait conservé sa forme naturelle; on s'était contenté de l'enfermer dans un édifice de forme quadrangulaire (2) : « alia
« verò pergrandis (3) ecclesia, orientem versùs, in
« illo fabricata est loco qui hebraicè Golgotha
« vocabatur; cujus in superioribus grandis quædam
« ærea cum lampadibus rota in funibus pendet,
« infrà quam magna argentea crux infixa statuta est

(1) « A little consideration will shew that this chapel (of Adam)
« is placed immediately beneath the western brow of the rock,
« near the margin of which above, is the so-called foot-hole of the
« Cross. The chapel has an apse at its eastern extremity, and
« the apse is described by all travellers, ancient and modern, as
« being hewn out of a rock and not constructed of masonry. — Willis, p. 230.

(2) « Huic ecclesiæ quadrangulatâ fabricatæ structurâ... cohæ-
« ret Basilica, magno cultu à rege Constantino constructa, quæ et
« *Martyrium* appellata. — Adamn. ch. VIII.

(3) *Pergrandis* : cette épithète ne doit pas être prise à la lettre. L'auteur a voulu sans doute parler de l'élévation de l'édifice destiné à couvrir le mont Calvaire, plutôt que de son étendue qui, d'après son propre plan que nous a fait connaître Adamnan, était peu considérable, à tel point qu'on n'y introduisait pas les corps des personnes distinguées, dont on y célébrait les obsèques. « In eâdem
« ecclesiâ.... super altare pro quorumdam honoratorum animabus
« sacrificium offertur, quorum corpora interim in plateâ jacentia
« ponuntur antè januam ejusdem Golgothanæ ecclesiæ, usquequò
« finiantur illa pro ipsis defunctis sacrosancta mysteria. » Act. sanct. ord. Bened. sec. III, pars II, p. 505.

Digitized by Google

« eodem in loco ubi quondam lignea crux, in quâ
« passus est humani generis salvator, infixa stetit.
« (Adamnanus, ch. VI, p. 505).

Plus tard on érigea deux chapelles, celles du crucifiement (1) et de la plantation de la croix, sur le calvaire même, mais l'espace manquant, on le prolongea à l'aide de constructions voûtées, qui formèrent une grande crypte (2) qu'on réserva aux sépultures des rois latins, et qui probablement fut ensuite partagée en deux parties : l'une, où l'on voyait la fente miraculeuse, prit le nom de chapelle d'Adam, bien qu'on dût, à plus juste titre, l'appeler *chapelle de la Sainte-Vierge et de Saint-Jean,* déno-

(1) « Notandum locum istum subtûs excavatum esse, et non ob « id negandum... verum locum esse crucifixionis ; nàm id ità acci- « dit, tùm quia terra sacri montis ab Helenâ Romam apportata « fuit, tùm quia alia adhibita pro templi structura. » En rapportant ce passage de Quaresmius, Willis ne s'en montre guère satisfait. « In fact, dit-il, this especial tradition is not mentioned by « any of the pilgrims writers until long after the expulsion of the « crusaders, and the probable explanatiou of its history is that « when the Latins upon their return to the church, in 1257, found « the Greeks in possession of the hole of the rock and its chapel, « then set up a claim in the side chapel to a spot of similar sanc- « tity, in connexion with the events that took place on this loca- « lity. And the same may be said of the absurd tradition mention- « ned below, that places the wittnesses of the crucifixion upon « the upper landing of the porch, which was built by the crusa- « ders. » p. 71.

(2) « Hoc Adæ sacellum est sub eâ parte cryptæ montis Calva- « riæ, in quâ Christus Dominus fuit in cruce elevatus. » Quaresmius, lib. V, tit. 2.

Digitized by Google

mination qu'on lui donna aussi quelquefois, ou *chapelle de Godefroid de Bouillon*, nom que lui donnent Bernardino et d'autres.

Elle avait, dit Surius, 32 pieds (de Brabant) de long sur 23 de large, non compris un parvis ou anti-chapelle, qui avait 10 pieds.

L'autre crypte qui semble être restée toujours vide, et dont les Grecs ont fait un réfectoire, un vestiaire ou un magasin, était un peu plus longue et plus étroite. Une gravure, que contient la relation du Père Gonzalès, est la seule qui donne une idée exacte de ce que pouvait être cet emplacement, avant qu'on ne l'eût partagé en deux portions.

Quant à la tradition d'après laquelle notre premier père aurait été enterré en cet endroit, Zuallart dit « qu'au costé de l'autel se voit encore la « dite crevure du mont, et en icelle est tousjours « une lampe ardente (1), à cause que selon le dire « et la tradition des orientaux (2) nostre premier « père Adam y a esté ensevely, et au devant est « une teste de mort fort grande, réputée pour la

(1) Vanderlinden dit qu'une lampe brûlait toujours devant l'endroit où la fente du rocher était la plus large. — Surius dit que les Grecs qui desservent la chapelle y entretiennent *treize lampes ardentes; — tot memorie,* dit Geubels, *staet er een doodshoofd op die plaets met een altyd brandenden lampe.*

(2) Notons en passant qu'Arculfe, pèlerin du VIIe siècle, ne parle aucunement de la tradition d'Adam, et cependant Adamnan l'appelle, et non sans raison, *Sanctorum locorum sedulus frequentator.*

Digitized by Google

« sienne, ayant donné au mont ce nom de Calvaire. »
« p. 165, ch.

L'on y montre, dit le Père Nau, l'endroit où l'on veut « que la teste d'Adam, pour le moins, ait esté « enterrée. C'est un trou quarré, fermé de grilles de « fer, qui est dans le rocher du Calvaire, au lieu où « il se fendit au temps de la passion du Sauveur. » ch. xv, p 154.

L'on trouve dans Sæwulf un passage singulier : « Subtùs est locus qui Golgotha vocatur, ubi « Adam à torrente dominici cruoris, super eum de- « lapso, dicitur esse à mortuis ressuscitatus. » Cet écrivain aura pris au positif ce que disent les écrivains ascétiques du *nouvel Adam,* c'est-à-dire de l'homme régénéré par la grâce de la rédemption.

D'autres voyageurs, exagérant toujours la tradition, et en dénaturant le sens, veulent absolument que la véritable sépulture d'Adam fût sous le calvaire : « io mi son ritrovato et stato al pié di esso « monte in unâ capellà incolcata, dove fu riposto « il capo di Adamo..... quivi Salomone sepelì il « capo di Adamo. » (Viaggio al santo sepolchro, venetia, 1598.)

« D'autres ne se font pas scrupule, dit Mislin, « ch. xv, de parler des traditions d'Andromède à « Jaffa, de la fille d'Agénor à Tyr, de la mort « d'Adonis au Nahr-Ibrahim, traditions qui ne sont « pas non plus des articles de foi; je les ai rappor- « tées moi même : pourquoi ne serait-il pas permis « de parler de la plus respectable de toutes par son

Digitized by Google

« antiquité, de celle qui concerne notre premier « père Adam.

« Ecartons d'abord ce qu'elle parait avoir de trop « incroyable. Il n'est pas question d'un monument « qui se serait conservé après cinquante siècles, à « travers le déluge et mille autres révolutions pres- « que ausssi destructives, mais d'une tradition qui « dit que la tête d'Adam a été enterrée sur la « Calvaire.....

« Plusieurs saints Pères ont cru que par respect « pour le père du genre humain, Noë avait voulu « sauver du déluge les ossements d'Adam, ou tout « au moins sa tête, qu'il emporta dans l'arche; « qu'ensuite il l'ensevelit à Jérusalem sur le Cal- « vaire, qui prit de là le nom de Golgotha, c'est-à- « dire, en hébreu, *le lieu du crâne*....

« Après avoir lu une foule de documents relatifs « à cette tradition, je crois qu'on peut admettre « avec beaucoup de vraisemblance qu'Adam a été « enterré à Hébron, et que sa tête, longtemps con- « servée dans la famille du patriarche, a été ense- « velie sur le Calvaire. »

Nous avons fait remarquer que ce fut par la plus honorable des exceptions que les Croisés inhumèrent au pied du Calvaire, dans l'intérieur de l'église du Saint-Sépulcre, Godefroid de Bouillon, et les premiers rois qu'ils s'étaient donnés. Arculfe nous apprend en effet (1) que de son temps, c'est-à-dire au

(1) V. p. 304 ci-dessus.

Digitized by Google

VIIe siècle, on célébrait bien dans l'église du Golgotha les obsèques de certaines personnes distinguées, mais que leurs corps n'y entraient même pas, et restaient à la porte, en attendant sur le parvis la fin des cérémonies funèbres. M. Tobler croit cependant pouvoir rapporter, d'après un écrivain (1) que je n'ai pu me procurer, qu'à part les personnes du sang royal, onze martyrs se trouvaient encore enterrés dans l'église, sous cinq colonnes. Il m'a été impossible de rencontrer à ce sujet aucune explication quelconque : le fait me semble donc au moins problématique.

Les siècles que l'orgueil du jour qualifie volontiers de barbares étaient admirables pour la construction et la décoration intérieure des temples consacrés au Seigneur. C'était là qu'ils étalaient toutes les magnificences de l'art : assez peu soucieux de ce que les anglais appellent *le comfort* des habitations particulières, nos pères réservaient pour les édifices publics, et spécialement pour les palais de l'Éternel toutes leurs ressources : aussi leurs œu-

(1) *Sub quinque columnis ecclesiæ*, XI *martyres sepulti sunt, qui per hoc noscuntur quòd eorum solemnitas celebratur id. Martii.* Fetell, 22, a. Je n'ai pu trouver nulle trace de cette commémoration.

Digitized by Google

vres durèrent-elles des siècles, et frappent-elles encore nos yeux d'admiration, lorsque le marteau des démolisseurs ne s'en est pas mêlé.

L'église de la Résurrection, *la plus vénérable de la terre,* comme le dit Châteaubriand, bien que placée à une distance qui serait aujourd'hui celle de l'Amérique au moins, ne fut pas délaissée par les fidèles du moyen-âge. « Les conquêtes des Croisés, « armés pour délivrer le tombeau de Jésus-Christ, « dit De Rozière (1), la rendirent plus que jamais « l'objet d'un culte particulier. Les rois, les princes, « les seigneurs et les évêques des nouveaux états « fondés en Orient s'empressèrent à l'envi de l'orner « et de l'enrichir : les souverains et les prélats « d'Europe, qui n'avaient pu la visiter, voulurent au « moins lui prouver leur respect par leurs largesses (2). »

L'église du Saint-Sépulcre fut donc ornée dans toutes ses parties avec luxe et magnificence : la chapelle de Godefroid de Bouillon, laissons ce nom

(1) Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre, Paris 1819, in-4°. Introduct. § 1er.

(2) Mariti trouve cela très-mauvais. « J'oserai le dire, (il l'ose t. II, « p. 212) c'est insulter au ciel que de prodiguer dans les lieux « Saints le luxe et la magnificence; c'est assimiler le sacré au « profane. C'est légitimer aux yeux de l'homme opulent la passion des richesses, qui lui fait détourner les yeux de dessus l'infortune. C'est surtout affliger le cœur du pauvre, qui ne peut se « résoudre à bénir sa misère, au pied d'un autel resplendissant d'or, « d'argent ou de pierreries. »

Digitized by Google

à la chapelle d'Adam, en eut naturellement sa part. Rien de tout cela n'existe plus aujourd'hui, et M. T. Tobler, lors de sa visite en 1846, trouva que cette chapelle, telle que nous l'a faite le maçon grec de 1810, *était peu remarquable, à peu près obscure et sans aucune apparence de mosaïques aux murs, ou à la voûte* (1).

Ceci ne doit pas nous surprendre. L'espèce de passage que les Grecs ont substitué à l'ancienne chapelle de Godefroid de Bouillon (v. pl. II et VI), ne saurait jouir d'une grande clarté, puisque déjà l'ancienne chapelle, ne recevant le jour que de l'intérieur de l'église, était elle-même obscure. Il en devait être autrement, lorsque tout l'espace situé sous les voûtes qui constituaient l'aire des deux chapelles placées au-dessus de celle de Godefroid de Bouillon et de la crypte voisine, était libre, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure annexée à la relation de Gonzalès. Alors aucun obstacle ne s'opposait à ce que la lumière du soleil, provenant des fenêtres du transept, jouât librement sous ces voûtes, et arrivât même jusqu'à la fente miraculeuse, que tous les voyageurs allaient plus tard contempler au fond de la chapelle d'Adam, à l'aide d'un luminaire (2).

(1) Die kapelle ist wening ansehnlich und ziemlich dunkel, ohne spor von mosaïk oder wänden oder gewölben. Golgatha, p. 293.

(2) « *Non si può veder senza lume.* » Viaggio al santo sepolcro : — Venet. 1598 ; — Fra Noè, 1600.

Digitized by Google

Quaresmius nous apprend qu'en 1630 cette chapelle était d'une élégance remarquable : « sub for-
« nice est depicta crux Domini, et in medio ejus et
« circulo est effigies salvatoris cum litteris græcis
« NIC-KA, et ex utraque parte angelus : omnia opere
« mosaïco elaborata, sicut et sequentia. Stratum
« est marmore dolato et opere tessellato : sub for-
« nice, qui est ad orientem, est modicum altare. »

« Deze (Adams capelle) dit Gonzalès, is met kos-
« telycke marmer, ende andere kleyn steentjens van
« alle koleuren zeer konstigh ghepavayt. »

Les deux chapelles du Calvaire supérieur, à savoir celles du crucifiement, et de la plantation de la croix, eurent à souffrir de l'incendie de 1808. Cette catastrophe à jamais déplorable et qui complèta la spoliation des religieux latins, fut attribuée à la malveillance des Grecs. « Le 12 octobre 1808, dit
« M. Eugène Boré, le feu est mis à dessein par les
« Grecs à la grande coupole du Saint-Sépulcre. Ils
« savaient que les ressources de la Terre-Sainte
« étaient fort réduites en ce moment, qu'elle ne
« pourrait en entreprendre la reconstruction et
« qu'eux, en s'en chargeant, pourraient faire valoir
« à la co-propriété des prétentions qui n'avaient
« jamais été admises. »

Mgr Mislin fait remarquer que les Grecs rejettent l'odieux de ce crime sur les Arméniens, et le P. de Géramb raconte, d'après un témoin oculaire, que le feu commença, en effet, pendant la nuit du 11 au 12 octobre, dans la chapelle des Arméniens, sur une des ga-

Digitized by Google

leries de la rotonde. « Ce qui est certain, ajoute-t-il, « c'est qu'avant l'incendie, les Arméniens n'avaient « aucun droit dans l'église du Saint-Sépulcre; qu'ils « ne possédaient qu'une chapelle qui menaçait « ruine, et qu'ils sollicitaient depuis longtemps « l'autorisation de la reconstruire, autorisation que « la Porte leur avait constamment refusée; qu'ils « ont beaucoup gagné à cet incendie, et que le feu « a commencé dans leur chapelle, d'où il s'est « communiqué à tout l'édifice (1). »

M. T. Tobler semble disposé à croire que l'incendie ne fut que le résultat d'une imprudence qu'il attribue aux Arméniens; il ne peut admettre au cas présent la vérité de l'adage *is fecit cui prodest*, mais il n'en reconnait pas moins que non-seulement les Grecs profitèrent scandaleusement de la catastrophe, mais qu'ils ne respectèrent même pas ce que le feu avait épargné, et qu'ils agirent ainsi, afin d'avoir le nom et l'honneur d'avoir tout réédifié, ce qui, d'après la singulière jurisprudence du lieu, devait les faire considérer comme propriétaires de tout ce qu'ils avaient réparé avec l'assentiment des autorités musulmanes. Nous avons déjà vu que ces réparations furent du plus mauvais goût et d'un style sans nom : Willis fait remarquer avec infiniment de raison, en ce qui concerne l'église de Golgotha, à laquelle sont

(1) Les Saints Lieux, pèlerinage à Jérusalem par Mgr Mislin, chap. xx, t. ii.

Digitized by Google

principalement consacrées nos recherches, que les travaux qu'y exécuta l'architecte grec en fit totalement disparaître l'aspect ancien et vénérable qu'offraient jadis les chapelles du Calvaire. (p. 227).

Aussi l'histoire a-t-elle justement puni ce misérable maçon, exécuteur des hautes œuvres de la haine et de la malice des schismatiques : nul en Europe ne connait son véritable nom. M. Poujoulat l'appelle *Comérano Calfa* (1), M. Tobler *Komeano Kalfa,* et ils le font venir de Constantinople ; M. Boré pense qu'il était de Mételin, et croit qu'il s'appelait *Comnène.*

Rodolphe de Suchen (1336) dit que la chapelle de Godefroid de Bouillon ou d'Adam appartenait aux *Nubiens* (Nubianer), que Jean Tucher appelle *Indianer* (Indiens) ou *Abacnani.* Je suppose qu'il désigne ainsi les Abyssins, qui étaient encore du temps de Deshayes l'une des *nations* qui se trouvaient dans l'Église de la Résurrection, et auxquels appartenait en particulier la colonne *Impropère.*

L'*Epitome bellorum sacrorum* (1422), et Jean Tucher (1479) nous apprennent qu'à leur époque la

(1) Voilà certes une étrange méprise. Le mot kalfa, est le nom que les Turcs donnent aux chrétiens qui s'occupent de travaux de maçonnerie et autres entreprises de ce guerre. Ce n'est donc qu'un surnom, qu'ajoutent à leur nom de famille ceux qui s'occupent de pareils travaux.

Digitized by Google

chapelle de Godefroid de Bouillon appartenait aux Géorgiens. Ceux-ci soutenus par les Mamelucks, dit Mgr Mislin, *s'en étaient emparés sur les catholiques*. Le savant prélat fait ici allusion au sultan d'Égypte : on se rappelle que ce fut ce dernier qui appela en Palestine les féroces Karismiens, afin d'avoir plus facilement raison des petits princes musulmans de Syrie, qui avaient fait alliance avec les chrétiens, et leur avaient même restitué Jérusalem, Ascalon et autres lieux (*Bibl. des Croisades*, t. IV, § LXXX, p. 443).

Les Karismiens et l'armée égyptienne ayant opéré leur jonction, les Francs et les princes musulmans confédérés éprouvèrent à Gaza une sanglante défaite, par suite de laquelle le Sultan se retrouva maître de la Syrie et de la Palestine.

« Les Géorgiens étaient pauvres, dit M. Poujoulat, « et ils gardèrent peu de temps cette moitié du « Golgotha : vers 1517, les Grecs devinrent, sous « Sélim I, leurs héritiers à prix d'argent (1). » En effet, Radzivill (1583), Zuallart (1587), et Quaresmius (1630) nous disent que cette chapelle était desservie

(1) Avant cette époque, dit M. Boré, p. 68, les Grecs n'avaient dans la nef de l'église de la résurrection qu'un baptistère ; leur chapelle située hors de l'église y communiquait seulement par l'escalier du Calvaire (pl. VI), et derrière se trouvait la tour où se tenait le caloyer, gardien de ce lieu, l'unique qu'ils possédassent.

« *Torre*, dit Bernardino, *dove sta un caloiro græco per custo-* « *dire quel luogo, che altro non hanno*, p. VIII. »

Digitized by Google

par les Grecs (1), qui y entretenaient des lampes ardentes, et je ne vois nulle part qu'ils en aient été dépossédés postérieurement.

M. T. Tobler expose différemment les vicissitudes qu'éprouva la possession de cette chapelle; venant d'un écrivain aussi judicieux et aussi bien renseigné, cet exposé mérite d'être mis sous les yeux.

« Au XIVe siècle, dit-il, cette chapelle appartenait « aux Géorgiens; ensuite elle passa aux Cophtes « jusqu'au XVIe siècle. Dans la première partie du « XVIIe siècle elle passa aux Grecs, et en 1660 « ceux-ci en furent éliminés au profit des Latins, « mais elle ne tarda pas à revenir de nouveau aux « Grecs. »

Je considère le premier exposé comme plus simple et plus probable : comment les Cophtes se seraient-ils mis en possession de la chapelle d'Adam, eux qui, réduits aujourd'hui à un misérable oratoire placé derrière le Saint-Sépulcre, ont toujours constitué la plus misérable portion des sectes chrétiennes qui pullulent dans l'église de la Résurrection? Il est à remarquer que M. Eugène Boré, qui a étudié particulièrement la question des Lieux Saints et qui demeure aujourd'hui à Constantinople, au couvent des Pères Lazaristes, ne dit pas un mot des Cophtes, ce qu'il n'eût pas manqué de faire s'il les

(1) Bernardino, qui était, en 1596, président du Saint-Sépulcre, dit qu'à cette époque la chapelle de Godefroid de Bouillon appartenait encore aux Géorgiens.

Digitized by Google

avait trouvés sur son passage, comme les Géorgiens, les Grecs et les Arméniens.

Espérons qu'il nous sera un jour rendu, avec la chapelle de Godefroid de Bouillon, ce vénérable sanctuaire du Saint-Sépulcre, dont nos religieux latins ont été, pendant des siècles, les sentinelles dévouées, qu'ils ont entretenu et réparé à plusieurs reprises, qu'ils avaient conservé non-seulement au poids de l'or, mais au prix de leur sang, puisqu'en 1637 ils comptaient déjà deux cent vingt martyrs. Nous pouvons l'espérer de l'équité du Sultan, dès qu'il sera libre d'agir d'après ses propres inspirations : nous pouvons surtout, nous Belges, l'espérer de l'intervention du sage Roi que s'est donné la Belgique en 1830, jointe à celle de notre nouveau duc de Brabant, ce fils de la bonne et pieuse reine Louise que nous pleurons encore, et dont nous bénissons la mémoire, du duc de Brabant qui, par elle, se rattache au rameau commun d'où sortirent nos anciens ducs, et l'illustre Godefroid de Bouillon lui-même!

Digitized by Google

CHAPITRE II.

EMPLACEMENT DES TOMBEAUX.

Les huit princes qui gouvernèrent successivement Jérusalem jusqu'à la prise de cette ville par Saladin, en 1187, furent tous enterrés dans l'église du Saint-Sépulcre.

Ils y obtinrent une place d'honneur, car ils furent inhumés au pied du mont Calvaire, au lieu dit Golgotha.

Ce lieu s'étendait depuis la porte de l'église, à droite en entrant, jusqu'à la galerie qui conduit à la chapelle de Sainte-Hélène. Il se trouvait recouvert, en partie, par la voûte formant l'aire des deux chapelles supérieures, dites de la *plantation de la Croix* et *du crucifiement*. C'est ce que dit positivement GUILLAUME DE TYR, lib. XI, ch. 30 (1). SÆWULF, écrivain du commencement du XIIe siècle, avait déjà

(1) Belli sacri historia, libris XXIII comprehensa, usque ad regnum Balduini IV per annos LXXXIV continuata, à Gulielmo Tyrio, metropolitano, quondam archiepiscopo ac regni ejusdem cancellario. Basileæ, in folio, 1549.

Digitized by Google

dit, en parlant du mont Calvaire : *Subtùs est locus, qui Golgotha dicitur* (1). C'est aussi de cette manière que s'explique JEAN TUCHER (1476), et tout récemment WILLIS, dans son intéressant ouvrage sur l'architecture de l'église du Saint-Sépulcre (2).

Godefroid y fut inhumé le premier : c'était justice.

L'abbé GUIBERT (3) est le seul des écrivains contemporains de la première croisade qui en fasse mention, en ces termes, dans l'ouvrage auquel il donna le titre magnifique de *Gesta Dei per Fran-*

(1) Relation des voyages de Sæwulf à Jérusalem et en Terre Sainte, pendant les années 1102 et 1103 : *Mémoires de la société géographique de Paris*, t. IV, p. 818.

(2) The architectural history of the church of the holy sepulchre at Jérusalem, by the rev. Robert Willis, Jacksonian professor of the university of Cambridge. — London J. W. Parker, west-strand, 1849, in-8°.

(3) « At quoniam Godefridum regem, hujus Balduini germanum, « nequaquam superiùs obiisse, materia ordinem præoccupante, re- « tulimus, dignum est ut quo fine defecerit et ubi sepultus sit bre- « viter explicemus..... sepelitus autem, in testimonium ejus quâ « fide vitâque meruerat redemptionis æternæ, circà ipsum do- « minicæ passionis locum ; in eo jure obtinens omni modo mo- « numentum, quem eruerat, quemque defenderat a conculcatione « ac irruptione gentilium. » Guibert, auteur de cette histoire, était né en 1035 : il devint abbé de Notre-Dame de Nogent-sous-Louis, dans le diocèse de Laon, et dit avoir composé son histoire de la première croisade, ayant sous les yeux une relation anonyme à laquelle il reproche un style incorrect et commun. C'est celle de Tudebode. qui fut témoin oculaire de la première croisade, et qui y perdit ses deux frères.

Digitized by Google

cos : « Godefroid de Bouillon fut enterré près du lieu « de la passion du Seigneur : il était de toute ma- « nière digne d'y obtenir un tombeau, pour l'avoir « mis à l'abri des profanations des Païens. »

Foucher de Chartres (1) ne parle pas du tombeau de Godefroid ; il confirme toutefois les paroles de l'abbé de Nogent, en disant de Baudouin : *et sepelierunt eum in Golgotha, juxtà ducem Godefridum, suum germanum.*

Albert d'Aix, historien du xiie siècle (2) rapporte les détails des obsèques de Baudouin I, mort dans le désert, et ramené à Jérusalem sur ses instantes et si touchantes prières. « Après avoir procédé aux « cérémonies des funérailles chrétiennes, le patriar- « che le confia à la terre, près de la sépulture de « son frère Godefroid, au lieu dit le Calvaire, dans « le vestibule même (transept) de l'église du Saint- « Sépulcre. On lui érigea un tombeau tel qu'il con- « vient à la majesté royale, c'est-à-dire en marbre

(1) Foucher, natif de Chartres, partit pour la première croisade avec Robert, duc de Normandie et devint ensuite chapelain de Baudouin I, roi de Jérusalem, qu'il ne quitta plus. Son récit est précieux.

(2) Historia Hierosolymitanæ expeditionis, edita ab Alberto canonico ac custode acquensis ecclesiæ.—Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum historia, Hannoviæ 1611, 2 vol. in-folio.

D'après un passage du vi^e livre de son histoire, on voit qu'il était d'Aix-la-Chapelle, et non d'Aix en Provence.

Digitized by Google

« blanc richement travaillé; son frère Godefroid « avait reçu le même honneur (1). »

Guillaume de Tyr, qui, après avoir fait l'éducation de Baudouin IV (dit le lépreux ou le mézel), fut chancelier du roi Amaury, est assurément l'un des témoins les plus respectables qu'on puisse citer pour déterminer avec précision le lieu de la sépulture des rois latins jusqu'à la fin du xiie siècle.

Or voici ce qu'il dit textuellement liv. ix, c. xxiii :

Au mois de juillet Godefroid devint malade et ne tarda pas à mourir... « Eodem mense julio videlicet, idem « Dominus Godefridus, regni Hierosolymorum egregius « moderator, valida et incurabili correptus ægritudine « ægrotare cœpit ad mortem.... obiit autem decimo « quinto Cal. Augusti, anno ab incarnatione Domini mil- « lesimo. Sepultus est verò in Ecclesiâ Dominici sepul- « chri, sub loco Calvariæ, ubi passus est Dominus, ubi « et successoribus ejus usquè in præsentem diem pro « sepulturâ deputatus est locus. Il trépassa le 15 juillet « de l'an 1100 de l'Incarnation, et fut enterré dans « l'église du Saint-Sépulcre, sous le Calvaire, où le « Seigneur avait souffert la passion. C'est là que jus- « qu'aujourd'hui sont enterrés ses successeurs. »

(1) « Catholicis exequiis expletis, a Domino patriarcha terræ « commendatus, juxta fratris uterini Godefridi sepulcrum, in loco « Calvariæ, *in vestibulo templi dominici sepulchri*, mausoleo, si- « cut decet reges, in memoriam et honorem sui nominis, magno « et magnifico opere et marmore candido polito, inter cæteros « sepultos promotus est, sicut et frater ejus Godefridus eodem « mausolei honore sublimatus est, lib. xii, ch. 27.

Digitized by Google

Puis il ajoute successivement :

Baudouin I, transporté à Jérusalem le dimanche des Rameaux, fut enterré, avec une pompe toute royale, sous le Calvaire, au lieu dit Golgotha, près de son frère Godefroid. — « Eâ Dominicâ quæ dicitur in Ramis « palmarum, in urbem introductus, et juxtâ fratrem sub « Calvariæ, in loco qui dicitur Golgotha, regiâ magnifi- « centiâ sepultus est. Lib. XI, c. XXXI. »

Baudouin II fut enterré, parmi les rois ses prédécesseurs, sous le Calvaire, devant le lieu dit Golgotha, à la grande douleur des siens, et avec des funérailles royales. « Sepultus est autem inter prædecessores suos piæ « recordationis reges, sub monte Calvariæ, antè locum « qui dicitur Golgotha, multâ suorum curâ et solemnibus « obsequiis, regiâ dignis magnificentiâ. Lib. XII, c. I. »

Foulques d'Anjou fut transporté à Jérusalem avec les honneurs ordinaires, tout le clergé et le peuple venant à sa rencontre ; il fut royalement enterré parmi les rois ses prédécesseurs, dans l'église du Saint-Sépulcre, sous le Calvaire, à droite en entrant, et près de la porte. « Hierosolymam cum debita delatus honori- « ficentiâ, occurrente universo clero et populo, in eccle- « siâ Dominici sepulchri, sub monte Calvariæ, introeun- « tibus ad dextram, secùs portam, inter alios felicis « memoriæ reges, ejus prædecessores..... regiâ magni- « ficentiâ sepultus est. Lib. XII, c. XI. »

Baudouin III fut enterré avec pompe dans l'église du Saint-Sépulcre devant le lieu du Calvaire, où le Seigneur fut crucifié pour notre salut, parmi ses prédécesseurs. « Cum summâ reverentiâ et regalibus exequiis, « occurrente ei clero et universo populo civitatis, in « ecclesiâ Dominici sepulchri antè Calvariæ locum, ubi

Digitized by Google

« pro salute nostrâ crucifixus est Dominus, honorifice, « inter suos prædecessores, sepulturæ traditus est. « Lib. XVIII, C. XXXIV. »

Amaury fut enterré entre ses prédécesseurs, et près de son frère, sur la même ligne, devant le lieu du Calvaire. « Sepultus est autem inter prædecessores suos, « secùs fratrem, in eadem lineâ, antè locum Calvariæ. Lib. XX, C. XXXIII.

L'histoire de Guillaume de Tyr ne va que jusqu'à la mort de son royal élève, Baudouin IV, dit le lépreux ou le mézel, mais son continuateur, Hérold (1), dit à son tour, sans toutefois indiquer ses preuves, qu'à la mort du roi Baudouin IV, son corps fut porté au Calvaire dans le lieu destiné à la sépulture des rois : « corpus ejus, « postquàm mors ejus palàm facta est, per prin- « cipes, mausoleo regio in calvariæ loco illatum, « atque solemni principum pompâ funeratum est, « mœrentibus publicè cunctis, Tyrensi archiepis- « copo, pro æde sancti sepulchri, ipsum laudante. « lib I, C. III. »

L'auteur de la chronique des comtes d'Anjou (2) qui s'arrête à 1137, dit également que Baudouin I,

(1) De bello sacro continuatæ historiæ libri VI commentariis rerum Syriacarum Guillielmi Tyrensis, archipiscopi additi, Joanne Herold Hoechstéttensi authore, basileæ, in-fol. 1560. — Herold était un écrivain du XVIe siècle.

(2) *Gesta consulum Audegavensium, auctore Monacho Benedicdictino Majoris Monasterii. Luc. d'Achery, Spicil.* p. 399.

Digitized by Google

mort à El-Arisch, fut transporté à Jérusalem et enterré, selon ses vœux, près de son frère, au lieu dit Golgotha. « Eum in villâ quæ Laris dicitur de-
« functum et lecticâ Jerusalem allatum, regiâ am-
« bitione in Golgotha, juxtà germanum suum, regem
« videlicet Godefredum, sepelierunt. »

Mathieu d'Édesse, auteur d'une histoire d'Arménie et écrivain du XIIe siècle, périt au siège de cette ville par le fameux Zenguy, en 1144. Il raconte la maladie et la mort de Godefroid, qu'il attribue à un empoisonnement, et il ajoute que le corps du prince *fut enterré près du Calvaire*. Michaud, biblioth. des croisades, t. III, p. 482. Le manuscrit de cet ouvrage existe en partie à la bibliothèque de Paris.

Après l'archevêque de Tyr, qui fut témoin des convulsions du royaume de Jérusalem, arrive un autre écrivain célèbre, dont l'éloquence contribua à prolonger l'agonie du royaume. Jacques de Vitry (1) n'est pas un étranger pour la Belgique. Après avoir été chanoine régulier en la célèbre abbaye d'Oignies, près de Charleroi, il suivit les Croisés dans le Levant où il vécut longtemps, et fut évêque de Ptolémaïs (St-Jean-d'Acre). Le pape Grégoire IX le créa cardinal en 1230, avec le titre d'évêque de Frascati

(1) Jacobi de Vitriaco primum Acconensis, deinde Tusculani episcopi, et S. Ecclesiæ R. Cardinalis, sedisque apostolicæ in Terra Sancta, in imperio, in Francia, olim legati, libri duo, quorum prior orientalis, sive Hierosolymitanæ, alter occidentalis historiæ nomine inscribitur. Duaci 1597, in-18.

Digitized by Google

(Tusculum). Il mourut en 1244, après avoir rempli plusieurs missions importantes. L'on conservait à l'abbaye d'Oignies, où son corps avait été transporté, d'après Thomas de Cantimpré, nombre d'objets précieux qui avaient appartenu à cet illustre cardinal. Le dernier prieur de cette abbaye, convertie aujourd'hui en une florissante manufacture de glaces, en a fait présent à la congrégation des sœurs de Notre-Dame de Namur : on les y conserve précieusement avec d'autres objets rares que les archéologues ne manquent guère d'aller visiter.

Jacques de Vitry ne parle que de la sépulture de Baudouin I. Le roi Baudouin, dont la mémoire sera éternellement bénie, dit-il, fut enterré sous le Calvaire, au lieu dit Golgotha, avec les honneurs dus à la dignité royale : « Prædictus rex Baldouinus, « cujus memoria in benedictione erit usquè in per- « petuum.... viam universæ carnis ingressus, sub « calvariâ, in loco qui Golgotha dicitur, hono- « rificè, prout regiæ competit magnificentiæ, est « sepultus. » Cap. XXIX, p. 60.

Bernard le trésorier semble avoir été au service de l'empereur Frédéric II, qui entreprit, comme l'on sait, la 6e croisade (1227). C'est assurément l'un des principaux historiens des croisades, et il mérite grande confiance (1).

(1) Bernardi Thesaurarii liber de acquisitione Terræ-Sanctæ ab anno MXCV usquè ad annum circiter MCCXXX, gallicè scriptus, tùm in latinam linguam conversus, circiter annum MCCCXX, à

Digitized by Google

Il dit, en parlant de la mort de Godefroid de Bouillon : il mourut le 10 juin (1) et fut enterré avec de royales funérailles dans l'église du Saint Sépulcre. Le lieu de sa sépulture devint, et est jusqu'à ce jour celui de la sépulture des rois de Jérusalem. « Defunctus est itaque Godefridus Lotharingiæ dux et « Hierosolymitanus rex, x junii, anno incarnationis « filii Dei, J.C. et in ecclesiâ sancti sepulchri, in « quo Dominus noster Jesus Christus fuit cruci af- « fixus, regalibus obsequiis sepelitus. Qui locus in « sepulturam regum Hierosolymorum usquè hodie « deputatus (2). » Cap. LXXXIII, p. 729.

Il dit ensuite de Baudouin I : son corps fut transporté à Jérusalem, et la veille de la résurrection du Seigneur, enterré dans l'église du Saint-Sépulcre, sous le mont Calvaire, au lieu dit Golgotha, et près de Godefroid, son prédécesseur et son frère. « Corpus

fratre Francisco Pipino, Bononiensi. Muratori rer. ital. script. t. VII, p. 659. Pipin avait fait en 1320 le voyage de Jérusalem, et le texte français de Bernard semblait perdu, lorsque M. Michaud le retrouva à la bibliothèque publique de Paris, sous le n° 6744, in-fol.

(1) Ceci est une erreur : Godefroid mourut le 15 juillet.

(2) Ces mots *usquè hodiè* sont remarquables. Bernard doit avoir constaté ce qu'il disait, puisque le 18 mars 1229 il se trouvait avec l'empereur, dans l'église du Saint-Sépulcre. Le moine Pipin qui a traduit la phrase de Bernard, sans y faire la moindre observation, avait fait lui-même le voyage de Jérusalem en 1329. L'on peut donc affirmer qu'au XIVe siècle les tombaux des rois latins, enterrés à Jérusalem, n'avaient pas été changés de place, et se trouvaient encore au pied du Calvaire, à droite, en entrant dans l'église du Saint-Sépulcre.

Digitized by Google

« ejus regio more compositum, in Hierusalem dela-
« tum est, et in vigiliâ resurrectionis Dominicæ, in
« Basilicâ sancti sepulchri, suprà Calvariæ montem,
« loco qui Golgotha dicitur, regalibus obsequiis est
« sepultus, juxtà Godefridum ejus prædecessorem
« et fratrem... » Cap. CI, p. 743.

Il dit à peu près la même chose à propos de Baudouin II : il fut enterré sous le Calvaire, devant le lieu dit Golgotha, avec ses prédécesseurs. « Se-
« pultus est quoque in monte Calvariæ, ante locum
« qui Golgotha dicitur, cum prædecessoribus suis,
« prælatis et principibus ac cæteris nobilibus regni
« exequias ejus solemniter peragentibus. » Cap. CXXIV.

Il ne dit rien de la sépulture de Foulques, de Baudouin III, ni d'Amaury, mais il s'explique en ces termes sur celle de Baudouin IV, le lépreux : Peu de temps après, le roi Baudouin fut délivré des misères de la vie, et enterré sous la montagne du Saint-Sépulcre, où les autres rois latins de Jérusalem étaient ensevelis, c'est-à-dire sous le mont Calvaire.
« Rex Balduinus non multò post, vitâ cum morte
« reluctante, exemtus est a rebus humanis, et sepul-
« tus in monte sancti sepulchri, ubi et alii latini
« reges Hierusalem erant appositi, scilicet in monte
« Calvariæ. » Cap. CXLVI.

Enfin, en racontant la mort prématurée du petit Baudouin, neveu du roi lépreux, Bernard constate une dernière fois que tous les rois latins avaient été, jusqu'à cette époque, enterrés les uns près des au-

Digitized by Google

tres, c'est-à-dire au pied du Calvaire. Bientôt le petit roi, placé, dit-il, sous la garde de Josselin, oncle de sa mère Sybille devint malade, dit-il, et mourut. Comme il fallait l'enterrer avec les honneurs de la royauté, le comte Josselin conseilla de confier son corps aux Templiers, qui le transporteraient à Jérusalem. C'est ce qui eut lieu. Les Templiers se chargèrent donc de porter le roi défunt à Jérusalem, où il fut enterré parmi ses prédécesseurs. « Puer autem rex, quum « esset Acon in custodiam Joncelimi, matris ejus « comitissæ Sibiliæ avunculi, valetudinem adversam « incurrens, vitâ defungitur. Quumque regalibus « sepeliendus esset exsequiis, comes Joncelinus.... « suggessit.... ut.... traderetur corpus Templariis « per eos in Hierusalem transferendum, quod et « factum est.... et Templarii regem defunctum « Hierusalem portaverunt, ubi apud ejus prædeces- « sores regaliter est humatum (1). » Cap. CXLVII.

Cette série de témoignages contemporains, ou d'une valeur égale, ne serait contredite, s'il fallait en croire la *bibliothèque des croisades,* que par un seul auteur qui vivait vers le milieu du XIIIe siècle et qui, après avoir été de l'ordre de St-Benoît, passa ensuite dans celui des Frères Mineurs et devint

(1) Ce dernier mot mérite une attention particulière : il a une valeur sur laquelle nous aurons à revenir. Le mot *humatum* démontre mieux en effet que les mots *sepeliendum, tumulatum,* etc. que les corps des rois étaient placés dans des fosses ereusées en terre.

Digitized by Google

abbé de Stade (1). Copiant l'historien Ekkard, il attribue la mort de Godefroid à une peste qui se serait déclarée dans la Palestine, et qui aurait été occasionnée par les exhalaisons des cadavres et la corruption des eaux. Il ajoute, dit Michaud, qu'on aurait érigé à ce monarque un tombeau en marbre de Paros, *dans le vestibule de l'église de Golgotha,* EN FACE DU CALVAIRE.

Ainsi, d'après lui, ce serait à gauche, et non à droite de l'entrée de l'église, que se trouvaient le tombeau de Godefroid de Bouillon, et par conséquent ceux de ses successeurs. Mais M. Michaud s'est trompé, et le texte d'Albert confirme tout ce que nous avons dit précédemment; voici en effet ses propres expressions : « *Antè montem* Calvariæ in vestibulo « Golgothanæ ecclesiæ extat mausoleum ejus lapide « pario constructum...

Ante montem Calvariæ doit se traduire *au-devant* et non vis-à-vis du mont Calvaire. Au surplus le texte latin eût-il été conforme à la traduction de M. Michaud, on pourrait objecter à l'abbé de Stade qu'il n'avait pas même vu les Saints Lieux, et dès lors on pourrait lui opposer avec avantage le témoignage d'anciens voyageurs qui visitaient l'église du Saint-Sépulcre longtemps après, c'est-à dire vers le milieu du XIVe siècle.

(1) Historiographia Alberti, abbatis Stadensis, à condito orbe usque ad ann. MCCLVI. Wittembergæ 1608. in-4°.

Digitized by Google

Rodolphe de Zuchen (1), qui parcourut la Terre-Sainte de 1336 à 1350, rapporte qu'il vit, dans *une chapelle sise au pied du mont Calvaire*, les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère.

« Auff dem berg calvarie ist auch ein capell.... « in diesem..., sind begraben die durchluchtigen « fürsten Godefroid von Bullion, und sein bruder « Baldoinus, die ersten christlichen kônig in Jerus. « Welche das gelobd land mit grosser mühe bekriegt « and inngehabt den Saracenen unseglichen scha- « den, zugezügt und der christenheit viel guts gethan « haben.... »

JEAN DE MANDEVILLE (2) qui voyagea en Orient pendant 33 années consécutives, et vint mourir à Liège en 1371, s'occupe du mont Calvaire, à la page 19 du manuscrit que nous avons consulté, et ajoute : « et là il y a un autel, au pied du mont et « devant celui autel gist Godefroid de Buillon « et autre roy xrtian qui furent roy de Jhrlem. » (Bibliothèque de Bourgogne, ms. n° 14787.)

(1) Reisbuch des heyligen lands, Francf. s/m. 1609. — In-folio.

(2) Le Dr T. Tobler l'appelle *John Maundeville* : zwei bücher topographie von Jérusalem, XXIX. Son voyage a paru sous le nom de Jean de Montevilla dans le Reiszbuch desz heyligen lands.

V. Divæi opera varia, Lovanii, in fol°, 1708. — Historial account of discoveries and travels in Asia. — Edimburg, 1820, t. I. — Mémoires de la société géographique de Paris, notice de M. d'Avezac, t. 4.

Digitized by Google

Nous verrons plus tard que tous les autres voyageurs confirment l'allégation du touriste anglais jusqu'au moment où une main sacrilége vint modifier la position primitive des tombes royales.

A quelle époque les tombeaux des Princes qui gouvernèrent Jérusalem de 1099 à 1187 cessèrent-ils d'occuper en entier la place d'honneur qui leur avait été assignée dans l'église de la Résurrection? C'est ce que je n'ai pu découvrir nulle part, et mes recherches à ce sujet ne peuvent guère être accusées d'erreur, puisque MM. Willis et Tobler, qui se sont occupés spécialement de cette église, ne contiennent rien à cet égard.

Radzivill (1) est le premier qui fasse mention (1583) de ce déplacement déplorable. Il dit p. 55 : « Nous « vîmes également les tombeaux du roi Baudouin « et de Godefroid de Bouillon son frère. Il y a, en « outre, six autres tombeaux absolument pareils « aux premiers, mais dont les inscriptions ne peu- « vent être que difficilement déchiffrées (2), à cause

(1) Jerosolymitana peregrinatio illustrissimi principis H. C. Radzivili, ducis Olicae et Niesvisii palatii Vilnensis, militis Hierosolymitani etc. primùm à Fretero custode Varmiensi, ex Polonico sermone in latinum translata. Antverpiæ, 1614, in-folio.

(2) Il y a ici exagération certaine, car une foule d'auteurs postérieurs les déchiffrèrent fort bien.

Digitized by Google

« de leur ancienneté. Il n'y en a que trois dans la « chapelle (d'Adam) : les autres en sont éloignés « et placés dans l'église même. — Vidimus etiam « sepulchra Balduini Regis et Godefridi Bullonii « fratris ejus, qui terram sanctam è manibus infi- « delium recuperarunt, et ipsam civitatem Hieroso- « lymitanam trigesimo nono obsidionis die anno « 1098 (alii tamen 1099 die quintadecima julii id « factum volunt), in potestatem suam redegerunt. « Sunt etiam et alii quinque vel sex sepulchra uno « eodemque modo et formâ constituta, quorum « inscriptiones ob vetustatem difficulter leguntur. « Apparet græcæ gentis hominum ea fuisse. Non « habentur pro sanctuariis. Quoniam verò capella « (*ubi tria tantum sunt monumenta*, cùm alia procul « ab illâ sint in ecclesiâ posita) est sub ipso calvariæ « monte constructa, fissura illa quæ inter crucem « Christi et lævi latronis facta erat, optimè inferiùs « in rupe apparet quàm latè diducta fuerit. »

Et p. 114. « L'entrée de l'église est au milieu : à « droite sont les tombeaux des rois dans une cha- « pelle appartenant aux Grecs. Non loin de la porte « d'entrée, on voit la pierre sur laquelle le Christ, « détaché de la croix, fut embaumé; un peu plus « loin, entre deux colonnes, se trouvent, contre le « sanctuaire des Grecs, deux autres tombeaux ap- « partenant aux enfants et aux parents des rois de « Jérusalem : leurs inscriptions, consommées par « le temps, ne peuvent être déchiffrées. — Ingressus « in Ecclesiam est in medio, meridiem versùs : ad

Digitized by Google

« dextram sunt sepulturæ regum Galliæ in capellà « Græcorum. E regione portæ est positus lapis in « quo Christus, è cruce depositus, fuit aromatibus « inunctus. *Paulò ulteriùs ad duas columnas* sunt « duæ sepulturæ aliæ, propè partem sanctuarii « Ruthenorum..., filiorum vel propinquorum alio- « rum prædictorum regum : epitaphia vetustate con- « sumpta legi non possunt. »

A partir de cette relation, tous les pèlerins jusqu'à Châteaubriand (1806) sont d'accord pour placer dans la chapelle d'Adam, à droite, trois tombeaux, ceux de Godefroid de Bouillon, de Baudouin I et de Melchisedech (1), en face, d'autres tombeaux de même forme, mais dont le nombre varie selon les auteurs. Puis ils disparaissent tous ensemble, et l'enchaînement des faits démontre que ceux qui profitèrent de l'incendie de 1808 furent les mêmes que ceux qui déplacèrent vers le commencement du XVIe siècle une partie des tombeaux, pour les déposer dans une endroit où, exposés à toutes les injures des passants, ils devaient nécessairement tomber en ruine et disparaître.

Nous avons vu que les écrivains contemporains

(1) Quelques auteurs disent, il est vrai, que le deuxième tombeau est celui de Baudouin-du-Bourg, qu'ils confondent à tort avec Baudouin I. Quant à la tradition qui assigne ce troisième tombeau à Melchisedech et dont Breydenbach fait le premier mention (1483), nous en ferons bonne justice, en démontrant que c'était également le tombeau de l'un de nos rois latins, probablement celui de Baudouin II.

Digitized by Google

plaçaient les tombeaux de nos rois latins au pied du Calvaire, en entrant dans l'église, à droite, et sur une même ligne, comme le dit Guillaume de Tyr, liv. xx, cl. 33 : nous l'avons démontré par les citations empruntées successivement à Foucher de Chartres, Guibert de Nogent, Foulques d'Anjou, Guillaume de Tyr, Jacques de Vitri, Bernard le Trésorier, et Saewulf, voyageur du XIIe siècle. Citons d'autres voyageurs qui attestent que cet état de choses s'était maintenu pendant les XIIIe, XIVe et XVe siècles, et avait subsisté jusqu'à une époque très-rapprochée du changement révélé par Radzivill au XVIe siècle.

L'intéressante relation de GUILLEBERT DE LANNOY (1), célèbre voyageur du XVe siècle, et ambassadeur de Philippe le Bon, contient le chapitre suivant :

« S'ensieuvent les pèlerinages, pardons et indul-
« gences de Surye et d'Égypte, p. 48. Et veulliez
« sçavoir que en quelconques lieux cy-après nom-

(1) Voyages et ambassades de messire Guillebert de Lannoy, chevalier de la Toison d'or, 1399-1450, Mons, 1840, 8°; dixième publ. de la société des bibliophiles du Hainaut. M. Schayes, de l'Académie royale, en prépare une nouvelle et meilleure édition d'après le manuscrit que possède M. le comte G. de Lannoy, grand-maître de la maison de S. A. R. le duc de Brabant.

V. dans les *voyageurs belges*, t. I, p. 127 l'intéressante notice que donne le baron de Saint-Genois sur cet illustre voyageur belge, qui mourut le 22 avril 1462, et fut enterré à Lille, en l'église de saint Maurice.

Digitized by Google

« mez, où vous trouverez le signe de la croix, il y « a plaine absolucion de paine et de coulpe; et ès « aultres lieux nommez cy-après *où point n'y a le « signe de la croix, il y a sept ans et sept quarantaines « de pardons;* et furent données les dictes indul- « gences de saint Silvestre, pape, à la prière de « saint Constantin, empereur, et de madame sainte « Hélène, sa mère . . . . . p. 50. Item « où fut trouvé le chief de Adam — *Item les « sépulchres des roys, c'est à sçavoir de Godefroy et « Bauduin* (1). »

L'auteur anonyme de l'EPITOME BELLORUM SACRORUM (2), qui vivait en 1422, avait visité la Terre Sainte (*oculatus Terræ Sanctæ testis et inspector,* dit Canisius, son éditeur). Il déclare formellement, après avoir rapporté la mort de Godefroid de Bouillon que ce prince illustre fut enterré sous le Calvaire, et que, sur son tombeau à droite, près de la porte d'entrée, dans la chapelle des Géorgiens, l'on grava cette inscription en prose . . . *Sepultus est sub monte Calvariæ princeps nobilissimus et spectatissimus omnium Regum et Principum* . . . . super sepul-

(1) Déjà du temps de Radzivill ces indulgences n'existaient plus. Non habentur pro sanctuariis, dit-il, ep. II, p. 55.

(2) Epitome bellorum quæ a christianis principibus pro recuperatione Terræ Sanctæ suscepta sunt, ab incerto auctore conscripta, et nunc primûm in luce prolata ex M. Cod. monasterii sancti Magni, ad pedem Pontis Ratisbonensis, *antiquæ lectionis* tom. VI et ultim. Noviomagis et Ingolstadii 1604, in-4°, p. 249.

Digitized by Google

chrum . . . . juxtâ ostium à dextris in capellâ Georgitarum (1) sculpta est hæc prosa. . . . . .

Baudouin I fut enterré, dit la même auteur, en face du tombeau de son frère germain, sous le Calvaire : « Ex opposito sepulchri sui fratris ger-
« mani sub sancto monte Calvario in Domino est
« tumulatus. »

Baudouin-du-Bourg, continue-t-il, mourut la treizième année de son règne, et fut enterré à une petite distance du Saint-Sépulcre, non loin du mur du grand chœur de l'église. « Tredecimo anno regni
« sui obiit in pace; modicâ distantiâ a sepulchro
« Christi, juxtà murum chori, sub lapide requiescit
« tumulatus. »

Ces mots *juxta murum chori* ne doivent pas faire équivoque, et n'ont aucune analogie avec la position ultérieure des 5 ou 6 tombeaux que nous trouverons contre le chœur, en face de l'entrée. Il ne faut pas perdre de vue que *juxtà* ne signifie pas *contre*, mais *proche, lez, auprès;* or la chapelle d'Adam était très-rapprochée du chœur de l'église. J'en dirai autant en ce qui concerne la relation de Jean Tucher (1479). « Balduinus von Burgund ligt auch begraben
« bey der mauer des tempel des H. Grabes, p. 673.
« Il venait de dire : Gottfrid von Pullen (sic) ligt
« begraben im tempel auff den bergs Calvarie. »

Foulques d'Anjou fut enterré, dit toujours le

(1) Cette chapelle appartenait en effet aux Géorgiens. Jean Tucher, 1479, — reisbuch des heyligen lands, Francf. s/m, 1609, in-folio.

Digitized by Google

même auteur, dans le même endroit que les rois, ses prédécesseurs : « In loco aliorum regum piæ « memoriæ tumulatus. »

Il se borne à dire de Baudouin III : la vingt-troisième année de son règne, il mourut sans enfants et fut enterré royalement *auprès de ses pairs,* c'est-à-dire, auprès des rois ses prédécesseurs. « Anno « regni sui vicesimo tertio, sine liberis, de hoc sæ- « culo migravit, *suis cum paribus* sanctæ sepulturæ « honore regio commendatus. » Il ne dit rien d'Amaury, mais il est plus précis à l'égard de Baudouin IV : « A l'instar des autres rois défunts, il fut enterré près du grand chœur de l'église, contre le mont Calvaire. « More aliorum regum defunctorum « juxtà chorum sancti sepulchri (1), contrà montem « Calvariæ traditus sepulturæ. »

Enfin il dit du dernier roi, mort en bas-âge, et enterré dans l'église du Saint Sépulchre : le huitième seigneur et septième roi des Latins fut Baudouin V, qui mourut la même année que son oncle, et fut enterré auprès de lui dans un tombeau de petite dimension. « Octavus dominus et septimus rex « Latinorum fuit quintus Baldewinus, qui eodem « anno quo avunculus suus defungitur ; absque re- « giis actibus, quasi de utero translatus ad tumulum, « citius evolavit, et juxtà suum avunculum (Bau-

(1) Remarquons ici l'antithèse entre les particules *juxtà* et *contrà* : elle empêche toute équivoque dans laquelle pourrait tomber un lecteur inattentif.

Digitized by Google

« douin IV) in modico sepulchro regio est tumula-
« tus. » Il fut donc enterré *contre* le mont Calvaire, comme l'avaient été Godefroid de Bouillon et son frère Baudouin.

Cinquante ans plus tard, la situation des tombeaux était, peut-être, déjà changée. On lit en effet dans la relation du voyage de Jean Tucher, de Nurenberg, en 1479 et 1480 (1) : « Im tempel gegen
« mittag warts, da ligt begraben konig Baldtman
« und Herzog Gottfriedt von Pullen, ound konig
« Melchisedech. Mehr siben konige darinne begra-
« ben in wolgezierten graben, die das heilige landt
« innen gehabt haben, 88 jahr und 19 tage, nach
« einander..... p. 663. » Godefroid de Bouillon, poursuit-il, était enterré au pied du Calvaire, *auff den bergen Calvarie,* et Baudouin II, (qu'il appelle Balduinus von Burgund) contre le mur du chœur : *bey den mawer des chors :* mais n'est-ce pas la répétition de cette phrase de *l'epitome B. S.* « *Juxtà murum chori?* »

Je regrette de voir que M. T. Tobler, se basant sur ce passage de *l'epitome,* soit d'avis que, dès cette époque, il y eut contre le grand chœur des Grecs, une rangée de tombes royales, entre lesquelles le tombeau du petit Baudouin : d'après lui la chapelle d'Adam ne contenait que les tombeaux de Godefroid et de Baudouin. Je désire beaucoup que ce savant auteur puisse se ranger à mon opinion.

(1) Reisbuch des heyligen lands, Francf, s/m. 1606, in-folio.

Digitized by Google

L'une des premières relations imprimées des voyages à la Terre-Sainte est celle de Bernard de Breydenbach, doyen de l'église de Mayence, qui visita Jérusalem et le Mont Sinaï en 1483. Cet *ouvrage*, dit Aug. Bernard, (*Bulletin du bibliophile belge*, 2e série, t. I, 1853), *fut admirablement accueilli par ses contemporains*, et, indépendamment de l'édition latine (1), il en parut une traduction allemande, française et flamande. Breydenbach, qui voyageait en société du comte de Solms (2), était accompagné d'un peintre, Erhardt Rewich, d'Utrecht, qui dessina les gravures de la relation, et soigna l'impression du voyage. Il se rencontra à Jérusalem avec d'autres pèlerins de distinction, entre autres avec Hans Werli von Zimber, Henri von Stoffel, Hans Truchses von Waldpurg, et Bernard von Rechberg, dont le voyage fut écrit par Félix Fabri, dominicain d'Ulm (3).

Le 13e jour de juillet, dit Breydenbach, nous fûmes invités à quitter l'église de la Résurrection.

(1) Opusculum sanctorum peregrinationum ad sepulchrum Christi et in civitate Moguntinâ anno salutis 1486, in-4°. La famille Breydenbach existe encore en Allemagne.

(2) Le comte de Solms mourut à Alexandrie après une grave et douloureuse maladie. La relation de Breydenbach se trouve, sous le nom de ce gentilhomme, dans l'ouvrage intitulé : *Reisbuch des heylighen lands*, etc. Francfort s/m, 1609 in-folio. La famille des barons de Breydenbach existe encore dans le pays de Nassau.

(3) Reisbuch des heylighen lands, etc. Francfort s/m. 1609, in-folio.

Digitized by Google

En sortant, nous vîmes vers le midi les tombeaux des rois chrétiens, à savoir ceux du Roi Melchisedech et du Roi Baudouin, ainsi que celui du Duc Godefroid de Bouillon, premier roi de Jérusalem, qui eut sept successeurs. Ces princes furent ainsi enterrés honorablement, comme il l'avaient bien mérité par la conquête de Jérusalem et leurs victoires.

« His omnibus peractis orto jam sole et clariùs « refulgente, die scilicet tertiâ decimâ mensis julii, « apertis templi ostiis per paganos qui nos intro- « miserant, evocabamur : exeuntes ergò vidimus « sepulchra christianorum regum, versùs meridiem « in templo, videlicet regis Melchisedech et regis « Waldani : item ducis Gotfridi de Bulion, primi « regis Hierosolymitani, cui septem alii in eodem « regno immediatè successerunt, qui et ibi sepulti « sunt omnes honorificè satis, quippè qui Jerosolymâ « et Terrâ Sanctâ recuperatâ, gloriosis claruerunt « victoriis et triumphis....., p. 31, verso. »

Le P. Félix Fabri, d'Ulm (Schmidt), rédacteur du voyage entrepris par le comte de Rechberg en même temps que celui du comte de Solms, de Breydenbach, et de Rewich, énonce déjà un doute sur la tradition relative au tombeau de Melchisedech, tradition absurde comme l'observe fort bien le docteur T. Tobler et que nous tâcherons d'expliquer ultérieurement (1) afin de prouver qu'elle n'est qu'une

(1) *Man Glaube dass Melchisedech da beyraben liege, ein meinnung übrigens, die keine namhafte wertheidigen fand.* Golgatha :

Digitized by Google

nouvelle ruse des Grecs pour étouffer la mémoire importune des rois Latins.

Il y a, dit Fabri, sous le Calvaire, une chapelle dans laquelle sont enterrés Baudouin et Godefroid et les autres princes qui après avoir conquis le Saint-Sépulcre et la Terre-Sainte furent les premiers rois de Jérusalem. Les prêtres orientaux prétendent aussi que Melchisedech fut enterré dans cette chapelle, mais les Latins ne font pas grand cas de cette prétention. — « Da stehet unter dem « berg Calvarie ein capell..... in der.... ligen « vergraben die starcken Baldawinus und Gott- « fridus und andere die gewunnen das h. Grab « und das h. Landt, und waren die ersten Latei- « nischen konig zu Jerusalem. Es sprechen auch « die orientischen priester (1) dass Melchisedech « in der capell vergraben lige, da wir lateinischen « wenig von halten. *Siben konige ligen da ver- « graben*, christen, die das h. Land innhalten « 88 jar and 19 tage, darnach ward es unter konig Gwido verloren...., p. 248. »

Le Huen, qui visita les Lieux Saints en 1487 (2), dit à son tour : « Dessoubz le lieu du Golgotha au

seine kirchen und klöster, nach quellen und anschau von Dr Titus Tobler. — St Gallen und Bern. 1851.

(1) Cette tradition apppartient aux orientaux : les églises de l'occident ne l'admettent point : die sage gehört den Morgenländern; die abenländischen kirchen nimmt sie laut nicht an. T. Tobler, ibidem.

(2) Des saintes pérégrinations de Jhérusalem, et des environs et

Digitized by Google

« Calvaire à senestre est une chapelle en lonneur
« Anane et de Monseigneur saict Jehan : et au bout
« de cette chapelle basse sont ensepuelliz Godefroy
« de Billon, roy de Jérusalem, et Baudouin, son
« frère. »

des lieux prochains, tiré du latin de Bernard de Breydenbach, par frère Nicolas de Huen, Lyon. 1488, in-folio.

Cette édition, dit *van Hulthem*, en tête de l'exemplaire de la bibliothèque de Bourgogne, mérite une attention particulière, parce qu'elle est la première, faite en France, qui contienne des planches gravées sur cuivre. Ou je me trompe fort, ou les planches de Le Huen sont celles que Rewich, d'Utrecht, avait gravées pour les diverses éditions du voyage de Breydenbach. L'ouvrage de Le Huen, quoiqu'il reproduise en général le texte de Breydenbach, n'en est pas une simple traduction néanmoins. Breydenbach était à Jérusalem en 1483, Le Huen en 1487. Ce dernier indique diverses circonstances étrangères à Breydenbach. Cette relation intéressante et rare est dédiée « à très-haulte, très-crestienne et très-
« redoubtée princesse la roine de France Marguerite... par frère
« Nicole Le Huê, humble professeur en saicte théologie, religieux
« à la mère de Dieu Nostre-Dâe des Carmes du Côvêt du Pôteauz
« de mer et de la feue roine Charlote, que Dieu absolue, confesseur
« et devot chapellain, etc. »....

Cette Marguerite, *roine de France et très-redoubtée princesse*, avait alors environ huit ans. Fille unique de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, après la mort de sa mère (1482), elle fut envoyée en France pour être élevée avec les enfants de Louis XI et fiancée au Dauphin, également en bas-âge : ce dernier succéda à son père en 1483, à l'âge de treize ans, sous le nom de Charles VIII : en 1491, il renvoya Marguerite à son père, et épousa Anne, duchesse de Bretagne. La dédicace de Le Hueu prouve que la princesse belge porta quelque temps le titre de reine de France. L'on sait qu'elle fut ensuite fiancée au fils unique de Ferdinand et d'Isabelle, lequel ne tarda pas à mourir, et elle épousa enfin Phi-

Digitized by Google

La relation du voyage fait en 1495 par le prince palatin du Rhin, ALEXANDRE, et le comte de NASSAU (1) se borne à dire que dans une chapelle située près de la pierre de l'onction, on voit les tombeaux du duc Godefroid de Bouillon et de son frère Baudouin. Il en est de même du voyage de Pierre ADORNES (1476), qui fonda à Bruges la chapelle dite de Jérusalem (2). Sous cette montagne (du Calvaire) vers le midi, dit-il, est une petite chapelle, dans laquelle fut enterré ce noble Godefroid de Bouillon, qui fit vaillamment la conquête de la Terre Sainte. A gauche de cette sépulture se trouve celle de son frère, cet autre Judas Machabée. « Sub « hoc monte, in parte meridionali est capellula

libert II, duc de Savoie, dont elle n'eut point d'enfants. Gouvernante des Pays-Bas pour l'empereur Charles-Quint, son neveu, elle a laissé en Belgique une mémoire justement respectée, et sa statue décore la place principale de la ville de Malines, où elle faisait sa résidence habituelle.

L'on voit que l'ouvrage de Le Hueu a pour nous un intérêt tout particulier : on y lit que parmi les nobles seigneurs qui reçurent l'ordre du Saint-Sépulcre en sa présence, il s'en trouvait plusieurs de la Flandre. Le HUEN voyageait en compagnie de l'archevêque de Cambrai, dont la juridiction s'étendait alors sur une grande partie de la Belgique actuelle.

(1) Reisbuch der heylighen lands, Francf. s/m. 1609 — in-folio.

(2) Ce voyage n'a jamais été imprimé : l'extrait qui précède appartient à un manuscrit de la bibliothèque de Lille, et il est du à l'obligeance de M. Le Glay, archiviste général du département du Nord. M. de la Coste, membre de la chambre des représentants, et qui descend de la famille des Adornes, se propose, dit-on, de le publier.

Digitized by Google

« parva ubi adhùc videtur fissura quæ descendit ex « monte. In hâc jacet sepultus nobilissimus ille « Godefridus de Bilion qui strenuè venditis ducati- « bus scilicet ac comitatibus ac universo ejus patri- « monio, terram sanctam armis atque gladio expu- « gnando conquisivit. In parte vero sinistrâ ejus « frater, alter Judas Machabaeus, sepultus est. »

Ces deux relations ne font aucune mention des tombeaux placés hors de cette chapelle, contre le mur du grand chœur de l'Église : pourrait-on ad-admettre pareil silence, si réellement des monuments quelconques s'y étaient trouvés?

On lit dans le voyage de Pierre Desmet, dit Van Steebroek (1) (1505 et 1506) : Là est encore une petite chapelle dans laquelle se trouvent les sépultures de Godefroid de Bouillon et de Baudouin son frère, rois de Jerusalem. « Daer noch is een capelle- « ken daer die sepultueren van Goetfroyt van « Billoen noch steet, en van Baudewyn zyn broedt « koningen van Jhrlm die welcke zeer schoon zyn ».

Un autre voyageur belge, Jean de Zillebeek (2) (1513) disait « qu'en oultre y a une capelle tenant « au grant cœur a tout lung costé au sol; là des-

(1) Manuscrit n.12636, de la bibliothèque de Bourgogne. V. Saint-Genois, I, 199; revue de Bruxelles, art. de M. Schayes, 1839, p. 104.

(2) Je tiens cet extrait de l'obligeance de M. Rossignol, président du tribunal civil du Douai; c'est dans la bibliothèque publique de cette ville que se trouve la relation manuscrite de ce voyage.

Digitized by Google

« soubs fut trouvé le chief de nostre premier père « Adam, et découvre et voit-on *de là* le mont Cal- « vaire jusques à terre, et en la dicte capelle « ainsi qu'on entre sous œuvre, une tombe de « biau plain marbre Godefroy de Billion, et aultre « pareille tombe de Bauduyn son frère, roys de « Jérusalem. »

Un honnête marchand de drap de soie de Douai, Jacques Lesaige, dont M. Duthillœul, bibliothécaire de cette ville, a publié récemment une nouvelle édition (1), avait visité en 1518 la Palestine : « Tout « près de là, dit-il, une chapelle cavée (voûtée) au « piet du dit mont de Calvaire, dont à l'entrée, à la « bonne main, est la sépulture Godefroy de Bouillon, « et est escript sur la tombe en lettre latine, et « devant est sépulture Baudouin le frère dudit Godefroy.... p. 111.

Dès 1482, et par conséquent avant le pèlerinage de Breydenbach et de ses compagnons, un belge, Josse Van Ghistele, avait visité les Saints Lieux. « La relation si détaillée, si pleine d'intérêt qu'il « nous a laissée, dit M. de Saint Genois, et qui vaut à « plus d'un titre celle de son contemporain, Bernard « de Breydenbach, parut 4 fois en langue flamande, « telle que l'avait rédigée Ambroise Zeebout, et elle « fut traduite en français à Lyon en 1564. »

(1) Voyage de Jacques Lesaige, de Douai, à Rome, Notre-Dame de Lorette, Venise, Jérusalem et autres saints lieux, en 1518. Douai 1851, in-4°.

Digitized by Google

Je lis dans l'édition in-4°, Gand, 1572, ch. 25, p. 93 : immédiatement sous le mont Calvaire est une chapelle où l'on voit très-bien la fente du rocher. D'un côté se trouve le tombeau du chevaleresque Godefroid de Bouillon qui fit la conquête de la majeure partie de la Terre Promise; de l'autre côté est le tombeau de Baudouin, son frère, qui fut roi après lui. « Recht onder den bergh van Caluarien « is noch een capelle ghenoech ghehouden der steen « rotse... oock aen de zelve zyde so is de sepultuere « van den ridderlycken Godefroot van Builloen, de « welcke conquesteerde t' zynen tyd en den mees- « ten deel van den lande van Geloften, ende over « des slyncker zyde van de voorzeyde capelle, is 't graf ende tombe van Boudewyn, zynen broedere, « die naer hem coninc waer.

Jean van Ehrenberg (1) qui partit de Venise pour la Terre-Sainte le 6 juin 1556, avec d'autres pèlerins des Pays-Bas (adlen und ethlichen Niderländern) dit aussi que, dans une chapelle située sous le Calvaire, étaient enterrés Godefroid de Bouillon et son frère Baudouin. « Darnach sind wir wider « herunter gangen in ein capell unter den berg « calvarie, ligen zween könige begraben genannt « Gottfridus ound der ander Bunibaldus (sie) sind « zween brüder gewesen. »

Melchior von Seydlitz (1556) est beaucoup plus

(1) Reisbuch des heyligen lands ; Francf. s/m. 1690, in-folio.

Digitized by Google

positif (1) : « Près de la porte d'entrée, nous entrâ-
« mes dans une autre chapelle, dédiée à la Sainte-
« Vierge, et où se trouvent les sept tombeaux des
« rois latins. On remarque surtout le tombeau du
« duc Godefroid de Bouillon et celui d'un Baudouin,
« selon son épitaphe. Quoique les autres tombeaux
« soient aussi pourvus d'épitaphes, on ne peut plus
« les déchiffrer. Cette chapelle est construite au
« lieu dit Golgotha. — Als wir nun auss gedachten
« capellen wider abwerts giengen, kamen wir zu
« nächts bey der porte des tempels zu einer andern
« capellen, die in der ehren unser lieben frawen ge-
« weyhet ist, darinen und zu nächts darby siben
« gräber christlicher könige sind, so daselbst (nach
« dem Jerusalem durch die christen auss dem ge-
« walt der unglaubigen wider erobert worden) ge-
« regieret haben. Unter welchen der erste herzog
« Gottfried von Bulion, und eines Balduinus, nach
« anzeigung der epitaphium geheissen. Der andern,
« wiewol ire epitaphi auch vorhanden, kan man
« doch die schrifft nit mehr lesen oder erkennen.
« Diese capelle ist gebawet an der statt Golgatha. »

En 1561, nous voyons arriver à Jérusalem le comte de Löwenstein, avec plusieurs compagnons;

(1) Grundtliche beschreibung der wallfahrt nach dem heiligen landt des gestrengen Edlen und ehrwesten Melchior von Seydlits, Wolffen von Oppersdorf, Niclaus von Reidburg und Moritz von Altmanshausen, etc. Reisbuch des heyligen lands — Francfort s/m. 1609, in-folio.

Digitized by Google

dans la relation imprimée de son voyage (1), il se contente de dire qu'il a vu plusieurs tombeaux des rois latins, sans bien indiquer l'endroit où se trouvaient ces monuments. « Unter diesem hab ich « vielen könig von Jerusalem begrabniss gesehen, « und dess mehrentheils Baldowini geheissen. »

Enfin Léonard Rauchwolffen, qui se rendit à Jérusalem en 1573, dit encore qu'il vit dans la chapelle d'Adam les tombeaux de Godefroid de Bouillon, de son frère et de plusieurs autres qui possédèrent la terre promise : il donne les inscriptions de Godfroid, de Baudouin I, et de Baudouin VII. En longeant le mur du chœur des Grecs, pour se rendre au Saint-Sépulcre, il ne dit mot des tombeaux qui auraient été adossés contre ce mur : ce silence vaut une affirmation.

Ici s'arrête la nomenclature des écrivains qui placent les tombeaux des rois latins contre le Calvaire, à droite en entrant dans l'église de la Résurrection.

Nous avons dit déjà dit qu'à dater du voyage de Radzivill (1583), l'on ne trouve plus en général que trois tombeaux à droite en entrant, ceux de Godefroid et de Baudouin, et celui que les Grecs vou-

(1) Reisbuch des heyligen lands. — Francf. s/m. 1609, in-folio.

Digitized by Google

laient faire passer pour celui du roi Melchisedech. A partir de cette époque, tous les voyageurs signalent en face de l'entrée, *contre le mur du chœur des Grecs* des tombeaux plus ou moins dégradés, sur l'état et même sur le nombre desquels ils varient entre eux. Ainsi Roger (1) en compte cinq ou six, et ajoute que quelques-uns *sont rompus*.

Breuning de Buochenbach (2), voyageur protestant, qui visita Jérusalem en 1579, dit avoir vu dans la chapelle située sous le Calvaire plusieurs tombeaux des rois latins de Jérusalem. Le premier était celui de Godefroid de Bouillon, l'autre de Baudouin-du-Bourg, troisième roi de Jérusalem (3); il donne les inscriptions de ces deux tombeaux : *les autres*, ajoute-t-il, *n'en ont pas*.

« *Contre le mur du chœur*, poursuit-il, non loin « de la pierre de l'onction, l'on voit encore trois au- « tres tombeaux de très-beau marbre. Le premier « est celui du neveu de Baudouin-le-lépreux, qua- « trième du nom, mort en bas-âge. » Après en avoir rapporté l'inscription, il assure qu'elle manquait aux deux autres tombeaux.

(1) La Terre-Sainte ou description topographique très-particulière des Saints Lieux et de la terre de Promission par Fr. Eugène Roger, récollet, missionnaire de Barbarie. Paris, in-4°, 1564.

(2) Orientalisch Reyz dess Edelen und besten Hanz Jacob Breuning ab et in Buochenbach. — Strasbourg, 1612, in-4°. Cette famille existe encore dans le royaume de Wurtemberg.

(3) Plusieurs voyageurs ont commis cette erreur : il en sera question plus loin.

Digitized by Google

En 1583, nous voyons arriver à Jérusalem le prince Radzivill, dont nous avons déjà reproduit des extraits. Enfin en 1587, Jean Zuallart (1) d'Ath, visite les Lieux Saints et publie diverses relations de son voyage, en y ajoutant des vues et des gravures justement estimées, et que se bornèrent ensuite à copier la plupart des voyageurs. Zuallart se plaint amèrement, dans sa préface, d'un plagiat commis à son préjudice par un nommé Chastel, en 1603, et des calomnies dont il aurait été l'objet :

« J'ai encore à me plaindre d'aucuns calomnia-
« teurs envieux qui se sont avancez de dire que
« mon œuvre italien serait esté faict par quelque
« religieux nostre compèlerin, et qu'iceluy estant
« trespassé, j'aurois prins ses mémoriaux et mi-

(1) *Le très-dévôt voyage de Jérusalem* avec les figures des lieux saints et plusieurs autres, tirées au naturel, faict et descript par Jean Zuallart, chevalier du Saint-Sépulcre de Notre-Seigneur, mayeur de la ville d'Ath en Haynaut, Anvers 1626, in-4°. Cette prétendue 2e édition n'est en réalité, parait-il, que celle qui parut à Anvers, chez A. S'Koninex, en 1608, et à laquelle on se sera contenté d'ajouter un nouveau titre. Le voyage avait eu lieu en 1586 et il en avait paru peu de temps après une relation en langue italienne; celle-ci était dédiée à un prince Farnèse; l'édition française le fut à messire Philippe de Mérode, baron de Frentzen, vicomte d'Ypres etc. en compagnie duquel Zuallart avait accompli son voyage, et qu'on retrouve en 1609 comme commissaire d'Albert et Isabelle, à Juliers, auprès de l'archiduc Léopold. C'est bien à tort que M. T. Tobler (topographie von Jérusalem, t. I, p. XLVII), suppose que Zuallart était flamand, et s'imagine que son véritable nom était Schwallart. Cette famille existe encore en Belgique.

Digitized by Google

« iceux en lumière sur mon nom, supprimant le « sien, ce qu'est contraire à la vérité, car il n'y eust « durant nostre séjour en la saincte cité et pérégri- « nation aucun religieux ne autre personne de qua- « lité pèlerine saisie par la mort, n'y qui vivant « meit la main au craion n'y à la plume pour des- « crire et délinier nostre voyage que moy, comme « ay moyen de le prouver par mes minutes que je « réserve. » Il invoque en outre le témoignage de tous ses compagnons de voyage.

Cependant M. Tobler (*Topographie von Jérusalem*, t. I, p. XLVII), dit que ce ne serait qu'à l'aide de l'ouvrage du P. Boniface que l'on pourrait s'assurer de ce que lui doit Zuallart, quant au plan de l'église du Saint-Sépulcre (Bonifacii à Ragusio..... liber de perenni cultu Terræ Sanctæ. Venet. 1573, in-8°.) Or, cet ouvrage cité par Quaresmius, t. II, p. 283, M. Tobler n'a pu le découvrir, ni à Venise, ni à Berlin, ni à Stuttgard, ni à Ulm, ni à Hambourg, ni à Einsiedeln. Willis et d'autres n'ont pas été plus heureux, et je ne l'ai pas été davantage. Pourquoi dès lors ne pas attribuer ce plan à Zuallart aussi bien que les gravures elles-mêmes?

C'est le belge Zuallart qui, le premier, permet de bien comprendre la position des diverses chapelles du Calvaire : la chapelle d'Adam en était réellement le rez-de-chaussée; les chapelles du crucifiement et de l'érection de la croix en formaient le 1er étage. Pour y arriver, il fallait gravir un escalier qui se trouve très-bien indiqué à la gauche de la gravure

Digitized by Google

de Zuallart, et que l'architecte grec a supprimé après l'incendie de 1808, pour le remplacer par un double escalier, dont la première partie occupe précisément l'ancienne place des tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin. Nous avons cru indispensable de reproduire, pl. I, la vue qu'en a donnée Zuallart, et nous y avons joint, pl. VII, un profil emprunté à Bernardino (1) et qui complète la description de cette partie intéressante de l'église de la Résurrection.

« Justement dessoubs le lieu de Golgotha et cru-
« cifiement du Sauveur, dit Zuallart, est encore une
« chapelle, mais non si grande ne si profonde que
« celle d'en haut, dicte la chapelle de saint Jean
« l'évangéliste ou de l'onction...., laquelle est
« agrandie en longueur de quelque basse closture
« ou mur, environnant les sépulchres des nobles
« princes Godefroy, duc de Buillon et premier roy
« latin de Jérusalem, et de Baudouyn, son frère et
« successeur. Celui dudit Godefroy en entrant est
« à main droicte et l'autre à gauche, quasi tous
« deux d'une même forme. p. 165. »

« Contre le mur du chœur de l'église sont encore
« des sépultures bien anciennes et haut eslevées
« des roys latins de Jérusalem, leurs roynes et
« enfans, successeurs dudit Godefroy de Buillon :
« desquelles les inscriptions sont fort effacées,

(1) Trattato delle piante et immagini de sacri edifizii di Terra Santa, disegnate in Jérusalem.... R. S. F. Bernardino Amico da Gallipoli, dell' ordine di S. Francesco.... in Firenza, 1620, in-4°.

Digitized by Google

« réservé celle de Baudouyn septième, lequel dé-
« céda en enfance.... » p. 168.

Jean Van Kootwyck, d'Utrecht, s'embarqua à Venise le 2 août 1598 et arriva à Jaffa le 27 septembre suivant. De retour dans sa patrie, il écrivit en latin la relation de son voyage (1). Elle eut à juste titre les honneurs d'une traduction en flamand (2). Sa relation rappelle tout-à-fait celle de Zuallart.

Contre la chapelle de St-Jean, dit-il, immédiatement sous le rocher du Golgotha, et non loin de la pierre de l'onction, l'on voit une place entourée d'un mur : elle a environ vingt pieds en carré, et une petite porte d'entrée. L'on y trouve deux tombeaux de marbre : celui que l'on aperçoit à droite lorsqu'on y entre, c'est-à-dire vers le midi, contient les ossements de Godefroid, premier roi de Jérusalem : celui qui est à gauche, vers le nord, possède le corps de Baudouin II, troisième roi de Jérusalem....

Lorsqu'on en sort, quatre autres tombes royales, adossées au mur du grand chœur, et en partie brisées, mutilées ou raccourcies, se présentent à droite...

(1) Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum auctore, Johanne Cotovico, ultrajectino J. U. D. et milite Hierosolymitano, Antverpiæ, 1619, in-4°.

(2) De loflycke reyse van Jerusalem ende Syrien ghedaen ende in het latyn beschreven by Hr Jan van Kootwyck, doctor, etc. ende in de Nederlandsche tale vertaelt by Adriaen van Meerbeek, scholaster tot Aelst. — Antwerpen, 1620, in-4°. V. Paquot, mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas, I.

Digitized by Google

« Juxtà sacellum D. Joannis sub ipsâ rupe Gol-
« gothanâ, è regione petræ unctionis Domini, locus
« extat muro circumdatus, pedes circiter viginti
« per quadrum complectens, unico ostiolo acces-
« sum præbente : in quo duo è marmore visuntur
« sepulchra.... Quod à dextris introeuntibus se of-
« fert, ad meridionale positum latus, Gotifredi
« primi Hierosolymorum regis ossa continet....
« alterum quod à sinistris est, ad septentrionale
« latus, Balduini ejus nominis secundi, et tertii Hie-
« rosolymorum regis corpus conditum habet.....
« Egredientibus à dextris quatuor alia sese offe-
« runt regia sepulchra, *muro chori adjuncta*, semi-
« fracta partim et lacera, partim comminuta..... »
p. 188.

Le baron de Beauvau, qui visita la Terre-Sainte au commencement du XVIIe siècle, en 1605, et qui vit également dans la chapelle d'Adam les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin, son frère, *ces deux braves champions de la foy*, semble n'avoir plus vu (1) que deux tombeaux contre le mur du chœur : « *au sortir de ceste chapelle* (d'Adam) se

(1) Relation journalière du voyage du levant faict et descrit par haut et puissant seigneur Henry de Beauvau, baron dudict lieu et de Manonville, seigneur de Fléville, Sermaise, Domepure etc. Nancy, 1615, in-4°, 2e édition, reveue, augmentée et enrichye par l'autheur des pourtraicts des lieux les plus remarquables. — Ces *pourtraicts* ne sont que la contrefaçon des dessins de Zuallart, observation du reste commune à la plupart des pèlerins postérieurs à notre compatriote.

Digitized by Google

« voient deux autres sépultures de marbre blanc « avec de petites colonnes cannelées à la corin- « thienne, dont la première est d'un des enfants « de Baudouin..., l'autre est de la femme de Bau- « douin, mais l'escriture est tellement gastée qu'on « ne la sauroit lire » p. 30 (1). Il est toutefois à remarquer que le plan de l'église de la Résurrection, annexé à la relation de Beauvau, indique six tombeaux contre le mur du chœur, au lieu des deux que mentionne le texte.

Répétant une vieille erreur qui se reproduit parfois encore, Beauveau, qui dédiait son ouvrage au duc règnant de Lorraine, ne manque pas d'affirmer, comme chose irréfragable et non douteuse, que Godefroid de Bouillon *était issu de l'ancienne et royale maison de Lorraine*. « Je ne puis concevoir, dit « Devaddere (2), pourquoi ceux de la Haute-Lor- « raine le rangent parmi leurs ducs, et prétendent « avoir part à la gloire qu'il acquit par la conquête « de la Palestine, puisqu'il leur était étranger, qu'il « n'a possédé aucune terre dans la Lorraine mo- « derne ou Mosellane, et qu'il n'y a fait aucune « levée. »

L'on sait en effet qu'en 959 on divisa la *Lotharingie*, ainsi nommé de Lothaire, petit-fils de Louis-

(1) Il y a ici autant d'erreurs que de morts : Baudouin le Lépreux, et ce dernier ne fut jamais marié.

(2) Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant, t. 1er, p. 306.

Digitized by Google

le-débonnaire et neveu de Charles-le-chauve, en Haute-Lotharingie, dite Mosellane ou Mosellanique, parce que la Moselle la traversait, et en Basse-Lotharingie. Celle-ci renfermait les diocèses de Cologne, Utrecht, Liége et Cambrai; la première, les diocèses de Trèves, de Strasbourg, de Metz, de Toul et de Verdun, ainsi que le Luxembourg. Chose étonnante! tandis que les écrivains contemporains donnent habituellement le seul nom de Lotharingie à la Basse-Lorraine, ce dernier nom n'a survécu (1) que pour nne faible portion de la Haute-Lotharingie, qui n'était connue que sous le nom de Mosellane.

Jacques Fauquemberg (2), chapelain de l'église paroissiale de Saint-Pierre à Lille, fut l'un des nombreux pèlerins que la Belgique a fournis à la Terre-Sainte, qu'il visita en 1612.

« Proche d'icelle pierre (de l'onction) vers Orient,
« on voit une chapelle de saint Jean l'évangéliste ou
« de l'onction, à cause qu'icelle pierre de laquelle
« nous avons ci-dessus parlé en est proche et
« voisine.

« Entrant en la dicte chappelle, se voient à l'entrée
« d'icelle les sépultures des très-illustres princes

(1) Les ducs de Brabant continuèrent jusqu'à la révolution, à prendre le titre de ducs de *Lothier*, évidemment pour rappeler l'ancienne prééminence des ducs bénéficiaires de Lotharingie.

(2) La relation inédite de son voyage appartient à M. Dancoisne, notaire à Henin-Liétard, à l'obligeance duquel est dû l'extrait ci-dessus.

Digitized by Google

« Godefroy, duc de Bouillon, premier roy latin de « Jérusalem, et de Baudouin, son frère et succes- « seur. Celuy de Godefroy en entrant est à dextre, « et cestuy de Baudouin à sénestre de mesme « sorte (1). »

« Entre ceste chappelle et la susdicte pierre de « l'onction, contre la muraille du cœur de l'église, « se voient encore des sépultures bien anciennes « d'autres roys de Jérusalem et successeurs audit « Godefroid, desquelles les inscriptions sont fort « effacées, réservé celle de Bauduin septième, lequel « décéda jeune....., chap. VII. »

Bénard (2) vit également en 1617, dans la chapelle d'Adam les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère et il ajoute ensuite : « sortant de ceste « chapelle et devant la grand'porte de l'église assez « près de la muraille se voient belles sépultures. »

Deshayes, baron de Cormenin (3), envoyé en 1621, par Louis XIII, en Palestine, dit qu'au dessous de la chapelle de l'érection de la croix sont les sépultures de Godefroy de Bouillon et de Baudouin son frère, et qu'outre ces tombeaux on en voit quatre autres à moitié brisés, sur l'un desquels on lit en-

(1) Le manuscrit donne ici un dessin représentant les deux chapelles d'Adam et de l'érection de la croix : cette vue est tout-à-fait conforme à celle de Zuallart.

(2) Le voyage de Jérusalem et autres lieux de la Terre-Sainte, faict par le sieur Bénard, Parisien, Paris, 1621, in-12.

(3) Voyage du Levant, fait par le commandement du roy, en l'année 1621 par le sieur D. C. 3e édit. Paris, 1645, in-4°.

Digitized by Google

core, mais avec beaucoup de peine, une épitaphe rapportée par Cotovic (van Kootwyck).

Il est évident que Deshayes fait ainsi allusion aux tombeaux adossés au mur du chœur, et à celui du jeune Baudouin VII.

Jérôme Scheidt (1614) ne vit sous le Calvaire que les trois tombeaux de Godefroid, de Baudouin, et un troisième qui n'avait plus d'inscription, sans doute celui que la tradition grecque attribuait à Melchisedech : « Gleich unter dem berge Calvariæ lest sich « ansehen seind drey marmelsteinerne gräber (un- « ter welcher dreyen eines keine obschrift hatte (1). »

Sa narration est positive, quant au nombre des tombeaux qu'il a vus sous le Calvaire, à droite en entrant dans l'église : s'il ne parle pas des autres tombeaux, adossés au mur du chœur des Grecs, c'est une omission dont il ne faut guère se préoccuper, et que nous retrouvons dans la relation, plus détaillée cependant, du P. de Castillo, qui partit de Grenade le 11 juillet 1626, pour arriver à Jérusalem dans le courant de 1627 (2). Lui aussi vit les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère dans la chapelle d'Adam, mais il ne dit mot, ni du prétendu tombeau de Melchisedech, dont plusieurs voyageurs

(1) *Kurtze und warhaftige beschreibung der reize von Erffurdt nach dem gewesenen gelobten lande, und der heilige stadt Jérusalem ;* Erffurdt, 1627, in-4°.

(2) *Il devoto peregrino y viage de Tierra Sancta compuesta por il R. P. F. Antonio de Castillo, predicador apostolico y commissario general de Jerusalem,* etc. Paris, 1664, in-4°.

Digitized by Google

continueront à attester l'existence après lui, ni des autres tombeaux placés contre le mur du grand chœur. Et ce qui démontre que ce silence n'est qu'une omission sans conséquence, c'est que la légende du plan de l'église contient cette mention, au n° 39 : *sepulchra alia regum Jerusalem.*

En 1630, le savant Quaresmius était Custode de la Terre Sainte : nous lui devons une publication des plus importantes, qui constitue une véritable encyclopédie, contenant toute l'histoire de cette intéressante contrée. C'est à lui que nous devons le fac-simile de l'inscription de Godefroid de Bouillon, et une foule d'autres notions essentielles. C'est assurément la publication la plus considérable qu'on possède sur la matière : elle se compose de deux forts volumes in-folio (1).

« Outre ce qui précède, dit Quaresmius, ce qui « mérite dans cette chapelle d'Adam une considéra- « tion particulière, ce sont les deux mausolées de « marbre de deux rois de Jérusalem. Ils se trouvent à « l'Orient, à l'entrée de cette chapelle : celui qu'on « voit à droite, vers le midi, est le tombeau de l'in-

(1) Historica, theologica, et moralis Terræ Sanctæ elucidatio, in quâ pleraque ad verterem et præsentem ejusdem Terræ statum spectantia accurate explicantur, varii errores refelluntur, veritas fideliter exactèque discutitur ac comprobatur, auctore Fr. Francisco Quaresmio, Laudensi (de Lodi) ordinis Minorum theologo, olim Terræ Sanctæ præside ac commissario apostolico, cum triplici indice et elencho concionum. Antverpiæ, ex officinâ Plantinianâ Balth. Moreti, 1639, 2 volumes in-folio.

Digitized by Google

« vincible et très-pieux Godefroid de Bouillon ; celui « qui est à gauche, vers le nord, est celui de son « frère Baudouin, qui lui succéda.

« Adrichem dans sa description de Jérusalem, « n° 242, mentionne ces deux tombeaux, en ajou- « tant que ce fut dans l'église du Calvaire que « furent aussi enterrés les rois leurs successeurs. « Cela est vrai, mais avec cette distinction que ce « fut hors de la chapelle d'Adam (1) qu'ils furent « enterrés, à savoir dans les environs de la pierre « de l'onction, contre le mur, et vers le nord. — « Præter dicta, quod in illo (sacello Adæ) singu- « lari consideratione dignum est, sunt duo marmo- « rea mausolea duorum Jerosolymitarum regum, « quæ sunt in introitu sacelli plagæ occidentalis : « quod in dexterâ et meridionali, est invictissimi « ac piissimi Godefridi Bullonii..... quod in lævâ « et aquilonari parte est Balduini fratris, qui illi in « regno successit..... Adrichomius (2) in descrip- « tione Jérusalem, num. 242, præmissorum memi-

(1) Voyez p. 387 et suivantes, ci-après.

(2) Chrétien Adrichem, né à Delft, en 1533, mourut à Cologne, le 19 juin 1585. Il ne visita jamais la Terre-Sainte, et cependant son ouvrage, qui ne vit le jour qu'après sa mort, est justement estimé : il a paru à Cologne, en 1613, en un volume in-folio.

Voici le passage auquel Quaresmius fait allusion : « Pari reli- « gione sex reliqui reges, qui post Balduinum Hierosolymis regna- « verunt (inter quos numeratur Theodoricus sextus (?) illustrissi- « mus Hollandiæ comes) (?) suam in eodem loco eligentes sepultu- « ram non minori cultu quam priores illi, suæ ibidem magnificen- « tiæ signa reliquerunt, p. 175.

Digitized by Google

« nit sepulchrorum, additque ibi, id est in ecclesiâ
« quæ montis Calvariæ appellatur) esse sepultos
« alios reges Jérusalem, qui dictis successerunt :
« verum est, sed extrà sacellum Adæ, et non longè
« ex parte aquilonari, juxtà murum, è regione petræ
« unctionis Domini : ibi etenim sunt quatuor sepul-
« chra ordinatè disposita, sed græcorum odio fracta
« et demolita, et unius duntaxat quod in capite est,
« legitur epitaphium ut sequitur. » C'est celle du jeune roi Baudouin VII.

Vers l'époque où Quaresmius était à Jérusalem, j'y retrouve deux de mes bons compatriotes, Stochove, de Bruges, dont j'aurai encore à invoquer l'autorité ailleurs, et le Frère Alexien Vanderlinden, dont l'ouvrage, imprimé en lettres gothiques, était jadis des plus populaires (1).

Stochove se borne à dire « qu'au-dessoubs du « mont de Calvaire est creusée une chapelle où « sont enterrez Godfroid de Bouillon et Baudouin « son frère. »

Vanderlinden est moins concis : sous ce mont Calvaire, dit-il, est la chapelle dite de St.-Jean, qui a vingt pieds environ, en carré : elle est fermée, dans sa partie antérieure, par un mur dans lequel est pratiquée une petite porte, etc. « Onder dezen bergh « van Calvarien, staet een capelle, die genoemt wordt

(1) *Heerlycke ende gelukkige reyze naer het heyligh landt ende stadt van Jerusalem beschreven ende bereyst door broeder Jan Vanderlinden, pater van de celle-broeders tot Antwerpen, in't jaer ons heeren* 1633.— Antwerpen, 1634 — in-4°.

Digitized by Google

« st. Jans capelle... deze.... is omtrent twintigh « voeten in het vierkant (1) met eenen muer van « voren besloten ende heeft een smalle deure ofte « inganck, etc..... p. 64. » C'est littéralement la description de Zuallart, et de l'auteur anonyme du *Viaggio al santo Sepolcro*.

A l'entrée, ajoute-t-il, se trouvent deux tombeaux de marbre placés à droite et à gauche dans les angles. Dans celui de droite repose Godefroid de Bouillon : ce monument est entier, et son inscription, bien conservée, est facile à lire ; à gauche, vers le nord, se voit le tombeau portant l'inscription suivante (celle de Baudouin) : « In 't beginzel, zoo men inkomt, « staen twee marbren tomben oft graven der konin- « gen, in de hoecken aen d'een en d'ander zyde..... « In 't graf ofte tombe aen de rechte kant van den « zuyden legt begraven Godefridus de Bullion, den « eersten christenen koninck van Jérusalem, gansch « geheel, met zyne volle opschrift goet om lesen.... « aen d'ander zyde, naer de slincke kant, naer « 't noorden, is de tombe oock geheel, met dit op- « schrift..... p. 64. »

Lorsqu'on sort, continue le Fr. Van der Linden, à droite et contre le mur du grand chœur des

(1) Les vingt pieds (de Brabant), que Vanderlinden donne à la chapelle, doivent s'entendre de la chapelle proprement dite, sans le parvis où étaient érigés les tombeaux de Godefroid et de Baudouin. Surius dit que la chapelle, avec le dit parvis, avait trente-deux pieds de long et vingt-trois de largeur. Ces données concordent assez bien avec celles de Vanderlinden.

Digitized by Google

Grecs, on rencontre encore quatre tombes royales, en partie mutilées et en partie détruites. — « Als « men uyt gaet, aen de rechte handt, noc vier « koninckly cke graven aen den muer van de choor « der grieken, eens deels half gebroken en gescheurt, « en eens deels afgeworpen..... p. 67. »

Le 15 avril 1644, nous voyons partir à pied de Bootendael, couvent de Récollets, sis en la forêt de Soignes près de Bruxelles, le Père Surius, accompagné d'un frère du même ordre, Philippe Sinceliers; ce dernier ne se doutait guère, en endossant le froc de frère-lai, que son nom serait encore cité deux siècles plus tard. Surius (1) raconte qu'il arriva à Jérusalem le 1er mai 1646, deux ans et quarante sept jours après son départ des Pays-Bas, n'ayant pour tout équipage que deux petits sacs, *ce dont le Cadi et ses officiers furent fort émerveillés.*

Le père Surius ne manque point de parler de la chapelle d'Adam, desservie par les Grecs, ayant une anti-chapelle de dix pieds de longueur, et à l'entrée de laquelle il vit les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère : plus avant, vers l'autel, il vit une autre tombe de marbre, *sans escriteau;* il n'ajoute pas que c'était celle du roi Melchisedech.

(1) *Le pieux pèlerin, ou voyage de Jérusalem par le R. P. Bernardin Surius, récollet, président du Sainct-Sépulchre et commissaire de la Terre-Saincte, ès-années* 1644, 1645, 1646, 1647. — Bruxelles, 1666, in-4°.

Cet ouvrage a été traduit en flamand, et a eu plusieurs éditions : il le méritait.

Digitized by Google

« A l'opposite de la pierre d'onction, joignant la « closture du grand chœur de l'église, il y a encore « quatre belles tombes, où sont ensevelys leurs suc- « cesseurs, femmes et enfans. Les autres ont esté « peu-à-peu brisées et gastées des grecs, pour ainsi « effacer la mémoire des chrétiens romains. »

Surius eut hâte de rentrer dans la douce obscurité du cloître, et ne tarda pas à se remettre en route, sans doute à pied, et avec les deux petits sacs qui constituaient son équipage. Il regagna Bruxelles sans encombre, et n'en cache pas sa joie : « Enfin je « suis arrivé en cette ville tant renommée, le der- « nier jour de juin 1647, trois ans, deux mois, et « seize jours après que j'en estois sorty pour faire « le pèlerinage de la Terre-Sainte, et six mois après « mon départ de Jérusalem. Entrant dans la ville, « je me suis transporté avant toutes choses en « l'église de Ste-Gudule, pour y honorer et adorer « le très-saint Sacrement de miracle, et luy offrir « mes roseaux (1), en remerciement des grâces « qu'avions reçeu pendant ce long et dangereux « voyage » et il termine en s'écriant : « il n'est point « louable d'avoir esté à Jérusalem, mais il est loua- « d'y avoir bien vescu (2). »

(1) Les roseaux étaient des branches de palmier, bénites solennellement sur le Saint-Sépulcre, par le R. P. Gardien, le dimanche des rameaux, et distribuées aux pèlerins qui, de retour dans leur pays, les portaient aux processions.

(2) Non Hierosolymis fuisse, sed Hierosolymis bene vixisse laudandum est. D. Hieronym. ad Paulam.

Digitized by Google

Le chanoine Doubdan (1) qui visita les Saints Lieux en 1652, dit, ch. v, p. 51, que « vis-à-vis et « à quatre pas de cette pierre (de l'onction) se « voyent en face, contre la closture du chœur, trois « tombeaux de marbre, avec un quatrième tout « rompu, de quelques roys de Jérusalem, avec leurs « inscriptions presque toutes effacées.

« Ces tombeaux estoient beaux et bien travaillés, « mais la haine mortelle que les scismatiques ont « contre nous les a portés à les rompre, afin d'abo- « lir la mémoire de nos roys et de tous les catholi- « ques qu'ils ne peuvent supporter.

« A main droite de la mesme pierre est une cha- « pelle dédiée à St-Jean l'évangéliste.... en laquelle « se voyent à l'entrée deux tombeaux (ceux de God- « froid et de Baudouin). »

Il ajoute, ch. ix, p. 77 : « C'est encore une des « prérogatives de cette église que la plupart des « roys chrestiens de Jérusalem y ont estés couron- « nés et qu'elle leur a servy de mausolée, comme « on peut voir tant par les historiens que par les « tombeaux qui y sont encore, au pied du saint mont « de Calvaire, les deux premiers desquels qui sont de « Godefroid et de Baudouin, son frère, sont encore « tout entiers et d'un ouvrage fort simple ; les autres

(1) Le voyage de la Terre-Sainte, contenant une véritable description des lieux les plus considérables que Notre-Seigneur a sanctifiés de sa présence, etc. par M. J. Doubdan, p. chanoine de l'église royale et collégiale de saint Paul, à saint Denis, en France, etc, Paris, in-4°, 1561.

Digitized by Google

« ont esté beaucoup endommagés, soit par la malice « de quelques grecs, ennemis mortels des latins, « comme on m'a dit, ou par le malheur des guerres, « ou du temps qui dévore toutes choses. »

Il ne fait aucune mention du prétendu tombeau de Melchisedech, sans doute parce qu'il se refusait à admettre cette tradition fallacieuse.

« Dans la chapelle d'Adam, dit le P. Roger (1), « se trouvent les sépulcres de Godefroid de Bouillon « et de Baudouin :

« Tous les jours après complies, lorsque nos re- « ligieux font la procession (2) visitans tous les « sanctuaires contenus dans l'enclos de la susdite « grande église, un acolite va offrir l'encens devant « le chef de notre père Adam, *et pareillement aux « sépulcres de Godefroy et Baudouin roys de Jérusa- « lem*. Pour la sépulture de leurs successeurs, « femmes et enfants, elles sont joignant la closture « du chœur, assez proche de la pierre de l'onction. « Il y en a cinq ou six, et quelques-unes sont rom- « pues, p. 141.

(1) La Terre-Sainte, ou description topographique très-particulière des Saints Lieux ou de la Terre de promission, par Fr. Eugène Roger, récollet, missionnaire de Barbarie, Paris, 1654, in-4°.

(2) Plusieurs auteurs parlent de cette procession, mais le P. Roger est le premier qui fasse mention du touchant hommage que les Pères de la Terre-Sainte rendaient chaque jour à la mémoire de notre Godefroid. Nous avons déjà vu (p. 334) que Guillebert de Lannoy indique le lieu de la sépulture des Rois, c'est-à-dire de Godefroid et de Baudouin, comme honoré de son temps d'une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

Digitized by Google

Thevenot, voyageur français, mais dont je n'ai pu consulter que la traduction hollandaise (1), vit, en 1655, les deux tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère dans la chapelle d'Adam, et en sortant de cette chapelle, contre le mur, quatre belles tombes de marbre blanc, dans lesquelles se trouvaient, selon lui, les enfants de Baudouin, et que la malice des Grecs avait considérablement dégradées.

Le P. Récollet Gonzalès quitta son couvent d'Anvers le 6 juin 1664, et se rendit à Venise par Bruxelles, Saint-Trond, Tongres, Liége, Cologne, Andernach, Mayence, Donauwert, Augsbourg, Inspruck, Trente et Padoue.

Le 17 août il arrivait à Venise, où il s'embarqua le 19 du même mois pour Lorette : il visita ensuite Rome, Terracine, Gaëte, Naples et Messine, où il s'embarqua pour l'île de Chypre.

Il arriva à Jaffa le 8 février 1665, resta à Jérusalem jusqu'en 1668, et revint par l'Egypte, Chypre, Rhodes, Messine, Livourne, Gènes, Marseille, Avignon, Lyon, Mâcon, Auxerre, Paris, Lille, Menin, Courtrai, Harlebeke et Gand, le tout à l'aide de la voiture de saint François, c'est-à-dire à pied, comme Surius (2).

Il reparut à Anvers le 28 novembre 1671.

(1) Gedenkwaardige en zeer nauwkeurige reizen van den heer Thevenot, uit het fransch vertaeld door G. V. Broekhuyzen; 'T Amsterdam 1681, in-4°.

(2) Jerusalemsche Reyse gedaen ende beschreven door F. Antonius Gonzalès, minder broeder recollect, gardiaen tot Bethleem, etc. 't Antwerpen, 1673, 2 vol. in-4°.

Digitized by Google

Ces détails sont curieux, lorsqu'on les compare aux préparatifs des confortables pèlerinages qu'organise en ce moment la société de Saint-Vincent-de-Paul en France, et qui ne durent que deux mois. Jadis on ne manquait pas de faire son testament avant d'entreprendre un pareil voyage, et cette précaution n'était pas inutile. L'illustre Vésale, de Bruxelles, le restaurateur de l'anatomie chez les modernes, en est un exemple. Médecin de l'Empereur Charles-Quint, et de son fils Philippe II, il devint victime de la jalousie qu'en sa qualité d'étranger il suscitait à la Cour, dit Archambault (*Encyclopédie* du XIXe siècle). Ouvrant le cadavre d'un grand d'Espagne, la pointe du scalpel, porté sur le cœur, détermina dans cet organe quelque mouvement, dû sans doute à un reste d'irritabilité. Vésale fut condamné à mort, et il ne fallut rien moins que l'influence du roi pour obtenir une commutation : Il fut convenu que Vésale ferait un voyage expiatoire à la Terre Sainte. A son retour, il fit naufrage, et périt misérablement sur les côtes de l'île de Zante. On lui érigea dans l'église de la Sainte Vierge un monument, avec cette inscription :

ANDREAE VESALII, BRUXELLENSIS,
TUMULUS
QUI OBIIT ANNO 1564
IDIB. OCTOB.
AETATIS VERO SUAE 58
CUM HIEROSOLYMIS REDIISSET.

(*Dict. hist. de la médecine,* Liége, 1755).

Digitized by Google

A son retour, le P. Gonzalès publia la relation de son voyage, et j'y trouve une gravure qui s'écarte tout à fait, en ce qui concerne la description de la chapelle d'Adam, du dessin donné par Zuallart et ses imitateurs. *La basse closture,* dont parle le maire d'Ath, s'étend jusqu'à la porte d'entrée, et tout l'espace qui s'étendait entre la chapelle d'Adam et le mur de l'église, espace qui est clôturé, dans Zuallart et Bernardino, par un mur très-apparent, se trouve libre et ouvert dans la gravure de Gonzalès.

L'on y voit parfaitement, outre les tombeaux de Godefroid de Bouillon, de Baudouin et de Melchisedech, la disposition primitive des lieux que, d'accord avec les anciens écrivains cités plus haut à l'appui de cette thèse, je considère comme ayant été réservés à la sépulture des huit premiers chefs du royaume de Jérusalem. C'est à ce titre que la gravure de Gonzalès mérite d'être examinée : la chapelle d'Adam, déjà convertie en une espèce de crypte plus ou moins obscure, au fond de laquelle on voyait la fente miraculeuse du rocher du Calvaire, a été encore rétrécie après le funeste incendie de 1808, et la chapelle vide, figurée par Gonzalès, est devenue aux mains des Grecs un ignoble réfectoire!

Cette chapelle dit Gonzalès, possède un parvis entouré d'un mur, et à l'entrée duquel on voit, vers le midi, le tombeau du valeureux Godefroid de Bouillon, premier roi de Jérusalem. En face et au nord

Digitized by Google

se trouve le tombeau de son frère Baudouin, deuxième roi. Plus loin et contre l'autel au delà du tombeau de Godefroid l'on voit encore un autre tombeau en marbre, sans inscription. Les Grecs qui desservent cette chapelle assurent que c'est le tombeau de Melchisedech, premier roi de Jérusalem. Plusieurs autres rois ont été encore enterrés dans l'église, mais hors de la chapelle d'Adam, contre le mur du grand chœur, au delà de la pierre de l'onction.

« Deze capelle heeft een voorplaets binnen de « zelve mueren besloten, in wiens ingangh naer de « zuyt-zyde het schoon marmere graf staet van den « vromen en de grootvruchtige Godefridus van Bouil- « lon, eersten koninck van Jerusalem..... Teghen « over, naer de noordt-zyde, staet het graf van zynen « broeder Balduinus den tweeden koninck....

« Voorders, naer den autaer boven het graf van « Godefridus, ziet men noch een ander marmeren « graf zonder opschrift; de griecken die deze kapelle « bedienen zeggen dat het is 't graf van Melschise- « dech, den eersten koninck van Jerusalem.

« Daer zyn noch meer andere koninghen van de « naevolghers begraven in de kercke, naer buyten « de kapelle van Adam, by naer recht over naer de « noort-zyde, teghen den muer van den grooten « choor, recht over den steen der salvinghe.....
p. 427.

Lorsque le Marquis De Nointel se rendit, par

Digitized by Google

ordre du roi de France, à Jérusalem en 1674, il fut accompagné du P. Nau, de la compagnie de Jésus, qui écrivit la relation de ce voyage (1) On y lit p. 157. « A quelque pas du sépulcre d'Adam, on « en montre un autre, attaché à la muraille, qui « est au midy, et l'on prétend que c'est celui de « Melchisedech.

« On trouve à l'entrée de la chapelle deux autres « sépulcres de nos roys chrestiens qui n'ont rien de « grand que les augustes cendres qu'ils renfer- « ment..... »

Il ne parle d'aucun autre tombeau.

Fruit de 19 années de voyage, comme il le déclare dans sa dédicace au roi d'Angleterre Guillaume III, les voyages de Corneille de Bruyn (2) sont l'une des relations les plus importantes que l'on puisse consulter sur l'église du Saint-Sépulcre. Peintre de profession, De Bruyn partit de la Hayé, sa ville natale, le 1er octobre 1674 : il se trouvait à Jérusalem en octobre 1681.

Il dit, page 287, ch. LIV, qu'il a vu dans la chapelle dite d'Adam les trois tombeaux, ceux de

(1) *Voyage nouveau de la Terre-Sainte, enrichi de plusieurs remarques particulières qui servent à l'intelligence de la Sainte-Écriture* (sans nom d'auteur.) Paris, 1674...

(2) *Reizen van Cornelis De Bruyn door de vermaerste deelen van klein Asia, Syrien en Palestina*, etc. te Delft, 1698, 2 vol. in-folio, traduit en français sous ce titre : C. Lebrun, voyage au Levant, l'Asie mineure, Égypte, Syrie et Terre-Sainte : Paris 1714, in-folio.

Digitized by Google

Godefroid de Bouillon, de Baudouin son frère, et de Melchisedech; et hors de la chapelle, en face de la porte d'entrée, contre le mur du grand chœur, trois tombeaux de très-beau marbre, dont l'un lui fut désigné comme celui d'un duc de Florence, le second comme celui de son fils, le troisième étant inconnu. « Men ziet hier..... drie graf-steeden, van de welke « d'eene, gemaakt van schoone porfyr steen, van de « Grieken gezegd werd van den hoogen priester « Melchisedech te wezen : de twee andere zyn van « Godefroy de Bouillon en zynen broeder Boudewyn, « koningen van Jerusalem..... uit deze kapel tre- « dende, ziet men, tegen over de kerk deur, langs « de muer van het koor heen, drie grafsteeden, alle « drie van een zeer schoone marmer, waervan « d'eene my gezegd wierd te zyn van een Hertog « van Florencen (1), de tweede van zyn zoon en de « derde onbekend. Maer ander zeggen dat dit de « grafsteeden zyn van de huysvrouwe en zoonen van « den koning Boudewyn, etc. »

Dans la liste générale *des Custodes de la Terre-Sainte* que donne M. le chevalier Artaud de Montor, à la fin de son opuscule intitulé : *considérations sur Jérusalem et le tombeau de Jésus-Christ, Paris,* 1846, *in* 8°, l'on trouve le P. Paul de Miglionico, Napolitain, président (2). C'est sans doute le même que

(1) C'est le seul qui ait émis cette singulière allégation.

(2) Toutes les fois que le Custode venait à manquer, on choisissait un président qui gouvernait jusqu'à l'arrivée du nouveau Custode.

Digitized by Google

celui que mentionne le docteur Titus Tobler, dans son savant ouvrage intitulé : *Golgatha, seine kirchen und klöster; St-Gallen und Bern*, 1851, mais en lui donnant le nom de Paul de Malonico (1). M. Tobler, qui était à Jérusalem en 1846, y vit dans la cellule du Père Vicaire, au couvent Saint-Sauveur, une grande carte de l'église du Saint-Sépulcre, fort ancienne, et présentée par ce Père au roi très-chrétien : le docteur Tobler estime que ce plan, bien que soi-disant l'œuvre personnelle de Malonico ou Miglionico, n'est qu'une imitation de celui de Bernardino Amico, sur une plus grande échelle.

Quoiqu'il en soit, j'ai en ma possession une grande carte de la Palestine, sans date ni lieu d'impression, et entourée d'illustrations, parmi lesquelles se trouve une vue des chapelles du Calvaire, qui rappelle exactement le dessin de Zuallart, sans le reproduire servilement, de sorte qu'elle a tous les caractères d'une œuvre originale. Les deux tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin y sont également placés dans la chapelle d'Adam, et ont identiquement la même forme que les quatre tombeaux adossés au chœur. C'est la seule gravure

(1) Le célèbre voyageur De Bruyn reçut, en quittant Jérusalem, sa patente de pèlerin signée par le père gardien, et contresignée par le frère procureur Paul de Milonico, ch. LVI, p. 299. Le traducteur français de l'ouvrage de De Bruyn, p. 303, l'appelle Paul de Mulonico : cet *u* est une faute typogragphique évidente, mais elle explique celle que semble avoir commise M. Tobler.

Digitized by Google

qui confirme ce que disent les auteurs sur la parfaite ressemblance de tous ces tombeaux entre eux. Un cartouche contient la légende qui suit : « J'ay « dressé le dessin de cet ouvrage sur l'ancien et le « nouveau Testament, et sur ce qui a esté fait par « le R. P. Paul de Miglionico, cordelier, qui a de- « meuré et parcouru ces saints lieux pendant 30 « ans, avec de très-grands soins, y ayant observé « tant pour le plan de la carte que pour l'histoire « quantité de choses fort curieuses. J. B. Nolin. »

Toutes mes recherches pour découvrir, soit en Belgique, soit à l'étranger, un deuxième exemplaire de la carte du sieur Nolin, ou l'ouvrage qu'il semble attribuer au P. de Miglionico, sont restées infructueuses : il résulte toutefois de cette carte un argument de plus, pour démontrer qu'à la fin du XVIIe siècle il y avait encore contre le mur du chœur, outre les tombes renfermées dans la chapelle d'Adam, quatre autres tombes royales, tout à fait pareilles aux premières.

Avec le XVIIIe siècle, l'ère de cette fausse philosophie qui engendra le désordre social contre lequel on lutte depuis 50 ans, le nombre des voyageurs qui vont visiter les Lieux Saints décroit sensiblement, et le dernier de ceux que j'ai consultés pour cette époque, Jean Mariti de Florence, ne mérite plus le nom de pèlerin : aussi se garde-t-il bien de le revendiquer, tout abbé qu'il est.

Le P. récollet Antonio de Venise (1) vit dans la

(1) P. Antonio da Venetia (minor. oss. riform.) : Guida fedele

Digitized by Google

chapelle d'Adam les deux tombeaux de Godefroid et de Baudouin et d'autres tombeaux contre le mur du chœur : « Nell' entrar in essa subito dentro « della porta si vedono duo sepolcri o depositi.... « entrò li quali giaceno l'ossa delle due fratelli « primi re di Gierusalemme, cioè nel primo che « sta alla sinistra (1) Gotifredo, et Balduino nel se- « condo alla destra, come dalle inscriptioni loro si « conosse.

« Fuori della capella poi, appogiate al muro del « choro di Greci, et a dirimpetto della porta grande « per qui s'entra nel sacro tempio, sono altri se- « pòlcri di Reggi et lor figli, che per brevita si tras- « lascia il discorrerne. »

Myller (2) parle tout à la fois des tombeaux de Godefroid de Bouillon, de son frère, de Melchisedech, placés sous le Calvaire, et des quatre autres tombes dans *lesquelles reposent les fils de Baudouin*.

Le baron de Saint-Genois cite un religieux Liégeois, le P. Caffin, qui, bien qu'âgé de 60 ans, s'en

alla santa citta de Gierusalemme e descr. di tutta Terra santa. Venet. 1703.

(1) C'est précisément la position inverse que tous les auteurs donnent à ces deux tombeaux. Je dois toutefois faire remarquer que dans l'une des planches de Zuallart, ils ont la même position, mais ce doit être l'effet d'une erreur de la part du graveur, car le texte dit formellement que le tombeau de Godefroid était à droite en entrant.

(2) Frendling zu Jerusalem, oder ausführlichen reiz-beschreibung van J. Myller, ordens der diener unser L. Frauen : Wien, 1735, in-4°.

Digitized by Google

alla en vrai pèlerin visiter la Palestine en 1754. Il demeura près d'un an à Jérusalem, et l'on possède de lui une lettre adressée à l'un de ses compatriotes le 25 avril 1754 (1). « A la descente du Calvaire « y est-il dit, on trouve la chapelle nommée la cha- « pelle d'Adam, parce qu'on prétend qu'il y fut « enterré. Cette chapelle est plus bas que le Cal- « vaire de plus de vingt pieds. Cette chapelle est « immédiatement dehors le Calvaire. On y voit les « tombeaux de Baudouin et de Godefroid de Bouil- « lon, autrefois rois (2). »

L'abbé Mariti partit de Livourne, en janvier 1760 (3): il vit les tombeaux de Godefroid et de Baudouin, et celui de Melchisedech dans la chapelle d'Adam, et en face, avec d'autres tombes, celle de Baudouin VII. Les ouvrages de Mariti sont remarquables par le ton ironique et railleur qui ne l'abandonne guère, quand il s'agit de questions touchant au culte catholique. Aussi son traducteur français de 1791 s'extasie-t-il sur l'indépendance de sa plume : « On

(1) Missellanea Patriae, t. XXIII, p. 36, 14 *bis*, manuscrit de la bibliothèque de Liége. Cet extrait est dû à l'obligeance de M. Ulysse Capitaine.

(2) C'est ce que se borne à dire Ladoire : voyage fait à la Terre-Sainte en l'année 1719, contenant la description de la ville de Jérusalem, etc. Paris, in-12, 1720.

(3) Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine, avec l'histoire générale du Levant par M. l'abbé Mariti, traduit de l'italien. Paris, 1791, 2 vol. 8°. — Histoire de l'état présent de Jérusalem, nouvelle édition, publiée par R. P. Laorty-Hadji, Paris, 1853, in-4°.

Digitized by Google

« applaudit, s'écrie-t-il, au courage de l'écrivain « qui, né dans un pays où le despotisme sacerdotal « et ministériel s'unissent étroitement pour écarter « la vérité du peuple, qui, prêtre lui-même, a pu « s'élever au-dessus des préjugés ultramontains et « ose revendiquer les droits des nations, démasquer « le fanatisme etc. » Ce langage était bon en 1791, mais est-ce bien en 1854 que le savant auteur de la *Topographie de Jérusalem* a pu dire du prestolet italien : *Mariti sah ohne monchsbrille und schreibt sehr frei*.

Voir *sans lunettes de moine*, est-ce saisir toutes les occasions, même les plus futiles, pour attaquer et ridiculiser les religieux de Terre-Sainte? Or c'est ce que Mariti ne manque jamais de faire, et cela avec une partialité et un acharnement que devrait mépriser même un protestant.

A propos des conversions qu'obtenaient les Pères de la Terre Sainte, Mariti ose écrire, lui, ministre de l'évangile, ces étranges paroles :

« Il en est de ces conversions comme de toutes « celles qui se font ailleurs. Déterminées par l'in- « térêt, la faiblesse ou l'inconstance, elles ne sont « pas durables, ou du moins produisent très-peu de « vertu dans le nouveau converti. ch. 29 p. 369.

L'abbé philosophe applaudit sans vergogne à l'expulsion totale des chrétiens de la Terre Sainte : *Enfin arriva*, dit-il, *ce temps heureux pour la fortune des États de l'Europe où les chrétiens latins se virent forcés d'abandonner la Palestine et la Syrie, en em-*

Digitized by Google

portant avec eux les vains titres de leurs usurpations. Cette époque remonte à l'an 1291. t. II, p. 55. Ceci rappelle tout-à-fait Voltaire qui, méconnaissant la légitimité des Croisades, a bien osé demander de quel droit les princes d'occident venaient prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs? Ce ne fut que six siècles après les premières croisades, en 1699, que les puissances chrétiennes consentirent à faire entrer les Turcs dans le domaine du droit des gens européen. La paix de Carlowitz, dit De Koch, assigna des bornes à la puissance ottomane, qui jusque là avait menacé d'engloutir toute l'Europe : ce fut cette paix qui légitima la domination turque en Europe, et qui justifie les efforts que tentent actuellement la France et l'Angleterre, pour faire respecter et maintenir l'intégrité de l'empire ottoman. Mais Voltaire était Turc, parce qu'il s'agissait de faire pièce à la cour de Rome : il serait Russe aujourd'hui que c'est le Czar qui est l'un des plus grands antagonistes de l'Église. (1).

(1) L'Église schismatique Russe, d'après les relations récentes du prétendu saint Synode, par le P. Theiner, prêtre de l'oratoire, traduit par Mgr Luguet, évêque d'Hersebon, Paris, 1846, in-8°.

Dans le temps de la guerre contre les Turcs en 1828, le cardinal Castiglione, plus tard pape sous le nom de Pie VIII, s'indignait d'entendre les catholiques faire des vœux pour la Russie : *Siete matti*, disait-il, *siete matti. Il vero nemico della chiesa è la Russia.* » Vous perdez l'esprit. Le véritable ennemi de l'Église, c'est la Russie. »

Digitized by Google

L'idée d'insulter les Croisés était tout-à-fait digne de l'écrivain qui insulta Jeanne d'Arc, mais qui en cela ne faisait que parodier l'ignoble moine de Wittemberg, Luther. Ce dernier, deux siècles auparavant, avait empêché une nouvelle croisade, paralysant les généreux efforts de Charles-Quint et de la Papauté par cette thèse impie : « *C'est un péché de combattre les* « *Turcs, car c'est au nom de Dieu qu'ils viennent* « *nous visiter : prœliari adversus Turcos, est repu-* « *gnare Deo visitanti iniquitates nostras per illos.* » Gretserus, apologia contra cruciatarum expedit. calumnia. t. III, p. 160. Ratisb. 1734, in-folio.

« En allant visiter la chapelle d'Adam, dit Mariti, « dans son *histoire de l'état présent de Jérusalem* (1) « on trouve à main droite le tombeau de Godefroid « de Bouillon, à gauche, vis-à-vis celui de Bau- « douin I, son successeur; ils sont tous deux en « marbre, ou de cette pierre qui en a la ressem- « blance... On trouve encore dans cette chapelle un « autre tombeau sans inscription, et qu'on appelle, « je ne sais pourquoi, le *tombeau de Melchisedech*. »

Marin Geubels, du pays de Waes, en Flandre, est le seul des nombreux pèlerins belges qui, passant par Rome, parle de l'hospice de saint Julien des flamands; il y logea le 10 septembre 1770 (2).

(1) Nouvelle édition, par le R. P. Laorty-Hadji, Paris, 1833, gr. in-8°, p. 56.

(2) Jerusalemsche reize gedaen ende beschreven door pater Michaël à sanctâ Trinitate, Carmeliet discals, van de vlaemsche pro-

Digitized by Google

Il vit encore à leur place respective, en 1772, les tombeaux de Godefroid et de Baudouin, ainsi que les autres tombes dont il attribue l'extrême dégradation à la malice des Grecs.

« Dan komt men aen de schoon verheven graven « van de Helden Godefridus de Bouillon en broeder « Balduinus, eerste koningen der eerste eeuwen « van Jerusalem..... men ziet dat er noch andere « grafplaetzen geweest hebben, maer de valsche « griecken hebben deze vernietigt, om de gedach- « tenisse der catholike koningen aen de nakomende « christenen te doen vergeten. »... p. 272.

En 1776, Jean-André-Jacques Rothier (1), le dernier voyageur belge que j'ai pu consulter, entreprit le voyage de Jérusalem. Il songeait à embrasser l'état ecclésiastique, mais n'ayant point fait des

vincie, voor dezen Marinus Geubels, geboortig van Sinay, lande van Waes. — Tot Dendermonde, 1780, in-12. — Voyez, sur l'intéressante fondation de saint Julien des flamands, la notice insérée, avec plusieurs gravures, par le rév. Vissobers, curé de saint André, à Anvers, dans les annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. VI, p. 33. Cette fondation, qu'on attribue à saint Boniface, apôtre des Frisons, fut honorée des largesses du comte de Flandre, Robert, de l'empereur Charles-Quint et de l'impératrice Marie-Thérèse. L'Église de saint Julien a été complétement restaurée en 1844, à l'intervention de la légation de Belgique, gérée à cette époque par le comte d'Oultremont de Végimont.

(1) Reize naer het heylig land, gedaen in de jaeren 1776 en 1777, en beschreven door Joannes Andreas Jacobus *Rothier*, priester, proto-notaris apostolicus, etc. 'T Antwerpen, by P. J. Van Paris (sans date).

Digitized by Google

études théologiques régulières, il ne pouvait songer à recevoir les ordres aux Pays-Bas. Il parvint à Rome au but de ses désirs, et y célébra sa première messe le 7 avril 1776, jour de Pâques, ayant pour assistants, en qualité de diacre et sous-diacre, deux religieux de l'abbaye de Tongerloo, qui résidaient alors à Rome. Avant de songer à se faire prêtre, il s'était adonné au dessin, ayant pour cet art un goût décidé, et il assure, à propos du plan de Jérusalem qui figure dans son ouvrage, que ce plan est non-seulement le résultat de ses propres esquisses, mais celui de la comparaison d'icelles avec le dessin d'un Frère Mineur nommé *Antoine d'Angioli,* qui avait résidé pendant huit ans en Terre-Sainte.

On peut donc considérer les dessins de Rothier comme reproduisant aussi fidèlement que possible les divers objets qu'il a visités et décrits.

Or, l'on voit à la page 198 de sa relation le facsimile du tombeau de Godefroid de Bouillon : c'est tout-à-fait, mais sur une autre échelle, le dessin qu'en donna Zuallart le premier, et après lui une foule d'autres voyageurs.

« C'est dans la chapelle d'Adam qu'on voit, dit-il,
« p. 196, les tombeaux de Godefroid et de Baudouin,
« les premiers rois de Jérusalem ; l'on rencontre en
« outre, contre le chœur des Grecs, quatre autres
« tombeaux du même style. — In deze capelle, staen
« de tomben van Godefridus en Balduinus, de eer-
« ste christene koningen van Jerusalem. — Daer
« zyn nog vier ander graven op de zelve goesting,

Digitized by Google

« staende tegen de choor der Griecken, ook van « zeer schoone harten steen. »

Les deux voyageurs, dont nous venons de consulter les écrits, constatent l'état d'extrême délabrement dans lequel se trouvaient en 1772 et en 1776 les tombeaux des successeurs de Baudouin I. Comment en eût-il pu être autrement? Placés contre le mur du chœur, c'est-à-dire dans un vestibule, et sur le passage continuel des processions, des pèlerins, des ouvriers et des curieux de toutes les sectes, même étrangères au culte chrétien, ces misérables tombeaux étaient destinés à une destruction inévitable, et il est surprenant qu'ils aient pu résister pendant plus de deux siècles aux chances naturelles de leur destruction, jointes aux aggressions continuelles dont ils étaient l'objet de la part des Grecs schismatiques. L'abbé de Binos (1) les vit aussi en 1771, *mais dans un tel état de délabrement qu'il n'en put déchiffrer*, dit-il, *aucune inscription*. Il vit également dans la chapelle d'Adam le tombeau de Godefroid de Bouillon et de Baudouin; il en rapporte exactement l'inscription. L'on conçoit en effet que ces deux monuments, préservés par la *basse-closture* dont parle Zuallart, et qui formait une antichapelle, selon l'expression de Surius, devaient être mieux préservés que les tombeaux relégués contre le mur du chœur; aussi seraient-ils encore debout si la

(1) Voyage par l'Italie en Égypte, au Mont-Liban et en Palestine. Paris, 1787, in-12. Deuxième édition, Paris, l'an VII de la république.

Digitized by Google

malice de l'architecte grec, chargé de réparer, à sa manière, les désastres de l'incendie de 1808, n'avait profité de la détresse des Latins, abandonnés de tout le monde à cette époque lamentable, pour détruire et faire disparaître (1) les glorieux tombeaux des deux premiers chefs de Jérusalem, voire celui de Melchisedech, nonobstant la tradition qu'avaient accréditée les Grecs eux-mêmes.

L'abbé de Binos est le dernier des voyageurs du XVIIIe siècle que je connaisse : c'est en outre le dernier qui parle des quatre tombeaux adossés au chœur des Grecs. Seetzen (2), voyageur célèbre du commencement du XIXe siècle, se borne à dire, dans une lettre du 16 juin 1806, que *l'église du Saint-Sépulcre est remarquable par deux tombeaux avec des inscriptions concernant les deux premiers rois chré-*

(1) C'est l'opinion du comte de Forbin, 1817, de Robinson, 1830, de T. Tobler, 1848, de Boré, 1850, et de Poujoulat, 1853. Ces monuments, dit l'abbé de Géramb, appartenaient aux Latins, et cela seul leur était un titre à la proscription. Mais que dis-je? ils appartenaient aux Latins? non, ils étaient la propriété de l'univers catholique et les destructeurs porteront la honte de la violence et de l'outrage jusqu'à la dernière postérité!

(2) Voyage sur les confins de l'Arabie et de la Palestine par *Seetzen*, conseiller d'ambassade de Sa Majesté l'Empereur de Russie : Annales des voyages par Malte-Brun, t. VII, Paris, 1809.

Digitized by Google

tiens de Jérusalem, Godefroid de Bouillon et son frère Baudouin.

On pourrait donc supposer que, dès cette époque, les débris des quatre tombeaux, dont la présence contre le chœur des Grecs est constatée depuis le XVIe siècle, avaient été enlevés sans aucune réclamation. Non-seulement Châteaubriant, qui visita l'église du Saint-Sépulcre dans le même moment que Seetzen, ne parle plus de ces quatre tombeaux mutilés, mais je crus un instant qu'il allait nous révéler un nouveau motif d'affliction, un nouveau déplacement, auquel on dut apparemment la facilité qu'eut l'architecte grec de faire disparaître, après l'incendie de 1808, les deux tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin.

Qui ne connaît l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem?* Aucune relation française ne se fait lire avec plus d'intérêt : nul pèlerinage n'excite au même degré les sympathies des lecteurs, même les plus indifférents en matière de religion. L'on comprend donc très-bien les nombreuses éditions qu'a eues cet ouvrage dont la France s'enthousiasma au commencement de notre siècle, et qui contribua peut-être autant que le *Génie du Christianisme* à préparer les esprits au rétablissement du culte national, si heureusement entrepris et réalisé peu de temps après par le génie du Premier Consul. Œuvre éminemment catholique, éblouissante de style, et circonscrite dans de justes limites, l'*Itinéraire* ne jouit cependant pas à l'étranger d'une réputation en rap-

Digitized by Google

port avec la vogue extraordinaire dont cet ouvrage continue, à juste titre, à jouir auprès de tous les amis de la langue française, et il faut avouer que malgré le vernis d'érudition dont l'a couverte son illustre auteur, cette relation ne peut être lue qu'avec précaution.

M. Tobler (1) traite M. de Châteaubriant avec trop de sévérité, emporté à son insu par des répugnances d'Allemand et de protestant contre la Françe (2) et contre les catholiques, répugnances qui ne se manifestent que trop souvent par des expressions peu bienveillantes ou par des appréciations blessantes.

M. de Châteaubriand a certes commis plus d'une erreur (3), admis plus d'un paradoxe, mais son *Itiné-*

(1) Voyez M. T. Tobler, topographie von Jerusalem, t. I, p. 65.

(2) Pourquoi, par exemple, insulter l'Empereur des Français (topographie von Jérusalem, t. I, p. 272) à propos du protectorat des Lieux Saints, que ce monarque, à l'instar du François Ier et de Louis XIV réclamait, en faveur de la France par l'organe du marquis de la Valette?

En agissant ainsi, Napoléon III a prouvé une fois de plus qu'il mérite les sympathies du monde catholique, et qu'il est digne de présider aux destinées de la France. L'affranchissement de la Terre-Sainte serait l'un des plus beaux fleurons de sa couronne impériale, déjà rehaussée par l'éclat que lui donnent le rétablissement de l'ordre, et celui de Pie IX sur le siége pontifical, ses œuvres toutes personnelles. N'est-ce pas du reste un reproche bien honorable que celui de *vouloir cueillir les mêmes lauriers que Godefroid de Bouillon*?

(3) Ainsi il cite l'ouvrage de *Rewich*, qui n'est qu'un artiste auquel on doit les dessins du voyage de Breydenbach et l'impression

Digitized by Google

raire n'en reste pas moins un ouvrage palpitant d'intérêt, admirable de style et de sentiment, et recommandable à plus d'un titre.

Du reste, même en refusant à M. de Châteaubriand les qualités d'homme érudit et d'historien exact, peut-on repousser sans examen ce que raconte l'illustre pèlerin au sujet de la situation des tombeaux de Godefroid de Bouillon, au moment de sa visite. Seetzen les avait encore vus en juin 1806, dans la chapelle d'Adam : ils n'yétaient plus semble-t-il, lors de la visite de Chateaubriand au mois d'octobre suivant. « Je ne sortis point de « l'enceinte sacrée, dit-il, sans m'arrêter aux mo- « numents de Godefroid et de Baudouin : *ils font « face à la porte de l'église, et sont appuyés contre « le mur du chœur*. Je saluai les cendres de ces « rois chevaliers qui méritèrent de reposer près « du grand sépulcre qu'ils avaient délivré!..... Je « fus très-frappé de l'aspect de ces tombeaux, en « entrant au Saint-Sépulcre : leurs formes étran- « gères sur un sol étranger m'annoncèrent d'autres « hommes, d'autres mœurs, d'autres pays! je me « crus transporté dans un de nos vieux monastères;

de cette intéressante relation, Fureri au lieu de Fürer ab Haimandorf, il se trompe en ornant le tombeau d'Absalon de chapiteaux doriques, tandis qu'ils appartiennent à l'ordre ionique. Il émet sur l'origine de l'architecture des opinions infiniment hazardées ; mais n'est-ce pas le cas de répéter avec Horace : ubi plura nitent... non ego paucis offendar maculis!...

Digitized by Google

« j'étais comme l'Otaïtien, quand il reconnut en « France un arbre de sa patrie (1) ! »

Châteaubriant déclare donc que ces deux tombeaux, à l'aspect desquels il éprouva une si grande émotion, se trouvaient *en face de l'entrée, contre le mur du chœur.*

Ce passage me surprit, car il était en contradiction avec ce que j'avais lu ailleurs, et les recherches auxquelles je me livrai pour bien préciser la situation réelle des deux monuments ne firent que redoubler mes perplexités. J'étais disposé à croire

(1) Allusion à ces beaux vers de Delille, *sur le jardin des plantes à Paris :*

Un jour, dans ces jardins où l'État à grands frais
Des quatre coins du monde en un seul lieu rassemble
Ces peuples végétaux, surpris de croître ensemble,
Qui changeant à la fois de saison et de lieu
Viennent tous à l'envi rendre hommage à Jussieu,
L'Indien parcourait leurs tribus réunies,
Quand tout-à-coup, parmi ces vertes colonies,
Un arbre qu'il connut dès ses plus jeunes ans
Frappe ses yeux ; soudain, avec des cris perçants,
Il s'élance, il l'embrasse, il le baigne de larmes,
Le couvre de baisers ! mille objets pleins de charmes,
Ces beaux champs, ce beau ciel, qui le virent heureux,
Ce fleuve qu'il fendait de ses bras vigoureux,
La forêt dont ses traits perçaient l'hôte sauvage,
Ces bananiers chargés et de fruits et d'ombrage,
Et le toit paternel et les bois d'alentour,
Il croit les voir encore, et son âme attendrie,
Du moins pour un instant, retrouve sa patrie.

Les Jardins, chant II.

Digitized by Google

que M. de Châteaubriant s'était trompé, lorsque le P. Aloys Le Grelle, de la compagnie de Jésus, et supérieur du collége de Notre-Dame à Anvers, qui avait visité les saints lieux en 1840, voulut bien me fournir quelques renseignements qui confirmaient pleinement les indications du chantre des martyrs.

Voici un extrait de la lettre que me fit l'honneur de m'adresser le P. Le Grelle, le 16 avril 1845 : « Pendant les trente deux jours que j'eus le bonheur « d'habiter la ville sainte, je visitai fréquemment « l'antique et précieux sanctuaire connu sous le nom « d'église du Saint-Sépulcre..... Comme je voulais « profondément sentir, tout voir, tout examiner en « détail, je me fis enfermer, pour trois fois vingt « quatre heures, avec les religieux qui ont la garde « de ces saints lieux. Je questionnais ces bons pères; « je faisais quelques notes ; je pris exactement le « plan de l'église, car tel autel, telle chapelle, le « nombre des colonnes, des degrés, des pierres « même, tout en un mot inspire de l'intérêt ou « réveille quelque souvenir dans ce temple auguste. « Bien souvent depuis 1840, j'ai parcouru en esprit « ces mêmes lieux, et c'est chaque fois avec une « indicible consolation que j'y reporte ma pensée. « Aussi ma joie a été grande en apprenant que la « sagesse du gouvernement belge songe à mettre « enfin un terme à l'insouciance que les catholiques « d'Europe ont manifestée jusqu'à ce jour pour un « monument qui les intéresse tous. La mémoire de

Digitized by Google

« Godefroid, une des plus belles gloires de la Bel-
« gique, doit être chère surtout à ses compatriotes.
« Soit ignorance, soit envie, on ne craint pas,
« même de nos jours, de nous disputer cet honneur;
« nos voisins du midi voudraient faire du héros
« belge un chevalier français (1) et j'eus bien de la
« peine à convaincre de leur erreur quelques voya-

(1) « *Il est fâcheux*, dit le comte de Pardieu (a), en déplorant « la destruction des tombeaux de Godefroid et de Baudouin, « *qu'on ait ainsi laissé ensevelir ces monuments de la gloire fran-* « *çaise*..... Je pris avec vénération cette épée du héros des croi- « sades (Godefroid), dont la gloire, restée toujours pure comme « son cœur, *appartient à la France*. Notre France, ne la retrouve- « t-on pas partout où il y a quelque chose de noble et de grand? « partout où les mots de gloire, d'honneur, de bravoure sont « prononcés? En quelques lieux que nous aillions, nous retrou- « vons les souvenirs glorieux de notre patrie! p. 2.

« Les plus glorieux souvenirs, dit le comte d'Estourmel, lient « notre histoire à celle de la ville sainte. Au fameux siège, des « chefs français commandaient les trois camps, et des rois français « occupèrent le trône de David, t. II, p. 65.

« J'étais à Jérusalem, dit Châteaubriand, en racontant sa ré- « ception comme chevalier du Saint-Sépulcre, dans l'église du « Calvaire, à douze pas du tombeau de Jésus-Christ, à trente du « tombeau de Godefroid de Bouillon; je venais de chausser l'épe- « ron du libérateur du Saint-Sépulcre, de toucher cette longue « et large épée de fer qu'avait maniée une main si noble et si « loyale. Que l'on se rappelle ces circonstances, ma vie aventu- « reuse, mes courses sur la terre et sur la mer, et l'on croira sans « peine que je devais être ému. Cette cérémonie au reste ne pou- « vait être tout-à-fait vaine; j'étais français : *Godefroid de Bouil-* « *lon était français* : ces vieilles armes, en me touchant, m'avaient

(a) Excursion en Orient, par le comte Ch. de Pardieu, Paris, 1851, in-8, p. 267.

Digitized by Google

« geurs que j'ai rencontrés, et qui tous paraissaient « jaloux de conserver cette gloire à la grande na- « tion. Je pardonne cependant volontiers au plus « illustre de nos pèlerins modernes le saint enthou- « siasme qui lui inspira ces éloquentes paroles : « *Je saluai*, dit-il, *les cendres de ces rois chevaliers « qui méritèrent de reposer près du grand sépulcre « qu'ils avaient délivré. Ces cendres sont des cendres « françaises et les seules qui soient ensevelies à l'om- « bre du tombeau de Jésus-Christ. Quel titre d'hon- « neur pour ma patrie.* Ne semble-t-il pas que « M. de Châteaubriand s'est chargé de faire l'éloge « de la Belgique, en même temps qu'il prononce « celui de notre héros? Quel honneur en effet pour « notre nation d'avoir donné le jour à un tel homme, « pourvu toutefois qu'elle ne soit pas ingrate à son « égard, et qu'elle venge au plutôt l'affront qu'on lui « a fait!

« Quant à moi, je fus bien affligé de ne plus re- « trouver, en 1840, les précieux monuments dont « parle avec tant de sentiment le voyageur fran- « çais : je parcourais et visitais en détail toutes les « parties de cette église si irrégulière; je deman- « dais avec anxiété les pierres sépulchrales de Go- « defroy et de Baudouin. Enfin le bon père Jacinto « me conduisit à l'endroit que leur assigne en effet

« communiqué un nouvel amour pour la gloire et l'honneur de ma « patrie. Je n'étais pas sans doute *sans reproche*, mais tout fran- « çais peut se dire *sans peur*. V. au surplus p. 11 de l'introduction.

Digitized by Google

« M. de Châteaubriand, savoir à la partie de la « paroi extérieure du chœur des grecs, qui fait « face à la porte d'entrée principale, la seule porte « qui ne soit pas murée de nos jours (1). D'après le « récit du père franciscain, la haine à l'égard des « catholiques, ou, comme on dit dans le pays, à « l'égard des Latins, engagea les Grecs schisma- « tiques à détruire ces monuments. Après le fameux « incendie du 12 octobre 1808, ceux-ci profitèrent « du dénuement complet et de l'extrême pauvreté « des religieux de saint François pour reconstruire « à leurs frais l'église du Saint-Sépulcre, et sacri- « fièrent à leur ambition, et à leur intérêt tout ce qui « pouvait contribuer à la gloire de la vraie reli-

(1) M. Boré dit aussi, « *que derrière la pierre dite de l'onction,* « où fut lavé et embaumé le corps de Notre-Seigneur, reposèrent « glorieusement les corps de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, « son frère, sous des pierres sépulchrales, dont M. de Château- « briand et beaucoup d'autres voyageurs nous ont conservé les « inscriptions. Les Arabes, les Mamelouks d'Égypte et les Otto- « mans avaient tour-à-tour, dans leurs conquêtes, épargné les cen- « dres de ces autres conquérants, ennemis pour quelques-uns « d'eux, pour tous très-peu sympathiques et d'une religion diffé- « rente ; ils avaient respecté dans leurs cendres l'honneur de « l'occident et l'asile inviolable de la mort. Les moines Grecs ont « violé ces tombes, dispersé les ossements, brisé les marbres dont « les inscriptions latines attestaient comme celle de l'étoile de « Bethléem nos droits de propriété, et ils restent depuis lors mal- « tres impunis du lieu ! L'ignorance de ce forfait que nous dénon- « çons au gouvernement français, peut seule expliquer et justifier « sa patience. » *Question des Lieux Saints*, par Eugène Boré, Paris, 1850, in-8°.

Digitized by Google

« gion, dont ils sont les plus rusés et les plus irré-
« conciliables ennemis dans ce pays. »

Le récit de M. de Châteaubriand, qui aurait vu les deux tombeaux, hors de la chapelle d'Adam, contre le mur du chœur des grecs, se trouvait donc confirmé par l'indication donnée en 1840 par le P. Jacinto au voyageur belge Aloys Le Grelle, encore vivant, et dont la sincérite ne saurait être contestée (1).

Il fallait donc admettre qu'à une époque aujourd'hui impossible à préciser, les tombeaux, jadis adossés au chœur, et qui, lorsque Rothier et de Binos les virent, étaient déjà dans un état pitoyable, furent balayés de l'endroit où ils se trouvaient encore en 1776 et 1777, et remplacés par les deux tombeaux placés au-devant de la chapelle d'Adam, et qu'avaient préservés la basse-clôture formant l'anti-chapelle dont parle Surius.

Cette basse-clôture aurait disparu elle-même, sans qu'aucun voyageur eût révélé au monde catholique l'insulte faite à la mémoire des rois latins de Jérusalem. Fallait-il s'en étonner? agitée par les

(1) Dans le plan de l'église du Saint-Sépulcre annexé à sa brochure : *la question des Lieux saints*, Paris, 1850, E. Boré indique aussi le mur du chœur, en face de l'entrée, comme le lieu où se trouvaient les tombes profanées de Godefroid de Bouillon et de Baudouin. M. Laorty-Hadji dit également : « avant l'incendie dont nous venons de parler, on voyait, *en descendant de la chapelle du Calvaire, pour entrer dans celle d'Adam*, deux tombes de deux héros les plus illustres de la chrétienté, Godefroid de Bouillon et Baudouin.... » *La Syrie, la Palestine et la Judée*, Paris, 1853, in-8°.

Digitized by Google

convulsions de la France, l'Europe pouvait-elle encore s'inquiéter de Jérusalem, lorsque les guerriers français qui, après avoir conquis l'Egypte, après avoir roulé leurs canons jusque sous les murs de l'ancienne Ptolémaïs, dédaignaient la ville sainte et ne portaient même pas leurs regards vers elle, *parce qu'elle n'entrait pas dans leur ligne d'opération* (1).

Entre l'abbé de Binos et Seetzen, qui précéda Châteaubriand de quelques semaines, je n'ai rencontré aucun pèlerinage en Terre-Sainte : trente ans furent absorbés par la terreur et la guerre!

L'Europe, qui suait le sang par tous ses pores, cessa de surveiller les Saints Lieux, et il était rigoureusement possible que les Franciscains, pour qui d'ailleurs les monuments des rois latins ne pouvaient être que des objets d'un intérêt terrestre et secondaire, eussent supporté (1) sans trop s'émouvoir, eux qui étaient habitués à de pareils excès, la nouvelle avanie faite par les Grecs aux tombeaux de Godefroid et de Baudouin, comme ils durent supporter, peu de temps après, les nouvelles et graves usurpations qu'amena l'incendie de 1808, et surtout la reconstruction de l'église du Saint-Sépulcre.

Telles étaient mes réflexions, lorsque, le 19 juin 1854, je reçus la visite de M. l'abbé Lebègue, aumônier de la prison militaire d'Alost, qui revenait de Jérusalem, où il avait séjourné, récemment, près de six semaines.

(1) Michaud et Poujoulat ; Corresp. d'Orient, lettre 104.

Digitized by Google

Au moment de son départ, en 1853, je l'avais prié, lorsqu'il serait sur les lieux, de vouloir bien s'assurer s'il n'existait plus au couvent de Saint-Sauveur quelque père franciscain, contemporain de l'incendie. Ce respectable témoin, M. Lebègue l'avait trouvé dans le *P. Triphon* (1), chez qui l'âge n'a aucunement affaibli l'intelligence, et il venait, avec la plus parfaite obligeance, me communiquer ses notes de voyage et ses observations : en voici le résumé.

Le P. Triphon, tenant entre ses doigts vénérables notre planche I, lui a donné l'assurance la plus positive « que le dessin du Zuallart était parfaite-« ment exact, que la clôture formant l'antichapelle « existait encore au moment de l'incendie, et que, « derrière elle, les deux tombeaux Lorrains se trou-« vaient intacts. » Le bon vieillard se rappelle fort bien que d'autres tombeaux existaient encore à la même époque contre le mur du chœur. M. de Châteaubriand et le P. Jacinto se sont donc mépris sur l'emplacement qu'occupaient, en 1806, les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère.

Le père Triphon, dont l'intelligence et la mémoire ne laissent, d'après M. l'abbé Lebègue, rien à dési-

(1) C'est de lui que parle, selon toute vraisemblance, Mgr Mislin, en ces termes : « J'ai retrouvé dans le couvent de St-Jean, aux envi-« rons de Jérusalem, le P. Trifone Lopez, qui est en Palestine de-« puis 44 ans; il a été témoin de l'incendie, et il m'en a raconté « plusieurs circonstances. Pendant son récit, de grosses larmes se « voyaient sur le bord de ses paupières. »

Digitized by Google

rer, affirme qu'avant l'incendie, les tombeaux de Godefroid et de Baudouin, *construits en marbre jaunâtre eté tranger*, n'avaient jamais été déplacés, et se trouvaient toujours dans la chapelle d'Adam, lors de la catastrophe à laquelle on doit leur destruction. Quant à la forme des deux tombeaux, le P. Triphon, ayant également notre planche III sous les yeux, « atteste la conformité du dessin de Zuallart avec « les augustes monuments, méchamment détruits « après l'incendie, et qu'il s'agirait de rétablir dans « leur forme primitive. » Ce sont les propres expressions de M. l'abbé Lebègue.

Résumons ce long chapitre.

A. Godefroid de Bouillon et les sept premiers rois latins de Jérusalem reçurent, par un honneur insigne et mérité, le privilége d'être enterrés au pied du Calvaire, au lieu dit Golgotha. C'était tout l'espace qui s'étendait à droite de la porte d'entrée (1).

(1) M. Laorty-Hadji n'a fait qu'entrevoir la vérité, en disant : « cette chapelle d'Adam était destinée autrefois à la sépulture des rois latins de Jérusalem. On y déposa, outre les dépouilles mortelles de Godefroid de Bouillon et de Baudouin I celles de Baudouin II, Baudouin III, Amaury I, Baudouin IV et Baudouin V. *La Syrie, la Palestine, et la Judée*, etc. Paris, 1853, in-8°.

Mariti dit également, en parlant de la chapelle d'Adam : on sait que ce lieu était autrefois destiné à la sépulture des rois latins de Jérusalem, et nous avons la certitude qu'outre Godefroid et Bau-

Digitized by Google

Il n'était apparemment pas divisé, et offrait la reproduction du premier étage. Au fond l'on voyait le rocher et spécialement la fente miraculeuse qui s'était faite lorsque le Christ expira sur la croix. Quaresmius, t. II, p. 481, confirme pareillement cette supposition : « Hoc Adæ sacellum, dit-il, est sub « eâ parte cryptæ montis Calvariæ, in quâ Christus « Dominus fuit in cruce elevatus. » C'était une belle et large crypte (1) dont j'ai déjà fait remarquer

douin I, on y déposa également Baudouin II, Baudouin III, Alméric I (Amaury), Baudouin IV et Baudouin V. *Histoire de l'état présent de Jérusalem*, p. 57.

Je ne sais vraiment pourquoi Mariti, et Laorty-Hadji, après lui excluent Foulques d'Anjou, gendre de Baudouin II.

(1) *Crypte :* ce mot vient du grec κρύπτη, qui signifie *cave*, *grotte*, et plus particulièrement *voûte souterraine*.

Lorsque la religion chrétienne commença à se propager dans l'ancien monde, elle fut persécutée partout, et forcée de célébrer ses mystères dans les *latomies* ou carrières, dans les catacombes, dans les grottes des montagnes, etc. Toutes ces cavités étaient comprises par les anciens sous le nom de *cryptes :* mais quand il fut donné aux chrétiens d'exercer au grand jour les rites de leur religion, ils voulurent consacrer dans les églises et dans les basiliques un endroit spécial, qui pût rappeler aux fidèles le souvenir des lieux où, pour la première fois, la parole de Dieu avait été prêchée; ils creusèrent donc, sous leurs temples, de véritables églises souterraines qui, en souvenir des grottes et des catacombes, furent nommées également *cryptes* ou *voûtes*. (*Encyclopédie du* 19e *siècle*, Paris, 1842-1853.)

Il est, je pense, inutile de répéter ici que, relativement aux chapelles du crucifiement et de la plantation de la croix, placées sur le Calvaire et où l'on se rendait par un escalier de vingt degrés en-

Digitized by Google

que le P. Gonzalès a donné un dessin hypothétique fort curieux. Une voûte la couvrait depuis la paroi extérieure de l'église jusqu'au corridor conduisant autour du chœur des Grecs, vers la chapelle de Sainte-Hélène. Cette voûte formait, au premier étage, et au niveau du mont Calvaire, l'aire des deux chapelles dites de la plantation de la Croix et du crucifiement.

Ces huit tombeaux subsistèrent en cet endroit jusqu'au XVIe siècle, et Radzivill est le premier qui, en 1583, signale le déplacement d'une partie des tombes royales.

B. A partir du XVIe, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on ne voit plus à droite, au rez-de-chaussée, que les tombeaux de Godefroid de Bouillon, de Baudouin et de Melchisedech : ces trois monuments se trouvaient dans une chapelle désignée sous une foule de dénominations différentes ; elle s'avançait dans le transept, à l'aide d'une clôture peu élevée, dont Zuallart parle le premier. Entre cette chapelle, devenue une crypte obscure, et le mur extérieur de l'église, s'étend un espace vide, clôturé lui-même par un mur, qui est très-apparent dans la gravure de Zuallart : nous verrons plus tard que les Grecs n'ont pas rougi d'en faire un réfectoire, ou un magasin.

viron, la chapelle d'Adam était un véritable souterrain, bien qu'elle fût de niveau avec le reste de l'église de la résurrection, à l'exception toutefois de la chapelle de Sainte-Hélène.

Digitized by Google

Les autres tombeaux se trouvent relégués dans le passage public, contre le mur du chœur, et leur nombre varie, selon les voyageurs, de trois à six : tous sont d'accord sur leur délabrement progressif.

C. Enfin, d'après Châteaubriand, à la fin du XVIIIe siècle, les tombeaux adossés au chœur des Grecs ne sont plus que des débris qu'il est devenu facile de faire disparaître : la révolution française en fournit probablement l'occasion, comme aussi celle de déblayer la chapelle d'Adam, dont la possession était enfin restée aux Grecs. En 1806, tombeaux et clôtures en auraient disparu. Les tombes royales de Godefroid et de Baudouin auraient remplacé les débris des mausolées déjà sacrifiés, et le prétendu tombeau de Melchisedech aurait été lui-même anéanti, sans respect pour la tradition que les Grecs avaient accréditée avec tant de succès.

D. Survient l'incendie de 1808; mais toute la partie de l'église où se trouvait la pierre de l'onction reste intacte. Qu'importe! l'architecte des Grecs détruit ce que le feu a épargné; il bouleverse tout, élève une lourde maçonnerie devant les chapelles du Calvaire, et convertit en simples matériaux les tombeaux qu'avaient épargnés la conquête de Saladin en 1187, la rage des Karismiens en 1244, et l'oppression de quatre siècles!

En 1806, une partie au moins des tombes royales subsistait encore.

En 1808, elles avaient totalement disparu!

Digitized by Google

« La haine des Grecs (1) contre les religieux ca-
« tholiques éclata par un acte sauvage. Il y avait
« dans une chapelle au-dessous du Calvaire, les
« tombeaux de Godefroid et de Baudouin ; l'incendie
« ne les avait pas touchés, la main des Grecs les
« brisa et jeta au vent ces cendres héroïques. Les
« tombeaux des deux rois français étaient là comme
« les protecteurs de nos catholiques : les libérateurs
« du divin sépulcre semblaient défendre encore
« les gardiens des Saints Lieux, au milieu de Jéru-
« salem devenue Musulmane, et les Grecs trouvè-
« rent beau de se jeter sur ces morts glorieux qui
« n'étaient plus que de la poussière. »

C'est à tort que les écrivains français s'obstinent systématiquement à substituer au mot *franc* une synonymie apparente qui bouleverse toutes les notions historiques. Latins et Francs, c'était la même chose; M. Poujoulat l'a compris, sans reculer devant cette espèce d'usurpation : « nous appelons français, dit-il, le royaume fondé « au pays de Jérusalem par les armées chrétiennes; « que les autres nations de l'Europe qui ont pris « part à l'immense mouvement de la croisade nous « pardonnent ce patriotique orgueil. Le royaume « établi à la fin du XIe siècle dans l'ancienne contrée « de David et de Salomon fut un royaume français, « parce que la France eut la gloire d'entraîner sur

(1) Poujoulat : *la France et la Russie à Constantinople et la question des lieux saints*, Paris, 1853, in-8°.

Digitized by Google

« la route du saint tombeau le reste du monde « européen, parce que c'est la France qui fournit « le plus d'hommes et de guerriers illustres à la « cause de la croix, et surtout parce que tous les « rois de Jérusalem redevenue chrétienne appartenaient à notre nation. Le nom de Franc, qui dans « les langues de l'Orient désigne les peuples de « l'Europe, est un souvenir glorieux de ces époques « où, pour les nations asiatiques, l'occident c'était « la France. » *(Histoire de Jérusalem*, t. II, p. 235.)

Que d'erreurs et quelle confusion!

Les orientaux ont conservé aux mots *Francs*, *Franchi*, la signification qu'ils avaient au moyen-âge, durant les croisades comme aujourd'hui; ils ne désignent les Occidentaux que sous le nom de *Francs* : c'est un terme générique qui n'est pas plus synonyme de *Français*, que la *France* des croisés ne l'est de la France de Louis XIV ou de Napoléon. C'est ce qu'a très-bien reconnu un auteur français, que nous citons précisément à cause de cette origine : « Les auteurs Arabes, *dit M. Rai-* « *naud dans l'introduction du tome IV de la biblio-* « *thèque des croisades*, qui se sont occupés des croi- « sades n'appellent jamais les chrétiens d'occident « que du nom de Francs. La gloire et les conquêtes « de Charlemagne avaient élevé ce nom au-dessus « de tous les autres : il se répandit dans l'Orient et « s'y conserve encore. Il suffira donc d'avertir qu'on « entend par cette dénomination les Français, les « Italiens, les Anglais, les Allemands, les Danois

Digitized by Google

« et les peuples chrétiens d'Espagne; en un mot,
« toutes les nations de l'Europe s'y trouvent com-
« prises, à la réserve des Musulmans d'Espagne,
« des Grecs de Constantinople, et des peuples sau-
« vages du Nord, qui ne prirent jamais part aux
« croisades. »

M. Eugène Boré rappelle les divers firmans, hatti-shérifs, etc., concernant les religieux catholiques, et ne les désigne jamais que sous ce nom de *religieux francs* : il se garde bien, lui qui connaît si bien la question, de changer l'épithète employée par les princes Musulmans en celle des Français, et il ajoute même p. 5 : « Le sultan Mouzaffer y
« défend (1023) de molester les religieux francs,
« mot historiquement très-remarquable ici, puis
« qu'il prouve que les Européens étaient déjà dési-
« gnés par ce nom générique avant la venue des
« croisés. Ce nom, il le portent encore aujourd'hui.
« Ici, écrit d'Alexandrie M. Enault (1), tous les
« Européens sont des *Francs, Frangi*. On ne nous
« demande pas de quel *royaume* nous sommes, mais
« de quelle *province*. Nos empires, nos royaumes
« et nos républiques d'Europene forment qu'un
« grand tout, qui s'appelle le Frangistan. »

On lit dans *L'épitome bellorum sacrorum* (1422) :
« Christianorum variæ sunt gentes et in varias
« sectas divisi : quorum primi sunt Franci, qui
« latini veriùs appellantur. » p. 320, *apud Canisium*.

(1) La Terre-Sainte, voyage des 40 pèlerins de 1853, par Louis Enault, Paris, 1854, in-12.

Digitized by Google

Guillaume de Tyr et Jacques de Vitry désignent habituellement les croisés, sans distinction de nation, sous le nom de *Latini*, le Tasse sous celui de *Franchi*. Raymond d'Agiles, auteur contemporain, nous offre cette définition précieuse : « Omnes de « Burgundiâ et Alverniâ (1) et Vasconiâ et Gothi, « provinciales appellabantur; cœteri verò Franci- « genæ et hoc in exercitu : inter hostes autem « Franci dicebantur. » Enfin, un écrivain belge, parfaitement compétent, réfute ainsi les prétentions de ceux qui s'obstinent à métamorphoser les *Francs* en français : « *Teutones, Franci, Latini,* sont « des dénominations qu'on rencontre fréquemment « dans les chroniques. Nous ferons remarquer ici « qu'il n'y a rien de fixe dans les dénominations « qui ont les territoires pour objet; l'Allemagne « porte le nom de *Francia Orientalis, Francia* « *Australis;* la France, ceux de *Francia Occiden-* « *talis, Francia Romana, regnum Karoli,* — le ter- « ritoire entre Meuse et Rhin, ceux de *Belgica,* « *regnum Hlotarii.* Aucune dénomination n'a pré- « valu; il y a toujours pour les chroniqueurs *un* « *empire franc* avec ses anciennes subdivisions (2). »

(1) Ce n'était pas même en France que s'était assemblé le célèbre concile de Clermont où s'était décidée la première croisade, et l'on sait que jusqu'à la fin du siècle dernier l'ordre de Malte se composait de huit langues, ou nations : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Bavière et Castille. La Belgique relevait de la langue de France.

(2) Borgnet, *étude sur Charles-le-simple,* p. 112 : *Mémoires de l'académie,* 1844.

Digitized by Google

Je ne puis terminer ce chapitre sans faire remarquer que plusieurs voyageurs, au lieu d'attribuer exclusivement aux huit premiers princes qui gouvernèrent le royaume de Jérusalem, les tombes placées dans l'église de la Résurrection, ont émis à ce sujet des opinions tout à fait divergentes et parfois étranges.

Tout le monde est d'accord sur le tombeau de Godefroid de Bouillon. Nous verrons plus loin les erreurs qui concernent le tombeau de Baudouin I, tombeau qu'aucuns prétendent être celui de Baudouin-du-Bourg. Si de nombreux voyageurs négligent de mentionner le prétendu tombeau de Melchisedech, il n'en est aucun, parmi ceux qui en parlent, qui discute cette tradition, dont nous examinerons prochainement la valeur. Enfin, tandis que plusieurs voyageurs attribuent l'un des tombeaux adossés au grand chœur soit à Baudouin IV, soit à Baudouin V, d'autres assurent que ces tombeaux étaient ceux de diverses personnes appartenant à la famille royale : selon Adrichomius, l'un de ces tombeaux était celui de Thierry VI, comte de Hollande, d'après de Bruyn (1), celui d'un duc de Florence, etc.

Je chercherai à établir que Godefroid de Bouillon et ses sept successeurs furent seuls enterrés dans

(1) Voyez page 372, ci-dessus.

Digitized by Google

l'église de la Résurrection, que le nombre des tombeaux qui y existèrent jusqu'à la fin du siècle dernier coïncidait avec le nombre de ces morts illustres, et qu'il faut tout à la fois rejeter la tradition de Melchisedech, et celle de divers membres de la famille royale inhumés au pied du Calvaire.

Breydenbach (1483) est le premier qui parle du tombeau de Melchisedech : il se borne à une simple mention.

Fabri (1483) mentionne aussi le tombeau de Melchisedech, mais non sans un grain d'incrédulité. « Da stehet, dit-il, ein capell..... in der ligen « vergraben die starcken Baldawinus, und Gottfri- « dus, und andere die gewonnen das h. Grab und « das h. landt, und waren die ersten Lateinischen « könig zu Jérusalem. Es sprechen auch die orien- « tischen priester dass Melchisedech in der capell « vergraben lige, da *wir Lateinischen wenig von* « *halten*. Siben konige ligen da vergraben. » Sept rois ! c'est précisément le chiffre des rois latins depuis Baudouin I jusqu'à Baudouin V, en décomptant Godefroid, qui n'en porta ni n'en reçut le titre.

Le Huen, qui décrit l'état de la Terre Sainte en 1488, omet de mentionner le tombeau de Melchisedech, ce qui est d'autant plus remarquable que son ouvrage n'est guère qu'une reproduction de celui de Breydenbach. Il fallait donc qu'à cette époque la tradition du tombeau de Melchisedech fût bien peu de chose.

Digitized by Google

Le prince palatin du Rhin ALEXANDRE, et le comte DE NASSAU (1495) la dédaignent également, ainsi que Pierre Desmedt (van Strebroeck) (1505), Jean de Zillebeek (1515), Jacques le Saige (1518), Jean d'Ehremberg, von Seydlitz (1556), le comte de Lowenstein (1561), et Léonard Rauchwolffen (1573), Breuning (1579), Zuallart (1586), Jean Van Kootwyck (1581), Beauvau (1605), Jacq. Fauquemberg (1611), Bénard (1617), Deshayes (1621), Castillo (1627), Surius (1646), Doubdan (1652), Roger (1654), Thevenot (1655), Antonioo (1703), Geubels (1772), Rothier (1776), De Binos (1777), Seetzen et Châteaubriant (1808).

Radzivill (1583) et Scheidt (1614) comptent trois tombeaux dans la chapelle d'Adam, et dans le voisinage cinq ou six, tout-à-fait pareils : ils se bornent à dire que deux de ces tombeaux, placés dans la chapelle d'Adam, appartenaient à Godefroid et à son frère Baudouin.

Gonzalès (1665) a bien soin de ne mentionner le tombeau de Melchisedech qu'en appuyant sur ce fait que ce nom lui est donné par les Grecs qui desservent la chapelle où il est placé. Bernardino (1596), et Nau (1674), en font de même, ainsi que Quaresmius (1630), et de Bruyn (1681).

L'on voit donc, comme le faisait remarquer le P. Fabri dès 1483, et comme l'a judicieusement répété M. T. Tobler en 1851, que les latins se défiaient de la tradition de Melchisedech, et ne la mentionnaient qu'avec réserve. Il faut avouer toute-

Digitized by Google

fois qu'ils ne s'en défiaient que par instinct, et que nul d'entre eux n'allègue la fraude évidente dont les Grecs s'étaient rendus coupables en inventant cette tradition, après avoir effacé l'inscription du tombeau, pour l'attribuer impunément à un personnage historique dont le souvenir devait être vivace à Jérusalem, et auquel se rapportaient déjà d'autres traditions, puisque que nous voyons que, derrière la chapelle du crucifiement, il se trouvait jadis une chapelle dite d'*Abraham* et de *Melchisedech* (1), et que la vallée de Josaphat, ainsi nommée depuis qu'un roi de ce nom y fit élever son tombeau, est encore appelée dans l'écriture : vallée de *Melchisedech*.

Ce dernier passe pour avoir été le fondateur de Jérusalem : elle fut ensuite la capitale des Jébuséens, ce qui lui fit donner le nom de ville de *Jébus*. De ce dernier nom réuni à celui de *Salem*, qui signifie *vision* ou *séjour de la paix*, on aurait fait Jérusalem; mais il est remarquer qu'on l'appelait communément *Hiérusalem, Hierosolyma* : cette dernière dénomination ne provient-elle pas tout simplement du mot grec *Hiéros*, et de *Salem*, la *sainte ville de Salem*? aujourd'hui encore les Arabes l'appellent *la sainte, El Kods*. C'est en effet pour les Musulmans comme pour nous la ville sainte, puisque, selon eux, Mahomet s'est élevé vers le ciel, de la fameuse roche vénérée dans la magnifique mosquée, dite d'Omar, du nom de ce conquérant fameux qui, après un siége de deux

(1) Nous verrons plus loin qu'on a aussi donné à la chapelle de Godefroid de Bouillon, le nom de *chapelle de Melchisedech*.

Digitized by Google

ans, s'empara de Jérusalem en 638. Cette mosquée servit d'église patriarcale sous les rois Latins; dépouillée en 1187, par Saladin, de tous les signes du christianisme, elle fut lavée d'eau de rose au de dans et au dehors, et rendue au culte de l'Islamisme. Jusqu'à ce jour Dieu n'a point permis qu'il en fût autrement.

La cité de Salem, dont Melchisedech fut pontife et roi est-elle la même que Jérusalem? M. Poujoulat résout cette question négativement (1). « La cité de « Melchisedech, dit-il, appartenait d'après la Ge- « nèse au territoire de Sichem *(urbem Sichimito- « rum)*. Jacob y planta sa tente en revenant de Mé- « sopotamie; il avait passé auparavant par Socoth, « sur la river orientale du Jourdain : c'est après avoir « quitté Salem que le patriarche voyageur arrive à « Béthel, située à l'orient de Sichem. Cette simple « indication des lieux doit, selon nous, suffire pour « trancher la difficulté; du moment que la Genèse « place Salem, ville de Melchisedech, sur la rive « occidentale du Jourdain, au nord de Béthel, il « n'est plus permis de la confondre avec l'autre cité « de Salem qui, tombée au pouvoir de Jébus, ajou- « tant à son nom celui de son nouveau maître, s'ap- « pelle Jébusalem ou Jérusalem : celle-ci était si- « tuée à 12 lieues de la mer, dans les montagnes, « à 9 heures à l'occident du Jourdain, à 12 heures « au sud-ouest de Béthel. »

(1) *Histoire de Jérusalem*, t. I, chap. III. — V. *Quaresmius*, t. II, p. 579.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, si cette tradition n'avait pas été uniquement le fait de l'imagination des Grecs, elle leur eût paru respectable, et le prétendu tombeau du roi Melchisedech n'eût point disparu, lorsque les tombeaux de Godefroid et de Baudouin, enlevés de la chapelle d'Adam, dont ils avaient la possession, furent détruits après l'incendie de 1808.

Quant aux tombeaux placés contre le chœur à une époque non déterminée, et que nous avons soutenu s'être trouvés primitivement sous et contre le Calvaire, à droite en entrant dans l'église, et sur une seule ligne, comme le dit Guillaume de Tyr, les voyageurs ont émis sur leur compte de bizarres allétions.

Ils étaient, dit Radzivill, le premier qui en parle après leur déplacement, au nombre de cinq ou de six : le texte de Zuallart n'en mentionne pas le nombre, mais il en figure *six* dans le plan général de l'église.

Quaresmius, Vanderlinden, Surius, Doubdan, Roger, Thevenot, Miglionico, Myller, Rothier, de Binos et Jean Van Kootwyck en comptent quatre; le baron de Beauvau n'en trouve que deux.

Breuning, Scheidt et de Bruyn assurent qu'il s'en trouvait trois : tous les auteurs sont du reste unanimes sur la grande ressemblance de ces tombeaux entre eux (1).

(1) *Sunt etiam et alia quinque vel sex sepulchra, uno eodemque modo et formâ constituta.* Radzivill, p. 55, ép. II.

Digitized by Google

Il est permis de conclure de ce résumé rapide que le nombre des tombes royales placées dans l'église correspondait à celui des rois latins qui y furent successivement inhumés.

Si l'on n'avait pas réservé aux chefs du royaume l'honneur insigne d'être ensevelis au pied du Calvaire, honneur qui faisait encore palpiter la fibre poétique de Torquato Tasso, lorsqu'il s'écriait :

> Chi sia di noi, ch' esser sepulto schivi
> Ove i membri di Dio fur gia sepulti !

si l'on avait admis, dis-je, au partage de ce glorieux privilége les divers membres de la famille royale, n'est-il pas évident qu'au lieu de trouver à peu près chez tous les voyageurs un même chiffre pour les tombeaux et pour les rois latins, on l'eût facilement doublé?

D'ailleurs l'histoire est muette sur cette circonstance capitale que l'un ou l'autre membre de la famille royale ait été, de 1100 à 1187, enseveli dans l'église du Saint-Sépulcre : or peut-on admettre qu'il y ait en pareille omission, lorsqu'on voit le soin tout particulier qu'eurent les écrivains contemporains de constater le mode de la sépulture des rois qui succédèrent à Godefroid jusqu'à Guy de Lusignan? L'histoire au contraire nous fournit plus d'un argument pour démentir ceux qui ont voulu placer au pied du Calvaire *les épouses ou les fils* de nos rois latins.

Digitized by Google

Sans parler de la première et chevaleresque épouse de Baudouin I, Godwera, qui ne voulut pas l'abandonner (1) et qui mourut non loin de Marra (Marésie), nous voyons que, devenu prince d'Édesse ou de Rohais, comme on disait alors, Baudouin se remaria avec la fille d'un prince d'Arménie nommé Taphnuz, ou Taphroc, qui lui donna 60,000 besans en dot, et l'institua héritière de toutes les forteresses qu'il possédait. Devenu roi de Jérusalem, Baudouin l'y amena avec lui, mais à cause de son inconduite, il fut obligé de la reléguer dans un couvent (2). Elle obtint à la fin la permission d'en sortir, et se retira à Constantinople : d'autres disent qu'elle s'évada de cette retraite, et retourna dans sa famille.

(1) *Hâc in regione Maresch* (*Marésie*), *uxor Balderwini nobilissima, quam de regno Angliæ eduxit, vitam exhalavit, sepulta catholicis obsequiis, cujus nomen erat Godwera.* Albert. Aquens. lib. III, cap. 37. Guillaume de Tyr l'appelle *Gutuera*, et Orderic Vital *Godechilde*. Elle était fille de Raoul II, Seigneur de Toëni et de Conches, et séparée, d'après *l'art de vérifier les dates*, de Robert de Beaumont, comte de Meulent.

(2) « Sed quoniam calumniæ patere dinoscitur, quia uxori dici-
« tur dedisse repudium, causa sic traditur. Mulier ipsa ex optimis
« terræ oriundæ gentilibus, post maritum, ipso jubente, Hierosc-
« lymam tendens, ad portam usque S. Simeonis marinà evectione
« devenerat... diù ipsam retentam postmodum abire permittunt.
« Quæ cum ad virum venisset, incontinentiam ethnicam Rex ipse
« habens non sine ratione suspectam a thoro proprio prorsùs
« abstentam, mutato habitu, posuit eam cum monachabus aliis
« apud beatam matrem Dei virginis matris Annam. » Guibert, abb. p. 558.

Digitized by Google

Pendant qu'elle vivait encore, Baudouin, poussé par l'extrême besoin d'argent où il se trouvait souvent réduit, eut l'inconcevable idée d'épouser l'opulente comtesse de Sicile, Adèle ou Adélaïde, sœur de Robert Guiscard et veuve de Roger, qu'à la suite d'une grave maladie, il se décida à répudier sur les justes représentations du clergé (1).

La princesse retourna, l'an 1117, en Sicile où elle mourut peu de temps après Baudouin (Albert d'Aix. liv. XII, c. XXI, et Guillaume de Tyr, liv. II, c. XV).

La femme de Baudouin-du Bourg s'appelait *Marsilia*, selon d'autres *Morsia*, Morphie, Morsise ou Mersie; elle était fille de Gabriël, seigneur de Mélétine en Arménie. Il en eut quatre filles, *Mélisende* ou Mélusine, qui épousa Foulques, comte d'Anjou, en faveur de qui Baudouin abdiqua peu de temps

(1) « Rex cum suis Montem-regalem et indè Hierosolymam re-« versus (1116) comitissam Siculorum non legitimè ductam uxo-« rem, mortis timore perterritus, ablateravit, ei quam pelicis « amore dimiserat reconciliatus uxori legitimæ adhùc viventi. » (*Secunda pars hist. Hierosolym*, p. 611). Cette prétendue réconciliation n'est rien moins que prouvée ; je ne sais quel écrivain dit même que la princesse d'Arménie continua, à Constantinople ou en Arménie, le cours de ses galanteries et y donna l'exemple des plus grands scandales. On ignore son nom. L'auteur inconnu du poëme de Godefroid de Bouillon, publié par la commission royale d'Histoire, fait contracter mariage entre Baudouin et une princesse Musulmane du nom de *Margalie* ou *Murgalie*, mais ceci appartient à l'histoire romanesque de ce prince.

Digitized by Google

avant sa mort; *Alix* ou Alisa, qui épousa Bohémond, prince d'Antioche, et mourut à Laodicée; *Hodierne*, qui épousa Raymond de Toulouse, comte de Tripoli, et *Ivette*, qui après avoir été religieuse dans l'abbaye de Sainte Anne à Jérusalem, devint abesse du monastère de Bénédictines fondé à Béthanie par la reine Mélisende.

Après la mort de Foulques, Mélisende conduisit brillamment, à titre de reine ou de régente, les affaires du royaume; elle fut enterrée dans l'église de la Sainte Vierge, située à l'extrémité septentrionale de la vallée de Josaphat. M. Poujoulat y vit encore son tombeau. « J'ai vu, dit-il, le sépulcre de « Mélisende, à droite en descendant les degrés du « temple souterrain; on n'y trouve plus les portes « de fer dont il était entouré, ni l'autel où chaque « jour se célébrait le saint sacrifice pour le repos « de son âme et pour tous les fidèles trépassés. » Corresp. d'Orient, let. 105.

Foulques d'Anjou et Mélisende avaient eu quatre enfants : leur fils aîné, Baudouin III, mourut sans postérité. Ce dernier avait épousé en 1158, la princesse Théodora, nièce de l'empereur Grec Manuel, âgée pour lors de 13 ans. Devenue veuve, elle se remaria avec Andronic Comnène, son proche parent. Amaury qui avait épousé en 1157, Agnès de Courtenai, sa parente au 4e degré, fut obligée de la renvoyer, à la mort de son frère qu'il était appelé à remplacer, le patriarche ayant refusé de le couronner sans cette concession. Agnès épousa alors

Digitized by Google

Hugues d'Ibelin, et Amaury la princesse Marie, autre nièce de l'empereur Manuel; devenue veuve en 1176, celle-ci se remaria avec Balian, seigneur d'Ibelin.

Du premier lit, Amaury eut Baudouin V, qui lui succéda, et Sibylle qui épousa en premiers noces Guillaume-Longue-épée, marquis de Montferrat, et ensuite Guy de Lusignan; du deuxième lit, il eut Isabelle, qui se maria quatre fois.

Ces deux princesses, Sibylle et Isabelle, ne moururent qu'après la prise de Jérusalem par Saladin. Il semble positif que Sibylle mourut avec ses quatre enfants, au siège de St.-Jean-d'Acre : cependant une tombe posée dans l'église de Namèche sur la Meuse, près de Namur, et dont la sculpture porte tous les caractères du XIIIe siècle, nous apprend qu'une princesse, du sang des rois de Jérusalem, termina sa carrière dans le château de Samson, situé en face de Namèche, mais sur la rive droite de ce fleuve. « Quelle était cette princesse, dit notre exel-
« lent baron de Stassart (1)? C'est un problème histo-
« rique que je n'entreprendrai pas de résoudre, du
« moins pour le moment. Galliot dans son *histoire de*
« *Namur*, t. IV, p. 324, et l'auteur des *Délices du*
« *Pays de Liège*, t. II, p. 96, prétendent que c'est
« Sibylle de Lusignan, sœur de Baudouin IV.....
« L'auteur d'un manuscrit que j'ai dans ma biblio-

(1) *OEuvres diverses du baron de Stassart*, Bruxelles, 1854 in-8° p. 287.

Digitized by Google

« thèque affirme que cette princesse du sang des rois « de Jérusalem est l'impératrice Marie, (il lui donne « par erreur le nom de Marthe), fille de Jean de « Brienne, roi de Jérusalem, femme de Baudouin II, « de Courtenay, dernier empereur latin de Constanti- « nople, et qui fut expulsée de Namur en 1258, après « une régence fort orageuse. Cette version, je l'avoue, « ne me satisfait guère plus que l'autre. »

Voici cette épitaphe, telle qu'on peut encore la lire dans l'église paroissiale de Namèche, où la pierre sépulcrale, auparavant placée dans la chapelle du prieuré, fut transférée en 1690 :

« *Jcy gist ly droite iretaine châtelaine de Sanson « q : fu dellinage li roi de Gervsalem : priez por lame q : diev console.*

Baudouin-le-Mézel ou le lépreux, fils d'Amaury, se garda bien de se marier ; il fit couronner roi, de son vivant, le fils unique de sa sœur Sybille et du marquis de Montferrat : ce jeune prince mourut lui-même en bas âge.

Que signifie donc, en face du silence de l'histoire contemporaine, l'allégation d'un simple voyageur de 1586, de Zuallart, qui, ne sachant que faire de ces tombeaux anonymes, émit pour la première fois et sans citer la moindre autorité, l'avis que ces sépultures *étaient celles des rois latins, de leurs roynes et de leurs enfants* ? Opinion que se bornèrent à répéter successivement Surius et Roger, Beauvau, qui assure que l'un de ces tombeaux est celui *de l'un*

Digitized by Google

des enfants de Baudouin, l'autre, *celui de la femme de Baudouin,* Thevenot qui y place les *enfants de Baudouin,* De Bruyn qui pense que l'un de ces tombeaux pourrait bien être celui *de la femme ou des fils du roi Baudouin,* et le père Antonio qui dit que ce sont les tombeaux *des rois ou de leurs fils?*

Que signifient surtout ces vagues assertions d'Adrichomius et De Bruyn, qui placent parmi les sépultures royales celles d'un comte de Hollande, d'un duc de Florence et de son fils?

L'on voit donc que la malice de ceux qui avaient effacé les inscriptions des tombeaux avait obtenu un plein succès. Au milieu des misères qui accablaient constamment les religieux, gardiens des Lieux Saints, et ne leur permettaient guère de s'occuper que d'œuvres de religion et de charité, la tradition concernant les tombeaux des rois latins n'avait pas tardé à se perdre, et à être remplacée par de véritables contes, indignes de toute créance, comme de toute attention.

Si la tradition était déjà perdue lors du voyage de Zuallart en 1586, faut-il s'étourner des erreurs commises par d'autres voyageurs, moins anciens ou moins compétents? Ainsi le voyageur anglais Joliffe (1) rapporte ce qui suit :

(1) *Lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Égypte, ou voyage en*

Digitized by Google

« Une inscription en l'honneur de Godefroid et « de son frère est attachée au mur près de l'escalier « (de la chapelle d'Hélène), mais en faisant réparer « le dommage qu'a souffert l'église il y a 8 ou 10 « ans, l'incendie est du 8 octobre 1807 (1), les chré- « tiens grecs, à qui appartient cette partie de l'édi- « fice, soit négligence, soit caprice, ont laissé « recouvrir cette inscription d'une couche en plâtre. »

M. Joliffe doit avoir été dupe de je ne sais quelle historiette, car il est le seul voyageur contemporain qui parle de cette inscription ; mais ce qui m'a paru bizarre, c'est qu'un siècle auparavant, MYLLER, qui se trouvait à Jérusalem en 1726, après avoir rapporté textuellement l'épitaphe de Godefroid de Bouillon, dont il place le tombeau dans la chapelle d'Adam, ajoute immédiatement : « In den mauer « an diesem ort ist noch ein anderen marmel-stein « worauf folgende vers and lob-sprüche einge- « hauen :

« FRANCORUM GENTIS, SION LOCA, etc. »

C'est l'inscription que nous rapporterons plus loin.

L'abbé DE GÉRAMB semble se méprendre sur la

Galilée et en Judée, fait dans l'année 1817, par T. R. J. — traduites de l'anglais, par Aubert de Vitry, Paris, 1820, in-8°.

(1) Cette date est erronée ; c'est bien en 1808 qu'a eu lieu l'incendie de l'église du Saint-Sépulcre. Voir *Journal de l'empire*, n°s du 21 mars et 11 mai 1809.

Digitized by Google

forme des tombeaux, quand il dit : « Je désirais vi-
« vement de voir les tombeaux des deux grands
« héros chrétiens, celui de Godefroy, la terreur des
« Musulmans..... et celui de Baudouin, son frère...
« Je demandai qu'on m'y conduisit : mais ils avaient
« disparu ; il n'en restait plus le moindre vestige.
« Les grecs qui ont rebâti l'église, non-seulement
« n'avaient pas pris soin de ces monuments pré-
« cieux respectés par les flammes, *mais ils avaient*
« *fait couvrir de plâtre* les inscriptions suivantes
« que le pèlerin ne regardait et ne lisait jamais
« qu'avec respect... »

M. de Géramb a sans doute, cru comme le comte d'Estourmel lui-même, que les monuments de Godefroid et de Baudouin consistaient dans de simples pierres tumulaires, sur lesquelles se trouvaient gravées des inscriptions. Cette erreur est étrange.

M. Eugène Boré semble aussi la partager : « *Der-*
« *rière la pierre de l'onction*, dit-il, reposaient glo-
« rieusement les corps de Godefroy de Bouillon et
« de Baudouin son frère, *sous des pierres sépul-*
« *crales*, dont M. de Châteaubriand et beaucoup
« d'autres voyageurs nous ont conservé les inscrip-
« tions. »

Il me reste à examiner si ces monuments glorieux, érigés en l'honneur des premiers rois de Jérusalem, étaient de véritables tombeaux, des sarco-

Digitized by Google

phages, ou simplement des cénotaphes. Je n'hésite pas à me prononcer pour cette dernière opinion.

Je sais bien que Jean Van Kootwyck dit que le monument érigé en l'honneur de Godefroid contenait ses ossements : « Quod à dextris introeun-
« tibus se offert, ad meridionale positum latus se
« offert..... Godefredi, Hierosolymorum regis ossa
« continet. » Mais Quaresmius, que l'on retrouve dans toutes les questions qui se rapportent à la Terre-Sainte, émet un avis différent, et tout en redressant l'erreur de Van Kootwyck, il tombe lui-même dans un singulier paradoxe :

« J'ignore, dit-il t. II, p. 481, si les corps des
« rois, jadis placés dans les monuments, s'y trouvent
« encore, ou n'ont pas été transportés par leurs des-
« cendants dans leur pays natal, lors de l'expulsion
« définitive des chrétiens de la Terre-Sainte. La
« première hypothèse me semble la plus probable :
« plusieurs pensent cependant que ces corps furent
« transportés en pays chrétien.

« An in præsentia sint corpora regum, olim in
« dictis sepulchris tumulata, an potius ab illorum
« posteris ad proprias patrum regiones translata,
« quando ultimo fuerunt christiani è Terra sanctâ
« ejecti, me latet; illud magis probabile, quo-
« niam in Terrâ sanctâ sepeliri omnes plurimi fa-
« ciunt, etsi aliqui opinentur fuisse ad partes
« christianorum translata. » Quaresmius ne cite aucune autorité à l'appui de cette dernière circonstance ; et est-il probable que, soit à la mort de

Digitized by Google

chaque roi, soit lors de la catastrophe de 1187, les croisés aient seulement pu songer à transporter en Europe les restes des souverains de Jérusalem?

Le P. Goujon (1671), dit également : « De savoir « maintenant si leurs corps y sont, ou si dans les « derniers malheurs de nos pauvres chrétiens, « chassés honteusement de la sainte cité, on eut le « loisir de transporter leurs cendres dans le sépul- « chre de leurs pères, c'est ce que je n'ay pu ap- « prendre et que je désirais sçavoir..... p. 162.

La partie supérieure des monuments, qui avait la forme d'un cercueil et qui eût dû contenir les cadavres, était d'une seule pierre (1), et ils eussent dû être creux pour constituer de véritables sarcophages. Il est bien plus probable que les corps des rois défunts étaient réellement *enterrés*, c'est-à dire placés dans des fosses creusées en terre, et au-dessus desquelles on plaça ensuite des monuments. Albert d'Aix, contemporain de la première croisade, le dit formellement, quant à Baudouin 1er. « A domino « Patriarchâ terræ commendatus juxtà fratris ute- « rini sepulchrum..... mausoleo sicut decet reges « in memoriam et honorem sui nominis, magno « et magnifico opere et marmore candido polito....

(1) A l'entrée de cette première chapelle (d'Adam) sont à droite et à gauche les sépulchres des deux frères Godefroy de Bouillon et Baudouin... *d'une seule pierre en dos d'âne*, sur laquelle est gravée cette épitaphe... (*Histoire du voyage de la Terre-Sainte*, par le R. P. Jacques Goujon, religieux de l'obser. de saint François, Lyon, 1671, in-4°.)

Digitized by Google

« promotus est, sicut et frater ejus Godefridus, « eodem mausoleo honore sublimatus est. » Lib. XII, ch. 27.

Bernard le trésorier, écrivain du XIIIe siècle, s'exprime de même à propos de Baudouin V : « Tem- « plarii regem defunctum Hierusalem portaverunt, « *ubi apud ejus prædecessores regaliter est hu-* « *matus.* (1) »

« Les Templiers porterent le cors li roi en Jéru- « salem... quand le roi fu *enterrés*, la comtesse de « Jaffa vint au patriarche et au maistre du temple « et à celui de l'ospital, et lor pria qu'ils la con- « seillassent. (Martène et Durand, t. V, p. 592.)

Le même auteur qu'on désignait jadis *comme le continuateur anonyme de Guillaume de Tyr* et que M. Michaud (2) a reconnu être en réalité Bernard-le-trésorier, raconte les cérémonies du couronnement du jeune Baudouin. Son oncle le fit porter par un chevalier du Temple, « porce qu'il estoit petit et « qu'il ne voleit mie qu'il fust plus bas d'eus... Ne « demora guaires, ajoute-t-il, puisque le jeune roi « ot porté corone que le viceroi mezel fu mort. De- « vant ce qu'il fust mort, manda-t-il tous ses ba- « rons qu'ils venissent à lui en Jérusalem et ils i « vindrent. A ce point qu'il vindrent, trespassa li « roi méfians de cest siècle et furent tuit à sa mort « li barons de la terre. Lendemain l'enfouirent u

(1) Cap. CXLVII, traduction latine de Pipin.

(2) M. Michaud en a retrouvé le manuscrit à la bibliothèque nationale sous le n° 6744, in-folio.

Digitized by Google

« mostier du sépulcre, là où les autres rois ont « esté enfouis, puis le tans au roi Godefroid de « Builon. Il estoient enfouis entre monte Cauvaire là « où Jésus-Christ fu mis en croix et le sépulcre où « il fu cochié, et tot est dedans le mostier du sé- « pulcre, monte Cauvaire et Golgothas. »

Il est difficile, me semble-t-il, de s'expliquer plus catégoriquement. Le petit Baudouin *fut enfoui*, comme son oncle, comme tous les autres rois depuis Godefroid de Bouillon : voilà ce que nous atteste positivement Bernard-le-trésorier, et l'on pourrait apparemment s'en assurer par des fouilles faites avec prudence au pied du Calvaire, au lieu que nous assignons pour la sépulture réelle de Godefroid de Bouillon et ses successeurs, fouilles que nous sommes du reste loin de conseiller, et qui seraient même à nos yeux d'une nature odieuse et sacrilège.

Après cela, l'on ne peut guère voir qu'une figure de rhétorique dans la fameuse phrase par laquelle le Patriarche de Jérusalem et les autres prélats de la Terre-Sainte, dénonçant à l'Europe d'une voix lamentable les brigandages des Karismiens, en 1244, s'écriaient que ces barbares avaient violé les tombeaux des rois, et dispersé leurs ossements ! « Et violatis sepulchris fœlicium regum, in eadem « ecclesiâ collocatis, eorum ossa in christianorum « injuriam disperserunt. »

Les Karismiens étaient une horde farouche et barbare, chassée de sa patrie par les Tartares et

Digitized by Google

contrainte de se répandre dans l'Asie mineure et la Syrie : dans leur désespoir, ils ne se montraient que le fer et la torche à la main. On doit consulter à ce sujet Mathieu de Westminster (Flores histor. francf. 1601 in folio), la chronique de Guillaume de Nangis; Michaud, biblioth. des croisades, t. IV, § LXXX. Voici du reste un extrait de la lettre du patriarche de Jérusalem.

« Reverendis in Christo patribus et amicis universis, « archiepiscopis, episcopis, abbatibus et aliis ecclesiarum « prælatis in regno Franciæ et Angliæ constitutis, ad « quos præsentes literæ pervenerint : Robertus, Dei « gratiâ sanctæ Hierosolymitanæ ecclesiæ patriarcha, « apostolicæ sedis legatus; Henricus, archiepiscopus « Nazaremus, I. Cæsariensis electus, *R.* episcopus Aco- « nensis, et Sydonensis episcopus, frater Guillielmus « de Roka forti, vice-magister domûs militiæ Templi et « conventus ejusdem domûs, *H.* prior dominici sepulcri, « abbas sancti Samuelis præmonstratensis ordinis, « *B.* Montis Oliveti, *J.* Templi Dominici, *P.* Montis Thabor « et *R.* montis Syon abbates, salutem et prosperos ad vota « successus !

« Egressa de finibus orientis crudelitas bestialis in « Hierosolymitanam provinciam est conversa : quæ etsi « diversis temporibus à circumstantibus Saracenis mul- « tipliciter vexaretur, his tamen diebus, sopitis vicinis « hostibus, in statu pacifico respirabat utcumque. Exci- « taverant autem in ejus excidium peccata populi « christiani gentem incognitam et ultorem gladium à « longinquo..... Tartari universalem Persidem des- « truentes, in nequiores se spiritus prælium converte-

Digitized by Google

« rant, venantes crudelissimos chorosminos, quos quasi
« dracones de cavernis eductos de propriis partibus
« expulerant. Soldanus Babyloniæ, Christifidei per-
« secutor, eisdem Chorosminis hospitium in terrâ pro-
« priâ denegans, obtulit alienum, eosdem incredulos
« ad hospitandam vel inhabitandam terram promissionis
« advocans et invitans....

« Dicti Chorosmini civitatem Hierusalem propugna-
« culis penitùs immunitam sæpiùs invadebant. At chris-
« tiani, qui erant in illâ, prædictorum sævitiam metuentes,
« ad veniendum in terram christianorum ultrà sex millia
« hominum congregati, paucis in civitate relictis, con-
« fisi de treugis quas cum soldano de Craco et rusticis
« Saracenis de montanis habebant, iter cum omnibus
« familiis et rebus suis per ipsa montana ceperunt.
« Egressi verò rustici partim illos gladio crudeliter occi-
« derunt, partim miserabiliter captivarunt, exponentes
« venales christianos, utriusque sexûs, et etiam mo-
« niales aliis Saracenis. Ex quibus cum aliqui evadentes
« in Ramensen planitiem descendissent, Chorosmini ir-
« ruentes in illos, trucidârunt eosdem ità quod ex tanto
« populo vix evaserunt trecenti, semivivi relicti. Tan-
« dem prænominati perfidissimi Israëlitanam civitatem
« intrantes, quasi populo destitutam, christianos qui ibi
« remanserant, seque infrà ecclesiam sepulchri Dominici
« receptârunt, antè ipsum sepulchrum evisceraverunt
« universos. Et decapitantes sacerdotes, qui in altaribus
« celebrabant, dicebant ad invicem : *hic effundamus san-*
« *guinem populi christiani ubi vinum libaverunt ad honorem*
« *Dei sui, quem hic dicunt fuisse suspensum.* Insuper cum
« dolore dicimus et cum suspiriis intimamus, quod in
« sepulchrum resurrectionis dominicæ manus sacrilegas
« extendentes, illud multipliciter deturparunt. Tabula-

Digitized by Google

« tum marmoreum, quod circum circà erat positum,
« funditus evertentes, et montem *Calvariæ*, ubi Christus
« extitit crucifixus, et totam ecclesiam, ultrà quàm dici
« valeat, in omni turpitudine, quantùm in se fuerat,
« fœdaverunt. Columnas verò sculptas quæ ante sepul-
« chrum Domini erant ad decorem positæ, sustulerunt;
« eas in christianorum coutumeliam ad sepulchrum sce-
« leratissimi Mahometi in signum victoriæ transmittentes.
« *Et violatis sepulcris fœlicium regum, in eâdem ecclesiâ*
« *collocatis, eorum ossa, in christianorum injuriam, disper-*
« *serunt* : montemque Sion reverendissimum sinè reve-
« rentiâ prophanantes, Templum Domini, ecclesiam
« vallis *Josaphat*, ubi beatæ virginis est sepulchrum, ec-
« clesiam Bethleem et locum nativitatis Domini, indignis
« relatu enormitatibus polluerunt, omnium Saracenorum
« nequitiam excedentes, qui licet terram christianorum
« sæpiùs occupassent, loca sancta utcumque vene-
« ranter conservabant (1). »

Ce n'est pas aux Karismiens, mais aux Grecs schismatiques qu'il faut attribuer la destruction des tombes royales de l'église de la Résurrection. Si les Karismiens y avaient touché, il n'en serait rien resté, tandis qu'une foule de voyageurs les virent en bon état après cette époque. Si la phrase citée ci-

(1) *Mathieu Paris, monach. albanensis, angli, historia major.* ed. Wats, Lond. 1684, in-folio.

Digitized by Google

dessus n'est point purement et simplement une hyperbole qu'expliquent et justifient les circonstances, il faut se contenter de la supposition que les Karismiens, fouillant en terre, auraient remué les ossements des rois latins, après avoir brisé leurs cercueils pour en arracher les objets précieux qu'on place souvent à côté des corps des souverains.

M. de Villenfagne a cependant émis, dans ses recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège, t. 2, p. 545, l'opinion que le tombeau de Godefroid avait dû disparaître durant cette épouvantable invasion. Après s'être demandé si le tombeau, dont nous parle le P. Barth. Deschamps, avait été construit peu de temps après la mort de ce roi célèbre, et s'il renfermait encore ses cendres, il se décide pour la négative, par la raison, dit-il, que les Karismiens rompirent les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin. Mais n'a-t-on pas vu l'annaliste de Trèves, comme l'observe judicieusement M. Du Mortier dans son intéressante notice sur les hémicycles de la cathédrale de Tournai, écrire que les Normands avaient rasé cette ville jusqu'au sol, *territorium urbis circùmque ad solum demoliti sunt* (spicileg. t. II), tandis que les monuments romains, les basiliques, les palais de Trèves sont encore là debout pour protester contre ces exagérations.

M. de Villenfagne estime donc que, postérieurement à 1244, l'on reconstruisit le tombeau de Godefroid de Bouillon, et par conséquent ceux de ses

Digitized by Google

sept successeurs : mais pareille opinion ne saurait se soutenir. Où est l'indice d'une pareille reconstruction? quand a-t-elle eu lieu? Par qui a-t-elle été entreprise?

Pour quiconque connait l'état de ce royaume, depuis la prise de Jérusalem par Saladin jusqu'à l'expulsion définitive des croisés en 1291, il est indubitable que si les tombeaux des rois latins eussent péri, soit dans la catastrophe de 1187, soit dans celle de 1244, nul, parmi les chrétiens, n'eût songé à les relever, ou n'en eût obtenu la permission. Ces tombeaux vénérables doivent donc avoir subsisté jusqu'au XIXe siècle, tels qu'ils avaient été érigés successivement, pendant que la cité sainte se trouvait au pouvoir des chrétiens. Dans mes longues et minutieuses recherches, je n'ai rien trouvé qui pût affaiblir ma conviction à cet égard.

Le crime de ceux qui profitèrent de l'incendie de 1808, pour anéantir des monuments qu'avaient respectés et les Musulmans, et les Barbares de toute condition, et six siècles d'indifférence et d'oubli, n'en est que plus odieux. Faut-il s'étonner maintenant que des voyageurs modernes se soient parfois demandé *où était le tombeau de Godefroid de Bouillon?*

« Godefroid, dit Michaud, fut enseveli au pied du « calvaire; son tombeau et celui de son frère Bau- « douin furent pendant plusieurs siècles un des « ornements du Temple saint..... Lorsqu'en 1830, « je demandai à voir les deux tombeaux, on ne put

Digitized by Google

« me montrer que l'épaisse maçonnerie dont ils « étaient recouverts et qui les dérobait à la vue. »

« Leur architecte (celui des Grecs) dit le comte « de Marcellus, se fit alors une maligne joie de dé- « truire les tombeaux de Godefroy, de Baudouin, « et des rois de Jérusalem, conservés sous une voûte « latérale du temple : il en dispersa les débris et « les fit entrer dans la construction de la nouvelle « coupole. »

« Des mains jalouses, dit Poujoulat, brisèrent les « tombes des rois libérateurs ; deux bancs de pierre, « recouverts de nattes, ont remplacé les deux sépul- « cres. »

« Les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de « Baudouin, dit M. de Pardieu (1) étaient au bas de « l'escalier du Calvaire. Après l'incendie de 1808 « les Grecs, en reconstruisant cette partie du tem- « ple, noyèrent en partie ces deux tombeaux dans « la maçonnerie, par haine pour le souvenir des « rois latins. *Ils sont maintenant sous un passage « obscur, où ils servent de bancs pour s'asseoir.* Il « est fâcheux qu'on ait ainsi laissé ensevelir ces « monuments de la gloire française (2).

Le comte d'Estourmel avait dit avant lui : « Les « tombes de Godefroy et de Baudouin, par le plus « insigne honneur, avaient été érigées à quelques

(1) *Excursion en Orient,* par le comte Ch. de Pardieu, Paris, 1851, in-8° p. 267.

(2) Voir la note de la p. 399.

Digitized by Google

« pas de celle du Christ. Je les cherchais ; *on m'a* « *montré deux bancs de marbre à l'entrée d'une salle* « *obscure pratiquée sous le Calvaire.* Les pierres « tumulaires auront été probablement retournées, « et de la manière dont elles sont placées aujour- « d'hui, elles ne donnent même plus l'idée d'un « tombeau. » p. 65, t. 2.

Cette opinion, quelque hasardée qu'elle soit et que le comte d'Estourmel ne s'est même pas donné la peine de vérifier, s'est accréditée dans les derniers temps, et les deux ignobles bancs placés dans ce qu'un voyageur appelait *la chapelle de la Crevasse*, passent encore aux yeux de maintes personnes (1) comme étant les débris des glorieux tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin d'Edesse.

Il ne leur fallait que ce dernier outrage.

(1) M. T. Tobler, p. 2. Ce voyageur si érudit et si judicieux ne semble pas repousser cette métamorphose : Jetst sieht man, nicht mehr frei von Golgotha, sondern in der vorkapelle der Adams kapelle zwei mauerbänke die eine südlich an der wand, welche, obschon zu niedrig das grabmal Gottfrieds, und die andere nördlich gegenüber, welche das monument Balduinus sein soll, beide nackt, ohne alle inscrifften, Golgotha, seine kirchen, etc. p. 239.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

FORME, MATÈRIAUX, ET DIMENSIONS DES TOMBEAUX.

Selon Willis (1), c'est Zuallart qui a donné le meilleur dessin des deux monuments consacrés à Godefroid de Bouillon et à Baudouin : c'est du moins le dessin de notre estimable compatriote que tous les voyageurs subséquents ont copié ou reproduit. Le dessin du R. P. de Miglionico (2) diffère seul de celui de Zuallart; je le crois moins exact, et cepen-

(1) « The best representation of the two monuments of Gode-« froy and Balduin is given by Zuallardo » p. 103. C'est ce que m'a confirmé M. l'abbé Lebègue à son récent retour de Jérusalem : ayant soumis le dessin de Zuallart (v. pl. III) au père Triphon, le dernier des Franciscains de Jérusalem qui ait vu les tombeaux avant 1808, il en a reçu l'assurance verbale que le modèle pl. III fig. I était le seul exact, *avec cette réserve que les colonnes du tombeau de Godefroid n'étaient pas cannelées, mais semblables à celles du tombeau de Baudouin I.*

(2) J'ai déjà fait remarquer p. 372 que je ne parle du *P. Miglionico,* qui fut président du Mont de Sion en 1688, que d'après la

Digitized by Google

dant je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de le faire connaître au lecteur (pl. III, fig. 2). Il n'existe que deux autres dessins de ces tombeaux célèbres : l'un se trouve dans le *viaggio al S. Sepolcro ed al monte Sinaï* (v. pl. x), déjà cité. Ce dessin, tout à fait informe, n'est qu'une grossière gravure sur bois qui ne peut donner aucune idée sérieuse des deux tombeaux, pas plus que les gravures enluminées, que rapportent les pèlerins de Hal ou de Montaigu, ne peuvent donner une idée des belles églises où se trouvent les madones célèbres qui attirent depuis plusieurs siècles l'affluence des fidèles belges. C'est le même dessin que celui qui se trouve dans le *Guide fidèle* du P. Antonio (1) et dans le *viaggio da Venetia al S. Sepulcro* du frère Noë (2).

L'autre dessin, donné par *Bernardino* dans son recueil des plan et vues de Jérusalem, et reproduit par d'autres auteurs, se rapproche plus de Miglionico que de Zuallart. Il est toutefois fait avec si peu de soin, qu'il semble n'avoir aucune prétention à un *fac-simile* proprement dit, et n'avoir eu pour but

carte illustrée de Nolin. C'est conformément au dessin de Miglionico que le Ministre de l'Intérieur a fait exécuter en 1849 le petit modèle déposé par son ordre au musée des armures et antiquités à Bruxelles.

(1) P. Antonio da Venetia (minor oss. riform.) guida fedele alla santa città di Gierusalemme e descr. di tutta Terra Santa. — Venet. 1703.

(2) Fra Noë (dell ord. di S. Francesco) viaggio da venetia al S. Sepolcro ed al monte Sinai. Lucca, 1600.

Digitized by Google

que le désir de l'artiste de bien déterminer la position des deux tombeaux (v. pl. IX).

« Retourneray, dit Zuallart, à ma première nar-
« ration de ceste dite chapelle (de S. Jehan l'évan-
« géliste ou de l'Onction), laquelle est aggrandie
« en longueur de quelque basse closture de mur,
« environnant les sépulchres des nobles princes
« Godefroid de Buillon et premier roy latin de Jéru-
« salem, et de Baudouyn, son frère et successeur.
« Celuy dudit Godefroy, en entrant, est à main droite
« et l'autre à gauche (1), quasi tous deux d'une
« mesme forme, à sçavoir comme une tombe ou
« cercueil, eslevez sur quatre petits piliers, ayant
« leurs inscriptions, de l'un des côtés de la tombe
« principale, en langue latine et lettre antique lom-
« barde ou romaine bastarde..... p. 165. »

Le P. Bernardino est plus explicite, et il donne les dimensions précises, non-seulement des tombeaux, mais encore de toute la chapelle où ils se trouvaient (2). « Le dessin qui suit, dit-il, est le plan particulier

(1) Les auteurs leur donnent en général la même position : je ne connais guère que le P. Antonio qui s'écarte de cette donnée, en plaçant à gauche le tombeau de Godefroid de Bouillon : « Nell'
« entrar in essa subitò dentro della porta si vedono due sepolcri o
« depositi, uno per parte, a guisa di casse, col coperchio però a
« schiena di pesce, sollevati da terra, con le loro colonette entrò
« li quali giaceno l'ossa delle due fratelli, primi Re de Gierusa-
« lemme, cioè nel primo, *che sta alla sinistra,* Gotifredo, e Bal-
« duino *nel secondo alla destra,* come dalle iscritioni loro si
« conosce. »

(2) En rapportant au système métrique les mesures indiquées

Digitized by Google

« de la chapelle de Godefroid, sous le mont Cal-
« vaire : c'est là que reposent ces grands champions
« de la foi chrétienne, Godefroid et Baudouin, de la
« très-noble maison de Bouillon, et premiers rois
« de Jérusalem.

« Le n° 12, pl. VIII, indique les tombeaux de Gode-
« froid et de Baudouin. Le socle et la partie qui
« repose sur les pilastres ont chacun 11 palmes et
« 9 pouces (2 mètres 38 centimètres) de longueur.
« Entre les deux monuments, il y a une distance
« de 13 palmes (2 mètres 60 centimètres). »

« Le n° 13 est une belle caisse de marbre blanc
« que les grecs prétendent être le tombeau du
« grand-prêtre Melchisedech, premier roi et fonda-
« teur de Jérusalem.

« Les socles des tombeaux ont une palme et 3
« pouces de hauteur (26 centimètres) et sont d'une
« seule pièce de très-beau marbre.

« Les quatre piliers sont également en marbre,
« hauts de trois palmes (60 centimètres) : au-des-
« sus repose un triangle de porphyre parfaitement
« poli, ayant cinq palmes (1 mètre) de largeur sur 11
« palmes, 9 pouces (2 mètres 38 centimètres), comme
« on l'a déjà indiqué (1).

Van Kootwyck (Cotovicus) rapporte qu'il a vu

par Bernardino, l'on trouve que la palme fait vingt centimètres et le pouce deux centimètres.

(1) « Il seguente disegno (pl. VIII) è la pianta particolare della « capella (di Gottifredo) sotto il monte Caluàrio, dove stanno « quelli gran campioni della christiana fede, Gottifredo e Baldovino,

Digitized by Google

dans la chapelle de saint Jean deux tombeaux de marbre, élevés sur 4 petites colonnes, également de marbre, la partie supérieure d'iceux offrant la forme d'un triangle : « In quo (Sacello St-Joannis) duo è « marmore visuntur sepulchra, quaternis columellis « marmoreis imposita, formâ triangulari superiùs « acuminatâ. p. 188.

« Ces sépulcres, dit Castela (1600), sont eslevés « sur quatre piliers fort bas.

« C'est dans la chapelle de saint Jean l'évangé- « liste, dit le baron de Beauvau (1605) que *se voyent* « *les sépultures des deux braves champions de la* « *Foy*... soutenus chacun de six (1) piliers de mar- « bre. La première est à main droite, faicte en

« della nobilissima casa di Buglion, i primi Re christiani di Gieru- « salemme. I luogi notati col numero 12 son le loro sepulture è « son palmi undici, è nove oncie e cinque per angoli l'ima, cosi il « zoccolo, come anco ogni faccia del porfido, che posa soprà i pi- « lastri ; e tra l'uno e l'altro sepolcro son palmi tredici di dis- « tanza.

« Il numero 13 è una bella cassa di marmo bianco, quale « dicono i Greci, che è il sepolcro del gran sacerdote Melchisedec, « primo Re, e fundatore di Gierusalemme, p. 40.

« Questo disegno (pl. IX) rappresenta l'alzata della passata « pianta : i zoccoli dei sepolcri di Gottifredo et Balduino sono « alti un palmo et tre oncie l'uno; son d'un pezzo di bellissimo « marmo. Li quattro pilastri sono purè di marmo, tutti corniciati « con due oncie di cornice per banda negl' angoli, e sono alti tre « palmi, e soprà vi posa un triangolo dei finissimo porfido, grande « palmi cinque di larghezza, e undici, e nove oncie di lunghezza « per faccia, come ho accennato. »

(1) Le dessin qu'il donne des tombeaux, et qui ne s'écarte guère

Digitized by Google

« forme de bière, longue de douze pans (pieds) et « haulte de sept, en comprenant les piliers qui la « soutiennent, laquelle est de Godefroid de Bouil- « lon.....

« L'autre qui est du roy Baudouin, son frère, est « à main gauche, longue de treize pans et haulte « de sept..... Au sortir de ceste chapelle se voient « deux (1) aultres sépultures de marbre blanc avec « des petites colonnes cannelées à la corinthienne, « dont la première est d'un des enfants de Bau- « douin..... »

Voici les paroles de Jacques Fauquemberg, qui vit les tombeaux en 1612 : « Celuy de Godefroy est « à dextre en entrant, cestuy de Baudouin à sénes- « tre, de même sorte, façon et grandeur à l'un « l'autre, sçavoir comme une tombe en cercueil, « soutenu sur quatre piliers, ayant leurs inscrip- « tions comme s'en suit..... p. 50.

« En entrant, vous voyez, dit Bénard (1617), le « sépulchre du vaillant Godefroy de Bouillon, tout « faict de marbre blanc, eslevé en dos d'asne et « porté sur quatre petites colonnes de marbre, « hautes environ de deux pieds, et celuy de son frère « Baudouin second roy de Hiérusalem, aussi faict « de marbre, et de mesme façon et hauteur, esloi-

de celui de Zuallart, ne leur donne que quatre piliers ou colonnettes.

(1) Son plan de l'église indique *six* tombeaux contre le mur du chœur.

Digitized by Google

« gnez l'un de l'autre de quatre pas, ayant un cha-
« cun tombeau son épitaphe... p. 221.

« Sortant de ceste chapelle et devant la grande
« porte de l'église assez près de la muraille se voient
« belles sépultures de marbre blanc que l'on tient
« estre d'aucuns roys de Hiérusalem, mais il n'y a
« aucune épitaphe. id. p. 222.

« Au-dessous de cette chapelle, celle de la plan-
« tation de la croix, sont, dit Deshayes (1621), les
« sépultures de Godefroy de Bouillon et de Baudouin
« son frère... Outre ces deux tombeaux, ajoute-t-il
« en note, sans préciser leur emplacement, on en
« voit quatre autres à moitié brisés... »

Scheidt (1614) se borne à dire que les trois tombeaux placés dans la chapelle d'Adam étaient de marbre : *Castillo* au contraire (1627) assure qu'ils étaient du plus beau porphyre : « Son unos sepul-
« cros de porfido hermosissimo, sustentados sobre
« quatro columnas cada uno. » p. 330.

Quaresmius, dont l'ouvrage immense, véritable encyclopédie topographique de la Terre Sainte, ne saurait être trop souvent consulté, ne donne pas le dessin des monuments consacrés à la mémoire des rois latins, bien qu'il nous ait conservé le fac-simile de leurs inscriptions. Voici tout ce qu'il en dit :

« Ce qu'il faut surtout remarquer dans la cha-
« pelle d'Adam, ce sont les deux mausolées de
« marbre de deux rois de Jérusalem, qui s'y trou-
« vent à l'entrée, dans sa partie occidentale : celui
« qui est à droite, et au sud, est le tombeau de l'in-

Digitized by Google

« vincible et très-pieux Godefroid de Bouillon, pre-
« mier roi de Jérusalem après la conquête de cette
« ville, reprise par les chrétiens sous sa conduite;
« celui qui se trouve à gauche, au nord, est celui de
« son frère Baudouin qui lui succéda sur le trône et
« fut le premier roi de ce nom (1). »

VANDERLINDEN (1633) s'explique mieux sur la forme des tombeaux :

« A l'entrée se trouvent deux tombeaux de mar-
« bre : ce sont les tombeaux des rois. Ils sont pla-
« cés à droite et à gauche dans les coins et sont
« aigus comme des cercueils. Chacun d'eux est
« posé sur quatre petits piliers de marbre placés
« aux extrémités.

« Le tombeau de droite, vers le sud, est celui de
« Godefroid de Bouillon, le premier roi de Jérusa-
« lem. Il est en bon état de conservation, ainsi que
« son inscription qu'il est fort facile de lire..... de
« l'autre côté, c'est-à-dire à gauche, vers le nord,
« est un tombeau également bien conservé, sur le-
« quel on lit cette inscription :

(1) « Præter dicta, quod in illo (sacello Adæ) singulari conside-
« ratione dignum est, sunt duo marmorea mausolea duorum Je-
« rosolymitarum regum, quæ sunt in introitu sacelli plagæ occi-
« dentalis : quod in dexterâ et meridionali est invictissimi ac
« piissimi Godefridi Bullonii, primi regis Jerusalem, post illius
« ultimam ab infidelibus per christianos sub illius auspiciis recu-
« perationem : quod in lævâ et aquilonari parte, est Balduini
« fratris, qui illi in regno successit et fuit I hujus nominis rex. »
p. 481, t. II.

Digitized by Google

« *Rex Balduinus*, etc. (1). »

Surius, de Bootendael (1644), rapporte « qu'à « l'entrée de l'anti-chapelle, sous le Calvaire, se voit « le sépulcre du magnanime prince Godefroy de « Bouillon, duc de Lorraine, taillé d'un marbre « blanc, ayant huit pieds de longueur, quatre pieds « et quatre doigts de hauteur, en forme triangu- « laire, supporté de quatre colonnes... Du costé du « septentrion en la mesme chapelle, est le sépulchre « de son frère Baudouin II, Roy de Jérusalem, fort « semblable au susdict... Ch. 82. »

En 1652, Doubdan vit « en face de l'entrée de « l'église, contre le chœur, trois tombeaux de mar- « bre, avec un quatrième tout rompu, de quelques « Roys de Jérusalem... Ces tombeaux estoient, « dit-il, beaux et bien travaillés, mais la haine « mortelle que les scismatiques ont contre nous les « a portés à les rompre.....

« A main droite de la mesme pierre (celle de « l'onction) est une chapelle dédiée à saint Jean

(1) « In 't beginsel, soo men inkomt, staen twee marbere tomben « oft graven der koningen, in de hoecken aen d'een en d'ander « zyde, gaende spits omhoog als daken oft geribde doodt kisten, « elck staende op vier marbre pilaerkens op elcken hoeck aen.

« In 't graf ofte tombe aen de rechte kant van den zuyden, leyt « begraven Godefridus de Bullion, den eersten christenen koninck « in Jerusalem; staet gansch geheel met zyne volle opschrift goet « om lesen..... Aen d'ander zyde naer de slincke kant, naer 't « noorden, is de tombe oock geheel, met dit opschrift : *Rex Bal-* « *duinus*..... » p. 64.

Digitized by Google

« l'Évangéliste..... en laquelle se voyent à l'entrée « deux tombeaux de pierre de liais (1), selon la « forme des représentations que nous mettons en « nos églises, quand on fait le service des morts..., « p. 51. »

Roger, qui se trouvait à Jérusalem en 1653, à peu près en même temps que son compatriote Doubdan, dit comme lui que : « dans cette mesme chapelle « est le sépulchre du très-généreux prince Godefroy « de Bouillon, duc de Lorraine, qui, en l'an 1099, « avec l'ayde des princes chrestiens, conquit la « Terre-Sainte et fut couronné Roy de Jérusalem. « Sa sépulture est de pierre de liez, ayant plus de « six pieds de longueur, en forme triangulaire, « comme le dessus d'un cercueil à l'antique (2),

(1) Le *liais* est un calcaire grossier plus ou moins dur, souvent mélangé de silice. Il est très-abondant dans les environs de Paris et dans le midi de la France : Paris, Marseille, Nîmes, Montpellier, Bordeaux en sont bâtis. On le trouve aussi, mais moins abondant, aux environs de Bruxelles, où il est employé comme pierre de petit échantillon. (*Cours de construction*, par le colonel Demanet, Bruxelles, 1847). Par économie on se sert souvent de *liais* en place de marbre, dit Durand, dans ses leçons d'architecture. La tombe de Frédégonde à Saint-Denis se compose d'une table en pierre de *liais*. (*Monographie de l'église royale de Saint-Denis, etc.*, par le baron de Guilhermy, Paris, 1848, in-8°). La pierre de *liais* était souvent employée au moyen-âge pour les monuments funéraires, et il est probable que c'est elle qu'on employa à Jérusalem pour les tombeaux des rois latins qui furent successivement enterrés dans l'église de la Résurrection.

(2) « *Gemaeckt*, dit Dapper, *drie hoeks-wyze, in vorm van een*

Digitized by Google

« supporté de quatre colonnes d'un pied et demy « de hauteur..., p. 141. » Le P. Roger dit en outre que le tombeau de Baudouin était près de celui de son frère, et qu'il y avait contre le chœur cinq ou six autres sépultures, dont quelques-unes étaient rompues.

Thevenot (1655), dont je n'ai pu consulter le texte que dans la traduction hollandaise de Broekhuisen, dit que le tombeau de Godefroid se trouvait à droite en entrant dans la chapelle d'Adam, à laquelle il donne le nom de *Chapelle de Notre-Dame-des-Douleurs,* qu'il était en dos d'âne, reposait sur quatre piliers de pierre, et portait une inscription gravée dans le marbre. Il ajoute que celui de Baudouin, placé à gauche, était de la même façon, et, en entier, de marbre blanc, qu'il reposait également sur quatre petits piliers de pierre, et qu'on voyait en outre, contre le mur du chœur, quatre beaux tombeaux de marbre blanc.

Voici ce que dit Gonzalès (1665), en parlant de la chapelle d'Adam :

« Cette chapelle a un parvis clos de murs, à l'en-
« trée duquel se voit, vers le sud, le beau tombeau
« de marbre du vaillant et pieux Godefroid de Bouil-
« lon, premier roi de Jérusalem, après la conquête
« de cette ville par les chrétiens commandés par
« lui. Il a quatre pieds et quatre doigts de hauteur,

« *roef van eene doodbare.* Nauwkeurige beschryving van gansch « Palestyn, etc..... » 'tAmsterdam, in-folio, 1677, p. 382.

Digitized by Google

« et huit pieds en longueur : il repose sur quatre « petits piliers..... En face et au nord se trouve le « tombeau de son frère Baudouin, deuxième roi de « Jérusalem : ce tombeau est tout à fait semblable « au premier.

« Plus loin, contre l'autel et au-delà du tombeau « de Godefroid, on voit encore un autre tombeau de « marbre, sans inscription; les Grecs qui desservent « cette chapelle assurent que c'est le tombeau de « Melchisédech, le premier roi de Jérusalem (1). »

Dans son voyage de Liége à Jérusalem et en Égyptè, entrepris en 1666, *Barthélemi* DESCHAMPS, récollet, gardien des couvents de Verviers et de Bolland (Liége, 1678, in-8°), dit que le tombeau de Godefroid de Bouillon était de marbre blanc, porté sur quatre petites colonnes, qu'il était de forme triangulaire, de huit pieds de long et de quatre de haut. Le P. Surius lui donne quatre doigts de hauteur de plus..

(1) « Deze capelle heeft een voorplaets binnen dezelve mueren « besloten, in wiens ingangh naer de zuyt-zyde het schoon mar- « mere graf staet van den vromen ende godtvruchtighen Gode- « fridus van Bouillon, eersten koninck van Jerusalem, naer het « leste innemen der christenen onder zyn beleydt. Hebbende vier « voeten ende vier vingheren in de hoogde, ende acht voeten in « de lengde, steunende op vier pilaerkens :.... Teghen over naer « de noordt-zyde staet het graf van zynen broeder Balduinus, den « tweeden koninck van Jerusalem, zeer ghelyck aen 't voor- « noemde..... Voorder naer den autaer boven het graf van Gode- « fridus, ziet men noch een ander marmeren graf zonder opschrift; « de Griecken die deze kapelle bedienen, zegghen dat het is 't graf « van Melchisedech, den eersten koninck van Jérusalem... » p. 427.

Digitized by Google

Jacques Goujon (1671) dit que les tombeaux de Godefroid et de Baudouin avaient chacun *dix* palmes de long et trois de large. Le premier était, selon lui, soutenu de quatre piliers de la hauteur de trois palmes, d'une seule pierre en dos d'âne..... p. 162.

« On trouve à l'entrée de la chapelle, dit le « P. Nau (1674) deux autres sépulcres de nos roys « chrétiens, qui n'ont rien de grand que les augus- « tes cendres qu'ils renferment. Car c'est une sim- « ple pierre en forme de bière, élevée sur quatre « petites colonnes. »

Le peintre hollandais De Bruyn, qui partit de La Haye pour l'Orient le 1er octobre 1674, et qui consacra près de 19 années à ses voyages, se garde bien de passer sous silence la chapelle d'Adam et ses curiosités :

« On y voit, dit-il, trois tombeaux dont l'un, con- « struit en porphyre magnifique, est désigné par les « Grecs comme celui du grand-prêtre Melchise- « dech. Les deux autres sont ceux de Godefroid de « Bouillon et de son frère Baudouin, rois de Jéru- « salem.... Ces deux tombeaux sont de la même « façon, et reposent sur quatre petits piliers. Celui « de Baudouin a onze palmes de longueur.

« En sortant de la chapelle, on voit en face du « portail de l'église, contre le mur du grand chœur, « trois tombeaux, tous d'un très-beau marbre (1). »

(1) « Men ziet hier drie graf-steeden, van de welcke d'eene « gemaakt van schoone porfyrsteen, van de Grieken gezegd werd

Digitized by Google

Le P. Antonio (1703) raconte qu'en entrant dans la chapelle d'Adam, ce qu'on y voit en premier lieu ce sont deux tombeaux ressemblant à une caisse surmontée d'un couvercle en dos de poisson, et soutenue sur quatre petites colonnes.

« Nell entrar in essa, subitò dentro della porta, « si vedono due sepulcri, o depositi, uno per parte « a guisa di casse, col coperchio però a schiena di « pesce, sollevati da terra con le lor colonette. »

H. Myrike (1719) se contente de dire que le tombeau de Godefroid de Bouillon était de marbre. M. Ladoire (1719) assure au contraire que les *sépulcres de Godefroy de Bouillon* et de son frère Baudouin sont d'une pierre blanche et très-dure, mais sans aucun ornement, p. 81.

D'après J. Myller, récollet (1726), les deux tombeaux étaient de *marbre,* ainsi que ceux qui étaient contre le chœur.

Mariti (1760), dans *son Histoire de l'état présent de Jérusalem,* prétend que les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère, *étaient tous deux en marbre ou de cette pierre qui en a la ressemblance.*

« van den Hoogen-priester Melchisedech te wezen. De twee an- « dere zyn van Godefroy de Bouillon, en zynen broeder Boudewyn, « koningen van Jerusalem... Deze graven zyn beyde van een en 't « zelve maaksel en staen yder op vier pilaartjes ; dat van Boude- « wyn heeft de lengte van elf palmen. Uit deze kapel tredende, « ziet men, tegen over de kerkdeur, lange de muur van het koor « heen, drie graf-steeden, alle drie van een zeer schoon marmer... » p. 287, t. I.

Digitized by Google

Geubels (1772) dit peu de chose : « Dan komt « men aen de schoon verheve grave van de helden « Godefridus de Bouillon, en broeder Balduinus.... « de graven staen vier voeten boven de aerde op « vier pilaeren, hebbende acht voeten in de lengde... « p. 272. » « L'on arrive ensuite aux superbes tom- « beaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin, « ces frères héroïques... Ces tombeaux sont élevés « de quatre pieds au-dessus du sol, et reposent sur « quatre piliers : ils ont huit pieds de longueur. »

Rotthier (1776) est plus explicite, sans rien nous apprendre de nouveau : « In deze capelle staen de « tomben van Godefridus en Balduinus, de eerste « christene koningen van Jerusalem; de distantie « tusschen deze twee tomben is 13 palmen... Deze « zyn van zeer harten grysagtigen steen, zoo effen « als marber, 11 palmen en 9 duymen lang en « 5 breed; staen op vier marbere pilaerkens, ieder « hoog 3 palmen en wel gewerkt, zoo men kan zien « in de 14e print (1), waerin zy duydelyk op hun « zelven geteekent zyn met hun grafschriften..... « daer zyn nog vier ander graven op de zelve goes- « ting, staende tegen de choor des Grieken, ook « van zeer schone harden steen, en waeren verciert « met zoo schoone ornamenten, dat de Turcken « daervan jalous zynde deze genomen hebben om « in hunne mosqué te stellen. » (2)

(1) Ce dessin rappelle complètement, mais dans des proportions un peu plus fortes, celui de Zuallart.

(2) Rotthier confond sans doute les dates et les faits, les Karis-

Digitized by Google

Chateaubriant (1806) après avoir dit, dans son itinéraire, que les monuments gothiques de Jérusalem se réduisent à deux tombeaux, ceux de Godefroid et de Baudouin, ajoute que ce sont deux cercueils de pierre, portés sur quatre petits piliers.

Finalement, en janvier 1854, le P. Triphon, le dernier des pères contemporains de l'incendie de 1808, déclare à M. l'abbé Lebègue, aumônier de la prison militaire d'Alost (v. p. 394), que les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de son frère étaient exactement reproduits dans la gravure de Zuallart (1), (pl. III, fig. 1.) qu'il avait sous les yeux, et que ces tombeaux étaient construits en marbre jaunâtre et *étranger*, affirmant qu'ils n'étaient certainement pas de pierre indigène. Les deux tombeaux étaient-ils de marbre blanc, jauni par le temps, par le défaut d'entretien, et par les outrages qu'ils avaient eus à subir?

On lit dans Albert de Stade, auteur du 13e siècle, qu'on érigea à Godefroid de Bouillon *un tombeau en marbre de Paros dans le vestibule de l'église de Golgotha.*

miens et les Turcs : en effet, on lit dans la lettre du patriarche de Jérusalem, adressée à la chrétienté le 3 novembre 1244, (v. p. 422), que ces barbares enlevèrent les colonnes qui décoraient l'entrée du Saint-Sépulcre et les transportèrent, en guise de trophée, dans la mosquée d'Omar.

(1) Avec cette réserve toutefois que les colonnettes des deux tombeaux étaient pareilles à celles du dessin représentant celui de Baudouin.

Digitized by Google

Enfin *l'epitome bellorum sacrorum*, composition du commencement du 15e siècle, dit à propos de Baudouin I : *in marmore monumenti ejus sculpta sunt hæc metra...*

Parmi les écrivains contemporains, Albert d'Aix, dont l'histoire s'arrête avec Baudouin II, est le seul qui dise que les tombeaux de Godefroid et de son frère étaient en marbre blanc poli : « Catholicis « exequiis à Domino Patriarchâ terrae commenda- « tus, juxtâ fratris uterini Godefridi sepulchrum in « loco Calvariæ, in vestibulo templi dominici sepul- « cri mausoleo, sicut decet reges, in memoriam et « honorem sui nominis, magno et mirifico OPERE ET « MARMORE CANDIDO POLITO, inter cœteros sepultos « promotus est, sicut et frater ejus Godefridus « eodem mausolei honore sublimatus est. » Ch. XXIX, p. 179.

Ainsi *pierre de liais*, *pierre grisâtre*, *marbre*, *et porphyre*, voilà les seuls matériaux dont se composaient, au dire de tous les écrivains et voyageurs, les tombeaux des rois latins enterrés dans l'église de la Résurrection, grâce à un privilège dont nous avons déjà fait ressortir l'inappréciable valeur.

Je n'hésite pas à conseiller pour la reconstruction du tombeau de Godefroid de Bouillon, la pierre de liais, soit qu'on se serve à cette fin de la pierre

Digitized by Google

blanche d'Arquennes, heureusement employée dans la restauration de la tour de la cathédrale d'Anvers, soit qu'on se décide à la tirer de l'étranger, ce qui serait regrettable.

Je la conseille, parce que, placé sur un sol étranger, en butte à la sourde haine qui a déjà produit l'anéantissement des tombeaux primitifs, le mausolée qu'il s'agit de rétablir doit, autant que possible, se borner à rappeler la mémoire du héros brabançon, sans avoir par lui-même une valeur indépendante du prix que lui donnera ce glorieux souvenir.

Il faut d'ailleurs avouer que les anciennes magnificences de l'église de la Résurrection ayant disparu, le mausolée belge doit être en rapport avec tout ce qui l'entourera, sans affecter des allures que ne comportent ni les lieux ni les ressources restreintes dont jouissent ceux qui seront chargés de l'entretenir en bon état de conservation.

Remarquons au surplus qu'au moyen-âge et à l'époque à laquelle appartenait le tombeau primitif dont nous déplorons la perte, l'on employait généralement la pierre de liais pour les monuments funéraires, plutôt que le marbre.

« Ces magnificences de sarcophages en albâtre « ou en marbre furent ordinairement fort rares : « ils étaient en pierre, et j'ai déjà dit plusieurs fois « que l'usage de ceux-ci dura jusqu'à la fin du XIIIe siècle. » *Des sépultures nationales par Legrand d'Aussy, Paris*, 1824, in-8°, p. 105. Cette observa-

Digitized by Google

tion peut s'appliquer littéralement aux monuments de Godefroid de Bouillon et de ses successurs.

Quant à l'emploi du bronze, il n'y faut pas songer; ce serait de gaîté de cœur provoquer la cupidité et la spoliation. La fonte de fer conviendrait sous certains rapports, mais entraînerait aussi une dépense supérieure.

Je proposerais, plutôt que de recourir aux carrières étrangères, d'employer la pierre bleue des Ecaussines, car il faut avant tout que le monument ait une physionomie nationale : cette pierre lui donnerait au moins ce caractère, et la couleur sombre, dont l'a gratifiée la nature, ne messiérait pas à cette destination.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

INSCRIPTIONS DES TOMBEAUX DE GODEFROID DE BOUILLON, DE BAUDOUIN Ier ET DES AUTRES ROIS.

Les rois latins de Jérusalem obtinrent le privilège d'être enterrés dans l'église de la Résurrection jusqu'à la conquête de la ville sainte par Saladin. Godefroid de Bouillon reçut le premier cet insigne honneur : après lui Baudouin I, son frère, Baudouin II, leur cousin, Foulques d'Anjou, gendre de ce dernier, Baudouin III et son frère Amaury, Raudouin IV, jouirent du même privilège. Enfin, au milieu des dissensions qui perdirent ce royaume fondé par la vaillance des croisés, « Baudouin V, « faible et fragile espoir du peuple chrétien, mou- « rut subitement (1180). On déposa ses restes dans « le lieu où reposaient les cendres de Godefroid, et « sa tombe fut la dernière tombe royale placée au « pied du Calvaire. (1) »

Souvenirs matériels et visibles de la gloire des

(1) Michaud, *histoire des croisades*, t. IV, p. 44.

Digitized by Google

guerriers orthodoxes, ces monuments que la piété éleva sur les restes de ces princes à jamais célèbres ne cessèrent d'être, de la part des sectes qui envahirent successivement l'église de la Résurrection, l'objet d'une persécution sourde et persévérante (1).

Cette haine des orientaux contre l'église latine remonte bien haut, hélas! elle contribua même à la catastrophe de 1187. Michaud rapporte en effet que les chrétiens Grecs et Syriens et les chrétiens Melchites (2) supportant avec peine l'autorité des Latins, complotèrent une véritable trahison (3), et formèrent le projet de livrer Jérusalem aux Musul-

(1) Il serait assurément peu équitable d'assigner aux Musulmans une part quelconque dans la destruction de ces précieux monuments de la domination chrétienne : non-seulement ils respectèrent l'église de la Résurrection, mais ils s'abstinrent de toucher aux tombeaux des rois dont la vaillance leur avait coûté si cher! Rodolphe de Zuchen faisait observer, dès 1350, que cette tolérance était fort remarquable : « Es ist sichauch zu verwundern dass « die Sarracenen ire grabstatt (ceux de Godefroid et de Baudouin) « und abgestorbene leib nicht beschedigen, sondern unversert « ruhen lassen, so sie inen doch so grossen schaden zugefügt, « und das ganz gelobt land abgedrungen haben. » p. 844.

(2) A cette époque le mot *Melchite* désignait des schismatiques, puisque ce ne fut qu'au concile de Florence, en 1439, qu'il y eut réunion partielle de l'église Grecque à l'église Romaine. Le nom de Melchites, dit Bergier, désigne en général, parmi les orientaux, les chrétiens qui ne sont ni *Jacobites* ni *Nestoriens*.

(3) Ce fait est raconté par l'auteur arabe des Patriarches d'Alexandrie, chrétien lui-même, mais du rite Jacobite. *Bibliothèque des croisades*, t. II, p. 39. — *Item Encyclopédie du XIXe siècle*, t. IX, 1er part. p. 338.

Digitized by Google

mans. Cette découverte redoubla les alarmes et détermina une prompte capitulation que Saladin consentit, non sans peine, à accorder (1).

Surius (1644), après avoir parlé des tombeaux de Godefroid et Baudouin et des autres tombes qui se trouvaient contre le chœur des grecs, ajoute ceci :

« Les autres ont esté peu à peu brisées et gastées « des Grecs, pour ainsi effacer la mémoire des « chrestiens romains, lesquels naguères y furent « attrapez. Le Bacha en estant adverty, les con- « damna à une amende de 1,000 piastres. Je dis « cecy afin qu'il soit notoire à un chacun que les

(1) Faut-il s'étonner après cela de l'extrait ci-après de Gonzalès, qui parle des prières faites par les Grecs schismatiques en faveur des Turcs, lors du siège de Candie. Pour bien apprécier la gravité de ce dernier fait, quelques mots sont nécessaires. Le sultan Ibrahim, qui monta sur le trône en 1640, déclara en 1645 la guerre aux Vénitiens auxquels il reprochait d'avoir permis à des vaisseaux de l'ordre de Malte d'amener leurs prises à Candie. Les Turcs s'emparèrent de toute l'île, à la réserve de la capitale qui fut assiégée depuis 1645 jusqu'en 1669, la guerre continuant dans l'intervalle avec acharnement. En 1654 et 1656, la flotte des Vénitiens remporta près des Dardanelles deux victoires brillantes, et la marine des Turcs fut entièrement ruinée.

Enfin le célèbre Grand-Visir Achmet-Kupruli, celui-là même qui accorda en 1690 aux catholiques une éclatante réparation et leur fit restituer la moitié du Calvaire usurpée par les Grecs, se chargea lui-même de la direction du siège de Candie : il s'y transporta en 1667, à la tête de 70,000 hommes. Ce siège fut un des plus fameux dont l'histoire moderne fasse mention... On prétend qu'il coûta dans les vingt-huit derniers mois 31,000 hommes aux Vénitiens et 19,000 aux Turcs, à qui la ville dut enfin être livrée.

Digitized by Google

« catholiques n'ont de plus grands ennemys au Le-
« vant que les grecs, nation schismatique qui cher-
« che par tous moyens d'opprimer les catholiques
« latins et se faire maistres de tous les saints
« lieux. »

Gonzalès (1665) dit à son tour, en faisant mention des tombeaux placés contre le chœur, qu'on ne peut plus en déchiffrer les inscriptions, à cause des dégradations que leur faisaient constamment subir les Grecs.

« Alle deze graven, dit-il, hebben de Griecken
« allenskens verdorven om alzoo de ghedachtenisse
« van de Latynsche wegh te nemen, die voor dezen
« eens op het feyt betrap zynde, ende aen den Bassa
« overghedraghen, hebben moeten twee duyzend
« rexdaelers tot een straffe gegheven. Ende noch
« in mynen tydt (1), als Candia belegert was van de
« Turcken, hebben zy publieckelyck ghebeden, ende
« doen bidden dat Godt zoude willen de victorie
« gheven aen de Turcken, uyt vreeze dat zy van de
« catholycken zouden verdreven worden, waert zy
« de overhant kreghen. Dit heb ick willen verhae-
« len om dat een ieder zou kennelyck zyn dat de
« catholycken gheen grooter vyanden en hebben in
« de oostsche landen, als deze hooghveerdighe
« schismatycken, die de Latynsche, in alles ende
« over al, soecken te verdrucken, daer zy konnen,
« p. 427. »

(1) Gonzalès habita la Terre-Sainte durant 3 ans, et fut gardien de Beitléhem.

Digitized by Google

Geubels (1772), dit à son tour, en parlant des tombeaux adossés au chœur : « De valsche Grieken « hebben deze vernietigt, om de gedachtenisse der « catholycke koningen aen de nakomende christenen « te doen vergeten : zyn op zekeren tyd bevonden « door de Turcken, welke hem overgedraegen heb- « ben aen den Bassa en Cadi, door raed der chris- « tenen, en zy hebben moeten wederom opmaeken « dat ze gebroken hadden, 2,000 piasters voor « baerdgeld of boeten moeten betaelen, hier mede « waeren dan te vrede. » p. 266, 1er vol.

Rotthier (1776) mentionne un déplacement momentané des tombeaux de Godefroid et de Baudouin, et en accuse les Grecs : « 't Sedert dat deze « capelle aen de onvereenigde Grieken toebehoort, « zyn de graven of tomben daer eens uytgenomen « geweest, om plaets te winnen (zoo zy zeyden), « maer 't was meerder om den lof of gedagtenis van « de catholycke koningen te vernietigen : 't gene « den grooten Turk nogtans niet verstont, (1), want « door zyn bevel hebben de Grieken, deze wederom

(1) Ce ne serait pas le seul exemple de l'impartialité des gouverneurs Musulmans et de la protection qu'ils accordèrent souvent aux Latins contre les schismatiques. Mislin raconte, t. II, p. 197, que les Grecs voulurent un jour s'emparer de l'autel placé dans la chapelle de la plantation de la croix et que le gouverneur, appelé sur les lieux, à la suite d'un véritable combat, dut se placer lui-même près de l'autel, et à la pointe de son propre sabre enlever le tapis qu'avaient placé les Grecs sur le marche-pied de l'autel. Ce gouverneur était Méhémet Kuprusli Pacha, qui fut ensuite ambassadeur à Londres ; investi aujourd'hui de la dignité de Grand-Visir,

Digitized by Google

« moeten op hunne plaets stellen in hunne vorigen
« staet, boven dat hebben zy voor boete eene groote
« somme moeten betaelen. p. 196. »

L'on comprend très-bien qne si les tombeaux étaient constamment l'objet des attaques des Grecs, les inscriptions qui s'y trouvaient gravées ne pouvaient guères être respectées : c'était même ce qu'il leur fallait surtout faire systématiquement disparaître. Aussi, des trois tombeaux placés dans la chapelle d'Adam, ceux de Godefroid et de Baudouin les avaient-ils seuls conservées : le troisième tombeau, que les Grecs attribuaient à Melchisedech, et que nous avons essayé de restituer à Baudouin III, ou à l'un des autres rois latins, en était totalement privé. Il n'est pas probable toutefois qu'il en fût originairement dépourvu, fût-il de Melchisedech. On peut donc supposer, sans crainte de calomnier les Grecs, que cette disparition fut leur fait (1). Ce sont là de leur part procédés ordinaires, et dont il ne faut guère s'étonner. Je trouve à ce sujet dans Mariti (1760) un passage trop curieux pour ne pas le transcrire. Sorti de la plume d'un écrivain

cet homme distingué est l'un de ceux qui contribueront le plus à sauver et à régénerer l'empire Ottoman.

(1) Déjà en 1598, Jean Van Kootwyck (Cotovicus), parlant des tombeaux adossés au chœur, disait : « egredentibus a dextris quatuor alia sese offerunt regia sepulcra muro chori adjuncta, semifracta partim et lacera, partim comminuta, epitaphiis vel vetustate vel temporis injuriâ contritis. E quibus sequentem hunc epigraphum colligere duntaxat licuit :

Septimus in tumulo, etc. p. 188.

Digitized by Google

catholique, il serait suspect à certains yeux ; il ne peut qu'avoir aux mêmes yeux un parfum délicat, venant d'un abbé voltairien qui voyait les choses sans aucune préoccupation cléricale (1), et qui applaudissait philosophiquement et sans vergogne à l'expulsion totale des chrétiens de la Terre-Sainte : « J'observe, « disait-il, t. II, p. 376, en s'occupant de l'église « de Beitléhem, que les inscriptions latines sont « plus maltraitées que les inscriptions grecques, et « je crois que cela provient de la haine des Grecs « schismatiques, qui cherchent à détruire tout ce « qui rappelle le triomphe de la foi latine. »

Radzivill disait dès 1583, en parlant du triste état des inscriptions, « qu'il n'avait bien su déchiffrer que « l'épitaphe de Baudouin : *Epitaphium unum com-* « *modè legi potest, quod Christ. Adrichomius in libro* « *suo posuit, et ego ex sepulturâ ipsâ descripsi*, » p. 55, t. XX, ép. II.

Quant aux 4e, 5e et 6e tombeaux, contigus au chœur, nous avons fait remarquer que, placés dans un passage commun et public, ils étaient, à part toute malveillance, exposés à des dégradations inévitables. Les récits des voyageurs concernant la scandaleuse orgie dont l'église de la Résurrection est chaque année le théâtre, à l'occasion du prétendu feu sacré, donnent une idée des dangers auxquels ils se trouvèrent exposés pendant plus de deux siècles,

(1) Mariti sah ohne monchsbrill, und schreibt sehr frei, in gantzen gut unterrichtet..... T. Tobler, topographie von Jérusalem, t. I, p. 63.

Digitized by Google

et il n'est guères étonnant que, la malice des schismatiques aidant, ces précieux monuments aient fini par tomber en ruine.

Doubdan raconte que, le Samedi Saint, il entra dans l'église du Saint-Sépulcre, avec plus de quatre ou cinq mille personnes, et qu'il alla prendre place dans les galeries supérieures de la rotonde pour voir à son aise les cérémonies, si l'on peut appeler ainsi le sabbat et la ronde infernale dont il fut témoin. Des femmes y montèrent aussi du côté des Arméniens : d'autres se placèrent sur des estrades préparées à cet effet en-dessous.

Une heure après-midi les Grecs, les Arméniens et les autres schismatiques se prirent à courir autour du Saint-Sépulcre, criant *Eleïson* sur tous les tous, se culbutant les uns sur les autres, et se chargeant mutuellement à grands coups de cannes pour augmenter leur ferveur réciproque : ces courses s'animèrent peu à peu, et il en résulta, dit Doubdan, une confusion si horrible *que toute l'église en tremblait*. Vers les cinq heures commença la procession des Grecs, et bientôt après le feu sacré descendit du ciel dans l'intérieur du Saint-Sépulcre, où s'était enfermé le Patriarche. Ce fut alors à qui se procurerait du feu nouveau, et *la nuit se passa ainsi : tout le monde était couché sur le pavé par toute l'église.*

« Environ sur les cinq heures du matin, après la « messe, dit le même voyageur, je voulus aller « faire les stations pour la dernière fois, mais je « trouvais tout ce saint lieu, les galeries, les cha-

Digitized by Google

« pelles et le chœur même si plein d'eau et de sa-
« leté, qu'il n'y avait plus de place nette seulement
« pour mettre le pied, avec une puauteur si horrible
« qu'il estoit impossible d'y demeurer longtemps, et
« les religieux m'ont assuré que ce mauvais air y
« dure quelquefois plus d'un mois, tant il est infect
« et insupportable. »

« Quæ occurrunt, dit Quaresmius, t. II, p. 559,
« in sero illo sabbati, quot tumultus, quot ululatus,
« quæ irrisiones et strepitus, non modò explicari,
« sed ne quidem excogitari posse arbitror ; solùm
« qui videt, infidelium illorum vecordiam et insa-
« niam dijudicare potest. »

Ce que disaient Quaresmius et Doubdan en 1630 et en 1652 est encore vrai au XIXe siècle, témoin ce curieux récit que contient *l'Univers*, sous ce titre : *le feu sacré des Grecs à Jérusalem en* 1854.

« Nos dernières correspondances de Jérusalem nous donnent quelques détails intéressants sur la manière dont les schismatiques ont cette année célébré leurs fêtes pascales dans la ville sainte. Leur jour de Pâques était le 13 avril. La veille, le 12, les Grecs, ainsi que les Arméniens, ont renouvelé les folies, ou plutôt les saturnales du *feu sacré*, douloureuse profanation du lieu le plus saint de la terre. Les pèlerins schismatiques étrangers n'étaient pas nombreux cette année : au lieu de 8,000, les Grecs et les Arméniens n'en ont guère reçu que 1,000 à 1,200.

« Dès le vendredi soir, les schismatiques de Jérusalem et des environs s'étaient portés en foule dans l'église du Saint-Sépulcre, qui ce jour-là et le lendemain ressemble à une halle où une multitude toujours bruyante, souvent licencieuse, *se suspend à toutes les galeries, à toutes les niches, se cramponne à tous les barreaux*, chantant, hurlant, poussant des cris sauvages qui font retentir les

Digitized by Google

voûtes du temple de scandaleuses clamenrs. La nuit du vendredi au samedi, un grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfants, passent la nuit dans l'église, dans les chapelles latérales, dans les galeries. Qu'on n'aille pas croire que le temps s'écoule en pieux exercices, en saintes méditations. La pensée de Jésus-Christ, de ses souffrances, de son amour pour les hommes, est absente des cœurs et loin des esprits. On se groupe, on rit aux éclats, on court, on mange, on boit, on bat des mains, on saute, on crie et on se livre à mille folies ; ce va-et-vient de la foule, ce bruit, ce vacarme, cette dissipation font mal.

« Le lendemain, la foule devient plus compacte, le vacarme redouble ; les femmes cependant se rangent dans les galeries supérieures, s'accrochent à chaque rebord, s'appuient sur chaque ligne saillante ; elles sont enveloppées dans leurs voiles blancs, qui les feraient prendre pour des fantômes ; leur front est couronné de pièces d'or ou d'argent, leurs bras couverts de bracelets ; leurs pieds chaussés d'élégantes babouches. Le miracle du feu sacré arrive à heure fixe. Autrefois le pacha de Jérusalem commandait au Saint-Esprit, en agitant son mouchoir blanc, de communiquer à la foule empressée sa lumière incréée ; aujourd'hui ce dignitaire de la Porte se contente d'assister à la cérémonie, assis dans une galerie supérieure. Il arrive à deux heures après-midi dans le temple saint, précédé de ses janissaires, qui font une trouée dans la foule compacte, frappant de leurs courbaches ceux qui se rencontrent sur son passage. Tous les regards sont fixés sur le trou noir pratiqué dans le mur du petit monument qui contient le Saint-Sépulcre, et par où le feu sacré doit sortir.

« Pendant que l'évêque du feu et les autres prêtres se revêtant des habits sacerdotaux, la foule pousse des cris frénétiques ; des hommes en démence et à demi-nus forment de hideuses pyramides humaines, surmontées de jeunes gens aux longs cheveux tressés et retombant sur leurs épaules. Une des pyramides vient-elle à s'écrouler, alors chacun de ceux qui la composaient se démène comme un possédé, écume, hurle, agite ses bras tatoués, s'élance sur la foule qu'il fend en claquant des mains, recule, revient, saisit ceux qu'il rencontre, les soulève, les balance et les jette à terre

Digitized by Google

en poussant d'affreux éclats de rire. Orgies, saturnales, véritable sabbat infernal où Satan a la joie de voir profaner sacrilégement le tombeau du Rédempteur.

« L'évêque du feu, le patriarche arménien sont dans la petite chapelle de l'Ange qui précède le lieu où est le Saint-Tombeau ; des janissaires armés de courbaches gardent l'entrée ; ils frappent à droite et à gauche, arrachent le tarbouche de celui-ci, repoussent celui-là, en lui flagellant le visage ; les pèlerins saisissent et brandissent les bannières sacrées, les cris redoublent, les femmes agitent leurs mouchoirs ; les bonds recommencent, le flot populaire roule vers la lucarne ; la lumière attendue jaillit enfin du trou noir. On crie au miracle ; les voûtes retentissent de clameurs diaboliques, les bras s'allongent, se croisent, et cherchent à allumer à la flamme sacrée les cierges dont ils sont munis ; la lumière qu'elle communique est plus pure à sa source.

« Le feu sacré se transmet de proche en proche. On se heurte, on s'arrache les cierges brûlants, on promène le feu nouveau sur toutes les parties du corps ; il a une vertu purificatrice, on s'en caresse la barbe, qu'il ne peut brûler, on se le met dans la bouche. Dans les tribunes, les femmes font aussi leurs purifications. Le jour tombe ; la fumée noire remplit la rotonde du Saint-Sépulcre. Alors ces frénétiques brandissent la torche enflammée, et, se tenant entrelacés les uns aux autres, ils exécutent une danse digne de l'enfer. Des prêtres, des évêques, des patriarches sont là au milieu de la foule en délire, présidant cette hideuse cérémonie. Les deux clergés grec et arménien sanctionnent ainsi, de leur présence et de leur autorité, cette orgie qui rappelle les mystères du paganisme. »

Les auteurs émettent en général l'opinion que les inscriptions des tombeaux furent effacées par le fait des Grecs : ce n'est pas invention de ma part : « Sunt etiam et alia quinque vel sex sepulchra uno « eodemque modo et forma constituta, dit Radzi- « vill (1583), quorum inscriptiones ob vetustatem

Digitized by Google

« difficulter leguntur. *Apparet græcæ gentis hominum ea fuisse*. p. 55.

Longtemps après, en 1633, Vanderlinden disait à son tour, en parlant des quatre tombeaux adossés au chœur : « Zynde d'opschriften door lanckheyt « des tyds vergaen, oft van de barbaren gebroken, « dan een had noch dit opschrift dat noch kost ge- « lezen worden, aldus..... p. 67. »

Quaresmius suppose, pour excuser les voyageurs qui ne reproduisirent pas les inscriptions des tombeaux placés dans l'église de la Résurrection, que les uns ne purent les voir de leurs propres yeux, et que ceux qui eurent cet avantage manquèrent du temps nécessaire pour parvenir à les déchiffrer, *quoniam odio Græcorm partim demolita sunt.* Mais lui-même il ne put reproduire que trois inscriptions; d'où la conséquence que la plupart des tombeaux étaient, dès cette époque, dans le plus pitoyable état.

C'est dans l'*epitome bellorum sacrorum* (1422) que je trouve la première mention de l'inscription du tombeau de Godefroid de Bouillon : « *Sepultus « sub monte caluariæ princeps nobilissimus et spec- « tatissimus omnium regum et principum.... Super « sepulchrum... juxtà ostium à dextris in capellâ « Georgitarum sculpta est hæc prosa :*

Digitized by Google

Hic jacet inclytus dux Godfridus de Bouillon,
Qui totam istam terram acquisivit
Cujus anima regnet cum Christo.

« *Ici repose le célèbre duc Godefroid de Bouillon, qui acquit toute cette terre.*
Que son âme règne avec Jésus-Christ! »

Ne croirait-on pas que cette épitaphe si éloquente dans sa simplicité est parvenue jusqu'à nous dans toute sa pureté, sans altération du texte, sans discussion même possible sur les mots dont elle se composait? Il n'en est rien cependant, et sans le docte Quaresmius, nous serions encore à nous demander quel était la véritable inscription du tombeau de Godefroid.

S'écartant de l'auteur inconnu de l'*epitome bellorum sacrorum*, Quaresmius complète et reproduit en *fac-simile* l'épitaphe de Godefroid de Bouillon. Sa narration est trop importante pour la tronquer, et ne pas la reproduire en entier.

« Sunt in illis (les 2 mausolées de Godefroid et « de Baudouin) congrua incisa latinis litteris epita- « phia : quæ quamvis tum apud alios, tum in « pluribus Terræ Sanctæ itinerariis descripta inve- « niantur, quæ tamen ego vidi non fuerunt ex ori- « ginalibus fideliter transcripta : vel quia qui trans- « cripserunt, non viderunt, vel quia qui viderunt ne- « quiverunt, vel op inopiam temporis et defectum « considerationis necessariæ, quoniam odio Græco- « rum partim demolita sunt, ad verbum et ut verè

Digitized by Google

« sunt, describere; nos quibus tempus et consideratio
« non defuit, curavimus illa iisdem characteribus
« quibus incisa sunt hìc tibi adscribere, et sunt ut
« sequitur :

Epitaphium sepulcri
Godefridi Bullonii
I Jerusalem Regis.

« HIC JACET INCLYTUS DUX GODEFRIDUS DE BULLON (1)
« QUI TOTAM ISTAM TERRAM ACQUISIVIT CULTUI CHRIS-
« TIANO, CUJUS ANIMA REGNET CUM CHRISTO. AMEN. »

(T. II, p. 481.)

Il reproduit de la même manière les épitaphes de Baudouin I, et de Baudouin VII. (v. pl. IV.)

Le texte donné par Quaresmins a été reproduit dans les mêmes termes par Radzivill (1583), avec cette circonstance qu'il n'a pu déchiffrer entièrement, dans l'épitaphe de Godefroid, le mot *cultui* (2), puis, sauf des différences de ponctuation et d'orthographe, par Schweigger (1576), Surius (1644), Deschamps (1666), De Binos (1777), qui omettent le mot *Dux*, et par Vanderlinden (1633), Doubdan

(1) Il n'est pas jusqu'au nom de Bouillon qui n'ait subi d'étranges vicissitudes; en voici l'ortographe successive : Bolin, Bollon, Buillon, Billon, Bovillion, Boulion, Boillon, Bilion, Van Billoen, Billion, Bolion, Buglione, Buglono, Bullon, Buillon, Boullion, Boillon, Boilon et Buillum.

(2) *Non omnes dictiones habet quæ legi possint*, dit-il, p. 55, epist. II.

Digitized by Google

(1652), Thevenot (1655), Gonzalès (1665), Nau (1674), Goujon (1671), DeBruyn (1681), Flaminius (1682), Morison 1703), Myrike (1719), Schmidt, (1723), etc.

Je me suis demandé plus d'une fois comment les voyageurs ont pu éprouver tant de difficulté à déchiffrer cette intéressante inscription : la raison n'en serait-elle pas indiquée par Goujon (1671), qui dit formellement que l'épitaphe de Godefroid de Bouillon se *lisait du côté de la muraille*. Cette phrase ne permettrait-elle pas de supposer que les P. Franciscains, pour déjouer la malice de leurs ennemis, avaient retourné les tombeaux, de manière à ne présenter à la vue des passants que le côté du triangle qui était dépourvu d'inscription. L'on conçoit dès lors la position gênée dans laquelle devaient se trouver les pèlerins qui voulaient lire les épitaphes. Après en avoir lu quelques mots, ils croyaient s'être assurés que le texte était conforme à celui de l'un ou de l'autre auteur qu'ils avaient entre les mains, et ils le transcrivaient de confiance. Remarquons en effet que les variantes (1) existent surtout à la fin de l'inscription.

Les voici du reste toutes réunies : nous avons imprimé en italique les mots qui s'écartent du texte de Quaresmius.

(1) Paquot, dans son article sur *Godefroid de Bouillon*, inséré dans ses *mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, s'était déjà aperçu de l'existence de ces variantes, mais ne l'avait signalée que d'une manière insuffisante.

Digitized by Google

ZUALLART, 1587 :

Hic jacet inclitus Godefridus de *Buillon*, qui totam istam acquisivit cultui christiano; cujus anima cum Christo *requiescat*. Amen.

VILLAMONT, 1588,

CASTELA, 1600,

FÜRER, 1621;

Hic jacet inclitus Godefridus de *Bouillon*, qui totam istam terram acquisivit cultui *divino*, cujus anima *requiescat in pace*. (1) Amen.

BERNARDINO, 1596 :

Hic jacet inclytus *Gottifredus* de *Buglion*, qui totam istam terram acquisivit cultui *divino, et* cujus anima *requiescat in pace*. Amen.

JEAN VAN KOOTWYCK, 1898 :

« Hìc jacet inclitus Godefridus de *Bulion* qui totam istam terram acquisivit cultui christiano cujus anima *requiescat in pace*. Amen. »

BEAUVAU, 1605 :

« Hìc jacet inclitus *Godefredus de Bouillon*, qui totam istam terram acquisivit cultui christiano, cujus anima regnet *in* christo. Amen. »

SCHEIDT, 1614 :

« Hìc jacet inclitus Dux Godefridus de Bullion

(1) Cette formule était généralement, il faut le reconnaître, celle qui terminait les inscriptions tumulaires. M. A. Schaepkens en fournit maintes preuves dans son intéressante *notice sur les tombeaux chrétiens :* annales de l'académie d'archéologie, t. VII, p. 408.

Digitized by Google

qui totam istam terram cultui christiano acquisivit, cujus anima *cum christo requiescat*. Amen. »

Stochove, 1631,

Rheinfelden, 1667,

Rotthier, 1776 :

« Hìc jacet inclitus dux Godefridus de *Buillion* qui totam istam terram acquisivit cultui christiano, cujus anima *cum Christo requiescat*. Amen. »

Fauquemberg, 1612 :

« Hìc jacet inclitus Godefridus de *Buillon*, qui totam istam terram acquisivit cultui *divino*, cujus anima *cum christo requiescat*. »

Roger, 1653 :

« Hìc jacet inclitus dux Godefridus de *Bovillon* qui totam istam terram acquisivit cultui christiano, cujus anima *requiescit* cum Christo. Le mot *amen* est omis. »

Myller, 1755 :

« Hìc jacet inclytus dux Godefridus de *Bouillon* qui totam istam terram acquisivit cultui *Christi*, cujus anima *requiescit* cum Christo. »

Mariti, 1760 :

« Hìc jacet inclytus Dux Godefridus de *Bullon* qui totam terram acquisivit cultui Xpano, cujus anima regnet cum XRO.— Le mot *istam* est omis. »

Geubels, 1772 :

« Hìc jacet inclytus dux Godefridus de *Bouillon* qui totam istam terram aquisivit cultui christiano : cujus anima regnet cum Christo *in cœlo*. Amen. »

Digitized by Google

Les doctes auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* disent (1) que « Foucher, clerc de Char-
« tres, chapellain et historien de Beaudouin, frère
« de Godefroid, à qui il succéda, fit une épita-
« phe pour orner le tombeau de ce pieux roi.
« Mais elle est d'une si grande platitude qu'elle
« ne mérite pas d'être rapportée. On en trouve une
« autre, commune aux deux frères; entre les
« œuvres de Philippe, abbé de Bonne-Espérance,
« en Hainaut (2); en voici une troisième qui nous

(1) *Histoire littéraire de la France par des religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, t. XIII. Paris, 1747, in-4°; p. 610.

(2) Philippi de Harveng, ab Eleemosynà, secundi abbatis monasterii Bonæ-Spei, ordinis præmonstratensis opera omnia. — *Douai*, 1650, *in-folio*. On y trouve, p. 802, sous ce titre : *Philippi abbatis varia fragmenta*, et à côté de onze autres épitaphes d'hommes célèbres, celle qui suit :

Epitaphium regum Jerusalem.

« Gentibus expulsis frater prior atque secundus
« Rex in Jerusalem fortis uterque fuit.
« Multa prior, sed plura sequens pro tempore gessit,
« Nam frater breviter rex fuit, iste diù.
« Hostibus hi quasi fulgur erant, quasi murus amicis,
« Intùs prævaluit pax ! gladiusque foris.
« In bello dorsum, pro pace tributa dederunt,
« Non est majores terra secuta viros.
« Ecclesias clerus, plebs urbem, rura coloni
« Implebant, segetes horrea, vina penùs.

« Godefroid et Baudouin, l'un et l'autre rois de Jérusalem, furent « d'une égale bravoure.

« Le premier fit beaucoup, le second fit davantage, car Gode-

Digitized by Google

« paraît originale (1) et qui vaut mieux que les « deux autres :

« Mirificum sydus, dux hic recubat Godefridus :
« Ægypti terror, Arabum fuga, Persidis horror,
« Rex licet electus, rex noluit intitulari,
« Nec diademari, sed sub Christo famulari :
« Cujus erat cura Sion reddere sua jura *(sic)*,
« Catholicèque sequi sacra dogmata juris et æqui :
« Totum schisma teri, circà se jusque fovere.
« Sic et cum superis potuit diadema mereri :
« Militiæ speculum, populi vigor, anchora cleri

Adrichomius y ajoute le vers suivants :

« Huic virtute pari frater datur associari
« Baldwin insignis gentilibus, et ferus ignis. »

Dans sa bibliothèque des croisades, p. 412, M. Michaud nous a donné une traduction incomplète

« froid ne règna que peu de jours et Baudouin jouit d'un long règne.

« Pour l'ennemi, ils étaient la foudre ; pour leurs amis, un mur de « refuge, et la douceur de leur âme était aussi grande que la vi- « gueur de leur bras.

« Après avoir supporté héroïquement le poids de la guerre, ils « recherchèrent avec soin les bienfaits de la paix : jamais on ne « vit plus grands princes !

« Sous leur règne, l'église s'organisa, les cités se peuplèrent, « les campagnes se couvrirent de cultivateurs et les greniers pu- « blics regorgèrent de moissons et de vin. »

(1) Elle est tirée de la chronique de Saint-Bertin par Jean d'Ypres, abbé de ce monastère, qui vivait dans le XIVe siècle.

Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, p. 443.

Adrichomius, comme Jean d'Ypres, l'a reproduite, mais sans se tromper sur le véritable caractère de cette pièce, à laquelle avec raison, il ne donne pas le titre d'épitaphe : « *Cui prin-*

Digitized by Google

de cette composition, assurément peu remarquable. J'ai essayé de la traduire plus exactement, et aussi littéralement que possible :

« Cy gît le duc Godefroid, cet astre éblouissant, « la terreur de l'Égypte, le vainqueur des Arabes, « l'épouvante de la Perse. Quoiqu'élu roi, il en « refusa le titre, aussi bien que le diadême, ne vou- « lant qu'être l'esclave de Jésus-Christ. Tous ses « soins se tournèrent vers Sion, qu'il s'efforça de « réintégrer dans ses anciennes prérogatives : ca- « tholique sincère, il ne s'attacha qu'à suivre la voie « de la justice et de l'équité, à étouffer le schisme « et à faire régner le droit autour de lui, dans l'es- « pérance de mériter ainsi la couronne céleste. Il « fut un miroir de bravoure, la force de son peuple « et l'ancre de l'église.

« L'illustre Baudouin, brûlant météore, égal en

« *cipi (Godefrido), ut apud vetustum scriptorem reperi, quidam* « *hujusmodi epicedium cecinit.*

« Ainsi que je l'ai trouvé dans un ancien écrivain, dit-il, je ne « sais quel poëte lui a consacré les vers suivants :

« *Francorum gentis, Sion loca sancta petentis,*
« Mirificum sidus, Dux hic recubat Godefridus,
« Ægypti terror, Arabum fuga, Persidis error ? etc. etc.

L'epicedium est pour les funérailles ce qu'est *l'épithalame* pour les mariages.

En la répétant, Dupuis dit erronément que cette épitaphe était placée sur son tombeau. *Histoire de Jérusalem, ou explication du plan de Jérusalem et de ses faubourgs*, par l'abbé André Dupuis, 2e édit. Liège, 1851.

Digitized by Google

« bravoure à son frère, mérita d'obtenir sa sépul-
« ture à côté de celle de Godefroid. »

Quant à la prétendue épitaphe attribuée à Foucher, elle n'est que l'une de ces compositions versifiées que l'on rencontre souvent intercalées dans le texte de cet écrivain, comme chez d'autres chroniqueurs du moyen-âge, et elle rappelle certains ouvrages modernes écrits en prose entremêlée de vers.

La voici du reste :

« Ad caput hoc anni, post captam contigit urbem
« Ad meriti cumulum Dominus tibi, dux Godefride,
« Contigit hoc regnum. Sed tempore non diuturno
« Tu perfunctus eo, naturâ dante, ruisti ;
« Orto sole, semel sub fervescente leone
« Æthera scandisti, lætans Michaële levante. »

« Tes vertus, ô Godefroid, te valurent la cou-
« ronne, après la prise de Jérusalem ! mais tu n'eus
« guère le temps d'en jouir, car, grâce à la faiblesse
« de la nature humaine, tu péris d'une mort préma-
« turée ! Sous l'influence perfide du lion, tu fus ap-
« pelé au ciel, et grande fut ta joie de voir l'archange
« Michel en descendre à ta rencontre. »

Il faut reconnaître qu'ici les doctes Bénédictins se sont trompés, que Foucher n'a aucunement voulu composer une épitaphe *destinée à orner le tombeau* de Godefroid de Bouillon, et que c'est Quaresmius qui nous a donné le véritable texte de l'épitaphe que la plupart des pèlerins ont vue jusqu'à la fin du XVIIIe siècle sur la cénotaphe de l'illustre duc

Digitized by Google

de Lothier. Aussi ai-je cru en devoir reproduire, d'après Quaresmius, le *fac-simile,* et c'est cette inscription (pl. IV) que je voudrais voir graver sur son tombeau, si nous avions le bonheur de pouvoir un jour le rétablir dans l'église de la Résurrection.

L'épitaphe du tombeau de Baudouin I était en vers : c'est ce qui explique l'uniformité avec laquelle les voyageurs, sauf un seul, l'ont successivement reproduite. La voici telle que l'a aussi donnée en *fac-simile* (pl. IV) le savant Quaresmius, t. II, liv. V, p. 481 :

« REX BALDEWINUS, JUDAS ALTER MACHABEUS,
« SPES PATRIÆ, VIGOR ECCLESIÆ, VIRTUS UTRIUSQUE :
« QUEM FORMIDABANT, CUI DONA FEREBANT
« CEDAR ET EGYPTUS, DAN, AC HOMICIDA DAMASCUS.
« PROH DOLOR! IN MODICO CLAUDITUR HOC TUMULO. »

« Le roi Baudouin, autre Judas Machabée, espoir
« de la patrie, force de l'Église, âme de l'une et de
« l'autre, que redoutaient le Cédar, l'Égypte, Dan et
« Damas l'homicide, et à qui ils envoyaient des pré-
« sents et des tributs ; ô douleur! il est enfermé
« dans ce modeste tombeau. »

Il y a peu d'observations à faire, dit le chevalier Artaud de Montor (1) sur l'épitaphe de Godefroid :

(1) *Considérations sur Jérusalem, etc.* Paris, 1846, in-8°.

Digitized by Google

elle est très-simple, mais touchante ; en même temps on ne peut louer plus complétement un héros de qui on dit *qu'il acquit toute cette terre au culte chrétien.*

L'épitaphe de Baudouin est d'un style plus vif, plus animé ; les similitudes bibliques, les comparaisons héroïques abondent. Le troisième et le quatrième vers donnent une idée de l'extension que prit le royaume de Jérusalem. Au nombre des contrées qui étaient *frappées de crainte,* et qui payaient des *tributs,* appelés *présents,* on comptait le *Cédar*. C'est une contrée de l'Arabie Pétrée, située près des Nabathéens, et dont les habitants descendaient des fils d'Ismaël. Les Cédarites vivaient sous des tentes, comme le font encore les Arabes qui demeurent dans les mêmes lieux. Ces tentes étaient noires, au dire du *Cantique des cantiques*. Les Cédarites étaient occupés au transport des marchandises, se faisaient conducteurs de caravanes, et menaient en Palestine leurs agneaux, leurs béliers et leurs boucs, dont ils trouvaient un bon débit. (Barbier du Bocage, *Dict. de la géog. de la Bible,* Paris, p. 44.)

Il est inutile de dire ce qu'a été, et ce qu'est l'Égypte : il paraît que les rois de Jérusalem recevaient des tributs du Caire.

Dan était ainsi appelé de la tribu qui en fit la conquête (Judic. cap. XVIII, 2, 25, 29). Dan est souvent nommé, comme ville frontière à l'extrémité septentrionale de la Palestine. A Dan se trouvait l'un des veaux d'or de Jéroboam. Appelée *Césarée de Philippe* sous les Romains, elle prit sous la domi-

Digitized by Google

nation des Croisés le nom de Panéas, et fut détruite par le fameux Nour-Ed-Din.

Damas est une des villes les plus remarquables du monde entier. *Homicida Damascus* est une allusion à une tradition rapportant, suivant saint Jérôme, que c'est là que Caïn tua son frère Abel.

C'est dans les *Assises de Jérusalem*, édition de la Thaumassière, que je trouve la première reproduction du texte, tronqué, il est vrai, de l'épitaphe de Baudouin I. L'auteur anonyme de la relation publiée par Bongars, sous le titre de *Secunda pars Historiæ Hierosolymitanæ*, s'était contenté de dire : *Cujus* (Balduini I) *mausoleo epitaphium inscripserunt versibus heroicis conscriptum.*

Voici le texte donné par La Thaumassière :

« *Rex Balduinus, alter Judas Machabeus, spes patriæ, vigor ecclesiæ, virtutis quia, quem formidabant, timebant, tributa faciebant, dùm Cæsar Egyptus ac homicida Damascus, proh dolor! clauditur hoc tumulo!* »

La traduction qui accompagne ce texte ne vaut guère davantage : je m'abstiens de la reproduire.

Le prote de la Thaumassière semble ne point s'être douté que l'épitaphe se composait d'hexamètres et de pentamètres, si faciles à reconnaître cependant!

Le livre *des Lignages deçà mer*, dont l'auteur, dit La Thaumassière, est inconnu, mais vivait du temps de Philippe-le-Bel, et demeurait vraisemblablement

Digitized by Google

dans le royaume de Chypre, a également donné à sa manière l'épitaphe de Baudouin :

« *Rex Bauduinus, alter Judas Machabœus, spes* « *patriæ, tutor ecclesiæ, quem formidabant, cui dona* « *et tributa reddebant César Dam Egiptus ac homi-* « *vida Damascus, proh dolor! ut tam modico claudi-* « *tur in tumulo.* »

Lorsqu'on songe aux vicissitudes qu'a éprouvées l'épitaphe de Godefroid de Bouillon, l'on ne peut assez s'étonner de la fidélité avec laquelle tous les voyageurs, Myller excepté (1), nous rapportent celle de son frère (2).

(1) C'est l'épitaphe donnée par Jean d'Ypres que reproduit Myller.

(2) Ainsi qu'ils l'avait fait pour Godefroid (V. p. 465). Foucher de Chartres, après avoir raconté la mort du roi Baudouin, lui consacre au chapitre XLIV quelques vers que les auteurs de l'Histoire littéraire de la France présentent derechef, t. IX, p. 207, mais à tort, comme une épitaphe :

« Cùm rex iste ruit, Francorum gens pia flevit,
« Cujus erat scutum, robur et auxilium ;
« Nàm fuit arma suis, timor hostibus, hostis et illis.
« Dux validus patriæ, consimilis Josue.
« Achon, Cæraream, Berutum, necne Sydonem
« Abstulit infandis hostibus indigenis.
« Post terras Arabum, vel quæ tangunt mare rubrum,
« Addidit imperio, subdidit obsequio ;
« Et Tripolim cœpit, sed Arsuth non minùs ursit ;
« Pulchraque prætereà fecit honore rata.
« Obtinuit regnum rex annis octo decemque
« Mensibus atque tribus insuper appositis
« Sex decies Phæbus vervecis viserat astrum,
« Cùm Balduinus rex obiit eximius.
« Octies et deciés faciens menses duodenos,
« Regis habes annos, patriam quibus optimè rexit.

Digitized by Google

Notre tâche s'en trouve singulièrement abrégée, et nous pourrions passer, sans observation, aux tombes des autres rois latins, si quelques auteurs n'avaient cru pouvoir attribuer l'épitaphe qui précède à Baudouin II, dit *du Bourg*.

Les premiers voyageurs se bornent à raconter qu'ils virent à droite en entrant, sous le Calvaire, les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de Baudouin. Ainsi s'expliquent : Mandeville (1322); De Lannoy (1421); Breydenbach et Fabri (1483); Adrichomius (1592); Bernardino (1596).

Rodolphe de Zuchen (1336-1350) dit avec plus de précision que ces deux tombeaux étaient ceux de Godefroid *et de son frère* Baudouin.

P. Adornes (1476) dit que le tombeau placé à gauche était celui de Baudouin I, frère de Godefroid.

De Ghistelles (1482) s'exprime de même, ainsi que Le Huen (1487); le comte de Nassau (1496); P. Desmet, dit Van Steebroek (1505); Jean de Zillebeke (1515); Jacques le Saige (1518); Jean d'Ehrenberg (1556); F. Noé (1600); Beauvau (1605); Jacques Fauquemberg (1612); Bénard (1617); Hieron. Scheidt (1614); Castillo (1627); Stochove (1631); Vanderlinden (1633); Surius (1644); Doubdan (1652); Thevenot (1655); Gonzalès (1665); Nau (1674); De Bruyn (1681); Antonio (1703); Ladoire (1719); Myller (1726); Geubels (1772); Rotthier (1776) et Seetzen (1806) (1).

(1) L'évêque de Crémone, Sicardi, qui mourut en 1215, s'ex-

Digitized by Google

Melchior von Seydlitz (1556) ; est moins positif : « on voit, dit-il, parmi les tombes royales, celle « du duc Godefroid de Bouillon et celle d'un Bau- « douin, selon l'épitaphe (1).

Breuning (1579) parle d'un tombeau de Godefroid de Bouillon, et ajoute : « Ferner ligt alhier be- « graben Baldewinus de Burgo, der ander dez na- « mens, und dritte köning von Jérusalem : dessen « grabschrifft lautet also :

Rex Baldewinus, Judas alter Machabeus, etc.

« J'ay dit cy-dessus avec le légat Vitriacus (2), « lit-on dans Zuallart, chap. x, p. 69, que ce dit « dernier épitaphe est de Baudouyn premier du « nom : quelques autres sont d'opinion que c'est « celuy du second, à raison qu'il fit la guerre aux

prime de façon à prouver que cette épitaphe était positivement celle de Baudouin I : « *Anno Domini MCXVIII, rex Balduinus universæ carnis debitum solvit, quùm regnasset annis XVIII. Cui tributa dederunt Cédar et Ægyptus, Dan et Damascus. Et sepultus est in Golgota juxtà fratrem suum ducem Gotefredum.* (Muratori, t. vii, p. 520).

(1) Unter welchen (gräber) der erste herzog Gottfried von Bu lion, und einer Balduinus nach anzeigung der *epitaphium*, geheissen. p. 472.

(2) « Eodem anno prædictus rex Balduinus, cujus memoria in « benedictione erit usquè in perpetuum... viam universæ carnis « ingressus, sub Calvariâ, in loco qui Golgotha dicitur, honorificè, « prout regiæ competit magnificentiæ, est sepultus. — Jac. Vi- « triac., ch. xxix, p. 60. »

Digitized by Google

« Egyptiens, Damascéniens et autres, plus que le « premier. Et selon l'archevêque de Tyr, il semble « que ce fut Baudouyn le troisième, qui exigea tri- « but des dits Egyptiens (1).

Jean Van Kootwyck (1598) assure que le tombeau placé à gauche est celui de Baudouin II, troisième roi de Jérusalem : « Quant au tombeau de Baudouin I, dit-il, on ne sait où il se trouve : *sepulchrum injuriâ temporis collapsum quod sit, ignoratur*. p. 190.

Tous les voyageurs attestent que le prétendu tombeau de Melchisedech ne portait aucune inscription. Ils sont également unanimes pour attester qu'à l'exception d'une seule d'entre elles, les inscriptions qui existaient sur les tombeaux adossés au chœur

(1) Guillaume de Tyr dit à la vérité de Baudouin III, quatrième roi, qu'il fut enterré au pied du Calvaire : « *Sepultus est inter prædecessores suos, secùs fratrem, in eâdem lineâ, ante locum Calvariæ...* » lib. xx, c. 35, mais on ne peut aucunement inférer de ce passage que l'épitaphe *Rex Baldewinus, Judas alter Machabeus*, etc., fût celle de Baudouin III. L'erreur de Zuallart provient de ce qu'il n'a pas réfléchi que Baudouin III avait eu également son mausolée pourvu d'une inscription, comme les autres tombeaux. V. p. 318 et 369 ci-dessus.

Digitized by Google

étaient illisibles. Celle que nous donne Quaresmius, et que nous avons reproduite d'après lui et d'après De Bruyn (pl. IV et V), n'a même pu être déchiffrée par tous les voyageurs.

L'abbé DE BINOS (1777) dit formellement que ces quatre tombeaux *étaient dans un tel état de délabrement qu'il n'y put déchiffrer aucune inscription,* et avant lui, Myller (1726) ne l'avait transcrite que d'une manière incomplète et fautive.

Dès 1556, MELCHIOR VON SEYDLITZ avait renoncé à les déchiffrer : après avoir parlé des tombeaux de Godefroid et de Baudouin, et avoir dit un mot de l'épitaphe de ce dernier, il ajoute immédiatement : « *der andern wiewol ire epitaphii auch vorhanden,* « *kan man doch die schrift nit mehr lesen oder er-* « *kennen.* p. 472. »

BREUNING (1579) y va plus rondement ; il rapporte les épitaphes de Godefroid et de Baudouin, et ajoute que les autres tombeaux n'avaient pas d'inscriptions : « *Die uberige begräbnussen haben kein oberschrifft,* « p. 229. »

JEAN VAN KOOTWYCK (1598) rapporte les inscriptions de Godefroid, de Baudouin I, de Baudouin V, et il ajoute : « Quant aux autres, elles ont été con- « sumées par le temps ou détruites par le fait des « Barbares : *epitaphiis vel vetustate, vel temporis* « *injuriâ, consumptis, vel Barbarorum operâ contri-* « *tis,* p. 188. »

GONZALÈS (1665) ajoute que l'un des tombeaux

Digitized by Google

adossés au chœur était encore debout, avec son épitaphe, mais qu'on ne pouvait plus y déchiffrer de noms : « 't eerste... noch bynaer gheheel is, met zyn « epitaphium, maer den naem kan men niet lezen... « p. 427. »

La voici d'après Quaresmius, t. II, p. 481 :

« SEPTIMUS IN TUMULO PUER ISTO REX TUMULATUS
« EST BALDEWINUS REGUM DE SANGUINE NATUS
« QUEM TULIT È MUNDO SORS PRIMÆ CONDITIONIS (1)
« UT PARADISIACÆ LOCA POSSIDEAT REGIONIS. »
(V. pl. IV.)

Voici la traduction peu littérale qu'en donne M. Laorty-Hadji : « Sous cette tombe repose le « septième roi de Jérusalem, du sang royal des « Baudouin. Le sort commun de l'humanité l'a en- « levé de ce monde pour le mettre en possession du « paradis. »

Ce tombeau était évidemment celui du jeune Baudouin, que son oncle, Baudouin-le-Lépreux, fatigué des intrigues qui s'agitaient autour de lui, et de la certitude d'une mort prochaine, fit couronner dans l'église de la Résurrection le 20 septembre 1183, et qui mourut peu de temps après, âgé de 8 ans à peine.

Quaresmius semble vouloir laisser la question indécise, car il se demande, t. II, liv. 5, ch. I, p. 481, si ce tombeau est celui de Baudouin IV, qui,

(1) C. Debruyn et Mariti, au lieu de *sors primæ conditionis*, portent *supremæ conditionis*. Cette variante est fautive.

Digitized by Google

couronné à 13 ans, décéda cinq ans après, et pouvait être appelé *enfant* à cause de sa mort prématurée, ou Baudouin v, son neveu : « Rex tumulo isto se-
« pultus, cujus proprium nomen in epitaphio non
« exprimitur, an est Balduinus IV, septimus Jeru-
« salem rex, de quo Guillelmus Tyrius, lib. 21 de
« bello sacro, quem sextum Jerusalem regem ex
« Latinis appellat? Puer appellatur quia vitam cum
« morte commutavit anno vitæ suæ 18..... an po-
« tiùs erit Balduinus v hujus nominis, rex et sep-
« timus Jerusalem, qui verè puer obiit? »

Ce doute ne pouvait gùere exister chez un homme aussi savant que le P. Quaresmius. Ces mots *septimus rex* ne peuvent s'appliquer qu'au dernier roi latin enterré dans l'église de la Résurrection : il sera facile de le démontrer.

Godefroid de Bouillon ne reçut et ne porta jamais le titre de roi; il s'intitule lui-même « par la « grâce de Dieu, avoué de l'église du Saint Sépulcre, « *Gratiâ Dei, ecclesiae sancti sepulcri nunc advocatus,* » dans la célèbre épitre adressée au Saint Père et à toute la chrétienté (1) après la bataille d'Ascalon, et au retour des principaux Croisés dans leurs pays respectifs.

Baudouin, frère de Godefroid de Bouillon, se fit au contraire sacrer, et prit, dans une foule d'actes qui nous ont été conservés, le titre de premier roi de Jérusalem.

(1) Cette lettre a été fréquemment reproduite. V. m.s. n° 5652, des archives de l'État à Bruxelles, et p. 56 ci-dessus.

Digitized by Google

Ainsi on lit dans les lettres patentes érigeant en cathédrale l'église de Beithléem : « Ipse verò Deo « dignus (Dux Godefridus) sanctæ civitatis guber- « nator, primo principatûs sui anno peracto, Deo « propitio tertiâ die sequenti in pace quievit. Cui « ego Balduinus, ab exultante clero, principibus et « populo, *primus rex francorum.* » (1).

Le *cartulaire du Saint Sépulcre* contient divers actes par lesquels Baudouin II (du Bourg), Baudouin III, Amaury et Baudouin IV se qualifient respectivement 2e, 4e, 5e et 6e rois de Jérusalem.

Jacques de Vitri, écrivain du milieu du 13e siècle, dit en termes exprès que Baudouin, frère de Godefroid de Bouillon, fut le premier roi de Jérusalem : « Primus siquidem Latinorum qui regni Hierosoly- « mitani dominium obtinuit, fuit Deo amabilis dux « Godefridus de Bouillon, per quem Deus operatus « est salutem et liberationem terræ sanctæ.

« Quo viam universæ carnis ingresso, frater ejus « Balduinus, comes Edessanus, eidem in regno « successit. Hic primus rex Latinorum Hierosolymi- « tanus fuit : nam frater ejus ubi Dominus spinis « coronatus fuerat, regio diademate coronari recu-

(1) Guillaume de Tyr, liv. XI, ch. 12. Cet auteur ne manque pas d'appeler Baudouin du Bourg deuxième roi (*secundus Hierosolymorum rex ex Latinis*, lib. XII) et ainsi de suite jusqu'à Baudouin-le-lépreux, dont il fut le précepteur, et auquel s'arrête sa chronique : *Sextus Hierosolymorum Latinorum rex fuit D. Balduinus quartus, D. Amalrici illustris memoriæ regis filius*, lib. XXI, c. 1.

Digitized by Google

« savit..... Cui successit secundus Latinorum rex « Hierosolymitanorum Baldovinus de Burgo, con- « sanguineus ejus..... c. 95, p. 118.

Schweigger (1576) (1) et d'autres ont donc eu tort de dire que cette épitaphe était celle de Baudouin IV, dit le lépreux.

Radzivill, (1583), après avoir rapporté l'inscription de Boudouin I, et celle de Godefroid, dont il mutile le texte, renonça à lire les inscriptions des tombeaux adossés au chœur : « Ego quamvis « diligenter inscriptiones ejusmodi contemplatus « fuissem, præter superiùs positas (celles de Gode- « froid et de Baudouin) plura describere non potui. « Nam character est antiquus, et sepulchra ipsa « rupta et mutilata. p. 55, epist. II. Il ajoute p. 144 : « epitaphia vetustate consumpta legi non pos- « sunt. »

« Contre le mur du chœur de l'église, lit-on dans « ZUALLART, p. 168, sont encore des sépultures bien « anciennes et haut eslevées..... desquelles les ins- « criptions sont fort effacées, réservé celle de Bau-

(1) Ein newe beschreibung aus Teutschland nach Constantinopel und Jérusalem, durch Salomon Schweigger, damal dienar am evangelio, etc. Nürnberg, 1608, in-4°.

Digitized by Google

« douyn septième, lequel décéda en enfance.....
« duquel épitaphe la teneur suit (1).

Jean Van Kootwyck, (1598) s'occupe beaucoup des tombeaux des rois latins, mais il doit-être lu avec précaution. En sortant de la chapelle de saint Jean, dit-il, on trouve à droite quatre tombeaux de rois : « Egredientibus à dextris quatuor alia « sese offerunt regia sepulchra, mu ` chori ad- « juncta, semifracta partim et lacera, partim « comminuta. p. 188. »

Nous avons déjà vu qu'il attribue à Baudouin du Bourg le tombeau du frère de Godefroid de Bouillon (p. 475 ci dessus).

Foulques d'Anjou, ajoute-t-il p. 190, fut aussi enterré près du mont Calvaire : *Sepulcrum tamen ex confractis quodnam sit, ignotum est.*

Il en est de même, selon lui, quant à Baudouin III : « quem etsi juxta prædecessores suos tumulatum ve- « risimile sit, nulla tamen hodie ejus sepulchri « exstant vestigia.

Il en dit autant d'Amaury : « Juxta Calvariae mon- « tem sepultus : monumentum nescitur. »

Il n'en sait pas davantage sur Baudouin le-lépreux : « Corpus ejus in Golgothano templo illa- « tum, et juxtà antecessores suos sepultus. De se- « pulchro tamen, quale ex confractis sit, non satis « constat.

(1) « *Septimus in tumulo puer hic regum tumulatus...* »
Ce vers est évidemment tronqué : c'est sans doute la faute du typographe, plutôt que celle de l'auteur.

Digitized by Google

Quant au tombeau du petit Baudouin, nous avons déjà fait remarquer qu'il en rapporte correctement l'inscription, p. 476.

D'après le baron de Beauvau (1605) « au sortir « de cette chapelle se voient deux autres sépultures « de marbre blanc... dont la première est d'un des « enfants (1) de Baudouin (c'est de Baudouin I qu'il « vient de parler), l'autre de sa femme (2). »

Beauvau rapporte les trois inscriptions de Godefroid, de Baudouin I, et de Baudouin V; quant à celle qui se trouvait sur le prétendu tombeau de la femme de Baudouin « l'escriture est tellement gastée, dit-il, « qu'on ne la sçauroit lire. »

Bénard (1617) vit, en sortant de la chapelle de de Saint-Jean l'Évangéliste, *belles sépultures de marbre blanc que l'on tient estre d'aucuns roys de Hiérusalem, mais il n'y a aucune épitaphe.* » C'est se mettre à l'aise. Avant lui Breuning avait également sauté à pieds joints sur l'épitaphe du petit Baudouin, septième et dernier roi enterré dans l'église de la Résurrection.

Deshayes (1621) vit aussi contre le chœur quatre tombeaux *à moitié* brisés : sur l'un de ces tombeaux on lit encore, dit-il, mais avec beaucoup de

(1 et 2) Nous avons vu dans l'introduction que Baudouin I mourut sans enfants, bien qu'il se fût marié trois fois : quant à la question de savoir si l'une de ses épouses a pu être enterrée dans l'église du Saint-Sépulcre, nous l'avons examinée au chapitre II et nous l'avons résolue négativement.

Digitized by Google

peine, une épitaphe rapportée par Cotovic (Van Kootwyck).

Quaresmius (1630), d'après lequel nous avons reproduit l'épitaphe de Baudouin V, mentionne le tombeau de Melchisedech, sans énoncer qu'il ait une inscription, et répète qu'on ne saurait lire que l'épitaphe de l'un des quatre tombeaux adossés au chœur : *unius duntaxat quod est in capite, legitur epitaphium.....*

Vanderlinden (1633) rapporte l'inscription du petit Baudouin, mais il ne put déchiffrer les autres.

Surius (1644) dit qu'en la chapelle d'Adam, outre les tombeaux de Godefroid et de Baudouin I, *on voit une autre tombe de marbre sans escriteau*. Il s'abstient de l'attribuer à Melchisedech, et ne dit mot des inscriptions des tombes placées *contre la closture du grand chœur*.

Thevenot (1655) avant de rapporter l'inscription *septimus in tumulo etc.* dit qu'elle ornait l'un de quatre tombeaux adossés au chœur, et dans lesquels étaient ensevelis les *enfants de Baudouin*, c'est-à-dire de Baudouin I, dont il vient de reproduire l'épitaphe (1).

De Bruyn (1681) rapporte cette même épitaphe sans déterminer le nom du défunt qu'elle concerne : il en donne en outre un fac-simile que j'ai cru devoir reproduire, uniquement pour confirmer l'exactitude de celui qu'a reproduit Quaresmius (pl. V).

(1) Myller (1726) commet la même erreur. On ne peut guère soupçonner d'où elle peut provenir.

Digitized by Google

Il résulte de l'exposé qui précède que nous connaissons parfaitement les épitaphes de Godefroid de Bouillon, et des deux Baudouin qui furent le premier et le dernier des rois latins enterrés au pied du Calvaire. Les épitaphes des cinq tombeaux intermédiaires n'ont pas été conservés par l'insouciante histoire : puisse celle de Godefroid, dont le texte est parvenu jusqu'à nous, se perpétuer dans les générations futures, et prendre place parmi leurs plus chers souvenirs.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

CARACTÈRE DES INSCRIPTIONS.

Nous avons donné précédemment le texte de trois inscriptions gravées sur les tombeaux des rois latins de Jérusalem. Il nous a paru indispensable d'en mettre le fac-simile sous les yeux du lecteur (pl. IV). Ce fac-simile est tiré du docte Quaresmius, t. II p. 481, et nous pouvons en garantir la parfaite exactitude (1).

Le tombeau de Godefroid de Bouillon qui figure

(1) M. T. Tobler, dans son savant ouvrage intitulé *Golgatha*, a gratifié ses lecteurs d'une planche analogue, mais il doit avoir eu entre les mains un exemplaire fautif de Quaresmius : son fac-simile diffère considérablement du mien, tant pour les mots, qui offrent même des lacunes, que pour les caractères eux-mêmes.

Digitized by Google

au musée des armures et des antiquités établi à la porte de Hal à Bruxelles, et dont de nombreux exemplaires ont été offerts par le ministre de l'Intérieur aux sociétés littéraires du royaume, a été exécuté en pierre de France, l'an 1849, d'après la gravure de Miglionico : les épitaphes de Godefroid et de Baudouin s'y trouvent gravées en caractères dits gothiques.

Aux yeux de plusieurs, l'emploi de ces caractères constitue un anachronisme, en ce que, dans l'opinion générale, ces caractères ne furent en usage qu'après le XIIe siècle. Nous pourrions examiner si cette opinion n'est pas trop absolue; qu'il nous suffise pour le moment d'établir que l'emploi de ces caractères, dans la reproduction des épitaphes de Godefroid et de Baudouin, est une erreur grave pour le moins.

L'architecte qui a commis cette bévue se retranche, paraît-il, derrière Châteaubriant, lequel dit en effet que « les épitaphes qu'on a lues dans la des« cription de Deshayes sont écrites sur ces cer« cueils en lettres gothiques. »

L'illustre écrivain venait de dire que les monuments *gothiques* de Jérusalem se réduisaient à quelques tombeaux, et que les monuments de Godefroid et de Baudouin étaient deux cercueils de pierre, portés sur quatre petits piliers.

Pour M. de Châteaubriant, comme pour une foule de personnes, le terme de *gothique* n'offre rien de bien précis à l'esprit, et paraît propre à désigner tout

Digitized by Google

ce qui n'appartient pas aux purs modèles de l'art grec ou romain.

Dans tout ce qui concerne l'architecture, M. de Châteaubriant est un guide peu sûr : il émet en cette matière les plus singuliers paradoxes, et commet des erreurs manifestes. Il dit sérieusement, par exemple, « qu'il incline à croire que toute architecture est « sortie de l'Égypte, même l'architecture gothique, « car rien n'est venu du Nord, hors le feu et la dé- « vastation ; mais cette architecture égyptienne s'est « modifiée selon le génie des peuples..... Elle « s'éleva avec les forêts des Gaules et de la Ger- « manie ; elle présenta la singulière union de la « force, de la majesté, de la tristesse dans l'ensem- « ble, et de la légèreté la plus extraordinaire dans « ses détails... »

Il dit que « le petit monument qui couvre le saint- « sépulcre a la forme d'un catafalque orné d'ar- « ceaux semi-gothiques, engagés dans les côtés- « pleins de ce catafalque (1). Sous François I l'ar- « chitecture grecque se mêla au style gothique et « produisit des ouvrages charmants. »

Enfin, parlant du sépulcre d'Absalon, il dit que « l'ornement de ce sépulcre consiste en vingt-qua-

(1) Nous avons déjà relevé l'impropriété de ce terme appliqué à la chapelle du Saint-Sépulcre. Quant aux arceaux *semi-gothiques*, bornons-nous à faire remarquer que cette chapelle fut reconstruite en 1555, comme l'atteste la lettre du P. Boniface, évêque de Stagno, reproduite par Quaresmius, t. II, p. 512, d'après le P. Gretser. Or, c'était l'époque du style *ogival* le plus prononcé.

Digitized by Google

« tre colonnes d'ordre dorique sans cannelure, six « sur chaque fût du monument. » (1)

Si, pour déterminer les véritables caractères dont se composaient les épitaphes des rois latins, l'on en était réduit aux énonciations des voyageurs, on se trouverait dans une étrange perplexité.

De Bruyn dit que les inscriptions des tombeaux étaient *en lettres gothiques avec des abréviations* et qu'il a jugé le tout digne d'être dessiné. Il est évident que son fac-simile, que nous avons cru devoir reproduire (pl. v), malgré quelques fautes d'orthographe, constate l'existence de caractères romains. (2)

Doubdan dit aussi qu'elles étaient gravées en *vieilles lettres gothiques*.

Myrike et Myller emploient également cette dénomination, sans doute parce que, selon la juste observation de M. N. de Wailly, l'on donne ce

(1) « Le Vicomte de Châteaubriand assigne ces colonnes à l'or- « dre *dorique* : après un examen réitéré et dont le résultat a été « confirmé par les observations d'un ami, l'auteur (Joliffe) s'est dé- « terminé à restituer ces colonnes à l'ordre *ionique*. *Lettres sur la « Palestine, etc.*, trad. d'Aubert de Vitry, p. 132. »

Le tombeau d'Absalon est orné de quatre colonnes ioniques, sur chacune des quatre faces. Deux de ces colonnes sont engagées, et les autres font pilastre. C'est ce qui a fait dire à MM. de Châteaubriand et de Géramb qu'il y avait vingt-quatre colonnes.

(2) « Het grafschift van een derzelve (graven) zo als het tegen- « woordig gevonden werd, heb ik op hetzelfde plaatje, met dat « van Godefroy willen vertoonen, zo als ik het, om de oudheid der « gottischen letteren en verkortingen, waardig geacht heb aldaar af « te teekenen. » p. 287, ch. LIV.

Digitized by Google

nom à toutes les écritures qui paraissent difficiles à déchiffrer. — *Éléments de Paléographie*, t. 1er, p. 648. Paris, 1838, in 4°.

Radzivill et Thevet (1) se bornent à dire que les épitaphes étaient en *caractères anciens*.

Castela et Bénard assurent que les inscriptions étaient en lettres romaines, *fort malaisées à lire*, dit le premier, *fort effacées*, dit le second.

Zuallart prétend qu'elles étaient *en lettre antique-lombarde ou romaine bastarde*, et J. Van Kootwyck émet à peu près la même opinion, en employant l'expression: *antiquo Logobardorum charactere*; mais Jacques Lesaige, de Douai, avait déjà dit, dès 1518, *qu'elles étaient en lettres latines*, et l'ouvrage érudit, publié par Quaresmius en 1639, vint prouver que, le premier, Lesaige avait vu les caractères tels qu'ils étaient.

Le P. Quaresmius fut Custode de la Terre-Sainte de 1630 à 1632, mais il habitait depuis longtemps les Saints Lieux, puisque l'approbation canonique de son ouvrage est datée de février 1625.

« Les tombeaux de Godefroid de Bouillon et de

(1) Pourtraicts et vies des hommes illustres grecs, latins et payens, recueillis de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes, par André Thevet, Augoumoysin, premier cosmographe du roy, Paris, 1584, in-folio. Selon Moreri, il voyagea 17 ou 18 ans dans les pays étrangers : je ne crois toutefois pas qu'il ait été à Jérusalem, bien qu'il le donne à entendre dans la notice consacrée à Godefroid de Bouillon,

Digitized by Google

« Baudouin portent, selon lui (1), de belles épitaphes « gravées en lettres latines : quoiqu'on les trouve « dans maint itinéraire de la Terre-Sainte, je dois « dire que celles que j'ai lues ne sont pas conformes « aux inscriptions originales; en effet, les uns ne « les ont pas vues, les autres n'ont pu les copier « exactement, soit parce que le temps leur man- « quait, soit parce que les tombes sont en mauvais « état, grâce à la haine des Grecs. Comme j'avais, « moi, tout le temps nécessaire pour bien examiner « ces inscriptions, j'ai voulu prendre l'empreinte « des caractères dont elles se composent. »

Je trouve dans l'*Histoire de l'état présent de Jérusalem*, par l'abbé Mariti, la note suivante de l'éditeur de 1853, M. Laorty-Hadji :

« Ces trois inscriptions, celles de Godefroid, de « son frère et de Baudouin V, sont tracées en ca- « ractères du douzième siècle. On y voit quelques « lettres où la forme des bons caractères romains « est altérée. Elles se confondent ainsi l'une avec « l'autre. Je ne sais si cet usage tient au mauvais « goût, ou si on l'a suivi pour ménager la place sur « le marbre. »

« Dans l'histoire que Mariti a publié particuliè- « rement de l'église du Saint-Sépulcre les caractères « de ces inscriptions y sont figurés, c'est-à-dire « tout à fait semblables à ceux des inscriptions « originales. »

(1) « Sunt in illis (mausoleis) congrua incisa *latinis litteris* epi- « taphia. V. p. 460 ci-dessus.

Digitized by Google

J'eusse vivement désiré pouvoir confronter le fac-simile de Mariti avec celui de Quaresmius, mais l'*Histoire du Temple de la Résurrection* (1) paraît ne pas se trouver en Belgique : du moins mes recherches sont restées infructueuses.

Ainsi voilà qui est certain. Non-seulement Quaresmius, le savant, l'exact, le véridique Quaresmius nous assure que les inscriptions étaient en lettres romaines, mais il nous en offre un fac-simile (pl. IV) dont l'exactitude, si elle avait besoin d'être démontrée, le serait par un autre fac-simile, moins parfait toutefois, celui de De Bruyn, peintre de profession, et dont, à ce titre, la compétence ne saurait être contestée (v. pl. V).

En voyant le fac-simile de Quaresmius (2) l'on comprend pourquoi Castela disaient que les inscriptions étaient en *lettres romaines fort malaisées à lire :*

(1) *Histoire du temple de la Résurrection, ou de l'église du Saint-Sépulcre,* Livourne, 1787, in-8°.

(2) Quaresmius donne également en fac-simile une foule d'autres inscriptions éparpillées dans l'église, et peintes contre les voûtes où elles se trouvèrent hors de la portée des dévastateurs.

Ces inscriptions latines, dit T. Tobler (Golgatha, p. 153) remontent à la domination franque. Elles offrent les mêmes caractères que les inscriptions des tombeaux : M. Tobler les a reproduites d'après Quaresmius.

Digitized by Google

elles fourmillent en effet de *sigles* (1), auxquels il faut être habitué, et dont il n'est pas facile de saisir le sens lorsqu'on est pressé, comme le sont ordinairement les voyageurs, fussent-ils des pèlerins dans l'acception réelle et respectable du mot.

L'on comprend de même l'embarras d'autres voyageurs, et leurs termes : *lettres lombardes, lettres romaines bâtardes, lettres gothiques,* etc.

« La capitale *Lombardique,* dit-on, dans le nou-
« veau traité de diplomatique (2), t. III, p. 65, n'est
« à proprement parler que la majuscule romaine
« un peu altérée et revêtue de nouvelles nuances...
« Les Lombards se rendirent maîtres de l'Italie
« l'an 569, excepté de Rome et de Ravenne. Leur
« domination ne dura qu'environ deux cents ans.
« Cependant la plupart des écritures qui ont eu cours
« au-delà des monts depuis le VIIe siècle jusqu'au
« commencement du XIIIe, sont qualifiées Lombar-
« diques ; Romaines d'origine, comme celles des Visi-
« goths, des Francs, des Anglo-Saxons et des autres
« peuples du rit latin, elles se distinguent par un
« goût national et par diverses formes qu'elles pri-
« rent pendant la révolution d'environ six siècles. »

Il me paraît indubitable que Châteaubriant, comme de Bruyn, Doubdan, Myrike et Myller, ont

(1) *Sigle* ou *Sigla*, mots de la basse latinité, employés dans le Digeste, et qui dérivent de *singulare* ou *singula*. Ils s'emploient aussi pour signifier des abréviations en général.

(2) *Nouveau traité de diplomatique*, par deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, Paris, 1757, in-4°.

Digitized by Google

appelé *gothiques* les caractères de l'inscription de Godefroid de Bouillon, d'après le sens vulgaire et encore trop usuel de ce mot.

M. de Caumont nous apprend dans son *Cours d'antiquités monumentales,* que la dénomination de gothique a été employée longtemps pour qualifier tout genre d'architecture qui s'éloignait des principes de l'architecture grecque et romaine (1).

« En fixant au XIIIe siècle, dit M. Natalis de Wailly « (*Éléments de Paléographie,* p. 399), le commence- « ment de la période *gothique,* on n'a pas la préten- « tion d'indiquer une date rigoureuse et invaria- « ble (2). Il ne s'agit point en effet d'une révolution « totale et instantanée, mais de changements par- « tiels et successifs, qui ont amené par degrés la

(1) La Bruyère a écrit : « on a dû faire du style ce qu'on a dû faire « de l'architecture ; on a entièrement abandonné l'ordre *gothique* « que la barbarie avait introduit pour les palais et les temples ; on a « rappelé le dorique, l'ionique et le corinthien. »

(2) L'on trouve, en effet, à la bibliothèque de Bourgogne, divers manuscrits antérieurs, dont les caractères offrent une certaine analogie avec ceux auxquels on applique la dénomination de gothiques. Ainsi *l'évangéliaire de Stavelot,* m.s. du XIe siècle, n° 9922, et les *dialogues de Saint-Grégoire,* m.s. du XIIe siècle, n° 9916, ce dernier surtout, se rapprochent visiblement de l'écriture dite gothique, mais il est évident qu'entre le règne des caractères romains et celui des caractères appelés gothiques, il devait y avoir une époque de transition pendant laquelle certains manuscrits pouvaient avoir une physionomie équivoque, s'écartant des beaux caractères de la période romaine, avec une tendance visible vers l'écriture barbare qui allait lui succéder.

Digitized by Google

« métamorphose complète de l'écriture... Il suffisait « d'indiquer le siècle où l'écriture gothique com- « mença à se manifester d'une manière évidente. »

« Selon les Bénédictins, le gothique moderne (1) « n'est autre chose que l'écriture latine dégénérée et « chargée de traits bizarres, absurdes et superflus. « Cette dénomination ne lui fut pas donnée dès le « temps de sa naissance, ni lors même qu'il exerçait « sa tyrannie absolue sur presque toutes les écri- « tures de l'Europe. On croyait alors voir des agré- « ments et desbeautés qu'on n'apercevait plus dans « la noble simplicité des caractères antiques. Mais à « proportion que le goût de la belle littérature reprit « ses anciens droits, on se passionna pour les vraies « lettres latines, et l'on traita de *gothiques* celles « qui s'en étaient écartées. Sous la plume des pre- « miers restaurateurs des belles-lettres, les carac- « tères qu'ils trouvèrent en usage furent déclarés « *gothiques :* et comme ils ne pouvaient les attribuer « aux anciens Romains, ils les mirent sur le compte « des Goths, qui avaient renversé leur empire.

« Les premiers littérateurs, partant des écritures « dont ils étaient environnés pour se transporter « tout d'un coup dans les siècles les plus florissants « de la domination romaine, ne pouvaient pas avoir « des idées bien justes de la succession des écri- « tures. Ils n'en avaient pas étudié les révolutions « et les métamorphoses.

(1) *Nouveau traité de diplomatique,* t. III, p. 658, art. 3.

Digitized by Google

« Depuis le commencement du XIIIe siècle, le go-
« thique établit son empire dans tous les états
« d'Europe où l'écriture latine était reçue. Durant
« son cours et celui du suivant, ses progrès furent
« grands et rapides. Mais tandis qu'au XVe et XVIe
« d'une part, il s'abolissait et perdait tous les jours
« de son crédit, de l'autre il était accueilli favora-
« blement, et porté aux derniers excès.

Les tombeaux des rois latins furent tous érigés dans l'église de la résurrection pendant les trois premiers quarts environ du XIIe siècle. Or, le P. Mabillon, dans son impérissable ouvrage sur la diplomatique, donne au chapitre VI (1), p. 370 et 371, quatre spécimens d'écriture du XIIe siècle. En les examinant avec attention, il est facile de s'assurer du premier coup d'œil que les caractères employés à cette époque ne sont aucunement du genre de ceux qu'a choisis l'architecte de 1849, pour le fac-simile du tombeau de Godefroid de Bouillon.

Le même auteur donne, p. 371, un fac-simile de l'extrait d'un ouvrage de Florus, de Corbie, en deux gros volumes (*magnæ molis*), écrits l'an 1164. Cet extrait offre des caractères qu'on eût pu, sans anachronisme employer pour l'épitaphe de Godefroid de Bouillon, si Quaresmius n'avait eu soin de nous laisser l'empreinte des véritables caractères qui existaient sur les trois tombeaux de Godefroid, de Baudouin I et de Baudouin V.

(1) Mabillon, *De re diplomatica*, Paris, 1709, in-folio.

Digitized by Google

S'il fallait une preuve subsidiaire que les caractères de ces épitaphes n'étaient pas du genre dit *gothique*, nous la puiserions dans le sceau (pl. XI) que nous a fait connaître M. le chanoine De Ram, et qui se trouvait appendu à la charte de 1096 (1). On peut la consulter dans Miraeus, (t. I, p. 77), ainsi que dans les *Acta Sanctorum* (t. II, p. 149); l'authenticité n'en parait pas contestable.

Par la charte en question, Ida, la pieuse mère de Godefroid de Bouillon, donne, du consentement de ses trois enfants (2), aux moines d'Afflighem, l'église et les dîmes de Genappe, et confirme en outre des donations faites antérieurement par la comtesse.

« La légende, dit M. De Ram (n° 5 des bulletins « de l'Académie, t. XIII), est en écriture capitale la- « tine, qui s'est maintenue sur les sceaux jus- « qu'au XIIe siècle, où elle commence à dégénérer « en gothique : » Elle porte :

GODEFRIDUS (3) GRATIA DEI DUX ET MARCHIO.

C'est, d'après M. De Ram, le seul sceau de Gode-

(1) L'original de la charte et du sceau a disparu à la vérité. M. De Ram ne parle que d'après une ancienne copie, faite d'après l'original, qui était conservé dans les archives de l'abbaye d'Afflighem, copie qui a l'avantage de reproduire l'empreinte des trois sceaux attachés à la fin de la charte.

(2) *Filiis meis Godefrido, Eustachio et Balduino mihi cooperantibus*. Ce dernier mot semble exprimer quelque chose de plus qu'un simple consentement.

(3) Cette légende prouve que *Godefridus* et Godefroid sont la

Digitized by Google

froid de Bouillon qui soit connu (1); les caractères qui s'y trouvent ont dû être ceux qu'on employa pour les tombeaux élevés dans le cours du XIIe siècle à Godefroid et à ses successeurs.

Nous connaissons donc non-seulement le texte des épitaphes de Godefroid de Bouillon et de son frère, mais encore les caractères dans lesquels elles avaient été gravées sur leurs tombeaux. Ces caractères étaient romains, sauf les altérations inhérentes à l'époque, et Quaresmius nous en a conservé la représentation exacte et fidèle.

Il n'existe par conséquent aucun embarras, de ce côté, pour la reconstruction du tombeau de Godefroid dans l'église de la Résurrection, d'où l'on a bien pu bannir son mausolée, mais non sa mémoire!

véritable orthographe de ce nom célèbre, et que, d'une part Godefroi ou Godefroy en français, d'autre part Godifredus ou Gottifredus en latin, en sont la cacographie.

(1) D'oultreman et Malbrancq attribuent à Godefroid de Bouillon deux autres sceaux, dont ils donnent un fac-simile, mais qui sont évidemment supposés. Voir aussi Schraut, *Lofrede op Godfried van Bouillon*, p. 128, et Devaddere, *Traité des Ducs et du Duché de Brabant*, t. I, p. 309.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSION.

—

Nous avons établi que Godefroid de Bouillon et les premiers rois latins de Jérusalem avaient obtenu pour leur sépulture une place d'honneur dans l'église du saint Sépulcre, au pied du Calvaire.

Par la malice des Grecs schismatiques, ces monuments glorieux ont successivement disparu. Non contents d'en avoir poursuivi pendant plusieurs siècles l'anéantissement, les Grecs ont modifié, de manière à la rendre méconnaissable, la place d'honneur où reposèrent ces princes illustres, dont la mémoire n'a pu périr, malgré le succès de ces odieuses et sournoises persécutions. Le souvenir de Godefroid de Bouillon est aussi vif au 19e siècle qu'il l'était dans l'esprit de nos pères, et il n'a pas besoin de monument pour vivre avec le même éclat chez les générations futures.

La Belgique est toutefois intéressée à rétablir dans l'église de la Résurrection le mausolée de son héros : elle a besoin de faire en toute occasion acte de vie, et de protester contre toute obscurité dans laquelle on voudrait la replonger.

Semblable aux monuments dont nous déplorons la perte, la Belgique s'est vue successivement amoindrie, et livrée à toutes les chances d'une destruction totale. La Belgique actuelle n'est plus

Digitized by Google

que l'ombre d'elle-même : elle aussi a vu ses inscriptions effacées, son nom supprimé, son existence menacée; mais, plus heureuse que les mausolées dont j'écris l'histoire, la Belgique n'a point succombé. Elle a relevé son noble front; elle revendique toutes ses gloires.

Rétablie dans son indépendance, puisse la Belgique restaurer à Jérusalem le tombeau du magnanime Godefroid de Bouillon! puisse-t-elle y restaurer la chapelle qui porta son nom! et que la gloire du héros de *la Jérusalem délivrée* rappelle de nouveau à l'univers les titres de la Belgique à l'estime de la chrétienté.

Le tombeau de Godefroid devrait être rétabli dans sa forme primitive, telle que la détermine notre compatriote Zuallart (pl. III, fig. I). Il faudrait le reconstruire en pierre blanche, matière dont il se composait selon toute probabilité, à l'instar des tombeaux de cette époque, ou en pierre bleue des Ecaussines, pour mieux en attester l'origine belge.

C'est au pied du Calvaire, et non ailleurs, qu'il faut le replacer,

Enfin, un prêtre belge devrait chaque jour célébrer le saint sacrifice dans la chapelle de Godefroid de Bouillon, pour le bonheur et la prospérité de la Belgique.

Nous allons examiner successivement ces diverses propositions (1).

(1) L'autorisation de replacer le tombeau de Godefroid de Bouil-

Digitized by Google

Les planches I, VII, VIII, IX et X donnent une idée exacte de ce qu'étaient autrefois les chapelles du Calvaire. La planche II indique de même les modifications qu'elles ont reçues après l'incendie de 1808, surtout en ce qui concerne les chapelles du rez-de-chaussée.

La place d'honneur où étaient ensevelis les rois latins est devenue entre les mains des Grecs une antichambre, un café, un réfectoire ou un magasin. Il serait facile, si l'on parvenait à obtenir de l'équité de la Porte la restitution de ce lieu glorieux, de faire disparaître l'ignoble maçonnerie qui a défiguré et rendu méconnaissable l'état primitif des lieux. Il ne faudrait, pour arriver à ce résultat, que démolir et déblayer : les anciennes voûtes, les anciens piliers subsistent encore. Quelques travaux peu coûteux rétabliraient, sinon la crypte primitive, dont parle Quaresmius, au moins la partie qui fut souvent désignée sous le nom de chapelle d'Adam, et que remplace aujourd'hui ce réduit voûté où couchent les pèlerins grecs.

M. l'abbé Lebègue, qui a séjourné à Jérusalem pendant près de six semaines durant l'hiver dernier,

lon, soit au pied du Calvaire, soit provisoirement ailleurs, une fois obtenue, ce monument, parachevé à Bruxelles dans toutes ses parties, serait démonté avec soin et emballé avec précaution dans des caisses qui seraient expédiées directement en Terre-Sainte. Un ouvrier habile accompagnerait ce trophée national, et le dresserait de ses propres mains dans l'église de la Résurrection.

Digitized by Google

s'est assuré, d'après mes recommandations, de la possibilité matérielle d'effectuer ces changements désirables.

Comprend-t-on que ce lieu qui avait reçu une destination spéciale, véritable cimetière royal qui contient encore les ossements des rois latins, ait pu être dénaturé impunément et sans protestation? Et conçoit-on que les Grecs, malgré leurs prétentions exclusives à l'orthodoxie, n'aient pas, en leur qualité de chrétiens, et en dehors des égards que méritaient les sépultures royales, respecté le lieu que les anciens écrivains désignaient spécialement sous le nom de Golgotha!

Les Musulmans, qui poussent très-loin le culte des tombeaux, accueilleraient assurément une réclamation formulée par les catholiques aux fins de déblayer le *campo-santo* des princes qui y furent si honorablement ensevelis pendant le 12e siècle. Je me plais même à croire que la Porte, livrée à ses propres inspirations, rendue à son indépendance et reprenant toute sa liberté d'action, n'en resterait pas à cette concession réparatrice. Grâce à elle, l'église de la Résurrection, restituée au culte catholique, ne serait plus un bazar de sectes diverses, une espèce de halle où, à certaines époques, la population musulmane elle-même cherche un appât profane à sa curiosité. Rendue au Pontife Romain, l'église du Saint Sépulcre verrait se déployer de nouveau, sinon les magnificences sacerdotales inaugurées par Constantin-le-Grand et sainte Hélène, au moins

Digitized by Google

les splendeurs du culte que les Croisés y rétablirent au nom de l'Europe, alors unie pour son bonheur dans une même communion religieuse !

Que si ce magnifique résultat ne peut être acquis, et s'il faut dans l'intérêt de la paix, admettre les divers cultes chrétiens au partage des sanctuaires, qu'au moins la chapelle de Godefroid de Bouillon renaisse à la lumière, et devienne un témoignage solennel et permanent de notre existence, et de la gloire de nos ayeux.

L'idée de rétablir le tombeau de celui que la voix de l'histoire persiste à appeler le premier roi de Jérusalem ne m'appartient pas.

Dès 1817, le comte de Forbin, réclama en termes chaleureux contre la destruction des tombeaux de Godefroid et de Baudouin (1). Il se plaignait avec raison de l'insouciance des chrétiens de l'occident, qui ne pensaient point, comme dit Joliffe (2) à faire *rétablir les monuments de ces deux héros Européens.*

(1) *Voyage dans le Levant en* 1817 *et* 1818, par le comte de Forbin; Paris, in-8°, 1819.

(2) *Lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Égypte, ou voyage en Galilée et en Judée; fait dans l'année* 1817, *par J. R. J.* (*Joliffe*) traduit de l'anglais, par Aubert de Vitry; Paris, 1820, in-8°.

Digitized by Google

« Depuis mon retour en Europe, disait M. de « Forbin, j'ai parlé de cette profanation, et de la « facilité de faire rétablir ces deux tombeaux, avec « aussi peu de succès que j'en avais eu auprès du « patriarche de Jérusalem. » (1)

D'autres voyageurs déplorent la destruction des tombeaux. « Dans le vestibule de la grande « église du Sépulcre, dit l'anglican Robinson (2), « on nous montra la place où était autrefois « le tombeau de cet illustre défenseur de la foi « chrétienne (Godefroid de Bouillon), ainsi que ce- « lui de son frère Baudouin. Par suite de quelques « changements faits par les Grecs dans cette partie « de l'édifice, après le grand incendie de 1808, ces « deux sépulcres furent sacrilègement enlevés par « esprit de parti. A en juger par une gravure de « ces deux monuments que j'ai vue, il n'étaient re- « marquables qu'à cause des cendres illustres « qu'ils renfermaient (3) : *à ce titre ils auraient « assurément dû être respectés par les chrétiens de « toute secte.* »

(1) M. De Forbin avait eu la singulière idée de s'adresser au patriarche grec *pour lui demander compte de la disparition des deux tombeaux;* mais le patriarche et les archimandrites, ses diacres, se confondirent en politesses et affirmèrent que les tombeaux avaient été détruits par l'incendie, tandis que le feu n'attaqua même pas cette partie de l'église du Saint-Sépulcre.

(2) *Voyage en Palestine et en Syrie,* par M. Georges Robinson, traduct. revue et augmentée par l'auteur. Paris, 1838, 2 vol. in-8°.

(3) C'est presque littéralement ce que disait le P. Néret, en 1674.

Digitized by Google

« Ces monuments, dit le père de Géramb, appar-
« tenaient aux Latins et cela seul leur était un titre
« à la proscription. Mais que dis-je? ils apparte-
« naient aux Latins!... Non, ils étaient la propriété
« de l'univers catholique et les destructeurs porte-
« ront la honte de la violation et de l'outrage jus-
« qu'à la dernière postérité!

« Les tombes de Godefroid et de Baudouin, dit à
« son tour le comte d'Estourmel, par le plus insigne
« honneur, avaient été érigées à quelques pas de
« celle du Christ. Je les cherchais : on m'a montré
« deux bancs de marbre à l'entrée d'une salle
« obscure pratiquée sous le Calvaire. »

« D'autres Barbares, s'écrie Mgr Mislin après avoir
« imputé l'anéantissement des tombeaux aux Grecs,
« avaient déjà livré aux flammes les dépouilles de
« ces héros! »

« Qu'il est fâcheux, dit le comte de Pardieu,
« qu'on ait ainsi laissé ensevelir ces monuments de
« la gloire *française :* » Il entend par là les tom-
beaux de Godefroid et de son frère.

« Les moines grecs ont violé ces tombes, écrit
« M. Eugène Boré.... L'ignorance de ce forfait, que
« nous dénonçons au gouvernement français, peut
« seul expliquer et justifier sa patience. »

Enfin, M. *Poujoulat* termine avec éloquence la série de ces protestations : « ces tombeaux, dit-il, étaient
« comme les protecteurs de nos catholiques! Les
« libérateurs du divin sépulcre semblaient défendre
« encore les gardiens des Saints Lieux au milieu de

Digitized by Google

« Jérusalem, devenue musulmane, et les Grecs trou-
« vèrent beau de se jeter sur ces morts glorieux,
« qui n'étaient plus que de la poussière! »

Le premier Belge qui, après M. de Forbin, songea au rétablissement du tombeau de Godefroid de Bouillon, fut M. l'abbé Claes, aujourd'hui curé à Strombeek-Bever, près de Bruxelles. Dans une lettre écrite d'Alexandrie le 22 janvier 1837 à la *revue de Bruxelles* (1), il en faisait la proposition formelle, adressant à ce sujet un chaleureux appel au patriotisme de la Belgique et de son gouvernement.

Tel est aussi le vœu qu'émet M. Tobler dans l'un de ses savants ouvrages sur la Terre-Sainte :
« Plaise au ciel, s'écrie-t-il, que les tombeaux de ces
« rois héroïques puissent un jour revoir la lumière.

« *Mochte der Barbarismus der Griecken einmal*
« *gebeugt, und die grabmale der heldenkönige aus*
« *tageslicht gezogen werden!....*

Il n'y a du reste qu'une voix sur cette scandaleuse destruction.

« Lorsque les moines grecs, dit M. Laorty-
« Hadji, ont restauré la partie du temple qui
« avait été incendiée, ils ont détruit ces tombeaux.
« Jalousie vaine et impie qui a bien pu faire dispa-
« raître des inscriptions gravées sur quelques pierres,
« mais non pas arracher les pages de l'histoire qui
« instruisent le monde catholique que Godefroid de
« Bouillon et Baudouin ont conquis le Saint Sépulcre

(1) *Revue de Bruxelles*, mars 1839, p. 159.

Digitized by Google

« et le droit pour leurs ossements d'être déposés au « pied du Calvaire. »

En 1841, M. Achart, alors premier secrétaire de la légation belge à Constantinople, adressa au ministre des affaires étrangères une note (1) relative au projet sur lequel M. l'abbé Claes avait éveillé l'attention publique. Le gouvernement belge ne resta pas sourd à ces appels réitérés. Les départements de l'intérieur et des affaires étrangères s'entendirent pour donner à la légation de Constantinople des instructions qui, poursuivies jusqu'à ce jour, n'ont pu aboutir à rien. La discussion du budget des affaires étrangères (séance du 23 décembre 1852) a constaté toutefois qu'elles ne sont pas abandonnées, et que même notre représentant actuel avait eu mission de se rendre pour cette affaire à Jérusalem.

Espérons qu'un jour les efforts de notre diplomatie amèneront à bonne fin cette patriotique négociation. Alors le nom de celui qui aura obtenu ce résultat, tout à la fois religieux et national, verra son nom inscrit dans les fastes de la Terre-Sainte à côté des Harlay-Sancy, Nointel, de la Haye, Vergennes et autres ambassadeurs du roi très-chrétien, qui obtinrent à diverses reprises les actes de réparation qu'exigeaient les continuelles usurpations des schismatiques.

Ce fut en 1342 que le roi de Naples, Robert-le-

(1) *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. VI, p. 387.

Digitized by Google

Sage et sa femme Sanche d'Aragon obtinrent du Soudan d'Égypte que les sanctuaires de la Palestine fussent placés sous la tutelle des Pères Franciscains (1).

En 1517 la Terre-Sainte, ainsi que la Syrie, devint la conquête de l'empereur Sélim; le traité conclu entre son successeur et François I mit les Saints Lieux et les religieux, gardiens des sanctuaires, sous le protectorat de la couronne de France.

Deux cents ans s'écoulèrent. Les premières usurpations des Grecs datent de 1757 : ce n'est pas qu'on n'eût pu remarquer antérieurement des tentatives d'empiétement, mais jusqu'alors les droits de possession ou de garde n'avaient souffert aucune lésion majeure, et malgré quelques firmans obtenus de loin en loin par les chrétiens dissidents, les sanctuaires restaient toujours et sans partage confiés aux religieux latins.

Le hatti-chérif impérial de 1757 porta une première et vive atteinte à leurs priviléges : chaque année, depuis cette époque, a vu les catholiques perdre quelques-unes de leurs saintes prérogatives. L'on était en plein XVIIIe siècle, et la France avait bien autre chose à faire vraiment que de continuer les nobles traditions de Louis XIV. Mme de Pom-

(1) C'est ce que constate parfaitement la bulle de Clément VI, *gratias agimus gratiarum omnium largitori*. Dans son écrit, si remarquable d'ailleurs, sur la *question des Lieux Saints*, le P. Boré nous paraît s'être étrangement mépris sur la portée et le caractère réel de cette bulle.

Digitized by Google

padour régnait, et s'occupait de l'expulsion des Jésuites!

Enfin l'incendie de 1808, au milieu des guerres qui décimaient l'Europe, devint pour les Grecs une excellente occasion de faire valoir des prétentions nouvelles : elles furent toutes accueillies, et la spoliation des Latins fut à peu près complète.

Le 25 mars 1842, M. le comte Amédée de Beaufort, inspecteur général des beaux-arts, et propriétaire actuel du domaine de Baisy, adressa au ministre de l'intérieur, M. Nothomb, une nouvelle note rappelant la proposition de M. Achart, la nécessité de rétablir le tombeau de Godefroid, et l'honneur qui en résulterait pour la Belgique. L'homme d'État distingué qui tenait alors le timon des affaires belges ne pouvait être insensible à la gloire de Godefroid; il insista vivement auprès de son collègue des affaires étrangères pour que la diplomatie préparât les voies à la restauration du mausolée si fatalement détruit lors de l'incendie de 1808.

En 1845, quelques personnes cherchèrent à fonder un comité (1) spécialement chargé de réunir les fonds nécessaires à la restauration du tombeau de celui qu'on appelle toujours le premier roi de Jérusalem.

(1) *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. VI, p. 387.

Digitized by Google

Ce comité chercha, mais en vain, à compléter la pensée qui avait présidé à l'arrêté royal du 20 novembre 1843, lequel, provoqué par le comte Félix de Mérode qu'on est toujours sur de trouver sur le chemin des idées généreuses, avait consacré près de cent mille francs à la statue équestre que nous admirons sur la place royale de Bruxelles.

Le 15 août 1848, la capitale fut témoin d'une noble et imposante cérémonie : la statue de Godefroid, l'un des chefs-d'œuvre de Simonis, était découverte en présence des ministres du Roi, du Duc de Brabant, et au milieu des applaudissements d'une foule immense. Dans le remarquable discours que prononça à cette occasion le Cte Félix de Mérode (1), président de la commission du monument, on remarque la phrase suivante : « Il nous appartient de « procurer dans l'église du Saint-Sépulcre, à Jéru- « salem, le rétablissement des tombeaux, modestes, » mais grands malgré leur simplicité, que la catas- « trophe de 1808 et la mauvaise volonté des Grecs « en ont fait disparaître. Je n'hésite pas à espérer « que notre administration supérieure s'empressera « avec un zèle patriotique d'appliquer activement « son influence à cette restauration qui mérite toute « sa sollicitude. »

Ce fut le dernier vœu officiellement énoncé en faveur du rétablissement du mausolée de Godefroid ! Plusieurs années se sont écoulées depuis. Qu'il reste au

(1) *Voir le Moniteur belge*, p. 2336.

Digitized by Google

moins, avec la statue de notre illustre compatriote, comme une protestation contre la prolongation d'un état de choses qui fait honte à la chrétienté toute entière !

Que de fois nos princes se firent un honneur d'entourer les sanctuaires de la Terre-Sainte de leur protection, et d'y consacrer une portion des largesses que la Providence leur permettait de faire !

Charlemagne est le premier des princes belges qui ouvre la liste des bienfaiteurs des Lieux Saints. L'un de ses immortels capitulaires, dont le texte est malheureusement perdu, et qui porte la date de 810, avait pour titre : *de eleemosinâ mittendâ ad Hierusalem propter ecclesias Dei restaurandas*. Nous avons déjà rappelé, p. 215, qu'Eginhard mentionne des présents envoyés par l'Empereur au Saint-Sépulcre et à l'église de la Résurrection. Cette mention est répétée en d'autres termes par plusieurs chroniqueurs, et je lis dans les annales de Metz (1) que l'an 800, il envoya

(1) « Ann. 799. Eodem anno monachus quidam de Hierosoly-
« mis veniens, reliquias multas attulit Regi ex parte Patriarchæ
« Hierosolymitani.

« Ann. 800. Rex absolutum Hierosolymitanum monachum misit
« et cum eo Zachariam presbyterum de palatio suo, et per illum
« multam pecuniam misit per illa sancta loca, ubi Dominus noster
« corporaliter est conversans..... Zacharias presbyter cum
« duobus monachis, uno de monte Oliveti, altero de Bethleem,
« Romam venit, quos Episcopus Hierosolymitanorum ad regem

Digitized by Google

à Jérusalem un prêtre attaché à sa maison, nommé Zacharias, qu'il chargea d'une somme considérable destinée aux Lieux-Saints. Zacharias revint auprès de l'Empereur avec deux envoyés de l'évêque de Jérusalem qui lui envoyait, en guise de bénédiction, les clefs de l'église de Jérusalem et celles de la ville elle-même, ainsi qu'un étendard. C'est à cette dernière circonstance que l'on doit apparemment la fable des mêmes clefs envoyées en hommage à Charlemagne par Aaroun-al-Raschid.

« En 1478, le P. Jean Tomacelli renouvela la « charpente de l'église avec des sapins que lui ame- « nèrent des galères vénitiennes, et la couvrit de « plomb; admirable travail, dit M. E. Boré, qui sub- « siste encore aujourd'hui (1850), et qui fut achevé « aux frais du duc Philippe de Bourgogne, le même « dont le cœur a été déposé près des restes de Go- « defroid de Bouillon (1). »

« direxit; qui, benedictionis causâ, claves sepulchri Domini ac « loci Calvariæ, claves etiam civitatis cum vexillo detulerunt. Quos « rex benignè suscipiens aliquot dies secum detinuit et mense « aprili remuneratos absolvit. »

Annales Francorum Metenses : Duchesne, t. III, p. 1641, in-folio.

Voyez également les *Annales du moine de Saint-Gall et de l'abbaye de Fulde*; Duchesne, t. II, p. 40 et 539.

(1) M. Boré n'est pas le seul qui place le cœur de Philippe-le-Bon à côté des tombeaux des rois Latins : on lit dans Quaresmius ce qui suit : « Non abs re erit hic adnotare quòd in chronicis Hol- « landiæ legitur de duobus Burgundiæ principibus. In primis verò « anno Domini 1467, 15 junii, obiit Philippus primus, Dux Bur-

Digitized by Google

« Nous nous fîmes montrer, dit Stochove, les « ornements du Saint-Sépulcre, qui sont très-beaux « et très-riches : il n'y a princes de la chrétienté « qui n'y aient envoyé quelque présent, mais il n'y « en a point qui esgalent ceux de notre roy, lequel,

« gundiæ 26, comes Hollandiæ, ætatis suæ 73, qui seriò testa- « mento filiis suis mandavit inter cætera, ut sui corporis intestina « sepelirentur apud S. Donatianum; cor verò monilibus aureis et « argenteis ab episcopo Atrebatensi exornatum et cupro inclusum, « multis nobilibus comitantibus, Jerosolymam delatum fuit, datis « fratribus minoribus ibidem regiis muneribus : nàm quia ea loca « vivens semper cordi habuit, suæ dilectionis argumenta etiam « in morte manifestavit. Ità chronica Hollandiæ, divis. 29, cap. « 54.

« Deindè Philippus, dux Burgundiæ 29, comes Hollandiæ, Burgi « in castiliâ obiit anno ætatis 28, sept. 26, Domini 1560. Severè « mandans cor suum sepeliri in Jerusalem, ubi jàm pridem sepul- « tus fuerat cor Philippi I, abavi sui. » *Ibid. div.* 22, *cap.* 23.

Le P. Goujon (1671) rapporte le même passage, mais ajoute immédiatement que, quoiqu'étant supérieur au Saint-Sépulcre et ayant fait chercher partout ce trésor même dans les lieux les plus retirés, il ne put rien découvrir, après avoir fouillé en outre les registres et les inventaires.

C'est donc encore une tradition dont il faut reconnaître le peu de fondement. Zuallart rapporte aussi, d'après le P. Francisco Soriano, alors gardien du Saint-Sépulcre, « que le duc Philippe « ordonna qu'après sa mort son cœur serait porté avec six mille « ducats, pour estre employéz en achapt de rentes pour dotter le « dict monastère et subvenir aux nécessitéz et aliment des religieux « et pélerins, *mais sa volonté ne fust effectuée,* car l'évesque qui « les portoit, acheminant à Venise, en fut dissuadé pour estre lors « l'armée des Turcs devant Négropont, tellement qu'il ne passa « pas plus avant que Rome, où il fist honorablement poser le dict « cœur en l'église de Saint-Pierre. » p. 48.

Digitized by Google

« entr'autres ornements et joyaux, y a envoyé une « lampe d'argent d'une extraordinaire grandeur et « pesant entre les sept et huit mille onces d'argent. « Ils (les religieux) ne se servent qu'une fois par an « de ces beaux ornements et de ces précieux joyaux ; « le reste de l'année ils les tiennent cachés soubs « terre. p. 369.

Pierre Desmet, dit Van Steebrock (1505), raconte que l'église du couvent de Sion (1) est remarquable par de magnifique tapis donnés par Philippe, duc de Bourgogne, et qui portent ses armes. Breydenbach (1583) confirme ce fait, en disant qu'il admira les mêmes tapis, ainsi que d'autres ornements précieux, rehaussés d'or : il ajoute que le duc fit aux religieux latins, tant qu'il vécut, une rente annuelle de mille ducats.

Zuallart, p. 48, parle aussi de cette rente : « Frère Franciscus Sorianus, qui estoit père gar- « dien du monastère du Mont-Syon, l'an mil-qua- « tre-cent-quatre-vingt-cinq et y avoit résidé plus « de quatorze ans, dit en son livre que l'église que « fist bastir Sainte-Hélène avoit de longueur cent « coudées et cinquante de largeur..... mais que de

(1) Ce couvent, qui contenait le Cénacle, était alors habité par les Frères-Mineurs et c'est de là que provient le titre de leur supérieur : *Révérendissime Père Gardien du Saint-Sépulcre et de la montagne sacrée du Sion, Custode de la Terre-Sainte.* Les Franciscains en furent chassés en 1561, sous prétexte que le mont Sion était une position fortifiée qui pourrait servir aux chrétiens, s'ils tentaient un jour de reprendre Jérusalem ! On en a fait une mosquée. Quaresmius, t. I, p. 52.

Digitized by Google

« son temps n'en restoit en pied que le chœur et le « Saint-Cénacle, ayant esté le surplus jetté par « terre par les Sarrasins en une fureur et émotion « populaire l'an mil-quatre-cent-soixante; aussi « que depuis le duc Philippe de Bourgogne, sur- « nommé le Bon, fist restablir cette église, avec le « monastère, donnant aux frères religieux de Saint- « François, résidens en iceluy, par aumosne, mille « ducats de rente, outre et par-dessus quatorze- « mille ducats que lui avoit cousté cette opération, « laquelle rente il a payée tant qu'il a vescu. Il « donna aussi au monastère de riches tapisseries, « dont on use encore ès-jours plus solennels pour « aorner le lieu du Sainct-Sépulcre.

Philippe-le-Bon fonda aussi à Ramla, ville où s'arrêtaient habituellement les plerins d'occident, un hospice à leur usage : cet hospice existe encore aujourd'hui. Pierre De Smet, dit Van Steebroeck, rapporte qu'il y logea en 1505.

Ce prince magnifique, que les orientaux appelaient le grand-duc d'Occident, médita longtemps une nouvelle croisade. Selon plusieurs manuscrits qui provenaient du prieuré de Rouge-Cloître, situé dans la forêt de Soignes près de Bruxelles, les princes chrétiens et même le roi de Perse lui adressèrent à ce sujet des lettres et des ambassades (1).

Dès 1421, il avait chargé Guillebert de Lannoy, l'un des principaux seigneurs de sa cour, d'une am-

(1) L'on peut consulter à ce sujet une note du chevalier Marchal,

Digitized by Google

bassade qui avait pour but de pressentir les intentions des princes chrétiens sur une nouvelle croisade à entreprendre contre les infidèles.

Ce fut dans ce but qu'il engagea Bertrandon de la Brocquière, son 1er écuyer tranchant, à rédiger le pèlerinage qu'il avait fait en Terre-sainte en 1432, et que M. Schayes se propose de publier prochainement.

Un autre seigneur de la cour des ducs de Bourgogne, le sire de Wavrin, qui était né dans le Hainaut vers la fin du XIVe siècle, avait aussi visité la Palestine dans la même intention.

Jean de Torzelo avait rédigé un long rapport, daté de Florence le 16 mars 1439 : cette pièce fut envoyée à Philippe-le-Bon, qui la fit traduire par Bertrandon de la Brocquière, et ce dernier ainsi que de Wavrin furent appelés à émettre leur avis sur le travail de Torzelo.

Dans le même temps, Jean Mielot, chanoine à Lille, traduisit en français (1), par ordre du duc, dont il se qualifie le translateur ordinaire, le voyage du dominicain Brocard, dit le Teutonique, et appelé Brochart par les Français. Ce dernier, qui était

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, t. XI, p. 170. Anselme Adornes, de Bruges, qui avait reçu de Philippe-le-Bon plusieurs missions diplomatiques importantes, fut chargé en 1473 par Charles-le-Téméraire d'aller complimenter le roi de Perse, en société du patriarche d'Antioche.

(1) Manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne nos 7250 et 7251, — V. Saint-Genois, *Les voyageurs Belges*, t. I. p. 206. — Reiffen-

Digitized by Google

parti pour la Terre-Sainte, en 1508, ayant longtemds séjourné outre-mer, avait voulu aider de sa plume le roi de France, Philippe de Valois, lors d'une croisade projetée en 1330, de concert avec le Pape Jean XXII.

Enfin, en 1451, Philippe assembla à Mons un chapitre de la Toison d'or : il s'agissait alors de délivrer la capitale de l'empire grec du terrible voisinage de sultan d'Andrinople (1).

Constantinople succomba sur ces entrefaites et fut prise d'assaut, avant que Philippe-le-Bon eût pu exécuter les projets qu'il méditait depuis si longtemps.

Peu de mois après ce douloureux événement, il rassembla à Lille toute la noblesse de ses Etats, et par une fête célèbre dont La Curne de Sainte Palaye offre le récit fidèle (2), il chercha à frapper l'imagination chevaleresque de ses invités.

Cependant le grand duc vieillissait. Il ne désirait plus que la paix et le repos, mais la seule chose qui l'occupait encore, dit David (3) c'étaient son vœu, et la promesse faite au souverain-Pontife de secourir les chrétiens d'Orient. Il fallut cependant y

berg, *Bulletin de l'Académie royale*, t. XI, 1re partie. *Le voyage de Brochart* a été imprimé pour la première fois dans le *rudimentum novitiorum*. Lubeck, 1475, 2 vol. in-folio.

(1) Baron de Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'or*.

(2) La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 185.

(3) *Manuel de l'histoire de Belgique*, t. II, p. 228.

Digitized by Google

renoncer : Louis XI ne cessait de l'en dissuader et puis les chagrins domestiques y mettaient également obstacle. En 1458 néanmoins, Martin Vilain, issu de l'illustre maison de Gand (1), partait encore pour la Terre-Sainte, avec un sauf conduit en date du 10 janvier et avec une suite de dix personnes, probablement pour une mission confidentielle. En 1464, Philippe équipa douze galères et les envoya dans la Méditerrannée avec un nombre suffisant de vaisseaux de transport, et dix mille hommes de troupes d'élite. Cette flotille se dirigea vers Ancône, qui était le lieu de réunion indiqué pour ceux qui devaient prendre part à la croisade. Tout-à-coup la mort du Saint Père vint arrêter l'entreprise, et le retour de la flotte belge fut désastreux. Après avoir été fort maltraitée par la tempête, elle arriva à Marseille au commencement de 1465 : de là les troupes, décimées par les misères et les maladies, retournèrent par terre aux Pays-Bas. Ce fut pour le vieux duc une nouvelle source de chagrins, dit M. de Barante (2).

L'empereur Charles-Quint respecta les intentions de son bisaïeul. Ce fut à ses instances ainsi qu'à ses largesses que l'on dut en 1555 la reconstruction

(1) Cette famille est actuellement représentée par le comte Vilain XIIII, de Basel, ancien membre du Congrès national et du Sénat, l'nn des hommes les plus distingués de la Belgique.

(2) *Histoire des Ducs de Bourgogne*, édit. de Reiffenberg, p. 240, 250 et 266.

Digitized by Google

du petit monument qui recouvrait le Saint-Sépulcre. C'est ce qu'atteste, dans la pièce suivante, le P. Boniface Stephano, évêque de Stagno, qui fut chargé de cette reconstruction (1) :

« L'année de notre salut 1555, comme le petit « monument si célèbre qui recouvre le Saint-Sé- « pulcre de Notre-Seigneur, et qui avait été construit

(1) Frater Bonifacius Stephanus, Dei dono et apostolicæ sedis gratiâ, Stagni Raccusini episcopus, universis has litteras inspecturis salutem in Domino sempiternam.

Cùm anno salutis nostræ MDLV fabrica illa celeberrima ab Helenâ, magni Constantini matre, jàm olìm structa, D. N. J. C. sepulchrum in orbem claudens, non sine christianæ pietatis injuria, ruinam minaretur, ac jam ferè collapsa esset, Julius papa tertius (quem ad hanc rem perficiendam æterni nominis ac perpetuæ memoriæ invictissimus Carolus quintus Romanorum Imperator, nec non Deo gratus Philippus ejus filius inclytus precibus pulsarunt), instantem ruinam dolens, nobis qui id temporis conventûs sancti Francisci de observantiâ Jerosolymis præfectum apostolicâ auctoritate agebamus, obnixè præcepit, ut sacrum collabentem locum quàm primùm refici instaurareque curaremus; id quod illustrissimus quoque Dominus Franciscus Vargas, cæsareæ majestatis tunc apud Venetos instaurator, non minori studio, ut perficeretur, urgebat, magnâ ad operis illius constructionem pecuniæ summâ Imperatoris nomine nobis assignatâ. Quare Solimanni Othmani, Turcarum regis, priùs ad id factâ nobis copiâ, quam, magnis difficillimisque itineribus confectis, summis laboribus et expensis tandem obtinuimus, exoptatum opus sedulò aggressi sumus, etc. etc.

Datum Stagni, in ædibus nostris, sub die 13 maii, anno à Christo nato suprà septuagesimum millesimo quingentesimo.

Jacobi Gretseri S. J. t. I : *Apologia pro S. Cruce*, p. 64. Ratisb. 1734, in-folio. Quaresmius, t. II, p. 512.

Digitized by Google

« par sainte Hélène, mère du grand Constantin,
« menaçait ruine et s'était déjà même écroulé en
« grande partie, au grand détriment de la piété chré-
« tienne, le pape Jules III (que Charles-le-Quint, em-
« pereur des Romains, et son illustre fils Philippe
« engagèrent par leurs prières à entreprendre cette
« œuvre), déplorant la perte imminente de cet édifice,
« nous commanda expressément à nous qui, dans ce
« moment, étions revêtus de la charge de préfet apos-
« tolique et de gardien du couvent de Saint-François
« à Jérusalem, de faire réparer au plus tôt ce lieu
« saint tombant en ruine : ce dont nous pressa aussi
« l'illustre seigneur François Vargas, ambassadeur
« de Sa Majesté Impériale auprès de la république de
« Venise, en nous assignant, au nom de l'empereur,
« des sommes considérables pour le construction de
« cet ouvrage. C'est pourquoi, après en avoir obtenu
« l'autorisation de Soliman Othman, empereur des
« Turcs, autorisation que nous sollicitions depuis
« longtemps, et que nous n'avons obtenue qu'à force
« de démarches, d'efforts, et d'argent, nous nous
« sommes empressés de nous mettre à l'œuvre. »

Ce petit monument, réparé en 1669 et en 1719, toujours par les religieux latins, fut entièrement reconstruit lors du fatal incendie de 1808 (1).

(1) Le monument que le P. Boniface attribue à Sainte-Hélène, ne se trouve reproduit avec précision que dans les diverses éditions de Breydenbach : il affichait des formes exclusivement romanes. Le monument élevé en 1555, appartenait au contraire au style ogival : on en trouve une représentation fort exacte dans Dapper,

Digitized by Google

Philippe II envoya aux Pères de la Terre-Sainte un ornement extrêmement riche, en velours noir, sur lequel étaient brodés, en perles fines, de magnifiques dessins de la passion de Notre-Seigneur, et divers personnages de l'ordre de Saint-François (1).

Philippe III et la reine Marguerite, sa femme, ne se bornèrent pas à constituer aux religieux une rente de trente mille ducats : ils donnèrent des calices, des aubes, une lampe d'argent de la plus grande dimension que l'on connût alors, et multiplièrent leurs bienfaits à ce point qu'on disait ordinairement au monastère que *Sa Majesté catholique prenoit Jérusalem pour son Escurial, et que la reine Marguerite s'étoit faite sacristaine du Saint-Sépulcre* (2).

Philippe IV (3) renchérit encore sur la générosité de ses prédécesseurs. Dans le cours de son règne, il fit plus pour l'entretien des Saints Lieux que n'avaient fait les autres princes, dit M. de Géramb, en

Rotthier et ailleurs. Zuallart et une foule d'autres se trompent en substituant le plein-cintre à l'ogive. Quant au monument qui existe actuellement, tout le monde le connaît, et il donne une bien pauvre idée du talent de l'architecte grec qui dirigea les restaurations de 1810.

(1) Ce sont les ornements dont parle Stochove, de qui nous avons rapporté plus haut les paroles, p. 513.

(2) *Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï*, par le P. de Géramb, abbé de la Trappe, p. 166.

(3) Philippe IV ne rentra qu'en 1633 dans la possession des Pays-Pas, cédés par Philippe II, son aïeul, à l'Infante Isabelle, d'honorée et pieuse mémoire.

Digitized by Google

trois siècles. En 1628, il envoya trente mille ducats pour la réparation du couvent de Beithléem, et de 1640 à 1652, les aumônes qu'en reçurent les Pères furent si abondantes qu'on disait de lui qu'il déposait ses trésors sur le sépulcre de Notre-Seigneur.

« Entre les dons qui, aujourd'hui encore, attirent la curiosité des pèlerins, je n'ai pu m'empêcher de remarquer, dit le P. de Géramb, avec une sorte d'admiration, les aubes; celles entre autres qui ne servent qu'aux jours de fête solennelle. Il en est plusieurs qui sont brodées en or; j'en ai vu quelques-unes d'autant plus précieuses, à mes yeux surtout, qu'elles furent travaillées par les mains impériales de l'immortelle Marie-Thérèse. »

En face de pareilles traditions, le gouvernement belge pourrait-il substituer une sordide indifférence aux patriotiques largesses de nos anciens souverains! Il me répugne à le soupçonner seulement. Une fois la question du tombeau de Godefroid de Bouillon résolue, je voudrais que nos chambres législatives, sur la proposition du gouvernement du roi, inscrivissent à l'unanimité au chapitre VIII du budget de la justice (culte catholique), sous un n° spécial, un crédit de 5,000 francs, ainsi libellé: *subside pour un aumônier belge attaché, à Jérusalem, à la chapelle de Godefroid de Bouillon, duc de Lothier* (1).

(1) Que d'ossements de nos preux dorment dans les monastères du mont Sion et dans la vallée de Josaphat! et pas un prêtre ne prie sur tant de cendres... Comte d'Estourmel, t. II, p. 65.

Digitized by Google

Chaque jour ce chapelain, chargé d'entretenir cet oratoire et de veiller à la conservation du tombeau de Godefroid, y offrirait le saint sacrifice; chaque jour il appellerait les bénédictions du ciel sur la patrie du pieux guerrier enterré au pied du Calvaire! Et ainsi se trouveraient liés l'une à l'autre, par le lien indissoluble de la religion, la conquête de Jérusalem en 1099 et l'établissement national de 1830!

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA ET ADDENDA.

P. 34, LIGNE 15. — Supprimez les mots *proprement dits.*

P. 20, NOTE 2. — D'après les *acta sanctorum*, le P. Gillemans, mort en 1487, serait lui-même l'auteur de la 2e vie de sainte Ide, admise par le savant Henschenius dans ce précieux recueil. Il est plus probable que, conformément à l'opinion du baron Leroy, il n'a fait que la transcrire dans la collection des légendes à laquelle il travailla pour le prieuré de Rouge-Cloître.

P. 26, LIGNE 12. — Gielemans, lisez Gillemans.

P. 210. — Supprimez les lignes 11 à 14. Le fait avait été cité de mémoire, pendant un déplacement momentané du tableau de Vandermeulen.

P. 237, LIG. 15 — Sans être, lisez : *s'il n'est pas.*

P. 248, LIG. 4 — Supprimez les mots : *ne pas.*

P. 453, LIG. 13 — Baudouin III, lisez : *Baudouin du Bourg.*

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

—

Pages.

INTRODUCTION . . . . . .

Notice sur Godefroid de Bouillon. 5

Son lieu de naissance. 11

Fables diverses qui le concernent. 40

Critiques dirigées contre le clergé latin. . . . 59

Quelques mots sur le patriarche Arnould de Rohes. 84

Jugement sur Pierre l'Ermite. 121

Notice sur les chevaliers du saint Sépulcre. . . 187

Considérations sur Godefroid de Bouillon. . . . 225

Notice sur Baudouin d'Edesse, 1er roi. 339

» sur Baudouin du Bourg, 2e roi. 247

» sur Foulques d'Anjou, 3e roi. 253

» sur Mélisende, régente du royaume. . . 257

» sur Baudouin III, 4e roi. 259

» sur Amaury, 5e roi: 261

» sur Baudouin-le-Mézel, 6e roi. 265

» sur Baudouin V, 7e roi. 271

Digitized by Google

CHAPITRE I. Chapelle de Godefroid de Bouillon ou d'Adam. 273
» II. Emplacement des tombeaux. . . 318
» III. Leurs formes et leurs matériaux. . 429
» IV. Leurs épitaphes. 448
» V. Caractères des épitaphes. . . . 485
» VI. Conclusion. 499

Digitized by Google

PLANCHES.

—

PLANCHE I. Chapelle de Godefroid de Bouillon au XVIe siècle.

» II. Chapelle de Godefroid de Bouillon, depuis l'incendie de 1808.

» III. Tombeaux de Godefroid et de Baudouin I.

» IV. Fac-simile des épitaphes.

» V. Autre fac-simile.

» VI. Plan de la chapelle de Godefroid de Bouillon, avant et après l'incendie de 1808.

» VII, VIII, IX, X. Plans divers de la même chapelle.

» XI. Scel de Godefroid de Bouillon en 1096.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPELLES DU CALVAIRE, D'APRÈS QUARESMIUS (1587)

PL. I.

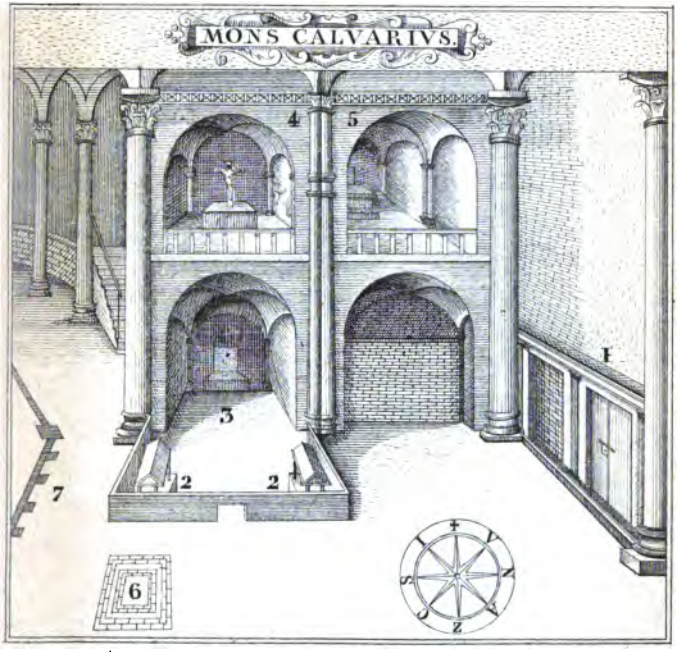

1. *Entrée de l'Église;* 2. *Tombeaux de Godefroid et de Baudouin;* 3. *Chapelle de Godefroid de Bouillon, dite d'Adam;* 4. *Chapelle de la Plantation de la Croix;* 5. *Chapelle du Crucifiement;* 6. *Pierre de l'Onction;* 7. *Tombeaux de Baudouin V et des autres Rois latins.*

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. II.

CHAPELLES DU CALVAIRE
depuis l'incendie de 1808.

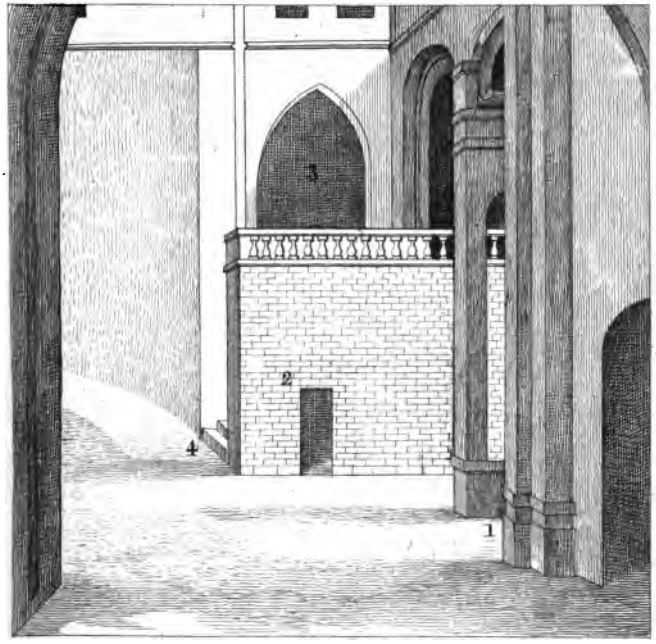

1° Entrée de l'Église; 2° Entrée de la Chapelle d'Adam; 3° Chapelle de la Plantation de la Croix; 4° Escalier conduisant à la dite chapelle.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. III.

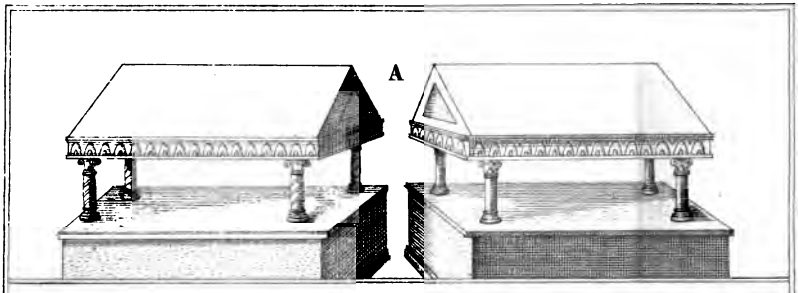

TOMBEAUX DE GODEFROID ET DE BAUDOUIN.

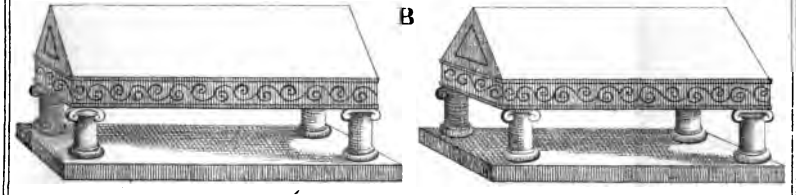

A. *D'après T. Zuallart.*

B. *D'après Miglionico.*

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. IV. MIUS.

I. Ierusalem Regis.

X. GODEFRIDVS
STAM : TERRAM :
O : CVI°
XPO AMEN.

salem huius nominis I.

REX ER MACHABEVS
SPES VIRT VTIVSE :
QVE A TRIBVAT FEREBAT
CEDA ICIDA DAMASCVS
PRO VDITVR HOC TVMVLO.

gis Ierusalem.

SD REX TVMLAT :
ES MGVNE : NAT :
PRIME CONDITORIS :
V DEAT REGIORIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL.V. YN.

‡ HTVS : DVX :
COLLON · QVI
TORAM AQVI,
SLVANO : CVI'
ANVM XPO :
AN

SER : ISTO : REX :
CM DEVN? :
REMAT' QIEM :
FLE : CNDITIONS :
VC OLA : POSSI,
DE

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. VI.

EXTRAI

EXTRAIT DE WONNER.

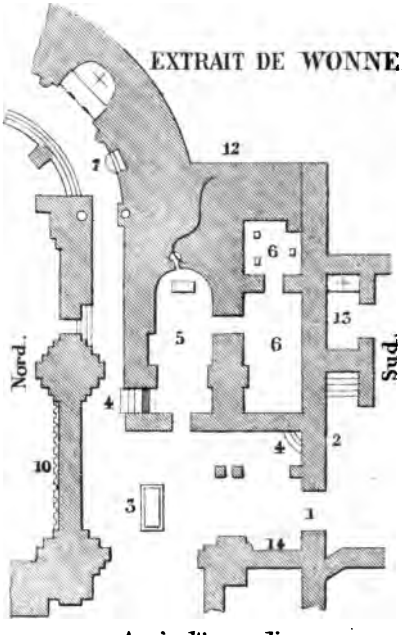

Après l'incendie
de 1808.

1°. *Entrée d*
de Godefro
des Grecs
des Arme

duisant aux Chapelles du Calvaire, 5°. *Chapelle*
agasin aux Grecs; 7°. *Entrée de l'Appartement*
yales; 10°. *Chœur des Grecs*; 11°. *Logement*
ers.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. VII. EXTR

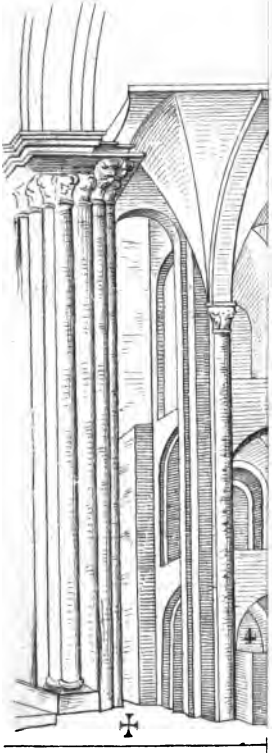

1°. *Entrée de l'Église;* 2°.
de la Chapelle de Godef
3°. *et* 6°. *Chapelles de la P*

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. VI.

EXTRAIT DE WONNER.

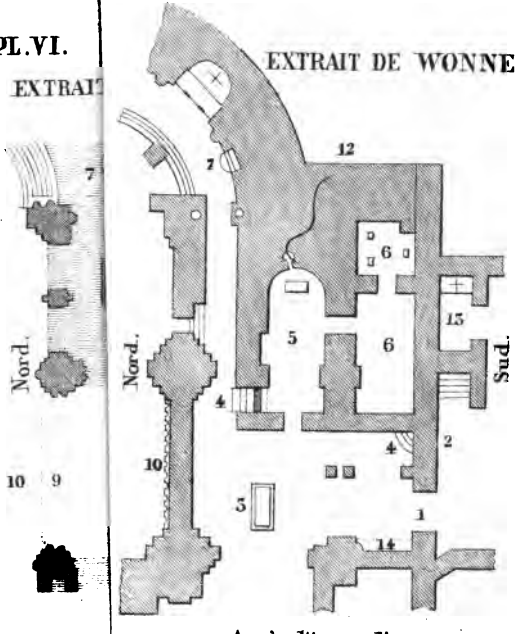

Après l'incendie
de 1808.

1° *Entrée de* ... *ant aux Chapelles du Calvaire*, 5° *Chapelle de Godefroi* ... *sin aux Grecs*; 7° *Entrée de l'Appartement des Grecs*; ... *s*; 10° *Chœur des Grecs*; 11° *Logement des Arméni*...

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. IX. N D'APRES BERNARDINO.

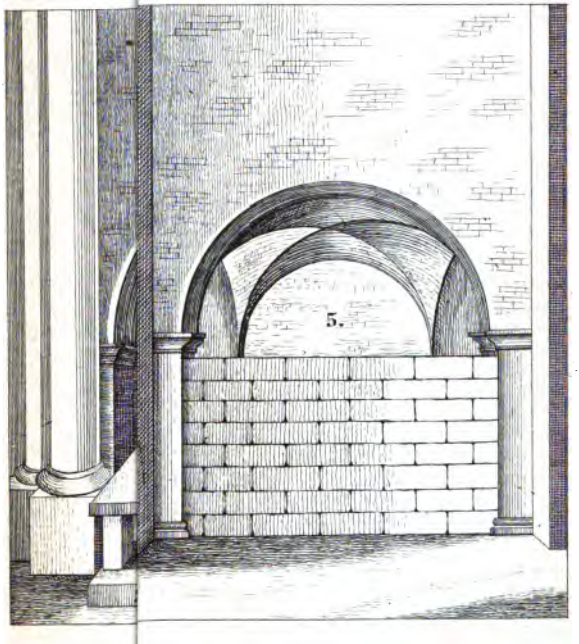

tête d'Adam.

in des Grecs.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. XI. ANN. 1096.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. X.

Capella di Gotthifredo Buglioni, al piede del Monte Caluario.

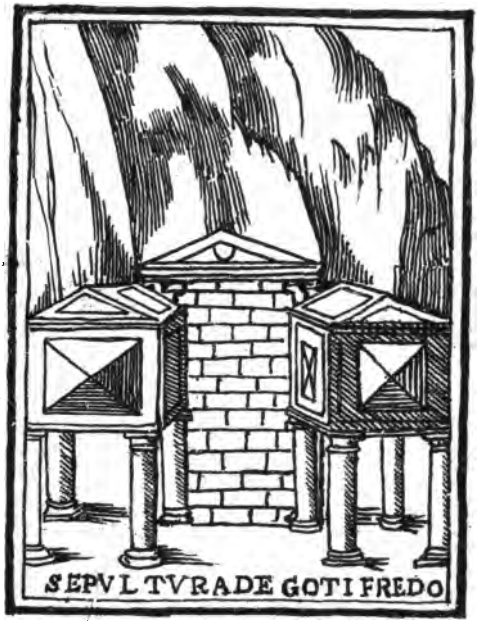

CHAPELLE DE GODEFROID DE BOUILLON,
d'après une gravure du XIII Siècle.

R. 1092.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 17 1942

Digitized by Google

Crus 250.12
Description des tombeaux de Godefro
Widener Library 005758829
3 2044 088 710 967

Digitized by Google